



**HAL**  
open science

# De la friche urbaine à la biodiversité: Ethnologie d'une reconquête: (La petite ceinture de Paris)

Julie Scapino

## ► To cite this version:

Julie Scapino. De la friche urbaine à la biodiversité: Ethnologie d'une reconquête: (La petite ceinture de Paris). Architecture, aménagement de l'espace. Museum national d'histoire naturelle - MNHN PARIS, 2016. Français. NNT: 2016MNHN0006 . tel-01449578

**HAL Id: tel-01449578**

**<https://theses.hal.science/tel-01449578>**

Submitted on 30 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MUSEUM NATIONAL



D'HISTOIRE NATURELLE

Ecole Doctorale Sciences de la Nature et de l'Homme – ED 227

Année 2016

N° attribué par la bibliothèque

□□□□□□□□□□

**THESE**

Pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE**

Spécialité : Anthropologie de l'environnement

Présentée et soutenue publiquement par

**Julie Scapino**

Le 19 septembre 2016

---

**De la friche urbaine à la biodiversité.**

**Ethnologie d'une reconquête**

**(La petite ceinture de Paris)**

---

Sous la direction de : **Monsieur Bahuchet, Serge, Professeur, et  
Madame Lizet, Bernadette, Directrice de recherches honoraire**

**JURY :**

M. Bahuchet, Serge	Professeur, Muséum national d'histoire naturelle, Paris (075)	Directeur de Thèse
M <sup>me</sup> Lizet, Bernadette	Directrice de recherches honoraire, CNRS, MNHN, Paris (075)	Directrice de Thèse
M <sup>me</sup> Arpin, Isabelle	HDR, IRSTEA (038)	Rapporteur
M <sup>me</sup> Fall, Juliet J.	Professeure, Université de Genève (Suisse)	Rapporteur
M <sup>me</sup> Barthélémy, Carole	Maître de conférences, Aix-Marseille Université (013)	Examineur
M. Dibie, Pascal	Professeur, Université Paris Diderot (075)	Examineur
M. Jacob, Philippe	Responsable de l'Observatoire parisien de la biodiversité, Mairie de Paris (075)	Référent CIFRE
M. Terrolle, Daniel	Maître de conférences honoraire, CNRS, Paris (075)	Invité



*Au petit être qui pousse.*



*L'ethnologue moderne n'est ni un historien qui raconte un monde révolu ni un défenseur des opprimés. Il porte sur la scène, et sous les projecteurs, des agencements collectifs que les institutions ne reconnaissent pas, n'ayant d'autre imagination que de détruire ou de sédentariser ce qui apparaît comme hors normes. Il devrait s'en enorgueillir car c'est une noble cause que de révéler au monde qui vient qu'au fond des sociétés automatisées ronronne à bas bruit l'éternel génie humain.*

*Colette Pétonnet 2012, 236.*



# Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent, très sincèrement, à mes directeurs de thèse. Bernadette Lizet, qui m'a proposé cette thèse. Merci de m'avoir fait confiance, d'avoir accepté mon fonctionnement entre autonomie et sollicitation, d'avoir su me secouer et me soutenir. Serge Bahuchet, qui a accepté de prendre le train en route. Je remercie également Philippe Jacob, responsable scientifique CIFRE qui a, dès le début du projet, manifesté son intérêt pour les sciences sociales et qui a toujours respecté et valorisé mon point de vue.

Un grand merci à Françoise Dubost, pour sa relecture attentive et bienveillante dans des délais intenable. Merci à Daniel Terrolle, pour m'avoir très tôt parlé de Foucault, ainsi qu'aux autres membres de mon comité de thèse, Carole Barthélémy, Pascal Dibie et Françoise, pour leurs précieux conseils. Merci à Nathalie Daclon et Laurence Baudelet d'avoir accepté pour quelques temps de participer à un comité de suivi, informel mais efficace ! Mes sincères remerciements à Isabelle Arpin, Juliet J. Fall et aux membres de mon comité de thèse qui ont accepté d'évaluer ce travail.

La Mairie de Paris a financé cette recherche et l'équipe de l'Observatoire parisien de la biodiversité m'a accueillie dans ses murs. Je remercie Morgane, Béatrice et Yann, ainsi que les étudiants de passage, pour les riches échanges et les déjeuners en terrasse. D'autres collègues, au sein de l'Agence d'écologie urbaine et d'autres Directions, ont donné de leur temps et ont manifesté de l'intérêt pour ma recherche, je leur en suis reconnaissante.

Ce travail n'aurait pas été possible sans toutes les personnes (promeneurs, jardiniers, graffeurs, naturalistes, chercheurs, habitants et travailleurs de l'interstice...) que j'ai rencontrés sur ce terrain passionnant qu'est la petite ceinture et qui ont accepté ma présence et mes questions, avec patience, gentillesse et sérieux. Je remercie également Anne Dozières pour m'avoir permis d'observer la mise en œuvre de son projet et avoir partagé son expérience avec une telle ouverture.

Sans Jeanne Le Duchat et Richard Dumez, les meilleurs coaches qu'un étudiant puisse avoir, je n'aurais pas passé l'étape du Master 1. Je les remercie d'avoir cru en moi et de m'avoir encouragé à poursuivre. J'ai aussi une pensée affectueuse pour tous les « Loulous », Adèle, Anne, Gus, Jim, Juju, Julia, Laura, Lise-Chloë, Manon, Marine, Morgane, Thibault et les autres...

Je tiens à mentionner tous les groupes de musique qui m'ont accompagnée pendant les longs mois de rédaction, pour la concentration, la compagnie, le défoulement.

Et Colette Pétonnet, pour sa vision de l'ethnologie urbaine et son œuvre.



Merci à mes proches, famille et amis, qui, pour certains, n'ont pas très bien compris en quoi consistait mon travail, mais n'ont pas manqué de me souhaiter du courage.

Merci à tous les doctorants du laboratoire d'éco-anthropologie, parce que le plus rassurant dans cette traversée du désert, c'est de ne pas être seule à la vivre ! Un merci particulièrement chaleureux à Anouck, Carole (qui est loin mais qui compte !), Clément, Nastassia, Pauline et Romain, compagnons de bureau, de BNF, de pause, de thé, à l'écoute de mes questionnements et toujours prêts à calmer mes doutes. Merci pour les douceurs qui sauvent la vie (le gâteau au chocolat de Pauline, les délicieux cookies et l'improbable gomme d'Anouck, les douceurs beurrés de Clément...), merci pour vos bouilles amies, nos discussions sérieuses et nos petits craquages...

Merci enfin à Clem, sans qui je n'aurais rien fait de tout cela. Tu as vécu à mes côtés les hauts et les bas, les angoisses et les satisfactions, les coups durs et les petites victoires qui ont jalonné ce long parcours. Merci d'être là, de tant me répéter combien tu es fière de moi. Merci pour les cadeaux de fin de chapitre, pour tes encouragements et ton amour.

Un dernier élan de gratitude s'adresse à tous ces gens, dans la ville et en dehors, qui ont l'ingéniosité et le courage de s'approprier, détourner, inventer, résister, en dépit de tout ce qui leur ait imposé.

# Note au lecteur

Les citations de sources bibliographiques sont mises entre guillemets, les citations d'entretiens entre guillemets et en italique.

Par respect de l'anonymat, les noms des personnes interrogées ont été modifiés. Les exceptions sont des personnalités politiques, des chercheurs et certains professionnels. Pour ne pas compliquer la compréhension, je n'ai attribué des prénoms qu'à une partie des usagers de la petite ceinture, ceux qui ont pris une importance particulière lors de mon enquête de terrain ou au fil de mon récit.

# Sigles et abréviations

ACI : Ateliers et chantiers d'insertion  
AEU : Agence d'écologie urbaine  
AMO : Assistant à maîtrise d'ouvrage  
APUR : Atelier parisien d'urbanisme  
ASPCRF : Association de sauvegarde de la petite ceinture et de son réseau ferré  
AUT : Association des usagers des transports  
BRF : Bois raméal fragmenté  
CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole  
CASP : Centre d'action sociale protestant  
CDB : Convention sur la diversité biologique  
CESCO : Centre d'écologie et des sciences de la conservation  
CHU : Centre d'hébergement d'urgence  
CIBI : Conseil international biodiversité et immobilier  
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche  
CORIF : Centre ornithologique d'Île-de-France  
DA : Direction des achats (Mairie de Paris)  
DEVE : Direction des espaces verts et de l'environnement (anciennement DPJEV, Mairie de Paris)  
DICOM : Direction de l'information et de la communication (Mairie de Paris)  
DPE : Direction de la propreté et de l'eau (Mairie de Paris)  
DPJEV : Direction des parcs, jardins et espaces verts (actuelle DEVE, Mairie de Paris)  
DPLG : Diplômé par le gouvernement  
DPMC : Délégation générale à Paris métropole et aux coopérations (Mairie de Paris)  
DPN : Division du patrimoine naturel (Mairie de Paris)  
DRH : Direction des ressources humaines (Mairie de Paris)  
DRIEE : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie  
DU : Direction de l'urbanisme (Mairie de Paris)  
DVD : Direction de la voirie et des déplacements (Mairie de Paris)  
EELV : Europe écologie-les Verts  
EIVP : École des ingénieurs de la Ville de Paris  
ESEL : École spéciale des espaces libres  
FSC : Forest stewardship council  
GEPC : Groupe d'études sur la petite ceinture  
GPRU : Grand projet de renouvellement urbain  
HBM : Habitations à bon marché  
HLM : Habitations à loyer modéré  
IDEE Réunion : Information défense écoute expression du quartier Réunion  
IEA : Institut d'écologie appliquée

ITT : Infrastructure de transport terrestre  
LOADDT : Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire  
MAB : *Man and Biosphere*  
MAE : *Millenium ecosystem assessment*  
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle  
NAC : Nouveaux animaux de compagnie  
ONF : Office national des forêts  
OPB : Observatoire parisien de la biodiversité (Mairie de Paris)  
OPIE : Office pour les insectes et leur environnement  
PADD : Projet d'aménagement et de développement durable  
PC : Petite ceinture  
PLU : Plan local d'urbanisme  
RATP : Régie autonome des transports parisiens  
RCT : Réseau conseil et développement territorial  
RER : Réseau express régional  
RFF : Réseau ferré de France  
RFN : Réseau ferré national  
RPR : Rassemblement pour la République  
SCOT : Schémas de cohérence territoriale  
SDF : Sans domicile fixe  
SDRIF : Schéma directeur régional d'Île-de-France  
SETEC : Société d'études techniques et économiques  
SFEPM : Société française pour l'étude et la protection des mammifères  
SNCF : Société nationale des chemins de fer  
SPA : Service du paysage et de l'aménagement (Mairie de Paris)  
SRCE : Schémas régionaux de cohérence écologique  
SRU : Solidarité et renouvellement urbain  
STIF : Syndicat des transports d'Île-de-France  
TGV : Train grande vitesse  
TVB : Trame verte et bleue  
UGSU : (Zone) urbaine de grands services urbains  
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature  
UMP : Union pour un mouvement populaire  
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
ZAC : Zone d'aménagement concerté



# Sommaire

<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
1. Mise en écologie de la ville et friches urbaines.....	1
2. Cas d'étude et problématique .....	9
3. Méthodologie générale.....	16
4. Logique du plan .....	23
<b>Chapitre 1 : De l'hygiénisme à la biodiversité.....</b>	<b>27</b>
<b>I. Héritages .....</b>	<b>27</b>
A. La nature dans la ville pré-haussmannienne .....	28
B. Le vert au service de l'assainissement (XIX <sup>e</sup> ) .....	30
C. Le verdissement au XX <sup>e</sup> siècle.....	35
<b>II. Le vivant dans la ville écologique.....</b>	<b>39</b>
A. La conservation de la nature urbaine : histoire scientifique et politique.....	40
B. Écologie du paysage et écosystèmes urbains .....	47
C. Ce que la biodiversité urbaine fait à la ville.....	52
<b>III. La politique parisienne de biodiversité.....</b>	<b>63</b>
A. De l'éducation à la nature à la politique de biodiversité.....	64
B. La construction partagée du plan d'action .....	71
C. Le Plan biodiversité de Paris .....	82
<b>Conclusion du chapitre 1 .....</b>	<b>93</b>
<b>Chapitre 2 : Petite et grande histoire du chemin de fer de ceinture .....</b>	<b>97</b>
<b>I. L'époque ferroviaire (1840-1990) : apogée industrielle et obsolescence .....</b>	<b>97</b>
A. Le premier chemin de fer urbain parisien .....	97
B. Les « fortifs » et la « zone », la campagne du petit peuple .....	105
C. Ouvriers, bourgeois et rois : les gens de la ligne .....	110
D. 1900-1990 : mutations urbaines et déclin du chemin de fer.....	114
<b>II. Après les trains .....</b>	<b>121</b>
A. Nouveaux usages, nouveaux paysages.....	121
B. Entrée de la petite ceinture dans le débat public.....	132
<b>III. Portrait actuel.....</b>	<b>144</b>
A. Contexte territorial : quartiers périphériques et politiques urbaines .....	145
B. Propriétaires et gestionnaires .....	149
C. Milieux et espèces .....	156
D. Paysages .....	163
<b>Conclusion du chapitre 2 .....</b>	<b>170</b>

## **Chapitre 3 : Actualité d'un territoire en transition ..... 173**

<b>I. Relance du débat public : la concertation de 2013.....</b>	<b>173</b>
A. Le dispositif.....	173
B. Ethnographie d'une « réunion-atelier » (XII <sup>e</sup> ).....	175
C. Les rails ensauvagés, au présent et au futur.....	181
<b>II. Instituer la PC en haut lieu de nature.....</b>	<b>189</b>
A. L'intégration aux grands schémas d'aménagement.....	189
B. La production de nouvelles connaissances.....	191
<b>III. De la campagne électorale au projet de mandature.....</b>	<b>197</b>
A. La friche dans le tourbillon électoral.....	197
B. Les projets de la nouvelle mandature.....	203
<b>Conclusion du chapitre 3.....</b>	<b>208</b>

## **Chapitre 4 : Enquêter sur la friche ..... 211**

<b>I. De la globalité aux « lieux-objets ».....</b>	<b>211</b>
<b>II. L'ethnologue sur la friche.....</b>	<b>215</b>
<b>III. Procédés ethnographiques et relationnels.....</b>	<b>219</b>
<b>Conclusion du chapitre 4.....</b>	<b>222</b>

## **Chapitre 5 : La friche interdite, étude d'un monde social spontané ..... 225**

<b>I. Les lieux de l'enquête : paysages et présences.....</b>	<b>225</b>
A. Du XX <sup>e</sup> au XII <sup>e</sup> : continuité spatiale, diversité des investissements.....	226
B. Le XIV <sup>e</sup> : Catacombes et exubérance végétale.....	234
<b>II. Utilisateurs et fréquentations.....</b>	<b>237</b>
A. Sociographie des usagers.....	237
B. Modalités de la fréquentation.....	241
<b>III. Un espace <i>autre</i>.....</b>	<b>243</b>
A. Un ailleurs.....	243
B. Un lieu indéterminé.....	246
C. « <i>Ici, les gens se disent bonjour</i> ».....	254
D. Un espace moins surveillé.....	256
<b>IV. Les occupations.....</b>	<b>263</b>
A. Circulation vs installation.....	263
B. Consommations de, et dans l'espace.....	266
C. Débridage des corps et des esprits.....	269
D. Une cachette, un refuge.....	281
<b>Conclusion du chapitre 5.....</b>	<b>292</b>

## **Chapitre 6 : Les rapports au vivant.....297**

<b>I. La nature par la connaissance.....</b>	<b>297</b>
A. Produire .....	297
B. Transmettre .....	302
<b>II. Fabriquer la nature .....</b>	<b>307</b>
A. Jardinages .....	307
B. Le cas du jardin des décombres.....	310
<b>III. Le sens du sauvage .....</b>	<b>329</b>
A. Social, spatial et symbolique.....	329
B. Et la biodiversité ? .....	333
<b>Conclusion du chapitre 6 .....</b>	<b>336</b>

## **Chapitre 7 : Des chantiers d'insertion : gérer un espace, sa nature et ses hommes .....339**

<b>I. Gestion de l'espace et mise en ordre .....</b>	<b>339</b>
A. Contraintes ferroviaires et demandes extérieures.....	340
B. Faucher .....	343
C. Mise en ordre .....	347
<b>II. Un projet de sciences participatives, ou la rencontre entre deux mondes.....</b>	<b>354</b>
A. Un « partenariat institution-citoyens » .....	354
B. Portrait des salariés .....	356
C. L'entrée sur le terrain : faire connaissance, réduire la distance.....	360
D. Les suivis de biodiversité : distances et implications.....	363
E. Rapports à l'animal et reconfigurations .....	371
<b>III. Les travailleurs du délaissé au quotidien .....</b>	<b>376</b>
A. Lieux.....	376
B. Cultures de la nature diffusées.....	379
C. Regards sur la friche et l'activité.....	384
D. Le végétal.....	386
E. Gestion et écologie .....	391
<b>Conclusion du chapitre 7 .....</b>	<b>395</b>

## **Chapitre 8 : Aménager au titre de la nature .....397**

<b>I. « PC15 » : une promenade sur un chemin de fer.....</b>	<b>397</b>
<b>II. Opérations et articulations jardinières.....</b>	<b>405</b>
A. Mobilisation des expertises, mise en cohérence des objectifs.....	405
B. Maintenir l'ouverture .....	411
C. La biodiversité des uns et des autres.....	413
<b>III. La petite ceinture bien élevée.....</b>	<b>414</b>
A. Fonctionnement et populations .....	415
B. Circulation et canalisation .....	419
C. Activités dominantes et petits contournements .....	421
D. Une nature plus proche ? .....	424



Conclusion du chapitre 8 .....	426
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>431</b>
1. Bref retour sur la méthode .....	431
2. La biodiversité n'est pas la nature .....	432
3. De l'utilité du « vide » .....	436
4. Mise en écologie de la friche .....	439
<b>Bibliographie .....</b>	<b>447</b>
<b>Table des figures.....</b>	<b>485</b>
<b>Table des illustrations .....</b>	<b>489</b>
<b>Table des tableaux .....</b>	<b>493</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>495</b>

# Introduction générale

---

Les villes ont toujours compté des interstices, des recoins inutilisés, surplus de la construction ou terrains entre deux fonctions. Ces « restes » (Serfaty-Garzon 1991) sont des opportunités de renouvellement urbain, mais aussi des refuges pour une vie urbaine informelle. Depuis quelques années, une nouvelle fonction leur est attribuée. Les délaissés, les friches, qui échappaient pour un temps à la planification officielle, sont désormais des réservoirs de biodiversité, des éléments du maillage écologique. Le vert est doublement convoqué, car il doit aussi permettre aux citoyens de respirer, dans une ville durable appelée à se densifier.

À Paris, la petite ceinture, voie ferrée endormie depuis plusieurs décennies, s'est constituée en enjeu territorial du Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011), programme politique adopté en 2011. Depuis l'arrêt des trains dans les années 1990, l'infrastructure, officiellement interdite au public, est habitée, fréquentée, appropriée de mille manières par des habitants. Mais la friche est en voie de réintégrer l'ordre urbain. Schématisation de la trame, inventaires naturalistes, transformations en promenades et en jardins : la « reconquête »<sup>1</sup> du délaissé ferroviaire s'organise au nom de la nature et de l'écologie.

## 1. Mise en écologie de la ville et friches urbaines

Un profond changement de paradigme s'opère depuis quelques décennies dans les relations entre ville et nature, qui ne s'opposent plus. L'écologie et la biodiversité peuvent désormais être « urbaines » (Micoud 2000-2001).

### *De la nature hygiénique au vivant*

Sauvage ou cultivée, utilitaire ou ornementale, la nature a toujours été présente en milieu urbain, sous des formes et à des fins diverses, en fonction des époques. Pour Yves Luginbühl (1997), les héritages les plus prégnants datent des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La conception de la nature dans la ville s'est alors bâtie sur « deux courants de pensée à la fois parallèles et synergiques : l'esthétisme et l'hygiénisme » (*ibid.* : 36). L'idéologie hygiéniste<sup>2</sup>, qui s'est développée au XVIII<sup>e</sup> siècle et pleinement accomplie au XIX<sup>e</sup>, a marqué l'urbanisme des villes européennes. À Paris, c'est le Baron Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870, qui en a appliqué les principes à travers une planification devenue

---

<sup>1</sup> Terme notamment utilisé par l'actuelle maire de Paris, Anne Hidalgo.

<sup>2</sup> Système d'idées qui forme une doctrine, développé par les médecins au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les ingénieurs de la ville s'en sont emparés et ont mis en œuvre ses principes au XIX<sup>e</sup> (Barles 1999).

ensuite une référence en France et à l'étranger (Santini 2013). L'idée fondatrice de l'hygiénisme est de « restaurer le lien entre l'homme et la nature pour guérir les maux engendrés par la civilisation urbaine et industrielle » (Dubost & Lizet 2003 : 5). La ville est pensée comme « source de tous les maux » (*ibid.* : 15), qu'il faut compenser par « les bienfaits de la nature, l'eau, l'air, la lumière, le soleil... » (*ibid.* : 8). Mais il ne s'agit pas de n'importe quelle nature. L'animal est considéré comme une nuisance, « source de saleté et de désordre » (*ibid.* : 13). Le bétail et sa mort n'ont plus leur place dans les rues de Paris. Le végétal, notamment les arbres, est au contraire hygiénique, producteur d'oxygène et par conséquent favorable à la qualité de l'air (Barles 2011). Il s'agit donc de combattre « une “nature malsaine” (infestation, infection...) par une “nature saine” (aération, ensoleillement...) » (Blanc 1998 : 293). Le végétal sert aussi à embellir l'espace urbain, comme un véritable mobilier (Lizet 1989). Le modèle horticole domine dans les parcs et jardins publics jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Hérité d'une longue histoire des jardins à la française, il a intégré les idées hygiénistes du verdissement et correspond aux normes de propreté et d'ordre qui régissent les espaces urbains occidentaux (Jeudy 1991). À partir des années 1960, il s'appuie également sur les progrès techniques qui entraînent l'arrivée sur le marché des engrais, des désherbants et des pesticides (Menozzi 2007). Ce modèle « nous a familiarisé avec les jardinières aux couleurs vives, aux vastes pelouses tondues au pied des immeubles, aux squares plantés de végétaux bien ordonnées, dénués de mauvaises herbes » (Menozzi 2014a : 248). Dans les espaces publics et privés, les herbes spontanées sont éliminées à l'aide des désherbants. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la prise de conscience environnementale, l'idéologie du développement durable et l'émergence de l'idée de crise de la biodiversité vont bouleverser la façon d'envisager la nature urbaine.

La protection de la nature a longtemps concerné des milieux perçus comme ayant échappé au développement économique intensif, érigés en sanctuaires (Mougenot 2003). L'intérêt des scientifiques impliqués dans la conservation était presque exclusivement tourné vers les « éléments rares, vulnérables et les plus sauvages de la nature » (Godet 2010 : 295). Dans les années 1970, l'émergence de l'écologie du paysage<sup>3</sup> bouleverse ces conceptions. Là où les chercheurs s'intéressaient à l'équilibre et l'homogénéité, l'attention porte désormais sur « les évolutions dynamiques et sur l'hétérogénéité » (Mougenot 2003 : 14). Comme l'explique Catherine Mougenot (2003), ce déplacement a des implications cruciales :

« Cette nouvelle perspective marque le déplacement de l'attention à quelques espaces réservés, pris en charge par une catégorie d'acteurs spécialisés, c'est-à-dire des scientifiques, des naturalistes ou des gestionnaires publics, vers une conception de la nature, susceptible d'être gérée par tout le monde, où la totalité de l'espace peut ou doit être prise en compte » (*ibid.* : 14-15).

---

<sup>3</sup> Champ de recherche de l'écologie scientifique qui étudie les phénomènes écologiques à l'échelle du paysage, notamment les flux de matière et les déplacements d'espèces animales et végétales. L'apport le plus significatif est de considérer comme niveau d'organisation pertinent des unités spatiales qui dépendent plus ou moins étroitement des activités humaines (Lefevre & Barnaud 1988, Baudry 1988).

Une partie de la communauté scientifique a depuis attiré l'attention sur les enjeux de conservation des espèces communes, au titre de leur rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes, et parce qu'elles sont, elles aussi, touchées par le déclin. Pour Godet (2010), cette nature « ordinaire » est à la fois de l'ordre du « commun »<sup>4</sup>, qui est un aspect quantifiable, et de l'« habituel », ce qui renvoie à sa proximité avec l'homme (*ibid.*). « Prendre soin de la nature ordinaire » (Mougenot 2003), c'est aussi reconnaître une valeur scientifique, écologique et patrimoniale à une nature anthropisée, dans des espaces où doivent désormais être conciliés fonctionnements écosystémiques et activités humaines.

Les années 1990 sont marquées par l'émergence et la diffusion spectaculaire du concept de biodiversité, contraction de diversité biologique. Il désigne l'ensemble du monde vivant aux niveaux génétique, spécifique et écosystémique (Aubertin *et al.* 1998), ainsi que l'ensemble des interactions qui relient ces niveaux et leurs composantes. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'idée de conservation de la biodiversité l'emporte sur celle de protection de la nature, et la perspective gestionnaire se généralise. Le vivant doit désormais être géré par l'homme, qui s'appuiera pour cela sur la science écologique (Blandin 2009).

Ces nouvelles conceptions gagnent les villes, qui doivent elles aussi porter une attention nouvelle au vivant qu'elles abritent (Lizet & Dubost 2003). Alors qu'il se manifeste au milieu du XX<sup>e</sup> siècle dans les pays anglo-saxons, l'intérêt des écologues pour le milieu urbain ne se développe que dans les années 1990 en Europe centrale et latine (Clergeau 2007). L'attention pour ce qui est désormais désigné comme la « biodiversité urbaine » croise le projet de ville durable. Dans ce nouveau modèle, les villes doivent réduire leur empreinte environnementale et offrir un cadre plus vivable aux citoyens, afin de réfréner leurs envies de campagne et limiter l'étalement urbain (Emelianoff 2007). Ces objectifs impliquent d'accorder une place nouvelle à la nature dans les aires urbaines et de favoriser des espèces préférentiellement indigènes et sauvages, selon les critères naturalistes<sup>5</sup>. Mais la nature sauvage des villes n'est pas sans ambiguïté. Aux quatre coins de la planète, des espèces exogènes<sup>6</sup>, déplacées volontairement ou non par les hommes, se comportent en « invasives »<sup>7</sup> et « menacent » milieux, flore et faune « indigènes » (Fall & Matthey 2011, Claeys & Sirost 2010). Or, ces espèces d'origine exotique représentent une part importante de la biodiversité urbaine (Daniel *et al.* 2011), ce qui pose un problème épistémologique à la science écologique (Saint-Laurent 2000).

---

<sup>4</sup> Ce terme de « commun » entre en résonance avec la signification actuelle de l'idée de commun comme patrimoine collectif à sauvegarder.

<sup>5</sup> Les plantes locales, ou indigènes, c'est-à-dire originaires de la région où elles se trouvent, sont considérées comme les plus fonctionnelles dans les écosystèmes, car les mieux adaptées aux conditions climatiques régionales et aux besoins de la faune locale. Ces espèces ont aussi une valeur patrimoniale (Frileux 2007).

<sup>6</sup> Les espèces exogènes, dites aussi exotiques, sont des espèces introduites, volontairement ou non, dans des aires géographiques dont elles ne sont pas originaires.

<sup>7</sup> Une espèce invasive est une espèce animale ou végétale, d'origine exotique, qui prolifère dans des milieux au détriment des espèces locales (Claeys & Sirost 2010).

Ce changement de paradigme a fait évoluer les méthodes urbaines d'action sur le végétal. Depuis les années 1980, la gestion dite différenciée s'est progressivement généralisée. Elle consiste à raisonner l'entretien de la végétation en fonction des espaces et de leurs usages, en favorisant des méthodes plus respectueuses de l'environnement (Aggéri 2010). Les collectivités abandonnent peu à peu l'usage des produits phytosanitaires. Ces changements de pratiques provoquent le retour progressif des herbes folles et des petites bêtes (Lizet *et al.* 1999b, Menozzi 2007, Micoud 2010), qui constituent désormais un patrimoine naturel. Ces transformations ne laissent pas les habitants indifférents (Long & Tonini 2012, Menozzi 2007), car la présence de la mauvaise herbe défie les normes dominantes. Les modalités d'une cohabitation nouvelle avec des espèces sauvages se construisent. Les gestionnaires et concepteurs d'espaces, comme les jardiniers et les paysagistes, ont dû adapter leurs cultures professionnelles à ces nouvelles exigences (*ibid.*, Aggéri 2010, Dubost 2010, Ernwein 2015, Lizet 2010). En adéquation avec les principes de l'écologie du paysage, les territoires, y compris urbains, doivent intégrer des « trames vertes et bleues » (TVB) pour permettre aux espèces de se déplacer et aux populations de se maintenir et se développer (Clergeau 2007, Clergeau & Blanc 2013). Parallèlement, le désir de nature des citoyens s'exprime de manière forte (Kalaora 2001, Bourdeau-Lepage & Vidal 2013). Certains cultivent activement leur environnement (Torre & Bourdeau-Lepage 2013, Baudry *et al.* 2014, Demailly 2014, Menozzi 2014b, Reynaud-Desmet 2012), d'autres participent au grand projet de recensement du vivant via les sciences participatives. Ces programmes visent à récolter des données sur la faune et la flore à grande échelle, grâce à la participation de volontaires bénévoles (Legrand 2013, Bonney *et al.* 2009, Gosselin *et al.* 2010).

Ces nouvelles perspectives entraînent une « écologisation » des politiques publiques (Mormont 2013) et la construction d'outils institutionnels et réglementaires à tous les niveaux de l'action publique (Boy 2010, Clergeau 2007). Les documents d'urbanisme se verdissent (Calenge 2003), les municipalités se dotent de politiques locales et celles qui en ont les moyens tentent d'évaluer leur patrimoine naturel (Medhi *et al.* 2012). C'est notamment le cas de la Mairie de Paris, qui a voté son Plan biodiversité en 2011. Ses objectifs s'articulent autour de trois grands axes : « renforcer les continuités écologiques », « mieux intégrer la biodiversité dans le développement durable de Paris », « développer et fédérer la connaissance, porter les messages » (Mairie de Paris 2011 : 2). Ce programme se donne pour ambition de « changer le regard » (*ibid.* : 4) sur la nature en ville, chez les différents acteurs qui font et habitent le territoire parisien.

À travers la biodiversité et l'attention portée à une nature anthropisée, ce sont les limites entre nature et culture, opposition fondatrice de la pensée occidentale (Latour 1991, Descola 2002), qui sont remises en cause. L'opposition entre la ville et la campagne vacille, comme la définition de la ville elle-même, qui doit renouer avec la vie. La mise en œuvre d'une écologie urbaine modifie le statut des espaces de nature, qui doivent maintenant

participer au grand projet de biodiversité (Lizée *et al.* 2014). À ce titre, les friches représentent des territoires privilégiés pour l'accueil et le développement d'un vivant ordinaire et spontané.

### ***Les friches urbaines, terrains d'opportunités***

Ma recherche a pour objet central une friche. Pour l'urbaniste et ethnographe Stéphane Tonnelat (2003), ce type d'espace entre dans la catégorie des interstices urbains, les « espaces résiduels non bâtis de l'aménagement : terrains vacants, friches industrielles ou ferroviaires, délaissés de voirie et d'opération de rénovation urbaine » (*ibid.* : 135). L'auteur fait le choix du terme « interstice », car dépourvu de fonction officielle, celui-ci se définit par son entourage spatial et temporel, par rapport auquel il est un « vide entre » (*ibid.*). Mais bien d'autres mots et expressions sont utilisés pour le désigner : terrain vague, délaissé, espace libre, tiers espace, vacant... La production des interstices peut être liée à deux processus. Ce sont parfois des surplus spatiaux de l'aménagement, fragments inexploités entre les espaces fonctionnels et les infrastructures qui organisent la ville. Dans d'autres cas, ce sont des sites qui ont perdu leur usage antérieur et sont en attente d'assignation ou de réalisation d'une nouvelle fonction. Il en est ainsi de mon terrain de recherche. De surfaces très variables, ces lieux peuvent être abandonnés ou simplement inutilisés, entretenus ou non. Le terme de friche est aujourd'hui couramment utilisé dans les milieux de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement, mais il provient à l'origine du domaine agricole. Apparue au XIII<sup>e</sup> siècle, il désigne une « portion de terrain qu'on laisse au repos, sans cultures » (Raffestin 2012 : 166), afin que la terre puisse récupérer ses capacités productives. Plus tard, le terme a pris sa forme figurée et plutôt péjorative, de « ce qu'on laisse sans soin et inexploité » (*ibid.*).

Les friches urbaines et la mutabilité des espaces ont toujours fait partie de l'histoire et de l'évolution des villes (Ambrosino & Andres 2008, Rodrigues-Malta 2001). Mais après les Trente glorieuses, elles se sont multipliées en France au cours des années 1970 et 1980, au moment où « l'industrialisation a cessé d'être le moteur principal de la croissance démographique et spatiale des villes » (Andres 2006). La crise économique et la concurrence engendrée par la mondialisation ont entraîné la fermeture et le déplacement de nombreuses usines en périphérie ou à l'étranger (Andres & Grésillon 2011, Raffestin 2012). Du fait des progrès technologiques, une partie de l'industrie lourde a décliné et les systèmes productifs se sont transformés (Benali 2012). Les sites délaissés, qui supportent ou non des restes de bâti, sont globalement qualifiés de friches urbaines et différenciés selon la nature de leur activité passée : industrielle, ferroviaire, portuaire, administrative, etc. (Ambrosino & Andres 2008).

La littérature met en lumière un certain nombre de traits caractéristiques de ces délaissés. Qu'ils soient abandonnés ou dans un processus de transformation, leur état et leur statut sont de l'ordre du provisoire et de l'entre-deux (Ambrosino & Andres 2008). Ils

représentent la ville en négatif, l'arrière du décor (Barron 2014, Groth & Corijn 2005), des « paysages superflus » (Nielsen 2002). Instables et indéterminés, ce sont des espaces ouverts aux possibles (Lévesque 1999). Ainsi, ils sont propices à l'émergence de pratiques informelles, spontanées, non planifiées et provisoires. Ces activités peuvent être récréatives, artistiques, illégales ou même politiques (Bachimon 2014, Mariani & Barron 2014, Franck & Stevens 2007). Elles s'exercent en grande majorité sans autorisation et dépendent des caractéristiques physiques et matérielles des sites investis (Groth & Corijn 2005). La marginalisation spatiale et sociale leur vaut souvent une image extérieure négative, de lieux sales et dangereux (Andres 2006, Barron 2014), qu'on entoure souvent de palissades pour éviter la contagion (Bachimon 2014). Ces espaces échappent donc, au moins pour un temps, à l'ordre urbain dominant ou, dans la perspective de l'anthropologue Michel Agier (2015), en constituent les limites.

Depuis les années 1980, l'émergence de nouveaux enjeux urbains a modifié le regard et l'intérêt à leur égard. L'urbanisation extensive d'après-guerre a provoqué l'étalement de la construction pavillonnaire, qui a des effets néfastes au niveau environnemental, paysager et social (Merzaghi & Wyss 2009). Les chercheurs expliquent ce phénomène par une transformation des représentations de la ville, de la campagne et de leurs rapports (Mathieu 1990, 1996, Berque *et al.* 2006). Les zones périurbaines ont ainsi vu se développer la « ville-campagne » (Berque *et al.* 2006), extension urbaine mais caractérisée par un habitat proche du type rural, « riche en espace et proche de la nature » (Cavin 2011 : 271). Pour Augustin Berque (2002), ce mode d'habiter est destructeur tant au niveau environnemental que social. Il incarne une « désurbanité », par la dilapidation du capital social de la ville, constitué à la fois de biens matériels collectifs et des rapports sociaux qui fondent la ville. Il faut donc lutter contre la ville dispersée, jugée « insoutenable » (Berque *et al.* 2006). Les pays et villes d'Europe mettent alors en œuvre des politiques de « renouvellement », de « reconversion », de « régénération » urbaine. Toutes renvoient à l'injonction de « refaire la ville sur la ville », consacrée en France par la loi Solidarité et renouvellement urbain en 2000 (Rodrigues-Malta 2001). Les friches, souvent au cœur des villes, deviennent des opportunités pour ces opérations (Andres 2006). Merzaghi et Wyss (2009) écrivent que :

« Leur requalification à travers la réaffectation des infrastructures existantes ou par la réalisation de nouvelles constructions va dans le sens des objectifs de préservation d'espaces non-bâti à la périphérie des villes et de densification de l'environnement construit, en accord avec les principes de la ville compacte, modèle antinomique de celui qui a guidé les logiques de dissociation et d'étalement urbains » (*ibid.* : 2).

Dans les années 1990, la question de la durabilité émerge dans les milieux scientifiques, puis se diffuse à l'action publique : « durabilité et mutabilité trouvent convergence autour des actions de reconstruction de la ville sur la ville » (Andres & Bochet 2010 : 731). Les friches sont souvent réhabilitées pour des activités artistiques et culturelles, ce qui a donné

lieu à une littérature prolifique (voir par exemple Ambrosino & Andres 2008, Andres & Gresillon 2011, Lucchini 2012 ou Thorion 2005). Elles sont aussi privilégiées pour mettre en œuvre les principes d'un nouvel urbanisme, avec des quartiers dits durables ou « éco-quartiers » (Benali 2012, Emelianoff 2007, Bonard & Matthey 2010). Anciennes verrues urbaines, les friches deviennent des ressources à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les positionnements présentés ici sont aujourd'hui controversés. Des chercheurs nuancent l'incompatibilité entre ville dispersée et durabilité (Cavin 2011, Dumont & Hellier 2010, Frileux 2013) et l'injonction de la densification urbaine est discutée.

Par ailleurs, l'abandon de ces terrains, complet ou partiel, entraîne un phénomène de « naturalisation du lieu qui s'effectue par la reconquête végétale et animale » (Bachimon 2014 : 44), par un vivant sauvage, spontané (Lévesque 1999, Lizet 2010) et « ordinaire » (Mougenot 2003). Sa réhabilitation au titre de la biodiversité urbaine provoque un nouveau changement de regard sur les friches, rares terrains où une diversité d'espèces, notamment végétales (Lizet 1989, Muratet *et al.* 2007), peut librement s'installer. À ce titre, des auteurs soulignent le rôle majeur qu'elles jouent dans les écosystèmes urbains (Brun 2015, Clergeau 2008, Saint-Laurent 2000). Dans le Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011), les délaissés, friches et autres terrains vagues sont identifiés comme des réservoirs de biodiversité. Il est prévu d'en faire la cartographie pour les repérer et y appliquer un mode de gestion adaptée.

Un dernier enjeu mérite d'être souligné. Pour de nombreux auteurs, les interstices abritent une urbanité spontanée, qui devrait inspirer et renouveler la conception d'espaces publics en proie à des évolutions critiquées par de nombreux scientifiques de l'urbain. Les espaces publics sont « les lieux concrets de la ville qui sont ouverts à tous » (Dessouroux 2003 : 1) et qui doivent permettre « le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité » (Paquot 2009 : 3). Depuis peu, l'expression désigne aussi des lieux privés mais fréquentés par le public, comme les centres commerciaux ou les parcs de loisirs. Quel que soit leur statut juridique, chacun y est, au moins potentiellement, en contact avec l'altérité (*ibid.*) et se prêtent ainsi « à la libre rencontre des citoyens » (Dessouroux 2003 : 1). S'ils continuent à jouer ce rôle social, notamment dans certaines villes françaises (Ghorra-Gobin 2001) ou d'Amérique Latine (Low 2000), ils sont de plus en plus voués à la consommation, aux loisirs et au tourisme, ce qui exclut une partie des habitants du centre des grandes villes (Paquot 2009).

Les auteurs critiquent trois grandes tendances : l'homogénéisation, la privatisation et le contrôle accru. Certains chercheurs relient ces processus au fonctionnement de l'économie globale (Low & Lawrence-Zuniga 2003). La mondialisation entraîne la métropolisation<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Mouvement de concentration de populations, d'activités et de valeurs dans des ensembles urbains de grande taille. Le phénomène affecte les formes et les fonctions des villes, mais il va surtout de pair avec la concentration spatiale des fonctions stratégiques du nouveau système productif (lieux de commandement,



et la soumission des espaces à la logique capitaliste de la concurrence (Ghorra-Gobin 2001). Selon David Harvey (1989), le fonctionnement de la ville néolibérale transforme les stratégies des gouvernements locaux, qui s'apparentent à celles de managers et d'entrepreneurs. Les villes sont en compétition pour attirer les consommateurs et les nouveaux habitants. Les gouvernements locaux se préoccupent de moins en moins des besoins des citoyens et se concentrent sur la production d'espaces attractifs. Les urbanistes sont tout à l'écoute des marchés. Les partenariats entre public et privé deviennent centraux dans la planification, qui favorise les élites au détriment des citoyens ordinaires (*ibid.*). Cette compétition contribue à la standardisation et à l'homogénéisation des espaces (Low & Lawrence-Zuniga 2003), qui uniformisent les expériences et les identités urbaines (Zukin 1998). Les lieux publics doivent être lisses et esthétiques (Gravari-Barbas 1998), débarrassés de tout risque. La tendance est aussi à la privatisation qui, selon Dessouroux (2003), peut passer par le statut de propriété (la privatisation juridique), par une accessibilité restreinte ou sélective (très liée à des revendications sécuritaires) ou par une régulation de l'espace (formelle ou informelle). Ces phénomènes portent des risques de ségrégation et de fragmentation socio-spatiales (Gasnier 2006). Selon S. M. Low et N. Smith (2005), le contrôle de l'espace public est une stratégie centrale du libéralisme et passe par la restriction des usages, l'exclusion des groupes marginaux, la vidéosurveillance et l'interdiction de manifester. Si contrôler les lieux publics est un tel enjeu pour les élites, c'est parce qu'ils offrent la possibilité du rassemblement, de la contestation et de la participation démocratique (Low 2000). Gasnier (2006) précise que ces processus résultent de la fabrique urbanistique, mais aussi de la demande d'une partie des habitants.

Face à ces phénomènes, la spontanéité des usages qui émergent dans les interstices urbains trouve grâce aux yeux de nombreux géographes, urbanistes et architectes. Nombre d'entre eux se sont focalisés sur la manière dont des acteurs « informels », c'est-à-dire extérieurs à la planification officielle, peuvent l'influencer, voire provisoirement l'intégrer (voir par exemple Ambrosino & Andres 2008, Lucchini 2012, Thorion 2005). Mais cela concerne principalement des activités culturelles et artistiques, susceptibles d'éveiller l'intérêt d'acteurs institutionnels pour leur potentiel d'attractivité et de revitalisation de quartiers (Groth & Corijn 2005). Ces réhabilitations créent parfois des îlots déconnectés des quartiers où ils se trouvent (Andres 2006) et favorisent l'embourgeoisement (Andres & Grésillon 2011). D'autres auteurs s'intéressent aux appropriations qui relèvent du marginal, de l'interstitiel et du détournement, qui restent largement invisibles aux décideurs politiques et aux urbanistes planificateurs. Pourtant, cette urbanité spontanée serait utile à la pensée urbanistique pour réinventer la conception des espaces publics urbains (Mariani & Barron 2014, Groth & Corijn 2005, Lévesque 1999), voire tolérer l'existence de lieux vagues (Foster 2014). La réflexion n'est pas récente. Le texte de 1995 de l'architecte Ignasi de Solà-Morales, intitulé *Terrain vague*, a fait date. Il est un des premiers à avoir plaidé

---

d'innovation, accès aux réseaux de communication, attractivité et poids culturels). La centralité de ces ensembles est désormais mondiale (voir par exemple Bassand 2007).

pour la prise en compte de ces lieux étranges, qui existent en dehors des circuits officiels et productifs. Mentalement extérieur à la ville, physiquement à l'intérieur, ils représentent pour lui une critique de ce qui domine et une alternative possible.

Les friches urbaines sont des espaces sous tension, pris dans les injonctions de la ville durable et écologique, parfois « schizophréniques » (Consalès *et al.* 2012, Barthélémy *et al.* 2014). Comment concilier densification et conservation d'espaces vacants au cœur des villes ? Alors que la nature ordinaire qu'elles accueillent est réhabilitée, la vie sociale spontanée qu'elle rend possible reste obstinément invisible. À Paris, ville parmi les plus denses d'Europe, les grandes friches industrielles et ferroviaires sont progressivement réhabilitées, aménagées, construites, au travers de vastes opérations de rénovation urbaine. L'état se resserre sur les interstices du territoire parisien.

## 2. Cas d'étude et problématique

Le Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011) est le point de départ de ce travail. Il a été pris comme objet et les idées qu'il porte sur la nature et sur la ville ont été examinées. Il a aussi constitué un terrain, pour en comprendre les modalités de gouvernance et de socialisation. Le cœur de cette recherche repose sur la confrontation, à travers le cas de la petite ceinture ferroviaire (PC), l'une des plus vastes friches que compte encore Paris, entre la politique de biodiversité, grand projet institutionnel, et la vie quotidienne de petits tronçons de la PC, qui ont été privilégiés comme observatoires ethnographiques.

### *La petite ceinture et le Plan biodiversité*

Cette voie ferrée a été construite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à des fins militaires et logistiques, sur le pourtour de Paris le long des anciennes fortifications. Son histoire est liée à l'évolution des bordures de la capitale, marquées par de grandes transformations urbaines et économiques. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>, Parisiens et marchandises empruntent son parcours circulaire, à travers les quartiers les plus somptueux comme les plus industriels. Pendant plusieurs décennies, elle est un succès industriel et commercial, mais les années 1900 marquent le début de la construction du métropolitain, plus rapide et plus moderne, qui fait rapidement concurrence à la ligne de petite ceinture. Le transport voyageur prend fin sur la boucle en 1936. La voie est encore utilisée pour le fret, mais Paris se désindustrialise et l'activité faiblit tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. En 1993, alors que les trains sont déjà rares depuis plusieurs années, les exploitants ferment officiellement la ligne, à l'exception du tronçon ouest sur lequel circule le RER (Carrière 1992). Elle n'en est pas pour autant fermée à la circulation. La nuance est importante, puisque l'emprise relève toujours du Réseau ferré national et, à ce titre, est soumise à une réglementation spécifique, qui implique l'interdiction d'accès au public. Cependant, dès l'arrêt des trains,

des habitants, curieux, jeunes ou marginaux bravent l'interdit et pénètrent sur les rails en sommeil. Des sans-abris y installent des campements de fortune, les graffeurs en peignent les murs, les amateurs de lieux insolites s'y promènent (Bajolet 2002). Les habitants ne sont pas les seuls à coloniser le linéaire. Des espèces animales et végétales s'y installent en nombre. Très vite, des naturalistes et des écologistes communiquent, notamment par la presse, sur la présence biologique et les fonctions environnementales de la PC, qui se constitue progressivement en patrimoine naturel. Des discours sur la diversité biologique et les fonctions environnementales de la PC se construisent et se médiatisent (*ibid.*, GEPC 1996). Dans les années 2000, la municipalité parisienne négocie avec le propriétaire, Réseau ferré de France (RFF)<sup>9</sup>, la possibilité d'aménager certains terrains attenants et tronçons pour permettre de nouveaux usages, principalement des jardins associatifs et des espaces verts. Conclu en 2006, cet accord entraîne également la mise en place d'une gestion écologique et différenciée par des chantiers d'insertion.

Parallèlement, une nouvelle culture de la nature urbaine émerge à partir des années 1980 au sein de la Mairie de Paris. Avec la création du service Paris-Nature en 1985, elle est progressivement appréhendée sous un angle environnemental et écologique. La mission du service est une éducation à la nature présente sur le territoire parisien (Blanc 2000). Mais les savoirs font défaut, ce qui pousse les agents municipaux impliqués à produire ces connaissances, à réaliser des inventaires faunistiques et floristiques (Frison 1999), en intégrant les préoccupations de l'écologie urbaine. Les années 2000 et l'entrée des écologistes au gouvernement municipal marquent un tournant. En quelques années, un grand service dédié à l'écologie urbaine est créé : le Service d'écologie urbaine, devenu ensuite l'Agence d'écologie urbaine (AEU). Il est structuré autour des différentes problématiques environnementales, dont la biodiversité. Dans la lignée du Plan climat voté un an plus tôt, la Ville se munit d'un Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) et l'Observatoire parisien de la biodiversité (rattaché à l'Agence d'écologie urbaine) est mis en place pour le « piloter »<sup>10</sup>. Une des grandes actions prévues par le plan est de « requalifier la ceinture verte de Paris et ses ramifications » dont la petite ceinture est identifiée comme une des composantes majeures. Ses fonctions de « réservoir » et de « corridor écologique » (Mairie de Paris 2011 : 12) doivent être préservées et renforcées, tout en permettant l'installation de nouveaux usages. En tant que linéaire végétalisé, qui croise sur son parcours des espaces de nature (jardins et parcs publics, les deux grands bois à proximité) et d'autres corridors écologiques (la Seine, les canaux et les faisceaux

---

<sup>9</sup> La loi du 4 août 2014, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, met fin à la séparation née de la loi de 1997 entre le gestionnaire du réseau ferroviaire (Réseau ferré de France) et l'exploitant (SnCF). Le nouveau groupe créé, toujours sous le nom de SnCF, est désormais composé de deux établissements publics : le gestionnaire d'infrastructure SnCF Réseau (anciennement Réseau ferré de France) et l'exploitant SnCF Mobilités. Cependant, les dénominations utilisées dans ce travail resteront celles de RFF et SnCF, afin de ne pas compliquer inutilement le récit et de garder une cohérence par rapport à l'enquête de terrain menée au cours des années 2013 et 2014 (avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi).

<sup>10</sup> Pour l'organigramme de la DEVE et de l'AEU, voir annexe 1.

ferroviaires), la voie circulaire constitue un enjeu territorial majeur pour la biodiversité et la politique publique.

### ***Institutionnaliser la friche au titre de la nature***

Je propose de questionner les rapports à la friche ferroviaire et à la nature qu'elle abrite, du point de vue de ceux qui se l'approprient, qui la vivent et l'habitent, afin de les confronter au projet institutionnel de biodiversité. Cette problématique sera déclinée par rapport aux deux processus parallèles dont l'infrastructure fait l'objet ces dernières années : une appropriation spatiale et sociale spontanée, et une institutionnalisation.

Sur une majeure partie de son parcours (près de vingt kilomètres), la petite ceinture est une voie ferrée inutilisée et interdite d'accès, mais qui, comme de nombreux délaissés urbains (Mariani & Barron 2014, Groth & Corijn 2005, Lévesque 1999), est intensément fréquentée. Dans un article publié en 2014, Jennifer Foster nous donne un aperçu de la vie qu'accueillent les rails. Elle évoque un certain nombre de présences, dont la plus importante, celle de la jeunesse, et quelques « usages fertiles et vigoureux » (*ibid.* : 129) : la visite des catacombes, le graffiti, le jardinage, les événements musicaux... La petite ceinture a aussi ses résidents précaires, jeunes à la marge ou migrants pour la plupart. Pour l'auteur, l'emprise joue un rôle de refuge social et écologique. Comme le promeut la discipline ethnologique, c'est une compréhension de l'intérieur, et du point de vue des personnes qui le peuplent, que je propose de produire. Les rapports à l'espace de la friche, dont la nature est une composante, seront ici appréhendés sous l'angle de l'appropriation. Dans la définition qu'elle en donne, Perla Serfaty-Garzon (2003) souligne l'importance de la notion de propriété, mais qui est avant tout d'ordre moral et affectif, et qui se superpose ou non à la propriété juridique : « l'objectif de ce type de possession est précisément de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi » (*ibid.* : 27). S'approprier, c'est donc faire sien. Plus particulièrement appliqué à l'espace, Ripoll et Veschambre (2005) en souligne le caractère dynamique et le fait que cette problématique est propice à révéler les inégalités sociales et les rapports de pouvoir. Ils rappellent que l'appropriation de l'espace urbain par les habitants est ce qu'Henri Lefebvre considérait, en 1968, comme le socle de la réalisation d'un « droit à la ville » :

« Lefebvre dénonce tout ce qui aliène, dépossède les habitants de leur espace – éviction des classes populaires vers la périphérie, urbanisme autoritaire, privatisation de l'espace par les forces capitalistes... – et revendique le droit à la ville. Parler d'appropriation lui permet d'analyser les stratégies et les luttes pour l'espace (social) et sa production » (Ripoll & Veschambre 2004).

La friche est prise dans un autre processus, celui de l'institutionnalisation. Une institution est un fait collectif qui fait l'objet d'un accord entre individus à un moment donné. Elle se

constitue d'un ensemble de règles, mais aussi de pratiques et de représentations, qui influencent et contraignent les pratiques des individus. Les institutions prennent des formes diverses, « sous le visage de l'autorité politique, sous la forme de la contrainte légale ou encore sous celle de la croyance collective » (Fossier & Monnet 2009 : 8). Elles peuvent avoir une matérialité, comme les institutions politiques (*ibid.*). Au sens étymologique, l'institution renvoie plus précisément à « ce qui est institué », c'est-à-dire à une dynamique d'institutionnalisation, dont Tournay (2011) donne la définition générale de « processus tendant momentanément vers une plus grande stabilisation des pratiques et des normes » (*ibid.* : 3). Dans mon travail, la problématique de l'institutionnalisation de la petite ceinture renvoie à la stabilisation, la régulation, la normalisation. Ce phénomène s'opère au nom de la nature et prend principalement deux incarnations sur le terrain. Le premier est celui de la gestion écologique et différenciée mise en œuvre dans le cadre de chantiers d'insertion, que j'assimile à un processus d'institutionnalisation pour trois raisons : les chantiers d'insertion sont des dispositifs étatiques ; les équipes réalisent un entretien qui est plus largement une gestion de l'espace et assurent ainsi une forme de régulation ; le végétal est désormais soumis à une action régulière selon les normes édictées par la biologie de la conservation<sup>11</sup>. L'institutionnalisation se réalise aussi à travers des aménagements municipaux : des jardins partagés<sup>12</sup> et des espaces verts publics. Si Paris a été pionnière avec la création de la « Promenade plantée » (rebaptisée « Coulée verte René-Dumont »<sup>13</sup>) sur l'ancienne ligne Bastille-Vincennes, plusieurs grandes villes ont depuis transformé d'anciens sites industriels, dont des voies ferrées, en parcs urbains (Leavell 2012, Littke *et al.* 2015). Depuis 2005, deux anciens « embranchements »<sup>14</sup> de la petite ceinture sont devenus des espaces verts dans les XVII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements, et trois tronçons de voie sont devenus des promenades (XVI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>)<sup>15</sup>.

Les rapports à l'espace, et en particulier urbain, ont été théorisés par de nombreux auteurs (Raulin 2001). Je retiendrai deux grandes idées, différemment déclinées par les auteurs. L'espace urbain est produit à travers sa conception (ce qui comprend les idéologies, les savoirs et les techniques sur laquelle elle repose, comme les formes concrètes que les concepteurs lui octroient) et son usage (comme support de pratiques et de représentations chez les utilisateurs). Cette distinction est proche de celle de l'anthropologue S. M. Low

---

<sup>11</sup> La biologie de la conservation est un champ scientifique multidisciplinaire qui a émergé dans les années 1980, pour répondre aux enjeux de préservation des espèces et des écosystèmes. Elle mobilise à la fois des approches d'ingénierie écologique et les savoirs de disciplines académiques telles que l'écologie ou la taxonomie, afin de définir les interventions propres à freiner la perte de biodiversité (Primack *et al.* 2012).

<sup>12</sup> Les jardins partagés installés sur la voie ou des terrains attenants sont issus d'initiatives de la Ville ou de groupes d'habitants. Dans les deux cas, la Ville doit autoriser la création du jardin, passer un contrat avec une association gestionnaire qui signe une charte, aménager les lieux selon les normes du programme municipal Main verte (Baudry *et al.* 2014).

<sup>13</sup> Source: <http://equipement.paris.fr/coulee-verte-rene-dumont-ex-promenade-plantee-1772>, consulté le 01/05/2016.

<sup>14</sup> Un embranchement est une voie ferrée qui se greffe sur une voie principale, pour constituer une ligne secondaire ou desservir des installations particulières comme des usines, des entrepôts, etc.

<sup>15</sup> J'ai mené mon enquête de terrain au cours des années 2013 et 2014. Depuis, un nouveau tronçon a été ouvert au public dans le XIII<sup>e</sup> en 2016.

(2000) dans sa réflexion sur la spatialisation de la culture. Elle nomme « production sociale » l'ensemble des processus dont résulte la création physique de l'environnement bâti. Sa transformation, à travers les relations sociales, les images et les usages quotidiens, relève de la « construction sociale » de l'espace. Dans son ouvrage sur *La production de l'espace*, Henri Lefebvre (1974) distingue quant à lui deux dimensions qui découlent de l'expérience spatiale des individus : le *perçu* (perception quotidienne par les habitants) et le *vécu* (images et symboles dont l'espace fait l'objet). Ainsi, l'espace (conçu et vécu) et les rapports qui lui sont attachés, sont toujours à la fois matériels et idéels, support de pratiques, d'actions et objet d'images, de discours (Low & Lawrence-Zuniga 2003). Ces questions sont traversées par celle du pouvoir. Pour Low (2000), les urbanistes professionnels et les élites politiques négocient les images futures de la ville, qui sont rarement cohérentes avec les expériences quotidiennes des habitants et des travailleurs. Lefebvre (1974) affirme que l'espace *conçu* opère une mise en ordre des comportements :

« L'espace commande aux corps ; il prescrit ou proscrie des gestes, des trajets et parcours. Il est produit dans ce sens ; c'est son sens et sa finalité. La lecture n'est que l'envers un peu gratuit, à l'échelle individuelle, et la récompense un peu superflue d'une obéissance en elle-même aveugle, spontanée, *vécue* » (*ibid.* : 168).

L'étude des modalités de ces rapports devra permettre de faire émerger les significations de la petite ceinture en tant que lieu, c'est-à-dire de portion d'espace dans lequel des humains investissent du sens et auquel ils s'attachent d'une quelconque manière (nommer en est une) (Creswell 2004).

Mes questionnements autour des rapports à la friche et à sa nature se déclineront selon les deux processus précédemment décrits. Sur ses portions non aménagées, et alors qu'elle est instituée en haut lieu de biodiversité, que signifie fréquenter la voie ferrée interdite pour les gens qui la peuplent ? Qu'y a-t-il de commun entre eux, existe-t-il des ruptures ? Ces significations passent-elles par la nature ? Si non, par quoi passent-elles ? Si oui, cette nature fait-elle sens en tant que biodiversité ?

Dans le processus de mise en écologie de la petite ceinture, comment la friche et le végétal sont-ils jardinés et transformés ? Quels sont les rapports à l'espace et au vivant qui émergent à travers la gestion écologique et sur les sites aménagés, qui mettent à l'honneur la nature ordinaire du délaissé ? Quelles significations sont produites ? Quelles dynamiques sous-jacentes accompagnent l'institutionnalisation sous la bannière de la biodiversité ?

Le cas d'étude devra apporter une connaissance de l'intérieur d'un vaste délaissé urbain. Le processus de mise en écologie de la ville et de la friche urbaine y sera questionné, ses conséquences spatiales et sociales, du point de vue des humains comme des autres êtres vivants. Il s'agit de saisir l'écart, la tension entre la pratique sociale de la friche et la

politique publique de nature, entre le délaissé, marge sociale et spatiale, et sa normalisation au titre de la biodiversité.

### ***Champs de recherche et positionnement***

Mon travail s’ancre dans le champ d’une anthropologie des rapports entre les citoyens et la nature, elle-même inscrite dans l’anthropologie de l’environnement, qui se propose d’étudier les interactions entre les hommes et les milieux dans lesquels ils vivent. Une grande partie des auteurs qui s’en réclament seront mobilisés dans le texte, et particulièrement dans le premier chapitre consacré à une histoire de la nature urbaine, de la ville pré-haussmannienne jusqu’à la ville durable. Ces objets m’ont amenée à m’appuyer également sur de nombreux travaux en sociologie, en géographie et en urbanisme. Quelques travaux de chercheurs français portent sur les rapports des citoyens aux plantes spontanées qui s’installent dans l’espace public depuis l’avènement de la gestion différenciée (Menozzi 2007, Menozzi *et al.* 2011, Long & Tonini 2012, Marco *et al.* 2014). Ces rapports ont aussi été explorés dans les parcs et jardins, dont la conception et la gestion ont aussi évolué avec les préoccupations pour la biodiversité (voir par exemple Donadieu 1998a, Legrand 2015, Long & Tonini 2012). Mais, à ma connaissance, aucune étude n’existe sur les relations au vivant sur une friche urbaine dans le contexte français.

Ma démarche relève également de l’ethnologie urbaine, dans une perspective proche de celle de Colette Pétonnet (2012a). Dans son texte intitulé *De l’archaïsme (ibid.)*, elle avance que l’objet de l’ethnologie urbaine est certainement ce qui subsiste d’ « archaïque » dans les villes modernes, à savoir l’échelle des rapports sociaux à laquelle les hommes interagissent et forment des groupes :

« C’est ce qui maintiendrait au fond des sociétés contemporaines une échelle humaine des rapports interpersonnels, des micro-groupes communautaires, des milieux développant des styles particuliers de partage et de commensalité. [...] Ainsi donc cet archaïsme qui n’est autre, condition nécessaire et suffisante, que l’oralité des rapports directs, prend une valeur universelle et offre à l’ethnologie actuelle un rôle non plus épisodique ou intermittent, mais fondamental et permanent. Dans cet esprit, l’ethnologie a le devoir de mettre au jour tout ce qui subsiste, résiste, ou ressurgit d’un ordre ancien, puisque son but, toujours d’actualité, était de “dégager les formules d’équilibre des groupes humains” (Leroi-gourhan) » (*ibid.* : 231).

Ainsi, l’ethnologie doit s’intéresser à ce qui se passe « derrière les portes closes des immeubles », dans les « lieux ouverts » ou encore :

« Aux confins des villes, dans les friches industrielles et les zones portuaires, sur les franges du littoral, dans les creux et les versants abandonnés, des habitats “non

ordinaires” et ordinairement peuplés, toujours et partout soumis à l’opprobre ou à la destruction, sous divers prétextes, mais en réalité pour délit d’archaïsme non stipulé » (*ibid.* : 232).

Pour bâtir une anthropologie de la ville, l’anthropologue Michel Agier (2015) propose de privilégier ces marges, limites du monde urbain. En tant qu’entité, la ville est un objet insaisissable pour l’enquête ethnographique. À travers ses choix, l’anthropologue la saisit par l’expérience de ceux qui la vivent et l’habitent. Loin de tout présupposé ou définition préalable, la ville se donne alors à voir et à comprendre de l’intérieur, à travers des situations. Dès lors, l’interrogation ne porte plus sur ce qu’*est* la ville, mais sur ce qui *fait* la ville, dans une perspective de mouvement, de processus. Ainsi, l’anthropologie *dans* la ville fonde une anthropologie *de* la ville. Se demander ce qui fait la ville amène nécessairement à s’interroger sur ce qui fait frontière et mène ainsi à ses marges et ses limites.

« Non pas la marge comme fait *a priori* social, géographique ou culturel, mais comme position épistémologique et politique : saisir la marge de ce qui existe – et existe sous l’apparence officielle et affirmée de l’achevé, de l’établi, de l’ordonné, central et dominant – permet de percevoir la dialectique du vide et du plein, et de décrire ce qui, à partir de presque rien, *fait ville* » (*ibid.* : 27).

Identifier en quoi ce qu’on observe fait frontière, instruit sur la ville elle-même, car la limite est limite nécessairement par rapport à, en relation :

« Aux frontières de l’achevé, de l’établi, de l’ordonné, du centre et du dominant, se trouvent le précaire, l’instable, le désordre, la périphérie et le dominé. On postule ici une relation permanente, dynamique et éventuellement conflictuelle entre ces deux réalités, et non pas des mondes séparés ou, plus encore, des ontologies qui empêcheraient toute transformation de l’une par le contact avec l’autre » (*ibid.* : 30).

Et ce n’est pas un hasard si ces confins abritent souvent des mondes précaires. On peut facilement faire l’hypothèse que la friche de la petite ceinture, en tant qu’espace qui échappe temporairement à l’ordre urbain dominant, constitue un monde à la frontière. Sa pratique et ses significations chez ceux qui l’habitent se construisent probablement en relation avec la ville autour et pourrait éclairer en retour ce qui la caractérise.

Ainsi, une anthropologie des mondes modernes, résolument ancrée dans une démarche ethnographique, doit consister en une « lecture de l’envers » (Terrolle 2004 : 155) de nos villes et de nos sociétés, et dévoiler ce que dissimulent les représentations et les discours dominants. Pour Colette Pétonnet (1996), cette idée justifie d’accorder le primat à



l'expérience et au terrain, et de ne jamais privilégier la parole par rapport au geste. L'ethnographie est un projet théorique, qui s'interroge sur les manières dont les gens vivent et survivent, dans « une dialectique entre expérience et structure » (Willis 2011 : 68) et en s'appuyant sur « des relations sociales qui sont ancrées dans des contextes réels » (*ibid.* : 75). Elle est un moyen de révéler ce qui résiste, ce qui s'invente au niveau le plus élémentaire des groupes humains, les « productions de sens “par en bas” » (*ibid.* : 82), dans les lieux où « ronronne à bas bruit, l'éternel génie humain » (Pétonnet 2012a : 236). Dans un monde qui se commercialise et s'uniformise, l'ethnographie devient un « devoir », une « attitude de salut public » (*ibid.*: 230). C'est dans une telle perspective que j'ai tenté d'inscrire ce travail.

### 3. Méthodologie générale

Ma méthodologie devait répondre à plusieurs grands objectifs. Mon étude devait intégrer les attentes des partenaires de la thèse CIFRE<sup>16</sup>, au sein de l'Agence d'écologie urbaine de la Mairie de Paris. Le statut de doctorante salariée posait évidemment des questions de posture. Les multiples terrains à mener et les échelles à considérer, pour une thèse à produire en trois ans, ont aussi requis des stratégies adaptées. Je poserai ici les jalons méthodologiques de mon approche. Des développements et des précisions seront ensuite apportés tout au long du texte.

#### *Les conditions de la CIFRE*

Un contrat CIFRE permet à toute entreprise de droit public d'embaucher un doctorant dans le cadre d'une collaboration avec un laboratoire public. Le dispositif est soutenu par une subvention du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Avant mon intégration au projet, ma directrice de thèse avait rencontré les partenaires potentiels au sein de la Direction des espaces verts et de l'environnement<sup>17</sup> (DEVE) de la Mairie de Paris, pour leur proposer une thèse en anthropologie autour du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011). Au sein de la DEVE, qui regroupait 3750 agents en 2014 (Mairie de Paris 2014), l'Agence d'écologie urbaine (AEU)<sup>18</sup> (environ une centaine d'agents) est en charge des questions environnementales et de la stratégie de développement durable de la Ville. Elle est constituée de différentes entités dont l'Observatoire parisien de la biodiversité ; son responsable est aussi le pilote du Plan biodiversité et le référent scientifique de cette thèse<sup>19</sup>. La directrice de la DEVE, le directeur de l'AEU et le responsable du Plan

---

<sup>16</sup> Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

<sup>17</sup> Pour l'organigramme des services administratifs de la Ville et de la DEVE, voir annexe 1.

<sup>18</sup> *Idem.*

<sup>19</sup> Biologiste et éthologue de formation, spécialiste des milieux aquatiques, Philippe Jacob est entré à la Ville en tant qu'éco-éducateur en 1989. En 1992, il devient responsable de l'animation au service Paris-Nature, à la tête d'une équipe de 90 éco-éducateurs. Il est ensuite chef du Pôle biodiversité à partir de 2005, au sein

biodiversité se montrèrent intéressés par le projet et exprimèrent leurs attentes. Le doctorant devrait surtout veiller à enquêter auprès d'une diversité d'acteurs sociaux, notamment en interne à la Ville et à la DEVE. L'étude allait aussi contribuer à la réflexion de la municipalité sur l'avenir du délaissé ferroviaire et sur les « leviers » efficaces pour sensibiliser les « acteurs » aux questions de biodiversité urbaine. Dans le langage interne à l'AEU, le terme d'acteurs désignait avant tout des individuels et des collectifs du monde professionnel et urbain (bailleurs sociaux, gestionnaires d'espaces verts non municipaux, associations, architectes et urbanistes...), différenciés du grand public. Les réflexions du service portaient sur les stratégies à mener pour les associer et les faire activement participer au projet d'une ville plus écologique. Après l'acceptation de la thèse par la Direction en charge des CIFRE, j'intégrai pour trois ans l'équipe de l'Observatoire parisien de la biodiversité. Elle se compose d'un chef, de trois agents permanents et accueille chaque année des stagiaires, des apprentis et pour la deuxième fois une doctorante en CIFRE<sup>20</sup>. En étroite collaboration avec les autres services de l'Agence d'écologie urbaine, l'équipe met en œuvre le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011).

L'ethnologie (ou l'anthropologie sociale) se propose de comprendre les groupes sociaux en menant des enquêtes de terrain en immersion et en ayant notamment recours à l'observation participante (Copans 2008). Pratiquée initialement dans des sociétés lointaines et « exotiques », elle s'est progressivement intéressée à nos propres sociétés. Les questions du dedans et du dehors, du proche et du lointain, sont donc inhérentes à la discipline et plus encore lorsqu'elle s'exerce « chez soi ». Elles se posent évidemment en des termes particuliers dans le cas d'une thèse CIFRE, ou plus généralement de la recherche salariée, qui place le chercheur dans des rapports de subordination au sein d'organisations qui ont des intérêts directs dans les connaissances produites et sont parfois, comme dans mon cas, l'objet de l'étude<sup>21</sup>. Le chercheur peut être pris dans des injonctions contradictoires, entre des mondes régis par des règles différentes, et être tenté de favoriser son intérêt de salarié à court terme (Perrin-Joly 2010). Ces difficultés se posent surtout pour les doctorants CIFRE en charge de tâches opérationnelles ou impliqués dans des démarches de recherche-action (Foli & Dulaurans 2013, Hellec 2014). En ce qui me concerne, l'intégralité de mon temps de travail était consacrée à ma thèse. Pour autant, au sein de l'institution qui m'employait, j'étais à la fois observatrice et pleinement actrice.

Expliciter la place que j'occupais dans ce système est une étape nécessaire. Selon l'anthropologue Gérard Althabe (1990), dans toute enquête ethnologique de terrain, le

---

du nouveau Service de l'écologie urbaine. Dès 2008, il participe à la construction du Plan biodiversité. Il est aujourd'hui pilote de ce plan et responsable de l'Observatoire parisien de la biodiversité.

<sup>20</sup> La première effectuait une thèse en géographie sur la contribution des jardins non municipaux à la trame verte parisienne.

<sup>21</sup> J'ai présenté mes réflexions sur ces questions lors du colloque « La recherche en funambule : établir une approche critique tout en étant engagé par et dans son terrain. Le cas des thèses CIFRE en sciences humaines et sociales », à l'Université Rennes 2 les 3 et 4 septembre 2015. Ma présentation était intitulée « L'ethnologue au service du pouvoir : quelle posture face à l'antinomie ? ».

chercheur est « produit » en « acteur du jeu social indigène », placé dès son arrivée « dans un réseau d’alliances et d’oppositions » (*ibid.* : 128). Comprendre les processus à l’œuvre révèle la manière dont le groupe s’articule avec l’extérieur, promeut un « autre » en acteur et l’utilise dans des jeux sociaux. Ma propre position d’actrice était à la fois liée à mon statut contractuel, et construit par les personnes aux côtés desquelles je travaillais. Mon statut de salariée, intégrée au sein d’une hiérarchie, impliquait certaines obligations : présence deux jours par semaine dans les bureaux de l’équipe, participation à certaines réunions et aux événements organisés par la structure, présentations régulières, en interne, des résultats en cours. J’étais également actrice à travers mon étude elle-même, qui répondait à des intérêts stratégiques de la municipalité et des services en charge des questions de nature. L’enquête menée dans ces services s’apparente peut-être aussi à ce que Pascal Dibie (2008) décrit comme une « ethnologie d’intervention », qui vise à « provoquer la discussion », à forcer les personnes « à revisiter activement leur monde » et « à réinsuffler de l’imaginaire » (*ibid.* : 250-251) dans la machine institutionnelle. Mon statut était aussi produit par mes « collègues », les agents que je côtoyais chaque semaine, qui m’ont octroyé une place à part liée à mon activité de recherche. Au sein de l’équipe, elle me distinguait des autres. J’étais la seule à la pratiquer et elle me positionnait explicitement en observatrice. Si le groupe m’a assigné cette place, c’est notamment parce que ces personnes sont familières du monde et de l’exercice de la recherche. De formation universitaire pour certains, ils participent d’une organisation, l’Agence d’écologie urbaine, dont le rôle prospectif les amène à travailler en étroite relation avec des chercheurs. Dans le contexte de crise environnementale, cette collaboration reflète les rapports renouvelés entre sciences et société, entre sciences et pouvoir (Callon *et al.* 2001).

Mes supérieurs hiérarchiques, quant à eux, utilisaient la recherche en train de se faire. À leur demande, j’écrivais quelques lignes dans des documents internes ou présentais mes résultats oralement<sup>22</sup>. Ainsi, ils valorisaient en interne une approche anthropologique assez inédite dans ces services, dans lesquels les études relèvent généralement des sciences naturelles, de l’ingénieur ou encore des sciences politiques et de la géographie. À l’inverse, mes supérieurs s’opposèrent une fois à une communication proposée de ma propre initiative. En 2014, peu après le début de la nouvelle mandature municipale, des décisions politiques sur le devenir de la petite ceinture étaient imminentes. Après plus d’un an et demi de contrat, je disposais d’une matière ethnographique conséquente et de premières analyses. Motivée par le souci que soit prise en compte la vie sociale existante dans cet espace, je proposai à mes supérieurs de communiquer auprès des décideurs (le haut de la hiérarchie des services techniques et les élus). Ils refusèrent sur l’argument que mon étude n’était certainement pas assez aboutie. Un responsable m’expliqua plus tard, à demi-mots,

---

<sup>22</sup> En trois ans, j’ai réalisé six exposés de durées variables. Le public se composait d’agents de l’Agence d’écologie urbaine ou plus largement de la Direction des espaces verts et de l’environnement. Il me fut aussi demandé une présentation de quelques minutes pour un comité de pilotage d’une étude sur les services écologiques de la petite ceinture (2014-2015). Différents représentants de la Mairie de Paris et de Réseau ferré de France y étaient présents.

qu'ils craignaient que d'autres « récupèrent » mon travail. Cet évènement fut révélateur des jeux de pouvoir entre l'administration, les élus et cet organisme hybride qu'est l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)<sup>23</sup>, dont la proximité avec le politique est vécue comme une concurrence dans certains services municipaux.

Le manque de recul menace tout enquêteur qui passe un long moment sur le même terrain. Dans le cadre d'une « ethnologie du contemporain », plus que de distance, Yves Delaporte (1987) parle de distanciation, entendue comme une attitude intellectuelle. Mais comment la mettre en œuvre en étant engagée de cette manière dans mon terrain ? À un moment donné, l'ethnologue s'extrait complètement du milieu qu'il étudie (même s'il est proche géographiquement). Or, chaque étape de la recherche fut vécue dans la proximité avec les agents de l'Observatoire parisien de la biodiversité et une partie de ceux de l'Agence d'écologie urbaine<sup>24</sup>. Le processus de distanciation a reposé sur la construction d'un « dehors » conscientisé et délimité. La distanciation devenait effective grâce à des allers et retours constants entre le dedans et le dehors. De quoi fut constitué ce dehors ? Au sein même de l'Observatoire et en dehors de tout moment de réunion ou d'échanges avec mes collègues, mon bureau pouvait devenir un espace du dehors. Dans cet espace de travail qui m'était réservé, je pouvais aménager le temps de la réflexivité. Par un retour à l'écrit sur mon carnet de terrain et la description ethnographique de situations vécues à l'intérieur, je me plaçais un moment en dehors. Ce dehors se constituait aussi d'une autre sphère, où j'avais la chance de pouvoir m'immerger de manière régulière. Chaque semaine, je passai plusieurs jours à mon laboratoire de recherche, au Jardin des plantes d'abord, puis au Musée de l'Homme après sa réouverture, où chaque doctorant dispose d'un espace de travail personnel. Ces moments étaient précieux pour prendre du recul (Perrin-Joly 2010), mais aussi pour relâcher, sortir de l'auto-surveillance et de l'attention constante sur ce qui m'entourait. Un dernier facteur, propre à ma recherche, favorisait la mise à distance de mon institution d'appartenance : mon enquête sur la petite ceinture. Menés en parallèle, la distance entre ces deux terrains d'enquête était considérable. D'un côté, la puissante machine institutionnelle se caractérisait par des discours et des relations sociales extrêmement normés, formels et hiérarchisés. De l'autre, la friche était un univers de la marge, où régnaient l'informel, le spontané et la transgression. La distance entre ces mondes sociaux permettait, en dépit de leur proximité géographique, d'opérer un détour ethnographique et ainsi d'avoir un « regard éloigné » (Lévi-Strauss 1983) sur ce qui était le plus proche de moi, le lointain éclairant le proche et vice versa. Rappelons enfin que le

---

<sup>23</sup> L'APUR est une association à but non lucratif qui regroupe la Ville et le Département de Paris, ainsi que plusieurs grands acteurs du territoire francilien (la Région Île-de-France, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, la Ratp, la Caisse d'allocations familiales de Paris, Paris métropole et l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont). Créé en 1967 par le Conseil de Paris, elle a pour missions d'analyser les évolutions urbaines et sociétales à travers des études et des réflexions prospectives pour contribuer à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, et plus largement aux orientations de la politique parisienne. L'influence de cet organisme sur l'orientation de la politique urbaine est apparue comme importante lors de l'enquête.

<sup>24</sup> Seuls les derniers mois de rédaction, en dehors du temps de contrat de la CIFRE, ont été vécus en dehors de la sphère institutionnelle.

recours à l'ethnographie est des plus utiles. La description systématique et méthodique des situations sociales rend possible une déconstruction du réel par l'objectivation, et donc une mise en perspective.

Une dernière question se pose quant à la possibilité de produire des savoirs critiques alors que le doctorant est engagé d'une manière contractuelle et hiérarchique dans son terrain. Et ce d'autant plus, comme l'affirme Jean-François Gossiaux (1992), que l'ethnologie est nécessairement subversive, parce qu'elle remet en cause l'ordre établi et ses principes. La recherche salariée doit permettre l'élaboration d'une pensée critique, ce qui fut le cas pour cette thèse. Le rôle « tampon » joué par mon supérieur (également responsable scientifique de la CIFRE) entre la recherche en cours et l'environnement institutionnel, rythmé par des temps différents de ceux de la recherche (Perrin-Joly 2010), a certainement favorisé mon autonomie. De plus, j'ignore si des craintes existaient sur l'issue de ma recherche, mais je n'en ai perçues aucune.

### ***Les terrains***

Comme pour tout terrain ethnologique, l'enquête a nécessité un bricolage méthodologique (De Sardan 1995). L'exercice est en effet un perpétuel recommencement, car pour être correctement mené il doit être adapté aux particularités de chaque terrain (Terrolle 2012).

Pour sa partie institutionnelle, l'enquête portait sur la culture de la biodiversité que la Ville de Paris élabore, avec l'Observatoire parisien de la biodiversité au centre du processus. J'enquêtais aussi en interne sur la petite ceinture, sur laquelle différents services municipaux sont engagés au titre des aménagements réalisés, ou futurs. Ainsi, mes supérieurs et mes collègues étaient aussi des acteurs de mon terrain d'étude. De plus, l'institution possède des mécanismes internes de contrôle et elle est traversée, comme l'entreprise, par des jeux de pouvoir auquel le chercheur n'échappe pas (Flamant 2005). Enquêter a donc nécessité une explicitation et un jeu sur ma posture, d'une situation à l'autre, d'un interlocuteur à l'autre.

La plupart des conditions de l'observation participante, qui consiste en un séjour long dans le milieu étudié, au plus près des personnes et en interaction permanente avec elles (De Sardan 1995), étaient réunies. L'administration municipale est une entité vaste et se compose d'une multitude de sous-unités, des intérieurs à l'intérieur, entre lesquelles se nouent des alliances et des rivalités, auxquelles j'ai dû m'adapter. Les situations observées étaient surtout des réunions. En fonction de leur objet, mon implication variait de la pure observation à la participation la plus directe, en passant par des comportements intermédiaires, ou en alternant au cours d'une même réunion. Les moments de restitutions étaient intéressants pour comprendre les enjeux de la recherche du point de vue des agents municipaux concernés et analyser mes propres stratégies face aux attentes institutionnelles. Ma position instituée de chercheuse « à l'intérieur » légitimait un accès à des réunions

portant sur la petite ceinture, dans lesquelles j'étais conviée au titre d'observatrice. Ainsi, je profitais du fait qu'une présence silencieuse et une prise de notes frénétique ne dénotaient pas avec l'attitude qu'on attendait de moi. Mais cet accès avait ses limites et les comprendre fut instructif quant au fonctionnement de l'organisation et au poids politique des différents enjeux. J'ai par exemple été associée au processus de pilotage d'une étude sur les services écologiques de la PC, cofinancée par la Ville de Paris et Réseau ferré de France. Je figurais dans la *mailing list* du comité, j'étais invitée aux réunions et recevais les écrits au fur et à mesure de la progression de l'étude. Par ailleurs, un processus de discussions et de négociations autour de l'avenir de la friche était en cours, impliquant les strates hiérarchiques les plus hautes de la Ville et de RFF. En dépit de l'intérêt qu'aurait eu son suivi pour mon étude, qui rappelons-le est en partie financée par la municipalité elle-même, je n'ai pas été sollicitée pour y participer et n'aurais même pas été en mesure de demander à l'être, car je prenais connaissance des événements et des décisions après coup et de manière floue. En fonction de la sensibilité politique des enjeux, j'étais soit associée, soit ignorée par le système (ce qui me permettait de prendre la mesure de l'enjeu). Plus généralement, malgré l'accès privilégié aux situations et à l'information qu'offrait ma position interne, elles venaient rarement à moi de manière automatique. Le fait d'être placée à un niveau hiérarchique relativement bas et de n'être en charge d'aucune tâche opérationnelle était, de ce point de vue, parfois défavorable. Cela dit, les mécanismes à l'œuvre ont révélé l'efficacité de l'institution municipale en termes de contrôle de l'information et de centralisation du pouvoir décisionnel. Mon enquête de terrain fut l'occasion de les expérimenter.

Le second type de situations d'enquête au sein de l'administration était les interactions, des entretiens jusqu'aux échanges les plus informels. J'adaptai ma posture en fonction de la position de l'interlocuteur au sein de l'organisation municipale. Elle regroupe un tel nombre d'agents, d'entités et de strates hiérarchiques que je me suis trouvée face à des agents si éloignés que nous aurions pu appartenir à deux organisations différentes. L'appartenance contractuelle à l'administration offre, de manière incontestable, un accès à des personnes et des informations qu'il aurait été impossible d'obtenir autrement. Mais dans un univers où l'identité se décline à la fois par le nom et le service, le rattachement à l'Observatoire parisien de la biodiversité allait de pair avec une étiquette naturaliste et m'inscrivait d'emblée dans des jeux internes qu'il m'a fallu décrypter. Vis-à-vis des autres services administratifs, l'Agence d'écologie urbaine a un rôle d'expertise et de prescription. Lorsque mes interlocuteurs occupaient une position éloignée dans le système, et alors que je venais précisément discuter avec eux d'écologie, tous ou presque se sentaient obligés de prévenir tout faux pas en avouant leur ignorance dans le domaine. Afin de rééquilibrer les échanges, j'insistais sur la nature de mes recherches et mon manque total de compétence naturaliste. À l'inverse, les liens professionnels au sein de l'Agence sont tissés par un ensemble de valeurs et de convictions partagées autour des questions environnementales. Les sujets sont techniques et administratifs, mais revêtent également une dimension un peu militante, et les agents sont liés par le sentiment de mener un combat

commun. Avec ces personnes, l'appartenance mutuelle à ce service favorisait l'établissement d'une confiance entre l'enquêteur et ses informateurs.

Avec mes collègues les plus proches, au sein de l'Observatoire, ma position était plus complexe. Ils étaient tout à la fois des personnes auprès desquelles j'enquêtais, avec lesquels je discutais de mon sujet et à qui je soumettais des interprétations, et avec lesquels je partageais un quotidien professionnel, ce qui induit la construction de liens. Cette intrication entre professionnel et personnel dans la relation aux enquêtés est somme toute courante sur le terrain, c'est même ce qui fait son « inconfort » (De la Soudière 1988). Pour le gérer, le maintien d'une ambiguïté dans la relation est souvent nécessaire (Cefaï & Amiraux 2002), mais impossible à tenir dans mon cas. Maintenir un flou sur mes interrogations, ma démarche et mes positionnements aurait été une stratégie intenable. Pour Gérard Althabe (1990), l'enquêteur produit et reproduit de la distance avec les acteurs qu'il étudie à travers les activités qui lui sont propres : les entretiens, les observations et toutes les manières de tirer profit du partage d'un même quotidien. Je tentais d'abord d'être tout à la fois en chaque circonstance : effectuer une présentation orale aux cadres de l'Agence d'écologie urbaine et m'observer en train de le faire, échanger avec une collègue sur la politique de biodiversité tout en interrogeant les représentations de la nature de cette professionnelle. En réalité, seule l'alternance des postures s'est révélée tenable tant au niveau méthodologique que personnel, d'un moment à l'autre, d'un espace à l'autre, du dedans au dehors. J'étais tour à tour l'ethnologue qui observait, la collègue qui discutait, la chercheuse qui restituait.

Mes préoccupations méthodologiques étaient tout autres pour la partie la plus centrale de mon enquête, celle que j'ai menée sur la friche de la petite ceinture. Tout l'enjeu était de saisir la diversité des situations sur le linéaire, sans avoir les moyens temporels ou méthodologiques d'une monographie. Cette diversité était spatiale et matérielle. L'infrastructure, linéaire et plane, sillonne à travers la topographie de la ville et, pour ne pas gêner la circulation, elle est dépourvue de tout passage à niveaux. Elle présente ainsi différentes configurations, en tunnel ou à l'air libre, en remblai ou en déblai<sup>25</sup>. Nous l'avons vu, le linéaire se découpe aussi depuis quelques années entre tronçons inutilisés, et quelques secteurs aménagés ouverts au public. Cette diversité géographique se conjugue à une diversité sociale, liée à la sociologie contrastée des quartiers traversés par la boucle (Pinçon & Pinçon-Charlot 2008, Clerval 2010) et aux multiples investissements et présences d'un point à l'autre de l'emprise interdite, et entre emprise interdite et espaces verts publics. Une approche globale du système petite ceinture a été effectuée lors de la première année, suivi d'une ethnographie de ce que j'ai appelé des « lieux-objets » le long du linéaire, choisis à la fois par rapport à ma problématique et par rapport à leurs propres caractéristiques (configuration, acteurs en présence et type d'appropriation). Parce qu'elles

---

<sup>25</sup> En remblai, un travail de terrassement a été effectué pour élever la plateforme ferroviaire au-dessus du niveau de la voie publique. En déblai, les rails se trouvent, au contraire, au fond de tranchées.

sont éclairantes sur le monde social de la friche, ces constructions méthodologiques feront l'objet d'un développement dans un chapitre dédié.

L'investissement de ces divers terrains a dû être raisonné. La mise en œuvre du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) devait initialement constituer un terrain à part entière. Or, elle s'est révélée reposer sur des réseaux complexes et se déployer de manière tentaculaire. Les actions menées se traduisent par de multiples collaborations, en interne à la Ville et en externe, ponctuelles ou de plus longue durée. En interne, elle s'appuie sur un réseau de personnes (les pilotes d'action) qui sont des relais à l'intérieur des différentes Directions de l'administration municipale, au sein desquels ils organisent des groupes de travail autour des actions du Plan dont ils sont responsables. Une enquête exhaustive aurait été impossible. Pour éclairer les enjeux qu'il porte, j'ai choisi de privilégier l'étude du texte et du système de gouvernance de cette politique. Sur la petite ceinture, certains sites ont fait l'objet d'une enquête approfondie, d'autres ont été investis de manière moins systématique, dans l'objectif d'une mise en perspective. Dans tous les cas, l'ethnographie a toujours été au cœur de mon approche.

## **4. Logique du plan**

Les formes actuelles de la nature urbaine, les représentations et pratiques qui s'y rapportent et les projets dont elle est investie, résultent de constructions idéologiques, culturelles, techniques et scientifiques. Ces constructions sont faites d'héritages et d'idées nouvelles. Une mise en perspective historique est donc nécessaire. Le premier chapitre de cette thèse retrace les transformations des modèles de nature en ville depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, en articulant le cas parisien aux évolutions plus globales. Deux systèmes d'idées sont particulièrement explorés, car identifiés comme fondateurs : l'urbanisme haussmannien et l'hygiénisme (XIX<sup>e</sup>) d'une part, et l'écologie et la biodiversité urbaines, au sein du projet plus large de ville durable (fin du XX<sup>e</sup> siècle) d'autre part. J'en présente le contenu idéologique, ainsi que leur traduction concrète dans les espaces et les paysages urbains. Cette histoire de la fabrique publique de nature sera complétée par celle des pratiques citadines. La dernière section du chapitre rend compte de la construction d'une culture de la biodiversité au sein de la Mairie de Paris. La genèse des services municipaux dédiés à ce sujet est retracée. Le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) et sa gouvernance sont analysés. L'objectif est d'éclairer les idées de nature véhiculées par cette politique publique, et la manière dont elles sont projetées sur un territoire à enjeux pour cette politique : la petite ceinture ferroviaire.

Le second chapitre est consacré à l'histoire du chemin de fer de ceinture, terrain principal de cette recherche. Trois grandes périodes sont décrites. Pour chacune, les significations sociales de la voie et la manière dont elle est liée aux rapports entre les citadins et la nature



sont mises en lumière. La première période est celle de l'exploitation ferroviaire, du succès industriel et commercial jusqu'à son obsolescence dans les années 1980. En 1993, la ligne est officiellement fermée. Une nouvelle vie émerge sur les rails, investis par des marginaux, des curieux, des graffeurs, des associations qui font de la conservation de la voie leur cheval de bataille. Une nature spontanée colonise l'emprise et les premiers discours autour de sa valeur écologique et patrimoniale s'élaborent. Les aménagements réalisés par la Ville sur le linéaire sont des espaces verts, jardins publics et « sentiers-natures ». Progressivement, le statut public de la petite ceinture glisse de l'infrastructure ferroviaire à l'espace de nature. La fin du chapitre est consacrée à une présentation de la voie ferrée aujourd'hui, du système institutionnel qui la régit jusqu'à sa diversité paysagère.

Le troisième chapitre se focalise sur l'histoire plus récente de la voie, celle d'un territoire en transition. La Ville de Paris œuvre à la construction de son nouveau statut de trame verte et participe directement à la production de connaissances sur le vivant des rails et leur fonctionnalité en tant que corridor écologique. La campagne des élections municipales de 2014 a été l'occasion pour les candidats de tous bords de s'emparer du sujet pour proposer leur vision de la future petite ceinture, constituée en vitrine de la ville durable et créative. Une concertation publique sur le devenir de la voie circulaire a été organisée début 2013. L'évènement fut un moment privilégié pour recueillir le discours des différents acteurs mobilisés : la Ville, le propriétaire de la voie, l'Atelier parisien d'urbanisme, les habitants, les associations. L'analyse porte sur les représentations et les projections, diffusées et confrontées lors de ce débat public.

En guise d'entrée en matière avant une immersion dans le monde de la friche, la méthodologie de l'enquête menée sur la petite ceinture est développée dans un quatrième chapitre. Les modalités d'investissement du terrain sont explicitées, à travers une première approche globale, suivie de l'ethnographie d'une série de petits lieux et tronçons le long du linéaire. Cette enquête m'a placée face à des difficultés d'ordre à la fois personnel et méthodologique. Entrer et fréquenter le délaissé interdit m'a confrontée à mon propre rapport à la transgression et aux appréhensions qu'inspirent les espaces marginaux. L'analyse de ces pensées et ressentis est utile pour éclairer les images sociales que génèrent ces lieux. Les difficultés méthodologiques étaient quant à elles liées aux caractéristiques du terrain. Le point de départ de l'enquête n'était pas un groupe social mais un lieu, investi par des populations diverses, qui en font un usage largement éphémère, le temps d'une promenade, d'un pique-nique ou d'un graff. Aucune statistique n'existe sur cette fréquentation informelle. Je présente la façon dont j'ai adapté ma méthode à ces spécificités, en m'appuyant sur la littérature et en décrivant les procédés ethnographiques et relationnels développés.

Le chapitre suivant est consacré au monde de la friche, sur les secteurs encore non aménagés et officiellement interdits au public. Dans un premier temps, les tronçons et sites explorés pour l'enquête sont décrits du point de vue du paysage, des investissements dont

ils font l'objet et des présences identifiées. Un portrait des utilisateurs est dressé à grands traits et les rythmes de cette vie informelle sont décrits. Les rapports à l'espace de la friche sont ensuite exposés et examinés. Pour éclairer les significations sociales attachées à ce lieu chez ses utilisateurs, les concepts d'hétérotopie et de société disciplinaire de Michel Foucault (1984, 2011) sont notamment mobilisés. Ce lieu est signifiant avant tout en tant qu'ailleurs, qu'espace « autre » par rapport à des espaces publics anonymes et surveillés. Les multiples activités auxquels les visiteurs d'un jour ou du quotidien s'adonnent sur le délaissé sont aussi présentées. En parallèle de pratiques conventionnelles comme la promenade ou le pique-nique, le délaissé remplit des fonctions sociales qui lui sont propres. La richesse des occupations reflète un « débridage » des corps et des esprits, qui se manifeste dans des imaginaires, des bricolages spectaculaires et de minuscules gestes.

Les pratiques et les idées de nature qui s'expriment sur la friche interdite sont ensuite analysées. Le vivant des rails est parfois pratiqué par la voie de la connaissance scientifique, à travers des processus de production et de transmission. Le lieu est aussi jardiné, par loisir ou militantisme. Le cas d'un jardin créé par un artiste-riverain et un guérillero jardinier est examiné. Dans un dernier temps, les significations que les utilisateurs associent à la nature de la friche sont décryptées. Leur analyse montre que le sens symbolique et social prime sur les fonctions écologiques.

Les deux derniers chapitres interrogent certaines dynamiques d'institutionnalisation par lesquelles se réalise la « mise en écologie » de la friche. Je m'intéresse dans un premier temps à la gestion différenciée réalisée par des associations d'insertion. Leurs pratiques et les préoccupations qui les sous-tendent dépassent le souci de soigner le vivant. L'entretien et les équipes participent d'une mise en ordre et d'une surveillance de l'espace. Les rapports au vivant des salariés en insertion, de culture populaire et en situation précaire, sont ensuite étudiés. Je me suis introduite auprès de ces groupes à l'occasion de leur engagement en 2013 dans un programme de sciences participatives du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)<sup>26</sup>. Loin de la culture scientifique, les salariés se sont diversement mobilisés. Certains ont été déstabilisés, d'autres ont développé leurs propres modalités d'observation de la nature. Au quotidien, le végétal le plus signifiant s'est révélé être celui que les travailleurs cultivent, à des fins pédagogiques de formation, dans leur potager.

L'institutionnalisation de la friche est ensuite saisie par la création d'espaces publics de nature, et le cas de la promenade du XV<sup>e</sup> arrondissement, inaugurée fin 2013. La mise à l'honneur de la nature du délaissé a été de pair avec la mobilisation de multiples expertises, dont les objectifs sanitaires, paysagers et écologiques ont été mis en cohérence. La pratique sociale et spatiale de la promenade est conditionnée par un aménagement qui favorise la circulation et la contemplation. L'effet est celui d'une « mise en vitrine » de la friche,

---

<sup>26</sup> Etablissement de recherche et de diffusion scientifique, au sein duquel a été réalisée cette thèse.

seulement transgressée par quelques cueilleurs qui lisent dans le végétal ordinaire la possibilité de rapports moins contraints.

# Chapitre 1 : De l'hygiénisme à la biodiversité

---

Les villes sont par définition des milieux anthropisés et artificialisés, où la présence d'espèces vivantes non-humaines résulte largement de choix humains (Clergeau et Hubert-Moy 2011). Les pratiques et représentations sociales qui les fondent portent l'héritage d'une histoire. Dans une ville occidentale et française comme Paris, plusieurs grandes périodes ont façonné notre culture actuelle de la nature urbaine. La première est celle du remaniement haussmannien sous la bannière hygiéniste au XIX<sup>e</sup> siècle, qui chasse une nature malsaine pour une nature propre et ordonnée. Au siècle suivant, cet héritage perdure et le modèle horticole qui en a intégré les principes domine, jusqu'à un nouveau changement de paradigme à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La crise environnementale amène à repenser la ville et la place accordée au vivant en milieu urbain.

Ce chapitre n'a pas l'ambition d'établir un véritable état de l'art sur la question de la nature en ville, sur laquelle les études se sont multipliées depuis quelques décennies dans de nombreuses disciplines. L'objectif est de comprendre l'évolution des formes et des pratiques de nature dans une grande ville française, en l'éclairant par des grandes périodes charnières. Autant que les sources le permettent, cette histoire devra être exposée tant du point de vue de ceux qui décident et fabriquent la ville, que de ceux qui l'habitent et la pratiquent.

Comment la nature a-t-elle successivement existé dans l'enceinte parisienne d'une époque à l'autre ? Quelles pratiques et significations sociales y sont associées ? Qu'est-ce qui se joue socialement et culturellement derrière les modèles dominants de nature ? Comment l'écologie a-t-elle progressivement fait son entrée à la Mairie de Paris ? Comment s'est mis en place le grand projet de mise en écologie de la ville ?

## I. Héritages

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris accueille la nature sous des formes diverses. Les grands travaux menés par le Baron Haussmann intègrent à l'urbanisme les principes hygiénistes développés par le corps médical. Un tri est alors opéré entre une nature malsaine à repousser et une nature bienfaisante, esthétique et apte à moraliser.

## A. La nature dans la ville pré-haussmannienne

Jusqu'au premier XIX<sup>e</sup> siècle, les espaces de nature sont distribués dans Paris selon un schéma complexe, qui ne répond pas à une logique d'ensemble. Ils prennent deux formes principales : des espaces productifs, potagers et vergers principalement, pour une consommation privée ou le commerce, et des jardins d'agrément dédiés à la promenade et longtemps réservés aux élites. L'animal, principalement utilitaire, est également omniprésent.

### *Végétal et animal utilitaires*

D'après Chantal Gaulin (1987), les premiers potagers parisiens ont été créés sur des marais asséchés au V<sup>e</sup> siècle. Les abbayes construites au fil des siècles jouent un rôle important dans le développement du maraîchage parisien, car les moines sont obligés de se nourrir de fruits et légumes. Le XVII<sup>e</sup> siècle est marqué par le fameux agronome La Quintinie, créateur du potager du roi, et de la pratique de la culture forcée<sup>27</sup> qui permet d'intensifier les productions. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup>, les maraîchers s'implantent sur les deux rives de la Seine et assurent l'approvisionnement de la capitale. La palette des plantes cultivées s'enrichit au gré des apports des voyageurs, des évolutions des goûts et des modes culinaires. Au milieu du XIX<sup>e</sup>, l'activité est à son apogée. On cultive « le chou, le chou-fleur, les salades, les melons, les courges, potirons et concombres, la tomate et l'aubergine, l'ail, l'oignon, la ciboule et la civette, betteraves, carottes, panais, radis, salsifis, épinard et oseille, fève et haricot, asperge, artichaut et cardon, cerfeuil, persil, estragon » (*ibid.* : 114). Vers 1845 (avant l'annexion des communes voisines), des estimations parlent de 1 378 hectares de terre de maraîchage intra-muros (soit une fois et demie le Bois de Boulogne actuel), divisées en 1 800 jardins.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la consommation de viande connaît un essor important, notamment dans les villes, qui connaissent une incroyable expansion démographique. Le bétail emprunte les étroites rues parisiennes pour rejoindre les marchés de bestiaux et les boucheries. Les activités comme l'abattage et le débitage sont souvent publiques (Watts 2004). Dans les appartements, les cours d'immeubles et les maisons, on élève lapins, chèvres, porcs... Alors que les flux de matières et de personnes sont de plus en plus importants au début du XIX<sup>e</sup>, les trajets courts au sein de la ville sont assurés par des transports à bras ou à traction animale, avec des ânes, des bœufs et surtout des chevaux (Barles 2000). Longtemps seul apanage des élites, ces animaux deviennent indispensables à toutes les activités économiques. À ce vaste bestiaire s'ajoutent les chats et les chiens, domestiques mais vagabonds, n'appartenant pas encore au foyer (Baldin 2014).

---

<sup>27</sup> La culture forcée est une méthode permettant de provoquer la floraison de bulbes avant le printemps.

## ***La nature d'agrément, pratiques élitistes et populaires***

Aux côtés des cultures alimentaires fleurissent des jardins d'agrément, dans les cours des hôtels particuliers et des palais gouvernementaux, qui « témoignent de l'art de vivre et du raffinement des élites urbaines » (Marès *et al.* 2014 : 15). Jusqu'à la fin de l'Ancien régime, ces espaces et ceux dédiés à la production maraîchère ont en commun d'être fermés et privatifs. La création d'espaces publics de nature se fera progressivement et sur plusieurs siècles. Ce sont d'abord les jardins royaux qui, au XVII<sup>e</sup>, ouvrent certains jours leurs portes au public. Au siècle suivant, des réserves de chasses royales (notamment les deux bois) et des terrains libres sont transformés en espace de promenade. La pratique est d'abord réservée à l'aristocratie. Pour Alain Montandon (1999), la promenade mondaine est un rituel social qui consiste à « aller voir – voir – se faire voir – être vu » (*ibid.* : 51) et où les manières d'être sont normées et codifiées. Des manuels de civilité y consacreront des chapitres entiers pendant plusieurs siècles. On s'y donne à voir, on affiche la liberté et l'oisiveté que permet sa condition. En arborant les derniers accessoires à la mode, on déambule au rythme de la conversation, au cours de laquelle s'échangent les nouvelles de la bonne société. À Paris ou ailleurs, la promenade se déroule dans des lieux privilégiés, où une nature esthétisée joue un rôle d'ornement et de refuge bienfaisant face aux contraintes de la vie urbaine. Le végétal est comme le décor d'un « salon à l'usage de la société polie » (*ibid.* : 52-53), tout en offrant un espace social plus ouvert et une étiquette plus souple.

L'usage des promenoirs s'élargit aux classes bourgeoises sous l'influence des nouveaux principes des Lumières. Ils deviennent des lieux pour « parvenir ». Pour Alain Montandon (1999), cette ouverture est « une conquête de la bourgeoisie sur l'aristocratie, [à travers laquelle] le repos après le travail apparaît comme un droit et une revanche sur l'oisiveté aristocratique » (*ibid.* : 61). La promenade devient un acte quotidien dans ces couches sociales, mais recouvre des valeurs et des modalités qui lui sont propres. Activité récréative, sage et familiale, elle est une occasion de mettre en scène les grandes valeurs bourgeoises. Elle correspond aussi à l'idéologie hygiéniste récente, car elle permet mouvement et aération. La circulation de l'air et le contact avec la nature font partie des impératifs à l'origine des nouveaux boulevards construits au XVIII<sup>e</sup> siècle. Des formes de ségrégation sociale perdurent jusqu'à la Révolution, de nombreux lieux de promenade sont interdits aux servantes, aux ouvriers et autres gens de petite condition (Beck 2009).

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris compte quatre grands jardins publics issus des anciens domaines royaux expropriés à la Révolution (Jardin des Tuileries, du Luxembourg, du Palais-Royal et ceux du Muséum, ancien Jardin du roi) et quelques promenades publiques (le Cours-la-Reine, les Champs-Élysées et les boulevards sur les anciennes enceintes). Les petits jardins d'agrément, comme les vergers et les potagers, sont aussi très nombreux dans le tissu urbain (Marès *et al.* 2014, Santini 2013).

Le peuple s'adonne aussi à ce loisir (Beck 2009). Sa pratique est longtemps dirigée vers l'extérieur de la ville, sur la zone ou dans la banlieue, pour des parties de campagne ou du divertissement dans les débits de boisson. Mais au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le peuple investit progressivement les grandes promenades urbaines et les jardins autrefois réservés aux élites : « le peuple, le dimanche, impose ainsi sa culture dans l'espace public, dont il était encore exclu partiellement avant la Révolution, lui attribuant un caractère festif » (*ibid.* : 177). Les élites déploient des stratégies spatiales et temporelles pour éviter le peuple et s'en distinguer.

Côté animal, les bêtes sauvages sont exposées dans les jardins zoologiques. Les ménageries ouvrent au public à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme au Jardin des Plantes après la Révolution. Ces lieux se multiplient ensuite au nom du progrès de la science, de l'acclimatation et de la domestication d'espèces, mais aussi pour la vulgarisation des connaissances et le divertissement des citadins. Ils hébergent des animaux exotiques, de préférence féroces et insolites, par souci de dépaysement. Le zoo permet d'apporter « dans l'univers urbain et périurbain les éléments d'une nature contrôlable » (Hodak 1999 : 158). Ce loisir, alliant promenade et découverte, est considéré comme sain par les classes dominantes (Baratay & Hardouin-Fugier 1998).

Je n'ai trouvé aucune source qui en faisait explicitement mention, mais on peut aisément supposer qu'à ces époques, flore et faune spontanées devaient être partout infiltrées.

## **B. Le vert au service de l'assainissement (XIX<sup>e</sup>)**

L'historienne des jardins Chiara Santini (2013) qualifie la période haussmannienne de « moment fondateur pour la prise en compte de la nature dans la planification urbaine » (*ibid.* : 213). Mais il s'agit d'un végétal conforme aux principes hygiénistes. L'animal et les cultures alimentaires sont repoussés hors de la ville.

### ***Le végétal comme équipement urbain hygiénique***

Dans le projet de renouvellement urbain dirigé par Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870, l'approche de la ville est pour la première fois globale et marque la pleine intégration des principes hygiénistes à l'urbanisme. Cette idéologie s'est développée au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le milieu médical. On explique alors la plupart des maladies par le milieu et la corruption de l'air. La ville, lieu d'une surmortalité, est alors pointée du doigt. Elle est considérée comme une sorte de marais, un milieu boueux, organique, lieu de putréfaction, où l'eau et l'air circulent peu. Il se développe une véritable hantise des mouches. La concentration animale et humaine est aussi dénoncée comme facteur d'insalubrité urbaine (Barles 2011). Pour la combattre, l'administration d'Haussmann décide la création de trois grands réseaux d'infrastructures pour assainir et moderniser la ville : la voirie, l'alimentation et l'évacuation des eaux, les espaces verts (Santini 2013).

Les espaces « verdoyants »<sup>28</sup> répondent à la fois aux soucis d'ordre social de Napoléon III et à des préoccupations hygiénistes. Contrairement à l'animal, le végétal est pensé comme un élément de salubrité dans la ville (Lizet 1989). Le nouveau Service des promenades et des plantations est entièrement dédié à la conception et à la gestion des espaces verts. Charles-Adolphe Alphand, ingénieur des Ponts et chaussées, en prend la tête et constitue une équipe qui réunit des ingénieurs, des architectes, des paysagistes et des jardiniers. Cette époque est aussi celle où les formations en horticulture et en agriculture se distinguent, avec la création de l'École nationale d'horticulture en 1873 et l'École du Breuil en 1867, qui forme encore aujourd'hui les jardiniers de la municipalité parisienne (Santini 2013).

L'équipe d'Alphand réalise ce que Marès *et al.* (2014) désigne comme un « système infrastructurel “vert” » (*ibid.* : 23), composé de grands espaces de nature, de squares, de places et de boulevards plantés. Au cours des dix-sept années de l'administration Haussmann, les réalisations sont considérables. Les deux bois sont remis au goût du jour, ainsi que plusieurs parcs. Deux nouveaux sont créés, dans les zones de la banlieue annexée encore populaires : Montsouris et les Buttes-Chaumont. De nombreux squares sont aménagés, répartis dans tous les arrondissements, îlots de nature dispersés dans la ville. Des alignements d'arbres sont plantés le long de toutes les artères principales, une ou deux rangées selon la largeur des voies (figure 1). Les boulevards constituent ainsi de longues promenades ouvertes. À cette époque, le Service des promenades décide des largeurs attribuées respectivement aux surfaces de voirie et aux surfaces destinées à la déambulation (trottoirs et terre-pleins), qui plus tard seront uniquement déterminées par les nécessités de la circulation automobile. Autrement dit, le service a « tous pouvoirs pour fixer les dimensions et les équipements favorables au bon développement du végétal et à l'agrément du citoyen » (Stefulesco 1993 : 240), ce qui en traduit l'importance sociale. Ces réalisations de grande envergure, dans lesquelles se rencontrent l'art de l'ingénieur et l'art du jardin, entraînent des travaux et des coûts considérables, et bouleversent le paysage parisien (*ibid.*, Picon 2010, Santini 2013).

La très riche palette végétale est exotique. Des milliers d'espèces originaires de contrées lointaines, cultivées dans les serres de Vincennes et de la Muette, sont destinées à faire rêver le citoyen, y compris celui qui ne peut pas voyager (*ibid.*). Aux côtés des jardins à la française, le pittoresque anglais se développe. Les courbes font leur apparition et les choix paysagers penchent vers des ambiances plus « naturelles » (Stefulesco 1993). Le Service d'Alphand gère également le mobilier dans les parcs et sur la voirie. Si chaque espace créé ou réaménagé a sa spécificité, le mobilier et les accessoires produits en série créent une cohérence d'ensemble, qui va marquer durablement l'identité parisienne. Pour Chiara Santini (2013), ces paysages mettent en scène l'ici et l'ailleurs : « si les plantes, les fleurs et les rochers le renvoient à des latitudes lointaines, le mobilier, les grilles et les éléments

---

<sup>28</sup> Expression du Baron Haussmann (Santini 2013).



d'éclairage le ramènent continuellement à un paysage dont l'identité est immédiatement saisie : c'est le Paris haussmannien » (*ibid.* : 224).

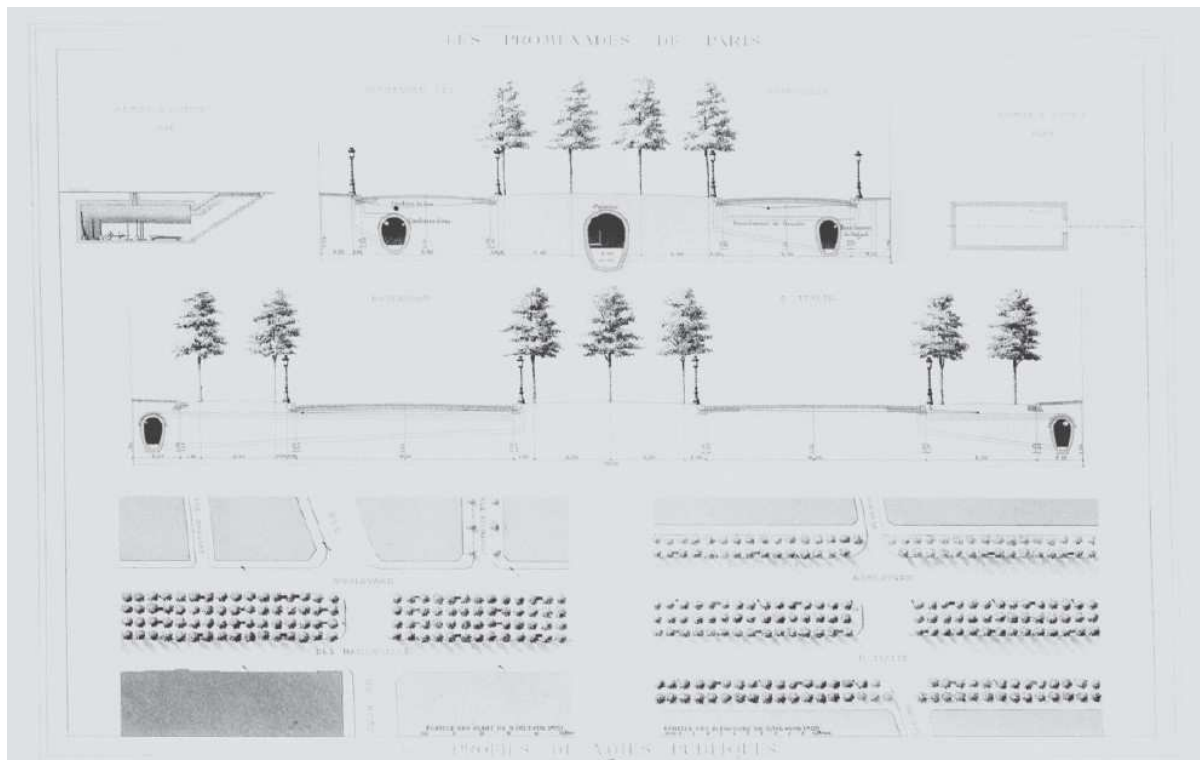


Figure 1 : Les alignements d'Alphand (1867).

Bernadette Lizet (1989) souligne la place particulière qu'occupe l'arbre. Le patrimoine arboré s'enrichit de 600 000 nouveaux spécimens cultivés dans des pépinières autour de Paris (Santini 2013). Les espèces sont choisies pour les couleurs et la résistance de leur feuillage. Marronniers, platanes, ailantes, ormes et érables composent la palette. Le long des boulevards, ils sont plantés dans des fosses, séparés par une distance millimétrée et entretenus selon une taille bien précise. Au même titre que les grilles de pied d'arbre, les bancs ou l'éclairage, l'arbre intègre la panoplie du mobilier urbain (Lizet 1989, figure 1). Si l'arbre libre des romantiques trouve sa place dans les parcs publics (Luginbühl 1997), la nature de ces lieux est minutieusement jardinée. Au moment de l'urbanisme haussmannien, le jardinier public se distingue du jardinier des propriétés rurales et affirme une identité professionnelle propre :

« La bêche, le râteau, le sécateur et le greffoir seront leurs instruments privilégiés et leur objectif sera la qualité des gazons, des parterres, des allées multipliant les tontes, l'effeuillage, l'éboutonnage, le pincement, la taille, le ratissage... » (Allain 1999 : 207).

L'embellissement et les plantations constituent un des attraits des villes et participent à leur renommée (Montandon 1999, Stefulesco 1993). Sous l'action du service d'Alphand, ils prennent une nouvelle dimension. Des savoir-faire techniques, opérationnels et

administratifs sont élaborés, un vocabulaire est inventé. Ils se diffusent à travers le monde, avec la nouvelle image de Paris (Santini 2013).

### ***Les visées moralisatrices***

La pratique de la promenade devient centrale dans les discours sur la moralisation du peuple. Haussmann lui-même témoigne des visées morales de Napoléon III, lorsqu'il invitait le Baron à multiplier les espaces plantés, « où les classes ouvrières pussent employer sagement une portion des heures de repos interrompant leur travail, et toutes les familles, riches et pauvres, trouver des emplacements salubres et sûrs pour les ébats de leurs enfants » (Haussmann 1890 : 226). Un long séjour à Londres a convaincu l'Empereur que ces « lieux de délassement et de récréation » pouvaient amener à une « amélioration graduelle des mœurs des classes laborieuses » (*ibid.* : 240). Selon Luisa Limido (2002), l'objectif est aussi que les travailleurs récupèrent de leur labeur à l'usine, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'industrie.

Des espaces de nature sont créés en périphérie urbaine à l'intention particulière des classes populaires. À Paris, les nouveaux parcs sont aménagés au cœur de quartiers où dominent les pauvres. Pour l'historien Robert Beck (2009), l'objectif est d'« octroyer à la promenade du peuple les valeurs de la bourgeoisie, lui enlever son caractère festif, exubérant, social et temporairement contestataire, transformer ce rassemblement de promeneurs populaires en un simple acte d'hygiène et de morale » (*ibid.* : 187). L'historien inscrit cette tendance dans une volonté plus large à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de contrôler les loisirs populaires. À la création des Buttes-Chaumont, il fut un temps question de réaliser un lieu de « récréation populaire capable de rivaliser avec les guinguettes des environs de Paris » (Picon 2010 : 47). Mais le parc n'a finalement accueilli aucun équipement particulier, si ce n'est un lieu de restauration dont les tarifs ne s'adressaient pas à une clientèle populaire. Pour l'historien Antoine Picon (2010), ce choix est imputable à la volonté d'intégrer ces quartiers et leurs populations à la culture urbaine dominante, et à une vision déshumanisée de la ville dans la pensée des ingénieurs, selon laquelle le parc est « une sorte de machine à produire de l'urbanité par le simple effet de la déambulation et des impressions qu'elle communique » (*ibid.* : 48).

### ***L'agriculture et l'animal repoussés hors des murs***

Suite à la révolution industrielle et au développement du chemin de fer, les maraîchers parisiens subissent la concurrence de produits extérieurs. Ils se spécialisent alors dans les produits les plus fragiles, qui souffriraient de trop longs transports, comme la fraise, le melon et la salade. Ces producteurs maraîchers, comme les horticulteurs, se maintiennent pendant les grands travaux grâce aux acheteurs bourgeois. Mais l'urbanisation va grignoter progressivement les parcelles, jusqu'à les contraindre de s'installer hors de la ville (Gaulin 1987).

Selon Chiara Santini (2013), l'agriculture n'a pas sa place dans le plan d'embellissement urbain conçu par l'administration Haussmann. Les espaces verts sont destinés au loisir et à la promenade, en aucun cas à la production. La nature y prend la forme d'un décor artificiel et technique, évoquant des paysages lointains. Selon l'historienne, les rapports entre la ville et la campagne sont alors été redéfinis, en opérant une coupure définitive entre lieux de production et lieux de consommation des produits agricoles :

« Désormais, deux natures et deux mondes s'opposent. D'un côté, il y a la ville, avec ses parcs pittoresques ornés d'essences rares et ses longues promenades où les arbres semblent pousser du ciment, droits et bien alignés. De l'autre côté, il y a la campagne : une campagne à la fois très proche et lointaine. Elle se caractérise par une autre nature : celle productive des champs et des grandes exploitations et celle, investie par la rêverie citadine de l'époque industrielle, des bois silencieux et des eaux ruisselantes où, le dimanche, s'animent guinguettes et cercles de canotiers » (*ibid.* : 218).

Cette coupure entre ville et campagne est devenue un des éléments de définition de la ville européenne. À partir de là, à Paris comme ailleurs, « les habitants des villes sont devenus des citadins » (Bonnin & Clavel 2010 : 582).

L'assainissement de la ville au cours du XIX<sup>e</sup> siècle repousse l'animal en dehors de la ville. Les autorités et les médecins critiquent vivement la concentration humaine et animale, qui présente des dangers pour la santé, la sécurité et la moralité de la population, notamment à cause de l'omniprésence de la mort (abattage et cadavres de bêtes). Certainement influencés par l'hygiénisme qui s'affirme, les habitants se plaignent de plus en plus des odeurs, des accidents dus à la circulation des bestiaux, des insectes attirés par les carcasses qui pourrissent... Ils ont également peur d'être agressés et contaminés. Pour Caroline Hodak (1999), c'est à cette période que naît « une aspiration citadine à observer et côtoyer des éléments naturels propres et inodores » (*ibid.* : 163). Au nom de l'ordre et de la salubrité, des politiques sont mises en place pour dissimuler les animaux dans la ville (Faure 1997). Dans les années 1810, l'abattage par des particuliers et la conduite du bétail sont interdits *intra-muros*, et cinq abattoirs publics sont créés pour les professionnels, regroupés quelques années plus tard sur le site de la Villette par Haussmann. Dans ces établissements, des « séparations physiques entre l'intérieur et l'extérieur, entre le sale et le propre » (Muller 2004 : 112) sont établies. La police sanitaire des animaux est constituée pour contrôler la qualité des viandes et des mesures sont prises pour discipliner les bouchers.

Parallèlement, l'animal de compagnie connaît un véritable essor, que l'historien Damien Baldin (2014) relie à la révolution de « l'intime » dans les sociétés occidentales. Une séparation forte s'opère entre espace public et espace privé, et les animaux de la maison se

distinguent progressivement des autres. Le phénomène touche rapidement des couches sociales diverses, l'animal inutile acquiert une place importante même au sein des foyers les plus pauvres.

L'hygiénisme dans l'espace public consiste donc à combattre une nature « malsaine » par une nature « saine » (Blanc 1998 : 293) et uniquement végétale. Les modèles horticoles développés à cette époque, entre art du jardin et principes hygiénistes, représentent l'héritage des services techniques actuels. Les principes d'ordre et de propreté tels qu'ils furent définis par l'hygiénisme fondent toujours nos représentations de la ville et des natures qu'elle doit accueillir.

### **C. Le verdissement au XX<sup>e</sup> siècle**

En matière de nature urbaine, le XX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans une continuité. Le végétal est convoqué dans différents modèles urbanistiques et la pratique du jardinage se démocratise.

#### ***Pratiques urbanistiques***

Le début du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par les projets de « systèmes de parcs » initiés par Frédéric Law Olmsted<sup>29</sup> aux Etats-Unis. Réalisés dans plusieurs grandes villes américaines, ils anticipent sur l'extension urbaine à travers la conservation d'espaces naturels extérieurs, au titre de « réserves de paysage ». À l'intérieur, tous les espaces « libres » sont aussi exploités et reliés par des « routes-promenade ». Successeur d'Alphand à la tête de ce qui est devenu en 1880 la Direction des parcs et jardins (Santini 2013), Jean-Claude Nicolas Forestier<sup>30</sup> (1908) imagine sur les mêmes principes un système de parcs à l'échelle régionale et publie son ouvrage fondateur *Grandes villes et systèmes de parcs* (Stefulesco 1993). Il construit une typologie des éléments constitutifs d'une trame verte avant l'heure et réfléchit aux relations entre ces éléments (Novarina 2003). Avec quelques autres figures de l'urbanisme au début du XX<sup>e</sup> siècle (Olmsted, Howard, Geddes), ils pensent la nature comme une clé de la restructuration de la ville. En précurseurs de l'écologie urbaine et du modèle de la ville durable, ils se représentent la ville comme un milieu de vie, qui s'articule « entre espace bâti et espace libre, espace productif et "régénérateur", tant pour l'écologie du milieu urbain que pour les citoyens » (Emelianoff 2000-2001 : 91). Par la suite, l'urbanisme fonctionnaliste, mu par la volonté de fabriquer la ville à partir d'un modèle scientifique, va réduire la présence du végétal à quelques paramètres physiques et quantitatifs (*ibid.*).

---

<sup>29</sup> Paysagiste américain de renom, qui a notamment réalisé Central Park à New York.

<sup>30</sup> Fonctionnaire de la Ville de Paris de 1887 à 1927, il a été conservateur des bois parisiens et a contribué à plusieurs aménagements de la capitale en succédant à Alphand au Service des promenades.

Avant-guerre, les principales réalisations parisiennes en matière d'espaces verts sont surtout liées aux expositions universelles (AAVP 2001) et à plusieurs réaménagements. Les quelques jardins créés sont principalement situés sur l'anneau des anciennes fortifications, pendant la première phase de leur réaménagement. D'un type nouveau, ils intègrent les pratiques sportives et récréatives. Après la Seconde guerre mondiale et jusqu'aux années 1980, les inaugurations de nouveaux jardins se font rares (APUR 2000a). À cette période, les différentes catégories d'espaces de nature tendent à se réduire à la catégorie générique d'espaces verts. On attribue l'invention de ce terme à l'urbaniste Eugène Hénard au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui calcule pour la première fois leur surface par habitant, mais il ne fait son entrée dans des documents officiels que dans les années 1960 (Medhi *et al.* 2012). La notion englobe indifféremment les parcs et jardins, les forêts, les espaces naturels, les bases de loisirs ou encore les jardins familiaux (Debié 1992). Après-guerre, les nouveaux espaces de nature ne sont pas forcément publics et se réduisent souvent aux surfaces résiduelles entourant les immeubles, seuls éléments véritablement pensés et dessinés (Novarina 2003). Le vert porte toujours les capacités de guérir les maux de la ville industrielle et prend principalement cette « forme de représentation idéalisée de la nature, extrêmement élaborée et efficace dans son pouvoir d'évocation » : la vaste étendue de gazon (Auricoste 2003 : 21).

Dans les années 1960, les progrès techniques et industriels entraînent d'importants changements dans la gestion de la nature en ville. Engrais, désherbants et pesticides font leur entrée sur le marché. Le matériel de tonte et d'arrosage se transforme (Menozzi 2014a). Ces nouveaux produits se mettent au service de la culture horticole dans les espaces privés et publics, et de l'élimination des désordres, incarnés notamment par la mauvaise herbe.

La profession de paysagiste se constitue dans cette période d'après-guerre. L'art des jardins se distingue à ce moment-là de l'activité des horticulteurs et des architectes. La profession émerge « à partir d'un débouché offert par la commande publique dans les années cinquante, le traitement des "espaces verts" dans les grands ensembles » (Dubost 1983 : 432). En élevant le niveau de formation, ils se différencient progressivement des horticulteurs et acquièrent un statut social plus élevé. Qu'ils exercent en libéral ou comme salariés, dans le privé ou dans le public, ils travaillent principalement dans le cadre de la commande publique. Leur compétence est à la fois technique et artistique. La polysémie de la notion de paysage leur a permis de diversifier leurs activités en s'adaptant à la demande, en travaillant sur les espaces d'« accompagnement » (de voies publiques, parkings, immeubles, etc.), les parcs et jardins, et des espaces plus vastes dans des opérations d'aménagement (*ibid.*). En quelques années, le modèle de la cité verte et aérée incarnée par les grands ensembles est disqualifié (ainsi que ses habitants), au profit de l'idéal pavillonnaire.

À Paris, Jacques Chirac<sup>31</sup> devient le premier maire élu de la capitale en 1977. Une nouvelle période de création de parcs et jardins commence, dont l'ampleur est inédite depuis Haussmann. En réponse aux critiques sur le manque d'espaces verts dans certains quartiers, ils sont majoritairement localisés à l'est et au sud-ouest (Debié 1992). Avec la décongestion du centre et la délocalisation d'industries depuis les années 1960, les nombreux terrains vacants permettent de créer 175 espaces verts (AAVP 2001), dont les grands parcs de la Villette, Bercy, Georges Brassens et André Citroën. L'urbanisme renoue avec l'idée de vastes espaces de nature, dans lesquels peuvent s'intégrer des équipements et des pratiques sociales et culturelles (APUR 2000a), pour en faire de véritables quartiers. Pour certains chercheurs, ces opérations ont favorisé la gentrification<sup>32</sup>, en remplaçant des « hauts lieux de la culture populaire et ouvrière par trois nouveaux quartiers où les bureaux et les complexes résidentiels de haut standing sont appelés à dominer » (Debié 1992 : 233). Une multitude de squares, des fontaines et des parterres fleuris, en particulier dans les quartiers périphériques, ont aussi vu le jour (AAVP 2001). Cette vague de verdissement coïncide aussi avec l'émergence des préoccupations pour l'environnement urbain en termes de cadre de vie et d'attractivité renouvelée des villes vertes. Elle s'inscrit dans un vaste programme « d'embellissement généralisé de l'espace public » qui s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui (Clerval & Fleury 2009). C'est aussi sous le mandat chiraquien qu'est créée la Direction des parcs, jardins et espaces verts (DPJEV, actuelle DEVE), qui gère désormais l'ensemble du végétal sur le territoire parisien (parcs et jardins, arbres d'alignement, cimetières...).

### ***Pratiques citadines : la démocratisation du jardinage urbain***

Le jardinage apparaît à Paris sous la forme de jardins ouvriers, au pied de l'enceinte de Thiers<sup>33</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle (Cabedoce 1991)<sup>34</sup>. S'ils ont tous disparu avec le réaménagement des anciens remparts<sup>35</sup>, revenir sur le quotidien dans ces modestes potagers met en lumière l'évolution des pratiques, des organisations et des valeurs qui structurent les collectifs de jardinage urbain. Ces petits lopins de terre sont destinés aux habitants des logements collectifs dans les zones urbaines. Mettre à disposition des parcelles aux plus démunis est une idée des philanthropes du XIX<sup>e</sup> siècle. En France, ils sont surtout développés par l'Abbé Lémire, fondateur de la Ligue du coin de terre et du foyer, et le

---

<sup>31</sup> Homme politique de droite, Jacques Chirac a été député de Corrèze à plusieurs reprises et maire de Paris de 1977 à 1995. Il assumera ensuite les charges de premier ministre, puis de président de la république entre 1995 et 2007.

<sup>32</sup> Le terme de gentrification a été forgé par des géographes anglo-saxons dans les années 1960-1970. Il est proche de l'idée d'embourgeoisement, mais en désigne une forme spécifique, qui advient dans des quartiers populaires et s'accompagne de transformations à la fois urbaines et sociales (Clerval 2013). Ces processus ont fait l'objet de très nombreux travaux, tant au niveau des phénomènes globaux auxquels ils sont liés (développement inégal lié au capitalisme, séparation des fonctions de commandement et de production des industries...), qu'au niveau des transformations qu'ils opèrent dans les quartiers.

<sup>33</sup> Dernière enceinte fortifiée entourant la capitale, construite sous les ordres du ministre Adolphe Thiers, dans les années 1840.

<sup>34</sup> Voir *infra*, p. 115.

<sup>35</sup> Des lotissements de jardins familiaux existent toujours autour d'anciens forts, autre composante du système de fortifications, qui se trouvent en périphérie.

patronat industriel. Le travail de la terre, sain et libérateur, est pensé comme un outil de lutte contre l'alcoolisme et la mauvaise hygiène alimentaire. Mais Françoise Dubost (1997) attribue moins leur important développement au succès de l'idéologie paternaliste qu'à des besoins réels des classes populaires, renforcés en période de guerres et de crises économiques. La culture des légumes domine dans les plates-bandes. Les jardinets sont soignés, l'ordre et la propreté règnent, les carrés cultivés sont tracés au cordeau. La culture populaire est manuelle, les petits aménagements bricolés témoignent du faire soi-même. Les parcelles répondent aussi au besoin de prendre l'air, d'avoir accès à un coin de campagne où partager des moments conviviaux (Dubost 1997). À côté des fêtes et des concours officiels qui y sont organisés, une sociabilité informelle forte se construit entre les jardiniers (Cabedoce 1996).

Françoise Dubost (1997) et Martine Bergues (2004) se sont intéressées aux jardins « ordinaires », c'est-à-dire populaires. Leurs analyses concernent l'habitat individuel, fortement développé au cours du XX<sup>e</sup> siècle et à l'origine d'un étalement urbain sans précédent, considéré comme néfaste d'un point de vue environnemental (Bailly & Bourdeau-Lepage 2011). La maison avec jardin est réservée à quelques privilégiés à Paris *intra-muros*, mais l'activité de jardinage est cependant modestement présente un peu partout : dans des pots et des jardinières, sur les balcons et les rebords de fenêtres, dans des jardins collectifs, en pieds d'immeubles ou dans des encoignures. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le jardinage change d'image sociale et n'est plus réservé aux classes populaires. Il devient un loisir du week-end apprécié par des couches sociales diversifiées. Le marché du secteur connaît d'ailleurs une expansion formidable depuis les années 1970 et 1980 (Frileux 2013). Les fonctions de l'activité évoluent aussi : la fonction alimentaire perdure, mais le jardinage est avant tout un loisir (Dubost 1997, 2011). Il est aussi un moyen privilégié d'embellir sa maison (ou son appartement). Pour fleurir son chez soi, on dépense plus à Paris qu'en province et les professions libérales investissent un budget deux fois plus important que les ouvriers. Selon Françoise Dubost (1997), cela ne s'explique pas uniquement par des différences de niveaux économiques :

« La dépense est bien souvent inversement proportionnelle au savoir-faire jardinier. Nul besoin d'acheter des plants pour qui s'y connaît en semis, en châssis, en repiquage. Pour le mobilier de jardin, la différence est plus grande encore. Les uns achètent tout fait, les autres fabriquent eux-mêmes cabanes à outils, tables ou bancs de jardin » (*ibid.* : 74).

L'agrément n'est plus l'apanage de la maison bourgeoise, il s'est joint à l'utilitaire autour des pavillons des quartiers populaires, devenant la norme de présentation de la maison.

Martine Bergues (2004) propose une typologie des manières de fleurir les jardins telles qu'elles ont évolué au XX<sup>e</sup> siècle. Dans le « jardin paysan », la fleur s'oppose à la mauvaise herbe. On entretient en luttant contre la friche et le sauvage, symbole de l'abandon et

porteur d'« une menace d'engloutissement, de disparition » (*ibid.* : 67). Les fleurs appartiennent au domaine du féminin, supports de sociabilité et d'échanges. Elles restent à la marge par rapport à l'exploitation agricole, mais sont « soumises à ses règles, le bricolage, le faire par soi-même, la bonne mesure, la vigueur » (*ibid.* : 71). Cette culture du « faire propre » et l'idée de saleté associée à certaines plantes qualifiées de « mauvaises herbes » ont fortement marqué nos représentations, rurales et urbaines, du végétal. Les représentations négatives de la friche et, plus généralement, notre peur de la nature (Terrasson 1988) pèsent dans nos relations à la vie sauvage, malgré le désir actuel de la réhabiliter.

Dans les années 1960, l'avènement de l'agriculture moderne et rationnelle fait évoluer le jardin, qui devient « fleuri » (Bergues 2004). Les plantes d'ornement prennent tout l'espace environnant la maison. Les goûts portent sur les annuelles aux couleurs éclatantes, avec une place centrale pour le rouge et le géranium *Pelargonium peltatum*, le « roi des balcons ». Si les plantes font encore l'objet de quelques échanges entre voisins et amis, l'achat dans les jardinerie et grandes surfaces est désormais le plus courant. La fleur joue toujours un rôle de présentation de soi et de dialogue entre membres du voisinage, mais la relation amicale entre les femmes et les plantes est devenue centrale. Ce modèle est toujours très présent et a longtemps été plébiscité par les concours de jardins fleuris, avec lesquels le « fleurissement contre désordre et saleté, [...] en quantité et en couleur » (Bergues 2004 : 77) est devenu la norme. L'ordre et la propreté sont toujours de rigueur. Le véritable changement de paradigme ne pointe qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence de la ville écologique.

## II. Le vivant dans la ville écologique

La montée progressive des préoccupations environnementales à partir des années 1970 va entraîner, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la remise en question des modèles urbains. L'urbanisation porte une part de responsabilité dans la crise écologique mondiale. Elle est source de destruction directe d'espaces naturels ou agricoles, et indirecte par la fragmentation et l'isolement des sites naturels<sup>36</sup> (Clergeau 2010), les pollutions qu'elle génère et les ressources qu'elle consomme (Lévy 2010). La prise en charge scientifique et politique des dysfonctionnements des écosystèmes et de l'érosion de la biodiversité va s'étendre aux villes. De nouvelles bannières guident l'action publique urbaine : le développement durable, l'écologie urbaine, la biodiversité... Je vais m'interroger sur ce que l'écologie *fait*, concrètement, à la ville, comment elle modifie les manières de concevoir, gérer et pratiquer la nature urbaine.

---

<sup>36</sup> Notions d'écologie du paysage. Voir *infra*, p. 47.



Malgré une littérature abondante, les implications sociales et culturelles de cette mise en écologie de la ville sont encore loin d'être totalement décryptées. L'objectif de cette partie est de s'appuyer sur une sélection d'auteurs pour saisir ce qui sous-tend les nouveaux modèles de nature urbaine et les enjeux identifiés par les chercheurs, afin de mieux comprendre le cas particulier sur laquelle cette recherche est ancrée, celui d'une vaste friche ferroviaire.

## **A. La conservation de la nature urbaine : histoire scientifique et politique**

L'idée d'agir en faveur du vivant en milieu urbain est récente. Elle s'ancre dans des origines scientifiques, notamment autour de l'écologie urbaine. Sa traduction institutionnelle est marquée par l'émergence à la fin du XX<sup>e</sup> siècle de grands cadres conceptuels, à travers lesquels cette écologie urbaine est aujourd'hui mise en œuvre par les institutions et une partie des citoyens.

### ***Les pionniers : des naturalistes dans la ville***

L'intérêt des naturalistes pour le milieu urbain est bien antérieur à la constitution d'une spécialité de la science écologique. Les premiers à s'intéresser à la ville sont principalement des botanistes. Des inventaires floristiques parisiens ont été effectués au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais selon l'ethnologue Bernadette Lizet (1989), la première description de la flore parisienne empreinte de « sensibilité écologique » (*ibid.* : 259) est celle de Jacques Vallot. Érudit inclassable du XIX<sup>e</sup>, il compte parmi ses multiples compétences celle de naturaliste :

« Vallot étudie l'histoire du peuplement végétal (phases d'installation), individualise les "localités" dotées de conditions écologiques différentes (cours, jardins, trottoirs bituminés, salles du rez-de-chaussée et du premier étage) ; il analyse leurs compositions floristiques respectives afin de distinguer les plantes "exclusives" des indifférentes et il repère l'influence combinée du sol et de la proximité des arbres plantés sur les quais ou dans les parcs voisins » (*ibid.*).

Son travail porte sur les plantes sauvages qui, malgré le contrôle resserré des services municipaux, surgissent entre les pavés parisiens ou sur les décombres du Conseil d'État incendié en 1871<sup>37</sup>. Il s'intéresse aussi aux espèces introduites (allochtones) et cherche à décoder les logiques d'« un nouvel agencement "naturel" » (*ibid.* : 262) dans leur foisonnement. « Ces lignes définissent, par ailleurs, les facteurs écologiques spécifiquement urbains : des contraintes et des tensions extrêmes, une mise à l'épreuve du vivant » (*ibid.*).

---

<sup>37</sup> Cette friche incongrue se maintiendra pendant plus d'une quinzaine d'années, jusqu'à la construction de la gare d'Orsay en 1898.

L'œuvre de Vallot se poursuit avec Paul Jovet (1896-1991), un botaniste de la flore de France et des terrains vagues. D'abord instituteur, il herborise dans la banlieue industrielle au nord de Paris à ses heures perdues. Il est ensuite diplômé et entre progressivement dans les cercles de naturalistes, comme amateur reconnu, puis mène une carrière au Muséum national d'histoire naturelle. Passionné par les milieux « bouleversés », il s'intéresse à « la flore triviale des terrains vagues, des pavés et des ballasts des lignes du métro aérien » (Lizet 1999 : 9), à une époque où seuls les milieux exotiques, ou considérés comme les plus naturels, occupent les botanistes et les zoologues du Muséum. Il herborise notamment sur la zone dès les années 1940, lors de la démolition des fortifications (Wolf 1999), puis encore avec son jeune élève Gérard Aymonin<sup>38</sup>, quand les anciennes servitudes militaires deviennent un immense chantier<sup>39</sup>. Aymonin commentait avec émerveillement leurs excursions sur ces terres urbaines chamboulées, au cours desquelles ils pouvaient observer jusqu'à 200 espèces. Il explique que l'arrivée de la flore sauvage en ville est liée à « des phénomènes graves, aux transformations du milieu, à l'ouverture de sites qui se peuplent d'espèces introduites » (Aymonin, cité par Lizet 1989). Ainsi, les friches et les lieux remaniés dans la ville, notamment aux franges de la capitale, constituent depuis longtemps des espaces d'exploration et de production de connaissances naturalistes.

Paul Jovet est lui aussi précurseur d'une approche écosystémique de la ville. Il cherche à appliquer au milieu urbain les théories de l'écologie végétale, élaborées à partir de milieux considérés comme naturels. Ses écrits remettent en question les frontières et les hiérarchies entre végétal sauvage et végétal cultivé. Il intègre aussi l'homme et ses interventions dans l'interprétation des compositions floristiques qu'il observe :

« Dans la mesure où la ville est massivement et visiblement le produit d'une histoire, elle représente [pour Jovet] un milieu où la dynamique interne des processus naturels n'existe pas moins qu'ailleurs, mais où plus qu'ailleurs elle est en interaction constante avec les activités humaines » (Drouin 1999 : 85).

À l'exception des oiseaux étudiés dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par des scientifiques et des associations d'amateurs, l'animal sauvage en ville est resté quant à lui peu étudié jusqu'à récemment (Bonnin & Clavel 2010). Plus généralement, et en dehors de quelques pionniers, les études naturalistes sur le milieu urbain sont restées très rares en France jusqu'à ces dernières années (Clergeau 2010).

---

<sup>38</sup> Gérard Aymonin (1934-2014), professeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, s'est intéressé à la flore aux quatre coins du monde, mais était aussi un grand connaisseur de la flore française et de l'Herbier du Muséum.

<sup>39</sup> Ces servitudes, déclarées non-constructibles, formaient une bande d'une largeur de 250 mètres le long des fortifications de Thiers. Les remparts ont été détruits dans les années 1910. Les surfaces libérées ont été progressivement réaménagées au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Voir *infra*, chapitre 2.

## ***Les premières approches de l'écologie urbaine***

L'origine de l'expression « écologie urbaine » est habituellement attribuée à l'École de Chicago. Les fondateurs de cette école sociologique, née au début du XX<sup>e</sup> siècle, parlaient en réalité d' « écologie humaine », mais ils ont effectivement jeté les bases d'une approche écologique de la sociologie urbaine. Selon Berdoulay et Soubeyran (2002), l'expression daterait de l'ouvrage de Grafmeyer et Joseph publié en 1979, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Les théories de l'École de Chicago procèdent à une naturalisation du social, par analogie. La communauté est considérée comme l'habitat dans lequel se développent les sociétés et qui procure les conditions nécessaires à leur enracinement, à l'instar d'une base physique. Ces penseurs empruntent à la récente écologie végétale des concepts tels que la compétition, la sélection, la succession et la ségrégation. Les questions d'environnement naturel à proprement parler sont absentes ou fortement schématisées (Rhein 2003).

Dans les années 1950, l'écologie, en tant que science biologique, dispose de ses principaux concepts et méthodes. Elle prend pour objet « les relations entre les êtres vivants et leur environnement et les rapports entre ces êtres vivants » (Clergeau 2007 : 16). Une approche écosystémique de la ville se développe en Europe dès les années 1960 et 1970 sous l'angle du métabolisme, c'est-à-dire l'étude des flux de matière et d'énergie entrant et sortant de la ville (Barles 2010). Un des auteurs phare de cette époque est Paul Duvigneaud, qui définit selon Nathalie Blanc (1998) les bases de l'idéologie de l'écologie politique, en considérant que la conservation des ressources naturelles favoriserait le bien-être humain et social. Aucune dimension culturelle n'est prise en compte dans ces approches et le fonctionnement biologique est considéré *a minima* (Clergeau 2007).

À la même époque, les inquiétudes sur le caractère limité des ressources naturelles et les capacités destructrices de l'homme commencent à émerger au niveau international. En 1971, le programme international de recherche *Man and biosphere* (MAB) est lancé par l'UNESCO (la même année que la création du Ministère de l'environnement en France). Il comporte un volet urbain qui constitue la « première initiative internationale concertée à considérer les villes [...] comme des écosystèmes écologiques » (Celecia 1999 : 244). Le programme encourage à adopter « l'approche écologique des systèmes urbains comme base de la planification et de la gestion » (*ibid.*). Les approches scientifiques utilisées sont dans la continuité des travaux sur le métabolisme.

## ***La « biodiversité » et le « développement durable » : de nouveaux cadres de pensée***

L'idée d'une nature à protéger remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. De nombreuses mesures sont prises au cours des siècles suivants : la création de parcs nationaux et de réserves, l'adoption de lois, la création d'instances internationales, etc. La perspective

conservationniste oscille depuis ses débuts entre des considérations éthiques (au titre de la beauté et des valeurs spirituelles associées à la nature) et utilitaristes (par rapport à l'usage de la nature en tant que ressource). Dans les années 1970, l'idée de nature recule progressivement au profit de celle de ressource naturelle. Mais un nouveau concept prend le devant de la scène : la biodiversité. Contraction de « diversité biologique », le terme est prononcé pour la première fois en 1986, lors d'une rencontre scientifique à Washington, le *National Forum on BioDiversity*. Les chercheurs s'intéressent depuis longtemps à la diversité du vivant et aux menaces qui pèsent sur elle, mais l'émergence de ce concept va impulser une dynamique nouvelle. Le terme se diffuse rapidement. Les travaux et rapports le reprenant se multiplient dans les instances politico-scientifiques (Blandin 2009). Chez les scientifiques et dans les instances de la conservation, la biodiversité se substitue à la nature et la perspective gestionnaire l'emporte sur celle de la protection.

Les auteurs proposent diverses analyses à propos de ce concept nébuleux, mais je ne retiendrai que quelques idées. La première est formulée par Aubertin *et al.* (2006) : « ce néologisme a marqué le passage d'un concept scientifique rendant compte du moteur de l'évolution de la vie sur quelques millions d'années à un problème d'environnement global et d'épuisement des ressources naturelles à gérer en urgence » (*ibid.* : 56). Il est donc une traduction d'un concept scientifique en un concept politique, liée à une situation d'urgence. Le biologiste Patrick Blandin (2009) souligne par ailleurs une transformation du sens opéré par le mot. Alors que la diversité était auparavant un attribut parmi d'autres du vivant, le nouveau terme inclut tous les niveaux de cette diversité (génétique, spécifique, écosystémique) et crée un nouveau tout : « en associant au mot "biodiversité" la richesse de la terre, les scientifiques vont faire de la biodiversité un "en soi", une totalité » (*ibid.* : 28). Cette totalité est en grand danger et il faut d'urgence la préserver. Ce tout est un objet absolument hybride, « à la fois naturel, qui tire son origine de la vie, social, car indissociable des pratiques humaines, technique, car devenu matière première de la technoscience » (Aubertin 2005 : 100), et repose sur un savoir qui n'est stabilisé dans aucune de ces dimensions. Ces interprétations seront précieuses pour éclairer la manière dont ce concept est approprié ou non par les personnes rencontrées sur mon terrain de recherche.

L'émergence du concept de développement durable, et sa définition comme nouveau cadre de référence global de l'action politique, constitue un nouveau cadre à travers lequel la conservation de la biodiversité va être pensée et mise en œuvre. La notion fait son apparition dans les années 1980. La poursuite de la croissance économique est alors remise en cause, au titre des dégâts environnementaux que génèrent certains modes de développement et de la persistance, voire le creusement, des inégalités entre les hommes et les pays. Une première commission internationale produit un rapport en 1987, qui met en lien les questions d'environnement et de développement, et propose le développement durable comme solution. Il doit permettre de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs et repose sur

trois grands piliers : économique, social et environnemental (Boisvert & Vivien 2006). Il reflète la volonté de dépasser l'opposition entre développement économique et protection de la nature, et rejette une conservation qui exclurait l'homme, tout en l'orientant vers des visées prioritairement utilitaristes (Blandin 2009). En 1992, la conférence internationale des Nations-Unies du « Sommet de la Terre » à Rio consacre la notion et marque son lancement médiatique. Des textes majeurs sont adoptés à cette occasion, notamment deux conventions-cadre, sur le changement climatique et la diversité biologique (Boisvert & Vivien 2006). Selon Aubertin *et al.* (2006), la Convention sur la diversité biologique (CDB) n'ambitionne rien de moins que « d'instaurer un nouvel ordre écologique mondial » (*ibid.* : 50), en transformant les relations entre les hommes et la nature. Ces engagements recouvrent des enjeux économiques importants, relatifs à l'accès aux ressources génétiques et à la brevetabilité du vivant. Le géographe Jacques Lévy (2010a) souligne qu'il ne faut pas confondre la préoccupation environnementale et le développement durable, car d'autres visions existent. Le rapport Meadows du Club de Rome publié en 1972 (contredit par le rapport Brundtland en 1987) arguait que seule une maîtrise, voire une baisse, de la croissance démographique et de la production permettraient d'éviter une catastrophe écologique. Le développement durable est un modèle qui réaffirme celui du développement, de la croissance économique, et donc de l'accumulation capitaliste. La critique majeure formulée à son encontre est celle de faire perdurer les logiques néolibérales et les rapports de domination. Pour l'économiste Serge Latouche (2003), farouche détracteur du concept et penseur de la décroissance, c'est autant une ineptie (le développement tel qu'il est conçu par la modernité est l'opposé de la durabilité) et une imposture : son objectif premier n'est pas la préservation de l'environnement, mais celle du développement lui-même. Certains auteurs décrivent d'ailleurs la marchandisation des biens et des services rendus par les écosystèmes (Aubertin *et al.* 2016). C'est dans cette idéologie du développement durable que s'inscrivent la plupart des politiques urbaines en faveur de la nature et de la biodiversité.

### ***Au chevet du vivant, jusque dans les villes***

L'expression de « ville durable » apparaît pour la première fois en 1988 dans le programme MAB, avant l'avènement du développement durable, qui fera évoluer sa définition. Le contenu du modèle prend ses racines dans les travaux des urbanistes du début XX<sup>e</sup> et les premières approches d'écologie urbaine sur le métabolisme urbain. Au départ, ce concept renvoie à l'emboîtement des échelles, avec la prise en compte au niveau local d'enjeux globaux. Il se conjugue à une « remise en question de la vision hygiéniste et fonctionnaliste héritée de l'urbanisme moderne » (Emelianoff 2007), dans un discours alliant dénonciation de la crise urbaine et souhait d'un urbanisme plus « participatif » et plus respectueux de l'environnement (Blanc 1998).

Au cours des années 1980, les pouvoirs publics se saisissent du thème de l'environnement urbain, en privilégiant des entrées telles que les « nuisances », la « qualité de vie » et le

« patrimoine » (*ibid.* : 295). L'action des villes se réduit souvent à améliorer le cadre de vie et les espaces verts, et correspond au souci des collectivités pour l'image de leur ville :

« Le statut de ville verte est de plus en plus convoité, non seulement pour répondre aux exigences esthétiques et sociales, mais aussi pour des objectifs économiques : tourisme, valorisation du foncier, choix d'habiter à proximité des espaces verts, développement de l'industrie horticole, etc. » (Medhi *et al.* 2012).

Au cours des années 1990, le développement durable redéfinit les politiques urbaines en Europe, en devenant « le principal référentiel des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme » (Emelianoff 2007 : 48). L'idée de ville durable évolue et repose selon Cyria Emelianoff (2007), spécialiste de la question, sur un référentiel qui s'est constitué au fur et à mesure de l'ouverture de nouvelles questions (climat, habitat, mobilité...). Parmi les nombreuses problématiques figure celle de l'étalement urbain. L'injonction à densifier s'impose et avec elle la nécessité d'améliorer la qualité de vie urbaine, « sur un mode sensible, passant largement par un rapport renouvelé à la "nature" » (*ibid.* : 60). La ville durable est dense mais vivable, car « renaturée ». Ces considérations pour le bien-être citoyen croisent les questions de conservation : « les politiques de développement durable ont donc pour objectif une reconquête écologique et qualitative de la ville dense, afin d'offrir une réelle alternative à l'habitat périurbain ou rurbain » (Emelianoff 2000-2001 : 94). La nature doit aussi permettre de lutter contre les impacts négatifs des villes, par exemple en absorbant la pollution (Long & Tonini 2012, Medhi *et al.* 2012) ou pour s'adapter au changement climatique (la végétation permet de lutter contre les îlots de chaleur<sup>40</sup>). Ce nouveau modèle n'est pas dénué de contradictions : la densification est peu favorable à la création d'espaces de nature et si la ville densifiée n'offre pas la qualité de vie qu'elle promet, elle contribuera à son tour à l'étalement des zones pavillonnaires et aux échappées énergivores des urbains en mal de verdure.

Dans la sphère scientifique, une écologie urbaine, au sens de l'étude des espèces animales et végétales dans la ville, se développe dès le milieu du XX<sup>e</sup> dans les pays anglo-saxons, mais n'arrive en Europe centrale et latine qu'à la fin du siècle (Clergeau 2007). Selon Clergeau et Hubert-Moy (2011), le milieu citadin présente plusieurs intérêts pour les biologistes. D'une part, l'installation récente de certaines espèces le fait apparaître comme un terrain d'étude privilégié pour comprendre les adaptations du vivant aux changements environnementaux. D'autre part, les questions de conservation de la biodiversité entraînent une demande chez les collectivités et les gestionnaires pour des solutions de gestion. Les approches dites d'écologie urbaine se développent aussi dans les politiques et les pratiques locales, en redéfinissant les modes d'intervention à partir du « paradigme écologico-systémique » (Blanc 1998 : 296). Ainsi diffusée, la notion recouvre un sens large lié à

---

<sup>40</sup> Les îlots de chaleur urbains sont des élévations localisées de température observées en milieu urbain, qui s'aggravent avec le dérèglement climatique.

l'écosystème dans toutes ses dimensions : biologique, métabolique, climatique... « L'écologie urbaine est devenue un nouveau cadre d'intervention dont la construction de la norme s'appuie sur l'écologie scientifique et politique » (*ibid.* : 298). Dans les discours, il ne s'agit plus seulement d'améliorer la qualité de vie, mais d'assurer le bon fonctionnement de l'écosystème urbain et de faire en sorte qu'il ne soit plus une nuisance pour la nature.

En 2008, le rôle des villes dans la conservation de la biodiversité est mondialement affirmé lors de la Conférence des parties de la CDB à Bonn. Sous l'influence de ce contexte international et du développement d'une écologie écosystémique dans la ville, les politiques locales en faveur de la biodiversité urbaine se développent. Pour évaluer leur patrimoine naturel, des collectivités élaborent des cartographies et des bases de données (Medhi *et al.* 2012). Ces démarches reposent sur des inventaires faunistiques et floristiques, réalisés depuis quelques années par des services municipaux, en collaboration avec des scientifiques et des associations naturalistes. Les résultats de telles études permettent d'instruire une biologie de la conservation et servent de support à des décisions de gestion (Clergeau 2010).

Le cadre réglementaire français cherche à répondre à ces nouvelles préoccupations. Le développement durable fait véritablement son entrée dans la législation en 1999 avec la Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable (LOADDT), puis en 2000 avec la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), qui donne :

« Un cadre juridique aux politiques d'aménagement en s'appuyant sur les principes du développement durable et sur l'exigence de mixité sociale, dont un des objectifs est [...] d'assurer l'équilibre entre les zones urbanisées et les zones naturelles ou agricoles » (Clergeau 2007 : 39).

Pour réaliser ces objectifs, de nouveaux schémas d'aménagement voient le jour : les Schémas de cohérence territoriale (SCOT). Au niveau communal, les Plans d'occupation des sols deviennent les Plans locaux d'urbanisme (PLU), qui contiennent un volet « Projet d'aménagement et de développement durable » (PADD). L'étape suivante du processus est le Grenelle de l'environnement organisé par le gouvernement de Nicolas Sarkozy en 2007. Une concertation de plusieurs mois aboutit à deux lois en 2009 : « Grenelle I », qui « pose les principes de base d'une nouvelle politique de développement durable », et « Grenelle II », « plus axée sur les mesures concrètes et leur financement » (Boy 2010 : 317-318).

La notion d'écologie urbaine possède une histoire scientifique et politique, au cours de laquelle sa signification a évolué. Comme beaucoup de grandes notions de notre temps, elle recouvre des dimensions différentes selon les acteurs. Pour certains, elle est un sous-domaine de l'écologie scientifique, pour d'autres, un champ pour de nouvelles pratiques d'urbanisme (Medhi *et al.* 2012). Certains auteurs (voir par exemple Lévy 2010b pour le

développement durable, Larrère & Larrère 2009 pour le paysage) expliquent que ces termes offrent avant tout des cadres communs et que la souplesse de leur définition permet leur appropriation par des acteurs divers. Cependant, ne perdent-ils pas toute substance dans bien des discours ? Ne servent-ils pas des discours dominants détachés de la réalité des pratiques ? Qu'en est-il d'un autre mot de notre temps, celui de biodiversité : qui s'approprie cette idée et pour en faire quoi ? L'analyse des données de terrain devra mettre en lumière les processus qui sous-tendent la diffusion de cette idée et la manière dont elle est traduite, appropriée, utilisée par les différents acteurs. Par ailleurs, son usage dans mon texte et dans mon propre discours doit nécessairement être raisonné. La biodiversité sera entendue ici dans son sens premier, scientifique, c'est-à-dire qui désigne la diversité du vivant à tous les niveaux, en lien avec un cadre théorique qui est celui de l'écologie. Le terme ne sera en aucun cas utilisé comme substitut au mot nature, car il désigne la nature d'une manière bien particulière, qui s'appréhende à la fois quantitativement et qualitativement (Claeys & Sirost 2010) et dont le « fonctionnement » dépend de dynamiques naturelles et de conditions biogéographiques.

Après cette présentation à la fois historique et théorique sur la manière dont la question de la biodiversité s'est progressivement invitée en ville, il convient maintenant de regarder de plus près comment elle a été traduite en pratiques et en politiques. Un détour préalable par quelques notions de l'écologie du paysage appliqué à l'urbain est nécessaire, car ces savoirs fondent l'action publique en matière de biodiversité.

## **B. Écologie du paysage et écosystèmes urbains**

L'écologie du paysage est un champ de l'écologie scientifique, qui occupe aujourd'hui le devant de la scène. Le terme est ancien, mais la discipline s'est véritablement constituée dans les années 1980. En prenant le paysage comme échelle d'analyse, l'écologie ne considère plus des écosystèmes homogènes (ce qui était traditionnellement le cas), mais des « mosaïques d'habitats<sup>41</sup> » et intègre les activités humaines comme composante du fonctionnement écologique. Donner un statut « positif » à ces « perturbations » est un changement conceptuel important, dans une écologie où l'idée d'un équilibre de la nature a progressivement reculé face à celle d'un changement perpétuel, dont l'homme est devenu un facteur majeur (Blandin 2009).

### ***L'écologie du paysage appliquée à l'urbain***

Le paysage de l'écologue se compose d'une matrice, « espace interstitiel et qui n'est pas l'habitat favorable d'une espèce » (Clergeau 2007 : 18), au sein de laquelle se trouvent des espaces favorables, qui sont de deux types : les « taches d'habitat », qui permettent

---

<sup>41</sup> Un habitat est le milieu dans lequel une espèce donnée ou d'un groupe d'espèces peut vivre et se reproduire.



l'accomplissement des cycles de vie des espèces (nourriture, reproduction...) et les « corridors », qui permettent le déplacement entre les taches. Ces corridors ne sont pas forcément des continuités, certaines espèces peuvent se déplacer dans la matrice ou le long de corridors discontinus, constitués d' « espaces relais » (figure 2). Lorsqu'une espèce parvient à se déplacer sur un corridor, les écologues parlent de continuité « fonctionnelle ». Une continuité fonctionnelle pour une espèce ne le sera pas forcément pour une autre. Or, ces déplacements sont vitaux. Isolée dans une tache, une population est vouée à disparaître par manque d'échanges génétiques. Il est également admis que la richesse en espèces d'une tache dépend de sa taille et de sa proximité avec un espace « source » (par exemple une grande forêt). L'urbanisation entraîne la destruction d'habitats naturels, mais aussi la « fragmentation », qui réduit la taille des habitats tout en les isolant les uns des autres.

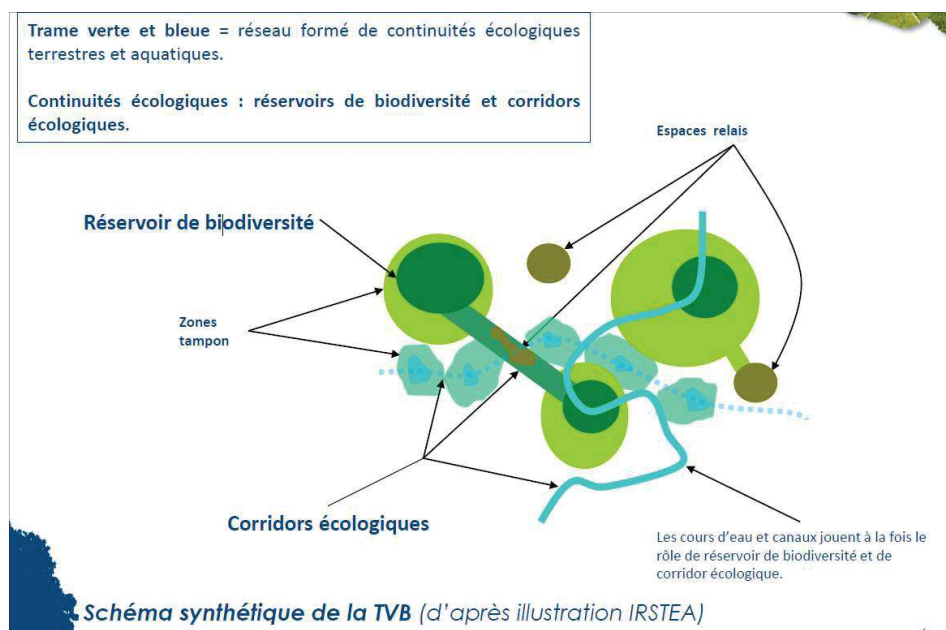


Figure 2 : Schéma des composantes d'une trame verte et bleue selon les principes de l'écologie du paysage (présentation de la Division du patrimoine naturel-DEVE, d'après une illustration IRSTEA, 2014).

À partir de cette approche, les écologues tentent de qualifier l'état écologique des écosystèmes et de prédire l'influence des évolutions du paysage. Ces travaux permettent de préconiser un certain nombre de mesures. Rétablir des corridors permet par exemple d'atténuer les effets néfastes de la fragmentation, ce qui a été progressivement appliqué à toutes les échelles.

« L'écologie du paysage, en intégrant pleinement les activités humaines et en se plaçant délibérément à la même échelle d'espace, devient une discipline incontournable pour la gestion des espèces et des espaces qui doivent inclure des mosaïques d'habitats. [...] Elle se définit comme une discipline de recherche-action, c'est-à-dire où les données en dynamique et biologie des populations, mais aussi les résultats en éco-géographie des communautés, sont mises à disposition d'un génie écologique » (Clergeau 2007 : 27).

En ville, la fragmentation engendre des espaces de nature souvent nombreux, mais de petite taille. La matrice est principalement faite de surfaces minéralisées, bâti et voirie, perméable à certaines espèces, mais qui représente une barrière infranchissable pour beaucoup d'autres. Ainsi, l'urbanisation entrave les déplacements des organismes à des échelles plus larges.

Les milieux urbains ont des caractéristiques particulières qui influent sur les êtres vivants. Les températures y sont plus élevées (principalement à cause des chauffages domestiques, des automobiles et des industries), les sols sont souvent imperméabilisés, compactés et pollués. L'écosystème urbain est modelé par une multitude de « contraintes environnementales d'origine anthropique » (Crocchi *et al.* 2011 : 155) : les pollutions, le bruit, l'éclairage, le piétinement, l'entretien des espaces... Les espaces qui accueillent la nature sont en premier lieu les parcs et jardins (publics et privés). La nature peut aussi recouvrir le bâti, avec des murs et des toits végétalisés. On la trouve aussi sur les bords de voies ferrées, les friches, les pieds d'arbres et tous les petits interstices qu'elle ne manque pas de coloniser depuis la baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires<sup>42</sup>. Les habitats disponibles résultent des comportements humains et du passé urbanistique, qui ont modelé le milieu. Pour être favorable à une diversité d'espèces, les habitats doivent offrir ce que les écologues considèrent comme une végétation de « qualité », qui dépend de plusieurs facteurs, comme l'indigénat ou le type d'entretien (Clergeau 2007).

### ***Les espèces urbaines, brassage du proche et du lointain***

Les espèces en milieu urbain proviennent de trois sources : « les espèces indigènes déjà présentes, les espèces indigènes originellement absentes, mais qui pourront se développer suite à l'évolution des habitats créés par l'urbanisation, et les espèces exotiques » (Daniel *et al.* 2011 : 125). La part importante d'une nature étrangère, exogène, est une des spécificités de la biodiversité urbaine. Les espèces locales, au titre de leur indigénat et du rôle qu'elles jouent dans les écosystèmes<sup>43</sup>, sont particulièrement valorisées par les naturalistes. Les études de la faune et de la flore urbaines sont récentes et il existe encore des manques importants dans la connaissance, mais elles montrent deux grandes tendances : d'un côté, « les effets négatifs de la ville [...] sur l'installation d'espèces sauvages », de l'autre, « les adaptations de certaines espèces pour se satisfaire des espaces mis à disposition par l'homme » (Clergeau 2007 : 47). Ces organismes sont souvent tolérants aux perturbations et exploitent le milieu urbain en profitant de ressources

---

<sup>42</sup> Voir *infra*, p. 53.

<sup>43</sup> En ce qui concerne le végétal, les plantes exotiques ne causent pas forcément de problèmes et peuvent apporter à l'écosystème (en fournissant abri et nourriture à la faune, par exemple). Mais les espèces indigènes sont considérées comme plus adaptées à l'environnement local, elles sont utiles à un cortège d'espèces animales plus important. Certaines sont même dépendantes de plantes indigènes pour leur survie.

alimentaires importantes et d'un climat doux. D'autres sont incapables d'y survivre et ne cessent de reculer face à l'urbanisation. Des espèces généralistes<sup>44</sup> s'adaptent, grâce à une « plasticité » comportementale par rapport à leur habitat ou leur alimentation. Les espèces spécialistes sont moins nombreuses en ville (Crocchi *et al.* 2011). Dans quelques cas, la ville peut constituer un refuge pour des espèces menacées dans d'autres milieux (Lapp 2005). Les écologues expliquent la présence des espèces par des facteurs abiotiques et biotiques, puis ils considèrent :

« Les activités humaines qui perturbent les relations [...]. En ville cela pourrait être le contraire : les espèces s'installent en fonction du comportement des citadins qui déplacent les végétaux ou nourrissent des animaux, elles s'installent si l'homme le veut bien ; ensuite seulement on peut regarder si les conditions biotiques et abiotiques sont favorables à leur maintien » (Clergeau et Hubert-Moy 2011 : 12).

Les espèces introduites sont issues de l'horticulture et, dans une moindre mesure, des flux d'objets et de personnes qui traversent une capitale comme Paris. Leur dispersion est favorisée par les nombreuses voies de communication (*ibid.*). Certaines vont adopter des comportements dits invasifs : « la notion d'«invasion biologique» désigne la prolifération d'espèces animales ou végétales, généralement exotiques (allochtones), qui réduit la biodiversité en occupant les niches écologiques des espèces locales (autochtones) » (Claeys & Sirost 2010 : 9). En 1992, la Déclaration de Rio présentait ces invasions comme une des causes principales de la perte de biodiversité. À côté d'une nature à sauver, apparaissent des organismes vivants qui se constituent en monstruosité (Fall & Matthey 2011). Philippe Clergeau (2007, 2010) tire le signal d'alarme sur le danger que représentent ces espèces pour les écosystèmes régionaux. Des études ont montré les effets d'homogénéisation de l'urbanisation sur la biodiversité, en raison de structures urbaines identiques et des espèces à caractère invasif. La complexité des invasions biologiques et le renouveau qu'elles exigent de la part de l'écologie dans sa globalité a été discuté (Barbault & Atramentowicz 2010). La notion elle-même fait débat au sein des sciences de la vie, des sciences de l'homme et en dehors de la sphère scientifique, où elle s'est largement diffusée. Des chercheurs ont mis en évidence le vocabulaire à connotation militaire et xénophobe utilisé pour parler de ces êtres vivants (Claeys & Sirost 2010, Tassin & Kull 2012) et les discours sociopolitiques ambigus qui l'accompagne (Rémy & Beck 2008), s'appuyant sur des procédés d'anthropomorphisation des envahisseurs (Dalla Bernardina 2010). Dans ces catégorisations, l'étranger est en effet construit comme menace, face à laquelle la seule solution possible est l'éradication (Fall & Matthey 2011). Les représentations et les réactions que ces phénomènes suscitent trouvent leurs racines dans des peurs fortement ancrées dans la culture occidentale, liées au pullulement (qui renvoie par extension au

---

<sup>44</sup> Une espèce généraliste peut vivre dans différentes conditions environnementales et exploiter une grande variété de ressources. À l'inverse, une espèce dite spécialiste ne s'épanouit que dans une gamme étroite de conditions environnementales et des exigences écologiques plus strictes (elles peuvent par exemple dépendre d'espèces précises pour leur reproduction ou leur alimentation).

désordre des sociétés et au grouillement de la foule), au parasite, à l'invasion (Claeys & Sirost 2010).

La biodiversité en ville est aussi pensée à travers l'idée des services écosystémiques, concept né de l'écologie scientifique dans les années 1970. Il s'affine et se diffuse à la fin des années 1990 (Bonin & Antona 2012), mais la reconnaissance internationale de la notion a lieu avec le *Millenium ecosystem assessment* (MAE)<sup>45</sup> publié en 2005, qui les définit comme « les bénéfices que les humains tirent des écosystèmes » (MAE 2005 : 9). Le document les classe en trois types : des fonctions d'approvisionnement, des services culturels et des fonctions de régulation environnementale. En ville, l'approvisionnement est la fonction la moins importante. Les services culturels sont centraux, rendus par les parcs et jardins, et plus largement par la présence d'une nature dont les bienfaits sont psychologiques, physiques et sociaux<sup>46</sup>. Même si les incertitudes scientifiques perdurent sur de nombreux sujets, la nature urbaine offrirait d'importants services de régulation environnementale. Parmi ceux qui sont bien connus, Philippe Clergeau (2008) souligne le rôle des espaces verts dans la régulation de l'eau, celui des végétaux par rapport aux pollutions atmosphériques ou celui des arbres pour rafraîchir la ville. Cette notion de services écosystémiques pose question, car elle s'inscrit dans une perspective capitaliste de marchandisation de la nature, afin de vendre, au sens propre comme au figuré, la conservation de la biodiversité (Aubertin *et al.* 2016).

### ***Les friches, abris pour la nature ordinaire***

Des études ont montré le rôle majeur que jouent les friches pour l'existence, le maintien et l'enrichissement d'une biodiversité urbaine. Ces espaces interstitiels, peu ou non entretenus, recolonisés par la nature, abritent une part importante des espèces présentes en ville. Ils constituent donc des « réservoirs », qui favorisent les échanges entre grandes taches et servent de sources d'espèces. Ils participent peu au maintien d'espèces rares, mais sont essentiels pour la biodiversité urbaine dans sa globalité et le fonctionnement de ses dynamiques (Muratet *et al.* 2007). La diversité spécifique des friches est notamment liée à la diversité d'habitats qui les composent, du sol nu jusqu'aux bois, et qui correspondent aux différentes étapes de la dynamique des communautés. Entre ces différents états, le bois présente la plus faible diversité en espèces, mais abritent le moins d'espèces invasives. La prairie, étape intermédiaire, est la plus diversifiée. Par leurs caractéristiques écologiques différentes, ces habitats sont complémentaires les uns des autres. Notons encore la diversité des conditions (luminosité, humidité, acidité du sol, etc.) sur un même espace vacant, qui permet l'installation d'une flore variée car diversement adaptée à ces conditions. Une

---

<sup>45</sup> Le *Millenium ecosystem assessment* a été commandé par le Secrétaire général des Nations-Unies en 2000 et publié en 2005. Il propose une synthèse, effectuée par plus de 1 300 experts, sur l'état des écosystèmes, les conséquences de leurs modifications et la manière d'agir pour préserver ces systèmes et leur contribution au bien-être humain.

<sup>46</sup> Voir *infra*, p. 58.

bonne part de cette flore de friche provient de régions du monde avec lesquelles nous échangeons depuis longtemps (Asie et Amérique du Nord) et dont certaines sont invasives, comme l'ailante ou le séneçon du Cap (Muratet *et al.* 2011). Peu reconnue pour sa valeur écologique, cette flore rudérale, quelles que soient ses origines, s'adapte facilement aux contraintes du milieu urbain et présente une grande utilité pour coloniser des milieux difficiles et considérés comme « perturbés » (Saint-Laurent 2000). Elle est aussi une ressource pour la faune. Les friches accueillent des espèces animales communes du milieu urbain, mais aussi de plus rares, par exemple chez les oiseaux. Elles abritent de nombreux pollinisateurs<sup>47</sup>. Ces insectes connaissent actuellement un déclin préoccupant lié à différents facteurs humains, alors qu'ils jouent un rôle central dans la reproduction des plantes sauvages et cultivées. Le milieu urbain pourrait leur servir de refuge, notamment parce que les pesticides y sont peu utilisés. Les friches accueillent globalement des groupes d'espèces plus divers et complémentaire de ceux observés dans les jardins publics (Muratet *et al.* 2011). Elles sont également des espaces propices à l'accueil de nouvelles espèces qui n'étaient pas présentes en ville auparavant et contribuent ainsi à des dynamiques naturelles au niveau régional (Clergeau 2008). Ce rôle écologique de la friche, ainsi que la volonté grandissante de laisser place à une végétation spontanée dans la ville, semblent avoir provoqué un glissement du terme, qui désignait initialement un type d'espace et qualifie aujourd'hui un type de milieu. Cependant, les friches urbaines sont un habitat très menacé par l'urbanisation, d'autant plus dans le contexte actuel d'injonction à la densification urbaine et au recyclage des espaces.

L'écologie du paysage appliquée à l'urbain propose une approche dans laquelle la ville est pensée comme un milieu, qui a ses spécificités mais peut être étudié grâce aux mêmes concepts que d'autres écosystèmes. L'approche produit une représentation de la ville, initialement fabriquée par et pour les hommes, qui se structure autour du fonctionnement et des besoins du vivant non-humain, ses lieux de vie, ses voies de déplacement.

### **C. Ce que la biodiversité urbaine *fait* à la ville**

Ces nouvelles préoccupations donnent naissance à de grands projets de renaturation urbaine, avec pour double objectif l'amélioration de l'environnement urbain et du bien-être citoyen. L'écologie scientifique guide le changement. Sa mise en œuvre modifie des pratiques et des cultures professionnelles, transforme progressivement des paysages urbains. L'appropriation citoyenne de ces processus est variable, d'une lecture critique à une participation directe au grand projet de ville écologique.

---

<sup>47</sup> Insectes qui visitent les fleurs pour se nourrir et participent à la reproduction des plantes en déplaçant le pollen.

## ***Nouvelle nature, nouveaux jardins, nouvelle gestion***

En rupture avec le type de végétal qui dominait depuis l'urbanisme haussmannien, la nature « ordinaire » fait son retour dans la ville. Cet adjectif recouvre deux dimensions : le caractère commun de cette nature, en opposition à la rareté, et une dimension plus subjective, d'une nature familière, proche de l'homme. Elle se constitue des plantes sauvages, adventices, anciennes « mauvaises » herbes, pensées en écologie comme hautement « fonctionnelles » (Godet 2010 : 296) et donc essentielles à la bonne santé des écosystèmes urbains. Les changements de pratiques induites par la mise en écologie de la ville vont progressivement favoriser leur développement.

Les premières critiques vis-à-vis de la gestion intensive des espaces verts datent des années 1970, bien avant l'avènement de la ville durable et de l'écologie urbaine dans les services. Les premiers programmes de gestion qui s'éloignent de l'horticulture intensive sont mis en place par des ingénieurs européens dans les années 1980 (Allain 1999), souvent indépendamment de toute commande politique (Aggéri 2010). Les responsables d'espaces verts s'organisent pour prendre collectivement cette orientation, en même temps que se diffusent les valeurs environnementales et les principes de la ville durable. Dans les grandes villes, se développe alors la gestion différenciée des différents types de nature dans la ville, qui sera progressivement adoptée par l'ensemble des acteurs des espaces verts en France. Cette méthode est la traduction technique de l'intégration du souci écologique dans la gestion des espaces verts. Bien qu'il n'existe aucun référentiel national, elle repose sur l'idée d'abandonner l'entretien standardisé et d'adapter la gestion à chaque type d'espace. Les objectifs sont multiples : offrir une palette de paysages diversifiée, stopper progressivement l'usage des produits phytosanitaires, avoir une gestion économe des ressources (eau, sols, déchets), préserver et enrichir les milieux en favorisant les espèces indigènes adaptées aux sites. Selon Gaëlle Aggéri (2010), « les concepteurs et les techniciens des municipalités cherchent à créer une nouvelle image des lieux en développant de nouvelles idées de nature dans la ville » (*ibid.* : 48). Cette tendance en croise une autre, d'ordre économique : les gestionnaires publics développent des compétences en écologie pour faire baisser les coûts et répondre aux économies budgétaires (Aggéri 2010). Dans sa thèse sur la nature dans la ville néolibérale, Marion Ernwein (2015) montre à travers le cas de villes suisses, que l'entretien différencié s'est accompagné d'une réorganisation des services municipaux et des tâches des jardiniers, sur des modèles gestionnaires et managériaux inspirés du secteur privé, avec le développement d'une culture du rendement et de l'évaluation. De plus, il s'appuie et renforce des inégalités socio-spatiales en traitant différemment les lieux de prestige et les autres quartiers (*ibid.*, Menozzi 2007).

Le métier de jardiniers municipaux se transforme aussi. Des techniques nouvelles, ordinairement utilisées en agriculture biologique ou en foresterie, sont adoptées (Novarina 2003). Ces nouvelles pratiques demandent des savoirs différents, en botanique ou encore

en écologie (Dubost 2010, Lizet 2010) et nécessitent la formation des personnels (Aggéri 2010). Laisser une place au spontané va à l'encontre d'une culture horticole du propre et de l'ordre. Les critères du travail bien fait doivent être revus, les cultures et les identités professionnelles des jardiniers sont remises en question (Emelianoff 2011, Ernwein 2015, Lizet 2010, Menozzi 2007), sans compter que les travaux de désherbage manuel rajoutent à leur charge de travail (Arpin *et al.* 2015a).

La réhabilitation du végétal sauvage se concrétise dans de nouveaux modèles de jardins. Dès les années 1980, des parcs "nature" sont créés en périphérie des villes, construits et plantés, mais qui laissent ensuite s'épanouir une nature sauvage, accessible au citoyen (Clergeau 2007, Stefulesco 1993). Des biotopes sont reconstitués, plantes et animaux sauvages se donnent à voir (Stefulesco 1993).

La friche devient un motif paysager. Le paysagiste Gilles Clément (1991, 1999) est sans doute son théoricien et praticien le plus médiatisé. Dès les années 1980, il expérimente son idée de « jardin en mouvement », qu'il mettra publiquement en œuvre sur une parcelle du parc André Citroën inauguré en 1992, dans le XV<sup>e</sup> à Paris. À partir d'une friche existante ou « reconstituée », où se mélangent plantes horticoles et espèces typiques des terrains vagues, le « jardin en mouvement » et les cheminements qui le traversent suivent les plantes, au gré de leurs déplacements et des nouvelles installations. La perspective du jardinier est profondément modifiée : il s'agit de faire avec, plutôt que de faire contre. Si l'intervention est douce, elle est cependant essentielle : elle vise à maintenir la friche, c'est-à-dire un milieu peuplé d'espèces pionnières, alors que l'évolution naturelle les amènerait à disparaître au profit d'espèces plus stables. Le paysagiste fait l'éloge du « tiers-paysage » (Clément 2004), qu'il définit comme la somme de tous les espaces délaissés, indécis, à la marge de l'aménagement humain et qui sont les refuges de la diversité.

Deux autres jardins parisiens incarnent ce renouveau dans la conception des espaces verts : le Jardin sauvage Saint-Vincent (photo 1) créé en 1988 à partir d'un ancien jardin abandonné et le Jardin naturel sur une friche industrielle, ouvert au public en 1997 dans le XX<sup>e</sup> (APUR 2000a). Françoise Dubost (2010) prend ce projet en exemple pour montrer comment certains paysagistes s'adaptent à la commande publique, qui évolue sous l'influence de l'écologie urbaine. La conception du jardin est assurée par de jeunes paysagistes, qui collaborent avec un écologue. À la différence du jardin en mouvement, les espaces dédiés à la flore spontanée sont ici séparés des autres, où la flore indigène d'Ile-de-France est reconstituée. Pour la première fois, une mare est créée dans un jardin public. Bernadette Lizet (2010) a quant à elle étudié la création du square Juliette Dodu ouvert en 2005, dans lequel jardin et friche, au contraire, s'hybrident. Dans tous les cas, l'accueil de ces nouvelles tendances par le public est bon, ce qui témoigne selon Françoise Dubost (2010) d'une grande évolution et d'un changement de statut des mauvaises herbes. Le statut des espaces urbains de nature et le rôle de leurs gestionnaires sont ainsi progressivement redéfinis au nom de la biodiversité (Menozzi 2014, Lizée *et al.* 2014, Arpin *et al.* 2015a).



Photo 1 : Le Jardin sauvage Saint-Vincent (XXe). Source : <http://equipement.paris.fr/jardin-sauvage-saint-vincent-1784>, consulté le 16/05/2016.

L'écologie urbaine marque aussi le retour de l'animal, avec la figure du sauvage ordinaire (Lizet & Dubost 2003). Les associations et les villes effectuent des inventaires et communiquent sur leur présence (Blanc 2003). Les petits dispositifs d'accueil de la faune, dans les espaces verts et en dehors, se multiplient : ruches, hôtels à insectes, nichoirs... Plus largement, on cherche à « requalifier » écologiquement la ville pour accueillir la faune sauvage. L'action municipale vis-à-vis de l'animal, qui se résumait à repousser et contrôler depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, change de perspective. Cependant, l'affaire ne concerne plus les mêmes êtres. Il est notamment question d'abeilles, de papillons et autres petites bêtes (Micoud 2010). Pour les citadins, de nombreuses espèces animales sont toujours indésirables (pigeons, blattes, rats...) (Blanc 2000).

Un paradoxe fort, souligné par de nombreux auteurs (Lizet 2010, Dubost 2010, Aggéri 2010), apparaît dans ces pratiques œuvrant pour une « nature plus naturelle » : c'est l'artifice auquel les professionnels ont recours pour créer cette « naturalité ». Traduction approximative de l'idée anglo-saxonne de *wilderness*, la notion de naturalité a été beaucoup discutée. L'acception en biologie de la conservation repose sur un gradient d'intervention humaine : plus le système est modifié par l'homme, moins il est considéré comme naturel et inversement (Paillet *et al.* 2009). Sols et plantes déplacées, milieux entièrement reconstitués, intervention minutieuse pour maintenir et empêcher certaines évolutions... Comme l'écrit Gaëlle Aggéri (2010), la nouvelle nature urbaine est « une nature anthropisée, sous contrôle de techniciens, et qualifiée symboliquement de naturelle, champêtre ou sauvage » (*ibid.* : 188).

### ***Aménager pour le vivant***

Les trames vertes (et bleues, pour leur version aquatique) sont une figure centrale de la mise en écologie des territoires. Leur définition actuelle n'est pas sans relation avec les continuités vertes imaginés par les urbanistes au début du XX<sup>e</sup> siècle à des fins hygiénistes. Le « système des parcs » a été lesté de biodiversité urbaine et des principes de connectivité de l'écologie du paysage (Blanc *et al.* 2012), « les “corridors” et les “liens verts” ont pris



alors une valeur supplémentaire, et même, pour certains acteurs, une valeur intrinsèque » (Calenge 2003 : 44). Aujourd'hui, la trame verte est un objet pleinement hybride, entre infrastructure écologique, paysagère et sociale, qui doit favoriser le déplacement des vivants humains et non-humains.

Si l'effet des trames vertes et bleues sur la biodiversité est mieux montré dans les milieux ruraux (Clergeau 2008), leur application territoriale est d'ores et déjà une priorité, y compris en ville. La notion fait son entrée dans la législation française en 2009 avec la loi Engagement national pour l'environnement, suite au Grenelle de l'environnement. Les trames deviennent un outil d'aménagement du territoire. L'échelle privilégiée est celle de la région, avec les nouveaux Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE), dont la mise en œuvre doit ensuite être relayée au niveau local (Blanc 2013). Du point de vue de l'écologie du paysage, les éléments constitutifs de la trame verte sont les réservoirs de biodiversité (ou taches d'habitats) et les corridors écologiques. Dans la ville, il s'agit de créer de nouveaux espaces de nature (ou de les reconnaître comme tels, comme les pieds d'arbres) et de mettre en place des corridors au sein de la matrice urbaine, pour la rendre plus perméable au déplacement des espèces. La question de la multifonctionnalité des trames est considérée comme centrale, car les nécessités écologiques doivent se combiner à d'autres enjeux (transport, éducation, récréation, sport, lien social, attractivité...) (Clergeau 2007), afin d'être appropriée par les différents acteurs de la ville, dont dépend sa réalisation. Ces dispositifs appellent en effet à impliquer une pluralité d'acteurs dans leur gouvernance et à organiser une véritable transversalité (Clergeau & Blanc 2013, Cormier 2011).

De nombreux territoires se sont lancés dans la définition et la planification de leur trame verte, qui se matérialise pour l'instant sous une forme principalement cartographique, dans laquelle les corridors sont principalement pensés dans leur dimension écologique (Cormier 2011). L'élaboration de ces projets et leur réalisation soulèvent diverses questions et difficultés. La première est la polysémie de l'expression « trame verte », à laquelle les disciplines et les acteurs associent des sens et des fonctions différentes (*ibid.*, Medhi *et al.* 2012). La seconde difficulté est liée à l'articulation entre les échelles territoriales, dans une dynamique *top-down*. L'appropriation par les acteurs locaux ne va pas de soi, étant donnée l'extrême diversité des contextes (Blanc *et al.* 2012) et le fait qu'à cette échelle, les priorités et les objectifs politiques ne sont pas les mêmes, entre écologie, paysage et usages (Cormier 2011). La trame verte est un « objet éco-technique » dont le mode d'emploi n'est pas encore établi, car les connaissances scientifiques sur les corridors écologiques sont encore incomplètes (Consalès *et al.* 2012).

Les trames vertes et bleues marquent un tournant dans la manière d'aménager les territoires, à travers l'intégration des dynamiques du vivant selon les principes de l'écologie du paysage. Mais elles semblent être des objets toujours théoriques, des flèches sur des cartes « d'objectifs » ou « d'intentions ». Au niveau urbain, le changement d'intention est

le même que pour les jardins et leur gestion : la « nature-décor » laisse place (au moins en théorie) au mouvement du vivant, mais au titre d'une technicité dont l'appropriation reste problématique.

Les trames ne sont qu'un des outils auxquels l'urbanisme a recours pour devenir plus « durable », voire même « écologique ». Depuis la fin des années 1970, les études d'impact sont devenues obligatoires en France pour toute opération d'aménagement, afin d'anticiper leurs conséquences environnementales (Daniel *et al.* 2011). Des espaces urbains peuvent désormais bénéficier de statuts de protection (Medhi *et al.* 2012). Différents acteurs cherchent à adapter le bâti pour le rendre plus accueillant pour les espèces. Côté économique, les aménageurs conçoivent des projets vitrines (photo 2)<sup>48</sup> et développent des labels pour les valoriser<sup>49</sup>.



Photo 2 : Le projet de "tour de la biodiversité" de Bouygues construction, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement (source : <http://blog.bouygues-construction.com/construire-durablement/ville-ilot-biodiversite/>).

### ***Les citadins et leurs natures, diversité des appropriations***

De très nombreuses études en géographie, anthropologie, sociologie et même biologie de la conservation, s'attachent depuis quelques années à l'analyse des rapports entre citadins et nature, dont il ressort un certain nombre de constats. Le premier, mis en avant par de nombreux géographes, est l'existence d'une forte demande sociale de nature. Ce désir n'est pas nouveau. Dès les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il existe sous des formes bourgeoises avec les promenades urbaines et les résidences à la campagne, ou du côté populaire sur les fortifications et les guinguettes de la proche campagne. Ses pratiques de nature sont construites comme élément de bien-être, en opposition avec l'industrialisation et

---

<sup>48</sup> À Paris, par exemple, Bouygues construit actuellement sa « tour de la biodiversité » dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, qui sera végétalisée et « végétalisante ». L'entreprise Gecina a aussi inauguré en 2013 le plus grand toit végétalisé de Paris, sur le centre commercial Beaugrenelle dans le XV<sup>e</sup> arrondissement.

<sup>49</sup> Le Conseil international biodiversité & immobilier (CIBI), constitué de puissants acteurs de l'immobilier (comme Bouygues construction, Bolloré logistics, ELAN, Gecina...), a lancé en 2013 le label BiodiverCity, premier label biodiversité pour le bâtiment.

l'urbanisation. Les espaces verts urbains sont très fréquentés et les habitants semblent constamment déplorer leur nombre insuffisant. Certaines pratiques liées à la satisfaction de ce désir posent des problèmes environnementaux, lorsqu'ils suscitent l'étalement urbain pour assouvir les envies de pavillon avec jardin ou qu'ils entraînent des consommations énergétiques liés aux allers-retours entre ville et campagne (Bourdeau-Lepage & Vidal 2013, Boutefeu 2005).

D'où vient ce désir ? Pour les géographes Bourdeau-Lepage et Vidal (2013), il a des origines sociales, économiques, politiques, culturelles, environnementales, psychiques et oniriques... mais que ces auteurs décrivent peu. Ils constatent aussi que ce désir n'est pas homogène à travers la société et l'espace, et n'a pas la même signification suivant les catégories de population. Mais là encore, le décryptage s'arrête là. Un autre élément ressort : une idéologie hygiéniste qui perdure sous différentes formes. Il subsiste l'idée d'un lien entre bien-être citadin et contact avec la nature (Lizet & Dubost 2003). La biodiversité urbaine pourrait permettre aux humains de vivre mieux (Manusset 2012) et les études cherchant à en apporter la preuve scientifique se multiplient dans divers domaines. Par exemple, vivre à proximité d'espaces verts favoriserait la bonne santé mentale (Alcock *et al.* 2014) et réduirait même la mortalité grâce aux vertus dépolluantes des plantes (Nowak *et al.* 2013).

Les questions de nature urbaine sont saisies par certains citoyens. Dans de nombreuses villes, des associations effectuent des inventaires naturalistes (et renouent ainsi avec une longue tradition de production de connaissances scientifiques par des amateurs), sensibilisent à la présence d'une biodiversité insoupçonnée et se mobilisent pour la protéger en cas de menace (Dubost & Rémy 1999). Alors qu'elles avaient initialement une représentation négative de la ville liée à son rôle actif dans la dégradation environnementale, certaines grandes associations de protection de la nature commencent à investir le champ urbain (Cavin *et al.* 2010). Des artistes prennent pour sujet la biodiversité ordinaire, participent à sa socialisation et l'utilisent comme média pour un « ré-enchantement du territoire » (Barthélémy & Consalès 2014 : 308), en substituant aux trames vertes des urbanistes des trames « sensibles ».

Des citoyens s'associent au projet de recensement des espèces à travers les sciences participatives. Les relations entre les scientifiques institutionnels et des acteurs extérieurs à la recherche publique ont toujours existé. En écologie scientifique, la problématique de gestion de la biodiversité et la biologie de la conservation ont profondément transformé ces rapports (Legrand 2013). Dans un contexte où les sciences cherchent à se refaire une image vis-à-vis d'une société qui ne leur accorde plus aveuglément sa confiance (Callon *et al.* 2001), les sciences participatives sont un enjeu majeur de l'identité actuelle de l'emblématique Muséum. L'essor de ces dispositifs, ainsi que les financements publics en faveur de nouvelles collaborations, participent à ce renouveau des rapports entre science et société. En écologie, leur objectif est avant tout scientifique. Il s'agit de mobiliser des

volontaires bénévoles pour récolter des données selon des protocoles standardisés (Bonney *et al.* 2009, Gosselin *et al.* 2010), à des échelles et dans des quantités que les chercheurs seuls n'auraient pas les moyens d'obtenir. Selon Marine Legrand (2013), ancienne coordinatrice de Vigie-Nature<sup>50</sup>, programme de sciences participatives du MNHN, l'enjeu est aussi politique : la construction d'indicateurs à grande échelle sert à rendre visible la crise de la biodiversité. Le dernier objectif est social et basé sur l'hypothèse suivante : l'observation et l'acquisition de savoirs sur la nature peuvent changer le regard des individus sur la nature, et ainsi renforcer l'importance qu'ils accordent à la biodiversité et à sa conservation (*ibid.*, Bœuf *et al.* 2012, Cosquer *et al.* 2012). Ces ambitions transformatrices visent aussi les pratiques des gestionnaires et des professionnels des espaces verts (Legrand 2015, Couvet & Teyssède 2013).

L'espace public est aussi jardiné par les habitants selon de nouvelles modalités, notamment dans les jardins associatifs d'habitants, importé du modèle des *community gardens* de New York. Dans les années 1970, la ville américaine souffre d'une crise urbaine et financière qui entraîne l'abandon et la démolition de nombreux bâtiments, laissant des terrains vacants utilisés comme dépotoirs et investis par des populations aux comportements considérés comme déviants. Un groupe d'habitants, avec sa tête l'artiste Liz Christie, entreprend de cultiver des terrains à l'abandon, cachés derrière les palissades, en y balançant des bombes de graines<sup>51</sup>, pour protester contre l'inaction des gouvernants et agir contre la détérioration du paysage urbain. La *guerilla gardening* est née. Rapidement sont créés sur ces mêmes délaissés les premiers *community gardens*, des jardins collectifs entretenus et plantés par des habitants, qui accueillent diverses activités et des événements festifs et artistiques. Ils se multiplient dans la ville mais la crise passe et les jardins sont alors menacés de destruction par les pouvoirs publics, qui entendent bien rentabiliser ces espaces laissés trop longtemps vacants. De nombreux *community gardens* disparaissent, jusqu'à la reconnaissance de leur légitimité et la mise en place d'un programme municipal assurant encadrement et statut à la pratique (Baudry 2010). Le modèle s'exporte en France à la fin des années 1990 dans plusieurs villes de province, Lille, Bordeaux, Nantes, Rennes, Lyon, etc. Dans la capitale, le mouvement est institutionnalisé à partir de 2003, avec la création du programme municipal Main verte, qui accompagne la création des jardins, légalise leur occupation de l'espace à travers des conventions juridiques et encadre les pratiques à travers une charte. Il existe aujourd'hui plus d'une centaine de jardins « partagés » à Paris (photo 3), sur des terrains vacants appartenant à des divers propriétaires (Réseau ferré de France, bailleurs sociaux, Mairie de Paris, etc.) ou au sein d'espaces verts publics. Ils

---

<sup>50</sup> Vigie-Nature regroupe différents observatoires de la biodiversité ordinaire, sur laquelle des bénévoles récoltent des données dans toute la France. Le programme a été lancé au début des années 2000, à l'initiative du laboratoire de biologie de la conservation du MNHN (Legrand 2013). L'équipe qui gère le programme est intégrée au laboratoire, rebaptisé depuis Centre d'écologie et des sciences de la conservation.

<sup>51</sup> Généralement, ces bombes sont de petites boules composées d'un mélange de terreau et d'argile dans lesquelles sont insérées des graines. Elles peuvent être jetées sur des terrains délaissés et les graines ainsi protégées germent dès qu'elles sont exposées à des conditions favorables.

peuvent être issus d'initiatives citoyennes ou institutionnelles (Scapino 2012). On y pratique un jardinage écologique, sur des parcelles individuelles ou collectives, où se conjuguent cultures potagères et ornementales. Ils accueillent différentes activités et événements collectifs, du pique-nique à l'atelier artistique, en passant par des concerts ou de simples rassemblements informels et conviviaux. Leur fonction de lien social dans les quartiers est particulièrement valorisée dans les discours et dans les écrits de certains auteurs, souvent issus du monde associatif et institutionnel (Baudeflet *et al.* 2008, Caggiano 2010). D'autres critiquent la privatisation de l'espace public qu'ils entraînent et les phénomènes de « clubbisation » (Bourdeau-Lepage & Vidal 2013), c'est-à-dire d'appropriation par des groupes restreints et socialement homogènes. D'autres travaux nuancent ces constats. Les frontières des jardins collectifs sont poreuses et leurs interactions avec l'espace urbain comportent de multiples facettes (physiques, sensorielles, matérielles...). Les collectifs qu'ils génèrent forment des entités sociales inscrites dans des réseaux de sociabilité plus larges et connectées à différents acteurs de la ville (Baudry *et al.* 2014). Cependant, il faut relativiser la vision de ces petits territoires comme fédérateurs à l'échelle des quartiers, car les liens sociaux entre les usagers et le voisinage sont souvent faibles (Demailly 2014). L'espace public est aussi jardiné selon d'autres modalités. Plusieurs municipalités offrent la possibilité aux habitants de cultiver des pieds d'arbres ou d'enlever du béton le long des façades des immeubles pour verdifier les trottoirs (Ansart & Boutefeu 2013, Pellegrini 2012). La Guérilla jardinière a aussi investi les villes françaises, où des groupes locaux plantent de manière informelle les interstices et petits délaissés de l'espace public (Reynaud-Desmet 2012).



Photo 3 : Les Jardins du Ruisseau (XX<sup>e</sup>), jardin partagé parisien installé sur un ancien quai de la petite ceinture. Photo personnelle, août 2014.

Les pratiques jardinières elles-mêmes ont été influencées par les représentations de la nature en mouvement. Depuis les années 1990, les jardins individuels présentent un visage plus « naturel » :

« L'espace jardiné fait écho à une vision plus globale, désormais empreinte de considérations environnementales et paysagères. Le charme, la grâce, l'art sont convoqués pour promouvoir un fleurissement plus "nature", plus "noble", à l'opposé des pratiques préconisées jusque-là » (Bergues 2004 : 75).

Les jardinières, plus urbaines et issues de classes moyennes et aisées, sont amatrices de plantes plus que de fleurs (la feuille prime désormais), vivaces et rares de préférence. Elles sont porteuses d'un savoir élitiste et rejettent durement l'ancien modèle. Le *Pelargonium peltatum*, symbole du mauvais goût, a été supplanté par les géraniums vivaces. Les plantes « populaires » et « familières » sont opposées à celles qui portent le charme de campagnes idéalisées, les vivaces et divers cultivars issus de plantes « sauvages », dont ils sont en réalité bien éloignés.

À côté de ces pratiques d'habitants, l'agriculture urbaine occupe une place importante dans les projets de ville durable (Wegmuller & Duchemin 2010, Blanc *et al.* 2015). À Pittsburgh, Montréal ou Paris, les municipalités développent des programmes dans l'objectif de cultiver la ville. L'équipe municipale élue en mai 2014 à Paris prévoit par exemple la création de trente hectares de toitures dédiées à la production de fruits et légumes<sup>52</sup> et réfléchit à des modèles économiques viables pour ces nouvelles activités.

En dépit des mobilisations et des évolutions décrites, des études menées principalement par des géographes montrent que les notions de l'écologie urbaine et les questions de conservation dans la ville semblent peu appropriées par la plupart des citoyens. Le biologiste Hervé Le Guyader (2008) écrit que :

« "Biodiversité" sonne maintenant comme un mot usuel, facile à utiliser, plein de sens pour tout un chacun, quel que soit son âge ou sa culture, bref, un mot simple, qui permet de parler de manière non équivoque de l'ensemble de la "diversité biologique" » (*ibid.* : 7).

Pourtant, dans une enquête menée auprès d'habitants de communes périurbaines d'Angers, Cormier *et al.* (2012) constate que le terme n'est pas encore si « populaire ». Certaines personnes n'y font pas du tout référence, d'autres l'interprètent : « ils répondent à la question de la biodiversité avec leur propre registre de connaissance de la nature, avec des définitions qui témoignent de leur interprétation culturelle du milieu naturel à l'échelle

---

<sup>52</sup> Feuille de route de l'adjointe au Maire chargée des espaces verts, de la nature, des affaires funéraires et de la préservation de la biodiversité disponible en ligne : <http://labs.paris.fr/commun/adjoints/BROSSEL.pdf>, consulté le 16/09/2015.

locale » (*ibid.*). Le constat est encore plus net pour les notions de trames vertes et de corridors écologiques : elles restent des notions de spécialistes largement méconnues du public (*ibid.*, Simon & Goeldner-Gianella 2012, Clergeau & Blanc 2013). Les continuités végétales ne sont pas reliées à des processus écologiques et sont appréhendées par le prisme des pratiques (Grésillon *et al.* 2012) et du cadre de vie (Cormier *et al.* 2012).

La baisse de l'utilisation des produits chimiques provoque l'installation et la pousse de la flore spontanée dans la moindre anfractuosit . Le paysage urbain s'en trouve modifi , ce qui a entra n  l'incompr hension et le m contentement d'habitants. En 2007, Marie-Jo Menozzi a montr  que la transformation de l'espace public qui r sulte de la gestion diff renci e peut faire l'objet d'une « lecture sociopolitique » et traduite comme l'expression d'un manque d'entretien des quartiers. Le sentiment de rel gation du quartier s' tend aux personnes qui l'habitent. L'acceptation est souvent li e   une socialisation de ces gestions par des personnels municipaux comme les jardiniers (Menozzi 2007) et des campagnes de communication (Agg ri 2010). Plus r cemment, Nathalie Long et Brice Tonini (2012) se sont int ress s aux espaces   caract re naturel d'Angers et de Nantes, et montrent que la r action   la v g tation spontan e et   des gestions plus ou moins strictes sont contrast es chez les habitants. M me si le contr le total n'est pas pl biscit , la culture horticole et la demande de « propret  » sont encore pr gnantes. D'autres  tudes vont le m me sens : la pr sence des plantes spontan es est plut t tol r e (Menozzi *et al.* 2011), voire laisse indiff rent les citoyens. Elles sont encore largement  voqu es selon la dichotomie entretenu/non-entretenu, mais d'autres dimensions compl tent les repr sentations qui les entourent, comme les  l ments de leur environnement, les services qu'elles rendent et « la dimension sensible de la relation qu'on peut entretenir avec elles : voir, ressentir, se souvenir,  voquer un usage » (Marco *et al.* 2014 : 138). Le type d'espaces o  elles se d veloppent est un autre  l ment d terminant dans les perceptions (Arpin *et al.* 2015a, Long & Tonini 2012, Marco *et al.* 2014). Le d veloppement plus libre de la v g tation entra ne aussi l'installation de certaines esp ces animales proches des hommes, ce qui pose parfois des probl mes de cohabitation (Clergeau 2007). Des amateurs s'int ressent   la faune sauvage en ville, mais la plupart des citoyens la connaissent mal, voire ne la per oivent pas (Blanc 2003). Quelques animaux sauvages (ou ensauvag s !) b n ficient d'une attention particuli re   travers du nourrissage et des soins : les oiseaux, les h rissons, les chats, les chiens et quelques petits mammif res (Le Bot & Sauvage 2011). La nouvelle nature qui se d veloppe en milieu urbain suite aux changements de gestion nous renvoie   nos rapports au sauvage, qui se pose en des termes particuliers dans un environnement des plus anthropis s.

Malgr  un nombre d' tudes d sormais cons quents sur les relations entre les citoyens et la nature, beaucoup de travail reste   faire. Nombre de ces travaux tentent de rendre compte de ces relations sans v ritablement se d tacher des cat gories scientifiques. Elles sont aussi largement focalis es sur les discours et des traitements de donn es quantitatives. Dans une perspective anthropologique, je vais tenter d'apporter des  l ments de compr hension sur

les rapports au vivant qui s'expriment aujourd'hui dans la ville et la manière dont ils évoluent à l'heure de l'écologie. Cela nécessite de lier le recueil des paroles et l'observation des comportements, en particulier sur des sujets médiatisés. Ces rapports ne sont pas uniformes et, comme nous l'avons vu, les questions de biodiversité que les scientifiques et les pouvoirs publics essaient d'y attacher paraissent diversement appropriées par la majorité des citoyens. Le décryptage de ces appropriations ou non-appropriations chez les différents acteurs du monde urbain est aujourd'hui incomplet. Et les comprendre passe dans un premier temps par la compréhension des cultures du vivant qui sont propres aux citoyens, en dehors de toute considération pour la conservation ou l'écologie. En quoi la friche de la petite ceinture est-elle un terrain intéressant pour le faire ? D'abord, elle accueille une biodiversité spontanée que les tenants de la ville écologique appellent de leurs vœux. C'est donc un terrain adapté pour observer les pratiques et les représentations dont cette nature fait l'objet. Ensuite, d'un bout à l'autre de la voie ferrée, les situations de nature sont diverses : friche interdite, jardins partagés, promenade publique... Ce qui offre la possibilité d'observer de nombreuses pratiques, mais aussi de confronter les rapports au vivant dans des situations allant de l'appropriation spontanée et libre, jusqu'à des situations de totale institutionnalisation des lieux. Enfin, partir d'un lieu, et non d'un groupe social, va permettre de s'intéresser à une diversité d'acteurs qui fréquentent et gravitent autour de ce territoire.

Comprendre le cas particulier de Paris nécessitait une prise de recul à travers un cadrage historique et théorique sur les évolutions de la nature urbaine, ses modèles, ses pratiques, sa gestion. Le changement de paradigme s'incarne dans le passage d'une nature essentiellement végétale, utilisée comme décor urbain, à une nature à la fois floristique et faunistique, domaine du « vivant » (Micoud 2007), dont le fonctionnement repose sur des dynamiques biologiques.

Le chapitre suivant a pour objectif de retracer l'entrée en écologie des services municipaux parisiens chargés de la nature, la construction de la biodiversité comme préoccupation de la Ville, jusqu'à la mise en place d'une politique dédiée : le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011).

### **III. La politique parisienne de biodiversité**

Décrypter les effets de l'institutionnalisation de la petite ceinture au titre de la nature nécessite dans un premier temps de faire la lumière sur la culture de la biodiversité qui guide l'action municipale parisienne. La genèse de la préoccupation pour le « vivant » urbain sera retracée. Puis, le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) et le système de sa mise en œuvre seront analysés. L'objectif est d'identifier les savoirs et les représentations qui fondent cette politique et les acteurs qu'elles mobilisent.



Les données utilisées sont issues d'entretiens et d'échanges constants avec les acteurs municipaux impliqués sur les questions de biodiversité depuis plusieurs années<sup>53</sup>. Elles proviennent également de plusieurs sources bibliographiques, de documents municipaux internes ou destinés à la communication municipale.

## **A. De l'éducation à la nature à la politique de biodiversité**

La création du service Paris-Nature, créé à des fins d'éducation à la nature dans les années 1980, est la première étape d'une réinterprétation de la nature urbaine (Micoud 1997) au sein de l'administration parisienne.

### ***« Paris-Nature » : la construction d'une compétence sur le vivant***

Début 1980, le maire de Paris charge un chef de service de créer une Maison de la nature en s'inspirant de structures similaires dans d'autres villes. Rapidement, ce projet évolue et donne naissance en 1985 au service Paris-Nature, au sein de la Direction des parcs, jardins et espaces verts (DPJEV)<sup>54</sup>. Selon Nathalie Blanc (2000), cette création coïncide avec l'émergence de l'écologie comme force politique. Au départ, Paris-Nature utilise les jardins comme principal support de sa mission pédagogique, tournée vers les scolaires, puis vers le grand public. L'objectif est de porter à connaissance une nature proche des habitants et propre au territoire parisien, mais elle est encore largement méconnue. Les agents se lancent dans un travail de terrain (Frison 1999). De 1984 à 1990, ils élaborent des « sentiers-nature », une série de cheminements de découverte diffusée sous forme de cartes à destination du public : « il s'agit de dépasser les idées reçues concernant la ville ; d'en proposer une autre vision : un milieu riche en espèces et un milieu de qualité » (Blanc 2000 : 177). Créer ces balades permet de réaliser de nombreux inventaires, en collaboration avec des naturalistes amateurs. L'approche devient ensuite plus systématique. Il est fait appel à des chercheurs, notamment du Muséum national d'histoire naturelle, des bureaux d'étude ou encore des associations naturalistes reconnues, pour réaliser des études. Pour la flore, les inventaires sont faits en interne, par les animateurs et les cadres du service. L'un d'elle explique que ce travail répond à une nécessité pour la mission du service, mais ne fait pas l'objet d'une commande politique :

« C'est petit à petit que nous avons procédé à ces inventaires – ou contribué à les faire exister –, d'une façon officieuse puisque ce travail ne nous était pas demandé. Mais il était nécessaire ! Nos dirigeants n'avaient pas pris conscience du fait que la

---

<sup>53</sup> L'informateur central est Philippe Jacob, responsable de l'Observatoire parisien de la biodiversité (OPB) et chargé de la mise en œuvre du Plan, référent de cette thèse CIFRE. Etre intégrée à l'équipe de l'OPB pendant trois ans m'a permis d'avoir des échanges réguliers avec les agents de cette structure et d'autres services de l'Agence d'écologie urbaine (annexe 1). L'accès à des documents internes était aussi facilité.

<sup>54</sup> La DPJEV a été créée en 1975, à la création de la Mairie de Paris.

matière première – l’information d’inventaire – faisait défaut. Nous avons essayé de trouver des moyens pour y remédier, au fur et à mesure des urgences » (Frison 1999 : 361).

La démarche répond à une volonté de reconnaissance d’un « patrimoine sauvage » (*ibid.* : 361) à Paris, celui qu’abritent les espaces verts, mais aussi les trottoirs, les terrains vagues, les berges : « on a commencé à parler de cette flore comme d’une richesse, diverse et respectable » (*ibid.* : 362).

Les années passant, le service construit un réseau de structures. Au nombre de dix en 1999, elles se composent de lieux thématiques (Maison du jardinage, Maison des cinq sens, Maison Paris-Nature...), d’un réseau d’espaces à caractère naturel (la réserve d’oiseaux du Bois de Boulogne, ou le Jardin naturel et le Jardin sauvage Saint Vincent, dont le service est à l’initiative) et de la populaire Ferme de Paris (figure 3) (*ibid.*). Le public accueilli est conséquent : 300 000 personnes en 1998, dont environ 40 000 enfants par an. Les animateurs, baptisés en 1997 « éco-éducateurs », sont majoritairement de formation naturaliste en biologie, écologie ou éthologie. Dans les années 1990, Paris-Nature est le service municipal le plus important de France pour l’éducation à l’environnement (Blanc 2000).

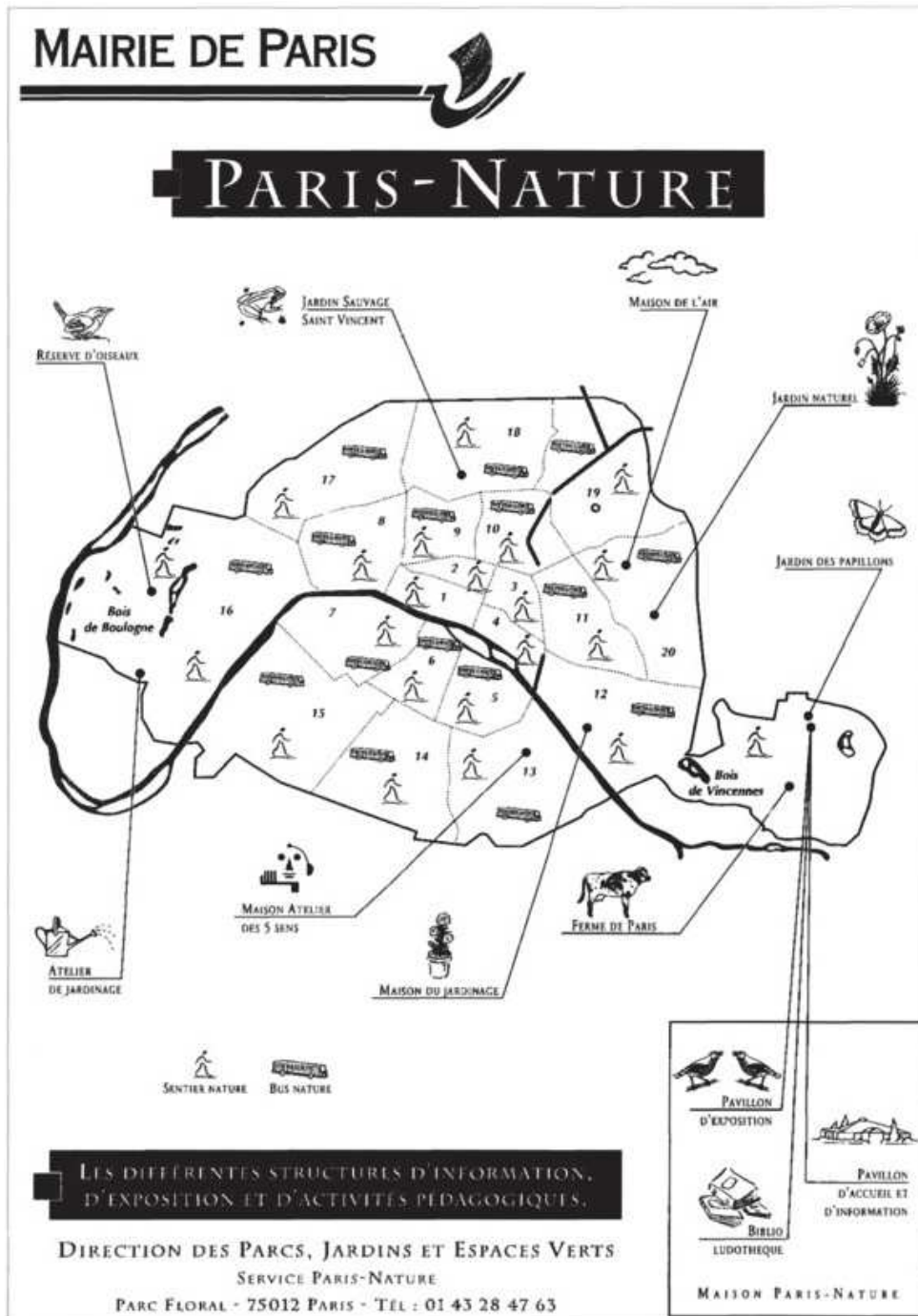


Figure 3 : Carte des structures de Paris-Nature, Mairie de Paris (Frison 1999).

Au départ, la méfiance est de mise face à certaines orientations du service, notamment au sein de la DPJEV. Fin 1990, les cadres responsables des questions d'écologie urbaine sont eux-mêmes sceptiques quant à l'applicabilité d'une gestion différenciée des espaces verts parisiens, qui menacerait les modèles patrimoniaux des parcs et jardins parisiens (Frison 1999). Mais l'action de Paris-Nature va progressivement contribuer à faire évoluer les pratiques jardinières municipales (Blanc 2000).

À travers ce service à la mission initialement pédagogique, la Ville construit et affirme progressivement une compétence en matière de nature sauvage. Une autre préoccupation transparaît dans les propos d'une des responsables de ce service (Frison 1999). Dès le début, il s'agit de changer l'image des espaces verts, pour que les habitants soient plus respectueux de ces espaces. Cette volonté rencontre celle d'associations d'habitants :

« À l'occasion de l'aménagement ou de la réhabilitation de certains jardins, dans des zones sensibles, il nous a été demandé d'intervenir sur le terrain. Les associations de quartier souhaitent profiter de cette opportunité pour engager un travail d'éducation qui viserait à faire mieux respecter le cadre de vie par les habitants eux-mêmes » (*ibid.* : 366).

D'Hausmann au service Paris-Nature et des classes ouvrières aux « quartiers sensibles », l'action municipale en matière de nature semble toujours recouvrir quelque visée disciplinaire.

### ***La biodiversité : des nuisances à la protection***

En 2001, l'élection du socialiste Bertrand Delanoë comme Maire de Paris entraîne l'entrée des écologistes (les Verts) au gouvernement municipal. Les années suivantes, la Ville va intégrer la biodiversité en des termes et avec des objectifs nouveaux, en passant d'une démarche essentiellement éducative à un programme politique en faveur du vivant.

Philippe Jacob, actuel responsable de la mise en œuvre du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) au sein de la Direction des espaces verts et de l'environnement, identifie un certain nombre d'étapes qui constituent selon lui la genèse de cette politique<sup>55</sup>. Nous garderons à l'esprit que ces éléments relèvent de son interprétation, avec toutes les limites que cela implique. Un terrain à part entière aurait été nécessaire pour décrypter ce processus et celui de la construction du Plan biodiversité, voulue « participative ».

De 2001 à 2008, l'adjoint au Maire chargé de l'environnement, de la propreté, des espaces verts et du traitement des déchets est l'écologiste Yves Contassot. Son portefeuille implique la supervision de deux grandes Directions : celle de la propreté et de l'environnement, et celle des espaces verts. Au sein du service Paris-Nature, la Cellule expertise naturaliste est créée. Elle devient dès 2002 la Cellule biodiversité et veille scientifique (tableau 1). Ces évolutions de l'organigramme reflètent la reconnaissance officielle dans l'organisation de cette compétence municipale, alors que se poursuit en parallèle une action d'éducation à la nature et, plus largement, à l'environnement.

---

<sup>55</sup> Entretien personnel, 09/04/2013.

Date	Appellation	Organigramme
octobre 2001 à février 2002	<b>Cellule Expertise Naturaliste (CEN)</b>	Mairie de Paris / Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts (DPJEV) / Sous-direction de l'Animation et de l'Éducation à l'Écologie Urbaine / service Paris-Nature
mars 2002 à août 2003	<b>Cellule Biodiversité &amp; Veille Scientifique (CBVS)</b>	Mairie de Paris / Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts (DPJEV) / Sous-direction de l'Animation et de l'Éducation à l'Écologie Urbaine / service Paris-Nature / Cellule Biodiversité & Veille Scientifique
septembre 2003 à août 2004	<b>Cellule Biodiversité (CB)</b>	Mairie de Paris / Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts (DPJEV) / Sous-direction de l'Animation et de l'Éducation à l'Écologie Urbaine / service Paris-Nature / Cellule Biodiversité
septembre 2004 à décembre 2009	<b>Pôle Biodiversité (PB)</b>	Mairie de Paris / Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts (DPJEV) / Service de l'Écologie Urbaine (SEU) / Pôle Biodiversité
janvier 2010 à août 2011	<b>Division Biodiversité - Patrimoine Naturel (DBPN)</b>	Mairie de Paris / Direction des Espaces Verts & de l'Environnement (DEVE) / Agence de l'Écologie Urbaine (AEU) / Division Biodiversité - Patrimoine Naturel
septembre 2011 à aujourd'hui	<b>Division Patrimoine Naturel (DPN)</b>	Mairie de Paris / Direction des Espaces Verts & de l'Environnement (DEVE) / Agence de l'Écologie Urbaine (AEU) / Division Patrimoine Naturel
	<b>Observatoire Parisien de la Biodiversité (OPB)</b>	Mairie de Paris / Direction des Espaces Verts & de l'Environnement (DEVE) / Agence de l'Écologie Urbaine (AEU) / Observatoire de la Biodiversité de Paris

Tableau 1 : Évolutions du service municipal parisien dédié à la biodiversité. Tableau réalisé par Xavier Japiot, chargé d'études faunistiques à la Division patrimoine naturel (DEVE-Mairie de Paris).

À la même période, l'élaboration du premier Plan local d'urbanisme (PLU) de Paris est l'occasion de discuter de ces sujets dans des commissions. Philippe Jacob organise celle sur l'« animal en ville », qui abordera la thématique sous l'angle exclusif des nuisances. Chiens, chats et pigeons constituent le bestiaire restreint des échanges. Parmi les mesures phare issues de la commission, on trouve les premiers pigeonniers contraceptifs et l'interdiction totale par décret de toute crotte de chiens dans l'espace public. Un livret pédagogique rédigé par les services municipaux accompagne ce changement, intitulé « Bien vivre avec votre chien à Paris : petit guide du maître » (2002). Il aboutit à un second document en 2005, qui aborde la question des animaux dans la ville en général. Les animaux sauvages, la biodiversité et l'idée de protection font leur entrée pour la première fois dans un document de communication municipale. Sur la couverture du guide « Bien vivre avec les animaux à Paris : protégeons notre environnement » (2005) (figure 4), un dessin représente un chien, un chat et un oiseau (pas un pigeon, mais plutôt un aimable oiseau chanteur), mais aussi des papillons, un écureuil (espèces sauvages donc, mais sympathiques et esthétiques), ainsi qu'un caméléon (représentant les « NAC », les nouveaux animaux de compagnie). Le végétal est représenté par des arbres verts clairs et la ville apparaît sous la forme d'un décor gris un peu lointain, sur lequel se détachent les animaux de couleurs vives.



Figure 4 : Couverture du livret "Bien vivre avec les animaux à Paris : protégeons notre environnement" (Mairie de Paris 2005).

L'animal est évoqué sous différentes facettes : nuisance et aménité, domestique et sauvage. Les trois premières parties sont consacrées aux chiens, aux chats et aux pigeons. Alors qu'on apprend comment bien soigner son animal de compagnie, le guide présente pour le pigeon la très sérieuse « situation parisienne », les « méfaits du nourrissage sauvage » et la politique municipale pour « une gestion durable des pigeons à Paris » (Mairie de Paris 2005 : 10-11), autrement dit le contrôle des populations et des personnes qui entendent nourrir ces bêtes. La quatrième partie est intitulée « Les animaux sauvages : une biodiversité méconnue » (*ibid.* : 12). La caractérisation rapide de cette nature s'articule autour de deux grandes idées. Elle est méconnue, mais pourtant présente et riche. Preuve à l'appui, une liste d'espèces, communes, mais qui peut paraître étonnante pour les non-spécialistes : le martin-pêcheur, la fouine, le pseudo-scorpion et la méduse *Craspedacusta*... Le jargon de l'écologie scientifique imprègne le discours. La liste des actions de la Ville en faveur de la biodiversité préfigure les grands thèmes du futur plan : végétalisation des murs et des toits, gestion écologique, prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement... Les espaces emblématiques de l'action municipale en termes de biodiversité sont d'ores et déjà identifiés : les berges de Seine, les bois de Boulogne et de

Vincennes, sans oublier la petite ceinture. La conclusion porte sur les « écogestes pour respecter la biodiversité » (*ibid.* : 13). Après les nouveaux animaux de compagnie (serpents, mygales, perroquets...), une dernière partie traite des « animaux non désirés », ceux qu'il convient de contrôler, voire d'éradiquer, soit par souci d'« hygiène et de salubrité », soit au titre des « dégradations préjudiciables à la sécurité des biens et des personnes » (*ibid.* : 15) qu'ils engendrent. Dans tous les cas, ce document est un guide du bon comportement à adopter en fonction des espèces animales et de la place qu'il est souhaitable de leur octroyer en ville : nourrir ou ne pas nourrir, soigner et protéger, ou éliminer... Ces comportements répondent à différentes préoccupations, nouvelles ou anciennes : le bien-être animal, la protection de la nature, la propreté et la santé publique.

La Ville de Paris s'engage progressivement sur la voie d'une action publique favorable au vivant. Elle reçoit en 2002 une certification environnementale pour les méthodes de gestion appliquées dans ses parcs et jardins. En 2004, elle devient signataire de la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels, qui l'engage au maintien de la faune et de la flore dans la capitale. La gestion différenciée est mise en place dans les espaces verts en 2007 et la Ville adhère en 2008 à Natureparif, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, nouvellement créée (Mairie de Paris 2010).

L'évolution de l'organigramme des services dédiés à ces questions se poursuit (voir tableau 1). En 2007, la Direction des parcs, jardins et espaces verts devient la DEVE : la Direction des espaces verts et de l'environnement. L'environnement quitte donc les questions de propreté, pour être désormais traité sous l'angle écologique. Depuis quelques années déjà, le Service de l'écologie urbaine a remplacé le service Paris-Nature. Il devient en 2010 l'actuelle Agence d'écologie urbaine (AEU), grand service en charge de l'ensemble des questions environnementales et de la stratégie de développement durable de la Ville<sup>56</sup> (figure 5), qui regroupe désormais une centaine d'agents.

---

<sup>56</sup> Source : intranet de la DEVE (Mairie de Paris), consulté le 21/09/2015.



Figure 5 : Les services de l'Agence d'écologie urbaine, novembre 2014 (source interne).

## B. La construction partagée du plan d'action

Suite à une commande du Secrétariat général d'un document sur la nature parisienne, les services dédiés à la biodiversité rédigent une « Stratégie pour la biodiversité à Paris » en 2007. Sa publication un an plus tard attire l'attention de la nouvelle adjointe au maire en charge des espaces verts : l'élue écologiste Fabienne Giboudeaux. Avec l'ensemble de son cabinet politique, elle décide de faire de cette stratégie un véritable programme politique, dans la lignée du Plan climat voté un an plus tôt.

### Modalités et objectifs de la concertation

Pour le cabinet, le succès d'une telle entreprise repose sur l'appropriation de la problématique par tous les acteurs concernés<sup>57</sup>. Il doit donc être construit avec eux. Comme l'écrit André Micoud (1997), « la mise en place de nouvelles valeurs se voit surtout aux efforts déployés pour qu'elles soient "appropriées" par les publics auxquels on les destine » (*ibid.* : 28). Cette volonté de concerter s'inscrit aussi dans le développement de nouveaux

<sup>57</sup> Entretien personnel avec Philippe Jacob, pilote du Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011) et responsable de l'Observatoire parisien de la biodiversité, 09/04/2013.



dispositifs gouvernementaux depuis les années 1980, pour pallier les limites des démocraties représentatives. La démocratie participative désigne selon Loïc Blondiaux (2007) « un mouvement qui vise, plus ou moins clairement et efficacement, à institutionnaliser la participation des citoyens “ordinaires” sous d’autres formes que la simple désignation de représentants élus » (*ibid.* : 121). La participation et la délibération se sont imposées comme des « impératifs » des politiques publiques, en particulier urbaines (Blondiaux & Sintomer 2002 : 18). À l’échelle locale, ils se concrétisent par l’élaboration de dispositifs collaboratifs, qui n’associent pas tous les mêmes acteurs sociaux et ne répondent pas tous aux mêmes objectifs (Bacqué et al. 2005).

Dans le cas du Plan biodiversité, un marché public a été lancé pour choisir un assistant à maîtrise d’ouvrage (AMO)<sup>58</sup>, désigné en 2009 pour organiser la « co-élaboration » du plan, pour un budget de 150 000 euros. Si ce montant représente presque la totalité du budget « études » annuel de la DEVE, pour Philippe Jacob, il est à relativiser : le Plan climat a été financé à hauteur de 400 000 euros, des études jusqu’à la rédaction du document final. Dans le cas de la biodiversité, seule une aide pour l’organisation de la démarche participative a été financée. C’est le groupement RCT-Gondwana<sup>59</sup> qui est choisi pour la mission. Du côté des services municipaux, le Pôle biodiversité et son responsable, Philippe Jacob, dirigent la mise en œuvre. La démarche repose sur l’organisation d’ateliers « professionnels » et d’ateliers « citoyens ». Des documents internes et des rapports de l’AMO rendent compte des détails du processus (documents de préparation, liste d’invités, fiches de présence des réunions, comptes-rendus d’ateliers).

Les ateliers « professionnels » ont été organisés en salle autour de quatre grandes thématiques : gestion de la biodiversité à l’échelle de la métropole, biodiversité et urbanisme, biodiversité et lien social, biodiversité et économie. Pour chaque thématique, deux groupes ont travaillé chacun sur un sous-thème, au cours de trois demi-journées en mars et avril 2010. Chaque session était animée par l’AMO ainsi qu’un « animateur expert » (agent territorial, chargé de mission d’associations ou encore professionnel du privé), dont le profil était adapté au thème de la réunion. Plusieurs groupes d’acteurs ont été identifiés et mobilisés : les « acteurs publics », les « associations », les « scientifiques », les « acteurs privés » et les « organismes socio-professionnels » (fédérations et unions nationales professionnelles).

---

<sup>58</sup> Un assistant à maîtrise d’ouvrage a pour mission d’aider le maître d’ouvrage à définir, piloter et mettre en œuvre un projet réalisé par un maître d’œuvre. Ici, la Mairie de Paris est à la fois le maître d’ouvrage et le maître d’œuvre.

<sup>59</sup> Les deux entreprises se sont associées pour répondre au marché public lancé par la Mairie de Paris. RCT-Réseau conseil et développement territorial est un cabinet de conseil créé en 1993, à destination des acteurs du développement territorial, pour des missions d’expertise, de mobilisation et d’animation des réseaux d’acteurs. Créée en 2005, Gondwana biodiversity development est une société de conseil spécialisée dans la prise en compte de la biodiversité dans les stratégies des acteurs privés et publics.

Les acteurs publics étaient les plus représentés, avec en premier lieu des agents de la Ville de Paris, surtout de la Direction des espaces verts et de l'environnement et, selon les sujets, de Directions comme celle de l'urbanisme, des finances, des affaires scolaires... Des adjoints au Maire ou des représentants de leur cabinet ont aussi participé. Les autres institutionnels représentaient la Région Île-de-France, des collectivités voisines ou des entreprises publiques comme la Sncf et la Ratp. L'omniprésence des acteurs publics, et de la Mairie de Paris en particulier, était logique : le projet était d'origine institutionnelle et il consistait à mobiliser les acteurs à la fois en externe et en interne, dans une administration qui compte environ 50 000 agents et pour laquelle la transversalité est toujours un défi. Les associations se sont fortement mobilisées. Il s'agissait surtout de structures reconnues, au rayonnement national, comme le Corif<sup>60</sup>, l'OPIE<sup>61</sup>, Plante & cité ou FSC France<sup>62</sup>, aux activités largement professionnalisées (les représentants étaient majoritairement des salariés). Le champ d'action des associations présentes était naturaliste, mais concernait aussi l'éducation à l'environnement (Noé conservation), les jardins collectifs (Graine de jardins) ou des secteurs professionnels, comme l'apiculture (Union nationale d'apiculture française) et l'urbanisme (Office professionnel de qualification des urbanistes). Elles étaient particulièrement nombreuses dans les groupes « biodiversité et lien social ». Les acteurs privés, consultants (en urbanisme, en écologie urbaine...), architectes, urbanistes, paysagistes, bailleurs sociaux et aménageurs, étaient aussi présents dans la quasi-totalité des réunions. Des représentants de grandes entreprises privées, comme Lafarge ou Bouygues, ont participé aux sessions sur l'économie. Les fédérations professionnelles et les scientifiques se sont moins mobilisés. Seuls trois chercheurs se sont associés à deux ateliers. Cette absence est notable, surtout quand on considère les appels du pied de certains dans leurs écrits, à l'intention des pouvoirs publics et pour plus de volonté politique.

La présence de chaque type d'acteurs différa évidemment en fonction des thèmes. Sur chaque sous-thème, entre trente et soixante-dix personnes ont été invitées. Les réunions ont rassemblé entre une vingtaine et une cinquantaine de personnes. La thématique « biodiversité et urbanisme » a été la plus mobilisatrice, les ateliers « biodiversité et économie » ont compté le moins de participants.

Cette première phase de concertation visait à faire s'exprimer des professionnels, dans une posture d'experts. L'expert est convoqué pour ses compétences scientifiques ou techniques, qui le rendent légitime à apporter un éclairage sur un problème donné (Glatron 1997). Ces questions ont fait l'objet de nombreux travaux en sciences sociales. Nous retiendrons que les relations entre expertise et société se recomposent depuis la montée des préoccupations environnementales. La légitimité des sciences et des techniques (qui fonde celle de l'expert) est remise en cause suite aux dégâts environnementaux et sanitaires

---

<sup>60</sup> Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF).

<sup>61</sup> Office pour les insectes et leur environnement (OPIE).

<sup>62</sup> Forest Stewardship Council (FSC).

causés par le scientisme des siècles passés (Callon *et al.* 2001). Dans ce contexte, l'expertise connaît une crise (Lascoumes 2002), mais, dans le même temps, est mobilisée pour faire face aux risques (Granjou 2003). Dans le cas des ateliers du Plan biodiversité, les spécialistes présents ont bien été convoqués pour apporter un éclairage à partir de leurs savoirs et compétences propres, sur le thème de la biodiversité. Mais cette concertation était aussi une première mobilisation d'acteurs dont le concours est indispensable à la réalisation future de la politique municipale. L'appropriation recherchée par les initiateurs politiques comprend selon moi deux grandes dimensions. La première relève des idées, d'une nécessité de faire avancer la biodiversité dans les esprits, de créer l'évènement autour de la problématique, de la placer comme préoccupation de premier plan. Ensuite, la renaturation écologique de la capitale ne peut être concrètement réalisée par la municipalité seule, et ce pour plusieurs raisons. La Ville s'est certes dotée d'une expertise interne, mais qui doit s'appuyer sur des spécialistes externes pour compléter les moyens (humains, techniques, etc.) et les compétences internes. Par ailleurs, la biodiversité touche à l'espace concret, dans lequel elle se matérialise, qu'elle occupe et transforme. Or, le pouvoir municipal n'a pas prise sur l'ensemble de l'espace urbain parisien, car le foncier se partage entre domaine public municipal, domaine public non municipal et domaine privé. Il en est de même pour la construction et la gestion de cet espace, dans lesquels le privé est désormais partie prenante (Ernwein 2015, Le Galès 1995). La Ville a donc besoin d' enrôler les autres acteurs propriétaires et fabricants d'espace urbain dans son projet de biodiversité. Cette nécessité d' enrôlement et de partenariat résulte aussi du recul de l'intervention de l'État à toutes les échelles, qui s'accompagne d'une tendance à la délégation au privé, mais aussi aux associations et aux habitants d'une partie de ce qui relevait jusqu'à récemment de l'action publique. Et ce phénomène concerne aussi la fabrique publique de la nature urbaine (Ernwein 2015).

D'avril à juin 2010, des ateliers « citoyens » ont été préparés, organisés et animés par l'AMO et quatre éco-éducateurs de la Mairie. Cette fois, le dispositif reposait sur des visites de terrain. Selon Philippe Jacob et une éco-éducatrice ayant participé au processus, l'idée qui sous-tend ce dispositif est la suivante : la biodiversité urbaine doit être expliquée et montrée aux personnes non-expertes, dont on présume qu'elles ne la perçoivent pas (ce qui semble justifié, étant donné les résultats de recherches précédemment évoqués). Pour « montrer », quatre « sites-pilote » sont choisis par le cabinet et les services municipaux, qui devaient représenter les différents enjeux liés à la biodiversité sur le territoire parisien (figure 6).



Figure 6 : Carte des sites-pilotes choisis pour les ateliers citoyens du Plan biodiversité. Trois sur quatre sont traversés par la petite ceinture, représentée sur cette carte par un trait rouge entourant Paris.

Selon Philippe Jacob, les berges de la Seine dans le Bois de Boulogne ont été choisies pour leur caractère naturel : « *c'est un des derniers endroits où il y a encore la vraie biodiversité, où les berges de la Seine sont encore naturelles. Et c'est le seul endroit en Île-de-France où il y a un bois qui jouxte la Seine* »<sup>63</sup>. Deux sites ont été choisis car ils font l'objet d'opérations d'aménagement de grande ampleur : le secteur « Bercy-Charenton » dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, dont le projet était alors en pleine définition, et « les canaux et alentours » dans le XIX<sup>e</sup>, dans le secteur de la ZAC<sup>64</sup> Paris-Est, une opération déjà bien avancée. Le site « Père-Lachaise et environs » enfin, est à cheval sur les XI<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements, quartiers densément construits. Ces zones couvrent différentes configurations de nature : fleuve et canaux, parcs, friches, cimetières... La petite ceinture traverse tous les sites-pilotes, à l'exception de celui dans le Bois de Boulogne, et elle a fait l'objet d'un mot de présentation dans les trois parcours. Un groupe a même eu le privilège de l'arpenter dans le XII<sup>e</sup>.

<sup>63</sup> Entretien Philippe Jacob, 09/04/2013.

<sup>64</sup> Une Zone d'aménagement concertée (ZAC) est une opération publique d'aménagement de l'espace urbain, qui doit permettre l'élaboration d'un projet en concertation avec la population locale concernée et la réalisation de l'opération en partenariat avec d'autres acteurs de l'aménagement.

Des réunions ont d'abord été organisées dans les mairies d'arrondissements des sites-pilotes. Les invitations ont été faites par les mairies, le groupement RCT-Gondwana et les services municipaux porteurs du projet. Elles ciblaient les associations locales, en particulier celles dont l'action touchait à la nature et à l'environnement, ainsi que le grand public par un affichage en mairie<sup>65</sup>. Une présentation de la démarche était effectuée par l'AMO et les personnes intéressées pouvaient s'inscrire pour des visites sur le terrain.

Une ou deux visites guidées ont été réalisées dans chaque secteur. D'une durée d'environ trois heures, ces parcours étaient ponctués d'arrêts sur des sites particuliers, où des acteurs locaux (agents municipaux, responsables associatifs de jardin partagé, urbanistes...) intervenaient pour parler de la biodiversité par rapport à leurs activités respectives. Les participants, équipés de jumelles, étaient invités à remplir des fiches, ce qui a peu fonctionné, les personnes interagissant plus facilement à l'oral avec les animateurs<sup>66</sup>. Des documents montrent que le discours des animateurs était finement préparé. Pour chaque étape, les enjeux identifiés par les organisateurs, propres à chaque type d'espaces de nature, étaient présentés. Plusieurs thèmes ressortent des documents de préparation : les continuités écologiques, les impacts des usages sociaux, la gestion des espaces verts ou encore la richesse écologique insoupçonnée de certains sites urbains. L'ancienne éco-éducatrice interrogée reconnaît que le discours était très orienté, dans l'objectif d'apporter aux citoyens un regard différent sur leur quartier.

Une réunion de restitution en salle fut proposée aux participants quelques semaines plus tard, pour chacun des sites-pilotes, dans différentes structures municipales (Chai de Bercy, Jardin naturel, Péniche de l'eau et Mairie du XVI<sup>e</sup>). Le groupement RCT-Gondwana y présentait la synthèse des visites afin de prolonger et approfondir les discussions.

---

<sup>65</sup> Les mairies étaient libres de choisir leurs modes de communication, certaines en ont peut-être utilisé d'autres (entretien avec une ancienne éco-éducatrice en charge d'ateliers citoyens du Plan biodiversité, actuellement agent à l'Observatoire parisien de la biodiversité, 29/09/2015).

<sup>66</sup> Entretien avec une ancienne éco-éducatrice, 29/09/2015.

<i>Bilan de la participation aux ateliers citoyens</i>								
	« Père Lachaise et environs »		« Bois de Vincennes - Bercy Charenton »		« Bois de Boulogne - Berges de Seine »		« Canaux et alentours »	
	Date	Nombre de participants	Date	Nombre de participants	Date	Nombre de participants	Date	Nombre de participants
<b>Présentation de la démarche</b>	08/04/10	25	13/04/10	28	07/04/10	10	15/04/10	32
<b>Visite de terrain n°1</b>	08/05/10	26	05/05/10	21	29/05/10	8	08/05/10	25
<b>Visite de terrain n°2</b>			29/05/10	20			05/06/10	19
<b>Réunion de restitution</b>	19/05/10	15	09/06/10	12	03/06/10	4	10/06/10	16

Tableau 2 : Nombre de participants aux ateliers citoyens, tableau réalisé par les prestataires RCT-Gondwana.

Le tableau 2 ci-dessus présente un bilan du nombre de participants. Ces chiffres sont légèrement faussés car, dans plusieurs visites, des représentants de la Mairie de Paris et d'autres collectivités voisines étaient présents et comptabilisés. En dehors du site du Bois de Boulogne, qui a apparemment été le moins mobilisateur, les réunions de présentation et les visites de terrain ont chaque fois réuni entre une vingtaine et une trentaine de personnes. Les restitutions ont moins mobilisé.

Les modalités de cette seconde phase de concertation, à destination des habitants, sont différentes des premières sessions professionnelles. Les organisateurs ont ici diffusé, *in situ*, une vision de la ville et de certains de ces espaces à travers le prisme du vivant non-humain et de son fonctionnement. Les visites de terrain permettaient de combiner à la diffusion d'un discours savant une approche sensible (montrer, voir, susciter la surprise peut-être). Cette démarche procède d'un travail de recomposition des représentations des citoyens, qu'il s'agit d'initier à d'autres façons de regarder et considérer leur environnement de vie. Les objectifs de cette seconde phase me paraissent somme toute proches de ceux qui présidaient pour le public professionnel. Faire avancer la biodiversité dans les têtes des citoyens est une condition pour en favoriser l'acceptation sociale, c'est par ailleurs un enjeu qui sous-tend tout procédé de concertation publique (Thomassian 2009). Enfin, les habitants constituent, eux aussi, de futurs partenaires actifs et peu coûteux pour fabriquer de la nature urbaine<sup>67</sup>.

<sup>67</sup> Dans le temps de mon enquête, la mise en œuvre du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) ne s'est pas directement appuyée sur de tels leviers. Mais le programme de la mandature parisienne instituée en 2014 a marqué une nouvelle étape dans l'association des habitants à la fabrique de nature, avec la création d'un « permis de végétaliser ». Sur demande, un ou des habitants peuvent demander la permission de jardiner et entretenir des plantations en bacs, en pieds d'arbres ou encore le long de murs. Pour cela, ils signent une charte à travers laquelle ils s'engagent « à utiliser des plantes locales et mellifères favorisant la biodiversité à Paris, à ne pas recourir à des pesticides et à veiller à l'esthétique et à l'entretien » des plantes et supports (source : <http://www.paris.fr/permisdevegetaliser>, consulté le 14/05/2016).

## ***Le « Livre blanc de la biodiversité à Paris » : discours sur la nature et propositions***

En juin 2010, le groupement RCT-Gondwana livre une compilation d'une centaine de propositions à la Ville, à partir de laquelle le Pôle biodiversité rédige et publie quelques mois plus tard un document de synthèse, le « Livre blanc de la biodiversité à Paris » (Mairie de Paris 2010). Une grande restitution est organisée dans le cadre prestigieux de l'Hôtel de Ville, à laquelle les quelques 300 participants à la concertation sont conviés. Pour Philippe Jacob, le contexte international se prêtait à cette démarche parisienne : 2010 était l'année mondiale de la biodiversité et la conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya fut l'occasion d'envoyer une délégation parisienne pour présenter le Livre blanc.

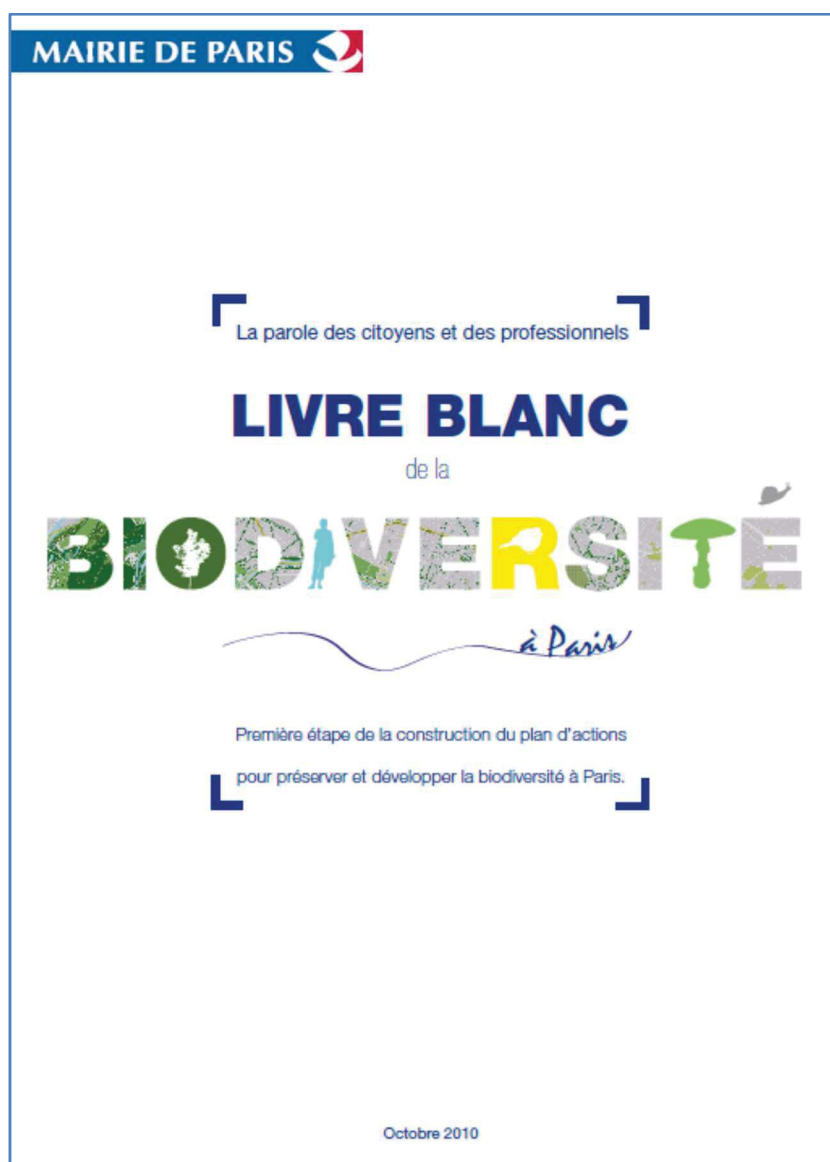


Figure 7 : Couverture du document (Mairie de Paris 2010).

La couverture de ce document de 78 pages (figure 7) met évidemment en exergue le mot biodiversité, qui abrite dans ses lettres des images symbolisant ses composantes : un arbre et un champignon pour le végétal, un oiseau à la silhouette ronde et un escargot pour l'animal. Et, pas au centre mais presque : l'homme. La présence de l'arbre n'est pas étonnante. Les citadins ont un attachement particulier pour l'arbre urbain (Blanc 2004), car en milieu fortement urbanisé, « l'arbre des rues représente l'essentiel du patrimoine végétal et prend un caractère symbolique important » (Haddad 1997 : 114). Les animaux domestiques du livret « Bien vivre avec les animaux en ville » édité six ans plus tôt ont disparu. La biodiversité à Paris est à la fois sauvage et ordinaire. Nulle trace par contre des indésirables comme les pigeons et les rats, pourtant omniprésents dans les représentations citadines de l'animal en ville (Arnould *et al.* 2011, Blanc 2000). Au-dessus du titre, on peut lire les mots « la parole des citoyens et des professionnels », qui traduisent la volonté, à travers ce document aussi long que joliment maquetté, de valoriser la démarche engagée.

Après les éditoriaux signés du maire Bertrand Delanoë et de son adjointe chargée des espaces verts Fabienne Giboudeaux, porteuse du projet, les enjeux actuels liés à la biodiversité sont présentés pour l'échelle planétaire, puis pour Paris. L'introduction nous apprend que « Paris recèle une biodiversité riche et variée », que « même en ville, la nature révèle bien des trésors », et qu'elle est constituée de « milieux très différents et parfois insoupçonnés » (Mairie de Paris 2010 : 9) ... Une liste d'individus et d'organismes spécialistes qui étudient cette nature prouve son intérêt et sa valeur. Les espaces parisiens les plus riches sont présentés : le Père-Lachaise, les Bois, la Seine et ses berges, et la petite ceinture ferroviaire. Elle est présentée comme l'« un des plus grands espaces sauvages à Paris », un « lieu unique » abritant une « remarquable richesse biologique » (*ibid.* : 10). Cette présentation emphatique de la nature parisienne est suivie par la liste des menaces qui pèsent sur la biodiversité urbaine.

95 propositions d'actions sont organisées en cinq axes (annexe 2). L'origine professionnelle, citoyenne ou « mixte » est indiquée pour chaque action : 50 sont issues des professionnels, 38 ont une origine mixte et seulement 7 émanent uniquement des citoyens. Un certain nombre de propositions sont mises en avant sous le titre d' « actions à la loupe », considérées comme prioritaires par les participants.

Le premier axe porte sur la connaissance de la biodiversité parisienne, qu'il faut approfondir, partager et diffuser. Les seize actions qui le composent ont toutes été proposées dans les ateliers professionnels. Il est préconisé un état des lieux et une valorisation des connaissances déjà existantes, ainsi que de nouvelles études sur des sujets insuffisamment explorés, qu'il faudra orienter par rapport aux objectifs du plan. La science doit se mettre au service de la politique publique. L'outil cartographique est plébiscité comme mise en forme du savoir et support de communication. Une collaboration étroite entre les détenteurs de savoirs sur la nature urbaine, institutions, chercheurs et associations, est énergiquement souhaitée : il faut mutualiser, partager, mettre en réseau, coordonner...



La création d'un Observatoire de la biodiversité parisienne est proposée pour initier et entretenir de telles dynamiques. Il est souhaité pluridisciplinaire et multi-acteurs, autonome et doté d'un conseil scientifique. Il faut également faciliter une diffusion large des connaissances et des données. Le deuxième axe regroupe le plus grand nombre de propositions (quarante, alors que les autres en comptent entre dix et seize). Il concerne la sensibilisation des acteurs de la ville identifiés comme étant concernés par la biodiversité. L'ambition est de taille : « changer les regards sur la biodiversité » est présenté comme le « défi majeur du futur Plan biodiversité » (*ibid.* : 26). À l'instar de la concertation, les individus se polarisent entre professionnels et citoyens. La liste des professionnels est longue : les élus et agents de la municipalité, les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les syndicats de copropriété, les salariés des entreprises parisiennes, les petites et moyennes entreprises. De leur côté, les habitants forment un tout uniforme : le « grand public ». Il faut sensibiliser et former les professionnels, afin qu'ils changent leurs pratiques. Alors que du côté des habitants, la transformation doit porter sur les « perceptions » :

« La biodiversité en ville est souvent mal perçue ou associée à des espèces considérées comme nuisantes (pigeons, rats, cafards, chauve-souris...) ou à des espaces mal entretenus (herbes au pied des arbres). Il faudrait réussir à changer cette perception négative et à faire comprendre aux citoyens que toutes ces espèces jouent un rôle au sein de l'écosystème urbain. Cela implique un changement des représentations culturelles, y compris des normes sociales comme la beauté et l'esthétisme » (*ibid.* : 31).

L'enjeu côté citoyen est donc l'acceptation de la biodiversité, mais aussi une contribution active au grand projet, via des dispositifs comme les sciences participatives ou les jardins collectifs. Même si c'est anecdotique dans le texte, il est précisé qu'il faut lutter contre certains comportements identifiés comme nuisibles pour le vivant comme la cueillette, le nourrissage (chats, pigeons...) ou le dépôt d'ordures dans certains espaces. Le troisième axe appelle à la diffusion des pratiques de gestion favorables à la biodiversité, qu'il est proposé de généraliser à tous les espaces verts parisiens, publics et privés. Il est même question d'adapter les usages sociaux dans ces espaces aux besoins de la biodiversité, notamment par la fermeture temporaire de certaines zones<sup>68</sup>. L'axe suivant concerne la prise en compte de la biodiversité dans la politique urbaine de Paris, de la planification jusqu'à la construction du bâti, dont les formes et matériaux architecturaux devront désormais être favorables à la faune et à la flore. Enfin, le dernier axe préconise de renforcer les continuités écologiques à l'échelle de la métropole, en préservant et en renforçant les grandes continuités écologiques existantes : la Seine, les canaux et la petite ceinture. Il faut également en créer des nouvelles, notamment une véritable « ceinture verte ». Le retour de cette notion à l'ère écologique est intéressant. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les

---

<sup>68</sup> C'était déjà le cas avec les pelouses des parcs et jardins, ouvertes au public depuis 2002 et « mises au repos » (c'est-à-dire inaccessibles au public) d'octobre à avril.

ceintures périurbaines étaient agricoles et maraîchères. L'urbanisation avait favorisé le développement de ces activités pour approvisionner les villes (Poulot-Moreau & Rouyres 2000). Nous l'avons vu à travers le cas parisien, la pression de l'urbanisation a provoqué le recul progressif de ces productions. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le réaménagement envisagé des servitudes militaires autour de Paris a donné naissance à des projets de « ceinture verte », composée de parcs et de terrains de sport, à des fins hygiénistes et récréatives (APUR 2013)<sup>69</sup>. Dans l'entre-deux-guerres, la notion s'impose comme principe d'aménagement en Angleterre. Cette fois, il s'agit également « de préserver une couronne d'espaces non bâtis autour des villes pour éviter leur agglomération » (Toublanc & Bonin 2012). Dans le Livre blanc, la ceinture verte s'apparente à une infrastructure écologique entre Paris et sa banlieue, qui doit mettre fin à la coupure minérale que représente la périphérique.

La place occupée par les questions de sensibilisation et de formation montre le formidable changement culturel que représente la biodiversité urbaine, pour construire une représentation d'un vivant en partie invisible, ainsi qu'un regard bienveillant sur une nature plus libre, comme celle que constituent les « mauvaises herbes ». Les propositions avancées reposent sur deux grandes idées : rendre visible le vivant, encore et encore, publiciser sa présence, communiquer par tous les moyens et partout où cela est possible ; diffuser des savoirs à son sujet, éduquer tous types d'acteurs et selon des modalités multiples. C'est une immense entreprise de conviction et d' enrôlement au service du vivant qui est proposée, où chacun doit revoir ses manières de faire et de penser, afin d'accepter et de participer à la mise en écologie du monde urbain parisien. Cette mise en écologie passe dans le « Livre blanc » par une végétalisation généralisée de la ville, à travers une nature spontanée, mais aussi une nature cultivée sur toutes les surfaces disponibles : les murs, les toits, les cours d'immeubles ou encore les passerelles piétonnes.

Les friches sont identifiées comme des lieux essentiels pour la biodiversité. Deux propositions leur sont consacrées. Il est préconisé de les recenser et de leur attribuer un statut légal de protection dans les documents d'urbanisme, pour garantir leur pérennité. Elles pourraient rester des « zones sauvages », préservées de toute fréquentation humaine, peut-être gérées par des associations ; ou être transformées en « jardins partagés », en « espaces verts pédagogiques » ou en « aires de jeux végétalisées » (Mairie de Paris 2010 : 56)... Les idées ne manquent pas. Une expression utilisée pour les désigner attire l'attention : l'idée d' « évolution naturelle », qui renvoie à un type de gestion sans gestion, à des espaces « laissés sans intervention » (*ibid.* : 57), afin qu'une végétation spontanée puisse s'y installer. Philippe Jacob, un des principaux rédacteurs du document, ne se souvient pas que cette expression ait relevé d'une intention particulière. Mais elle apporte une réponse à la proposition 27, selon laquelle il faut remplacer le terme de friche par d'autres mots plus positifs, afin de faciliter le changement de regard sur la biodiversité

---

<sup>69</sup> Voir *infra*, p. 114.

parfois invisible ou mal acceptée de ces espaces. Changer les mots pour changer les représentations. Qu'ils soient désignés comme des friches, des délaissés ou des « îlots en évolution naturelle » (*ibid.* : 57), ces espaces sont constamment cités à titre d'exemple pour parler de milieux intéressants à recenser, connaître, préserver, valoriser. Soit en laissant l'homme en dehors, soit en lui faisant endosser le rôle de jardinier et gestionnaire.

La petite ceinture est elle aussi maintes fois citée en tant qu'espace de nature remarquable et corridor écologique. Le texte rapporte que les participants des ateliers étaient divisés quant à son avenir. Certains considéraient son ouverture essentielle, au service d'une pédagogie et d'une visibilité, sous la forme d'un jardin naturel ou d'un chemin de grande randonnée. Pour d'autres, il fallait limiter la présence humaine, voire rendre des portions totalement inaccessibles pour « réserver à la nature des espaces sauvages » (*ibid.* : 69). Un dernier groupe était à la recherche d'un compromis, avec une ouverture partielle dans l'espace (sur un seul côté des voies par exemple) et dans le temps (à certaines saisons ou pour des visites guidées ponctuelles). Il était même proposé de créer des postes d'observation ou des passerelles là où la nature est trop fragile, pour permettre une « visite en douceur » (*ibid.* : 70).

Bien-être citoyen et lien social sont rapidement évoqués, mais l'approche est largement écocentrée : il faut favoriser le vivant pour le vivant (Larrère & Larrère 2009). Le citoyen doit activement cultiver son milieu et être prêt à accueillir une nature spontanée, dont les friches se font les lieux emblématiques.

### **C. Le Plan biodiversité de Paris**

En 2011, un groupe de travail est mis en place pour élaborer un « *plan d'action opérationnel* »<sup>70</sup> à partir du Livre blanc. Un groupe de rédacteurs est constitué. En dehors de l'APUR, il compte des agents des Directions municipales concernées (Direction des espaces verts et de l'environnement, Direction de l'urbanisme, Direction du logement et de l'habitat...), représentées par des personnes souvent engagées depuis le début de la démarche. Quelques Directions ne répondront pas aux sollicitations, comme celle de la jeunesse et des sports ou, plus crucial, celle qui est chargée du patrimoine et de l'architecture. Au fil de la rédaction, coordonnée par Philippe Jacob, les contributeurs se multiplient, en interne et en externe, avec des partenaires cités dans le plan, propriétaires et gestionnaires d'espaces comme Eau de Paris<sup>71</sup> ou Réseau ferré de France. Le cabinet de Fabienne Giboudeaux est également très actif. Le texte connaît douze versions avant son vote par le Conseil de Paris le 15 novembre 2011, adopté à l'unanimité moins une voix.

---

<sup>70</sup> Entretien Philippe Jacob, 06/10/2015.

<sup>71</sup> Organisme public en charge de la production et de la distribution de l'eau à Paris depuis 2010.

## ***De la concertation à l'opérationnel***

La couverture (figure 8) reprend la typographie du mot biodiversité utilisée pour le Livre blanc. Deux photos ont été ajoutées. L'une représente des herbes folles derrière lesquelles apparaît au second plan le métro aérien, un des symboles du paysage parisien. Sur la seconde, un emblématique pollinisateur<sup>72</sup> (un bourdon terrestre, *Bombus terrestris*) en train de butiner sur une jolie fleur rose (une knautie) se découpe sur fond blanc au-dessus du titre.



Figure 8 : Couverture du Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011).

Les éditoriaux ont été écrits par les mêmes auteurs que pour le Livre blanc. Dans le texte du maire, la biodiversité parisienne renvoie à une série de chiffres. Chiffres de l'existant : 500 parcs et jardins à Paris, 2000 plantes et champignons, 2000 espèces animales... Chiffres des objectifs à atteindre : 30 nouveaux hectares d'espaces verts, 7 hectares de toitures végétalisées, 40 mares... L'élue aux espaces verts, Fabienne Giboudeaux, mobilise un discours sur la perte de biodiversité et des notions de la science écologique. La dimension humaine et sociale est aussi développée. Elle rappelle tout ce que l'homme tire des écosystèmes, du vital au récréatif, et souligne la nécessité de sensibiliser et d'impliquer.

L'introduction est proche de celle du Livre blanc, mais quelques nouveaux éléments apparaissent, comme la dimension de justice sociale :

---

<sup>72</sup> Certaines espèces de pollinisateurs se raréfient et disparaissent de manière encore mal expliquée, même si plusieurs facteurs sont incriminés : pesticides, fragmentation, espèces exotiques, changement climatique et pollutions (Chagnon 2008).

« L'enjeu est également de rendre la nature accessible au plus grand nombre dans un contexte de crise sociale et de déplacements toujours plus onéreux qui font que, de plus en plus, les espaces verts de proximité s'avèrent être le seul lien à la nature pour les personnes à faibles revenus » (Mairie de Paris 2011 : 4).

Dans cette introduction générale, l'idée de changer « changer le regard sur la biodiversité en ville » est développée dans un paragraphe, pour qu'elle cesse d'être perçue comme nuisible ou associée au défaut d'entretien. Il est fait référence ici à une nature sauvage, c'est-à-dire qui s'installe indépendamment d'une action humaine : « pigeons, rats, cafards » et « herbes folles » (*ibid.* : 4).

Les ingrédients fondamentaux du Plan biodiversité sont les mêmes que ceux du Livre blanc. Le texte comprend désormais trente actions organisées en trois axes. L'ordre des sujets est inversé par rapport au premier document. Le premier axe porte sur les continuités écologiques, le second l'intégration de la biodiversité dans le développement de Paris, le troisième aborde la connaissance et la sensibilisation. Les préoccupations institutionnelles occupent la première position. Les continuités écologiques étaient un sujet d'actualité fort au moment de la rédaction du plan, car l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)<sup>73</sup> pour l'Île-de-France était imminente. La première action indique d'ailleurs l'ambition d' « inscrire Paris dans les continuités écologiques régionales » (*ibid.* : 10).

Les actions de l'axe 1 (tableau 3 ci-après) se déclinent par rapport aux éléments du paysage parisien identifiés comme composantes clé d'un projet de maillage écologique : la ceinture verte, les deux bois parisiens, les infrastructures ferroviaires et autoroutières, les corridors aquatiques (Seine et canaux). Le maillage doit être complété par des espaces relais (nouveaux espaces verts, bâti végétalisé, friches urbaines...) (annexe 3). La question de la pratique sociale des trames apparaît ici et là, mais l'approche de ce grand dispositif est avant tout écologique. Les fonctionnements écologiques s'affranchissent des frontières administratives de la capitale, il est donc prévu de travailler à l'échelle de la métropole, au sein de laquelle il faudra construire une « culture de la biodiversité ». Dans le texte, cela signifie que le sujet doit être intégré aux coopérations entre Paris et les communes voisines.

---

<sup>73</sup> Voir *supra*, p. 46.

## 01 Renforcer les continuités écologiques

### Inscrire Paris dans les continuités écologiques régionales

Action 1 - Participer à l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique d'Île-de-France

Action 2 - Requalifier la ceinture verte de Paris et ses ramifications

Action 3 - Intégrer les bois parisiens dans la trame régionale

Action 4 - Renforcer le rôle de corridors biologiques des infrastructures ferroviaires et autoroutières

Action 5 - Renforcer le rôle majeur joué par la Seine et les canaux en tant que trames régionales

### Participer au développement d'une culture de la biodiversité au sein de la métropole

Action 6 - Introduire la biodiversité dans les actions de coopération avec les collectivités riveraines

### Renforcer les trames vertes et bleues parisiennes

Action 7 - Élaborer le schéma des trames vertes et bleues de Paris intra-muros

## 02 Mieux intégrer la biodiversité dans le développement durable de Paris

### La biodiversité comme élément essentiel des politiques publiques

Action 8 - Renforcer le maillage vert du territoire parisien

Action 9 - Renforcer les capacités d'accueil de la biodiversité sur les bâtiments

Action 10 - Renforcer la trame des milieux aquatiques

Action 11 - Articuler le Plan Biodiversité avec les autres plans d'actions parisiens en faveur du développement durable

### Conforter la place de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

Action 12 - Accompagner l'évolution des documents d'urbanisme

Action 13 - Étudier la faisabilité d'un schéma départemental des espaces naturels sensibles

### Mieux prendre en compte la biodiversité dans les opérations d'aménagement et de construction

Action 14 - Intégrer la biodiversité à chacune des phases d'un aménagement

Action 15 - Étudier le principe de compensation

### Étendre les pratiques de gestion écologique aux domaines public et privé

Action 16 - Généraliser les modes de gestion des espaces verts favorables à la biodiversité

Action 17 - Réintroduire des espèces régionales dans la gamme des végétaux plantés

Action 18 - Proposer un plan de gestion différenciée des pieds d'arbres et des sols stabilisés

Action 19 - Ménager des espaces refuges sur l'ensemble du territoire parisien

Action 20 - Adapter l'éclairage urbain à la biodiversité

### Aider à la création de filières porteuses de nouveaux emplois

Action 21 - Développer de nouveaux métiers basés sur la biodiversité

Action 22 - Prendre en compte la biodiversité dans la politique des achats de la Ville de Paris

## 03 Développer et fédérer la connaissance, porter les messages : l'observatoire de la biodiversité

<b>Regrouper, coordonner et enrichir la connaissance</b>
Action 23 - Approfondir la connaissance des écosystèmes urbains
Action 24 - Mettre en place une veille scientifique et technique sur les questions liées à la biodiversité
Action 25 - Élaborer et suivre des indicateurs d'évolution de la biodiversité
<b>Mettre à disposition des outils opérationnels et former les acteurs de la ville</b>
Action 26 - Développer des outils opérationnels
Action 27 - Sensibiliser et former les décideurs et les professionnels de l'espace urbain
<b>Sensibiliser le grand public à l'importance de la biodiversité</b>
Action 28 - Sensibiliser le grand public, développer les démarches participatives
Action 29 - Offrir un lieu de ressources et des outils
<b>Communiquer autour de la biodiversité</b>
Action 30 - Mettre en place les actions de communication liées au Plan Biodiversité

Tableau 3 : Les 30 actions, en trois axes, du Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011).

Déjà évoqué dans le Livre blanc, le projet de schéma à l'échelle de Paris *intra-muros* est repris. Il devait comprendre un schéma d'orientation pour les espaces verts (afin de visualiser l'existant et mieux agir) et « un schéma des jachères urbaines non accessibles au public » (*ibid.* : 24). Ici encore, un terme alternatif à celui de friche est employé, mais cette fois c'est un synonyme. Dans le domaine agricole, friche et jachère désignaient la pratique de mise en repos de terres agricoles, qui permet au sol de récupérer ses capacités productives. La friche a ensuite acquis son nouveau sens de ce qui est laissé à l'abandon (Raffestin 2012). Dans la politique de biodiversité, les jachères sont définies comme des « espaces interstitiels colonisés par la végétation spontanée (délaissés, friches, terrains vagues, enclaves) [qui] peuvent devenir des micro-réserves naturelles, provisoires ou pérennes » (*ibid.* : 25). Comme dans le Livre blanc, il est prévu de donner un statut légal de protection à ces espaces *a priori* interdits au public, mais lieux d'études potentiels pour les associations et les scientifiques. Un premier schéma, de diagnostic, de la trame verte et bleue parisienne a bien vu le jour (annexe 4). La carte des objectifs (espaces et corridors à préserver, renforcer ou créer) est en cours d'élaboration. Cependant, le travail prévu sur les jachères urbaines n'a pas été réalisé. Philippe Jacob explique que ce n'est simplement pas l'orientation qui a finalement été prise. C'était aussi, on peut le supposer, celle qui aurait été la plus compliquée.

La petite ceinture est abordée dans l'action deux, sur la requalification de la ceinture verte. Nous verrons qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les projets d'aménagement qui portent ce titre de ceinture verte n'incluaient pas la petite ceinture, infrastructure ferroviaire qui perdait progressivement son aura du siècle passé, en tant que vitrine du progrès ferroviaire et

succès commercial. La ceinture verte, à vocation écologique, telle qu'elle est identifiée dans le projet municipal de biodiversité, intègre l'ancienne voie ferrée comme composante essentielle. La friche ferroviaire est à la fois un réservoir de biodiversité, dont « certains tronçons et ouvrages [...] constituent déjà des îlots de nature sauvage préservés car inaccessibles » (*ibid.* : 12) et une continuité écologique majeure. Les préconisations sont le renforcement des liens et de la « porosité » entre la voie ferrée et les autres espaces non bâtis de la ceinture verte (essentiellement des parcs et jardins, des cimetières et des terrains de sport)<sup>74</sup>. Les tronçons qui n'ont plus d'intérêt ferroviaire devront devenir « des réserves de biodiversité tout en permettant d'y installer de nouveaux usages » (*ibid.* : 12).

Le second axe (tableau 3) a pour objectif l'intégration de la biodiversité au développement de Paris, à travers les politiques publiques, les documents d'urbanisme, les projets d'aménagement... Autrement dit, il faut que le sujet pénètre l'ensemble des processus et outils qui contribuent à la fabrique urbaine. L'importance du sol est mise en avant. Il est expliqué en introduction qu'un sol « vivant » est le support indispensable à toutes formes de vie. Les mesures envisagées consistent surtout à protéger et favoriser la perméabilité. Rien n'est prévu, concrètement, quant à leur qualité<sup>75</sup>. L'accent est aussi mis sur le renforcement de la présence végétale, par la création de nouveaux espaces verts, la végétalisation de l'espace public, des cœurs d'îlots, des murs et des toits... Cette entreprise végétale s'appuiera sur les schémas établis, dont les auteurs ne sont pas clairement identifiés. L'actuel schéma de la trame verte et bleue (TVB) parisienne est construit en interne par le service du patrimoine naturel et repose en partie sur des études confiées à des bureaux d'étude prestataires. Le processus a démarré il y a quelques années, avec une première étude menée par Biotope<sup>76</sup> a abouti au choix d'une méthodologie pour élaborer la TVB parisienne. L'objectif était de qualifier ses composantes (réservoirs de biodiversité, espaces relais, corridors) en adaptant les outils et concepts disponibles au contexte de milieu urbain dense. Cette méthode repose sur une typologie de 91 habitats présents sur le territoire parisien, dont 30 sont considérés comme prioritaires, car les plus favorables à la flore spontanée et à la faune sauvage<sup>77</sup>. La qualité écologique et la contribution à la trame verte et bleue des réservoirs, espaces relais et corridors a été évaluée. Ce travail a été mené en interne par la Division du patrimoine naturel, en charge du schéma. D'autres études externalisées ont alimenté, sur les berges de Seine, les canaux et la petite ceinture. Les modalités de cette démarche sont contraires aux préconisations de certains chercheurs (géographes et écologues surtout), qui préconisent qu'une pluralité d'acteurs soient impliqués dans la TVB, depuis l'établissement du schéma jusqu'aux interventions sur le

---

<sup>74</sup> Cette recommandation détonne avec le souci constant de son propriétaire (RFF) de maintenir une relative étanchéité de l'espace pour limiter la fréquentation humaine.

<sup>75</sup> La qualité des sols est une vraie problématique en milieu urbain (voir *supra*, p. 49).

<sup>76</sup> Biotope, prestataire régulier de la Ville de Paris, est un bureau d'études d'expertise écologique créé il y a une vingtaine d'années. Implanté à différents endroits en France et à l'étranger, il compte environ 240 salariés (source : <http://www.biotope.fr/>, consulté le 23/10/2015).

<sup>77</sup> Ces informations proviennent d'une présentation de la méthode d'élaboration de la trame verte et bleue de Paris, par la Division du patrimoine naturel (DEVE) en interne (janvier 2014).



terrain (Clergeau & Blanc 2013, Cormier 2011). Le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) prévoit d'associer des acteurs non municipaux pour œuvrer à la végétalisation. Comme dans le Livre blanc, la généralisation des modes de gestion favorables à la biodiversité à tous les espaces verts parisiens est programmée. Un long texte met en avant les dispositions déjà prises par la Ville, comme la gestion différenciée ou la labellisation des parcs et jardins<sup>78</sup>.

L'action 19 appelle à « aménager des espaces refuges sur l'ensemble du territoire parisien » (*ibid.* : 76), aussi appelés « îlots d'évolution naturelle », deux expressions reprises du Livre blanc. Le glossaire les définit comme des espaces « où la végétation, la faune et le milieu évoluent sans intervention humaine » (*ibid.*). Une espace refuge est quant à lui une « zone souvent protégée par des obstacles naturels, qui constitue un refuge pour une population menacée » (*ibid.*). Ces lieux sont par définition inaccessibles au public et peuvent être des friches et des terrains vagues, ou être aménagés volontairement au sein des espaces verts. Ces tâtonnements sémantiques étaient volontaires selon Philippe Jacob, pour « donner le choix, des idées »<sup>79</sup>, de la matière à penser aux gestionnaires et aux aménageurs, pour imaginer de nouveaux possibles.

Le troisième axe est focalisé sur le rôle du futur Observatoire de la biodiversité, dont la structure précise et le mode de gouvernance n'étaient pas encore décidés au moment de la rédaction. Trois grandes missions sont définies. La première est l'amélioration des connaissances, par la collecte et la centralisation des données et des savoirs sur la biodiversité urbaine et, dans un mouvement inverse, leur diffusion et leur partage. Les indicateurs font leur entrée avec une action dédiée (ils étaient très peu abordés dans le Livre blanc). Certains serviront à mesurer l'état de santé de la biodiversité parisienne, d'autres permettront d'évaluer l'avancement de la politique publique, action par action. La seconde mission du futur Observatoire porte sur la formation, le conseil et l'apport d'outils aux « professionnels du milieu urbain (architectes, urbanistes, paysagistes, syndics, associations professionnelles, etc.) » (*ibid.* : 58). Une partie du défi se situe à l'intérieur même de l'administration parisienne, dans laquelle il faut « développer une culture de travail commune », grâce à l'« acquisition de notions communes » (*ibid.* : 64) entre urbanistes, paysagistes, ingénieurs de la voirie, agents d'entretien de l'espace public... La sensibilisation du grand public s'appuiera sur les structures d'éducation à l'environnement de la Ville déjà existantes, héritage de l'ancien service Paris-Nature<sup>80</sup> (Maison Paris-Nature, Maison du jardinage, Maison de l'air, Maison des acteurs du Paris durable...), mais aussi sur la promotion des « démarches participatives », des initiatives habitantes jusqu'aux

---

<sup>78</sup> En 2006, la Ville de Paris crée un label municipal pour la gestion écologique de ces espaces verts, audités chaque année par un organisme indépendant (Mairie de Paris 2011). En 2012, le label national ÉcoJardin est créé. De nombreux sites parisiens ont depuis été labellisés par rapport à ce nouveau référentiel (Source : <http://www.label-ecojardin.fr/>, consulté le 15/05/2016).

<sup>79</sup> Com. personnelle, 03/03/2016.

<sup>80</sup> Voir *supra*, p. 64.

sciences participatives. Pour mieux répondre aux besoins et aux attentes, la construction de l'Observatoire devra être partagée avec les acteurs concernés.

Le Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011) est une traduction du Livre blanc en stratégie municipale. Le langage est à la fois plus naturaliste et plus technique. Jargons, sigles et abréviations, références à des dispositifs réglementaires et à des institutions diverses sont omniprésents dans le texte. L'heure n'est plus à la végétalisation généralisée ou à la communication tous azimuts, un cadrage a été opéré, certainement au titre d'un réalisme budgétaire, mais aussi par une hiérarchisation des actions à mener. La trame verte et bleue, nouvel outil d'aménagement, occupe la première place. La biodiversité doit pleinement pénétrer la culture de l'administration municipale, s'infiltrer dans chacun de ses projets, de ses outils, de ses politiques. Le défi est de taille, pour une administration qui compte environ 50 000 agents, et dans laquelle coexistent diverses cultures professionnelles.

La traduction opérée révèle la manière dont s'opère le rapprochement entre sciences écologiques et culture des ingénieurs<sup>81</sup>, par des dispositifs et des modes de représentation communs. Le recours à la cartographie et aux schémas pour l'aménagement est propice à intégrer les représentations d'une nature fonctionnelle et dynamique, selon les modèles développés par l'écologie du paysage. Les indicateurs sont aussi des outils communs aux administrations et aux sciences de la conservation. Dans son livre sur la gouvernementalité par les nombres, le sociologue et historien Alain Desrosières (2008) explique comment les indicateurs et la statistique se sont imposés comme outil de preuve dans les sciences empiriques et comme outil de gouvernement dans les politiques publiques néolibérales. Au sein des administrations, les indicateurs sont « supposés coordonner et orienter les comportements des acteurs, en les alignant sur des critères quantifiables » (*ibid.* : 27). Inspirés des modes d'évaluation des activités marchandes, ils s'appuient sur une quantification pour juger de l'efficacité de l'action publique. Ils sont aussi mobilisés par les écologues pour « estimer le déclin actuel de la biodiversité, mais aussi en analyser les causes et vérifier l'impact des mesures de conservation entreprises au niveau régional et mondial » (Teysseire 2004 : 30). Les indicateurs sont donc des outils à la fois scientifiques et politiques, qui s'appuient sur une quantification des réalités et considèrent le chiffre comme l'outil d'évaluation le plus légitime.

### ***Une biodiversité, des natures***

Les représentations de la nature dans le Plan biodiversité se fondent sur des savoirs d'origine scientifique, de la biologie et de l'écologie du paysage. La nature se compose

---

<sup>81</sup> Les postes à responsabilité de l'administration parisienne sont principalement occupés par des ingénieurs et la Ville dispose même de sa propre école pour les former : l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP). Elle recrute sur le même concours ultra-sélectif que l'École des Mines et l'École des Ponts (Source : <http://www.eivp-paris.fr/index.php/Missions?idpage=517&idmetacontenu=>, consulté le 20/10/2015).

d'espèces, communes, rares ou protégées, de milieux, d'habitats, de biotopes, de corridors... Elle « fonctionne » et ce fonctionnement repose sur la présence d'éléments particuliers dans le milieu, pour lui permettre d'accomplir ses différents cycles de vie et, surtout, de se déplacer. La mise en schéma du territoire s'impose alors comme moyen de visualiser ce fonctionnement et d'imaginer comment mieux s'adapter à lui. La figure du corridor est évidemment cruciale, opérant une relecture de la morphologie urbaine du point de vue des espèces non humaines. Cette schématisation est pensée à différentes échelles comme base de l'action. Elle est pourtant traversée de contradictions. À l'aide de traits et de flèches vertes, elle uniformise et simplifie à l'extrême une nature en réalité multiforme et complexe, à la fois par sa composition intrinsèque (toutes les espèces n'ont pas les mêmes besoins) et par les dynamiques humaines qui croisent les dynamiques naturelles (plantations, destructions, entretiens...). Face à l'incertitude, ces outils de représentation, comme les indicateurs, traduisent une volonté renouvelée de maîtriser la nature, même si c'est dans l'espoir de faire le chemin inverse.

Les plantations sont envisagées comme moyen de renaturation urbaine. Mais la biodiversité la plus valorisée dans le texte du plan est spécifiquement celle qu'abrite les bois, les friches, les milieux aquatiques, les espaces « inaccessibles » et « préservés ». Une nature donc spontanée, sauvage au sens de non-maîtrisée, dont l'installation, le développement et le déplacement sont indépendants de la volonté humaine. Les espaces pour l'accueillir sont au cœur du projet : friches, jachères urbaines, zones refuge, pieds d'arbres... Mais l'approche est doublement paradoxale. Une nature plus libre est souhaitée, mais elle doit par ailleurs être saisie par la connaissance, les chiffres, le suivi. En outre, les espaces les plus susceptibles de l'accueillir *intra-muros* sont les délaissés, autrement dit ceux qui échappent pour un temps à l'ordre urbain dominant. La mise en écologie de la ville entraîne une planification en négatif. L'institution doit désormais protéger ce qui lui échappe. Les parcs et jardins sont évidemment intégrés à la réflexion. Ils doivent figurer dans les schémas et il est nécessaire d'en créer toujours plus, car ils sont essentiels au maillage écologique. Leur fonctionnement interne est aussi infléchi par la biodiversité. Leur gestion doit s'adapter aux besoins du vivant et laisser une plus grande place à l'installation d'une nature spontanée.

Une autre ambiguïté transparaît. La distinction entre sauvage et horticole, et leur contribution respective à la biodiversité, restent implicites. La question n'est à aucun moment abordée de front. L'un est simplement mis en avant, quand l'autre est relégué au second plan. La nature des parcs et jardins n'est jamais évoquée en détail, alors que celle des friches ou des bois est richement présentée, illustrée d'exemples d'espèces. L'iconographie est parlante : les paysages horticoles des espaces verts parisiens ne sont quasiment pas représentés. Les jardins partagés sont un peu plus visibles. Ils sont pensés à la fois comme des éléments de maillage et comme des supports pédagogiques. Nature spontanée et nature horticole sont mises face à face dans une seule action, la 17, qui préconise l'introduction d'espèces régionales dans la gamme des végétaux plantés par la

ville. Il est expliqué qu'elles sont mieux adaptées à la faune francilienne, à laquelle elles offrent nourriture et supports de pontes. Pour les semences, il est conseillé de favoriser les espèces sauvages par rapport aux cultivars. La nature horticole, omniprésente dans le paysage parisien et toujours au cœur de la culture des jardiniers, est relativement ignorée par le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011).

Les usages sociaux de nature et les bénéfiques pour le citoyen constituent des enjeux sous-jacents, mais l'approche est encore très « naturo-centrée ». Le projet en faveur du vivant est, de manière automatique, un projet en faveur du citoyen : « Une nature plus proche des habitants, mieux perçue et mieux prise en compte entraînera une amélioration du cadre de vie et du bien-être des Parisiens » (Mairie de Paris 2011 : 72). Le rôle que doit jouer le citoyen n'est pas univoque. Il est appelé à gérer et jardiner certains espaces, rester à l'écart d'autres, apprendre à observer le vivant par le prisme scientifique. Les promoteurs du Plan semblent conscients que la biodiversité telle qu'ils l'entendent (largement sauvage et ordinaire) est avant tout un défi d'ordre culturel. Il est ainsi résumé en conclusion du texte :

« Le Plan biodiversité a été élaboré en vue de favoriser un changement de regard de l'ensemble des acteurs concernés. Favoriser le monde vivant, donner toute leur place aux espèces régionales, réduire l'impact de nos modes de consommation sur les ressources planétaires, ce sont avant tout de nouveaux modes de pensée, qui doivent être largement partagés » (*ibid.* : 72).

Pour les diffuser, il faut « former », « sensibiliser » et favoriser l'« appropriation ». Le changement de « regard » concerne les agents municipaux, les professionnels de l'urbain ainsi que tous les habitants. Il est cependant ambigu. Les Parisiens sont invités à considérer de manière bienveillante des formes de nature auparavant dénigrées, invisibles ou mal aimées, et pourtant le projet de biodiversité lui-même ne semble pas inclure toutes les natures de la même façon.

### ***Le pilotage du Plan***

La mise en œuvre du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) repose sur un « pilote » (responsable à plein temps de cette mise en œuvre), une équipe (l'Observatoire parisien de la biodiversité) et des « pilotes d'action ». Le vocabulaire est celui de l'organisation par projets, qui structure aujourd'hui les politiques urbaines (Ernwein 2015).

Philippe Jacob est pilote du Plan et responsable de la structure clé du programme : l'Observatoire parisien de la biodiversité (OPB). La création d'une structure autonome et dotée d'un conseil scientifique était envisagée ; l'OPB est finalement une sous-unité de l'Agence d'écologie urbaine (DEVE). Sa mise en place en 2012 a entraîné la scission du Pôle biodiversité en deux entités, l'OPB et la Division du patrimoine naturel (DPN), chargée de la trame verte et bleue, des expertises faune et flore et de l'amélioration des

connaissances des habitats et des espèces du territoire parisien. La DPN participe pleinement à la mise en œuvre du Plan. Quant à l'équipe de l'Observatoire, elle est composée, en plus de son responsable, de trois agents permanents, recrutés par redéploiement interne, car aucun budget supplémentaire n'était prévu pour la structure ou pour le Plan en général. Ces personnes sont respectivement en charge de la synergie des acteurs, des indicateurs et de la mise en place d'outils opérationnels. La structure accueille chaque année des stagiaires et apprentis en paysagisme, en écologie ou en sciences politiques. Ma thèse CIFRE est la seconde que l'Observatoire accueille (la première, en géographie, traitait de la contribution des espaces verts privés à la trame verte et bleue parisienne).

La Direction des espaces verts et de l'environnement loge désormais sur l'Avenue de France dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement. Ses bâtiments neufs et modernes accueillent plusieurs sièges des grandes Directions municipales. La DEVE est au numéro « 103 », chiffre utilisé par les agents pour différencier l'appellation du service et le lieu de son siège. Par souci de visibilité, l'OPB a quant à lui été installé en lisière du square Capitan (V<sup>e</sup>), dans un bâtiment accueillant précédemment la Maison des oiseaux, une ancienne structure de Paris-Nature. Elle abrite au rez-de-chaussée une pièce qui sert de centre de documentation et de salle de pause pour les agents. Ce niveau se compose aussi d'une salle de réunion et d'une salle de projection. À l'étage se trouvent les bureaux de l'équipe. La maison est entourée d'une large terrasse en bois, d'une mare et d'un jardin, dont la gestion par les jardiniers du square fait régulièrement l'objet de négociations avec les agents de l'Observatoire, autour de ce qui doit être coupé et à quelle fréquence. Accrochés à la gouttière et aux branches des arbres, des nichoirs accueillent, à la grande joie de l'équipe, mésanges, étourneaux et leur progéniture. Un compost trône devant une des fenêtres, dans lequel les agents déposent leurs déchets et observent les souris qui viennent s'y nourrir. L'OPB n'est pas ouvert au public. En plus des étudiants, il accueille des réunions entre agents de la Ville ou avec des partenaires (associatifs, scientifiques, bailleurs, etc.). L'équipe permanente est assez mobile. De nombreuses réunions ont lieu Avenue de France, où le responsable de l'Observatoire est basé, et les agents représentent régulièrement l'Observatoire dans des conférences, colloques ou diverses instances internes ou externes (groupes de travail, comités de pilotage...).

Chacune des trente actions est associée à un ou deux « pilotes d'action », au sein des différentes Directions concernées. Ces personnes ont été proposées par chaque Direction au Secrétariat général<sup>82</sup>, qui a ensuite validé. Elles ont délibérément été choisies à des postes à responsabilité, afin que le sujet soit porté à des niveaux décisionnels importants. En 2014, les pilotes d'action dépendaient principalement de la Direction des espaces verts et de l'environnement (et notamment de l'Agence d'écologie urbaine), de la Direction de

---

<sup>82</sup> Le Secrétariat général anime et coordonne l'ensemble des Directions de la Ville de Paris et veille à la mise en œuvre des orientations politiques définies par le maire de Paris. Il est en quelque sorte la Direction des directions.

l'urbanisme (DU) et de la Direction de la propreté et de l'eau (DPE). D'autres Directions ne sont responsables que d'une ou deux actions, comme la Délégation générale à Paris métropole et aux coopérations (DPMC), la Direction de la voirie et des déplacements (DVD), la Direction des ressources humaines (DRH), la Direction des achats (DA) et la Direction de l'information et de la communication (DICOM). Quelques-unes sont codirigées par l'APUR.

Des « comités de pilotage » ont lieu une ou deux fois par an<sup>83</sup>. Ils se déroulent à l'Hôtel de Ville et sont présidés par l'élue de tutelle en charge de la biodiversité, le Secrétariat général et la directrice de la DEVE. D'autres adjoints au maire sont représentés par leur cabinet, sur des sujets comme l'urbanisme, la vie scolaire ou la métropole. L'équipe de l'OPB s'y rend au complet, avec d'autres agents de la DEVE et de l'AEU, dont son directeur. Les pilotes d'action sont tous conviés, accompagnés par des agents de diverses Directions (voirie, affaires scolaires, logement et habitat, achats, propreté et eau, etc.). Quelques partenaires, comme l'APUR ou Eau de Paris, peuvent aussi participer. Les bilans d'actions et les résultats d'études y sont présentés et discutés. Des « comités techniques » en plus petit comité se tiennent sur des sujets ciblés. Chaque année, un « contrat d'objectifs et de performances », système d'indicateurs de suivi, est alimenté par l'OPB et les pilotes. L'élaboration de ces indicateurs a été regardée de près par le cabinet de l'élue Fabienne Giboudeaux, en charge des espaces verts et de la biodiversité et initiateur du Plan. En comité de pilotage, ses représentants ont souligné à plusieurs reprises leur importance pour dialoguer entre grands services et avec d'autres collectivités. Des bilans annuels sont aussi rédigés et présentés au Conseil de Paris. Selon la manière dont les Directions et les porteurs d'action se sont appropriés le sujet, la réalisation des actions a progressé de manière très différente, d'un avancement presque nul jusqu'à une complète réalisation.

Les moyens matériels et financiers alloués à la politique de biodiversité sont limités, mais le dispositif de gouvernance et de suivi est quant à lui impressionnant. Indicateurs, bilans, mobilisation interne... Une partie de la machine institutionnelle se met en ordre de bataille pour mettre en œuvre le projet de biodiversité.

## Conclusion du chapitre 1

Pour Nathalie Blanc (2000), la nature dans Paris telle qu'elle est transformée, sélectionnée et mise sous contrôle au XIX<sup>e</sup> siècle relèverait désormais de deux ordres, « l'indésirable » et « le désirable ». Cette rupture coïncide avec deux grands phénomènes. D'abord, le choix du propre (Jeudy 1991) et de la ville hygiéniste, qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais qui est pleinement mis en œuvre par l'administration Haussmann. Depuis toujours, les hommes

---

<sup>83</sup> Ces réunions sont en suspens depuis le changement d'équipe municipale en mai 2014, car les nouveaux élus ont décidé de réactualiser le Plan biodiversité.

rejettent autour d'eux leurs déchets. Le problème a pris une nouvelle dimension avec le développement des villes, lorsque le déchet domestique a inévitablement touché le voisin et que la production industrielle a généré des pollutions inédites. Les tas d'ordures et les eaux usées attirent rats, mouches et autres nuisibles, dont la présence devient insupportable. La ville est alors de plus en plus nettoyée, briquée, jusqu'à devoir répondre aux mêmes exigences de propreté que l'intérieur même de la maison (Pétonnet 1991). Les travaux de Mary Douglas (2005) ont bien montré le caractère relatif de la saleté, qui n'est pas une qualité intrinsèque des choses : un même objet est considéré comme sale lorsqu'il se trouve à un certain endroit et cesse de l'être ailleurs. Autour de ces représentations du propre et du sale, ce sont les idées d'ordre et de désordre qui se structurent. Ainsi, le geste urbanistique de propreté peut recouvrir des dimensions morales et politiques (Guitard & Milliot 2015). À travers ses excréments, sa mort, les maladies dont il peut être porteur et l'encombrement qu'il représente, l'animal n'est plus à sa place dans l'espace public hygiéniste et passe dans le domaine de la saleté. L'animal dégrade, mais le végétal purifie et entre ainsi dans la conception globale de la ville. Cependant, il fait lui aussi l'objet d'une sélection et d'une stricte mise sous contrôle. Son utilisation à des fins esthétiques, hygiéniques et morales correspond aux valeurs et aux goûts des classes dominantes. La campagne comme paysage productif est aussi exclue, le spontané banni et les dynamiques naturelles neutralisées. La nouvelle identité paysagère consacre le bon goût, l'exotisme et le dépaysement. Que ce soit l'alignement des arbres le long des grandes artères, « tels des soldats [...] corsetés de fer » (Lizet 1989 : 255), ou les parcs dans lesquels la confrontation entre nature et technique est donnée à voir (Picon 2010), c'est le pouvoir qui s'exprime à travers cette utilisation à la fois technicienne, grandiose et millimétrée du végétal. L'urbanisme transforme la nature en cadre de vie (Blanc 2000) et la modèle à l'image du social aseptisé auquel les classes dominantes aspirent au sein de la cité.

La fin du siècle du XX<sup>e</sup> siècle est marquée par la montée des préoccupations environnementales, qui vont entraîner une remise en question globale des rapports à la nature dans les sociétés occidentales, fondés sur la séparation entre nature et culture (Descola 2002). Les explications scientifiques des grands processus naturels et l'évolution parallèle des politiques conservationnistes ont entraîné la « réintégration » de l'homme dans la nature, au sens où il est désormais pensé comme un facteur d'évolution majeur. La question de sa place et de son rôle se pose en des termes nouveaux. La conservation de la nature prend alors une tournure paradoxale. Parce que l'action de l'homme a modelé les milieux depuis des millénaires, les préserver tels qu'ils sont nécessite l'intervention humaine. L'homme opte alors pour le « pilotage de la biodiversité » (Blandin 2009), étendant sa maîtrise à ce qui, jusqu'à récemment, y échappait (Micoud 1997). Le contrôle du vivant passe désormais par la compréhension de son fonctionnement, afin d'agir pour l'améliorer et produire une nature « sauvagement artificielle » (Larrère 1994). Cette « rationalité écologique gestionnaire est à l'œuvre dans la notion de biodiversité » (Pelosse & Micoud 1993 :13), car comme « le vivant », elle constitue un tout, une entité, que l'homme peut penser et sur laquelle il peut agir. La science écologique doit guider cette

action. Autre ambiguïté, une part du vivant est menaçante, constituée d'exotiques invasives qui menacent les richesses biologiques locales.

Parallèlement, l'émergence d'une écologie urbaine (consacrée à l'étude des espèces animales et végétales dans la ville) et du modèle de la ville durable bouleversent la manière d'envisager la nature urbaine, qui passe du décorum au vivant. Les expressions « écologie urbaine » et « biodiversité urbaine » ont l'étonnante caractéristique de rapprocher des idées qui jusqu'à récemment s'opposaient dans les représentations occidentales, la ville et la nature. Selon André Micoud (2000-2001), rassembler ces termes autorise une réalité, donne les moyens de penser une nature urbaine. La ville doit renouer avec la nature. L'animal retrouve le droit de cité et les contours du désirable et de l'indésirable se redéfinissent au moins partiellement. L'accueil et l'épanouissement d'une vie non-humaine repose sur un fonctionnement auquel l'aménagement urbain doit concrètement s'adapter. La mise en écologie de la ville s'opère sur des registres à la fois idéels et matériels.

Dans la ville et en dehors, une nature ordinaire et sauvage est partout à l'honneur, mais les rapports qui se construisent autour d'elle sont eux-mêmes empreints d'ambiguïté :

« Longtemps honni, le sauvage est devenu désirable, au point qu'il n'est plus seulement question de le protéger de la disparition, mais de le "cultiver", de le réintroduire, de le gérer, afin de lui permettre de retrouver çà et là son emprise bienfaitrice » (Pelosse & Micoud 1993 : 13).

Le sauvage est réhabilité et doit être accueilli même au cœur des milieux les plus anthropisés. Mais la biodiversité urbaine est, peut-être encore plus qu'ailleurs, « socialement construite » (Clergeau 2008 : 56). Elle se caractérise par un brassage entre espèces indigènes et exotiques, échappées, naturalisées ou invasives. Or, les naturalistes associent la biodiversité à des espèces sauvages locales (*ibid.*). La nature urbaine (et plus largement la préservation de l'environnement dans un monde globalisé) pose des questions fondamentales sur les frontières entre ce qui est considéré comme naturel, sauvage et ce qui est de l'ordre de l'artificiel, du domestique, de l'« anthropisé », entre sauvage naturaliste et représentations populaires de nature. Ces questions sont au cœur de la problématique de mon travail.

D'autres problématiques émergent. La crise environnementale actuelle recompose les rapports entre sciences et société. L'attente politique et technique vis-à-vis de l'écologie scientifique est forte. À Paris, le gouvernement municipal fondé sur l'alliance des socialistes et des écologistes depuis 2001 a donné lieu à une proximité inédite entre la Ville et les chercheurs, à travers des événements et des partenariats de recherche. Ma thèse s'inscrit pleinement dans ces récentes dynamiques. Le Plan biodiversité s'appuie sur les savoirs de la science écologique. Sa mise en œuvre et l'avènement de la ville écologique met en concurrence différents experts (de la recherche publique et des bureaux d'études



surtout). On retrouve ici un paradoxe soulevé par plusieurs auteurs, dont Pierre Lascoumes (1994). Alors que les mouvements de défense de l'environnement depuis les années soixante :

« Se voulaient profondément critiques des savoirs scientifiques et techniques et du mode de développement social qu'elles propulsent, la traduction de ces revendications en politique publique débouche au contraire sur un appel croissant aux experts, ingénieurs et techniciens [...]. La rationalité scientifique et technique, longtemps cible privilégiée de l'opprobre écologique, se voit ainsi restaurée dans sa toute-puissance, à nouveau légitimée par un retournement inattendu » (*ibid.* : 8).

Si les héritages se lisent toujours dans nos façons de traiter la nature en ville, le paradigme qui fonde la renaturation urbaine a profondément changé. Il s'accompagne d'une série de transformations, du culte de l'exotique à la valorisation de l'indigène, du spectaculaire à l'ordinaire... Le changement culturel est inouï et le Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011) prévoit de l'accompagner en changeant le « regard » des habitants et des professionnels de l'urbain, encore très souvent négatifs sur le vivant spontané. Quelques citoyens empoignent la biodiversité et s'activent pour végétaliser leur cadre de vie urbain. Mais les travaux récents suggèrent surtout que, chez la grande majorité d'entre eux, l'hybridation entre les idées qui président à l'avènement d'une écologie urbaine et les représentations populaires de nature n'est que timidement amorcée. Des alignements d'Alphand au Plan biodiversité, la municipalité parisienne fabrique une nature de haute technicité. Favoriser les dynamiques du vivant en ville nécessite d'affiner notre compréhension des représentations citadines actuelles, qui déterminent en partie la possibilité de l'installation et du développement des espèces. Inversement, la réalisation concrète, spatiale, aménageuse, politique et citoyenne du projet de biodiversité urbaine a des conséquences et des implications sociales et culturelles qu'il est nécessaire de décrypter. L'histoire parisienne montre le rôle prépondérant du vert, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, dans le renouvellement urbain et l'embellissement des espaces publics. Ces opérations s'accompagnent de processus d'embourgeoisement des quartiers et recouvrent souvent des visées moralisatrices. Qu'en est-il à l'heure de la ville écologique ?

Ces différentes problématiques vont être posées à travers le cas du Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011) et d'un espace à enjeux pour cette politique, la friche de la petite ceinture ferroviaire, identifiée comme réservoir et corridor écologique majeur. Cette conception de l'ancienne voie ferrée, ainsi que les représentations et les savoirs sur la nature qui fondent le projet institutionnel, seront confrontés aux pratiques et aux idées de ceux qui peuplent la friche, et aux significations sociales qui lui sont attachées. La manière dont se concrétise la mise en écologie du délaissé sera également examinée. Il est d'abord nécessaire de retracer l'histoire de cette infrastructure parisienne, afin de comprendre l'évolution de son statut, en lien avec les transformations du contexte socio-spatial dans lequel elle s'inscrit.

## Chapitre 2 : Petite et grande histoire du chemin de fer de ceinture

---

L'aventure de la petite ceinture ferroviaire débute il y a plus de 170 ans. L'exposé à grands traits de son histoire, dans ses différentes dimensions, est éclairant pour saisir le sens actuel de cet espace. Deux périodes seront décrites. L'époque ferroviaire, 150 ans durant lesquels le chemin de fer circulaire est utilisé pour sa vocation première : faire circuler des trains qui transportent des personnes et des biens. La ligne est une composante de la périphérie de la ville, telle qu'elle est redéfinie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. À travers les évolutions de son exploitation, ce sont les transformations de la capitale et de ses bordures qui se racontent. La seconde période couvre une page plus récente de l'histoire de l'infrastructure, lorsque l'arrêt de la circulation sur la majorité de son parcours entraîne l'investissement informel des rails et la naissance d'un débat public sur son devenir. Le chapitre terminera sur le portrait actuel de la voie ferrée. La problématique de ce travail s'articulant autour des relations actuelles à ce territoire et à la nature qu'il abrite, le récit mettra en relief les significations sociales de cette ligne et sa place dans les rapports à la nature des citoyens, dans ce contexte particulier que sont les franges urbaines.

### **I. L'époque ferroviaire (1840-1990) : apogée industrielle et obsolescence**

Le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle connaît des mutations profondes suite à la révolution industrielle et l'explosion démographique qu'elle entraîne. Le chemin de fer de ceinture résulte de ces mutations en même temps qu'il les accompagne, en tant qu'objet technique assurant le transport des flux que l'industrialisation et l'urbanisation galopante engendrent.

#### **A. Le premier chemin de fer urbain parisien**

Alors qu'il est écarté depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le principe de fortifications autour de la capitale est à nouveau envisagé au début du XIX<sup>e</sup>. Paris est alors délimité par le mur des Fermiers généraux, dont le rôle est fiscal et administratif (Cohen & Lortie 1992). Il sert principalement à collecter l'octroi, une dîme municipale sur les denrées imposables qui entrent dans la capitale. Au niveau militaire, Paris est une ville ouverte.

Le débat est vif, mais la construction de la nouvelle enceinte est finalement décidée en 1840 par le roi Louis-Philippe et son ministre Adolphe Thiers. De 1841 à 1845, des milliers

d'ouvriers construisent cet ouvrage monumental de 34 kilomètres de long, concentrique au mur des Fermiers généraux, qui traverse et scinde les communes limitrophes de Paris (figure 9). Il se compose d'une rue militaire, d'un système fortifié de remparts en forme de bastions d'environ 140 mètres de large, d'un fossé de 15 mètres de profondeur et d'une zone de servitudes militaires, *non aedificandi*<sup>84</sup>, sur une largeur de 250 mètres (Leveau-Fernandez 2005). Le nombre d'entrées dans la capitale est réduit à 40 portes et barrières, et le sol occupé par les emprises militaires passe dans le domaine public (APUR 2013). Ces ouvrages vont durablement marquer le territoire et le rapport de la capitale à sa périphérie.



Figure 9 : Carte des fortifications de Thiers, réalisée vers 1841. Les fossés longeant les remparts sont représentés en bleu clair et longés par une bande qui sera la zone non-constructible des servitudes militaires (légendée sur la carte comme suit : « zone unique des servitudes dans laquelle on ne pourra plus bâtir »). Source : <http://www.parismetropolitaine.fr/naissancesdes20arrondissementsparisiens/diapo1-2.html>, consulté le 03/07/2015.

Très vite, la construction d'une ligne de chemin de fer le long des fortifications est envisagée pour le déplacement et l'approvisionnement des troupes. Mais son utilité ne serait pas uniquement militaire. À la fin des années 1840, les premières grandes

<sup>84</sup> Non constructible.

concessions ferroviaires permettent de relier Paris aux autres grandes villes. Les lignes convergent toutes vers la capitale mais arrivent à des gares différentes et souvent éloignées, car les grandes compagnies collaborent peu. Transborder les marchandises de l'une à l'autre est compliqué. La traction animale est laborieuse (Pitrou *et al.* 1982) et la ville moyenâgeuse qu'est encore Paris, composée d'un entrelacs de petites rues boueuses (GEPC 1996), est peu adaptée à la circulation de flux. Le projet a donc aussi un intérêt logistique et commercial. Les débats sont à nouveau virulents. Certains y voient une menace pour le développement du camionnage et la valeur des propriétés riveraines. Le gouvernement est indécis, les financements incertains et les compagnies de chemin de fer ne partagent ni la même vision technique, ni les mêmes intérêts. Malgré ces obstacles, tous finissent par tomber d'accord sur le principe de la réalisation d'une voie *intra-muros* faisant intégralement le tour de Paris (Carrière 1992).

L'État est en charge des travaux et les compagnies de chemin de fer, regroupées en syndicat, s'engagent à assurer l'exploitation des différents tronçons. Le premier construit est celui de la rive droite, entre Batignolles et Ivry, qui relie les gares de l'Ouest, de Rouen, du Nord, de Strasbourg, de Lyon et d'Orléans. La voie est construite à niveau, ce qui implique qu'elle coupe routes et chemins. Elle est conçue au départ pour le transit, c'est-à-dire pour déplacer les marchandises d'une gare à une autre. Des gares marchandises propres à la ligne de ceinture seront créées ultérieurement. En parallèle, des négociations ont lieu pour la création d'une voie reliant Paris à Auteuil. Elle sera conçue en tranchée, pour ne pas gêner la circulation, et aura pour mission exclusive le transport de voyageurs. Six stations sont desservies : Batignolles, Courcelles-Levallois, Neuilly-Porte Maillot, Avenue de l'Impératrice, Passy et Auteuil. Les travaux de la ceinture rive droite durent de 1851 à 1854, la ligne d'Auteuil est achevée la même année (*ibid.*). Le premier chemin de fer urbain parisien est né.

Par la suite, des embranchements sont créés pour relier les usines et les entreprises qui en font la demande. Parmi les marchandises transportées, on compte des plâtres, des poudres et des munitions pour le fort de Vincennes, du charbon pour approvisionner les industries périphériques ou encore du bois des îles pour les artisans du faubourg Saint-Antoine. Les activités industrielles présentes le long de la ligne, comme les usines à gaz ou les ateliers de fabrication de produits chimiques d'Aubervilliers, témoignent de la modernité en marche. Les années 1860 voient se raccorder les docks de Saint-Ouen, puis les Entrepôts et magasins généraux de la Villette. De 781 383 tonnes transportées en 1855, le million est franchi en 1860 et les recettes augmentent proportionnellement. Ces premières années de service ne sont cependant pas de tout repos, les exploitants sont confrontés à des problèmes de mouvements de terrain qui endommagent régulièrement la voie (*ibid.*).

Pendant une dizaine d'années, les trains de la rive droite ne transportent des voyageurs qu'à titre exceptionnel sur demande du gouvernement et, pour la première fois en 1859, des troupes et du matériel militaire. L'État intervient régulièrement dans la gestion du Syndicat,

par exemple pour pousser les compagnies à construire de nouvelles gares de marchandises, afin de favoriser l'implantation d'industries. Il tient également à ce que la ligne profite aux voyageurs (Godard 1996). Malgré ses réticences, le Syndicat finit par céder sous la pression et le service est créé en 1862 (Carrière 1992). Les cinq premières stations sont Batignolles-Clichy, Belleville-Villette, Ménilmontant, Charonne et la Rapée-Bercy. Trois autres sont créées quelques années plus tard (GEPC 1996). Elles sont desservies par 18 trains par jour, soit un départ toutes les deux heures, pour un parcours de 14 kilomètres effectué en 44 minutes. La fréquentation des premiers mois est timide et entraîne des pertes financières (Carrière 1992).

La première étude officielle pour la création du tronçon rive gauche est réalisée en 1857, afin de relier les gares d'Auteuil et d'Orléans par le sud (et ainsi boucler la boucle). L'Administration doit encore se montrer persuasive vis-à-vis du Syndicat. Elle affirme que le nombre important d'industries implantées et l'annexion récente de la banlieue (1960) engendrent des besoins de transports pour les habitants et les ouvriers de ce secteur. La concession est finalement confiée à la Compagnie de l'Ouest, qui gère déjà la ligne d'Auteuil, et les travaux débutent en 1863. Sur demande du préfet de la Seine, le baron Haussmann, cette portion est entièrement créée en viaduc, en remblai, en tranchée et en tunnel, afin d'éviter tout passage à niveau. Un ouvrage d'art particulièrement exceptionnel est bâti, le pont-viaduc du Point-du-jour au-dessus de la Seine. Le nouveau tronçon est officiellement mis en service et raccordé à la rive droite en 1867 : il est désormais possible de faire un tour complet de Paris à bord d'un train. Les 33 kilomètres de parcours sont effectués en 1h50 environ, de la station Avenue de Clichy à la gare Saint-Lazare (*ibid.*).

Très tôt, le végétal est présent dans le paysage de l'infrastructure. À leur construction, les talus apparaissent plutôt nus, mais quelques années plus tard, l'iconographie montre qu'ils sont arborés, parfois en alignement (comme dans le 17<sup>e</sup> vers 1890, voir Carrière 1992 : 25). Certaines espèces d'arbres sont utilisées depuis très longtemps pour stabiliser les talus ferroviaires, principalement du robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia* L.) et des érables (Van Hille 2011, GEPC 1996). Dans la partie sud, la végétation apparaît plus systématiquement. Elle peut parfois être dense et ruisseler sur les ouvrages, comme en haut de certains murs de soutènement (voir par exemple les abords du tunnel et de la gare de Montrouge, Carrière 1992 : 141). Elle peut aussi surgir de l'extérieur, à travers ou au-dessus des grilles, lorsque la voie côtoie de près l'espace public. Quelques gares accueillent des plantations ornementales, les quais de Ménilmontant sont par exemple longés de haies et de bosquets (*ibid.* : 80). Mais la plupart sont entièrement minérales, tout comme les portions en viaduc et celles en tranchée entre de hauts murs. La voie ferrée offre alors un paysage industriel, avec une identité visuelle très parisienne lorsque les éléments métalliques revêtent un style « Eiffel ».

La position périphérique de la voie circulaire la fait logiquement traverser plusieurs grands parcs. Dans Montsouris (XIV<sup>e</sup>), qu'elle traverse de part en part, trois ponts sont construits

pour relier les parties nord et sud de l'espace vert et « des plantations habilement disposées à cet effet » permettent de « masquer la tranchée de la voie ferrée » (Hausmann 1890 : 238). Dans le parc des Buttes-Chaumont, la ligne traverse uniquement une des pointes du parc. Un simple pont permet de passer au-dessus d'elle et aucune mesure n'a été prise pour la cacher.

Le vivant non-humain est présent d'une autre manière : en plus des marchandises et des hommes, les wagons transportent des animaux. En 1867 ouvre l'embranchement de la gare Paris-Bestiaux, suite à la volonté d'Hausmann de regrouper les trois marchés de bestiaux de Poissy, Sceaux et la Chapelle-Saint-Denis, ainsi que les huit abattoirs de Paris sur un seul site à la Villette, en le reliant aux différents réseaux via la ceinture. Bœufs, veaux, moutons, porcs<sup>85</sup> sont transportés sur la boucle, auxquels s'ajouteront les chevaux des abattoirs de Vaugirard à partir de 1903. En 1896, 41 742 têtes de bétails sont expédiées (*ibid.*).

Comme prévu, la rive gauche est utilisée pour mettre en place l'exposition universelle de 1867 et pour en transporter les visiteurs. Ces expositions rythmeront la vie de la ligne pendant plusieurs décennies, en termes de records de fréquentation (environ 38 millions de voyageurs pour l'exposition de 1900) et d'évolutions de l'infrastructure. De grandes opérations d'entretien sont parfois organisées, le matériel ferroviaire et l'infrastructure se renouvellent en fonction des évolutions techniques (*ibid.*) et la voie fait régulièrement l'objet de grands travaux et de développements. Selon Soriano (Pitrou *et al.* 1982), elle devient « une sorte de vitrine, d'exposition permanente des progrès ferroviaires » (*ibid.* : 85). Parmi les travaux d'importance, la suppression de tous les passages à niveau de la rive droite a été entreprise durant les années 1880 (Carrière 1992).

L'année 1870 est marquée par la guerre contre la Prusse et le siège de Paris, pendant lequel le chemin de fer circulaire sert au transport militaire. Cette guerre est suivie par la Commune, qui entraîne des destructions sur la partie sud. Le service normal reprend dès l'année suivante (*ibid.*).

Au cours des années 1870 et 1880, les compagnies sont confrontées à des problèmes de petite délinquance, des vols et des jets d'objets du haut des ponts et des passerelles, sur les convois et les conducteurs. Les objets sont surtout des pierres et des ordures, parfois lancées par des enfants. Les sources permettent difficilement d'expliquer les origines de cette petite délinquance, mais il est intéressant de noter que la ligne des bordures est le théâtre de formes de transgression et de tensions sociales. Le Préfet de police fait clôturer les propriétés riveraines, mais le problème persiste. Plus tard, le Syndicat autorise la police à pénétrer sur ses emprises et dans les trains, pour assurer l'ordre. Face à ce que Bruno

---

<sup>85</sup> Source : <http://www.paris1900.fr/paris-rive-droite/abattoirs-de-la-villette>.

Carrière (1992) décrit comme une insécurité croissante, le Syndicat va jusqu'à armer son personnel chargé de la surveillance.

En 1883, la ligne compte 29 stations (figure 10). De nombreuses gares portent le nom des avenues ou des quartiers qu'elles desservent, comme Avenue de Clichy ou Maison-Blanche. D'autres portent le nom de communes disparues ou amputées par l'annexion (Ménilmontant, Charonne, Montrouge). À certaines on accole le mot « ceinture », à d'autres le nom des communes limitrophes, comme dans une tentative d'ouverture vers l'extérieur, particulièrement sur la ligne d'Auteuil qui traverse les beaux quartiers (Courcelles-Levallois, Neuilly-Porte Maillot, Auteuil-Boulogne).

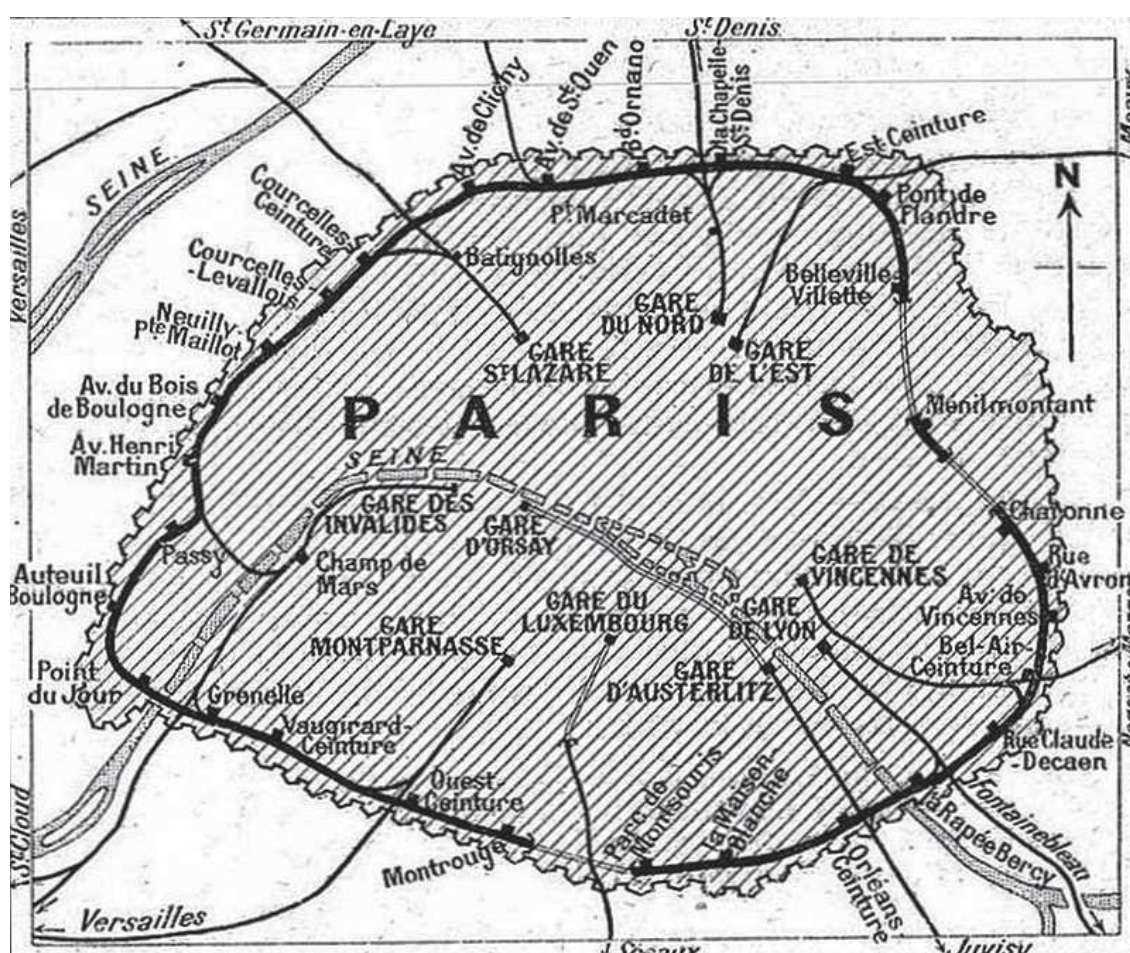


Figure 10 : Plan des gares voyageur de la petite ceinture, 1921 (Bretelle 2009).

Le trafic marchandises suit une progression continue jusqu'à la fin du siècle. Le tonnage expédié franchit les deux millions de tonnes dès 1876. Le nombre de trains par jour augmente en conséquence, ce qui demande des réorganisations et de nouvelles installations. Mais l'encombrement est tel qu'il est décidé de construire un second chemin de fer *extra-muros*, dit de « grande ceinture », qui vient compléter le dispositif annulaire autour de la capitale (figure 11). Dès les années 1880, son exploitation permet de détourner une grande partie des cargaisons.

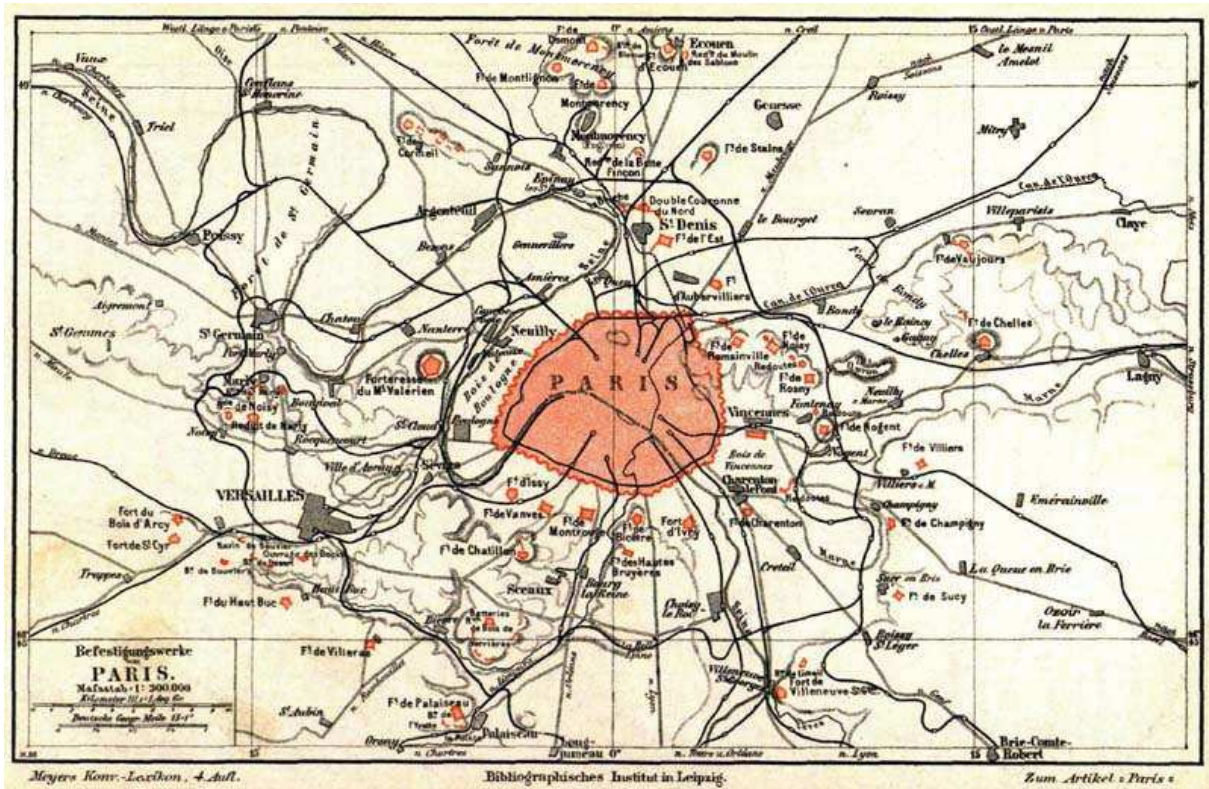


Figure 11 : Carte non datée de Paris et ses alentours, représentant notamment les chemins de fer et le système des forts et fortifications. La capitale est à la fois ouverte, pénétrée de toute part par des faisceaux reliant l'intérieur et l'extérieur, et fermée, grâce à un système annulaire notamment composé de la petite ceinture, de l'enceinte de Thiers et de la grande ceinture. Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fortifications\\_de\\_Paris\\_aux\\_XIXe\\_et\\_XXe\\_si%C3%A8cles](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fortifications_de_Paris_aux_XIXe_et_XXe_si%C3%A8cles), consulté le 04/07/2015.

Le trafic des voyageurs connaît un succès similaire. En témoignent les intervalles entre les trains qui ne cesseront de se réduire au fur et à mesure des années, de deux heures au début à un quart d'heure quarante ans plus tard (*ibid.*). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la ligne de ceinture est une entreprise en pleine expansion (Pitrou *et al.* 1982). Il est nécessaire de replacer ce succès économique et commercial dans son contexte historique et spatial. Des gravures datant des années 1850 à 1870 (voir par exemple Carrière 1992 : 21, 56, 57 ; figures 12 et 13) montrent qu'à sa création, la voie est construite dans un environnement encore largement rural. Ce chemin de fer « campagnard » sillonne à travers les cultures et croise ponctuellement faubourgs et villages (GEPC 1996). Au moment de l'annexion des communes en 1860, Vaugirard compte par exemple 125 maraîchers et 86 laitiers-nourrisseurs (Gaulin 1987). Dans les années 1880, les trains longent encore des jardins maraîchers, notamment au niveau de Grenelle et de l'avenue Daumesnil (Pitrou *et al.* 1982).





Figure 12 : Train de l'inauguration de la première section de la petite ceinture en 1852, construite dans un environnement encore rural. Gravure extraite du n° du 29 janvier 1853 de l'hebdomadaire The Illustrated London News. Source : <http://www.petiteceinture.org/Histoire-de-la-Petite-Ceinture-7.html>, consulté le 04/07/2015.

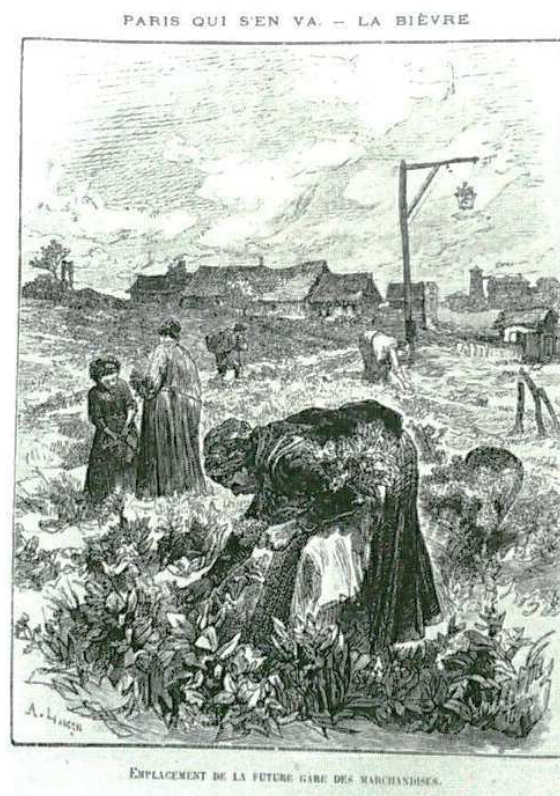


Figure 13 : Femme cueillant des plantes à des fins alimentaires ou médicinales, à l'emplacement d'une future gare de marchandises en 1876 (Pitrou et al. 1982).

L'arrivée du chemin de fer à Paris est annonciatrice d'une nouvelle phase d'industrialisation et d'urbanisation de la capitale. En 1860, l'annexion repousse les limites parisiennes jusqu'aux fortifications et ampute plusieurs communes d'une partie ou de l'entièreté de leur territoire. Entre l'ancien mur des Fermiers généraux et la nouvelle

enceinte, l'espace se couvre d'industries et d'entrepôts (GEPC 1996). L'historien Thomas Le Roux (2011) explique qu'avec la Seine, la Bièvre et les canaux, la petite ceinture est un des points d'ancrage de l'industrie au XIX<sup>e</sup> siècle, car elle permet de relier les usines et de mettre en lien différentes activités. Les embranchements des entreprises pénètrent à l'intérieur même des usines. Ces installations et le réseau ferroviaire auquel elles sont ainsi connectées facilitent l'approvisionnement, les échanges avec les sous-traitants et l'expédition des productions (*ibid.*). L'industrialisation des quartiers périphériques de Paris s'accompagne d'une importante urbanisation, que Soriano (Pitrou *et al.* 1982) décrit dans ces termes : « autour de la ligne, s'édifient des usines, des entrepôts. Et aussi, très vite, des quartiers ouvriers. D'anciennes zones maraîchères se lotissent, se couvrent d'immeubles, de "pavillons de banlieue" » (*ibid.* : 85).

De plus de trente kilomètres de long, composé d'ouvrages d'art remarquables, entièrement sans passage à niveau, le chemin de fer de ceinture est une œuvre d'ingénieurs, inscrite dans l'histoire de Paris. Histoire militaire, même si cet usage est resté limité. Histoire technique : la ligne de ceinture annonce la modernité, puis incarne le progrès. Histoire économique, car elle permet de relier et de gérer les flux matériels et humains générés par l'industrie et le commerce. De la fumée des locomotives à vapeur qui y circulent, jusqu'aux industries dites insalubres qui jalonnent son parcours, l'époque de cette histoire à succès est aussi celle de nouvelles pollutions, issues d'activités qui métamorphosent le paysage de la capitale et transforment les conditions de vie de nombreux individus.

À travers son personnel et les voyageurs qu'elle a transportés, l'histoire de la « petite ceinture » (appellation certainement apparue suite à la construction de sa grande sœur) revêt aussi une dimension sociale. Peu de sources existent sur le sujet. Cependant, la littérature nous apprend beaucoup sur les mutations de la capitale et de ses bordures au cours des deux derniers siècles. La compréhension de ce contexte et des informations comme l'évolution tarifaire des billets permettent de reconstituer l'environnement social de la ligne au temps des voyageurs.

## **B. Les « fortifs » et la « zone », la campagne du petit peuple**

Voisine de la voie ferrée, la zone des servitudes militaires forme un anneau à la frontière entre la capitale et la banlieue naissante, sur une superficie de 444 hectares, qui correspond aujourd'hui à l'intervalle compris entre les boulevards extérieurs et le périphérique. Déclarée non-constructible, elle va pourtant être intensément habitée par des populations diverses pendant plus d'un siècle (à l'exception des portions traversant les bois de Boulogne et Vincennes) (Fernandez 1983)<sup>86</sup>. Les premières constructions illégales sont détruites à l'occasion de la guerre de 1870, mais, par la suite, la zone va se peupler de milliers d'habitants (Cohen & Lortie 1992).

---

<sup>86</sup> L'auteure indiquée tour à tour comme Fernandez et Leveau-Fernandez est une seule et même personne.

Initiées sous Louis-Philippe, et poursuivies par Napoléon III et le Baron Haussmann sous le Second empire, les transformations de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle visent à assainir et embellir Paris. Des percées sont réalisées à travers le Paris moyenâgeux pour créer de larges boulevards et permettre ainsi la circulation de l'air (Lévesque 1999). Selon l'idéologie hygiéniste dominante, une ville qui respire mal est une ville malade. Les grands travaux consistent également en de nombreuses démolitions et reconstructions. L'objectif est d'éliminer les innombrables taudis de la capitale, occupés par une partie de la classe ouvrière. L'insalubrité de l'habitat ouvrier est une réalité. Que ce soient les garnis, les hôtels meublés ou les cités, ils ont en commun trois caractéristiques selon l'historien Fabrice Laroulandie (1997) : « exigüité, promiscuité, insalubrité » (*ibid.* : 131). Ces immeubles dégagent souvent une puanteur liée à l'absence du tout-à-l'égout. L'accès à l'eau étant compliqué, son usage ne passe pas en priorité dans l'hygiène corporelle. Ces conditions de logement sont unes des principales causes de la mauvaise santé des ouvriers.

À cette époque, le pouvoir médical bénéficie d'une assise solide et exerce une grande influence sur le pouvoir politique. Madeleine Fernandez (1983) explique qu'il en résulte un discours ambigu :

« Le discours moral et l'étude physique d'un fait se confondent, l'état moral devient dépendant de l'état physique. Il n'est plus possible d'être un honnête homme si l'on vit dans des conditions physiques, hygiéniques, considérées comme désastreuses » (*ibid.* : 41-42).

Les raisons de l'assainissement ne sont pas uniquement hygiéniques, tout comme ses effets. Cette modernisation de la ville s'accompagne d'une augmentation considérable des loyers parisiens : ils doublent entre 1850 et 1860, puis subissent une nouvelle hausse de 50% jusqu'en 1870 (Pitrou *et al.* 1982). Parce qu'elles sont moins rentables que les immeubles bourgeois, les constructions en faveur des ouvriers restent limitées (Laroulandie 1997). Une partie des habitants est alors contrainte de quitter le centre, voire d'aller vivre hors de la ville. Certains d'entre eux vont élire domicile sur la zone où, pour la plupart, ils construiront eux-mêmes leur habitation en récupérant des matériaux dans les poubelles (caisses d'emballage en bois, journaux, tôle...) (Terrolle 2016). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la zone abrite entre 30 et 40 000 habitants. Étonnamment, cette urbanisation sauvage est tolérée par les autorités militaires (Leveau-Fernandez 2005).

Les chiffonniers (photo 4) sont particulièrement touchés par la politique d'assainissement et sont certainement parmi les premiers à s'installer sur la zone (*ibid.*). Un film de Georges Lacombe, tourné en 1928, donne à voir le quotidien de ces petites gens. Aux premières heures, avant que Paris ne s'anime, un groupe composé de deux hommes et deux femmes s'affaire dans les rues désertes. Sur le trottoir, ils fouillent les poubelles des Parisiens et, avec des gestes secs et précis, en trient le contenu dans des paniers et des sacs. Une partie

des déchets repart avec eux, sur une charrette qu'ils tirent à bout de bras. Devant leurs maisons faites de bric et de broc, le tri se poursuit. Ce qui n'est pas utilisé est emmené dans un centre par les services de la Ville, où là encore des petites mains fouillent, trient, tamisent. Ce métier, considéré comme polluant physiquement et moralement (Fernandez 1983), fut très tôt rejeté aux confins de la ville.



Photo 4 : Un chiffonnier le matin dans Paris, avenue des Gobelins. Atget, 1899. Source : gallica.bnf.fr.

Les zoniers n'habitent pas tous les servitudes dans les mêmes conditions. Quelques-uns possédaient des terrains avant la construction des fortifications et qui sont susceptibles d'être évacués en cas de guerre<sup>87</sup>. La plupart ont délimité des terrains sur lesquels ils ont construit des abris tolérés, pour leur propre usage ou pour les louer à d'autres. Il y a enfin ceux qui louent à la semaine, souvent difficilement, ces piètres logements. En dehors des groupes de biffins, les ouvriers aux faibles revenus et leur famille constituent la majorité des habitants (Leveau-Fernandez 2005). Viennent ensuite des migrants provinciaux, à l'époque où l'arrivée du chemin de fer et l'industrialisation provoquent un exode rural massif (APUR 2013). La zone abrite aussi des tziganes, qui logent dans des roulottes. La part de natifs de l'étranger est faible, mais leur nombre est relativement élevé proportionnellement au nombre d'étrangers présents en France à cette époque. Des marginaux trouvent refuge ici, apaches<sup>88</sup>, prostituées, repris de justice... ce qui vaut à la zone la réputation de lieu violent sujet à une forte criminalité. Les médias et la littérature associent aux zoniers les pires perversions et nourrissent un mythe qui a terrifié les bourgeois pendant plusieurs décennies. Madeleine Fernandez (1983) montrera, en

---

<sup>87</sup> Peu de propriétaires sont concernés, les terrains étaient principalement couverts de cultures maraîchères au moment de la construction (Sardain 2014).

<sup>88</sup> Les apaches étaient des bandes de jeunes voyous du Paris de la Belle époque, organisés en petits groupes derrière un chef, avec pour valeurs prédominantes le refus du travail, le goût pour la fête et pour les vêtements.

s'appuyant sur une étude sociologique précise, que les zoniers étaient majoritairement des personnes démunies matériellement, travailleurs pauvres ou sans emploi, rarement marginales. Les témoignages d'habitants révèlent également l'existence d'une grande solidarité (Terrolle 2016).

Les constructions de la zone occupent de petites parcelles et ne sont pas construites en « dur », en adéquation avec ce qui est toléré sur de telles servitudes (Cohen & Lortie 1992). Madeleine Fernandez (1983) explique que l'habitat offre des visages bien différents d'un secteur à l'autre, allant du « coquet » au « sordide ». Le coquet se situe surtout au sud de Paris en remontant jusqu'aux Lilas et se constitue de baraques propres, flanquées de petits jardinets entourés de clôtures en bois (Lacombe 1928). Le nord accueille les paysages les plus brutaux, décrits comme des endroits boueux, parsemés de carcasses et de déchets (tôles, ferrailles, papiers gras, chiffons, boîtes de conserve...), et infestés par les rats. L'aspect le plus désolé est souvent celui des cités de chiffonniers, dont les emplacements se confondent avec les marchés aux puces, qui sont nombreux au nord. Derrière cette apparence repoussante, il existe une organisation spatiale de l'habitat, qui permet de conjuguer en un même lieu travail et vie familiale. Et les intérieurs témoignent de la recherche d'un confort et d'une intention décorative (Terrolle 2016). Le quotidien est évidemment difficile. La zone est aussi appelée la « ceinture noire », en raison de l'absence d'électricité. L'eau est totalement absente, il faut parfois aller très loin pour s'approvisionner à un poste de secours pour incendie. Il n'y a pas de système d'égout, dans un endroit où les populations vivent entassées. Aucun principe d'hygiène n'y est respecté et les maladies contagieuses s'y développent. Ces conditions sont assez similaires à celles que connaissent les habitants de la banlieue proche. L'autre fléau est celui de l'alcoolisme, qui participe à la misère, car une partie non-négligeable des petits revenus est dépensé pour boire chez les marchands de vin. Il permet d'oublier un peu la dureté du quotidien et constitue une forme de sociabilité entre zoniers (Leveau-Fernandez 2005).

Les chiffonniers ne sont pas les seuls à exercer leur activité dans la zone, qui a l'avantage d'échapper à l'octroi (Cohen & Lortie 1992). On y trouve une série de petits métiers, comme les ramasseurs de crottes de chiens, qui les revendent aux mégisseries pour le traitement des gants de peaux. Des professionnels y installent leurs locaux : marchands de meuble, de vin et même quelques usiniers qui y construisent des établissements (Leveau-Fernandez 2005).

Madeleine Fernandez (1983) expose les facteurs ayant favorisé le peuplement de la zone militaire. Ce sont d'abord ses conditions d'occupation, qui permettent de fuir les taudis parisiens en répondant au problème du loyer tout comme à « l'idéal de la maison individuelle, du petit pavillon avec son jardinet attenant » (*ibid.* : 25). Certains se seraient même installés là pour profiter d'un cadre calme. La référence au rural, dont le paysage contient des traces, est omniprésente chez les zoniers. Au pied des usines de la banlieue proche, les servitudes sont parsemées de jardinets et de carrés de potagers. La surface du

fossé et des glacis<sup>89</sup> présente ici et là un léger relief, des collines, des bocages et des rivières (*ibid.*). Chiens et chats sont présents en nombre autour des habitations (Lacombe 1928), tandis que des ânes<sup>90</sup> et des chèvres pâturent les glacis enherbés (photos 5 et 6). Cet ersatz de campagne bénéficie également d'une proximité à l'emploi, dans un tissu industriel important et au sein d'un réseau de communications riche, dont fait partie la ligne de ceinture (Fernandez 1983).



Photo 5 : Enfants faisant paître des chèvres aux fortifs, Agence Rol, 1913. Source : gallica.bnf.fr.

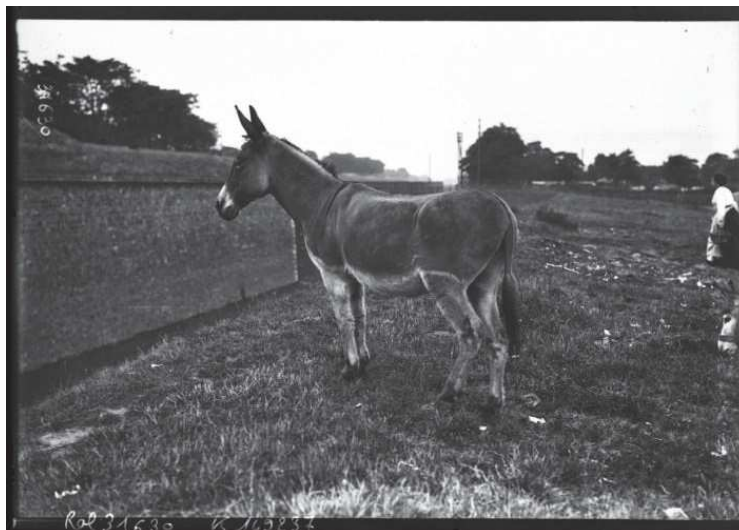


Photo 6 : Âne aux fortifications, Agence Rol, 1913. Source : gallica.bnf.fr.

Le dimanche est un jour particulier sur les remparts et les fossés des fortifs, où se côtoient alors des servantes, des couples, des apaches et des familles d'ouvriers : « c'est là, entre ville et campagne, que vient s'échouer l'écume du petit peuple parisien chassé par les mutations de la capitale » (Leveau-Fernandez 2005 : 21). Des familles pique-niquent sur l'herbe, les vieux jouent aux boules. Ici et là dorment des hommes à l'air louche. Au niveau

<sup>89</sup> Pente douce remontant du fossé jusqu'à la limite de la zone *non aedificandi*.

<sup>90</sup> Ils étaient notamment utilisés par les chiffonniers pour tirer leur carriole (Terrolle 2016).

de Quai d'Ivry, on pêche et on se baigne. Seul le secteur entre porte d'Auteuil et la Muette reste désert, au niveau des beaux quartiers, car les fortifs appartiennent au peuple (Leveau-Fernandez 2005). Cette pratique dominicale est associée à l'idée de « respirer », de « s'évader », elle évoque un retour aux origines rurales, ce qui vaut à ce lieu insolite un attachement particulier : « l'herbe des fortifications, c'est le jardin des faubourgs » (Fernandez 1983 : 17). Une série de petits métiers contribuent à animer les lieux, du vendeur de moules-frites jusqu'aux tireuses de cartes, en passant par les vendeurs de bouts de cigare au fond des fossés. Véritables institutions, les innombrables guinguettes et leurs bals populaires sont intensément fréquentées.

En 1908, la préfecture évalue à 10 000 le nombre de Parisiens et banlieusards qui passent leur dimanche sur les fortifs (photo 7), dont une partie s'y rend en empruntant les trains de ceinture : « dès que les premières chaleurs procurent l'envie de verdure, les tramways, le chemin de fer de ceinture et le métropolitain déversent tôt le matin des hordes de promeneurs » (Leveau-Fernandez 2005 : 42). Les fortifs et la zone ont une double fonction, « lieu de refuge pour la population qui l'occupe, lieu de loisir pour celle qui passe » (*ibid.* : 39).



Photo 7 : Un dimanche aux fortifs, 1905. Source : <http://lesphotosdedaniel.unblog.fr/2014/04/12/sur-les-fortifs/>, consulté le 05/06/2015.

Le chemin de fer circulaire voisine donc avec un des espaces les plus populaires de la capitale. Mais qui étaient exactement les voyageurs de cette ligne ?

### **C. Ouvriers, bourgeois et rois : les gens de la ligne**

## ***Les travailleurs***

La question des travailleurs se pose dès les premiers débats sur la construction du nouvel équipement ferroviaire. L'accélération de l'industrialisation à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle date de Louis-Philippe, lorsque la bourgeoisie commerçante et industrielle prend le pouvoir. Les effets qu'elle provoque sont résumés par Marc Soriano (Pitrou *et al.* 1982) :

« Simplification et massification de la production, enrichissement des uns et paupérisation du plus grand nombre, amorce d'un vaste mouvement migratoire qui va peu à peu dépeupler les campagnes et encombrer les villes » (*ibid.* : 82).

Louis Chevalier (1958) a montré la frontière trouble au XIX<sup>e</sup> siècle entre classes laborieuses et classes dangereuses. L'expansion de cette population, la misère et les mauvaises conditions de vie représentent une menace pour l'ordre établi. Or, l'enchevêtrement de rues étroites qui composent la capitale facilite l'édification de barricades et n'est pas adapté au mouvement de troupes. La bourgeoisie s'inquiète de ce « danger intérieur ». D'après l'*Histoire de Paris* d'Yvan Combeau (2013), cette peur de l'ennemi intérieur existe déjà aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les faubourgs construits autour de Paris sont considérés comme un « élément de désordre pour la ville close » (*ibid.*). L'édification de l'enceinte de Thiers et de son chemin de fer, tout comme les grands travaux haussmanniens, étaient aussi des aménagements visant un déploiement facilité des troupes pour se prémunir des révoltes populaires (Clerval 2013, Epstein 2015, Lévesque 1999). La volonté de repousser les classes laborieuses loin du centre se donne aussi à voir dans le projet d'une ligne de ceinture, pour que les travailleurs vivent en périphérie et ne s'approchent du centre qu'aux heures de travail (Pitrou *et al.* 1982).

Au lendemain des Journées révolutionnaires de 1848, devant les débats que suscitent sa création, les partisans de la ligne utilisent en dernier recours la cause des ouvriers sans travail, argument teinté d'une visée moralisatrice. Pour les ingénieurs Thuyot et Brame, avec un chantier de cette importance, « les travailleurs, employant leurs forces et ne subissant plus une aumône plus ou moins déguisée, seront relevés à leurs propres yeux, et conserveront leurs traditions de moralité au lieu de se laisser aller à tous les désordres qu'amène l'oisiveté » (cité par Carrière 1992 : 10). À l'achèvement de la voie, les ouvriers sont en nombre dans les localités traversées. Les plus chanceux seront embauchés pour continuer à y travailler, mais la majorité se retrouvera sans emploi.

Pour ceux qui y travaillent ensuite, les conditions de travail sont difficiles et les journées très longues. Au début du service voyageurs, le personnel manque et les journées durent jusqu'à 17 ou 18 heures. Malgré les plaintes adressées à la direction, il faut attendre 1866 pour des recrutements et le passage à des journées d'une moyenne de 12 heures (Carrière 1992). Paris est la capitale du mouvement ouvrier français au XIX<sup>e</sup> siècle (Laroulandie



1997) et, pour les cheminots de la ceinture, les dernières décennies sont une période de lutte pour obtenir des salaires décents et des droits sociaux (Pitrou *et al.* 1982).

### ***Les voyageurs***

La première année du service voyageur, les trains de ceinture sont boudés par le public, qui juge les tarifs trop élevés et l'attente trop longue. Le Syndicat prend rapidement des mesures sur les tarifs et intensifie quelque peu le trafic, surtout pour les dimanches des mois d'été et les jours de fêtes. Dès les premières années, la ligne est particulièrement fréquentée pour la promenade dominicale, pour se rendre sur les fortifs et dans les bois de Vincennes et de Boulogne. Bruno Carrière (1992) écrit même que la ligne s'élève « au rang de voie d'évasion champêtre dominicale, un rôle que personne n'avait prévu » (*ibid.* : 40). Les billets ces jours-là sont majorés et aller au bois par le train est un luxe (Godard 1996). Ces tarifs n'empêchent pas la cohue des promeneurs qui pousse le Syndicat à remanier la station Bel-Air (XII<sup>e</sup>) en 1865 pour mettre fin aux bousculades. À l'ouest, c'est la station Avenue Henri-Martin qui voit des wagons entiers se déverser vers le bois de Boulogne (Carrière 1992).

Le public n'est pas le seul à avoir des exigences. L'Administration souhaite la création de places de luxe, alors que le cahier des charges ne prévoyait qu'une classe unique (Carrière 1992). En 1864, un nouveau compartiment est créé dans chaque convoi, accessible avec des billets de première classe, mais la fréquentation de ces voitures restera faible. Les clients privilégiés de la voie circulaire sont les classes populaires et ouvrières, qui ont dû migrer vers la périphérie en raison des loyers (Godard 1996, Pitrou *et al.* 1982). D'ailleurs, l'Administration exige aussi un train spécialement destiné aux ouvriers, d'aller et de retour, avec des billets à prix réduits. Le Syndicat ne peut pas refuser, mais le dispositif est d'abord timide : un train dans chaque sens le matin, mais aucun le soir, le trafic existant censé répondre aux besoins. Le système ne concerne évidemment pas les dimanches et fêtes (Carrière 1992). Selon Alain Faure (1993), la volonté des pouvoirs publics d'instaurer des trains ouvriers relève, encore une fois, d'un désir des politiques et des promoteurs de voir migrer les classes laborieuses vers la périphérie, sous couvert d'un message faussement bienveillant du type : « quittez la ville, nous vous roulerons pour presque rien » (*ibid.* : 230).

Après la mise en service de la rive gauche en 1867, un tarif commun à l'ensemble de la ceinture est créé, selon un système zonal dont le nombre changera plusieurs fois. Mais les tarifs sont toujours jugés trop élevés, les suppléments de fin de semaine et l'absence de troisième classe dénoncés, alors que les quartiers traversés font des ouvriers les principaux usagers de la ligne, eux qui préfèrent cette classe « autant par discrétion que par économie » (article du journal *La liberté* datant du 27 février 1867, cité par Carrière 1992 : 59).

Peu de changements notables avant les années 1880, alors que d'autres transports se développent, tramways et omnibus, y compris dans les secteurs périphériques desservis par la ligne de ceinture (Laederich 1991). La concurrence entraîne des décisions promptes à satisfaire les demandes du public. Les tarifs sont revus à la baisse. Des nouveaux billets ouvriers sont créés, valables sur les deux premiers trains du matin et ceux circulant entre 19 et 20 heures. Autre mesure populaire : le supplément dimanche et fêtes est supprimé (Carrière 1992). Les trains du dimanche sont désormais à la portée des ouvriers. La concurrence qui se durcit pousse le Syndicat à adopter en 1891 un système de tarification comprenant simplement deux zones, avec des prix compétitifs et différents abonnements. Ce système satisfait le public et sera conservé jusqu'à la fin du service voyageurs (Laederich 1991).

En 1894, les ouvriers font à nouveau parler d'eux. Ils déposent une pétition demandant la modification des heures des trains ouvriers, dont les horaires obligent les travailleurs à se lever plus tôt que nécessaire et à attendre le soir. Un rapport contenant des propositions est présenté au Conseil municipal de Paris, mais le Syndicat affirme que les changements proposés seraient catastrophiques en termes de recettes. Le rapporteur s'étonne et répond que la fréquentation de la ligne était faible avant l'instauration des trains ouvriers et qu'ils représentent une part importante des recettes. Il avance l'argument selon lequel faciliter leur transport incitera cette population à se loger « en meilleur air dans les quartiers excentriques », ce qui augmentera le trafic et par conséquent les recettes de l'entreprise. Le Syndicat fait quelques compromis, mais le système n'est véritablement assoupli qu'après 1900 (Carrière 1992).

Sur la boucle, le tronçon ouest est à part. La ligne d'Auteuil est au départ commanditée par les frères Pereire, hommes d'affaires puissants, « afin de desservir les lieux de villégiature de la bourgeoisie parisienne » (Bretelle 2009 : 92). D'Auteuil à Batignolles, elle dessert les communes de Neuilly et Passy, devenues ensuite les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> arrondissements : c'est la ligne des beaux quartiers. Cette dissymétrie entre quartiers riches à l'ouest et quartiers populaires à l'est est ancienne et a été profondément renforcée par les travaux d'Haussmann (Pinçon & Pinçon-Charlot 2008). La gare du Bois de Boulogne (aujourd'hui Avenue Foch) accueille rois et maharadjas (Pitrou *et al.* 1892). La voie bénéficie d'ailleurs d'un traitement paysager particulier. Une partie est longée par une avenue plantée d'arbres, à une époque où les promenades sur les boulevards sont à la mode. Les talus sont plantés d'essences diversifiées (Carrière 1992). La ligne longe aussi l'élégant jardin du Ranelagh, que la gare de la Muette dessert. Quelques ouvriers empruntent aussi la portion d'Auteuil, notamment ceux des ateliers Ernest Gouin installés dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement et spécialisés dans la construction de locomotives (Chaudun 2003).

L'histoire de la ligne de ceinture correspond à la grande histoire de la capitale, industrielle et commerciale, lieu du progrès technique et de l'urbanisme moderne. Mais elle raconte aussi l'histoire populaire et ouvrière de la capitale. À l'égard des petites gens, populations

repoussées à la bordure, le rôle du chemin de fer est ambigu. Il doit participer à motiver le déplacement de ces populations indésirées par le centre, mais leur offre en même temps un moyen de transport rapide et bon marché (Pitrou *et al.* 1983). Quoiqu'il en soit, ils sont les premiers utilisateurs de la ligne, qui dessert à la fois les secteurs les plus industrialisés de la capitale et un de ces derniers coins de nature « sauvage ». On l'emprunte la semaine pour se rendre au turbin et le dimanche pour aller prendre l'air à la campagne. Elle est la ligne du labeur et de l'évasion.

## **D. 1900-1990 : mutations urbaines et déclin du chemin de fer**

L'avènement du nouveau siècle marque un tournant dans l'histoire jusqu'ici glorieuse de la petite ceinture. Paris connaît de nouvelles transformations à travers le réaménagement de ses bordures et sa désindustrialisation. Le chemin de fer circulaire reste à la marge des transformations techniques et urbaines. Décennie après décennie, l'ancienne vitrine du progrès ferroviaire devient progressivement un déchet urbain.

### ***Aménager la zone, ou comment verdir la ceinture noire***

La guerre de 1870 révèle l'inefficacité de l'enceinte de Thiers face au nouvel armement. Dès 1880, sa suppression, ainsi que celle des servitudes militaires, est envisagée. Les discussions sont aussi motivées par la pression démographique et les phénomènes d'entassement et d'insalubrité déjà évoqués (Cohen & Lortie 1992) et qui perdurent au XX<sup>e</sup> siècle. La perspective de ce réaménagement suscite une série d'études et de propositions à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans lesquelles l'hygiénisme domine. La solution pour guérir les maux dont souffrent la ville passe par la création d'« espaces libres », d'après l'expression consacrée de l'époque (APUR 2013, Fernandez 1983). Une des visions majeures pour l'avenir des servitudes militaires suggère d'y créer une suite de parcs, de terrains de jeux et de promenades (APUR 2013). Ainsi naît, aux premières heures du XX<sup>e</sup> siècle, le projet d'une « ceinture verte ». Les propositions d'aménagement en ce sens se multiplient et préfigurent certaines des préoccupations de notre siècle (voir par exemple figure 14). La création de parcs et jardins est associée au bien-être des citoyens (Cohen & Lortie 1992) et certains projets, comme le système de parcs de Jean-Claude-Nicolas Forestier, intègrent différentes échelles (APUR 2013) et s'émancipent des limites administratives.

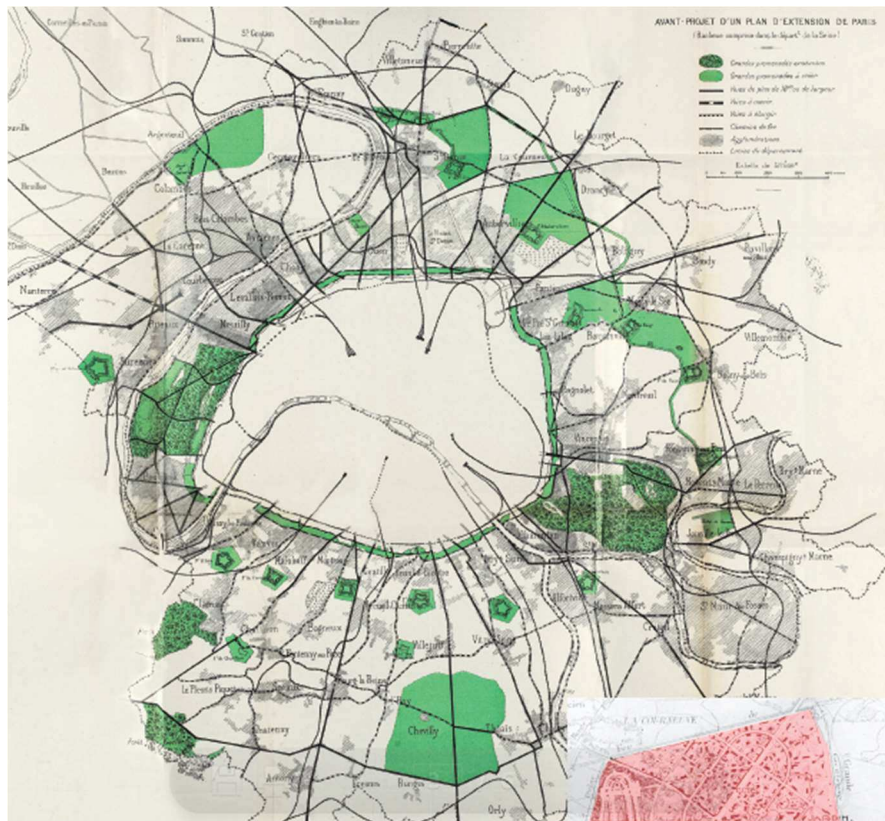


Figure 14 : Avant-projet d'un plan d'extension de Paris, par un architecte de la Ville, Louis Bonnier, en 1913. Les tâches vertes indiquent les grandes promenades existantes et à créer, les lignes pleines et en pointillé représentent les voies existantes et celles à ouvrir ou à élargir, afin d'assurer une circulation entre les espaces. Une ceinture verte enserrme Paris. Source : <http://cdn.knightlab.com/>, consulté le 21/05/2015.

En ce début de siècle, les fossés de l'enceinte voient se développer en nombre les jardins ouvriers. Dès 1899, l'Abbé Lémire envisage d'en créer à Paris, mais la faisabilité de cette entreprise est douteuse au vu du coût et de la rareté des terrains. En 1904, Paris et sa banlieue ne comptabilisent que 48 jardins pour 3,5 millions d'habitants. La Ligue crée alors la Société des jardins ouvriers de Paris et banlieue, qui vont se multiplier grâce à cette organisation. À la veille de la première guerre mondiale, le département de la Seine (actuelle région Ile-de-France) compte 1515 parcelles. Les fossés des fortifications, parfois même les pentes des glacis, en accueillent une bonne partie : « le long des forts et des fortifications, sur la zone, les jardins se développent et contribuent à former, tout autour de Paris, cette "ceinture verte" dont rêvait la Ligue et les hygiénistes » (Cabedoce 1991 : 260). Des clichés datant de 1919 et 1920, réalisés par Charles Lansiaux, photographe pour la Ville de Paris, témoignent de leur omniprésence le long des remparts. Municipalité et administration publique, qui sont très souvent propriétaires des terrains, considèrent leur installation comme une solution économique d'aménagement qui permet d'« éviter les terrains vagues et la "zone" » (Dubost 1997 : 55). Tout autour de l'enceinte, y compris au niveau des arrondissements chics de l'ouest parisien, des lotissements sortent de terre. Les carrés potagers, avec leurs cultures en ligne et leurs cabanons en bois, sont comme un joyau campagnard chaudement lové au pied des inébranlables bastions (photo 8). Alors que les réflexions sur le verdissement du pourtour de la ville battent leur plein, leur nombre va

constamment diminuer à partir des années 1930, suite à la reprise progressive des fortifications (Cabedoce 1991).

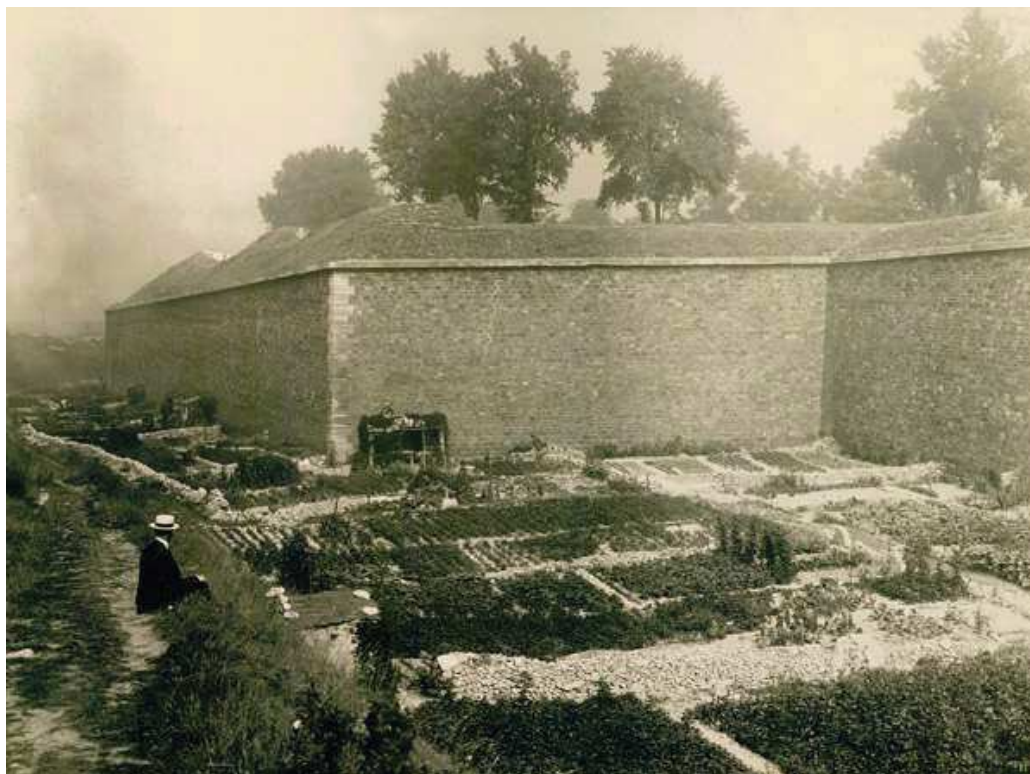


Photo 8 : Jardins dans le fossé des fortifications, quartier Saint-Lambert, XVe arrondissement. Charles Lansiaux, 1919.  
Crédit : Mairie de Paris. Source : [www.paris.fr](http://www.paris.fr).

En 1919, les remparts, achetés par la Ville de Paris à l'État, sont détruits. Une loi votée la même année décrète que la servitude *non aedificandi* sera maintenue pour des raisons d'hygiène et de salubrité publique. Elle prévoit que la Ville récupère ces terrains par l'achat ou l'expropriation, « afin de les aménager en promenades publiques ou en terrains de jeux » (Fernandez 1983 : 35). Cette loi marque le lancement d'une première vague d'expropriation de la zone, pour la construction de parcs, d'installations sportives et d'aménagements plus emblématiques comme la Cité internationale universitaire de Paris et le parc des expositions de la porte de Versailles. Un projet d'aménagement voté en 1924, révisé plusieurs fois par la suite, prévoit 24 stades et 180 hectares de squares et promenades. Dans le cahier des charges du concours lancé à cette occasion, un des objectifs est de « permettre une suture entre Paris et sa banlieue » (APUR 2013 : 7). Pourtant, l'espace annulaire est abordé sur les plans comme un territoire à part, indépendant.

En lieu et place d'une ceinture verte, c'est une ceinture plutôt rouge qui va s'établir sur les anciens bastions. À partir de 1929, dans un contexte de crise économique et de pénurie de logement liée à la première guerre mondiale, ils représentent le seul territoire immédiatement disponible. Le plan d'aménagement est révisé et la plus grande partie des logements sociaux nouvelle génération, les Habitations à bon marché (HBM devenus ensuite HLM), seront bâtis sur les terrains arasés des remparts, le long de la rue militaire

ayant donné naissance aux boulevards des Maréchaux<sup>91</sup> (*ibid.*). Le qualificatif de « ceinture rouge » fait référence aux tons des briques avec lesquelles sont érigés ces immeubles. Au pied des premières constructions, des habitations zonières demeurent. Des photographies des années 1930 et 1940 offrent des vues étonnantes sur des quartiers neufs au pied desquels s'étendent les bidonvilles (photo 9). Cette proximité engendre des tensions et des plaintes des nouveaux habitants (Fernandez 1983). En bordure des nouveaux HBM et alors que les jardins ouvriers disparaissent les uns après les autres<sup>92</sup>, la zone connaît une nouvelle période de mise en culture durant la seconde guerre (Lizet *et al.* 1999a). Le recours au jardinage urbain est commun en temps de guerre et de crise (Baudry 2010).



Photo 9 : La zone à Porte d'Ivry en 1940, où quelques mètres séparent le bidonville des nouvelles constructions. LAPI/Roger-Viollet, 1940. Source : <http://www.parisenimages.fr/fr/galerie-collections/770-11-paris-porte-divrvy-zone-1940>, consulté le 06/07/2015.

Dès 1910, une partie des zonières (pas les plus défavorisés) s'organisent politiquement pour revendiquer la propriété des terrains qu'ils occupent. Mais la diversité de leurs intérêts va desservir leur lutte. Pendant de longues décennies, ils sont expulsés au gré des phasages de l'aménagement. Leurs situations sont diverses. Les plus démunis et les tsiganes se déplacent. Certains propriétaires sont indemnisés, d'autres non, selon la manière dont ils ont acquis leur terrain. Certains sont relogés dans les HBM fraîchement bâtis. Pour ces populations « à réinsérer » (Leveau-Fernandez 2005 : 12), on ne lésine pas sur les écoles, les crèches, les hôpitaux et les centres sportifs. À partir de 1940, ceux qui restent doivent payer un loyer à la Ville de Paris. Le programme de logements et d'équipements des

<sup>91</sup> Les boulevards des Maréchaux longent le périphérique à l'intérieur de Paris. Ce sont les boulevards Soult, Poniatsowski, du Général Jean Simon, Masséna, Kellermann, Jourdan, Brune, Lefebvre, Victor, du Général Martial Valin, Murat, Suchet, Lannes, de l'Amiral Bruix, Gouvion-Saint-Cyr, Berthier, Bessières, Ney, MacDonald, Sérurier, Mortier et Davout.

<sup>92</sup> Les seuls qui perdurent encore aujourd'hui se trouvent autour des forts, comme à Ivry ou Aubervilliers.

bastions est alors entièrement achevé (Cohen & Lortie 1992). Le reste des servitudes sera aménagé lors d'une seconde phase, après-guerre.

Pour Madeleine Fernandez (1983), la suppression de la zone et le projet de sa transformation en espaces « libres » est avant tout une reprise de contrôle d'un territoire où les populations échappent à la norme sociale, au contrôle hygiéniste et policier. Ces forces populaires, malpropres et potentiellement délinquantes, qui s'agglutinent aux portes de la ville où on les a repoussées, ne sont pas tolérables pour la bourgeoisie. Afin de légitimer l'expulsion de milliers de personnes, la classe dominante doit faire passer ses intérêts propres comme étant ceux de tous. Pour cela, elle va agiter le spectre de l'insécurité et agir au nom d'une hygiène inopposable :

« À l'argumentation imparable de l'hygiène, nul ne put s'opposer. Ce discours et ces pratiques font en sorte que se rejoignent les intérêts de la bourgeoisie et du prolétariat, enfin réunis par l'action salvatrice du progrès scientifique et technologique » (Leveau-Fernandez 2005 : 91).

Alors que sa création est initialement liée aux fortifications et que son parcours le long des limites parisiennes en fait une composante naturelle de la ceinture, le chemin de fer circulaire, délaissé par les voyageurs et dépassé techniquement, n'est pas intégré aux transformations en cours, dont les projets ne concernent que l'espace strictement occupé par les servitudes militaires.

### ***Le temps de l'obsolescence pour la ligne de ceinture***

A partir des années 1900, la ligne de ceinture commence à souffrir de la concurrence des autres transports en commun, en particulier le métropolitain, dont les premières lignes sont ouvertes. Ses rames automotrices<sup>93</sup> sont plus rapides et plus fréquentes que les trains de ceinture (Pitrou *et al.* 1982), toujours tirés par des locomotives et perçus par le public comme archaïques. Or, le Syndicat n'est en mesure ni d'électrifier la ligne, ni d'intensifier le trafic. Il est rapidement envisagé de connecter la voie au réseau du métro, mais le projet est abandonné. La baisse du nombre de voyageurs et la réduction graduelle du nombre de trains se poursuivent inéluctablement. Une fois encore, la ligne d'Auteuil est à part. Elle subit la concurrence mais de manière moins brutale. Elle est même électrifiée en 1925. Par ailleurs, le trafic de marchandises reste toujours important sur la boucle, tellement que plusieurs gares ne font plus face à l'affluence et que les installations deviennent insuffisantes (Carrière 1992).

---

<sup>93</sup> Rames qui assurent seules leur propulsion, sans avoir besoin d'être tirées ou poussées par une locomotive indépendante.

38 millions en 1900, les voyageurs ne sont plus que sept millions en 1927 (Pitrou *et al.* 1982). Le constat des années 1930 est clair : le tracé ne correspond plus aux besoins des citadins en termes de performance et d'itinéraire. La ligne n'est plus rentable. Le Syndicat propose au Conseil général de la Seine l'arrêt du service voyageur. Parmi les arguments, il y a aussi celui de la diminution des fumées générées par les locomotives, bien accueilli dans cette période d'assainissement de la périphérie. Dans une relative indifférence, le transport de voyageurs prend fin en 1934, excepté sur la portion d'Auteuil. Dès le lendemain, un service d'autobus est mis en place en remplacement sur les boulevards extérieurs où le trafic s'intensifie et où des groupes d'habitations, nous l'avons vu, sont bâtis à l'emplacement des fortifs (*ibid.*). Le nom du bus perpétue le souvenir : il est baptisé le « PC » (Bretelle 2009).

En 1935, l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire revient entièrement à la Compagnie du nord. Les trains de marchandises continuent à circuler sur certaines portions, ainsi que quelques trains de grande ligne, qui transitent d'un faisceau à l'autre (Carrière 1992). Après-guerre, l'activité se concentre surtout dans les gares de Charonne et des Gobelins. Entre Auteuil et Grenelle (XVI<sup>e</sup>), aucun projet de réactivation n'aboutit et les voies sont déposées<sup>94</sup>. En 1958, ces terrains reviennent à la Ville et accueillent notamment des parkings. L'automobile l'emporte aussi sur le viaduc d'Auteuil. Il est détruit en 1960 et devient le pont routier du Garigliano. La boucle n'en est plus une (GEPC 1996).

La désindustrialisation de la capitale dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle va doucement conduire à la mise en sommeil du chemin de fer. Le phénomène s'est amorcé au siècle précédent. Les industries se déplacent du centre vers la périphérie pour disposer de plus d'espace et échapper à l'octroi. Après la Seconde guerre mondiale, elles s'éloignent encore à la faveur des politiques de décentralisation industrielle et selon la tendance aujourd'hui dominante de dissocier, au sein des entreprises, les fonctions productives d'un côté et les fonctions de conception, de gestion et de commercialisation de l'autre. Ces activités peuvent se dérouler sur des sites éloignés les uns des autres, là où leur installation est la plus rentable, selon un modèle qui « accroît la puissance économique des centres de commandement du système capitaliste et maintient dans la pauvreté les périphéries » (Clerval 2013).

Dans les années 1950, ce phénomène entraîne la fermeture des usines le long de la voie ferrée. De nombreux raccordements sont fermés, supprimés, et toute la rive gauche est mise en voie unique (GEPC 1996). Sur la rive droite, de la Rapée-Bercy aux Batignolles, les deux voies sont maintenues et de courtes portions sont électrifiées au nord (Carrière 1992). Le démantèlement s'accélère dans les années 1960 et 1970, notamment avec la fermeture des marchés aux bestiaux et des abattoirs de la Villette, puis de Vaugirard. À cette époque, la tendance est aux opérations d'urbanisme et au recouvrement : la petite ceinture en mal

---

<sup>94</sup> Déposer les voies consiste à ôter les traverses et les rails, éventuellement le ballast.



de trains devient un terrain à bâtir. Un complexe d'entrepôts est construit au-dessus des voies au niveau du quartier de l'Évangile (XVIII<sup>e</sup>). Une dalle au-dessus de la gare des Gobelins et les terrains d'anciennes gares marchandes rachetées par la Ville de Paris (comme celles de Charonne et de Belleville-Villette) accueillent des opérations immobilières. De nombreuses portions seront ensuite diversement modifiées dans le cadre de Zones d'aménagement concerté (les ZAC) (GEPC 1996). Plusieurs tranchées sont recouvertes, surtout dans des quartiers résidentiels. Des navettes roulent encore dans le XVII<sup>e</sup> entre Pereire et Pont-Cardinet jusqu'en 1985, date à laquelle la ligne d'Auteuil ferme à son tour. À partir de 1988, le RER C emprunte une partie de la voie à l'ouest, devenue en grande partie souterraine. La SnCF<sup>95</sup> met fin au trafic sur les tronçons sud et est (Carrière 1992) et renonce définitivement à la portion entre Henri-Martin et Auteuil (XVI<sup>e</sup>), qui perd ses rails en 1993. Quelques convois continueront de circuler, mais selon une périodicité journalière très faible. La fermeture officielle de la totalité de la ligne en 1993 est l'« aboutissement d'un cycle de dévaluation économique » (Bajolet 2002 : 48).

Dès les années 1960, la SnCF et le Syndicat des transports parisiens étudient la possibilité de nouvelles utilisations ferroviaires. Des essais sont effectués (Laederich 1991, Carrière 1992), mais pour différentes raisons (économiques, politiques...), aucun projet n'aboutit.

Alors que son chemin de fer est de moins en moins exploité, le pourtour parisien connaît une seconde phase d'aménagement à partir des années 1960. Le logement social prédomine toujours, mais prend cette fois la forme de barres et de tours de logements entourés d'équipements et d'étendues de gazons. Les paradigmes de l'urbanisme ont évolué, pas les objectifs : il s'agit de remplacer les îlots insalubres de Paris par des logements hygiéniques et bon marché. Selon l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR 2013), ces nouvelles constructions vont :

« Contribuer à marquer durablement le paysage de la ceinture verte, tout d'abord comme l'espace d'une nouvelle modernité parisienne, celle de l'automobile et des grands ensembles, puis très vite, comme un espace stigmatisé et rejeté, soumis aux nuisances et relégué aux limites de Paris » (*ibid.* : 24).

En 1956, le chantier du boulevard périphérique est entamé. Cette spectaculaire infrastructure incarne l'ère triomphante de l'automobile. Les périodes de transition entre les expulsions et les constructions libèrent d'immenses espaces que les citadins ne manquent pas d'investir :

« Le vaste terrain vague annulaire constitue pour les Parisiens un terrain d'aventures, une nouvelle 'promenade des fortifs', une 'ceinture verte' de fait, où

---

<sup>95</sup> En 1937, le déficit important des compagnies ferroviaires entraîne la nationalisation du secteur. Les cinq grandes compagnies fusionnent en un réseau unique sous la responsabilité de l'État et la Société nationale des chemins de fer (SnCF) est créée en 1938.

se développe un réseau fin mais dense d'itinéraires spontanés, marquant les chemins des piétons entre Paris et les communes limitrophes » (*ibid.*: 10).

Cette grande mise en chantier du pourtour parisien provoque la prolifération de « la flore nomade de terrain vague » (Lizet 1989 : 264) et fait la joie, je l'ai évoqué, de quelques botanistes urbains. Les dernières constructions zonnières sont détruites dans les années 1970, lors de la construction du dernier tronçon du périphérique (Fernandez 1983), dont la représentation va supplanter celle de la ceinture verte dans les documents d'urbanisme (APUR 2013).

## II. Après les trains

À mesure qu'approche la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la voie ferrée évolue vers un nouveau mode d'existence. Sur les trois-quarts de son parcours, elle est désormais immobile et silencieuse. Une nouvelle page de son histoire s'ouvre qu'aucun livre ne raconte ou alors sous la forme de fictions (voir par exemple Christin & Gaetzinger 1985, Akkouche *et al.* 2007) et de carnet de voyage (Chaudun 2003). Le récit qui suit s'appuie principalement sur des documents issus du débat public qui va naître autour de son devenir et sur un mémoire en anthropologie écrit en 2002 par Émilie Bajolet. Son travail retrace l'histoire sociale de l'infrastructure inutilisée au cours des années 1990, à travers l'investissement d'associations et leur implication dans le débat. Plusieurs documentaires et reportages ont beaucoup apporté, notamment ceux du réalisateur François Godard<sup>96</sup>. Mais ses images ont été principalement tournées lors d'événements festifs et militants. Il est plus difficile de connaître avec précision ce qui se tramait chaque jour sur l'emprise en dehors des contextes événementiels, les générations d'utilisateurs s'étant largement renouvelées. Cependant, les éléments en arrière-fond dans ces différentes sources et la rencontre de quelques informateurs fréquentant le lieu de longue date (des riverains, un employé de la SnCF, des membres d'associations...) permettent de se représenter la nouvelle vie qui naît sur les rails et le nouveau statut social que progressivement elle acquiert.

### A. Nouveaux usages, nouveaux paysages

En dehors du tronçon emprunté par le RER C, les voies inutilisées courent encore sur environ 23 kilomètres entre la gare des Batignolles (XVII<sup>e</sup>) et la station Balard (XV<sup>e</sup>). La SnCF assure un entretien *a minima*, pour la maintenance des voies et l'égouttage des végétaux. En dehors de quelques utilisations qui sont des sources de revenus pour le propriétaire (Bajolet 2002), les activités informelles qui s'y établissent, tout comme les transformations du paysage, sont typiques des espaces délaissés en ville.

---

<sup>96</sup> Les archives du réalisateur sont disponibles en ligne : <http://www.telegodard.fr/>

## ***Herbes folles, déchets, graffs... Naissance d'une friche***

Dès la baisse significative de la circulation dans les années 1970-1980, le paysage change et modifie le statut de l'espace dans l'esprit des citoyens. Certaines transformations déjà évoquées résultent de choix de la Sncf (puis de RFF à partir de 1997), avec un secteur entièrement déferré dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, la vente de gares et de terrains, lotis pour la plupart, le recouvrement de portions en tranchée par des dalles...

D'autres changements sont immédiatement visibles : le développement des herbes folles, l'amoncellement des déchets et la prolifération des graffitis. En 1982, Marc Soriano (Pitrou *et al.* 1982) écrit déjà que « la plus grande partie de la petite ceinture se transforme en quelques années en terrain vague, espace de rêve pour ceux qu'émeut la réapparition des herbes folles en plein Paris » (*ibid.* : 86). Les photos qui illustrent cet ouvrage, prises entre 1980 et 1981, montrent que des plantes commencent à se développer sur les rails (photo 10). Jusqu'à la fin des années 1990 et en dépit de l'absence de trains, un entretien classique de voie ferrée est appliqué. Il consiste à faire passer un train désherbeur qui pulvérise des herbicides sur les voies et leurs abords. Un camion débroussailleur, capable de rouler sur rail et sur route, et équipé d'un bras avec au bout un broyeur, permet de faire des « coupes à blanc »<sup>97</sup> sur les « surlargeurs »<sup>98</sup> et les talus. Il est difficile de savoir exactement à quel rythme étaient effectuées ces opérations dans les années 1990, mais les reportages et l'iconographie de l'époque montre que, selon les secteurs et les moments, la végétation peut entièrement recouvrir le ballast ou en être totalement absente. Les interventions ne semblent pas véritablement entraver le processus de conquête du végétal, en particulier sur les quais de voyageurs, déserts depuis longtemps et où quelques touffes d'herbes commencent à apparaître, et sur les talus où le tissu végétal se densifie. Dès le début des années 1990, la voix off du reportage *Train spécial* (Godard 1994) commente le lieu en ces termes : « envahie par la nature, la petite ceinture est une oasis dans la ville, comme une escale à la campagne ».

Selon Émilie Bajolet (2002), les déchets arrivent aussi très vite sur la voie. Des personnes rencontrées lors de ma propre enquête témoignent d'une extrême saleté. Vers la rue Belliard (XVIII<sup>e</sup>) par exemple, une responsable associative d'un jardin partagé raconte que la tranchée était utilisée comme une décharge. Des sacs d'ordures étaient jetés par-dessus le pont ou les grillages, mais aussi des encombrants : « frigos, vieux canapés, matelas, télé... »<sup>99</sup>. « On trouve de tout sur la petite ceinture », témoigne un employé chargé de l'entretien dans le XVI<sup>e</sup> (Godard 1998). Les plaintes de riverains ne se font pas attendre et poussent la Sncf à mettre en place un nettoyage plus régulier, ce qui n'empêchera pas d'autres vagues de mécontentement (Bajolet 2002). Autre signe de désaffectation : les

---

<sup>97</sup> La « coupe à blanc » ou « coupe rase » est une pratique de la sylviculture qui consiste à abattre la totalité des arbres d'une parcelle. Dans d'autres contextes, cela signifie raser la totalité de la végétation.

<sup>98</sup> Bandes de terre le long des voies, laissées libres pour des raisons techniques.

<sup>99</sup> Entretien personnel, 24/08/2014.

graffs, qui très vite recouvrent une bonne partie des surfaces minérales (Godard 1996). L'espace présente tous les signes de l'abandon. Pour les habitants, la petite ceinture se mue en une friche ferroviaire.



Photo 10 : Entre les anciennes stations de Grenelle et de Vaugirard dans le XV<sup>e</sup>, 1980 (Pitrou *et al.* 1982).

En agriculture, une friche est « une terre vierge ou (le plus souvent) laissée à l'abandon ». Au figuré, l'expression « en friche » peut simplement signifier inemployé<sup>100</sup>. Utiliser ce terme pour qualifier l'ancienne voie est-il un abus de langage ? L'infrastructure n'est pas à proprement parler abandonnée par ses propriétaires, qui assurent une surveillance, un suivi technique et un entretien minimums en vue d'une éventuelle réutilisation. En réalité, la petite ceinture constitue pour son propriétaire un patrimoine, inutilisé mais conservé dans l'attente d'un retour espéré à la rentabilité. Cependant, au vu du visage qu'elle adopte et des pratiques qu'elle abrite dès la fin des années 1980 (nous y reviendrons), elle est de fait une friche urbaine, un délaissé au sens urbanistique, c'est-à-dire dont l'usage officiel s'est interrompu sans qu'un nouveau ne le remplace. En écologie, le terme qualifie aussi un type de milieu, qui a des caractéristiques propres, accueille des espèces particulières et joue un rôle prépondérant dans les écosystèmes urbains (Clergeau 2008, Muratet 2006). L'arrêt de la circulation ferroviaire, la diminution des interventions et de la fréquentation humaines ont permis le développement d'un tel milieu (Vaquin *et al.* 2006). Enfin, les registres de l'espace abandonné, délaissé, sont bien ceux qui caractérisent le nouveau statut attribué par les habitants. Il semble donc pertinent d'utiliser ce terme pour qualifier ce qu'est devenue la voie ferrée.

L'espace subit un autre changement, moins visible car plus diffus dans le temps : le renforcement de l'enclosure. David, agronome et écologue, grand connaisseur de la voie ferrée<sup>101</sup>, se souvient des années 1990 et des accès nombreux et facilement praticables là

---

<sup>100</sup> Définition du *Trésor de la langue française* (en ligne).

<sup>101</sup> Véritable pionnier, il organise des promenades urbaines et naturalistes sur la voie en friche depuis la fin des années 1980, dans le cadre de sa structure Paris côté jardins.

où les grillages cassés n'étaient pas réparés, voire où il n'y avait pas encore de grillage<sup>102</sup>. Des riverains de longue date de la villa du Bel Air, une impasse longeant les rails dans le XII<sup>e</sup>, m'ont raconté qu'ils ont connu la voie non grillagée, totalement accessible de leur rue. Le récit d'une nourrisseuse de chats que j'ai interrogé était ponctué d'allusions aux remplacements et au renforcement des clôtures, année après année, dans le secteur de Bercy<sup>103</sup> (XII<sup>e</sup>). Ce phénomène ne s'observe pas sur tout le parcours de la ligne, car une grande partie est entourée de solides grilles métalliques installées par les anciennes compagnies. Mais là où il n'y avait que des clôtures en bois ou de simples grillages, elles se font peu à peu plus hautes et plus rigides. Les plaintes des habitants, relayées par la Ville, et l'investissement de l'espace par un certain nombre d'entre eux poussent la SnCF à tenter de limiter les intrusions. Empêcher l'accès est aujourd'hui encore une préoccupation forte de RFF. Ce phénomène est peut-être aussi lié à une tendance générale de sécurisation par la fermeture et le contrôle renforcé des espaces urbains<sup>104</sup>.

### ***Nouvelles activités et appropriations spontanées***

De nouvelles activités se développent sur l'emprise, des plus encadrées ou plus spontanées. Comme tout terrain vague, le lieu libéré de son usage officiel suscite l'émergence d'activités non-planifiées (voir par exemple Mariani & Barron 2014, Franck & Stevens 2007, Lévesque 1999).

Certains bâtiments sont réaffectés définitivement ou provisoirement. Des gares hébergent des commerces, comme celles de Montrouge et d'Ornano. Celle de Charonne accueille les bureaux de la Sernam<sup>105</sup> au début des années 1990. Passy devient un bar-restaurant chic, à l'image du quartier alentour (APUR 1999). Des habitants, des associations et artistes occupent certains bâtiments grâce à des conventions ou des baux précaires. Des riverains obtiennent l'autorisation de cultiver des talus dans le XIV<sup>e</sup>. Celui qui se fait appeler l'« Homme des bois » obtient une convention pour planter et entretenir le terrain d'une ancienne gare, ainsi qu'une portion de voie dans le XII<sup>e</sup> (Bajolet 2002). Le jardinier désire réaliser une maquette grandeur nature de la campagne pour Parisiens et banlieusards dont il rêve pour l'ensemble du linéaire (Godard 1996).

« Je me suis proposé dans un premier temps à louer l'espace de la rue Claude Decaen à la rue des Meuniers et de faire une maquette grandeur nature, pour savoir ce qui était possible de faire sur la totalité de la petite ceinture. C'est une technique agricole que j'emploie, en laissant pousser l'herbe, ça me permet d'observer le

---

<sup>102</sup> Entretien personnel, 02/04/2014.

<sup>103</sup> Entretien personnel, 10/06/2014.

<sup>104</sup> Des études existent sur la fermeture des espaces résidentiels et l'évolution des dispositifs de surveillance de l'espace public.

<sup>105</sup> Service national de messagerie, société française de transport de bagages et de colis, filiale de la SnCF privatisée en 2005.

terrain. [...] Donc ça permettra maintenant, comme je suis en train de le faire, de remettre tout propre en état et de réadapter d'autres végétaux. [...] C'est un espace abandonné, il doit y avoir des églantiers, il doit y avoir des genêts, il doit y avoir des tas de végétaux. Y'a des espaces non négligeables sur le plan surface, qui pourraient être réaménagés ou qui pourraient être entretenus tels qu'ils sont, de façon à ce que le Parisien ou le banlieusard à proximité dispose d'une petite campagne », extrait d'une interview de l'Homme des bois (Godard, 1996).

À la fin des années 1990, une association d'habitants du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, L'Écuyer à la tulipe, organise des opérations de nettoyage et de plantation de fleurs sur les talus et les quais de l'ancienne gare d'Ornano. L'objectif est d'embellir le lieu afin que cesse les pratiques de décharge sauvage. Il naît de cette action un projet de jardin pédagogique. Après plusieurs années de négociations, des modalités légales d'occupation sont mises en place et un des premiers jardins partagés (les Jardins du Ruisseau) du programme Main verte<sup>106</sup> voit le jour. Après le départ de la Sernam, un groupe d'étudiants en beaux-arts rouvre la gare de Charonne en 1995 et en fait un café-concert toujours en activité.

Mais ce sont les pratiques informelles qui dominent. Aussi vite que les herbes folles s'y installent, les habitants pénètrent sur la voie et l'utilisent à des fins diverses. Elle devient un lieu de promenade pour de nombreux Parisiens, un terrain de jeu pour adolescents, un endroit où faire la fête, un prolongement du jardin pour des riverains... Elle est très vite un lieu de prédilection pour les graffeurs, qui couvrent les surfaces de leurs « blazes<sup>107</sup> » colorés. « On vient parce que c'est plus ou moins fait pour », explique l'un d'eux (Godard 2000). Le lieu inspire aussi des artistes : « [c'est un] lieu empreint de poésie [...] qui laisse pas indifférent. C'est un endroit hors du temps, presque hors du monde », commente un plasticien qui récupère des matériaux sur le site pour ses créations (Godard 1996). Au Sud, un tunnel est emprunté par les cataphiles<sup>108</sup>, qui visitent les galeries souterraines des anciennes carrières (Godard 1996). Contrairement aux fortifs du XIX<sup>e</sup> siècle, déserts aux abords des quartiers chics, l'ouest parisien n'est pas en reste. La portion où le ballast perdure sans ses rails, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, est fréquentée par des habitants du quartier, dont de nombreux promeneurs de chiens. Ces investissements anonymes se multiplieront à mesure que le lieu sera mieux connu du grand public (Bajolet 2002). Ce que le réalisateur François Godard montre moins, ce sont les personnes marginales et démunies que la friche ferroviaire accueille en nombre. Les gares et les tunnels sont habités, des cabanes sont construites aux abords des voies (Bajolet 2002). Hector, un artiste riverain des rails depuis les années 1990, se souvient « *des SDF qui vivaient dans les buddleias* »<sup>109</sup>.

---

<sup>106</sup> Voir *supra*, p. 59.

<sup>107</sup> Terme issu de l'argot qui désigne les pseudonymes. Tout tagueur a son blaze avec lequel il signe ses graffs.

<sup>108</sup> Un cataphile est un amateur de visites clandestines des anciennes carrières souterraines de Paris, appelées aussi « catas » (en référence aux catacombes).

<sup>109</sup> *Buddleja davidii* Franch., arbuste aux fleurs mauves originaire de Chine, mesurant de deux à cinq mètres de haut. Il est aussi appelé l' « arbre à papillons », en raison de sa forte odeur qui les attire.

Une partie de ces premiers investissements sont à replacer dans le contexte particulier des années 1990. Si les pratiques informelles typiques des terrains vagues dominant, une partie des initiatives révèlent une volonté de certains habitants de prendre en charge eux-mêmes un bout de ce territoire inutilisé. Et même si les motivations répondent à des intérêts locaux et individuels, ces petites prises de pouvoir citoyennes sont liées selon moi à trois tendances contemporaines de ces investissements, qui se jouent à différentes échelles : un contexte global propice à la prise de pouvoir citoyenne, la mise en place d'une démocratie participative dans les grandes villes françaises et un contexte d'opposition à l'encontre d'opérations de rénovation urbaine dans l'Est parisien.

Face aux limites des démocraties représentatives, la plupart des pays occidentaux mettent en œuvre les premiers dispositifs de démocratie participative à partir des années 1980. En France, les dispositifs se développent vraiment dans les années 1990 et se multiplient dans le domaine de l'urbanisme (Blondiaux & Sintomer 2002, Nez 2012). À Paris, la droite exerce un pouvoir centralisé et clientéliste qui retarde la mise en place d'une vie politique participative par rapport aux autres villes françaises. Cependant, les arrondissements qui passent à gauche à l'occasion des élections de 1995 créent les premiers conseils de quartier parisiens. La démocratie participative sera un des sujets au cœur de la campagne de Bertrand Delanoë en 2001 (Nez 2008).

Dans la capitale, la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle est secouée par une vague de contestations de plusieurs projets d'aménagement par des habitants. Après sa large victoire en 1983, l'équipe municipale de Chirac vote « un programme ambitieux de résorption de l'habitat insalubre ou dégradé et de remise à niveau des équipements publics »<sup>110</sup>, qui concernent sept arrondissements de l'Est parisien. L'outil privilégié de l'époque est la Zone d'aménagement concerté (ZAC). Les projets sont d'abord bien accueillis, car les besoins de ces quartiers sont réels. Les ZAC permettent à la Ville de lever des fonds, mais aussi, comme tout programme de rénovation urbaine, de renouveler les populations des quartiers populaires. Très vite, la valse des bulldozers qui rasant sans se préoccuper de l'histoire des quartiers et le manque de concertation vont braquer les habitants. ZAC du bas Belleville, de la Moskowa, des Amandiers, des Thermopyles... Un peu partout dans l'Est parisien, des associations d'habitants se mobilisent ou se constituent pour protester contre ces opérations<sup>111</sup>. Il faut attendre le revers électoral de 1995 pour que la droite les remette en question<sup>112</sup>. Dans une dynamique proche, c'est à la fin des années 1990 qu'apparaissent les

---

<sup>110</sup> « Tibéri repense les ZAC de Chirac. Sous la pression des associations, le maire de Paris a modifié la politique urbanistique », *Libération*, 01/04/1997.

<sup>111</sup> On peut par exemple citer les associations Tam-tam, la Bellevilleuse, Urbanisme & démocratie, IDEE Réunion ou encore la Moskowa. Ce phénomène est particulièrement intense à Paris, mais s'observe dans toute la France. Une thèse en droit public est même soutenue en 1999 sur « le contentieux des zones d'aménagement concerté », favorisé par « les conflits dont ces opérations peuvent être porteuses, en raison notamment de l'action des associations » (Deslandres 1999 : 22).

<sup>112</sup> *Op. cit.*

premiers jardins collectifs d'habitants, nés de l'investissement informel de délaissés urbains (le jardin Cité industrielle dans le XI<sup>e</sup> en 1999, le Jardin solidaire dans le XX<sup>e</sup> en 2000...). Certains sont d'ailleurs créés dans le périmètre de projets d'aménagement contestés (Papilles et papillons dans le quartier des Amandiers, par exemple) (Scapino 2012). Certains investissements de la voie ferrée et leur dimension revendicatrice s'inscrivent donc dans un climat national et local propice, où l'urbanisme autoritaire est remis en question et où la place du citoyen dans les affaires publiques locales en pleine redéfinition.

### ***La nature dans les premiers investissements***

Dès les premiers temps, la nature et certaines pratiques qui s'y rapportent figurent en bonne place parmi les motifs d'investissement des rails. Alors qu'il s'agit d'un espace industriel, majoritairement occupé par le ballast, plutôt pauvre en surface de pleine terre (si on laisse de côté les talus abrupts, difficilement praticables), certainement pollué par des années d'utilisation d'herbicides et des traverses imbibées de créosote<sup>113</sup>, il est pourtant très vite investi par des jardiniers en herbe et même des plus professionnels (le fameux « Homme des bois » par exemple). L'« enfrichement », à la fois physique et symbolique, joue certainement un rôle dans cette envie paradoxale de jardiner une voie ferrée. Les potagers de cheminots ont aussi dû marquer notre imaginaire, si bien que ferroviaire et culture de poireaux relèvent dans nos têtes d'une bienheureuse association. Ajouté au fait que le jardinage est un loisir à la mode ces dernières décennies (Dubost 1997), dans une ville dense où l'espace manque, pas étonnant que le terrain apparemment disponible ait inspiré les esprits jardiniers. Nous l'avons vu, cette activité prend différentes formes. Elle se pratique individuellement et de manière informelle, surtout par des riverains, mais aussi des sans-abris. Elle peut faire l'objet d'une autorisation, comme pour l'Homme des bois dans le XII<sup>e</sup> (photo 11). Un cheminot louait encore un lopin de terre en bordure de voie dans les années 1990 près de la gare de Charonne (XX<sup>e</sup>). Enfin et comme déjà évoqué, on jardine sous une forme collective et ponctuelle dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, qui augure de la création future de plusieurs jardins partagés le long de l'ancienne voie.

---

<sup>113</sup> Les pollutions présumées proviendraient des produits phytosanitaires, pulvérisés sur la voie ferrée pendant des décennies, mais surtout de la créosote de goudron de houille, un liquide obtenu à partir du charbon. Ce fut le conservateur de bois le plus utilisé au monde, principalement pour les poteaux téléphoniques, les traverses de chemin de fer ou les bois de marine, en raison de ces propriétés biocides et hydrofuges. Il est désormais établi que ce produit est cancérigène et nocif pour l'environnement. Suite à une directive européenne, un arrêté français datant de 2003 a défini les modalités de son utilisation pour le traitement du bois et limite son usage à quelques industriels. La vente aux particuliers est interdite. Les traverses en béton sont désormais privilégiées, mais le stockage et l'élimination du bois créosoté posent de nombreux problèmes.





Photo 11 : L'« Homme des bois », jardinier de la voie dans le XII<sup>e</sup>, image tirée de *Petite ceinture, petite campagne* (Godard 1996).

La nature installée sur la friche suscite également l'intérêt de certains naturalistes. David, que j'ai déjà évoqué, est spécialisé dans les milieux naturels et l'environnement. Impliqué de longue date aux Amis de la Terre<sup>114</sup>, il crée la structure Paris côté jardins en 1984, qui est d'abord une émanation de l'organisation écologiste, dans le cadre d'un colloque sur le végétal en ville. Au programme, des tables rondes et des visites guidées sur le terrain, dont une sur l'ancienne ligne Bastille-Vincennes<sup>115</sup>, pas encore aménagée à cette époque (annexe 5). Suite à leur succès, Paris côté jardins développe bénévolement, avec une petite équipe d'éco-animateurs, un programme de « parcours » qui s'étoffe d'année en année. Si le propos est toujours focalisé sur les espèces végétales et les milieux, il s'élargit plus tard à des dimensions sociales, historiques et urbanistiques. L'intérêt porté aux friches est fort, autant pour les espèces hors du commun qu'on y observe que pour les hommes qu'on y rencontre (Dubost & Rémy 1999). Dès les premières années, des parcours sont organisés sur la petite ceinture. L'association se heurte au départ à la complexité hiérarchique et organisationnelle du gestionnaire ferroviaire. Les personnes haut placées, auxquels l'association s'adresse pour obtenir l'autorisation de pénétrer sur la voie, ne comprennent pas le sens de la demande et refusent sur le motif de la sécurité. Les amoureux des plantes finissent par obtenir satisfaction grâce à la rencontre du personnel de terrain, qui veille sur l'infrastructure au niveau technique et lui voue un certain attachement. L'imbroglio des services leur réserve encore quelques surprises :

*« Ils ont été très sympa, les premières fois qu'on a fait les balades, ils ont nettoyé la petite ceinture pour nous. Moi je demandais l'accès pour voir les plantes sauvages et quand on arrivait, y'avait plus rien ! Parce qu'ils avaient "nettoyé", ils avaient passé le truc, "vuuuu" ! » (David, Paris côté jardins)<sup>116</sup>.*

<sup>114</sup> Créée en 1970, les Amis de terre compte parmi les premières associations de protection de l'environnement en France. Intégrée à un vaste réseau international, elle s'organise sur le territoire en groupes locaux et réunit plusieurs milliers d'adhérents.

<sup>115</sup> L'ancienne voie a été transformée en « coulée verte » à partir de 1988, entre Bastille et le bois de Vincennes.

<sup>116</sup> Entretien personnel, 02/04/2014.

Passées ces incompréhensions, Paris côté jardins organisera des visites chaque année sur différents tronçons de la friche ferroviaire.

Une autre aventure naturaliste commence en 1991 avec la découverte d'une importante colonie de chauves-souris dans un tunnel du XIV<sup>e</sup> arrondissement. Un homme, cataphile et chiroptérologue<sup>117</sup>, qui travaille au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), entend des cris (comme certainement des centaines de personnes avant lui) en passant dans un tunnel lors de l'une de ses excursions. Il contacte alors la « petite bande » (selon l'appellation d'un des membres) qui s'intéresse à cette époque aux chauves-souris en Île-de-France, plus ou moins reliée au « groupe chiroptères » de la SFPEM<sup>118</sup>. La bande de passionnés, voyant les trains se faire de plus en plus rares, avaient d'ores et déjà projeté d'aller prospecter. « *Tout le monde s'attendait à trouver des chauves-souris sous le joli tunnel en meulière, sous le parc Montsouris. Et puis, manque de pot, ça a été dans ce truc !* » (Jean-François Julien, chercheur au MNHN). « *Ce truc* », c'est un tunnel constitué de plaques de béton d'environ un mètre de large, entre lesquelles des interstices de quelques centimètres permettent aux bêtes de venir s'installer pour hiberner<sup>119</sup> (photo 12). La colonie est principalement composée de pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*, photo 13), la plus commune en France et la plus petite d'Europe, puisqu'elle mesure entre 6 et 8,5 centimètres et pèse de 4 à 8 grammes (Vaquin *et al.* 2006). Jean-François Julien, généticien de métier qui « fait » de la chauve-souris à titre amateur, et son ami naturaliste Philippe Lustrat, consultant indépendant dans le domaine de la faune sauvage et spécialiste des mammifères, entreprennent de compter les effectifs de la colonie dormante chaque hiver. Ils préviennent la Sncf de l'existence de ce gîte d'hibernation, qui se révélera être le plus grand de France et parmi les plus importants d'Europe de l'Ouest<sup>120</sup> pour cette espèce en milieu urbain. Ces interlocuteurs en prennent bonne note et les consulteront parfois avant des projets ou des travaux dans le secteur. Malgré la relative « *paranoïa* » (dixit l'un d'eux) autour du dérangement des chauves-souris en hibernation<sup>121</sup>, ils font le choix d'en parler et même de médiatiser peu à peu la présence des petits mammifères (François Godard l'évoque d'ailleurs dans son documentaire en 1996). Ils pensent que la diffusion de cette information est un moyen d'assurer leur protection. Les comptages et leur analyse sont aussi diffusés quelques années plus tard, notamment sous la forme de publications scientifiques (voir Lustrat & Julien 1997) ou lors de collaborations avec des instances comme le Muséum de Bourges ou le Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Les

---

<sup>117</sup> Spécialiste des chiroptères, ordre des mammifères formé par les chauves-souris.

<sup>118</sup> Société française pour l'étude et la protection des mammifères, organisée en équipes locales spécialisées dans des groupes d'espèces.

<sup>119</sup> De novembre à mars environ, les pipistrelles communes s'installent dans des endroits frais et humides afin d'y vivre au ralenti.

<sup>120</sup> Lettre de la SFPEM écrite par Chapoulie E., Lustrat P. et Julien J.-F. en 2002, sur l'intérêt du gîte de la petite ceinture, à l'intention d'un collaborateur du cabinet de l'élus chargé de l'environnement à la Mairie de Paris.

<sup>121</sup> Pendant l'hibernation, leur cœur ralentit et leur température corporelle baisse pour économiser leur énergie. Un réveil coûte au moins plusieurs jours d'hibernation en termes de consommation d'énergie (J.-F. Julien, com. personnelle).

deux spécialistes sont aussi en contact avec les services de la Ville de Paris dédiés à la nature. En 2002, par l'intermédiaire de la SFEPM, ils informent officiellement le cabinet de l'adjoint à l'environnement de Paris de l'intérêt patrimonial de ce site.



Photo 12 : Les murs du tunnel sur la PC14, lors d'un comptage de chauve-souris. Photo personnelle, 2013.



Photo 13 : Pipistrelle commune. Photo personnelle, 2013.

Une autre organisation s'intéresse à la voie ferrée au niveau écologique : l'association Espaces. Elle est créée en 1994 par des habitants du Val de Seine<sup>122</sup> soucieux de leur cadre de vie et de la précarité de certains habitants. La désindustrialisation du quartier (avec notamment la fermeture des usines Renault-Billancourt) laisse derrière elle des friches, ainsi que des ouvriers et des jeunes sans emploi<sup>123</sup>. Espaces entreprend un projet de double réhabilitation, celle de territoires délaissés et de personnes marginalisées (Lizet *et al.*

---

<sup>122</sup> Quartier de l'agglomération parisienne situé au sud-ouest de Paris, le long d'une boucle de la Seine, principalement sur les communes de Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux.

<sup>123</sup> Voir la plaquette « Le projet associatif », Espaces 2010.

1999a), via des chantiers d' « insertion<sup>124</sup> par l'écologie urbaine »<sup>125</sup>. L'objectif est le retour à l'emploi grâce à une formation à la gestion douce d'espaces naturels. En 1997, un chantier est créé sur le tronçon ouest entre porte de la Muette et porte d'Auteuil, défermé depuis 1993, en partenariat avec la Sncf et Réseau ferré de France. Selon la définition d'Espaces, l'éco-cantonnier<sup>126</sup> « débarrasse le territoire des débris qui s'accumulent dans les lieux désaffectés, entretient la végétation et restaure le paysage » (*ibid.* : 223). François Godard a filmé une équipe en 1998. Un représentant de l'association y présente l'endroit comme une « réserve floristique », où se mélangent plantes indigènes et plantes horticoles aux origines diverses. Il montre une espèce peu commune ici, le maceron cultivé, dont la découverte a même fait l'objet d'un article avec des scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle (Lizet *et al.* 1999a). Un représentant de la Sncf nous apprend que son entreprise ne peut pas s'occuper de la voie étant donné qu'elle n'est plus « circulée » (en raison du coût ?) et qu'Espaces entretient donc leur « patrimoine ». Ces interventions sont entrecoupées par des plans sur les salariés, armés de gants et de sacs poubelles, qui s'affairent à ramasser les déchets les plus hétéroclites (dans les beaux quartiers, la friche n'échappe pas au phénomène de décharge sauvage) : papiers, casque, plage arrière de voiture, bidons d'acide sulfurique et d'huile, morceau de ferraille... (photo 14). Le représentant d'Espaces raconte qu'ils organisent aussi des « animations nature » et des « promenades pédagogiques » avec des écoles ou lors de portes ouvertes. L'association assure par ailleurs un suivi floristique du site grâce à des inventaires effectués par leur botaniste, assigné du titre d' « agent de veille écologique ».



Photo 14 : Employé de l'association Espaces ramassant des déchets sur la petite ceinture dans le XIV<sup>e</sup>, image tirée d'*Espaces à Auteuil* (Godard 1998).

La nature devient, plus généralement, un des attraits du lieu. Les sources évoquent la visite de nombreux « amoureux de la nature » (Godard 1996). Désormais, l'infrastructure ne

<sup>124</sup> Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont des dispositifs d'insertion par l'activité économique conventionnés par l'Etat. Les projets, souvent portés par des associations, consistent à offrir à des personnes dites « éloignées » de l'emploi des contrats courts au sein de petites équipes (considérés comme première étape d'une réinsertion professionnelle) et un accompagnement social personnalisé.

<sup>125</sup> Slogan de l'association.

<sup>126</sup> L'organisation a créé toute une terminologie professionnelle (éco-cantonnier, agent de veille écologique...).

transporte plus vers des lieux de nature, c'est sur elle qu'on la trouve. Le vivant sur les rails fait progressivement l'objet d'intérêt, de pratiques, d'études et de gestion. Cette dimension va être intégrée au discours des associations qui vont s'investir sur la question du devenir de la voie (Bajolet 2002).

## **B. Entrée de la petite ceinture dans le débat public**

Au-delà de l'investissement physique, l'intérêt d'individus s'exprime « dans les espaces plus virtuels de la réflexion publique » (Bajolet 2002 : 6). À partir de quelques militants passionnés, un débat public émerge au cours des années 1990, qui implique bientôt une vingtaine d'associations et différents acteurs sociaux<sup>127</sup>.

### ***Début 1990 : mobilisation associative et patrimonialisation***

Lorsqu'elle écrit en 2002, Émilie Bajolet fait état d'un contraste saisissant entre le lieu, une friche le plus souvent déserte et silencieuse, et le débat sur son devenir qui agite certaines sphères et qui prend place « en dehors de la friche elle-même » (*ibid.* : 9). La fin de la circulation ferroviaire indignait certaines personnes, qui dénoncent le gâchis de la non-exploitation d'un tel équipement et craignent de le voir disparaître. Certains s'engagent alors pour assurer sa défense. Quelque temps avant la fermeture officielle de la ligne, une première action initiée par et pour des passionnés du rail consiste à faire circuler des trains de découverte.

Au passage officiel du dernier train en 1993, la première association ayant la petite ceinture pour objet propre est créée. Au commencement, l'Association de sauvegarde de la petite ceinture et de son réseau ferré (ASPCRF) a pour objectif la préservation de l'emprise, en vue d'une utilisation future. Ces premiers militants organisent des visites à pied ou en train, des pique-niques, des fêtes... Autant de manifestations qui ont pour but de faire connaître la voie et de changer son image auprès du public (voir Godard 1996). La patrimonialisation d'un lieu comme celui-ci ne va pas de soi. La valorisation de sites industriels est une idée nouvelle. Pour opérer ce changement, les mordus de la ligne s'appuient sur une rhétorique à la fois artistique (ils sont en majorité des amateurs ou des professionnels de l'audiovisuel et des artistes), folklorique (par la valorisation des individus qui peuplent le lieu) et environnementale (des écologistes rejoignent rapidement les rangs). La production de photos, de reportages et d'écrits de fiction participent à la construction d'une vision esthétisante. La multiplication des récits de visites du lieu interdit rendent sa fréquentation légitime : « en minimisant l'interdit de l'acte, les récits de promenade diffusés dans la société civile ont banalisé la transgression », jusqu'à en faire un « site touristique alternatif » (Bajolet 2002 : 64). Des riverains comptent aussi parmi les premiers mobilisés.

---

<sup>127</sup> Cette partie s'appuie principalement sur le mémoire d'Émilie Bajolet (2002). Pour plus de lisibilité, la référence ne sera pas systématiquement citée.

Inquiets de voir des immeubles remplacer les arbres sur les talus, des associations de quartier<sup>128</sup> se créent autour du sujet, ou s'en emparent. À travers l'action de l'ASPCRF et des autres organisations dans son sillage, un discours nouveau émerge et transforme en quelques années un déchet urbain en lieu exceptionnel, en patrimoine.

Les discours de ces pionniers contiennent deux éléments qui nous intéressent particulièrement. En 1993, un historien de Paris<sup>129</sup> compte parmi les premiers adhérents de l'ASPCRF. Il crée le Groupe d'études sur la petite ceinture (GEPC), qui réunit quelques-uns des premiers militants, des architectes, des spécialistes des transports ferrés et plusieurs botanistes. Par la voix de ses représentants, c'est la petite ceinture dans sa dimension sociale qui est valorisée. Voici quelques extraits d'interviews de l'historien réalisées par François Godard :

« [Il faut] garder cet espace pour que [...] les pouvoirs n'y mettent pas leur nez. Parce qu'on a la chance d'avoir quelque chose qui continue de vivre dans une espèce d'autonomie, d'autogestion sauvage, je voudrais défendre ça. Voilà un lieu qui a l'air de ne plus évoluer, d'être mort et qui justement est celui qui évolue », (interview tirée de Godard 1994).

« [La petite ceinture] vit par le sang, par le regard des gens qui habitent ou qui s'en servent, parce que c'est un lieu d'usage, d'usage quotidien. [...] Ici c'est un lieu de contact, où on est au contact, entre les gens de l'intérieur et les gens de l'extérieur. Et une frontière, c'est quelque part une zone franche et [...] franc veut dire libre » (interview tirée de Godard 1996).

Et celle d'un autre membre du groupe lors d'un événement sur les rails :

« Depuis plusieurs années, étant donné son entretien relativement ralenti, on voit un développement spontané [...]. Ça va de la végétation à une pratique sociale, une espèce de vie autonome qui s'organise dans cet espace » (interview d'un membre du GEPC tirée de Godard 2000).

L'engagement des premiers militants est animé par l'idée d'une reconquête citoyenne, d'une prise de pouvoir par des habitants qui souhaitent peser sur les décisions. Ces premiers

---

<sup>128</sup> Dans son mémoire, Émilie Bajolet (2002) a fait le choix de modifier les noms des associations. Certaines ont été facilement identifiables, mais le flou perdure sur nombre d'entre elles. Une enquête à part entière serait nécessaire pour toutes les retrouver et retracer avec précision la trajectoire des associations impliquées pour la cause de la petite ceinture depuis l'arrêt des trains.

<sup>129</sup> Pascal Payen-Appenzeller est écrivain et historien, spécialiste de l'histoire de Paris et de l'urbanisme. Depuis les années 1960, il est devenu une personnalité publique en s'investissant pour la préservation de plusieurs lieux parisiens que les pouvoirs publics prévoyaient de transformer. Il est investi dans le monde associatif, a publié de nombreux ouvrages sur Paris et a participé à la mise en valeur de sites urbains comme le canal Saint-Martin, les carrières de Paris ou l'ancienne ligne de ceinture.

engagements se construisent aussi autour de la beauté de la nature qu'abrite l'espace ferroviaire (Godard 1996), ces rails « dans un écrin de verdure » (Bajolet 2002 : 45). Le sujet s'intègre à une rhétorique environnementaliste et écologiste. Dès le début des années 1990, des naturalistes tentent de montrer le « rôle écologique de cette friche ferroviaire dans le biotope parisien » (*ibid.* : 67), notamment via la presse. Des écologistes, membres de partis ou d'associations, sont présents dans les rangs des premières organisations militantes. Le GEPC mène des études sur la présence biologique et les fonctions environnementales du site pour la Ville de Paris. Ces aspects sont également intégrés au discours de l'ASPCRF. Selon Émilie Bajolet (2002), la rhétorique utilisée correspond à l'émergence de la vision de la ville comme un biotope particulier et du projet d'une ville verte et écologique. La nature de la voie se constitue aussi en patrimoine.

Le sujet des déchets anime également la vie publique de la petite ceinture. Le problème est régulièrement abordé dans des articles de presse et il occasionne des mobilisations d'habitants pour des grands nettoyages. Dans le cadre du Grand ménage de printemps lancé par le Ministère de l'environnement en 1995, des nettoyages sont organisés par des associations plusieurs années consécutives. Les éboueurs d'un week-end, mobilisés par la promesse d'un accès au lieu interdit, disposent les déchets dans un train spécialement affrété pour l'occasion.

### ***La constitution d'un espace de projet***

À partir de 1995, la mobilisation associative entraîne une nouvelle phase de publicisation, avec la naissance d'un véritable débat public impliquant progressivement de nouveaux acteurs parisiens. Ce débat porte sur la conservation de la petite ceinture, mais surtout sur sa future utilisation. Cette année-là, la SnCF rend hommage à l'action associative en chargeant le Groupe d'études sur la petite ceinture de rédiger un livre blanc sur les richesses et les potentialités du site. Au même moment, le nouveau maire, Jean Tibéri, exprime le souhait d'entamer une concertation avec la SnCF pour sa mise en valeur, avec deux scénarii possibles : un tramway et un traitement paysager des abords ou une promenade si le tramway est installé sur les Maréchaux. Le déplacement des préoccupations autour de la notion de projet provoque une scission au sein de l'ASPCRF, dont les fondateurs laissent progressivement place à des passionnés du rail, qui défendent un projet de réhabilitation ferroviaire et adoptent un discours technique et pragmatique.

En 1996, le GEPC publie son livre blanc. Les différentes relations qui existent entre les citadins et la voie y sont décrites et déclinées en trois « points de vue » : croiser, fréquenter, habiter (en référence aux riverains). Un court passage est consacré aux utilisations de l'espace, des plus spontanées aux plus organisées, et qui exprimeraient « des besoins que la ville ne satisfait pas » (GEPC 1996 : 52). Les rails servent notamment d'« abri » et de « terrain d'aventure » (*ibid.*). La question de la nature est abordée plusieurs fois dans le rapport, pour son intérêt paysager, qui participe à la singularité du lieu, mais aussi pour son

intérêt écologique. La végétation de la petite ceinture est présentée à travers deux grandes caractéristiques. D'abord, c'est une végétation spontanée qui est autre, différente, qu'on trouve peu dans Paris, car ses possibilités de s'exprimer dans des espaces libres sont rares. C'est aussi une végétation exceptionnellement variée, qui contribue à la « diversité biologique » de la ville et joue un rôle pour la nutrition et la reproduction de la faune. Ces caractéristiques lui valent la qualification de « réserve naturelle » et de « réservoir-refuge d'espèces sauvages » (*ibid.* : 116). La notion de connectivité biologique apparaît aussi. La petite ceinture est une « continuité [...] entre les différents espaces verts » et constitue donc « une voie de circulation pour la faune et la flore parisiennes » (*ibid.* : 117). Sa fonction de poumon vert est également évoquée, en termes de production d'oxygène et de purification de l'air. L'approche se veut scientifique et démonstrative. Alors qu'une écologie urbaine portée sur l'étude des espèces animales et végétales en ville se développe ces mêmes années en France, le texte apparaît précurseur. Deux pages d'herbier présentant 14 espèces illustrent de manière concrète le propos (figure 15). Leur conclusion sur le sujet est la suivante : « la petite ceinture est un élément majeur du maintien de la diversité biologique et d'un certain équilibre écologique dans Paris » (*ibid.* : 116). Socialement et écologiquement, la petite ceinture est décrite comme un espace vivant.



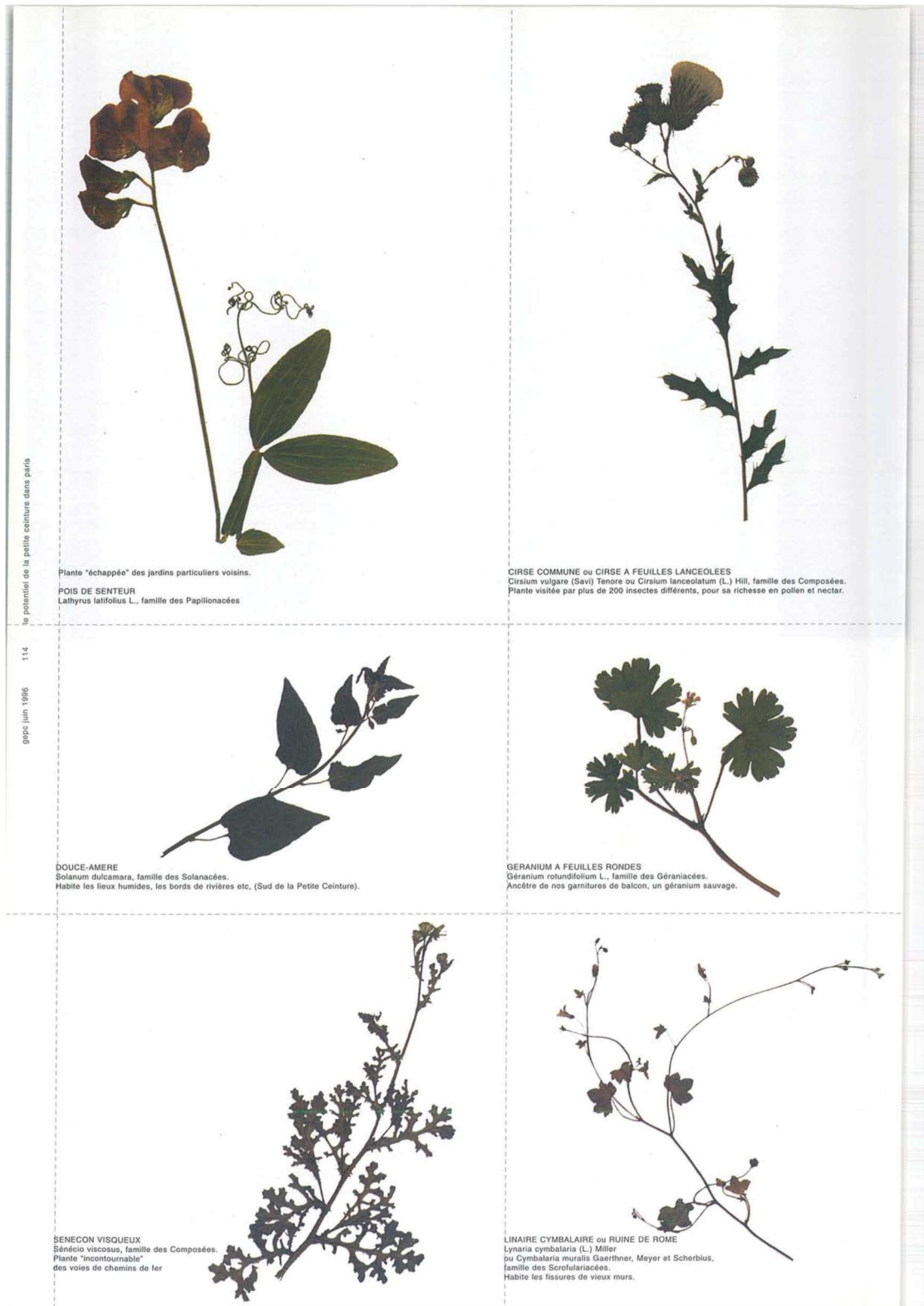


Figure 15 : Planche d'herbier présentant des plantes sauvages de la friche ferroviaire. Pour chaque espèce, il est indiqué en légende son nom français, son nom scientifique et un élément sur son écologie ou son origine (GEPC 1996 : 114).

Quant au devenir, le rapport ne propose pas moins de douze scénarii possibles d'évolution dont ils questionnent la faisabilité et qui vont de « ne plus intervenir » jusqu'à la construction d'un « World Trade Center ». Quelques propositions résonnent par rapport à notre problématique. Celle d'abord qui consisterait à ne plus rien faire, dans l'objectif de dédier l'espace au développement libre de la nature et des usages. L'inconvénient immédiatement souligné est celui d'une absence d'entretien entraînant une augmentation de la quantité des déchets et donc le mécontentement des riverains. La question suivante est alors posée : « est-on en mesure de susciter des sites à la fois entretenus et surveillés qui ne donnent pas l'impression d'un espace policé ? » (*ibid.* : 137). Autre scénario, celui de la promenade, aménagée pour la circulation piétonne et cycliste, agrémenté d'un « traitement végétal du parcours » (*ibid.* : 144). L'espace serait équipé de divers mobilier urbain, de jardins, d'espaces d'accueil et d'animation, et fermé la nuit à l'instar des squares parisiens. L'infrastructure deviendrait un « équipement de loisirs et de verdure qui manque dans la ville » (*ibid.* : 145). Idée avant-gardiste, le groupe envisage aussi le scénario du « rural », consacré à la production agricole, à l'élevage et à des équipements pédagogiques sur le milieu rural. Les interrogations soulevées par les auteurs anticipent aussi des problématiques très actuelles : la nature et la configuration des sols sont-elles adaptées ? Par contre, aucune mention n'est faite d'éventuelles pollutions. Les auteurs imaginent aussi un programme d'équipements publics, un autre de logement social, un scénario de remise en service des trains ou encore la création d'un musée consacré au chemin de fer. Après la publication de cette étude, les propositions et les projets d'associations de quartier et de mairies d'arrondissement se multiplient (Bajolet 2002).

### ***1998-2000 : une commission extra-municipale sur la petite ceinture***

Un tournant a lieu en 1998, lorsque la Mairie de Paris lance une commission extra-municipale de réflexions et d'études de la petite ceinture, du nom de l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme qui la préside, Michel Bulté. D'après Bajolet (2002), la commission est créée sous la pression du Collectif petite ceinture, qui regroupe en 1998 des associations qui réclament la création d'un espace de verdure et de circulation piétonne et cycliste sur la section est. Elle fait également suite aux plaintes de riverains sur les problèmes de saleté et d'insécurité auxquelles la Ville, qui n'est pas propriétaire, ne sait comment répondre. Cette commission est composée d'élus des arrondissements traversés et des directeurs des grands services municipaux concernés (urbanisme, voirie, parcs et jardins, environnement, communication). Différents adjoints au maire participent selon l'ordre du jour de la réunion (protection de l'environnement, espaces verts...). Sont également représentés le Syndicat des transports parisiens, la préfecture de Paris, la Sncf, ainsi que les présidents ou représentants d'une quarantaine d'associations (*ibid.*). Les différents groupes politiques du Conseil de Paris seront représentés à partir de la seconde réunion, sur demande d'un élu du XX<sup>e</sup>. L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) est chargé de l'animation, du secrétariat technique de la commission et participe activement aux réflexions. Il mène les études demandées par la commission et fait partie de groupes de travail.

Les comptes rendus de séances publiés par l'Atelier (APUR 2000b) recensent les associations participantes. Plusieurs types, en fonction de leur objet et de leur aire d'action, peuvent être distingués. Dans le domaine du déplacement, quatre sont représentées : l'Association des usagers des transports (AUT) d'Île-de-France, deux autres qui militent pour la cause des vélos (Mouvement défense de la bicyclette et Vélo XV et VII), ainsi que Droits du piéton. SOS Paris et l'Association du Paris historique ont pour objet la défense du patrimoine parisien. Deux associations écologistes sont présentes : Les amis de la Terre et l'Association réseau vert, qui défend un projet de « rues vertes » dans les 20 arrondissements de la capitale. Les associations de quartier sont les plus représentées. Certaines datent de la vague de contestation anti-ZAC (comme Urbanisme & démocratie dans le XIV<sup>e</sup>), d'autres ont pour objet spécifique le tronçon de petite ceinture dont elles sont voisines : Pour une petite ceinture verte et vivante (XII<sup>e</sup>), Association Petite ceinture espace vert (XV<sup>e</sup>), Acacia Didot-les Plantes (XVI<sup>e</sup>). Le Collectif petite ceinture rassemble treize associations, dont plusieurs associations de quartier (deux sont explicitement écologistes : Écologie pour Paris, dans le XIII<sup>e</sup>, et Environnement XV<sup>e</sup>), ainsi que des organisations culturelles et artistiques (comme Flèche d'or et Art flesh).

La décision de construire le tramway sur les Maréchaux devance la concertation. Le maire se prononce en faveur d'une promenade sur la petite ceinture et l'objectif de la commission est dès lors de discuter des modalités d'une collaboration pour cet aménagement, bien que les partisans d'autres projets soient invités. Aux deux premières sessions, le propriétaire Réseau ferré de France est absent et l'État, représenté ici par la préfecture de Paris, n'explicitera sa position qu'à la troisième session en avril 1999, ce qui retardera les discussions. Il peut paraître étonnant que la Ville organise une réflexion sur l'avenir d'un territoire qui ne lui appartient pas. Michel Bulté explique que la légitimité de cette commission tient à l'obligation de la Ville de rendre le cadre de vie des Parisiens « plus accueillant et plus sûr » (*ibid.* : 48) et que dans le cas d'emprises inutilisées depuis des années, il est de son devoir de poser la question de leur avenir. Dans son document de synthèse, l'APUR (2000b) évoque en introduction les « problèmes de sécurité et d'aspect » que pose à Réseau ferré de France et aux collectivités la « situation d'abandon » (*ibid.* : 3) de la voie ferrée, dont les habitants sont nombreux à se soucier.

Lors de la sortie de cette synthèse, la commission s'est réunie quatre fois entre septembre 1998 et septembre 2000. Le maire de Paris ouvre en personne la première session et rappelle sa préférence pour l'établissement d'un tramway sur les Maréchaux et d'une promenade sur la petite ceinture. L'APUR présente un état des lieux du site. Une charte d'aménagement, réalisée par l'APUR et les services techniques de la Ville, est présentée lors de la seconde réunion. Elle est présentée comme un outil pour dégager les objectifs communs aux différents acteurs. Le texte proposé évoque par exemple la préservation de l'unité du site, la réversibilité, la mixité des usages ou encore la préservation du paysage, qui comprend les arbres initialement plantés et la végétation qui est venue spontanément

s'installer. Du côté des associations, Écologie pour Paris présente la clause de sauvegarde minimum inter-associative de la petite ceinture, qui s'articule autour de trois principes :

- « - préserver le site avec son territoire, ses terrains attenants, ses bâtiments, son paysage en maintenant et développant l'environnement végétal
- réduire la constructibilité au minimum indispensable à l'exploitation du site
- maintenir une emprise continue sur l'ensemble du site dans un projet global »<sup>130</sup>.

Environ 25 associations, qui ne défendent pas toutes le même type de projet, sont signataires de cette clause. Réseau ferré de France et les services de l'État participent à la troisième réunion. L'État entend rester propriétaire des emprises (via RFF) et réaffirme que la vocation ferroviaire doit être préservée. Plusieurs études pour d'éventuelles réactivations sont en cours. Cela signifie que les rails doivent être maintenus sur tout le linéaire. Il concède la possibilité d'aménagements temporaires, en dehors de deux portions reliant des radiales, l'une à l'est et l'autre au nord. Les secteurs susceptibles d'accueillir de nouveaux usages sont discutés par la commission. Alors que huit tronçons étaient envisagés, seuls trois sont finalement retenus : un tronçon dans le XV<sup>e</sup> arrondissement pour une promenade, un projet de jardin public plus classique en bordure de voie dans le XVII<sup>e</sup>, des jardins pédagogiques associatifs sur d'anciens quais dans le XVIII<sup>e</sup>. L'APUR présente en fin de synthèse les études auxquelles elle va continuer de participer en 2001, concernant les futurs aménagements (en collaboration avec les services municipaux) et d'autres exploitations ferroviaires potentielles pour du tourisme, du fret ou du transport voyageurs à l'est<sup>131</sup>.

Les discussions opposent « partisans du chemin vert et défenseurs du chemin de fer » (Bajolet 2002 : 88), avec en toile de fond le débat sur l'emplacement le plus adapté pour le tramway, entre les Maréchaux et la petite ceinture. La majorité des élus présents se déclarent favorables aux préconisations du maire, pour des aménagements de promenade et de loisirs, sauf une conseillère de Paris écologiste et le maire RPR du XIII<sup>e</sup> arrondissement, qui plaident pour un retour des trains. Le clivage est plus important entre les associations et chez les militants écologistes. Le compte-rendu synthétique des échanges ne contient aucun développement sur les fondements de chacun de ces projets, juste une somme d'arguments repris constamment par les participants. Les partisans du ferroviaire (l'ASPCRF, les associations de défense des transports, de nombreux écologistes et les représentants de la Sncf) pensent qu'un moyen de transport voyageur ou fret serait plus directement utile à la ville qu'un espace vert, car le ferroviaire est un moyen de concurrencer l'automobile et donc de lutter contre la pollution et l'effet de serre. La construction serait aussi moins coûteuse que sur les Maréchaux. Certains affirment que les

---

<sup>130</sup> Extrait de la clause de sauvegarde minimum inter-associative de la petite ceinture, publiée dans le journal de l'association l'Écologie pour Paris, *L'écho des platanes* n°5, juin 1999.

<sup>131</sup> Ce tronçon figure à ce moment-là sur le Schéma directeur de la région Île-de-France (document d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui permet de planifier les grandes orientations de l'aménagement régional à moyen terme) pour un éventuel prolongement du tramway de la Plaine Saint-Denis à l'intérieur de Paris.

trains sont compatibles avec des usages comme la promenade ou le vélo. Pour les partisans de la « coulée verte »<sup>132</sup> (quelques écologistes, la grande majorité des riverains et le Collectif petite ceinture), de nombreux immeubles ont été construits bien trop près de la voie pour envisager de faire à nouveau passer des trains, car les nuisances sonores nuiraient à la tranquillité des habitants. Cette situation relève de la responsabilité de la Sncf et de RFF, qui ont délaissé la voie et autorisé ces constructions<sup>133</sup>. Ces personnes défendent l'implantation du tramway sur les Maréchaux, pour la proximité des correspondances avec le métro, qui améliorera la qualité de vie des riverains et sera un moyen direct de diminuer le trafic routier sur ces boulevards. Si le transport n'est pas acceptable sur l'ancienne voie, l'aménagement pour la promenade et le loisir paraît approprié, pour piétons et cyclistes. Les « pro-chemin vert » sont sceptiques sur la possibilité d'une cohabitation entre des trains et d'autres usages.

Il s'exprime à travers ces débats deux visions différentes de la ville considérée comme « durable », c'est-à-dire à la fois plus respectueuse de l'environnement et plus vivable. L'une épouse une vision globale de la ville et des problèmes environnementaux et sociaux qu'elle engendre. L'autre se soucie plus du milieu urbain comme cadre de vie, dans lequel il faut réduire les nuisances et favoriser la présence végétale. Ce sont aussi deux conceptions de l'intérêt général qui s'affrontent, les « pro-ferroviaire » accusant les partisans de la promenade de le confondre avec la somme d'intérêts particuliers et d'avoir une vision à court terme. Toutes ces personnes se rejoignent cependant sur trois principes. Le premier est la préservation du paysage et de l'identité du site, peu discutée d'ailleurs, comme si cet intérêt était pour tous un acquis. Deuxième principe, la préservation de la continuité : dans les deux conceptions, l'intérêt porte sur le linéaire et son parcours. Le principe de réversibilité enfin, qui est, pour des raisons différentes, nécessaire à la concrétisation de tout type de projet. Si la réversibilité est présentée comme un moyen de préserver l'avenir dans l'attente de perspectives plus précises, elle est surtout un compromis entre partisans du fer et partisans du vert. Mais aussi un compromis entre pouvoir national et pouvoir local, entre administrateurs nationaux et politiques locaux, qui ne partagent pas les mêmes objectifs ou les mêmes intérêts. Ces discussions entre décideurs portent aussi sur le prix de location du foncier demandé par RFF et jugé bien trop élevé par les élus parisiens. Michel Bulté émet l'espoir d'une mise à disposition gratuite ou d'une vente au franc symbolique, rappelant que la Ville a offert des terrains à l'État par le passé.

Dans la synthèse de l'APUR (2000b), aucune mention n'est faite de la « biodiversité » (le terme ne se démocratisera que les années suivantes), ni même de l'intérêt écologique de la petite ceinture. Dans les discours, l'écologie est une notion avant tout politique, qui renvoie principalement à la lutte contre la pollution et non au fonctionnement des écosystèmes ou

---

<sup>132</sup> Expression omniprésente dans les discours, certainement liée à l'aménagement en 1995 de l'ancienne ligne Bastille-Vincennes, appelée d'abord « promenade plantée », puis coulée verte.

<sup>133</sup> Toutes les constructions ayant des vues directes sur l'emprise ferroviaire nécessitent l'acquisition de ce qu'on appelle des droits de vue auprès de RFF.

à l'écologie scientifique. Dans la synthèse et le projet de charte, la conservation de la végétation spontanée est envisagée au titre de ses qualités paysagères. Le souci pour certaines « espèces » (en les désignant par ce terme) apparaît uniquement dans une annexe, qui présente un projet de « parc naturel » à Berlin (*ibid.*). Des naturalistes s'intéressent déjà à l'espace ferroviaire, mais cette dimension n'apparaît pas dans le compte-rendu de l'APUR.

En parallèle des débats qui agitent l'Hôtel de ville, les organisations associatives, avec l'aide de certains élus, investissent plus que jamais la voie ferrée, puisque dix manifestations publiques ont lieu entre 1998 et 2000. Le dimanche 27 septembre 1998, le GEPC et le Collectif petite ceinture (regroupant les « pro-chemin vert » de l'Est) organisent des journées portes ouvertes sur la section est avec les mairies des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements. La promenade sur les rails est combinée à la présentation d'autres usages et possibilités techniques (vélo sur du platelage, vélo-rails et draisines...), le tout agrémenté de fanfares, d'animations et d'expositions. En juin 1999, les signataires de la clause investissent les 23 kilomètres inutilisés lors d'une journée « Petite ceinture pour tous » pendant laquelle des navettes ferroviaires circulent et des stands d'associations renseignent les promeneurs. En 2000, des trains de découverte roulent tout un week-end grâce à l'ASPCRF. Puis, les 10, 11 et 12 juin 2000, « La ronde des étoiles » consiste en un week-end d'animations culturelles sur la voie et qui aurait réuni des centaines de visiteurs<sup>134</sup>. C'est à cette époque que François Godard tourne son second documentaire majeur sur le sujet. Les images de *Paris, un désir nommé tramway* (2000) rendent compte de la diversité des points de vue qui s'expriment, de cet investissement massif du lieu et des ambiances à la fois festives et militantes qui les caractérisent. Les associations créent une « temporalité évènementielle » (Bajolet 2002 : 96) sur la petite ceinture, dans l'espoir de mobiliser l'opinion publique.

La commission, qui se conclut sur la présentation du tramway sur les Maréchaux, est une désillusion pour les élus et une grande partie des associations. La réaffirmation de l'identité ferroviaire restreint les possibilités et rien n'a été décidé sur le sort global de l'infrastructure. Les associations craignent que les futurs aménagements soient décidés sans eux.

### ***L'époque Delanoë : du scandale à un accord entre les institutions***

Malgré l'issue de la commission, Bertrand Delanoë inscrit en 2001 dans son programme électoral la transformation de la voie ferrée en coulée verte. Selon Bajolet (2002), il répond ainsi aux attentes des Verts présents sur sa liste. Un petit scandale éclate pendant cette campagne municipale lors de la révélation d'un rapport du Syndicat des transports d'Île-

---

<sup>134</sup> Source : [http://charentown.free.fr/PCNEWS\\_2006/parisceinture/rondesetoiles2.html](http://charentown.free.fr/PCNEWS_2006/parisceinture/rondesetoiles2.html), consulté le 7/07/2015.

de-France (STIF) datant de 1998, qui montre que le tramway serait moins coûteux et plus efficace en termes de vitesse et de capacité voyageur sur la petite ceinture. La nouvelle municipalité écarte aussi la possibilité d'un prolongement du tram du Val de Seine sur la portion sud. Les associations pro-ferroviaire, scandalisées, se mobilisent. Selon Bajolet (2002), le tramway sur les Maréchaux, bien plus visible que s'il était réalisé sur l'ancienne voie, est une vitrine qui symbolise l'action de la gauche en faveur des quartiers populaires périphériques et de la réduction de la place de la voiture. Ce choix a peut-être aussi été fait par peur d'une opposition trop forte des riverains de la friche ferroviaire. C'est en tout cas ce que pensent les partisans du chemin de fer, qui vont désormais appuyer leurs revendications sur la notion d'intérêt général et adopter un positionnement de méfiance et de dénonciation vis-à-vis des élus. Après 2001, un nouveau collectif inter-associatif réunit dix associations, dont l'ASPCRF et l'AUT d'Île-de-France<sup>135</sup>, pour continuer à militer en faveur du tramway sur la PC. Alors que les défenseurs de la promenade se font discrets, ce collectif met en place un véritable « réseau de vigilance » (*ibid.* : 123) et investit toutes les instances de concertation (réunions publiques, conseils de quartier, commissions extra-municipales...).

Les discussions entamées lors de la commission extra-municipale entre la Ville de Paris et Réseau ferré de France n'aboutissent à un accord écrit qu'en 2006<sup>136</sup>. Si la pression des associations a participé au lancement de cette concertation, le texte du « protocole-cadre » laisse penser que les plaintes de riverains ont aussi été déterminantes. A deux reprises, on peut lire qu'un des objectifs de cet accord est d'apporter une solution aux problèmes récurrents d'entretien de l'emprise. L'enjeu majeur reste l'aménagement de certaines portions par la Ville, mais cet aménagement, tout comme l'entretien, sont aussi des moyens de reprendre le contrôle d'un territoire dont certains modes d'appropriation causent le mécontentement. Le maintien du caractère ferroviaire, par la préservation de l'intégrité et de la continuité de la « plateforme »<sup>137</sup> est réaffirmé, mais les nouveaux usages potentiels dessinent les contours de la nouvelle identité du lieu : « promenades, jardins, espaces naturels ouverts ponctuellement au public »<sup>138</sup>. La requalification de nombreuses gares est aussi évoquée. Les principes qui doivent sous-tendre ces transformations sont la réversibilité, la protection et le suivi des installations ferroviaires, des aménagements à des fins pédagogiques et récréatives et dans une démarche de développement durable. Les deux institutions reconnaissent également la nécessaire « préservation de la végétation spontanée qui s'est développée, spécifique à l'espace ferroviaire »<sup>139</sup>. Il est prévu que la mise à disposition des emprises fera l'objet d'une rétribution financière au propriétaire. Le

---

<sup>135</sup> Les sources utilisées n'ont pas permis de retrouver les noms de toutes les associations, mais il s'agit d'organisations défendant toutes un projet ferroviaire sur la voie inutilisée.

<sup>136</sup> Le protocole-cadre entre la Ville de Paris et RFF (2006) est disponible en ligne : <http://api-site-cdn.paris.fr/images/135491.pdf>, consulté le 04/06/2016.

<sup>137</sup> Partie plane qui supporte le ballast et les voies d'un chemin de fer.

<sup>138</sup> Extrait du « Protocole-cadre entre la Ville de Paris et Réseau ferré de France concernant la petite ceinture à Paris », 15 juin 2006.

<sup>139</sup> *Idem.*

vœu d'une mise à disposition gratuite de Michel Bulté ne se réalise donc pas. Les tronçons envisagés pour des aménagements sont présentés. Seuls les secteurs ouest (dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, défermé depuis 1993) et sud (du XV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup>) pourraient accueillir des aménagements conséquents. Partout ailleurs, RFF ne propose que des surlargeurs afin de laisser les rails complètement dégagés. Tout projet devra faire l'objet d'un accord entre les deux parties et d'une concertation avec les riverains. Ce protocole est signé pour une durée de cinq ans.

La métamorphose de l'espace industriel en friche se traduit par une transformation paysagère et un investissement physique. La question de son devenir investit rapidement la sphère publique, sous l'impulsion d'une formidable effervescence associative, mais aussi de pouvoirs publics désireux de répondre au souhait de nombreux riverains : un retour de l'ordre sur les rails ensauvagés. Les manifestations autorisées qui s'y déroulent, les récits de visites qui se diffusent, la concertation organisée par la municipalité alors que l'emprise relève de la responsabilité d'une entreprise publique... Tous ces éléments contribuent à rendre de plus en plus flou le statut privé du site<sup>140</sup> (Bajolet 2002). Cette ambiguïté est centrale dans la pratique de la friche et sera questionnée plus loin.

Cette mobilisation et les revendications portées sont aussi liées à l'émergence de la démocratie participative en France et à la volonté de certains habitants de s'immiscer dans les affaires publiques. La question de l'avenir de l'infrastructure inexploitée est une occasion pour mettre en œuvre ces nouveaux principes. Selon le sociologue Pascal-Nicolas Le Strat (2007), c'est le statut incertain de l'interstice urbain qui crée de telles possibilités : « du fait de leur statut provisoire et incertain, les interstices laissent devenir ou entrevoir un autre processus de fabrication de la ville, ouvert et collaboratif, réactif et transversal » (*ibid.* : 116). Libéré des contraintes, il est l'occasion de voir se concrétiser des possibilités non encore réalisées ou laissées de côté par la société. Ainsi, « l'interstice agit à la fois de l'intérieur et à l'opposé de ce qu'est la ville et son urbanisme » (*ibid.*). Cette idée rejoint un des principes qui définissent les hétérotopies. Ce concept a été brièvement proposé par Michel Foucault (1984) et désigne des espaces absolument autres. Ils sont différents des utopies, car ils ont un emplacement bien réel, mais « tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables » (*ibid.*). La friche, qu'elle soit urbaine, industrielle ou rurale, n'est pas un espace en dehors de la société. Elle résulte de processus socio-économiques, politiques, technico-administratifs, etc. Pourtant, elle rendrait possible des processus nouveaux, qui reflètent en même temps qu'ils contestent le fonctionnement dominant. Le délaissé ferroviaire engendre-t-il des possibilités de renouvellement de la fabrique de la ville ? Et que deviennent-elles quand la friche s'institutionnalise ?

---

<sup>140</sup> La petite ceinture est propriété de la Snfc jusqu'en 1997, puis de Réseau ferré de France, voir *infra*, p. 150.



Au cours de la concertation des années 1998-2000, différentes idéologies urbaines s'expriment. Le territoire libéré apparaît comme une opportunité pour expérimenter la ville future. Les urbanistes Charles Ambrosino et Lauren Andres (2008), qui ont étudié l'investissement des friches par des acteurs extérieurs à la sphère de la planification, appellent ce phénomène « le temps de la projection ». La friche, largement perçue comme un vide urbanistique, fait l'objet de projections par des acteurs sociaux divers, qui sont associés à des formes d'urbanité particulières et souvent contradictoires (friche laboratoire ou terrain de jeu *versus* friche terrain constructible). La multiplication des propositions quant à l'avenir de la voie ferrée parisienne a ceci d'ambigu qu'elle confirme la fertilité pour l'imaginaire des terrains dits « vagues » (Lévesque 1999), tout en incarnant notre empressement à combler les vides (Serfaty-Garzon 1991) et à rentabiliser l'espace urbain. Pour Lucie Dupré (2005), c'est parce qu'elles sont associées à l'idée d'abandon et de perte de maîtrise sur des territoires que les friches font toujours l'objet d'une volonté de reconquête, ou tout au moins de gestion. La voie circulaire n'échappe pas à ce phénomène.

Enfin, une autre dynamique est à l'œuvre, qui croise évidemment les précédentes. La voie accueille un certain nombre de pratiques tournées vers la nature, spontanée et cultivée. Une grande partie des associations mobilisées sont environnementalistes. Le statut de la boucle glisse progressivement vers celui d'espace de nature et devient un espace possible de l'écologie (même si différentes visions de la mise en œuvre de cette utopie s'affrontent). Cette évolution coïncide évidemment avec l'utopie actuelle de la ville verte et écologique (couramment désignée sous le terme de « ville durable »), dans la droite lignée de l'idéologie hygiéniste (Calenge 1997, Dubost & Lizet 2003), mais renouvelée par les préceptes de l'écologie scientifique.

### **III. Portrait actuel**

Si le statut du site est rendu flou par sa pratique sociale, cette ambiguïté n'existe pas au niveau réglementaire : la petite ceinture est une propriété privée, patrimoine de Réseau ferré de France depuis sa création en 1997. Étonnamment, cette infrastructure en grande partie inutilisée, dans une des villes les plus denses du monde, a traversé plusieurs décennies sans voir se concrétiser aucun projet global de réactivation, de réhabilitation ou d'aménagement. Aujourd'hui, l'emprise relève toujours du domaine ferroviaire. Pourtant, la mise en place d'une gestion dite écologique et les premières mutations qui font suite à l'accord entre RFF et la Ville consacrent la nouvelle identité de la voie.

## A. Contexte territorial : quartiers périphériques et politiques urbaines

Les quartiers périphériques focalisent l'attention des politiques à double titre. Une partie des populations qui y vivent sont identifiés comme les plus en difficulté socialement et économiquement. Par ailleurs, le projet de métropole<sup>141</sup> amène Paris à redéfinir ses relations avec les communes limitrophes, ce qui se traduit par la transformation des territoires en bordure.

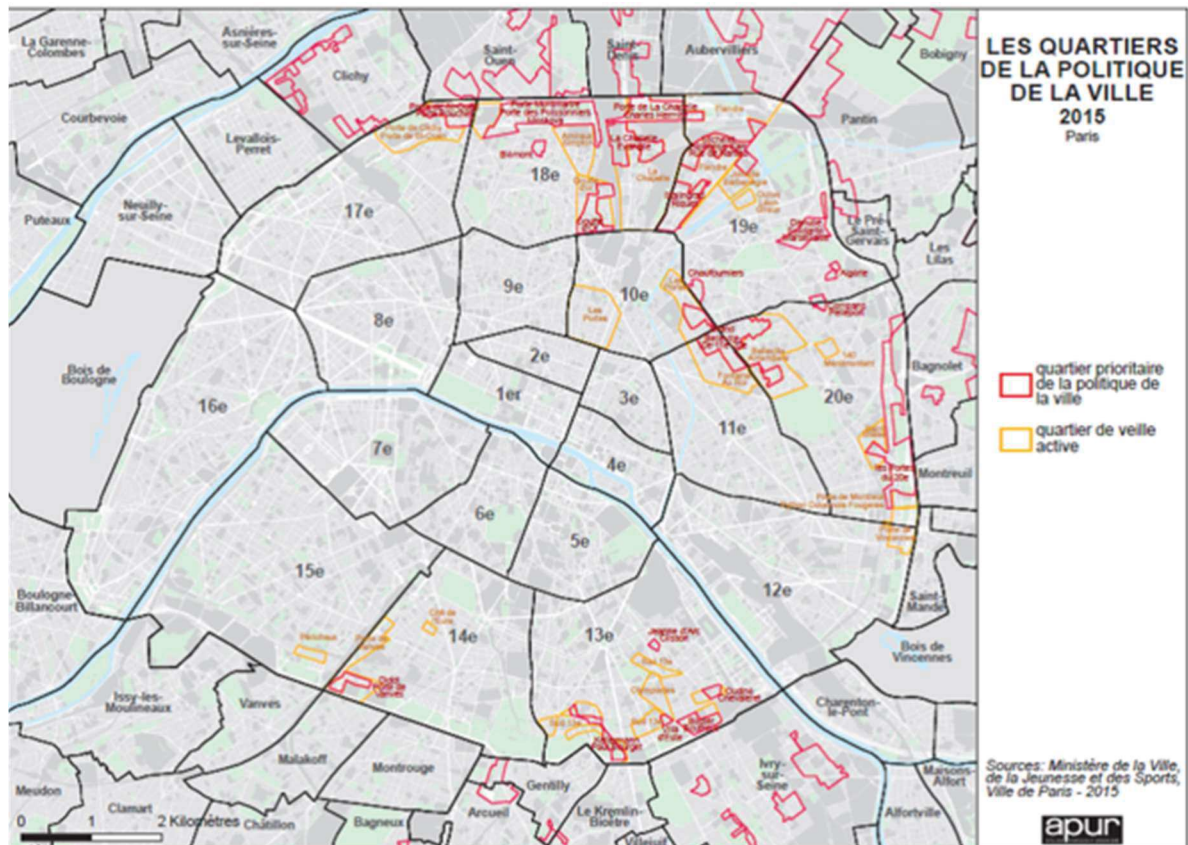


Figure 16: Carte APUR des quartiers de la politique de la ville à Paris en 2015. Source : <http://www.paris.fr/actualites/contrat-de-ville-priorite-aux-quartiers-populaires-2042>, consulté le 27/10/2015.

À partir des années 1970, la politique de la ville met en œuvre l'intervention publique dans les quartiers urbains en difficulté. Les lois qui la régissent ont été récemment modifiées. En 2014, la loi dite « de programmation pour la ville et de cohésion urbaine » a établi une nouvelle « géographie prioritaire » (expression officielle utilisée par le Ministère<sup>142</sup>) composée des quartiers les plus populaires, identifiés à partir des revenus des populations.

<sup>141</sup> Suite à deux lois en 2014 et 2015, le projet de la Métropole du Grand Paris est en construction depuis plusieurs années. Officiellement créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016, elle regroupe Paris, les 123 communes de la petite couronne et 7 communes de la grande couronne. La création de métropoles vise à renforcer la visibilité et l'attractivité des grandes villes françaises à un niveau mondial (source : <http://www.prefig-metropolegrandparis.fr/La-Metropole-du-Grand-Paris/Le-projet-de-constitution>, consulté le 22/05/2016).

<sup>142</sup> Source : <http://www.ville.gouv.fr/?geographie-prioritaire,1511>, consulté le 10/11/2015.

Les objectifs sont à la fois sociaux, économiques et urbains, pour le développement des quartiers, l'action sociale auprès des populations et l'amélioration de l'habitat<sup>143</sup>. À Paris, 20 quartiers sont concernés par le contrat de ville 2015-2020 (figure 16).

En dépit d'une trentaine d'années d'intervention publique, les inégalités sociales et territoriales parisiennes perdurent. Les études de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR 2011a) montrent que la dissymétrie est toujours prégnante entre quartiers riches à l'Ouest et quartiers pauvres à l'Est. Alors que les revenus des Parisiens sont en progression, les écarts entre les arrondissements se sont creusés, car l'augmentation a été plus rapide dans les quartiers où les revenus étaient déjà les plus élevés. La carte ci-dessous (figure 17) montre que les quartiers les plus populaires se trouvent dans les arrondissements périphériques, dans un large demi-cercle allant du nord au sud et passant par l'est. Les plus pauvres sont les X<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements.

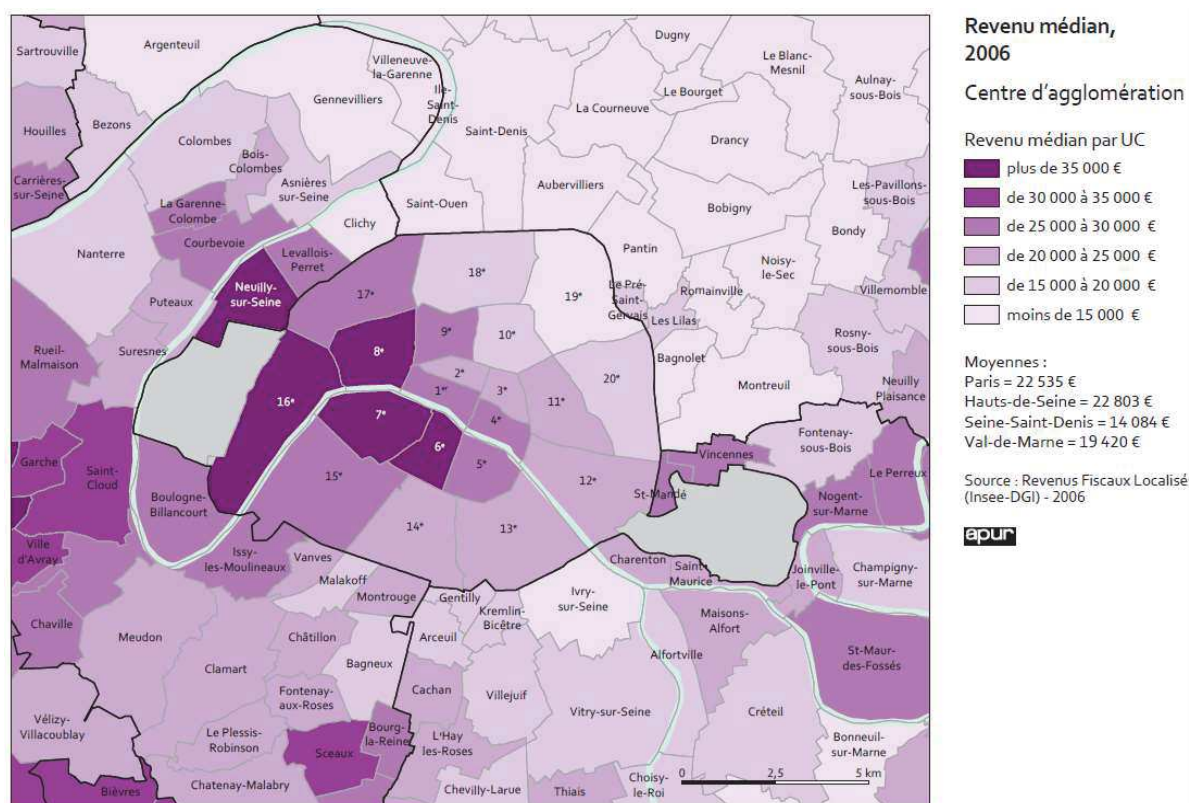


Figure 17 : Carte APUR du revenu médian des ménages par unité de consommation en 2006 (APUR 2011a).

L'APUR a également publié une étude en 2013 sur l'ancienne ceinture verte, comprise entre le périphérique et les boulevards des Maréchaux<sup>144</sup>, que la voie circulaire longe sur une bonne partie de son parcours. Les populations de cette bordure montrent de fortes disparités avec celles du reste de la capitale. Les personnes issues de l'immigration, les employés et les ouvriers y sont surreprésentés, surtout au Nord et à l'Est.

<sup>143</sup> Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0296.asp>, consulté le 27/10/2015.

<sup>144</sup> La définition spatiale de la ceinture verte parisienne varie. Dans le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011), elle va du périphérique jusqu'à la petite ceinture.

La politique de la ville comprend aussi un pan urbanistique. Dans la capitale, le Grand projet de renouvellement urbain (GPRU) concerne onze des quartiers considérés comme prioritaires (figure 18). Ce grand chantier a commencé en 2001. Il porte sur l'urbanisme, l'habitat, les déplacements, les équipements et les espaces publics<sup>145</sup>.

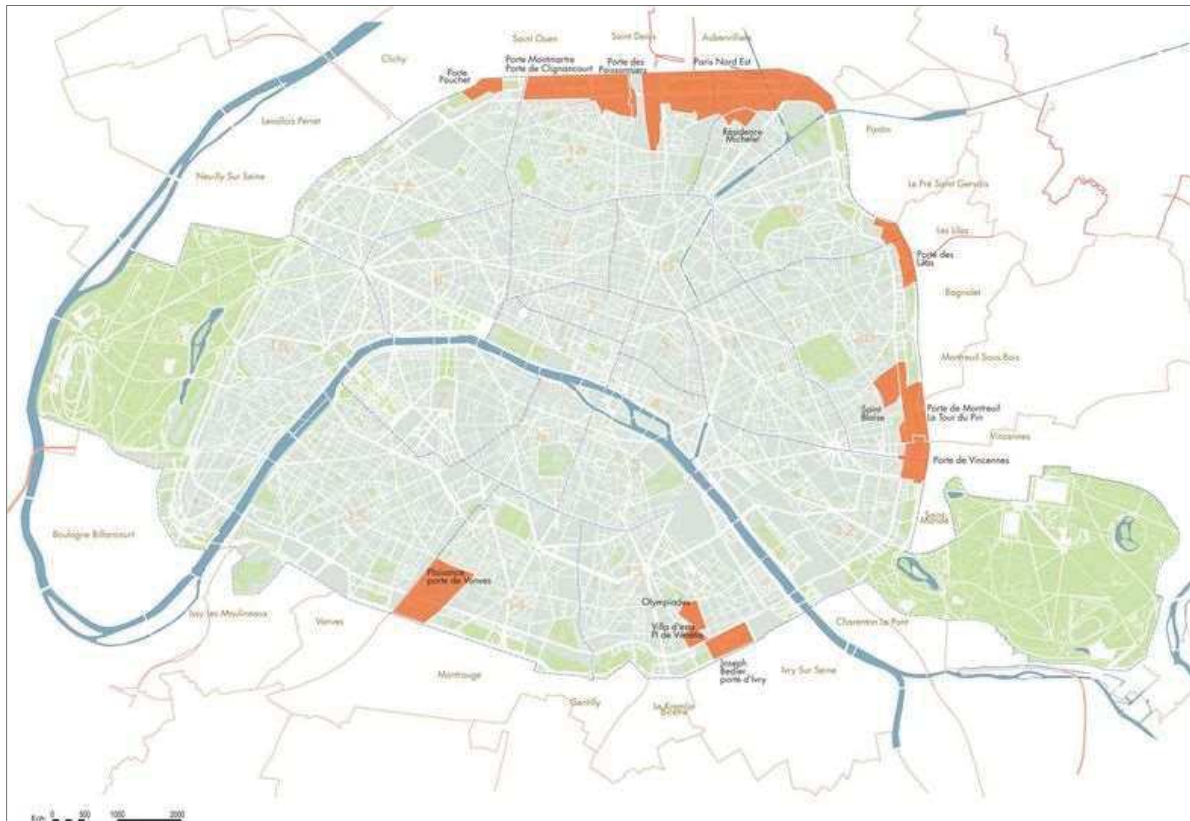


Figure 18 : Les quartiers du Grand projet de renouvellement urbain (GPRU) de Paris, lancé en 2001 et toujours en cours.  
Source : <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/urbanisme-et-architecture/projets-urbains-et-architecturaux/grand-projet-de-renouvellement-urbain-gpru-2452>, consulté le 27/10/2015.

Pour la période 2007-2010, le rapport de l'APUR sur la politique de la ville à Paris concluait qu'elle avait permis des améliorations du cadre de vie, mais que la précarité et les difficultés sociales perduraient (APUR 2010a). Une importante littérature porte sur les effets ambigus des programmes de rénovation urbaine. Les sociologues marxistes des années 1960 en ont étudié les premiers effets et ont construit la théorie de la « rénovation-déportation » (Godard *et al.* 1973). Des travaux de géographes anglo-saxons marxistes sur la gentrification dans les villes américaines vont dans le même sens. Pour Neil Smith (2003), la gentrification est devenue dans les années 1990 une stratégie urbaine globale et institutionnalisée. Elle passe par l'utilisation d'expressions comme « régénération » ou « rénovation » urbaines. De différentes manières, ces théories affirment que les transformations liées aux politiques de rénovation favorisent le déplacement des classes les

<sup>145</sup> Source : <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/urbanisme-et-architecture/projets-urbains-et-architecturaux/grand-projet-de-renouvellement-urbain-gpru-2452>, consulté le 27/10/2015.

plus populaires au profit de l'installation d'autres populations. Ce phénomène serait relié à la tertiarisation des grandes métropoles. Récemment, la géographe Anne Clerval (2010) a confronté ces analyses et affirme que, dans le cas de Paris, les opérations de rénovation de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont été favorables à l'embourgeoisement des quartiers, mais qu'elles ont aussi permis l'accroissement du parc des logements sociaux, dans lequel les classes populaires se replient. La destruction d'îlots considérés comme insalubres a brisé des sociabilités populaires, mais elles se sont retissées sur des lieux de concentration de logements sociaux, ceux-là même qui sont considérés comme « sensibles » par la politique de la ville. Les transformations urbaines prennent aussi la forme d'une requalification des espaces publics depuis les années 1980, poursuivie par la gauche depuis 2001 : « ces aménagements vont dans le sens d'un embellissement généralisé des espaces publics, passant par un double processus de verdissement (arbres d'alignement, parterres végétaux, etc.) et de patrimonialisation (matériaux de qualité, mobilier urbain classique, etc.) » (Clerval & Fleury 2009 : 8). Nous l'avons vu, une politique volontariste de création d'espaces verts se poursuit aussi depuis les années 1980. Ces aménagements concernent largement le nord et l'est parisiens. L'embellissement par le vert contribue à valoriser l'immobilier et donc, on peut le supposer, à changer les populations des quartiers.

Dans le cadre du GPRU ou non, les grandes opérations d'aménagement sont largement localisées dans les quartiers périphériques (figure 19). Elles répondent aussi à la nouvelle pensée métropolitaine, qui s'accompagne d'une volonté de recréer des continuités urbaines entre quartiers parisiens et communes limitrophes. Cela se traduit par des projets coûteux, couverture de tronçons du périphérique et embellissement des espaces publics à certaines portes (APUR 2013). Dans la perspective d'un rapprochement avec ses voisins immédiats, la municipalité parisienne veut soigner ses bordures et ses entrées. Par ailleurs, la dynamique de rénovation urbaine des quartiers périphériques croisent celle de leur embourgeoisement progressif (Clerval 2010, 2013).

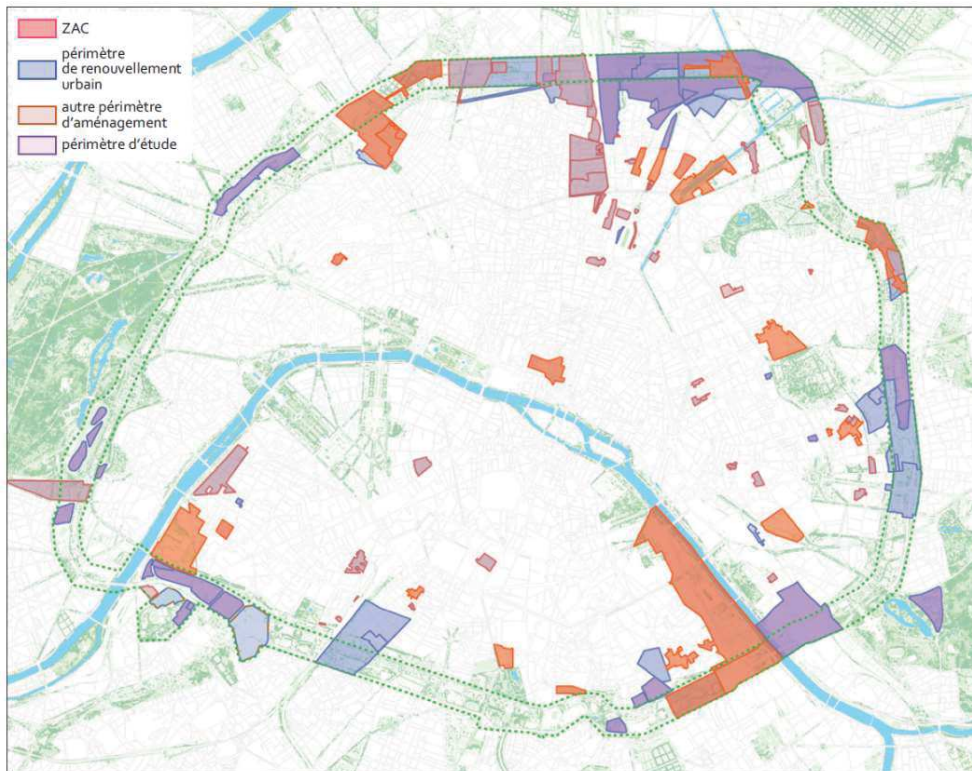


Figure 19 : Carte APUR des périmètres d'aménagement parisiens pour la période 2011-2013, concentrés dans les quartiers périphériques et sur la ceinture parisienne.

La voie en friche traverse ces zones à la sociologie contrastée. Comme au XIX<sup>e</sup> siècle, elle sillonne à travers les quartiers les plus riches et aussi les plus pauvres de la capitale, sur lesquels se concentre l'intervention sociale et urbanistique des pouvoirs publics. Son statut de propriété privée l'a longtemps maintenue à l'écart de ces transformations, mais son actuelle transition doit être replacée dans le contexte d'une périphérie elle-même bouleversée par une action publique forte.

## B. Propriétaires et gestionnaires

La gouvernance du chemin de fer français est complexe. RFF est une entreprise publique, dont le conseil d'administration regroupe à la fois des représentants de l'entreprise et de l'État. Cela dit, nous n'explorerons pas ici toutes les implications de ce système. Étant donné la problématique de ce travail et l'approche ethnographique adoptée, ne seront considérés que les acteurs dont le rôle est prégnant dans la gestion quotidienne de l'espace.

### *Statuts des emprises*

La voie circulaire appartient au Réseau ferré national (RFN). La réglementation ferroviaire s'y applique, notamment l'interdiction d'accès au public, qui implique que l'espace soit hermétiquement clôturé pour des raisons de sécurité. L'absence de trains influe peu sur les règles, si bien que les visites officielles (c'est-à-dire autorisées par le propriétaire) revêtent

parfois d'étranges allures. Toute personne doit être accompagnée par RFF ou un représentant d'une des associations chargées de la gestion. Elle doit porter des chaussures de sécurité (ou tout au moins de bonnes chaussures de marche), ainsi qu'un gilet orange. Sur la voie endormie, on se demande à qui il s'agit de se signaler, si ce n'est à tous ceux qui n'en portent pas et dont la présence est ainsi identifiée comme non-officielle et illégale. Le seul tronçon qui n'est pas concerné par cette réglementation est celui du XVI<sup>e</sup> arrondissement entre les anciennes gares d'Auteuil et de la Muette, défermé en 1993, sorti du RFN et cédé à la Ville de Paris. Dans le Plan local d'urbanisme (PLU)<sup>146</sup>, cette portion est classée en Zone urbaine verte. C'est aussi le cas de la plupart des secteurs ouverts au public par la Ville de Paris et de ceux qui traversent de grands espaces verts (Montsouris, Buttes-Chaumont, Georges Brassens). Mais la grande majorité du linéaire est classé en Zone urbaine de grands services urbains (UGSU), ce qui place toujours la vocation ferroviaire au premier plan (APUR 2011b). Le tronçon ouest entre l'ancienne gare de la Muette et la station Pereire-Levallois est à part, car le RER C continue d'y circuler. En 2015, Paris a entamé une phase de modification de son PLU, ce qui pourrait entraîner un changement de zonage pour certains tronçons.

### ***RFF et la Sncf, propriétaire et gestionnaire***

En 1997, une loi est votée dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du secteur ferroviaire en Europe. Pour permettre à d'autres opérateurs que la Sncf de faire circuler des trains sur le réseau français, il était nécessaire que les activités de gestion du réseau et celles de son exploitation commerciale soient séparées. Réseau ferré de France (RFF), établissement public à caractère industriel et commercial, est créé pour gérer et entretenir le réseau ferré national, dont il possède les emprises. Les relations avec l'exploitant Sncf revêtent une double dimension. La Sncf est un client de RFF : elle loue des sillons horaires pour faire circuler des trains. RFF est aussi légalement obligé de faire exclusivement appel à cette entreprise pour assurer l'entretien des installations, cette fois en tant que prestataire (Pellissier 2011). La branche dédiée à cette activité est Sncf Infra, divisée sur le terrain en « Infrapôles ».

La direction régionale Île-de-France de RFF est la plus directement concernée par la petite ceinture, notamment ses services aménagement et immobilier, et environnement. Le nettoyage et le désherbage des voies ferrées sont présentés par ces opérateurs ferroviaires comme primordiaux pour la sécurité, afin d'éviter tout risque d'incendie et de déraillement. La gestion est moins intensive dans le cas de voies non circulées. La petite ceinture n'est pas officiellement fermée à la circulation. Cela signifie, comme RFF le rappelle constamment, qu'un train doit pouvoir passer à n'importe quel moment. Malgré la faible

---

<sup>146</sup> Le PLU est le document d'urbanisme qui remplace l'ancien Plan d'occupation des sols depuis la loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU) de 2000. Il fixe les règles d'utilisation du sol et contient le projet global d'aménagement des villes, à travers un système de zonage qui détermine la destination des terrains (zone urbaine, à urbaniser, agricole, naturelle et forestière, etc.).

probabilité qu'un tel évènement se produise, la gestion est organisée en fonction de cette possibilité. Nous verrons que les enjeux dépassent en réalité les questions de sécurité.

Le suivi technique de l'ancienne ligne circulaire est assuré par les quatre Infrapôles dont elle traverse les secteurs. Régulièrement, des agents contrôlent sur le terrain l'état des rails, des ouvrages d'art, des murs de soutènement, etc. Ils vérifient ainsi que l'infrastructure ne subit aucune détérioration majeure, dans l'optique d'une éventuelle réactivation mais aussi pour se prémunir. Tout incident sur des bâtiments ou l'espace public liés à la fragilisation ou la détérioration de l'infrastructure engagerait la responsabilité de RFF et entraînerait des coûts juridiques et économiques. Cela implique notamment de surveiller la végétation, en particulier les arbres, qui peuvent fragiliser les murs ou faire bouger les rails. Jusqu'en 2006, les Infrapôles assuraient aussi le ramassage des déchets (la constance des plaintes de riverains laisse penser que la fréquence de ces nettoyages était faible) et la gestion de la végétation. Les pratiques n'ont peut-être pas évolué au même rythme et selon les mêmes modalités d'un secteur à l'autre. Cependant, comme évoqué plus haut, une gestion basée sur l'utilisation de produits phytosanitaires et de coupes à blanc régulières est appliquée jusqu'à la fin des années 1990 environ. Dans les années 2000, les méthodes deviennent uniquement manuelles et mécaniques, toujours selon une politique de coupes à blanc, et les interventions s'espacent pour être effectuées tous les deux ou trois ans, en fonction du développement des plantes. Plusieurs Infrapôles ont alors délégué ces rares interventions à des entreprises de débroussaillage<sup>147</sup>. Les discussions avec la Ville et le protocole-cadre qui en résulte marquent un tournant dans la manière dont sont entretenus les rails en sommeil.

### ***Les chantiers d'insertion***

Ces dispositifs relèvent du domaine de l'insertion par l'activité économique et sont définis dans le Code du travail comme des :

« Dispositifs portés par des structures agréées, ayant pour objet l'embauche de personnes sans emploi, exclues du marché du travail et rencontrant des difficultés professionnelles et sociales, visant à favoriser leur insertion, en développant des activités à caractère d'utilité sociale et collective » (extraits de l'art. L. 5132-15 du Code du Travail).

Ils sont principalement portés par le monde associatif. Dans le cadre de sa politique sociétale et de son engagement à lutter contre l'exclusion, la SnCF a passé une convention avec l'association CHANTIER école<sup>148</sup> au niveau national, qui encadre l'organisation de

---

<sup>147</sup> Entretien personnel avec le technicien patrimoine et environnement SnCF, chargé du tronçon XII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>, 03/06/2014.

<sup>148</sup> Réseau national de structures porteuses d'ateliers ou de chantiers d'insertion, créé en 1995.



chantiers d'insertion dans le domaine de l'environnement sur le patrimoine bâti et naturel de RFF et de la Sncf.

Pour mettre fin aux plaintes des riverains, et du même coup normaliser leurs relations avec le pouvoir politique parisien, RFF et la Sncf mettent en place des chantiers de ce type sur la petite ceinture en 2006<sup>149</sup>. À la Direction régionale Île-de-France de RFF, l'interlocutrice pour la gestion de la PC est une chargée de mission environnement et développement durable. Elle m'expliquait qu'avant les chantiers d'insertion, « *la "PC" faisait l'objet de beaucoup de dégradations, beaucoup de plaintes, des riverains, des mairies d'arrondissement* »<sup>150</sup>. Le mécontentement, nous l'avons vu, se focalise sur la saleté, mais pas uniquement. Voici ce qu'on peut lire sur un document datant de 2009 et qui rappelle la situation antérieure à ce système de gestion :

« Depuis l'arrêt de la circulation des trains, le site s'est progressivement dégradé, dans le même temps, un écosystème s'est développé contribuant à la protection de la biodiversité. Ces sites étaient reconnus comme étant dangereux pour la sécurité des résidents (éboulement de murs, nombreux squats, jets de détritiques). Ils devenaient des espaces de non-lieu, mais aussi des espaces où la végétation et la faune ont repris leurs droits »<sup>151</sup>.

Ce rapport a été rédigé par CHANTIER école Île-de-France, et certainement validé par ses partenaires RFF et Sncf, dont les logos apparaissent en première page. Le mécontentement viendrait donc aussi de problèmes de « sécurité ». La chargée de mission de RFF reconnaît qu'il existait un « *besoin de cadrer cette voie ferrée* ». Un autre élément est mis en exergue dans cet extrait, que l'on retrouve aussi dans le protocole-cadre, celui du développement d'une faune et d'une flore qu'il faut désormais préserver. En associant gestion de la biodiversité et questions de sécurité, ces quelques phrases en disent long sur les différentes fonctions que vont jouer les équipes d'entretien sur le terrain, dont l'analyse sera développée dans un chapitre ultérieur.

Quatre chantiers, portés par quatre associations différentes, se partagent la quasi-totalité des emprises à l'air libre<sup>152</sup> (figure 20). Une convention tripartite lie RFF, la Sncf et CHANTIER école Île-de-France, qui est rétribué par ses partenaires pour assurer la maîtrise d'œuvre sociale. Comme tout dispositif d'insertion, ces chantiers sont largement

---

<sup>149</sup> À l'exception de la portion déferée dans le XVI<sup>e</sup>, qu'Espaces gère de manière écologique depuis la fin des années 1990 (Foster 2010).

<sup>150</sup> Entretien personnel, 13/09/2013.

<sup>151</sup> « 2006-2009 : bilan de 3 années pour valoriser 5 chantiers d'insertion. La petite ceinture parisienne », rapport rédigé par CHANTIER école Île-de-France, disponible en ligne : [http://iledefrance.chantierecole.org/IMG/pdf/Bilan\\_2006\\_2009.pdf](http://iledefrance.chantierecole.org/IMG/pdf/Bilan_2006_2009.pdf).

<sup>152</sup> Elles étaient cinq au départ. L'association Crysalis a été impliquée le temps d'un chantier de rénovation de la gare de Saint Ouen.

financés par les pouvoirs publics (État et Conseil général de Paris), RFF et la Sncf assurant 25% du budget total (figure 21).

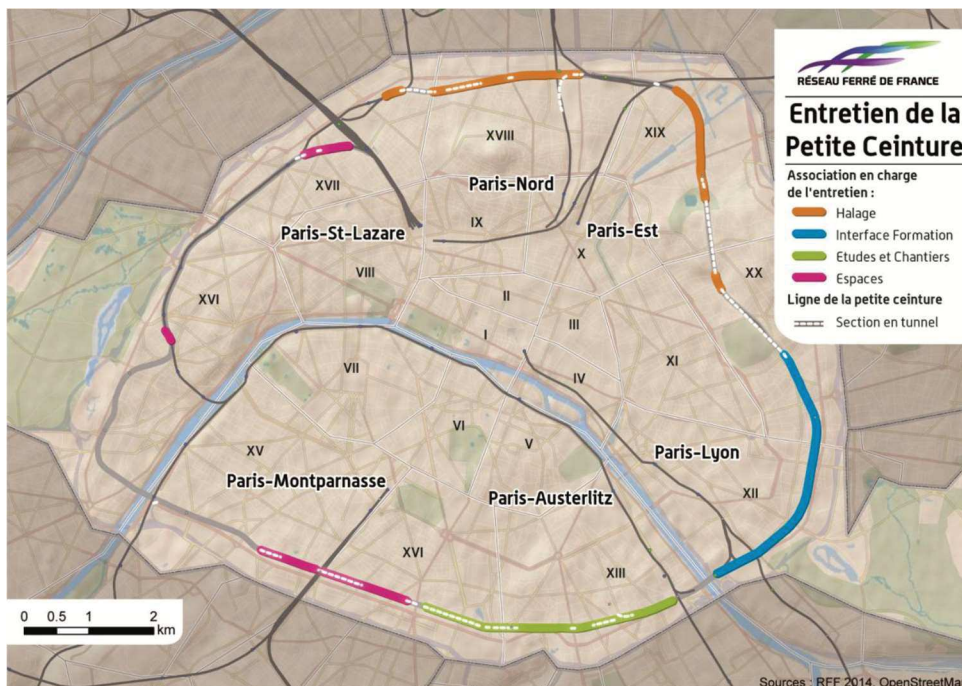


Figure 20 : Carte RFF de la répartition des associations d'insertion en 2014.

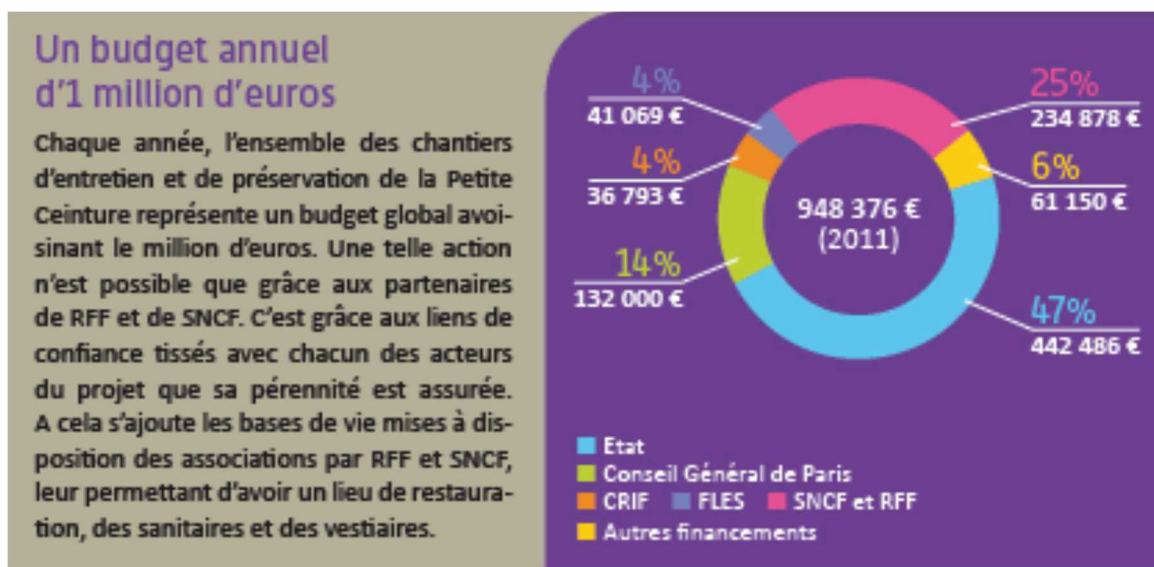


Figure 21 : Financement des chantiers, plaquette RFF 2012.

RFF et la Sncf conventionnent ensuite avec chacune des associations prestataires : Espaces, Halage, Etudes ET chantiers et Interface formation. Ces organisations présentent des profils variés. Contrairement à Espaces et Halage, Études ET chantiers et Interface formation ne sont pas spécialisés dans l'environnement.

Créé en 1995, Interface formation met en place des dispositifs d'orientation, de formation et d'insertion socioprofessionnelle pour « contribuer à la prévention et à la réparation de

situations de ruptures professionnelles et sociales »<sup>153</sup>. Ses chantiers relèvent des domaines de l'aide à la personne et des espaces verts. L'organisme travaille sur le territoire parisien et avec neuf salariés permanents en 2013, il représente la plus petite des quatre structures.

Études ET chantiers Île-de-France se présente comme une association d'éducation populaire au champ d'action plus large. Fondée en 2001, suite à la fusion de plusieurs organisations se réclamant de cette mouvance, l'association met en œuvre des projets collectifs pour les personnes en difficulté, en particulier les jeunes, à travers plusieurs formes d'accompagnement et des dispositifs de « développement de la citoyenneté ». Leur action d'insertion s'inscrit dans les secteurs du cycle, des services à la personne, du maraîchage biologique et des espaces verts, principalement sur le territoire francilien, en zone urbaine et rurale. En janvier 2013, l'association comptait 94 salariés en insertion, 40 salariés permanents et 241 adhérents.

Halage a été créée en 1994 par les membres d'une association d'éducation populaire à L'Île-Saint-Denis (93). Ils organisent des chantiers dans l'aménagement et l'entretien d'espaces verts en Île-de-France, avec le souci affiché de recourir à des méthodes respectueuses de l'environnement. L'association est agréée centre de formation, gère une cantine associative et possède un immeuble qui accueille une dizaine d'entreprises et d'associations dans les domaines de l'écologie et de la solidarité. Le site internet indique que l'association regroupe environ 140 salariés en insertion et une équipe de 32 salariés permanents<sup>154</sup>.

Espaces a aussi été fondée en 1994, par des habitants du Val de Seine, dont le projet, nous l'avons évoqué, est de réhabiliter des personnes et des espaces (Lizet *et al.* 1999a). Leur slogan : « l'insertion par l'écologie urbaine ». L'association, qui compte une soixantaine de salariés permanents, gèrent des chantiers d'insertion dans les espaces verts et naturels, un jardin d'insertion et des pigeonniers publics. En dehors d'Études ET chantiers, les associations impliquées sont donc de véritables petites entreprises au service des dispositifs d'insertion.

Plusieurs instances de suivi regroupent les partenaires et financeurs : des comités stratégiques environ deux fois par an, portant sur la politique globale du programme ; des comités de pilotage, où sont aussi présentes les quatre associations, pour apprécier les avancées et les difficultés des chantiers. Enfin, des comités plus techniques ont lieu sur le terrain avec RFF, les Infrapôles SnCF et chaque association, pendant lesquels sont abordés les aspects les plus concrets de la gestion et le contenu des cahiers des charges. Sur le terrain, les personnes les plus impliquées dans le dispositif sont les encadrants techniques des équipes de salariés et une chargée de mission développement durable chez RFF,

---

<sup>153</sup> Source : <http://interface-formation.net/Activites.html>, consulté le 15/07/2013.

<sup>154</sup> Source : <http://www.halage.fr/#!/halage-en-chiffres/c2eh>, consulté le 25/06/2015.

évoquée plus tôt. Elle est une des interlocutrices privilégiées de l'entreprise concernant la petite ceinture (au moins à Paris), qu'elle représente sur ce sujet dans de nombreuses instances et réunions. La mise au premier plan d'un service dédié à l'environnement pour la gestion de cet espace est en totale adéquation avec le changement progressif de son statut.

Chaque association dispose de son propre cahier des charges. Il est révisé chaque année et définit une gestion adaptée à chaque tronçon, orientée en fonction de trois grands facteurs : les contraintes liées au caractère ferroviaire de l'espace, les demandes extérieures (riverains, mairies d'arrondissement...) et la gestion différenciée de la végétation. L'adoption de telles méthodes sur la friche parisienne s'inscrit plus largement dans une entrée en écologie de Réseau ferré de France. La réglementation évoluant et les exigences sociétales s'affirmant, l'entreprise s'est emparée de la problématique depuis plusieurs années. Selon Vandeveld *et al.* (2012), « il est admis que les effets négatifs des ITT [infrastructures de transport terrestre] dépassent très largement leurs effets positifs » en tant que corridors et éventuellement réservoirs écologiques. Il est donc vital pour les entreprises de ces secteurs de se construire une légitimité sur ces questions. Depuis 2008, RFF fait partie du Club infrastructures linéaires et biodiversité, composé de gestionnaires qui échangent sur les manières d'intégrer ces problématiques à leurs activités. Dans le cadre d'un partenariat avec France nature environnement, l'entreprise a co-élaboré un guide que l'intégration des enjeux écologiques dans les grands projets ferroviaires. En 2009, la direction Île-de-France a signé la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels<sup>155</sup>. Les engagements pris concernent entre autres l'utilisation des herbicides, une gestion de la végétation respectueuse des périodes de reproduction ou la préservation de certaines espèces sur les talus<sup>156</sup>. À Paris, la direction régionale est aussi impliquée dans la démarche du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) depuis son élaboration.

Pour une grande entreprise comme RFF, s'emparer du sujet de la biodiversité et prendre des mesures en sa faveur est un moyen de limiter les controverses et de préserver leur contrôle sur des espaces et des activités. D'autre part, la communication de RFF et de la SnCF sur les chantiers d'insertion de la voie circulaire se focalise sur leurs objectifs d'insertion sociale et d'écologie. Mais leur mise en place répondait d'abord à la nécessité pour le propriétaire de répondre aux problèmes de voisinage et de relations publiques que certaines appropriations spontanées occasionnaient. Derrière les discours consensuels autour de la conservation de la biodiversité sur cette emprise, l'enquête de terrain a permis de mettre en lumière les autres enjeux qui sous-tendent l'entretien et d'interroger l'appropriation de ces questions par les personnes qui mettent en œuvre la gestion sur le terrain : les salariés en insertion.

---

<sup>155</sup> La Charte régionale de la biodiversité est en cohérence avec les objectifs de la Stratégie nationale de la biodiversité. C'est un outil stratégique qui vise à favoriser l'engagement d'acteurs publics et privés, pour l'adoption et la promotion de pratiques favorables à la nature.

<sup>156</sup>

Source : <http://www.gondwana-agency.com/%C3%8ELe.de.France.%3A.R%C3%A9seau.Ferr%C3%A9.de.France.s%E2%80%99engage.pour.la.pr%C3%A9servation.et.l%E2%80%99C3%A9tude.de.la.biodi-609.html>, consulté le 17/06/2015.

## C. Milieux et espèces

L'absence de circulation ferroviaire depuis les années 1990, une fréquentation humaine faible (comparé aux espaces publics parisiens) et l'entretien écologique depuis 2006 ont permis à de nombreuses espèces animales et végétales de coloniser la petite ceinture. Les parties non circulées représentent aujourd'hui une cinquantaine d'hectares. Avec un linéaire de presque 20 kilomètres, elle constitue, au moins potentiellement, un corridor écologique majeur pour Paris.

### *Hostilité et diversité*

Malgré l'intérêt de certains naturalistes pour la voie depuis une vingtaine d'années<sup>157</sup>, les savoirs sur ce milieu étaient, encore tout récemment, très incomplets. Des inventaires d'espèces ont été régulièrement effectués depuis l'arrêt de trains, mais de manière sporadique et seulement sur quelques groupes d'espèces et certains tronçons. En 2006, l'*Atlas de la nature à Paris*<sup>158</sup> (Vaquin *et al.* 2006) présentait la PC comme un des principaux territoires de biodiversité de la capitale. En 2014, dans la perspective d'un futur aménagement, la Ville de Paris et Réseau ferré de France ont financé une étude plus complète. L'expertise, effectuée entre janvier 2014 et mars 2015, a été confiée à un groupement de deux bureaux d'études : l'Institut d'écologie appliquée<sup>159</sup> (IEA), en charge des inventaires, et SETEC environnement<sup>160</sup>, qui réalisait les analyses. La commande était intitulée « Étude des services écologiques rendus par la petite ceinture ferroviaire de Paris ». L'expression « services écologiques » est reprise d'un vœu des élus écologistes voté en avril 2013 par le Conseil de Paris<sup>161</sup>. Les objectifs étaient le recensement des espèces et des habitats, et l'évaluation de la fonctionnalité (continuité écologique), afin de déterminer si les espèces utilisent l'infrastructure pour se déplacer. Le rapport rend compte de la connaissance préexistante et fait état d'une quinzaine d'inventaires faunistiques et floristiques entre 2000 et 2012, menés sur une dizaine de sites, principalement par les services municipaux et l'association Espaces (IEA & SETEC 2015a). Seuls deux

---

<sup>157</sup> Voir *supra*, chapitre 2, II.

<sup>158</sup> Cet ouvrage a notamment associé l'APUR, des scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, les services d'écologie urbaine et de gestion des bois de la Ville de Paris, ainsi que des professeurs d'écoles du paysage.

<sup>159</sup> Créé en 1972 sous la forme initiale d'une association, ce bureau d'étude est basé près d'Orléans et intervient sur toute la partie nord du territoire français. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes. L'entreprise est spécialisée dans la réalisation d'expertises écologiques, l'aide à l'élaboration de dossiers réglementaires pour les volets aménagement et la biodiversité, et les suivis écologiques lors d'aménagements (source : <http://www.iea45.fr/>, consulté le 22/10/2015).

<sup>160</sup> SETEC (Société d'études techniques et économiques, créée dans les années 1950) est aujourd'hui un groupe comptant 2400 collaborateurs et plus de quarante sociétés en France et à l'étranger. Ses domaines sont les transports et les infrastructures, l'aménagement, l'énergie et l'environnement. SETEC environnement (une cinquantaine de personnes) intervient auprès de maîtres d'ouvrage sur les problématiques croisées de l'aménagement des villes et de l'environnement (source : [http://www.setec.fr/societe/setec\\_environnement.html](http://www.setec.fr/societe/setec_environnement.html), consulté le 22/10/2015).

<sup>161</sup> Voir *infra*, p. 191-192.

inventaires effectués par des bureaux d'étude ont été recensés, mais il en existe probablement plus, notamment parce qu'elle traverse les zones de plusieurs opérations d'aménagement, pour lesquelles les études d'impact sont obligatoires<sup>162</sup>.

Les travaux recensés décrivent un milieu globalement sec et très artificiel, dont le substrat est surtout caillouteux, avec un ballast plus ou moins enrichi en terre et en matière organique, et quelques lentilles argileuses. Les talus sont constitués de remblai. Il peut être composé de différents matériaux, choisis pour leur capacité à maintenir des structures ou combler durablement des vides. Bien qu'il n'ait pas cette vocation, le remblai finit par former des sols<sup>163</sup>. La variété des configurations de la voie, les différents niveaux d'ensoleillement, la proximité plus ou moins grande à la nappe aquifère et le type de gestion constituent autant de facteurs écologiques, créant des conditions variées pour une diversité de milieux (Vaquin *et al.* 2006). Pour David, créateur et animateur de l'association Paris côté jardins, la richesse et la particularité de cet écosystème repose précisément sur « la mosaïque des milieux et des micro-milieux », qui sont autant d'habitats pour les espèces<sup>164</sup>. L'étude de 2015 montre que la strate herbacée est la plus présente (vingt hectares) et pour moitié composée de friches<sup>165</sup> et de végétation « tapissante ». La strate arborée est elle aussi bien représentée avec quatorze hectares. Elle est composée aux deux tiers d'espèces exotiques. La strate arbustive est la moins développée (4,3 hectares). Pour Espaces, les milieux pionniers sur un ballast faiblement enrichi sont les plus riches en espèces patrimoniales<sup>166</sup> (ils ont recensé cinq espèces indigènes très rares en 2011 sur les voies). Leur maintien demande une gestion appropriée pour éviter la colonisation par des ronciers et des arbustes pionniers. Selon IEA et SETEC (2015c), les habitats et les modes de gestion actuels permettent à certaines espèces de trouver les conditions pour réaliser leur cycle de vie.

La question de la pollution est presque éludée dans ces différents travaux. À ma connaissance, la pollution des sols de la PC n'a jamais été étudiée, ce qui n'étonne guère, car le propriétaire des lieux a peu d'intérêt à ce qu'une telle étude soit faite. Globalement, la pollution occupe peu de place dans les discours qui tente de caractériser la petite ceinture en tant que milieu écologique. La question est surtout abordée lorsqu'il est envisagé d'y cultiver. Les ouvertures au public de certains tronçons ont aussi contraint la Ville à

---

<sup>162</sup> Une étude d'impact vise à mesurer les effets potentiels et avérés des projets d'aménagement sur l'environnement, pour prévenir les dommages et aider à la décision. Ces études, obligatoires depuis la loi de 1976 sur la protection de la nature, incluent aujourd'hui un volet sur la biodiversité.

<sup>163</sup> En pédologie, le sol, support de la vie terrestre, est la couche superficielle de la croûte terrestre, meuble et enrichie en matière organique.

<sup>164</sup> Entretien personnel, 02/04/2014.

<sup>165</sup> *A priori*, le terme renvoie ici à des milieux pionniers.

<sup>166</sup> La patrimonialité renvoie ici à l'indigénat et à la rareté. Cette notion, souple et polysémique, présente l'intérêt d'interroger les cadres actuels de la conservation et le type de nature qu'il convient de protéger. Elle invite à réfléchir sur la manière de qualifier les espèces et de les hiérarchiser (pour ensuite hiérarchiser les actions de conservation). À travers un objectif de transmission, elle est aussi liée à l'idée de responsabilité (Delavigne 2001).

s'attaquer au problème. Les sols de l'extension Péguy aménagé en sentier-nature et en jardins collectifs ont par exemple fait l'objet d'une opération de dépollution (APUR 2010b).

### **Les espèces de la voie**

À partir des inventaires recensés, l'étude de 2015 fait état d'un total de 731 espèces observées, dont 511 végétales, le groupe le plus étudié. La voie accueille des plantes classiquement présentes sur les voies ferrées et les terrains vagues, ainsi que des espèces méditerranéennes ou thermophiles (qui ont besoin d'une température élevée pour vivre). Certaines trouvent ici des milieux de substitution à leur habitat d'origine. La part d'espèces indigènes est importante. Entre 70 et 75% des espèces observées par l'association Espaces ont un statut d'indigénat reconnu en Ile-de-France. Les inventaires réalisés par l'IEA en 2015 font même état de 89,3% de plantes indigènes parmi les 264 végétaux recensés. Tous se rejoignent sur le fait qu'il s'agit surtout d'espèces communes qui reflètent « une biodiversité assez ordinaire » (IEA & SETEC 2015b : 13). Aucune plante n'est protégée au niveau national ou régional, mais une petite part est considérée comme patrimoniale : 6,5% des espèces pointées lors des inventaires de l'IEA sont évaluées comme assez rares à très rares en Île-de-France<sup>167</sup>. Cette part a augmenté dans les comptages successifs d'Espaces, probablement suite aux changements de gestion (voir figure 22).

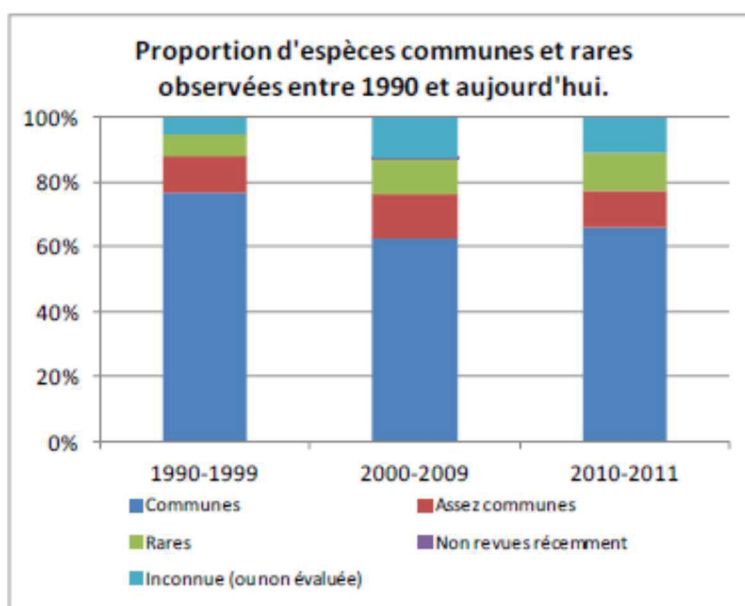


Figure 22 : Proportion d'espèces communes et rares observées entre 1990 et aujourd'hui. Source : Huygue G. pour l'association Espaces, "La flore de la petite ceinture ferroviaire des 14-15ème arrondissements de Paris : pont du Garigliano / porte d'Orléans", 19 mars 2012.

<sup>167</sup> Selon le classement du Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

Les autres espèces, dites « introduites » ou « exotiques », sont des horticoles naturalisées<sup>168</sup>, plantées ou échappées des jardins, dont quelques-unes sont considérées comme invasives. Pour rappel, « les plantes invasives sont un sous-ensemble [des] plantes naturalisées qui sont capables d'étendre rapidement leur aire de distribution dans le territoire où elles sont introduites. Cette extension se manifeste souvent par des populations de taille importante, qui s'accompagnent parfois d'impacts environnementaux et économiques » (Fried 2012 : 9). Les espèces animales et végétales invasives sont considérées comme la seconde cause de perte de biodiversité au niveau mondial, car elles occuperaient les niches écologiques<sup>169</sup> d'espèces autochtones et nuiraient aux fonctionnements des écosystèmes. Espaces recense cinq invasives sur la friche ferroviaire : l'ailante, le buddleia, le mahonia, le cerisier tardif et le laurier-cerise<sup>170</sup>. L'IEA et SETEC (2015b) en décomptent onze (dont le robinier faux-acacia et le séneçon du cap<sup>171</sup>). Ces plantes ne sont pas là par hasard. Elles profitent des milieux ouverts et perturbés, comme les friches et les bords de voies de communication (Fried 2012). Alors que la botaniste d'Espaces ne s'inquiète pas de l'abondance du robinier, de l'ailante ou du buddleia, l'étude de 2015 souligne l'enjeu de leur dispersion et l'impact négatif que ces espèces peuvent avoir sur le développement des indigènes. Les naturalistes ne portent pas tous le même regard sur la nature qu'abrite la friche ferroviaire.

Les espèces plantées par la SnCF sur les talus lors de la construction de la voie ferrée sont principalement du robinier faux-acacia et des érables<sup>172</sup>. Originaire d'Amérique du Nord, le robinier a été importé en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est exploité pour son bois très résistant et s'est naturalisé sur l'ensemble du territoire français. Selon le Conservatoire botanique national du Bailleul, il « représente une menace pour la flore sauvage et certains habitats naturels parmi les plus sensibles »<sup>173</sup>. Il est capable de s'étendre rapidement, du fait d'une reproduction très efficace et de sa capacité à enrichir le sol en fixant l'azote par ses racines. Ces caractéristiques lui permettent de coloniser facilement des milieux pauvres ou récemment perturbés. On le trouve en milieu urbain et à proximité des réseaux de transport. Il domine sur les talus de la PC (GEPC 1996). Les ailantes, introduits de Chine au XVII<sup>e</sup> siècle et installés comme arbres d'alignement dans le Paris remanié par Haussmann (Lizet 1989), y sont aussi bien implantés.

Pour les bureaux d'études IEA et SETEC (2015b, ce qui caractérise la boucle d'un point de vue botanique est la faible présence de milieux naturels patrimoniaux, mais aussi « un certain niveau de "naturalité" des groupements végétaux dans le contexte très anthropisé

---

<sup>168</sup> Une espèce est considérée comme naturalisée lorsqu'elle se reproduit de façon autonome sur un territoire qui n'est pas leur aire d'origine, depuis plus de 25 ans.

<sup>169</sup> Une niche écologique est la place occupée par une espèce au sein d'un écosystème, par rapport à l'espace physique mais aussi au rôle fonctionnel qu'elle joue.

<sup>170</sup> *Ailanthus altissima* Mill., *Buddleja davidii* Franch., *Mahonia aquifolium* Pursh, *Prunus serotina* Ehrh.

<sup>171</sup> *Robinia pseudoacacia* L. et *Senecio inaequidens* DC.

<sup>172</sup> *Acer pseudoplatanus* L.

<sup>173</sup> Source : [http://www.cbnbl.org/IMG/pdf/Fiche\\_Robinia\\_pseudoacacia.pdf](http://www.cbnbl.org/IMG/pdf/Fiche_Robinia_pseudoacacia.pdf), consulté le 09/07/2015.



de la capitale »<sup>174</sup> (*ibid.* : 87). Ils soulignent aussi la présence d'îlots de verdure abritant une diversité assez importante et des milieux originaux où se mêlent la flore indigène et exotique. Il s'agit, comme souvent dans la flore de friches, d'espèces entomogames, c'est-à-dire qui dépendent des insectes pour se reproduire.

La reconquête végétale s'accompagne d'un cortège d'espèces animales, principalement des oiseaux, des insectes (très étudiés), quelques mammifères et mollusques, et deux espèces de reptiles (Vaquin *et al.* 2006). Les inventaires effectués entre 2000 et 2012 ont recensé 41 espèces d'oiseaux, majoritairement généralistes, mais aussi des espèces spécialistes des milieux bâtis et forestiers. Toutes sont considérées comme communes et très communes au niveau régional, mais 18 sont protégées au niveau national. La PC joue un rôle important pour ces populations d'oiseaux comme aire d'alimentation, de refuge et de halte migratoire. Les insectes présentent une diversité spécifique importante (140 taxons identifiés par l'Institut d'écologie appliquée). Les papillons de jour sont omniprésents (quatorze espèces recensées). Des espèces de coléoptères, indicatrices, montreraient la présence de sites intéressants pour l'entomofaune et pas moins de 54 espèces d'abeilles sauvages ont été comptabilisées, dont un quart est patrimonial. Pour cette faune, le maintien d'une diversité floristique ordinaire est essentiel, car d'après l'IEA et SETEC (2015b), les insectes rares dépendent bien plus de plantes communes que de plantes rares. Quelques mammifères vivent aussi sur la voie, notamment des hérissons<sup>175</sup> et des chauves-souris, qui l'utilisent comme axe de déplacement, territoire de chasse et gîte d'hibernation. Tous ces mammifères sont protégés au niveau national. Quelques espèces de mollusques ont été observées, ainsi que deux reptiles, l'orvet fragile et le lézard des murailles<sup>176</sup> (*ibid.*), protégé et bien connu des entreprises ferroviaires, car grande amatrice des ballasts. Le graphique ci-dessous (figure 23) montre que la diversité spécifique de la petite ceinture est comparable à celle d'autres espaces végétalisés en Île-de-France, et qu'elle est même bien supérieure en ce qui concerne la flore.

---

<sup>174</sup> La source ne le précise pas, mais on peut supposer que la naturalité renvoie à la part d'espèces végétales indigènes présentes sur la PC.

<sup>175</sup> Le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), espèce protégée au niveau national et international (elle figure sur la liste rouge mondiale de l'UICN, qui regroupe les espèces menacées), est très présent sur la petite ceinture. Avec la chauve-souris, il fait certainement partie des mammifères les plus emblématiques de la friche, d'autant que sa docilité offre la possibilité aux citoyens de facilement l'approcher et le toucher. Certains habitants leur installent parfois des boîtes pour leur donner à manger et leur offrir un abri.

<sup>176</sup> *Anguis fragilis* et *Podarcis muralis*.

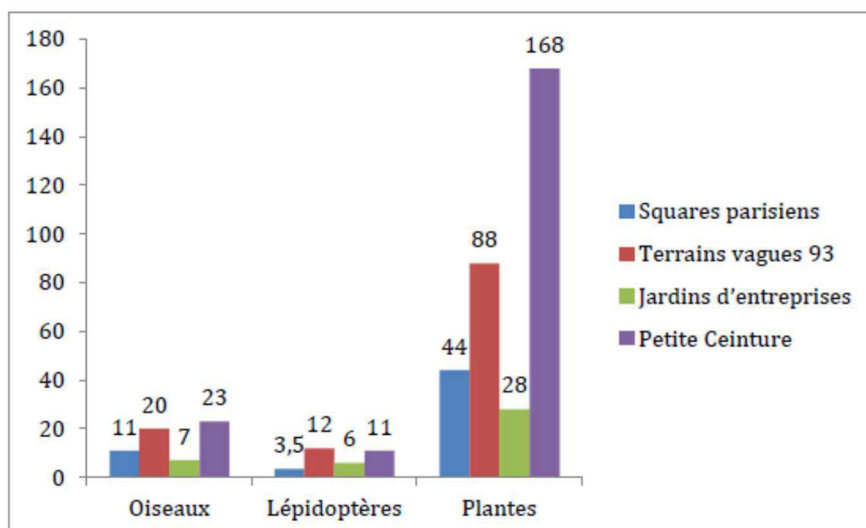


Figure 23 : Richesse spécifique moyenne en oiseaux, papillons et plantes dans des friches, des squares, des jardins d'entreprise et sur la petite ceinture (IEA & SETEC 2015a : 26).

### ***Une continuité écologique ?***

Par son caractère linéaire, l'emprise représente un formidable corridor écologique à Paris, au moins potentiel. Le rôle des infrastructures de transport terrestre vis-à-vis de la biodiversité est ambigu : elles sont à l'origine de la fragmentation des habitats et en même temps font figure, par excellence, de corridor. Autre ambivalence : elles participent au déplacement des espèces, y compris les invasives indésirées ! L'ancienne ligne circulaire a la particularité de traverser des espaces de nature, dont certains de taille importante, considérés comme des « réservoirs »<sup>177</sup> (les parcs André Citroën, Georges Brassens, Montsouris, le square Charles Péguy, la coulée verte Bastille-Vincennes, le parc des Buttes-Chaumont et celui des Batignolles-Martin Luther King). Elle passe à proximité des deux grands bois parisiens et croise aussi d'autres corridors importants (les canaux, la Seine et d'autres faisceaux ferroviaires), ce qui l'inscrit dans un réseau écologique plus large. Jusqu'en 2015, le déplacement des espèces sur l'infrastructure n'avait jamais été étudié. Les connaissances sur l'efficacité des corridors écologiques sont encore incomplètes (Vanpeene-Bruhier *et al.* 2014) et les études portent principalement sur les milieux naturels et ruraux (Clergeau & Blanc 2013). Un rapport du Muséum national d'histoire naturelle publié en 2014 avance qu'aujourd'hui, la meilleure méthode pour estimer la fonctionnalité serait d'étudier des cortèges d'espèces choisies par rapport à certains de leurs « traits de vie »<sup>178</sup>. Dans le cadre des Schémas régionaux de cohérence écologique, les experts de chaque région sont invités à choisir les « sous-trames » qu'ils jugent pertinentes pour le territoire concerné. Leur fonctionnalité est évaluée à partir d'« espèces cibles », choisies

<sup>177</sup> Dans le cadre de l'élaboration du schéma de la trame verte et bleue parisienne, la Division patrimoine naturel (DEVE-Mairie de Paris) a effectué une qualification des espaces verts de plus d'un hectare, dénommés « réservoirs urbains ».

<sup>178</sup> Un trait de vie (ou trait biologique) est une caractéristique biologique ou comportementale propre à une espèce, en termes de reproduction, croissance, alimentation, etc.

par rapport à leurs traits de vie et qui sont censées être représentatives des autres espèces inféodées au même habitat. Une sous-trame est considérée comme fonctionnelle lorsque la, ou les espèces cibles sont présentes. Pour élaborer le schéma de la TVB parisienne (prévue par le Plan biodiversité), les services parisiens chargés de la biodiversité devaient adapter des concepts et des méthodes qui ont été élaborés pour des milieux très différents. Pour l'urbain dense, il n'existe aucune méthodologie scientifique établie. Le bureau d'étude Biotope a été mandaté par la municipalité pour élaborer une typologie de sous-trames et d'habitats adaptée. L'étude de la TVB parisienne repose sur six sous-trames, dont cinq existent sur la friche ferroviaire (milieux humides, herbacés, arbustifs, arborés, minéraux). Pour évaluer la fonctionnalité, SETEC Environnement a effectué une analyse d'écologie du paysage à partir de plusieurs critères : les « discontinuités » des sous-trames (endroits où la sous-trame est absente, interrompue), les éléments « fragmentant » (murs, clôtures, etc. empêchant le passage des espèces), l'épaisseur de la sous-trame, la présence d'habitats considérés comme prioritaires à Paris (liste préétablie par Biotope) et la présence d'espèces cibles. Les conclusions, qui restent des estimations, montrent que le rôle de continuité linéaire serait fort, mais pas de manière uniforme en raison des nombreuses ruptures sur le parcours, notamment avec les tunnels. Dans les secteurs morcelés, les rails peuvent constituer des éléments de continuité en « pas japonais »<sup>179</sup> et des espaces relais, qui complètent ceux de la ceinture parisienne (parcs, stades, cimetières...). Cependant, la porosité entre le territoire ferroviaire et les espaces de nature qu'elle jouxte est peu adaptée, notamment du fait de clôtures ou de murs souvent infranchissables pour de nombreuses espèces. Elle serait encore plus médiocre entre la petite ceinture et les autres corridors qu'elle croise (IEA & SETEC 2015d).

En dehors de quelques espèces animales protégées, la flore et la faune qui vivent sur la voie relèvent donc majoritairement d'une nature commune, typique des voies ferrées et des lieux abandonnés. Si elle n'est pas toujours patrimoniale, elle est cependant diverse et originale. Elle témoigne de la vigueur d'un vivant conquérant, pas toujours indigène, parfois invasif, mais capable de se développer sur les territoires les plus artificialisés par l'homme, les milieux les plus « perturbés » comme disent les biologistes. Exceptionnelle aussi pour les fonctions qu'elle remplit ou pourrait remplir en tant que corridor écologique dans l'écosystème parisien et régional, véritable veine à l'interface entre Paris et sa périphérie. On y retrouve le brassage du proche et du lointain qui caractérise la nature des villes<sup>180</sup>. La naturalité, liée au critère d'indigénat, est fortement valorisée. Or, les exotiques de la petite ceinture, ces « déplacées » qui y vivent en nombre, sont le contraire de l'indigène rare, « la sauvage vraie » (Lizet 1989 : 259-260). La biodiversité dans sa version urbaine reflète le brassage de la ville cosmopolite, dans laquelle le proche et le lointain s'imbriquent, composent ensemble, se mélangent. Elle ne répond pas entièrement aux critères de la naturalité, liée à l'indigénat. Pourtant, la politique publique municipale entend

---

<sup>179</sup> En écologie du paysage, un corridor en pas japonais est composé de petites taches de nature qui permettent à certaines espèces de se déplacer en passant de l'une à l'autre.

<sup>180</sup> Voir *supra*, p. 49-50.

la préserver et consacrer l'emprise ferroviaire comme trame verte parisienne. Ces natures à la fois spontanées et anthropisées, ordinaires dans leur contenu mais originales dans leurs agencements, semble amener à élargir l'idée de ce que doit être la nature à protéger.

## **D. Paysages**

D'une longueur totale de 31 490 mètres, la boucle n'est plus circulée (ou très occasionnellement sur de courts tronçons) sur environ vingt kilomètres. 40% du linéaire est couvert, en tunnel ou sous dalle (APUR 2011b)<sup>181</sup>. La voie a la particularité de sillonner dans l'espace urbain sans aucun passage à niveau. Tantôt en tunnel, en remblai ou en déblai, elle présente une diversité de configurations, qui créent de multiples perspectives et des relations particulières avec la ville autour. Insérée dans le tissu hyperdense de la capitale et par endroits fortement végétalisée, la petite ceinture offre des paysages aussi étonnants qu'inattendus.

### ***Architectures, configurations et relations avec la ville***

Construite avant l'urbanisation des secteurs périphériques parisiens (ou au même moment à l'ouest), l'infrastructure n'a pas eu à s'adapter à la ville, c'est la ville qui est structurée autour d'elle. Afin d'épouser la topographie, elle adopte différents profils sur de longues séquences. Parfois, elle serpente en-dessous du niveau de la ville. À l'air libre, elle est encastrée soit entre des murs de soutènement, soit entre des talus arborés. Souvent, elle se dérobe à la vue, s'engouffrant dans des tunnels ou sous des dalles. Ailleurs, elle prend de la hauteur et surplombe l'espace public, en remblai longée par des talus ou sur des ouvrages aériens comme des viaducs et des ponts. En passant d'une configuration à l'autre, la voie rejoint momentanément le niveau de l'espace public. Cette typologie ne saurait rendre compte de la diversité des tronçons, car d'autres variables multiplient ses profils, comme sa largeur, la symétrie ou non des abords, la quantité de végétation, le type de bâtiments qui la bordent...

L'urbanisation a été intense le long de la ligne endormie. Ainsi, les relations qu'entretient cet espace avec la ville sont d'une extrême diversité, de la coupure totale dans le cas des tunnels, jusqu'à la plus grande intimité lorsque l'infrastructure se dresse face aux fenêtres des riverains, dont les plantes en pots et le linge sont alors presque à portée de main des promeneurs clandestins (photo 15). Les paysages et les perspectives surprennent, tant par ce que l'APUR (2011b) qualifie d'« effet belvédère » (*ibid.* : 14) sur la ville, que lorsque la voie s'enfonce dans des tranchées ultra végétalisées à l'ambiance intime, où l'urbain soudain s'efface. Avec l'espace public, la relation est souvent éphémère. La petite ceinture

---

<sup>181</sup> Les données concernant la voie telle qu'elle est aujourd'hui sont principalement issues de l'« Étude prospective sur le devenir de la petite ceinture, phase 1 : diagnostic prospectif », publiée par l'APUR en 2011 (b).

est secrète et fait des apparitions furtives sous des ponts, des passerelles ou sur des ponts-rails, qui ne dévoilent que les dessous de la belle endormie. Elle se révèle un peu plus lorsque la rue longe ses tranchées. Le traitement des limites entre espace ferroviaire et espace privé ou public détermine aussi la nature de leur rapport. Derrière des murs opaques, le passant doit se contenter du houppier des arbres. La panoplie des clôtures est surprenante. Elle va des grilles à barreaudage vertical du XIX<sup>e</sup> siècle, aussi élégantes que dissuasives, jusqu'aux grillages les plus austères. Lorsqu'elles ne sont pas doublées d'écrans végétaux trop épais, elles permettent aux curieux d'apercevoir l'univers caché de la voie. Les ponts-rues et les passerelles offrent le meilleur des points de vue, sur les entrailles et la colonne vertébrale du monument fossilisé (photo 16). N'oublions pas aussi les quelques dizaines de milliers de riverains dont les fenêtres donnent sur ce paysage insolite.



Photo 15 : La voie en hauteur entre les immeubles dans le XII<sup>e</sup>. Photo personnelle, avril 2014.

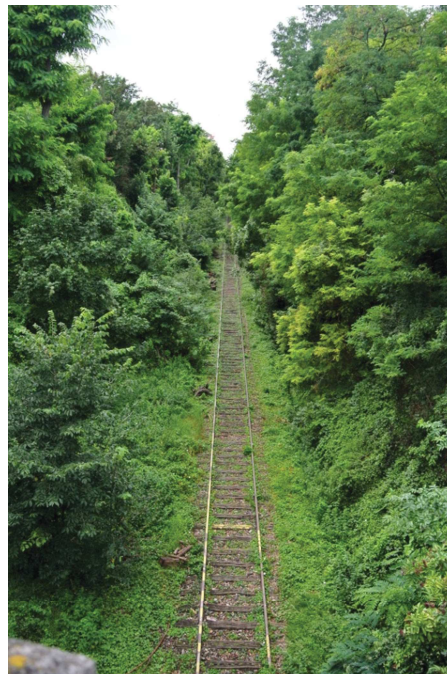


Photo 16 : La voie en tranchée dans le XIV<sup>e</sup>, photographiée depuis un pont-rue. Photo personnelle, août 2014.

De par sa longue existence, la petite ceinture a traversé différentes périodes architecturales. Les matériaux et les formes de ses gares et de ses ouvrages d'art en sont les reflets. L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR 1999) propose une typologie du bâti et du mobilier qui comprend les nombreux ponts (pont-rail lorsque la voie passe au-dessus de la rue, pont-rue lorsque qu'elle passe en-dessous), les gares, les équipements ferroviaires (signaux, rambardes...), les clôtures et garde-corps, les viaducs, les passerelles, les murs de soutènement et les têtes de tunnels. L'organisme accorde une valeur esthétique et patrimoniale différente à ces réalisations. Celles qui relèvent d'un patrimoine à valoriser datent majoritairement du XIX<sup>e</sup> siècle et témoignent parfois de techniques révolues. Les plus récentes sont souvent jugés sans caractère, issues de périodes architecturales qu'il

conviendrait mieux d'oublier. La question des gares est intéressante. À l'interface entre l'espace public et la voie ferrée, elles ont souvent été squattées par des populations diverses et plusieurs font actuellement l'objet de réhabilitations<sup>182</sup>. Les arcades des viaducs ont aussi été intensément investies de manière spontanée, occupations qui ont été largement normalisées dans le cadre de conventions d'occupation. Elles abritent surtout des artistes, des associations et des entreprises. À l'instar des bâtiments, les tunnels datent de différentes époques. Certains sont faits de pierres de meulière, quand d'autres sont constitués de simples plaques de béton gris. Sur le linéaire lui-même, la voie offre par endroits des perspectives très dégagées, longues percées à travers l'urbain (photo 17). De son ancienne fonction ferroviaire, subsistent évidemment les voies, mais aussi diverses installations techniques : escaliers, portails, anciens locaux, signalisation...



Photo 17 : Un photographe prend la vue sur la ville depuis un pont de la PC. Photo personnelle, août 2014.

Les autres éléments constitutifs de son identité paysagère sont la végétation, les graffitis et les déchets. La végétation se développe elle aussi dans un certain désordre. L'importance de sa présence dépend avant tout du profil de l'infrastructure. C'est sur les voies que le milieu est maintenu le plus ouvert, car les cahiers des charges des gestionnaires exigent de les dégager régulièrement de toute végétation. Selon la date de la dernière intervention, elles peuvent être totalement dépourvues de végétation ou complètement recouvertes. Les plantes surgissent entre les pierres du ballast, sur les murs et les anciens quais... Les surlargeurs et les talus sont les surfaces les plus fortement végétalisées. La flore s'y développe par endroits avec une densité et une exubérance qui, du fond des tranchées, crée un paysage vert monumental (photo 16). En plus du débroussaillage sur les voies, d'autres éléments dans le paysage témoignent de la gestion pratiquée, comme les prairies nettes ou les petits tas de bois mis à disposition des hérissons et des insectes<sup>183</sup>.

---

<sup>182</sup> Au fil des années, beaucoup ont été détruites. Seize bâtiments de gares subsistaient en 2014, dont quatre toujours en activité sur le RER C.

<sup>183</sup> Le bois mort permet à de nombreux insectes de s'alimenter et/ou de pondre leurs œufs.

Les graffitis recouvrent la plupart des surfaces des bâtiments et le mobilier ferroviaire toujours en place. La petite ceinture offre une toile géante aux bombeurs. Du plus petit blaze rapidement gribouillé à la fresque collective de plusieurs mètres carrés, le fouillis des dessins sans cesse renouvelés apporte à certains endroits une abondance étonnante de couleurs (photo 18).



Photo 18 : Les graffitis omniprésents dans le paysage recouvrent les surfaces verticales accessibles. Ici un pont et sa porte métallique dans le XIVe. Photo personnelle, août 2014.

Les déchets sont les derniers éléments incontournables du paysage, même s'ils sont moins nombreux depuis la mise en place des chantiers d'insertion en 2006. Les objets encombrants, comme des véhicules ou des machines d'électroménager, se sont raréfiés. Les débris sont surtout de petite taille. Ils sont présents partout, mais se concentrent à des points particuliers en fonction des occupations et de la proximité de la voie publique. La nature de ces déchets sera examinée, car une part de la vie sociale de la friche et de notre société contemporaine se lit en eux.

### ***Les principaux aménagements : la nature à l'honneur***

Les quelques aménagements réalisés sur la voie ces dernières années témoignent de la métamorphose progressive de l'infrastructure.

Plusieurs secteurs font l'objet de conventions d'occupation temporaire et sont loués à RFF par différents acteurs publics et privés. Quelques emprises adjacentes à la voie sont utilisées pour le stationnement de véhicules par des entreprises. Un important dépôt RATP, créé provisoirement pendant la reconstruction d'un centre de bus, occupe depuis 2009 de larges

terrains à cheval sur le XII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> arrondissement. L'installation a entraîné le bétonnage d'importantes surfaces de prairie. D'autres terrains et surlargeurs ont été vendus et lotis<sup>184</sup>.

Accompagnant et consacrant le changement de statut de la voie, la Ville de Paris a ouvert au public plusieurs secteurs à usage d'espace vert et de jardinage associatif, dans le cadre de son accord avec RFF en vigueur depuis 2006. La carte présentée en annexe 6 date de 2015 et indique en vert (foncé et clair) les espaces de nature et les jardins partagés ouverts sur l'emprise. À cette date, les transformations en espaces verts publics avaient toutes été réalisées dans des quartiers très ou relativement favorisés (XVII<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>) (Pinçon & Pinçon-Charlot 2008, Clerval 2010).



Photos 19 : Le jardin municipal Paul-Didier, sur un ancien embranchement de la PC (XVII<sup>e</sup>). Photos personnelles, juillet 2014.

Dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement, l'ancien embranchement des ateliers Gouin, acquis par la municipalité, a été le premier site transformé en jardin public. Le jardin Paul-Didier (anciennement Colonel-Manhès) a ouvert en 2005 puis a été agrandi en 2011. Son parcours linéaire court de la rue Pouchet jusqu'au square Boulay-Level. De facture assez classique, son allée principale est longée par une végétation horticole diversifiée. Deux partis pris ont orienté les choix végétaux et paysagers : des haies persistantes, dont le dessin au sol s'appuie sur l'existant, et une grande variété de plantes (près de 70 espèces) pour offrir une large gamme de textures et de couleurs<sup>185</sup>. Certaines plantes s'imposent dans le paysage de manière étonnante, notamment des bambous hauts et denses qui encadrent certains cheminements. Différents petits espaces, comme une aire de jeux ou des espaces de repos équipés de bancs, sont délimités par des haies de troènes et de charmes. En pente douce, la promenade rejoint le niveau des rails, qu'on entrevoit derrière le grillage et la végétation plantée. Les concepteurs de la Ville ont fait un discret clin d'œil au passé du lieu en posant quelques traverses en bois dans les allées. À une extrémité du cheminement, au pied des escaliers permettant de sortir du jardin, un grillage nu offre une vue dégagée sur la voie, sa végétation spontanée et ses graffitis (photos 19). À l'été 2014, une rangée de jolis tournesols plantés lors d'une action de militants du végétal ornaient les abords opposés des rails. Le premier véritable tronçon transformé se situe dans le XVI<sup>e</sup>. Dans les années 1980,

<sup>184</sup> L'enquête s'est évidemment focalisée sur les questions de nature. Cependant, au vu de la documentation et de la cartographie rassemblées, des acteurs rencontrés, des diverses informations récoltées, les données sur les constructions effectuées sur la petite ceinture ne sont pas les plus visibles quand on s'intéresse à cet endroit.

<sup>185</sup> Source : [http://www.mairie17.paris.fr/mairie17/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=386](http://www.mairie17.paris.fr/mairie17/jsp/site/Portal.jsp?page_id=386), consulté le 30/06/2015.



il était pressenti pour accueillir un parking souterrain pour des trains. Mais lorsque les rails sont déposés en 1993, des habitants du quartier (un des plus riches de Paris) contestent vivement le projet et réclament la création d'un espace de nature, ce qu'ils obtiennent. « La petite ceinture du XVI<sup>e</sup> » ouvre ses portes en 2007 et la Ville achète le terrain en 2009 pour assurer la pérennité de l'équipement (Foster 2010). La promenade est conçue sur le modèle du « sentier-nature ». Le végétal spontané est à l'honneur et un parcours constitué de plusieurs « étapes-nature » présente les différentes « stations écologiques »<sup>186</sup> traversées : la prairie, la lisière, la zone humide, les murs, le boisement et le talus calcaire. La rhétorique de la conservation de la biodiversité et de l'écologie scientifique domine. L'association Espaces, qui intervient depuis 1997, a conventionné avec la Ville et continue d'assurer l'entretien. Sans ses rails, l'endroit garde de son ancienne identité ferroviaire un tracé linéaire sillonnant à travers la ville, du ballast encore visible par endroits et des caractéristiques végétales particulières. L'absence de rails et de contraintes ferroviaires a conduit à une relative fermeture du milieu. Certaines séquences de la promenade se font sous de véritables « voûtes arborées »<sup>187</sup> (photo 20).



Photo 20 : Le sentier-nature aménagé sur un ancien tronçon du XVI<sup>e</sup>. Source :

<http://www.unjourdeplusaparis.com/paris-insolite/promenade-dans-les-sentiers-nature>, consulté le 19/05/2016.

Dans le XII<sup>e</sup>, l'embouchure de l'ancien embranchement reliant la ligne de ceinture à celle de Bastille-Vincennes est aménagée par les paysagistes des services municipaux en 2008, dans le prolongement du square Charles Péguy. Toujours dans l'idée de la promenade et du sentier-nature, l'espace de 200 mètres de long est structuré autour d'un unique cheminement sur lequel le visiteur peut observer la végétation et lire les panneaux l'informant sur les différentes strates végétales. Contrairement au XVI<sup>e</sup>, la transformation

---

<sup>186</sup> Terminologie utilisée dans le document de la Mairie de Paris intitulé « La petite ceinture du 16<sup>e</sup> arr., de la friche ferroviaire au sentier nature », qui présente la promenade et sa signalétique. Disponible en ligne : [http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0CC4QFjAE&url=http%3A%2F%2Fwww.paris.fr%2Fviewmultimediacomment%3Fmultimediacomment-id%3D53557&ei=mWGSvf\\_HFO2R7AaxxYrwDw&usg=AFQjCNHksG\\_I95rWqyufyJkijlujC3C\\_WRQ&bvm=by.96783405.d.ZGU](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0CC4QFjAE&url=http%3A%2F%2Fwww.paris.fr%2Fviewmultimediacomment%3Fmultimediacomment-id%3D53557&ei=mWGSvf_HFO2R7AaxxYrwDw&usg=AFQjCNHksG_I95rWqyufyJkijlujC3C_WRQ&bvm=by.96783405.d.ZGU), consulté le 30/06/2015.

<sup>187</sup> Idem.

opérée est importante, mais la démarche est aussi celle de la biodiversité : les espèces plantées sont indigènes, la réinstallation de plantes pionnières et sauvages favorisée par une gestion adaptée. L'extension accueille aussi un jardin pédagogique cultivé par des écoles du quartier et un jardin partagé d'habitants.

Le dernier espace vert public a été réalisé en 2013 entre la rue Olivier de Serres et la place Balard (XV<sup>e</sup>). « La petite ceinture du XV<sup>e</sup> » a été pensée à la fois dans une perspective écologique et patrimoniale, avec une volonté de valoriser la nature présente autant que l'identité ferroviaire. Une allée a été créée en lieu et place d'une des voies, l'autre a été préservée. Cela répondait à une exigence de RFF pour pouvoir desservir une station électrique au niveau de Vaugirard, mais la voie a été pleinement intégrée à l'aménagement et au dessin général de la promenade. L'aménagement imaginé par un paysagiste de la Ville repose sur l'esthétique de la friche industrielle et sur un cheminement se déroulant comme un fil d'Ariane continu à travers le paysage. Le mobilier se résume à des grillages et des garde-corps métalliques gris clairs, quelques bancs au design moderne, composés de poutres cubiques en bois. Quant au végétal, il a été soigneusement jardiné par petites touches. Ici encore, l'association Espaces a poursuivi sa mission après l'ouverture au public. La conception et les pratiques habitantes sur cette promenade feront l'objet d'un chapitre.

Trois jardins partagés ont aussi été créés sur le linéaire. Les Jardins du Ruisseau, sur les quais d'une ancienne gare du XVIII<sup>e</sup>, ont été inaugurés en 2004, après des années de mobilisation et quelques interventions « sauvages » de l'association de quartier l'Écuyer à la tulipe. Le tronçon est ici en tranchée et on accède aux quais jardinés par un escalier installé par la municipalité depuis le pont de la rue du Ruisseau. Des bacs en bois permettent de jardiner hors-sol et un haut grillage vert, modèle standard des jardins partagés parisiens, marque la frontière entre espace du jardin et espace ferroviaire. Dans le XIV<sup>e</sup>, le jardin de la rue de Coulmiers est géré par l'association Vert-tige, créée en 2007 « suite à la destruction de la végétation présente depuis de nombreuses années sur la parcelle située dans la rue de Coulmiers »<sup>188</sup>. Elle était notamment composée de fruitiers et de roses, vestiges d'anciens jardins ouvriers. Le jardin collectif forme une longue bande entre le trottoir et le haut mur de soutènement, qui offre une vue plongeante sur les rails. Un grillage vert délimite l'espace, où on cultive dans des bacs hors-sol. Le dernier né, baptisé le Jardin des deux lauriers, a ouvert en 2012 sur le terrain de l'ancienne gare de la rue Claude Decaen dans le XII<sup>e</sup>, jardiné pendant de longues années par l'Homme des bois. Suite aux déboires juridiques du jardinier, la mairie locale décide de créer un jardin collectif sur le terrain, aujourd'hui géré par l'association Graines de partage. Situé en contrebas de la voie, le jardin est longé par la rue, mais derrière un mur opaque. Seul le portail offre une vue sur l'intérieur, un terrain carré traversé de part en part par une allée centrale asphaltée, au bout

---

<sup>188</sup> Source : <http://vert.tige.asso.free.fr/>, consulté le 30/06/2015.

de laquelle un vieil escalier mène à la voie. L'ouverture au public du terrain a entraîné la fermeture de cet accès.

Depuis peu, certaines gares sont réhabilitées et connaissent une « deuxième vie branchée »<sup>189</sup>. A la fin de l'année 2014, la presse commente l'ouverture de la Recyclerie dans l'ancienne gare d'Ornano et le projet du Hasard ludique gare de Saint-Ouen. La Recyclerie est un bar-restaurant et un lieu d'activités commerciales et culturelles basés sur les valeurs du recyclage et du « faire soi-même ». En plus de pouvoir manger et boire, un atelier de bricolage est mis à disposition des clients, des animations sont organisées pour apprendre à faire des semis, à gérer son stress ou encore à customiser de vieux habits. Le lieu accueille une « ferme urbaine » composée d'une « basse-cour de 19 poules, un jardin d'aromates et d'arbres fruitiers, des constructions en bois locaux d'Île-de-France, deux systèmes de compostage, une prairie mellifère [...], une jungle végétale intérieure, un système d'aquaponie, et surtout un potager collectif »<sup>190</sup>. Le Hasard ludique n'a pas encore ouvert ses portes. Le projet est celui d'un lieu culturel, qui combinera salle de spectacles, atelier de pratique artistique et restaurant<sup>191</sup>.

## Conclusion du chapitre 2

L'histoire du chemin de fer de ceinture est liée à celle des limites de la capitale, qui incluent et excluent, qui marquent le passage entre l'intérieur, lieu du pouvoir (Pinçon & Pinçon-Charlot 2008), et l'extérieur, la banlieue. Les anciens terrains et servitudes militaires, liés notamment aux enceintes, ont représenté des opportunités foncières et des espaces d'expérimentation urbanistique dans plusieurs villes françaises (Grandvoinet 2011, Meillerand 2011, Mathis & Mathis 2015). À Paris, leur aménagement au XX<sup>e</sup> siècle a reconstitué une nouvelle enceinte, composée d'une frontière quasi infranchissable et symbole du règne de l'automobile, le périphérique, épaissi par une bordure dont l'architecture ne ressemble ni à l'intérieur ni à l'extérieur et qui renforce ainsi la coupure (Fernandez 1983). La ville s'est développée à partir d'un noyau central, qui a grossi au fil des siècles (Pinçon & Pinçon-Charlot 2008), en repoussant les indésirables vers la périphérie, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à aujourd'hui. La ceinture parisienne, à part dans l'ouest parisien, est un lieu de relégation. À travers son habitat à l'aspect distinct et sa situation périphérique, elle matérialise une exclusion qui s'étend à ceux qui y vivent. Plusieurs auteurs ont fait la lumière sur ce prolongement entre habitat et habitant. « La Cité n'est pas tant le lieu où ILS sont que celui où ILS sont désignés », écrit Colette Pétonnet (2012b : 385). Lieu de liberté échappant en partie à la norme et au contrôle, elle a ensuite

---

<sup>189</sup> « La deuxième vie branchée des gares de la petite ceinture parisienne », *l'express.fr*, 01/10/2014. Source : [http://www.l'express.fr/actualites/1/styles/la-deuxieme-vie-branchee-des-gares-de-la-petite-ceinture-parisienne\\_1603389.html](http://www.l'express.fr/actualites/1/styles/la-deuxieme-vie-branchee-des-gares-de-la-petite-ceinture-parisienne_1603389.html), consulté le 22/10/2015.

<sup>190</sup> Source : <http://www.larecyclerie.com/ferme-urbaine/>, consulté le 20/05/2016.

<sup>191</sup> Site internet du Hasard ludique : <http://www.lehasardludique.paris/>.

incarné la volonté du pouvoir de contrôler et moraliser les classes populaires, des jardins ouvriers jusqu'aux grands ensembles, en passant par les espaces verts et les terrains de sport. On notera que le vert, dans sa version hygiéniste, joue un rôle prépondérant dans plusieurs de ces dispositifs. Alors que les bordures se transforment tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le chemin de fer circulaire n'a bientôt plus ni voyageurs, ni marchandises à transporter, la partie productive de l'industrie ayant déserté la ville *intra-muros*. Dépassée par le progrès technique et les métamorphoses de l'urbain, elle perd son intérêt aux yeux du pouvoir qui, en s'en détournant, offre la possibilité aux herbes folles et au peuple de conquérir les rails.

Les formes de la nature sur les bordures de la capitale ont évolué à travers l'histoire et portent la trace, d'une époque à l'autre, des rapports entre groupes sociaux. Du temps de la zone, il coexistait trois principales formes de nature. Une nature technique d'abord, sur les talus de la voie ferrée, qui se faisait ponctuellement ornementale dans l'Ouest parisien. Une nature sauvage sur la zone non constructible le long des fortifications, petite campagne et terrain de jeu du peuple. Une nature cultivée et élevée, agriculture de subsistance pour les pauvres de la zone, les squatteurs des franges, puis plus tard les travailleurs qui louent quelques mètres carrés de terre dans les fossés de l'enceinte. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, du projet de ceinture verte à la construction des HBM et du périphérique, la relative liberté qui régnait sur la zone est progressivement éradiquée par la réalisation de grands projets urbanistiques. Les formes de la nature évoluent et se déplacent. Les parcs et jardins aménagés par la municipalité sur la ceinture mettent en scène un végétal ornemental, ordonné et hygiénique, à l'image du social aseptisé qu'elle souhaite entre ses murs. Autrefois à la pointe de la technique, la voie circulaire s'ensauvage peu à peu. C'est désormais sur elle que des citadins viennent trouver un peu de liberté et que quelques jardiniers réinstaurent des formes de nature cultivée, mais avec des objectifs renouvelés. C'est une petite ceinture naturalisée qui voit le jour. Physiquement, par les espèces floristiques et faunistiques qui l'ont colonisée, et socialement, à travers une partie des investissements sociaux et politiques dont elle fait l'objet. De sa construction au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, la petite ceinture a évolué de l'infrastructure de transports, figure du progrès technique et industriel, à la trame verte, enjeu territorial d'un Paris plus écologique.

À la fin des années 1990, la PC entrait dans le débat public suite à une forte mobilisation associative et des plaintes de riverains sur l'état de l'infrastructure. Il aboutit à un accord entre la Ville de Paris et RFF, propriétaire de l'emprise, qui se traduit sur le linéaire par une nouvelle gestion de l'espace et l'aménagement d'espaces verts publics et de jardins partagés. Mais les surfaces inutilisées sont encore très importantes. Le chapitre suivant est consacré à l'actualité autour de ce territoire, dont la transition se poursuit.



# Chapitre 3 : Actualité d'un territoire en transition

---

Depuis le début des années 2010, la petite ceinture est au cœur d'une actualité foisonnante. Dans l'optique d'un renouvellement du protocole-cadre entre la Ville et RFF, l'Atelier parisien d'urbanisme est missionné pour mener une étude sur la voie ferrée en 2010 et 2011. Elle vise à faire un état des lieux général sur l'infrastructure et à formuler des propositions pour son avenir. Sous l'impulsion des écologistes, le débat public est relancé avec l'organisation d'une grande concertation publique début 2013. La municipalité s'affaire également à officialiser le nouveau statut de trame verte, à travers les documents de planification et la production de connaissances sur l'écosystème des rails. En 2013 et 2014, la voie ferrée s'invite dans la campagne des élections municipales et sa « reconquête » devient, après l'élection de la socialiste Anne Hidalgo, un des projets majeurs de la nouvelle mandature. Les acteurs qui interviennent dans chacun de ses processus seront identifiés. L'objectif est de cerner les enjeux et les intérêts derrière leur mobilisation et leurs discours. Plus largement, il s'agit de comprendre ce qui se joue publiquement ces dernières années autour de la voie ferrée et sa nature.

## **I. Relance du débat public : la concertation de 2013**

Le protocole-cadre qui lie depuis 2006 RFF et la Ville de Paris, pour des aménagements sur la petite ceinture, arrivait à son terme à l'été 2013. Suite à des vœux des élus écologistes, la Ville organise début 2013 une concertation publique sur le devenir de la PC, en association avec RFF et la SnCF. Cet événement a été l'occasion de saisir les termes du débat et d'identifier les personnes et les organisations mobilisées, côté tribune et côté habitants.

### **A. Le dispositif**

La forme de la concertation a été débattue entre les élus parisiens pendant plusieurs mois. Le processus a finalement combiné plateforme internet, visites sur le terrain et réunions publiques en mairies d'arrondissements.

Quelques mois après la publication de l'étude de l'APUR sur la petite ceinture (2011b), un vœu du groupe Europe écologie-les Verts (EELV) est adopté par le Conseil de Paris. Il demande que la population soit associée à la réflexion en organisant une conférence de consensus. Ce dispositif de participation citoyenne permet à un panel de citoyens de

s'exprimer sur des problématiques scientifiques ou technologiques qui font l'objet de controverses. Ils reçoivent une formation sur la problématique concernée, puis débattent avec des représentants du monde politique, économique, associatif et avec des experts. Le groupe de citoyens rédige ensuite un rapport qui contient un avis et des recommandations<sup>192</sup>. Selon Nathalie Daclon et Sylvie Laurent-Bégin, chargées de mission au cabinet de Fabienne Giboudeaux pendant son mandat (2008-2014), un second vœu a permis de débloquer un budget de 80 000 euros pour organiser cette conférence. Pourtant, le cabinet du maire décide de n'organiser qu'une simple journée de concertation. Les écologistes ripostent avec un nouveau vœu fin 2012, pour demander un dispositif plus complet, avec des réunions publiques et des visites sur le terrain<sup>193</sup>, qui sera finalement validé.

Le cabinet Res publica, spécialisé en « stratégie et ingénierie de la concertation »<sup>194</sup>, a été chargé de sa mise en œuvre, en collaboration avec les services municipaux alors chargés du dossier de la petite ceinture, au sein de la Direction de l'urbanisme (Mairie de Paris). L'évènement a duré un mois et demi, en janvier et février 2013. La plateforme internet, créée pour la circonstance, a reçu environ 23 000 visites et 2 435 contributions (Res Publica 2013). Dix réunions publiques ont été organisées en mairies d'arrondissement, toutes celles dont le territoire est traversé par la voie circulaire, à l'exception du XVI<sup>e</sup><sup>195</sup>. La mairie du II<sup>e</sup> a été le seul arrondissement central à se joindre au processus, certainement par soutien politique (son maire, Jacques Boutault, est membre d'Europe écologie-les Verts). Les mairies choisissaient entre deux formats : des réunions dites « publiques », qui comprenaient une présentation de l'étude de l'APUR et un moment d'échanges avec le public ; des « réunions-ateliers » (tout aussi publiques), où les participants formaient des groupes d'une dizaine de personnes qui, après présentation de l'étude, étaient invités à répondre collectivement à deux questions sur l'avenir de la petite ceinture<sup>196</sup>. Selon le bilan publié, les premières ont réuni au total 350 personnes et les secondes environ 650. Quinze visites de terrain complétaient le dispositif. Elles ont permis à près de 400 personnes de découvrir quatre tronçons de la friche ferroviaire dans les XII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements. Une journée de « séminaire » a aussi eu lieu à l'Hôtel de Ville avec des professionnels, des associations, des chercheurs et des collectivités territoriales, autour de trois tables-rondes sur les thèmes suivants : « la vocation ferroviaire de la petite ceinture et son évolution pour le transport », « services écologiques, cadre de vie et usages » et « le

---

<sup>192</sup> Source : <http://www.vie-publique.fr/forums/rub1308/formes-participation.html>, consulté le 27/10/2015.

<sup>193</sup> Entretien avec Nathalie Daclon et Sylvie Laurent-Bégin, chargées de mission au cabinet de Fabienne Giboudeaux, adjoint au maire chargé des espaces verts, 26/02/2013.

<sup>194</sup> Créée en 2004, l'entreprise regroupe dix collaborateurs, qui conçoivent, organisent et animent des dispositifs de concertation publique.

<sup>195</sup> Les mairies du XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements. Les enjeux dans le XVI<sup>e</sup> sont moindres. Le tronçon qui traverse ce secteur, transformé en promenade en 2007, ne relève plus du domaine ferroviaire et appartient à la Ville de Paris.

<sup>196</sup> Seule la mairie du XVIII<sup>e</sup> a organisé les deux types de réunions.

potentiel urbain de la petite ceinture ». 200 personnes y ont assisté. Enfin, la concertation s'est clôt par une réunion publique de synthèse en mairie du IV<sup>e</sup> (*ibid.*).

Les réunions rassemblaient un grand nombre d'individus dans un temps court. Des feuilles d'émargement étaient remplies par les participants. L'accès à ces informations m'a été refusé par l'agent en charge du dossier petite ceinture à la Direction de l'urbanisme, car les personnes n'avaient pas été prévenues d'une telle utilisation et alors même que je garantissais l'anonymat. Les données récoltées ne sont donc toutes sur le même plan, suivant s'il m'a été possible d'identifier le statut des personnes ou non. J'expliquerai à chaque étape la manière dont j'ai adapté mes analyses.

## **B. Ethnographie d'une « réunion-atelier » (XII<sup>e</sup>)**

Les réunions publiques ont été des moments privilégiés pour observer les acteurs mobilisés sur ce sujet, leurs stratégies et leurs interactions. Pour éviter les redondances, je n'en décrirai qu'une, mais les données recueillies dans d'autres seront également mobilisées<sup>197</sup>. J'ai choisi la dernière, en mairie du XII<sup>e</sup> arrondissement (7 février 2013), car les matériaux étaient conséquents et que je bénéficiais de l'expérience des précédentes. Cette réunion était publique, je n'ai donc pas eu à négocier ma présence. Mais s'agissant d'un atelier, qui consiste à échanger entre personnes installées à une même table, il m'a fallu raisonner ma posture par rapport aux autres participants. Au cours des précédentes sessions, j'avais expérimenté celle de l'observation participante et celle de la position extérieure, sans participation au débat. Dans les deux cas, j'avais explicité mon statut d'étudiante travaillant sur la petite ceinture. Chaque posture présentait des avantages et des inconvénients. L'observation participante a parfois suscité des réactions intéressantes et a permis de poser des questions très directes (dans le cadre du débat), mais l'influence de mes interventions était importante et la prise de notes compliquée. En restant observatrice, je captais l'ensemble des échanges, mais la présence d'une personne passive dans un petit groupe disposé en face à face est difficile à oublier. Cependant, dans la crainte de laisser filer des informations, j'ai opté pour cette méthode lors de la dernière réunion.

### ***Lieu et modes d'occupation***

La réunion s'est déroulée dans la salle des fêtes de la mairie, de 19h à 21h. La salle n'avait pas son aspect habituel, car elle accueillait une exposition. Les murs étaient flanqués jusqu'à mi-hauteur de meubles drapés de tissu noir, mais le caractère ancien de la salle transparaissait dans les moulures en bois sculpté et les grands lustres qui éclairaient la pièce. Ce moment de démocratie participative, qui invite le citoyen au sein de l'institution pour participer aux affaires publiques, s'est donc déroulé dans un espace au caractère

---

<sup>197</sup> J'ai assisté à sept réunions sur les dix organisées, dans les mairies du XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> (les deux formats) et XIX<sup>e</sup>, ainsi qu'à la réunion de synthèse dans le IV<sup>e</sup>.



architectural « historique », lui donnant une dimension solennelle. Dans cette grande pièce étaient disposés dix îlots de tables, comptant chacun dix places assises, ce qui rendait immédiatement visible la dimension dialogique de l'évènement (photo 21). Une fiche d'émargement était disposée devant chaque chaise pour recueillir des renseignements sur les participants (identité, adresse mail, nom de l'éventuelle association de la personne, oui ou non pour participer à la réunion de synthèse finale). À un bout de la salle étaient installés un grand écran sur lequel furent projetées des présentations, ainsi qu'une tribune, composée de tables alignées et de chaises tournées vers le public. Les éléments-clé de la mise en scène étaient donc les suivants : des tables formant des cercles pour favoriser, provoquer la discussion entre les participants ; une tribune simplement recouverte de tissu noir, dans un souci de distinguer ces tables et donc les personnes auxquelles elles étaient réservées ; l'écran de projection, outil de communication incontournable.



Photo 21 : Réunion de concertation en mairie du XII<sup>e</sup> arrondissement, le 07/02/2013. Source : <https://www.facebook.com/Petite-Ceinture-Ferroviaire-de-Paris-384748434945135/?fref=ts>, consulté le 12/11/2015.

En entrant dans la salle, certaines personnes en saluaient d'autres, ce qui témoigne de la mobilisation de différents réseaux d'interconnaissance. Les personnes seules choisissaient de s'installer à des tables vides ou déjà en partie occupées. Pour l'avoir moi-même expérimenté, il est évident que le profil (en tout cas apparent) des personnes assises en premier à une table influençait sa composition finale. Les personnes d'un même réseau d'interconnaissance se sont en grande majorité regroupées, mais pas toutes. Une association en particulier, l'ASPCRF (Association de sauvegarde de la petite ceinture, qui milite depuis vingt ans pour le retour des trains sur la PC), a opté pour la dispersion, chacun s'installant à une table différente. Cela leur permettait d'occuper physiquement l'espace de la salle et surtout les espaces de parole que représentaient les différents îlots, pour diffuser plus efficacement leur discours auprès d'un nombre important de personnes. Ce mode d'occupation était en phase avec la tactique du lobbying, pratiqué de longue date par cette association (Bajolet 2002).

## ***Public et tribune : les acteurs mobilisés***

L'accès aux feuilles d'émergence m'ayant été refusé, la description des groupes d'acteurs repose sur le recoupement de mes observations, des discours des personnes, des échanges que j'ai eu avec certains participants et des informations apportées par la personne chargée de la concertation chez Res publica<sup>198</sup>.

Dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, l'assistance comptait environ 130 personnes et un petit peu plus d'hommes que de femmes. Ce qui sautait aux yeux, et ce fut le cas dans toutes les réunions, c'était la surreprésentation d'individus de plus de 50, voire 60 ans. La consultante de Res publica m'a affirmé que les plus de 60 ans étaient majoritaires dans toute concertation publique. Elle explique ce phénomène par la plus grande disponibilité des retraités, qui en profitent pour s'impliquer dans la vie démocratique locale. Le public était aussi majoritairement blanc.

Les prises de parole et mes échanges dans les ateliers m'ont permis d'identifier différents groupes. Les assemblées comptaient des membres d'associations de quartier, de jardins partagés, d'associations environnementales ou de défense des transports en commun. Les représentants de conseils de quartier étaient aussi nombreux, ainsi que des membres de partis politiques (principalement Europe écologie-les Verts), des élus, des professionnels ou retraités du rail et, évidemment, des habitants n'appartenant à aucune organisation ou institution particulière. Au sein de ces groupes, les riverains de la friche constituaient une catégorie transversale. Les interventions ont révélé des motivations différentes chez ces personnes, du militantisme à la défense d'intérêts individuels, en passant par la curiosité du débat démocratique. Sans les feuilles d'émergence, il est impossible de dire si cette liste d'acteurs est exhaustive ou non, ou de déterminer l'importance en nombre de chaque groupe.

Les tenants du rail ont été omniprésents : les représentants de l'ASPCRF (toujours les mêmes quatre ou cinq personnes) ont assisté à chaque réunion et distribuaient systématiquement le même tract. Lors des réunions publiques, un membre de l'association prenait toujours la parole, rappelant le nom de l'organisation, sa position et quelques arguments phares (comme les chiffres de la fréquentation des transports en commun en Île-de-France, leur saturation). Leur méthode était similaire sur le site internet de la concertation : un représentant de l'ASPCRF a produit à lui seul plus de 10% des contributions totales. Cette association a donc été extrêmement visible tout au long du processus. D'autres groupes militant pour une réutilisation ferroviaire ont joué aussi la carte de la visibilité, notamment l'Association des usagers des transports Île-de-France, à travers son président, et l'association Orbital, pour la promotion et le développement des transports ferrés de rocade en région Île-de-France. Le parti Europe écologie-les Verts était

---

<sup>198</sup> Entretien avec une consultante Res publica, 19/03/2013.

également représenté à toutes les réunions. Les personnes changeaient à chaque réunion, si bien qu'en dépit d'arguments récurrents (comme un accès à la nature inégalitaire entre quartiers pauvres et quartiers riches), le discours apparaissait moins automatique.

La table à laquelle je me suis assise dans le XII<sup>e</sup> était occupée par neuf personnes, quatre femmes et cinq hommes, six ayant plus de 50 ans. Sur ces neuf personnes, sept appartenaient à trois conseils de quartier (les représentants de conseils différents ne se connaissaient pas). Seuls deux hommes de moins de 50 ans ne connaissaient personne à la table.

La tribune était composée de la maire d'arrondissement, Michèle Blumenthal, de deux représentants de RFF et d'un représentant de l'APUR. Cette composition variait d'une mairie à l'autre. Les maires des arrondissements étaient souvent présents, parfois accompagnés par des adjoints, aux espaces verts, aux transports ou à l'urbanisme. Des adjoints au maire de Paris étaient parfois invités. Ces choix reflètent des prises de position politiques. Le message affiché est différent lorsque, comme dans le XVIII<sup>e</sup>, trois adjoints ont mené les deux réunions, présidées par celui en charge des espaces verts, ou comme dans le XVII<sup>e</sup>, où seule la maire menait la danse. La tribune du XII<sup>e</sup> avait une particularité : un paysagiste de l'agence Michel Desvigne était venu présenter le projet d'aménagement Bercy-Charenton (dont la zone est traversé par la PC). Res publica assurait comme toujours l'animation, à l'interface entre le public et la tribune.

Le déroulement général a été bon, mais les relations étaient parfois empreintes de défiance et de suspicion. Les échanges entre élus et représentants de RFF laissaient souvent transparaître des tensions. Certains participants, dont des militants écologistes, ont souligné à plusieurs reprises qu'ils ne comprenaient pas le changement de format de la concertation, alors que le Conseil de Paris avait adopté le principe d'une conférence de consensus, perçue comme un dispositif plus complet. Des participants soupçonnaient une concertation factice pour entériner des décisions déjà prises, ce que les élus se sont évertués à démentir, de réunion en réunion.

### ***Prises de parole et règles du jeu***

Après une courte introduction par la maire du XII<sup>e</sup> (ou un des élus présents dans les autres séances), l'APUR présentait les trois parties de son étude : un historique de la petite ceinture, un portrait avec une série de photographies et un résumé des cinq grands thèmes abordés dans l'étude prospective (transport, usages, paysage, nature, mutations/projets en cours). L'exposé aboutissait à une carte de propositions des futures vocations, basée sur un découpage en trois zones pour trois usages différents : transport ferroviaire lourd, transport ferroviaire léger, espaces verts (figure 24). Ces propositions devaient servir de support aux discussions.

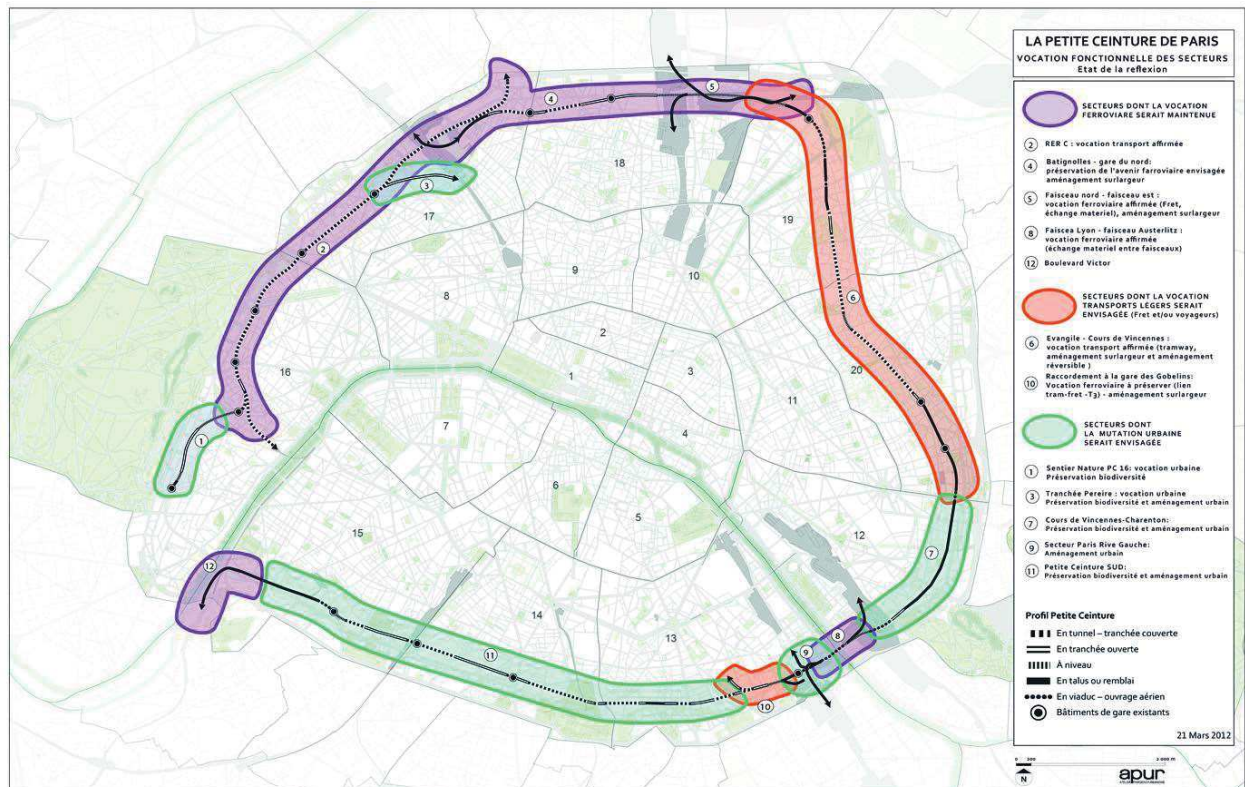


Figure 24 : Carte APUR (2011b) des propositions pour les futures vocations de la petite ceinture.

Le représentant de l'agence Desvigne a ensuite présenté le projet Bercy-Charenton. La dernière intervention était pour RFF, qui clarifiait sa principale attente vis-à-vis de la concertation : être fixée sur les futurs usages ferroviaires.

L'animatrice a ensuite invité les participants à s'exprimer selon des modalités particulières. Chaque groupe avait à sa disposition des feuilles sur lesquelles figuraient deux questions, auxquelles chaque participant pouvait répondre à titre individuel. Une feuille grand format était destinée à une réponse collective. Les questions étaient les suivantes :

- Doit-on préserver la possibilité d'une vocation ferroviaire lourde sur toute la petite ceinture ? Peut-on accueillir d'autres usages temporaires ou permanents et à quelle(s) condition(s) ?
- Quelles propositions faire pour valoriser la petite ceinture (en matière de nature et de biodiversité, de loisirs, culture et promenade, de projets urbains, de déplacements autre que ferroviaire lourd, etc.) ?

Ces questions ont fait l'objet de nombreuses critiques : une formulation défavorable au ferroviaire, des redondances ou encore un temps trop court pour les discussions (il était prévu initialement d'environ 40 minutes, mais il a toujours été dépassé).

À ma table, les personnes ont commencé par écrire leur réponse individuelle. Après une dizaine de minutes, le dialogue a commencé. Des rôles et des postures se sont très rapidement mises en place. Une conseillère de quartier d'une soixantaine d'années s'est distinguée par son aisance et a endossé le rôle de meneuse dans le débat, que personne ne

lui a disputé. Chacun a été écouté et tous ont participé au débat, sauf les deux hommes seuls, dont l'un est resté silencieux et l'autre ne s'est adressé qu'à un de ses voisins. Chaque groupe devait ensuite choisir un porte-parole pour restituer à la salle la réponse du groupe, ce dont notre meneuse s'est logiquement chargée. Ces restitutions n'étaient pas effectuées par n'importe qui : les personnes se sont toutes exprimées avec clarté et semblaient familiarisés, ou au moins à l'aise, avec l'exercice que représente la prise de parole devant un auditoire d'une centaine de personnes. Les débats que j'ai observés dans les ateliers ont toujours été collectifs et respectueux, sauf dans un cas. Dans le XIII<sup>e</sup>, la parole a été monopolisée à ma table par deux personnes très impliquées et en total désaccord : un élu écologiste, connu et médiatique, et un des membres les plus actifs de l'ASPCRF. Les échanges étaient concentrés entre ces deux personnes, mais dans une mise en scène destinée à tous les autres, par une théâtralisation de leur dialogue et un jeu de regards et de mimiques habilement composé.

Après les restitutions, l'animatrice de Res publica laissait la possibilité à qui le souhaitait d'intervenir ou de poser une question. Ces interventions ont évidemment été plus nombreuses lors des réunions dites « publiques ». Les modalités de prise de parole dans ces moments d'échange sont intéressantes. L'objet médiateur est le micro. C'est sa circulation qui fait circuler la parole. La transgression consiste alors à s'exprimer sans l'objet en question, de manière sauvage. Ces modes d'intervention transgressifs ont été plus fréquents lors des simples réunions qu'aux ateliers, probablement parce que les possibilités de s'exprimer étaient plus limitées. Les propos ainsi formulés étaient toujours critiques ou dénonciateurs, et visaient souvent des membres de la tribune, plus rarement des participants. La réaction la plus courante des interpellés a été l'évitement et l'absence de réponse, la parole en-dehors des règles n'étant pas reconnue. Plus rarement, une réponse ou un commentaire était formulé. Dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, l'élu charismatique a tenu une conversation de plusieurs minutes avec un des institutionnels de la tribune, en-dehors de toute autorisation officielle de prise de parole. La tolérance à la transgression n'est évidemment pas la même suivant le statut de la personne qui agit.

Ces moments de démocratie participative ont montré que la petite ceinture était un sujet qui mobilisait fortement différents réseaux : politiques (partis et élus de la Ville) et associatifs, ceux des instances de démocratie participative (les conseils de quartier), mais également les réseaux corporatifs (associations, organisations syndicales, employés et retraités de la Sncf). La présence importante d'élus de la Ville de tous bords, tant à la tribune que dans le public, a confirmé l'intérêt de la sphère politique parisienne pour la PC. La tentative de réduire le dispositif de concertation au minimum par le cabinet du maire est plus difficile à interpréter. On peut faire l'hypothèse de raisons politiques, les relations entre socialistes et écologistes parisiens oscillent entre alliance et rivalité. L'investissement par les écologistes de la question de la petite ceinture était un « bon coup », le succès de la concertation atteste de l'intérêt d'un grand nombre de Parisiens.

Cependant, l'absence de pans entiers de la population dans ces instances (jeunes ou personnes d'origine immigrée dans le cas qui nous intéresse) est constatée par les sociologues (Blondiaux 2003, Berger & Charles 2014). Elle pose la question de la valeur d'une démocratie participative socialement circonscrite. Dans le cas de la petite ceinture, d'autres absents notables étaient les usagers de la friche. Cet événement public s'est tenu en janvier et février 2013, pendant les toutes premières semaines de ma thèse. Au cours des visites guidées organisées, j'ai observé pour la première fois diverses traces de pratiques et d'occupations de l'espace : des déchets (mégots de cigarettes, emballages de nourriture et de boisson...), des signes de passage (chemin dessiné par le piétinement dans des talus, grillages découpés...), des restes d'occupations éphémères ou plus durables (sièges en plaques de béton, restes de feux, cabanes, matelas...), des graffitis innombrables... Quelques incursions sur internet m'ont permis de découvrir l'incroyable abondance de photographies et de témoignages postés par des personnes fréquentant les rails en principe interdits. Pourtant, aucun habitant entendu au cours des sept réunions que j'ai observées ne s'est présenté comme utilisateur du lieu. La consultante de Res publica m'a rapporté que des usagers se sont identifiés comme tels à une seule réunion (II<sup>e</sup> arrondissement, à laquelle je n'ai pas assisté). C'était un groupe de taggeurs, qui ont expliqué l'importance de l'endroit dans le monde parisien du graff<sup>199</sup>.

### **C. Les rails ensauvagés, au présent et au futur**

J'ai pu recueillir un riche corpus de discours durant les réunions. J'ai mené deux types d'analyse, selon l'information dont je disposais sur les personnes : l'une sur les discours de groupes clairement identifiés, l'autre globale et synthétique sur l'ensemble des discours recueillis.

#### ***Trains vs nature et loisirs sains***

Comme dans les années 1990, la friche ferroviaire est apparue en 2013 comme un espace de projection, à travers lequel s'expriment des désirs qui reflétaient à la fois des identités sociales et des visions de la ville. Des centaines de propositions ont été formulées par les participants, mais deux grandes vocations s'affrontaient, les mêmes qu'à l'Hôtel de Ville en 2000<sup>200</sup> : le ferroviaire et la nature. Une première série de propositions portait sur du transport de voyageurs et du fret – sur des modes lourds ou légers (comme un tramway) – et sur des trains touristiques. Les arguments mobilisés étaient la lutte contre la saturation des transports en Île-de-France, le caractère inacceptable du « sacrifice » (terme récurrent) d'une infrastructure existante au vu du coût de construction de nouvelles lignes, mais aussi, bien qu'au second plan, la lutte contre la pollution en milieu urbain. Comme lors de la première concertation, les détracteurs dénonçaient quant à eux les nuisances que générerait

---

<sup>199</sup> Echanges avec la consultante de Res publica, réunion mairie du XVIII<sup>e</sup>, 06/02/2013.

<sup>200</sup> Voir *supra*, chapitre 2, II.

le passage de trains pour les personnes vivant dans des immeubles bâtis à quelques mètres des rails.

Le souhait d'une vocation nature était largement majoritaire. Le modèle mal défini, mais constamment évoqué, était celui de la « *coulée verte* », renvoyant à l'image d'un espace végétalisé linéaire. Les arguments en faveur de cette option étaient multiples : le manque d'espaces verts à Paris, le besoin d'« *espaces de respiration* », la préservation de la biodiversité, les inégalités d'accès à des espaces de nature d'un quartier à l'autre (en sous-entendant que les quartiers populaires sont les moins bien lotis)<sup>201</sup>. Cette idée a eu d'autant plus d'impact que l'APUR proposait du ferroviaire dans les arrondissements au nord et à l'est, les plus populaires, et des espaces verts au sud, où l'embourgeoisement est plus avancé (APUR 2011a, Clerval 2010, Pinçon & Pinçon-Charlot 2008). Les usages les plus fortement plébiscités étaient la promenade et les jardins. Les jardins partagés trouvaient grâce chez des personnes aux intérêts divergents. À l'interface entre pratiques de nature et usages socioculturels, ils sont reconnus à la fois pour leur rôle écologique et pédagogique, et leur rôle social dans les quartiers. Cette vocation nature s'accompagnait d'un florilège de propositions pour des activités pédagogiques, jardinières et apicoles (un centre horticole pour jardins partagés, des ruches, une école de jardinage ou des champignonnières dans les tunnels).

Dans sa synthèse, Res publica (2013) a réuni une famille de propositions sous le terme « socioculturels », catégorie qui compte des activités associatives (rarement précises), culturelles et artistiques (expositions, galeries, salles de danse et de répétition, concerts... en particulier dans les anciennes gares et les tunnels). Les usages sportifs et les loisirs de plein air ont aussi été plébiscités : piste de course à pied, murs d'escalade, tables de ping-pong, parcours d'accrobranches... La petite ceinture pourrait aussi devenir un lieu privilégié pour les mobilités « douces » : vélos, vélos-rails, « *pousse-pousse* »<sup>202</sup> pour les plus originaux. Pour les enfants, des personnes désiraient des aires de jeux et des terrains d'aventure. Afin de ne pas compromettre la satisfaction des besoins futurs, il y avait consensus sur la réversibilité et la possibilité de l'éphémère. Le développement d'activités à vocation commerciale et économique était massivement rejeté. Ces propositions s'accompagnaient d'une série d'adjectifs récurrents : doux, calme, partagé, léger, silencieux... À contre-pied de la trépidation et de l'anonymat de la ville dense, ils sonnent comme de véritables incantations.

Quelques rares habitants ont émis l'idée de ne rien faire. Cette proposition se décline de manière spatiale et temporelle (ne rien faire partout ou seulement à certains endroits, temporairement ou définitivement) et va de pair avec un accès toujours interdit ou restreint. L'argument principal est celui de la préservation de la biodiversité, considérée par ces

---

<sup>201</sup> La récurrence de cet argument chez les militants écologistes laisse penser qu'ils pourraient être à l'origine de l'introduction de ce discours dans la concertation.

<sup>202</sup> Participant mairie du XIV<sup>e</sup>, 01/02/2013.

personnes comme incompatible avec un aménagement ou une fréquentation humaine, ou qui accordent au vivant une valeur qui justifie que des espaces qui lui soient entièrement dédiés. Deux personnes se sont exprimées en faveur du *statu quo* au nom de l'« *espace de liberté* » que la friche représente.

Ces propositions peuvent être aussi placées sur une échelle du niveau d'aménagement désiré, depuis le ferroviaire, aménagement *a priori* le plus lourd, jusqu'à l'absence totale de transformation. Un consensus quasi général s'est dégagé autour du rejet de toute construction, parce qu'elle va à l'encontre des intérêts de tous (tenants du rail, des espaces verts et riverains). Quelques personnes imaginent des espaces semi-aménagés : « *lieux intercalaires, alors pas à l'abandon, mais pas totalement aménagés* »<sup>203</sup>, « *naturels ou un petit peu aménagés* »<sup>204</sup>.

Ces opinions n'étaient pas exclusives les unes des autres et s'agençaient de manières diverses. Une majorité s'est prononcée en faveur d'une consensuelle « *mixité des usages* », qui s'articule autour de ce qui est compatible et ce qui ne l'est pas, entre d'un côté le ferroviaire ou la biodiversité et, de l'autre, divers usages qui demanderaient des aménagements plus ou moins importants.

### ***La voie et sa nature : positionnements et instrumentalizations***

L'étude de l'APUR (2011b) a été menée par une équipe pluridisciplinaire, mais offre avant tout un point de vue d'urbanistes sur l'espace ferroviaire, qualifié dans le texte de « particulier », « unique » et « exceptionnel ». Même si la typologie est incomplète, l'Atelier met en évidence la diversité des pratiques sociales existant sur la friche. Elles sont classées des plus officielles, et donc désirables et acceptées, aux plus dérangeantes et nuisibles, en passant par une classe intermédiaire d'usages qualifiés d'« éphémères » ou « précaires », dans laquelle est par exemple rangé le graffiti. Pour la directrice générale de l'APUR<sup>205</sup>, par exemple, un jardin créé par un particulier était « *spontané* », les déchets relevaient d'usages « *plus délicats* », les squats étaient qualifiés d'« *intempestifs* »<sup>206</sup>. Tout ce jeu de qualification, variable selon l'orateur, place les pratiques sur une échelle de valeurs. Dans la présentation orale, le volet sur la nature s'organisait autour de trois situations rencontrées sur la voie : « une végétation qui s'installe » (nature spontanée), « un entretien nécessaire » (nature entretenue) et « des jardins » (nature cultivée). Les discours sur la biodiversité reprenaient les idées habituelles de réservoir et de continuité. Les principales espèces nommées étaient des mammifères emblématiques de la PC, comme le

---

<sup>203</sup> Maire du XIX<sup>e</sup>, 28/01/2013.

<sup>204</sup> Participant dans le XII<sup>e</sup>, 7/02/2013.

<sup>205</sup> La présentation de l'étude était effectuée soit par la directrice de l'APUR, soit par des chargés de mission.

<sup>206</sup> Directrice générale de l'APUR, mairie du XVII<sup>e</sup>, 5/02/2013.



renard<sup>207</sup> et la chauve-souris, et le bien connu « *acacia* » (c'est-à-dire le robinier faux-acacia, omniprésent sur la friche).

Du côté des élus, les discours étaient diversement positionnés, du plus neutre au plus partisan, construits en réaction aux propositions de l'APUR concernant leur arrondissement, ou indépendamment. Tous revendiquaient la nécessité d'une approche globale, mais leurs préoccupations étaient souvent ancrées dans des particularités et des enjeux locaux. Chez les adjoints, les points de vue étaient logiquement influencés par le portefeuille dont ils étaient en charge : transports, urbanisme ou espaces verts. Les interventions de RFF sont restées dans le cadre de leur domaine de compétence. Les quelques prises de position ont porté sur la défense des propositions de l'APUR et l'idée d'une mixité des usages compatible avec un trafic ferroviaire. À ma connaissance, personne chez RFF n'a dit mot sur la biodiversité.

Deux groupes d'acteurs sont intéressants à considérer chez les participants : les défenseurs du train et les riverains de la petite ceinture. Au sein des tenants du rail, la rhétorique de l'ASPCRF demande une analyse particulière, car son action est focalisée sur la petite ceinture. Nature et biodiversité sont complètement intégrées au discours bien rôdé des membres, parce qu'elles sont des composantes désormais incontournables de l'image sociale de la voie. Ils proposent l'idée d'un « tramway dans un jardin », qui s'appuie sur l'exemple du tramway T2<sup>208</sup>, dont une portion est longée par des jardins collectifs. Ils y voient la preuve de la possibilité effective... Cet exemple prouve la possibilité effective d'une cohabitation entre trains et pratiques de nature (les jardins de cheminots l'avaient prouvé depuis longtemps). Ils affirment aussi qu'une exploitation ferroviaire serait plus favorable à la biodiversité que d'autres usages. Une ouverture au public entraînerait une fréquentation importante bien plus nuisible. Afin de décrédibiliser les tenants du vert, ils ont évoqué à maintes reprises le chantier du nouveau sentier-nature sur la PC15, qui a entraîné l'abattage d'exactly 47 arbres, selon leurs chiffres<sup>209</sup>. L'effet de cet argument est garanti : il a fréquemment suscité de vives réactions outrées dans l'auditoire. La seule solution pour conserver la nature en l'état sur la petite ceinture serait de « *la garder sous cloche* »<sup>210</sup>. Cette idée désormais dépassée se combine à un sous-entendu sur la naïveté de ceux qui pourraient croire qu'aménager et maintenir en l'état est de l'ordre du possible. La destruction probablement totale de la biodiversité qu'entraînerait un chantier pour refaire circuler des trains est totalement occultée<sup>211</sup>.

---

<sup>207</sup> *Vulpes vulpes*.

<sup>208</sup> Tramway « Val de Seine », mis en service en 1997, qui va désormais de Pont de Bezons à la Porte de Versailles.

<sup>209</sup> Des arbres ont effectivement été abattus pour des raisons sanitaires, paysagères et écologiques (voir *infra*, chapitre 8).

<sup>210</sup> Président de l'ASPCRF, mairie du XIX<sup>e</sup>, 28/01/2013.

<sup>211</sup> Le chantier d'une promenade peut aussi être sources de destruction (voir *infra*, chapitre 8).

Les riverains constituaient un groupe facilement identifiable, car ils se présentaient volontiers comme tels. Ils ont systématiquement exclu la possibilité d'une vocation ferroviaire en raison des nuisances. Ils plaidaient pour le *statu quo* ou pour des aménagements « légers », perçus comme propices au calme et à la préservation du paysage. La nature et la nécessité de la préserver étaient fortement évoquées. Les riverains entretiennent une relation particulière à cet espace. Ils ont été nombreux à évoquer la vue de leur fenêtre. Le plaisir d'une vue sur cet espace naturalisé, « sauvage »<sup>212</sup>, est pensée comme un véritable privilège, qu'ils entendent garder. Les discours des uns et des autres, en fonction d'intérêts divers, s'arrangent de la biodiversité et du principe de sa préservation.

### ***Continuité, patrimoine, calme et respiration***

Le thème de la continuité, adossé à celui de la connectivité, étaient parmi les éléments de discours les plus transversaux de cette concertation. A la quasi-unanimité, la petite ceinture est une continuité qu'il faut préserver et en aucun cas « saucissonner » ou « morceler ». Ce refrain repris à l'unisson par la plupart des participants correspond à des préoccupations multiples. Des personnes se soucient de la propriété de la petite ceinture, qui perdra, si elle est vendue par petits morceaux, ce qui fait son identité, sa particularité. Selon les personnes, la valeur du linéaire renvoie à l'écologie, au ferroviaire, à l'urbain et même au social, telles des couches cartographiques se superposant. La petite ceinture connecte (des espaces, des quartiers, des parcs...) et elle est elle-même connectée à différents réseaux, composante d'un « maillage » (même terme utilisé en écologie et pour les transports). En mairie du XIX<sup>e</sup>, un conseiller de quartier proposait d'utiliser l'infrastructure comme « communication verte » entre le nord et le sud de l'arrondissement, actuellement coupé par un boulevard qui sépare des « populations différentes »<sup>213</sup> : une continuité verte pour rétablir des liens urbains et sociaux. Le maire du XIV<sup>e</sup> y voyait même un moyen de « relier tous nos quartiers »<sup>214</sup>. La voie circulaire incarne la possibilité de nouvelles liaisons à différentes échelles : à l'intérieur des arrondissements, entre arrondissements, entre Paris et les communes limitrophes. Le linéaire est associé à la circulation et au flux des hommes, des espèces et des choses. Si ces idées sont si valorisées, c'est aussi parce qu'elles sont pensées comme remèdes à des dysfonctionnements urbains, tels que la discontinuité, la rupture, les inégalités, l'isolement... Mais la petite ceinture n'est pas qu'une totalité, elle se compose aussi de séquences, de tronçons insérés dans des contextes locaux. Sans oublier les kilomètres de tunnel, qui posent question sur les plans écologique et social.

La petite ceinture est désignée comme un patrimoine architectural, historique, ferroviaire, naturel. C'est un lieu unique à Paris, une véritable richesse qu'il faut « maintenir »,

---

<sup>212</sup> Terme employé par de très nombreux riverains.

<sup>213</sup> Conseiller de quartier, mairie du XIX<sup>e</sup>, 28/01/2013.

<sup>214</sup> Mairie du XIV<sup>e</sup>, 01/02/2013.

« *préserver* », « *sauvegarder* »<sup>215</sup>, une exception par ses caractéristiques intrinsèques et les « *possibles* » qu'elle offre. La récurrence de l'adjectif « *vert* » dans les expressions imagées qui servent à le dénommer témoigne d'une présence végétale centrale dans les représentations et la valeur qui lui est attribuée : « *allée verte* », « *communication verte* », « *corridor vert* », « *merveille verte* », « *banane verte* »<sup>216</sup>... Au titre de cette patrimonialité, la voie est pensée comme un bien commun qu'il faut « *rendre aux Parisiens* »<sup>217</sup>. Il émerge d'ailleurs un consensus pour ne pas la laisser à la satisfaction d'intérêts privés.

La voie fut enfin associée au calme et à l'idée de respirer. « *Espace de respiration* », « *poumon* », « *poumon vert* » étaient des expressions omniprésentes, qui se réfèrent à la présence forte du végétal et à l'ouverture que représente l'espace linéaire, dans le contexte d'une ville minérale et dense. Le rejet de toute possibilité de construction confirme l'importance de cette dimension dans la manière dont est pensée et désirée la voie. Elle est aussi un lieu calme, car « *hors* » de la ville, un ailleurs qui stimule l'imaginaire. Du vélo-rail, des champignonnières dans les tunnels, « *un grand champ de blé avec des coquelicots* »<sup>218</sup>... La petite ceinture autorise à s'imaginer une autre ville dans la ville, voire un lieu qui n'est pas la ville, qui en est presque l'opposé.

Mais la friche est aussi une marge, dont les débordements potentiels effraient, « *un endroit où ça peut dégénérer* »<sup>219</sup> et qu'il faut donc contrôler. La peur se cristallise notamment autour des longs et sombres tunnels, dont la sécurisation en cas d'ouverture au public inquiète certains. Déchets, squatteurs, pratiques illicites... L'indésirable peuple cet espace sous des formes diverses. Si bien que les envies de « *nettoyage* » de certains habitants sont souvent ambiguës. Quelques-uns ont d'ailleurs trouvé dans la concertation une tribune pour dénoncer ce qu'ils interprètent comme des défaillances de gestion. Dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, un conseiller de quartier a longuement témoigné du mécontentement des riverains de la Chapelle, d'un « *état de délabrement [de la voie] qui l'inquiète* », de la présence d'un « *campement depuis 2012 qui s'étend quotidiennement* ». Au nom des populations de ce quartier, il a demandé à RFF des « *mesures d'hygiène et de propreté* »<sup>220</sup>. Dans les années 1930, du temps de la transformation de la zone, la proximité entre les locataires des nouveaux HBM et les Romanichelles engendraient des frictions sur des sujets similaires (déchets, bruit, odeurs...) (Fernandez 1983).

---

<sup>215</sup> Série de termes employés de manière récurrente au cours des réunions.

<sup>216</sup> Expressions utilisées par des participants ou des personnes à la tribune dans plusieurs réunions. L'appellation « *banane verte* » est spécifique aux habitants du XVII<sup>e</sup>, elle désigne la tranchée fortement arborée qui court le long du boulevard Pereire.

<sup>217</sup> Manière de dire récurrente dans les réunions.

<sup>218</sup> Riveraine de la tranchée Pereire, mairie du XVII<sup>e</sup>, 5/02/2013.

<sup>219</sup> Représentant de l'APUR, mairie du XVIII<sup>e</sup>, 31/01/2013.

<sup>220</sup> Habitant, mairie du XVIII<sup>e</sup>, 31/01/2013.

## ***De l'emblématique renard ou « tout » vert***

Le qualificatif le plus largement usité pour parler de la nature de la voie ferrée est celui de « *sauvage* ». À quoi font référence les uns et les autres avec ce mot répété à l'envi : à certaines espèces ? À leur mode d'installation ? Au désordre du paysage, ce « *fouillis végétal* »<sup>221</sup> ? Ce sauvage est une catégorie de pensée complexe qui s'est avérée, au fil de l'enquête, recouvrir des sens différents selon les personnes. Mais dès la concertation, il est apparu que l'idée d'une nature sauvage, d'un vivant en liberté, était fortement valorisée par tous. Des personnes ont souligné la nécessité de « *laisser tranquille* » cette nature installée : « *c'est quasiment philosophique : laissons un peu de place aux autres espèces sur cette planète* »<sup>222</sup>. Comme sur la question de l'aménagement, certains appellent à l'entre-deux, pour une nature « *semi-sauvage* »<sup>223</sup>, pas totalement maîtrisée et paysagée, « *pas une promenade disciplinée* »<sup>224</sup>. Les citoyens seraient-ils prêts à véritablement cohabiter avec le sauvage ? La nature urbaine pensée comme biodiversité à préserver a-t-elle fait évoluer les représentations dans ce sens ? Les pratiques et les idées de nature étudiées sur la petite ceinture apporteront des éléments de réponse. Lors de la concertation, les quelques évocations des trames vertes, des plantes spontanées ou encore indigènes, laissent penser que certains se saisissent de l'idée de biodiversité et des notions qui y sont rattachées. Qui sont ces personnes ? Ont-elles des choses en commun ? Qui, au contraire, ne s'en saisit pas ? Les termes de biodiversité et de nature ont été tour à tour utilisés. Il est difficile de dire le sens que chacun mettait derrière ces termes, mais le contexte d'énonciation était déterminant : on parlait préférentiellement de biodiversité pour les questions de préservation et pour donner une teinte scientifique et sérieuse à son propos.

Les habitants ont seulement nommé quelques rares espèces. Le renard fut la star animale incontestée de cette concertation. Sa rareté à Paris lui confère une valeur en soi, mais il est aussi le symbole de l'efficacité du corridor écologique, car, selon les spécialistes de la Ville et du Muséum, ce serait bien par la voie ferrée qu'il serait arrivé dans les grands parcs parisiens<sup>225</sup>. Les chauves-souris (pipistrelles), ont été plusieurs fois citées. La présence d'un gîte d'hibernation sous un tunnel du XIV<sup>e</sup> a été médiatisée et les personnes qui s'intéressent à la petite ceinture sont nombreuses à connaître son existence. Les robiniers faux-acacia ont aussi été évoqués sous le nom d' « acacias », en des termes positifs relatifs à l'esthétisme de leur floraison, dans un certain décalage avec leur classement dans les études naturalistes comme espèces invasives (IEA & SETEC 2015b). L'attachement à l'arbre s'est aussi manifesté : leur présence sur la friche est très valorisée et des habitants souhaiteraient qu'il en soit planté d'autres.

---

<sup>221</sup> Idem, mairie du XII<sup>e</sup>, 7/02/2013.

<sup>222</sup> Idem, mairie du XII<sup>e</sup>, 7/02/2013.

<sup>223</sup> Conseiller de quartier, mairie du XII<sup>e</sup>, 7/02/2013.

<sup>224</sup> Habitant, mairie du XII<sup>e</sup>, 7/02/2013.

<sup>225</sup> Voir par exemple l'article « Bonne nouvelle : les renards roux réapparaissent à Paris », *l'express.fr*, 25/11/2012. Source : [http://www.l'express.fr/actualite/societe/environnement/bonne-nouvelle-les-renards-roux-reapparaissent-a-paris\\_1191428.html](http://www.l'express.fr/actualite/societe/environnement/bonne-nouvelle-les-renards-roux-reapparaissent-a-paris_1191428.html), consulté le 23/05/2016.

En-dehors de ces quelques espèces remarquables ou remarquées, la manière de qualifier la nature de la friche est très globalisante, pensée et exprimée comme un grand tout : du « vert », de la « biodiversité ». Ce terme fait parfois l'effet de ces grandes notions floues actuelles (trames, mobilités douces, développement durable...) qui font l'objet d'un tel consensus, en tout cas en apparence, qu'il suffit de les prononcer pour qu'une idée soit considérée comme valable, même si elle n'a aucun contenu concret. Bernadette Lizet parle d'effet de « vitrification »<sup>226</sup> : prononcer ces termes peut figer la discussion, comme si une fois qu'ils étaient prononcés, tout était dit. Ajoutons que la biodiversité n'est pas un sujet sérieux pour tout le monde. Quelques personnes ont adopté des tons moqueurs pour en parler (et donc moquer ses défenseurs), avec l'éternelle référence aux « *p'tits oiseaux* ». Les estampillés « écolos » passent alors pour des rêveurs, des personnes loin des réalités et des vraies priorités. Un habitant du XVII<sup>e</sup> a raconté qu'il avait entendu parler de la présence de termites sur la friche. Ironiquement, il a demandé s'ils faisaient eux aussi partie de la biodiversité, ce à quoi une représentante de l'APUR a répondu le plus sérieusement du monde qu'évidemment, ils en faisaient partie. Alors que la voie ferrée représente un enjeu majeur du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011), celui-ci n'a été que rarement cité, par l'APUR et quelques rares élus.

La concertation a été un moment de publicisation de la petite ceinture et de la biodiversité sur cet espace. L'abondance des discours sur le sauvage repose la question de son acceptation par les habitants qui, au regard des récentes recherches, semblait encore incertaine (Menozzi 2007, Menozzi *et al.* 2011, Marco *et al.* 2014). Cependant, je pense que l'existence d'un intérêt, d'une représentation du vivant dans un contexte urbain, doit être différenciée de la demande d'espaces verts. Ce qui a été le plus fortement plébiscité par les participants n'est pas la biodiversité en tant que telle, c'est le « vert » et tout ce qu'il peut représenter : l'opposé du béton, l'aération saine du corps et de l'esprit, la réponse à une sorte de besoin vital de l'être humain... Les propositions pour le futur de la voie donnent la priorité au loisir, à la nature en général, à la culture de l'esprit et du corps, aux mobilités douces. Anne Hidalgo ne s'y est pas trompée : alors qu'elle soutenait les propositions de l'APUR avant la concertation (trois usages différents sur trois grands tronçons), elle a conclu la concertation en annonçant qu'elle était favorable à la transformation de la friche en une grande promenade, au grand dam des défenseurs du train, choqués que leur point de vue soit si facilement balayé.

Envie de décor verdoyant ou souci pour le vivant... Qu'en est-il des personnes qui s'approprient la friche aujourd'hui, qui la fréquente malgré l'interdit ? Leur relation à ce territoire passe-t-elle par la nature qui s'y développe ? La présentation de l'APUR contenait une partie sur les usages existants (plus ou moins considérés), pourtant ils ont été largement ignorés par les participants, voire même dévalorisés.

---

<sup>226</sup> Com. personnelle, 07/02/2013.

## II. Instituer la PC en haut lieu de nature

Au début de mon enquête, j'ai rencontré les pilotes des actions 2 et 4 du Plan biodiversité (requalification de la ceinture verte, qui comprend la petite ceinture et renforcement du rôle de corridors écologiques des infrastructures routières et ferroviaires), deux agents de la Direction de l'urbanisme, rattachés au service de l'aménagement. À leur niveau, rien n'avait été véritablement entrepris concernant la petite ceinture. La Ville n'étant pas propriétaire, toute initiative était dépendante de l'issue des négociations en cours en 2013 entre la municipalité et RFF, en vue d'un nouveau protocole-cadre<sup>227</sup>. En parallèle d'un débat public qui bat son plein, le groupe des élus écologistes et les services en charge de la biodiversité n'ont, quant à eux, pas attendu le dénouement de ces tractations pour renforcer la reconnaissance de la petite ceinture comme haut lieu de nature.

### A. L'intégration aux grands schémas d'aménagement

Comme prévu dans le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011), la Ville de Paris a collaboré à l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de l'Île-de-France<sup>228</sup>. Selon Philippe Jacob, les « cartes d'objectifs », qui présentent les éléments prioritaires de la trame verte et bleue (TVB) à préserver et à restaurer, sont au cœur des négociations. Elles impliquent une large palette d'acteurs. Un Comité régional Trame verte et bleue est constitué, composé de cinq collèges : élus des collectivités territoriales et leurs groupements, l'État et ses établissements publics, les organismes socio-professionnels et d'usagers de la nature, associations, scientifiques et autres personnalités qualifiées. Le projet de schéma est soumis pour avis aux collectivités territoriales (départements, communautés d'agglomérations, communes, etc.), puis fait l'objet d'une enquête publique<sup>229</sup>.

Plusieurs problèmes se sont posés pour le territoire parisien. Les espèces cibles choisies par le conseil scientifique de la TVB Île-de-France (au sein duquel les spécialistes du MNHN occupent une place clé) étaient absentes de Paris et l'échelle exigée pour les cartes ne permettait pas de représenter le cœur d'agglomération. Après négociations, la Ville de Paris a obtenu la prise en compte d'autres espèces cibles<sup>230</sup> et la possibilité d'intégrer des cartes à une échelle adaptée. En 2012, la Région soumet une première version à la Ville de

---

<sup>227</sup> Entretien avec les pilotes des actions 2 et 4 du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011), Direction de l'urbanisme, Sous-direction de l'aménagement, 09/06/2013. L'entretien a eu lieu quelques mois après la concertation publique et peu avant l'arrivée à son terme du protocole-cadre signé en 2006 par RFF et la Ville. Les décisions étaient donc en suspens.

<sup>228</sup> Voir *supra*, p. 46.

<sup>229</sup> Source : <http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/foire-aux-questions/qui-est-associe-consulte-lors-elaboration-srce>, consulté le 22/05/2016.

<sup>230</sup> Les espèces cibles utilisées pour élaborer le schéma de la TVB parisienne ont été sélectionnées par la Division patrimoine naturel (DEVE-Mairie de Paris), en collaboration avec le bureau d'études Biotope.

Paris. La réponse est élaborée en interne par l'Agence d'écologie urbaine (qui abritent les services dédiés à la biodiversité au sein de la DEVE), la Direction de l'urbanisme, Eau de Paris et Paris métropole. Ils demandent à la Région d'ajouter aux cartes d'objectifs pour Paris les grands faisceaux ferroviaires et la ceinture verte (petite ceinture comprise), en tant que « liaisons reconnues pour leur intérêt écologique en contexte urbain ». Mais la nouvelle copie concède uniquement la petite ceinture (sans la ceinture verte et le périphérique) et le faisceau de gare de Lyon. Les cabinets de Fabienne Giboudeaux et d'Anne Hidalgo, alors première adjointe chargée de l'urbanisme, se mobilisent. Le 12 février 2013, une délibération est votée par le Conseil de Paris, dans laquelle figure la version de la carte voulue par la municipalité (figure 25)<sup>231</sup>. Mais tous les éléments ne seront pas intégrés par la Région. La ceinture verte (du périphérique à la petite ceinture) est pensée par les services municipaux comme un espace potentiellement accueillant pour la biodiversité, avec ces nombreux espaces ouverts (parcs, cimetières, stades, etc.), et un corridor écologique majeur, qui croise des corridors écologiques d'importance régionale (comme la Seine et les canaux), à l'interface de Paris et des communes limitrophes. Mais la biodiversité parisienne et les enjeux qui lui sont propres apparaissent négligeables selon les critères d'appréciation valables à l'échelle de la région. Pour autant, le bras-de-fer engagé par des élus parisiens avec la Région témoignent d'une volonté de faire reconnaître la valeur de la nature qu'elle accueille. En intégrant des cartes adaptées au contexte urbain dense, Paris rend visible la présence d'un vivant qui possède ses propres caractéristiques. Il ne faut bien sûr pas négliger les enjeux politiques : dans un pays où le pouvoir est encore très centralisé, il est difficile d'imaginer que la capitale française accepte de ne pas avoir voix au chapitre sur un des grands sujets de notre temps. Enfin, les connaissances en construction sur le fonctionnement de la biodiversité trouvent un écho dans ces tractations politiques entre les instances et les échelles. L'action sur le vivant et ses fonctionnements entraîne « la renégociation des rapports entre acteurs et institutions opérant à des niveaux différents » (Fall & Matthey 2011 : 4).

---

<sup>231</sup> Entretien Philippe Jacob, 28/02/2013.

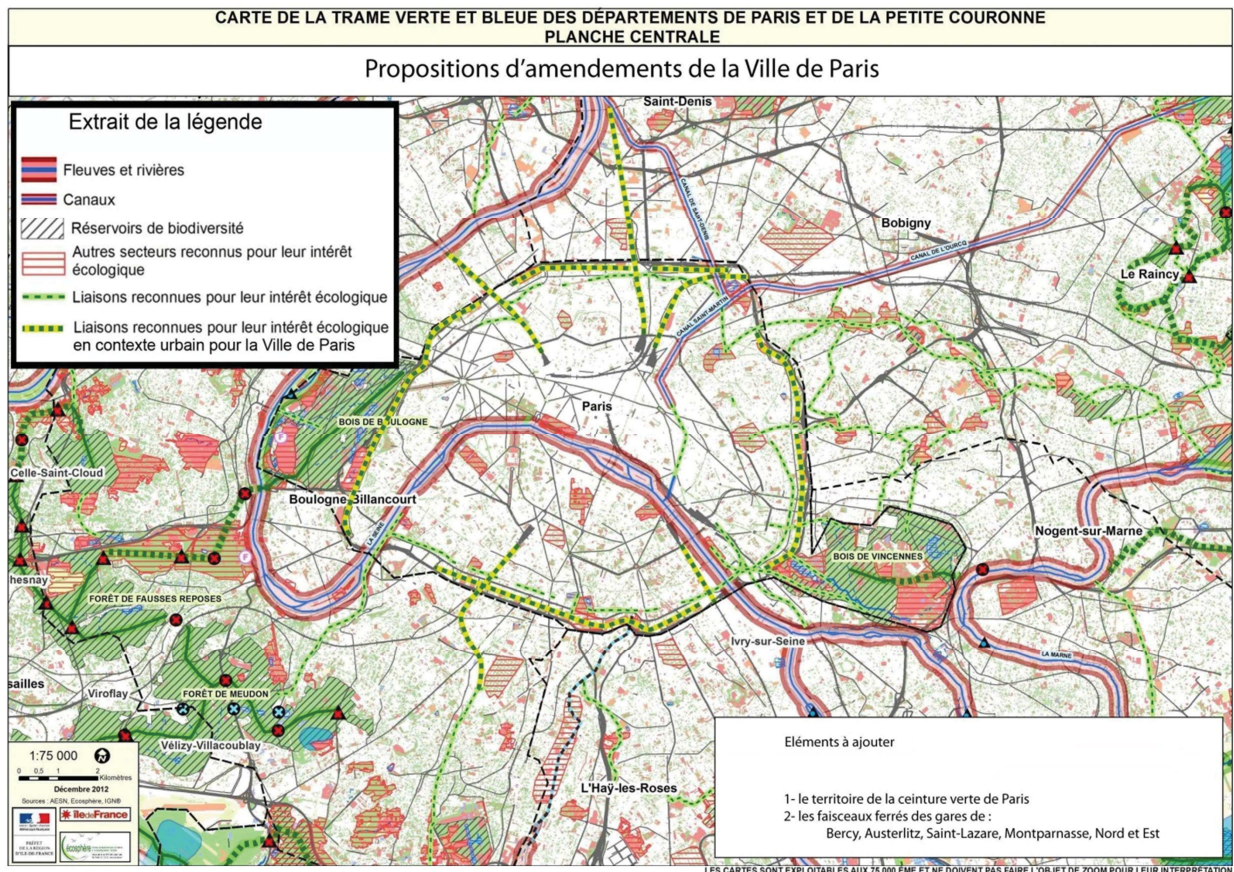


Figure 25 : Carte des objectifs proposée par la Ville de Paris pour le SRCE, qui intègre la ceinture verte (de la petite ceinture jusqu'au périphérique) et tous les faisceaux ferroviaires en tant que « liaisons reconnues d'intérêt écologique en contexte urbain ». Annexe de la délibération votée au Conseil de Paris le 12/02/2013.

Pour le Schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF)<sup>232</sup>, les mêmes cartes que pour le SRCE ont été proposées par la Ville pour le volet nature. Dans la dernière version de ce schéma, adoptée en décembre 2013, les grandes emprises à l'air libre de la voie en friche figurent dans ce document en tant que continuités, dans les deux sous-catégories « continuité écologique » et « liaison verte »<sup>233</sup>. Le Plan local d'urbanisme (PLU) de Paris est donc le dernier document de planification où certains tronçons de la voie ont encore des statuts qui ne sont pas liés à la nature. Sa révision a débuté en 2016.

## B. La production de nouvelles connaissances

Dès le mois d'avril 2013, un nouveau vœu des écologistes est adopté pour rappeler certaines demandes ayant émergé lors de la concertation (en janvier et février de la même

<sup>232</sup> Document d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui définit une politique à l'échelle de l'Île-de-France, en orientant les utilisations du sol sur 25 ans. Il repose sur des scénarii d'évolution socio-économique et donne des orientations pour le logement, les transports, le développement économique, la préservation de l'environnement ou encore l'implantation d'infrastructures.

<sup>233</sup> Dans ce document, les liaisons vertes « relient des espaces verts du cœur de la métropole, des espaces ouverts de la ceinture verte et des grands espaces forestiers et naturels de l'espace rural » (Conseil régional d'Île-de-France 2013 : 44).



année), dont une étude sur les « services écologiques » de la voie ferrée (dont les résultats ont été présentés dans le chapitre précédent). Ces termes ont probablement été choisis par le groupe politique parce qu'ils exigeaient une étude en deux volets, sur le rôle de corridor écologique et le rôle thermorégulateur de la voie (qui est un service écosystémique), afin de les évaluer et de « préciser les conditions qui permettraient de les améliorer »<sup>234</sup>. Le cabinet de Fabienne Giboudeaux, adjointe au maire chargée des espaces verts, veut une étude sur deux ans en deux lots<sup>235</sup> (un sur la thermographie, l'autre sur la biodiversité) et demande un budget de 200 000 euros. Cette commande s'inscrit pleinement dans plusieurs objectifs du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) : œuvrer pour la nature sur la petite ceinture, évaluer les continuités écologiques du territoire et améliorer la connaissance de la biodiversité parisienne. Elle constitue aussi une étape importante dans la réflexion et la construction d'un dialogue entre la municipalité et Réseau ferré de France sur l'avenir de la voie.

Courant 2013, le marché public pour trouver des prestataires est rédigé. RFF est prévenu de la mise en place de l'étude par des courriers très officiels adressés à son PDG, en mai et en juillet 2013. Le Secrétaire général de Paris y propose de faire un simple avenant au protocole actuel et d'attendre les résultats de la recherche pour prendre des décisions sur l'avenir de la voie. La réaction se fait attendre, mais en juillet, RFF annonce avoir dégagé un budget et souhaite mener l'étude. S'ensuivent plusieurs mois de négociations pour savoir qui pilotera ce projet et quelle forme prendra la collaboration entre la Ville et RFF. Finalement, il est décidé que la municipalité, plus compétente dans le domaine, dirigera et associera le propriétaire de la voie via une convention de cofinancement. RFF en propose une version qui donne lieu à de nouvelles tractations. L'entreprise met la Ville dans une position de prestataire qu'elle refuse, étant donné qu'elle est le financeur majoritaire de l'étude. Autre problème, la convention prévoit que RFF soit seul propriétaire des résultats obtenus. RFF finit par accepter les conditions de la Ville, ainsi que les méthodes préconisées par la Division patrimoine naturel (DEVE), chargée de l'étude. En pleine construction de la TVB parisienne, ce service cherche à standardiser les données issues de toutes les études qu'ils mènent, pour pouvoir ensuite les exploiter au mieux. Des discussions ont aussi porté sur les accès à l'infrastructure ferroviaire. La réglementation est stricte et le problème de l'accès se pose à toute personne ou organisme souhaitant pénétrer légalement sur la friche. La SnCF, exploitant de la voie, doit accompagner les personnes et facturer le service. Dans le cadre de l'étude, il était impossible de financer des dizaines de journées de terrain pour les personnes réalisant les relevés. La Ville a demandé une clause particulière pour faciliter l'accès, mais les représentants de RFF ont refusé<sup>236</sup>. Les prestataires devaient donc organiser leurs visites avec les associations d'insertion chargées

---

<sup>234</sup> Vœu relatif à la petite ceinture, Groupe Europe écologie-les Verts, Conseil de Paris des 22 et 23 avril 2013.

<sup>235</sup> Un lot est une partie autonome d'un marché public qui est attribuée séparément. Chaque lot fait l'objet de propositions de prestataires et d'une attribution qui lui sont propres.

<sup>236</sup> Entretien avec la responsable de la Division patrimoine naturel (DEVE), pilote de l'étude petite ceinture pour la Ville de Paris, 06/11/2013.

de l'entretien. La question s'invitera ensuite dans les réunions de suivi de l'étude avec les prestataires, qui se verront aussi refuser la possibilité d'avoir une clé. Sur le terrain, les choses se sont déroulées d'une manière bien plus souple. Les chargés d'inventaire ont adopté les mêmes pratiques que les autres visiteurs informels. La rigidité du propriétaire des rails sur ces questions peut difficilement être interprétée autrement que comme l'affichage d'une intransigeance vis-à-vis de la réglementation qui, par prolongement, légitime de maintenir clôt l'espace ferroviaire. Son empressement soudain à participer à l'étude relève certainement de la même volonté de garder le contrôle, d'avoir un œil sur tout ce qui se trame autour d'un territoire dans une situation délicate, sorte de réserve ferroviaire à durée indéterminée, dans une ville où le foncier manque.

Les négociations entre la Mairie de Paris et RFF autour de l'étude avaient des implications qui n'étaient pas seulement juridiques. En septembre de la même année (donc quelques mois après l'annonce du RFF de sa volonté de participer à l'étude), j'ai rencontré la chargée de développement durable de RFF, qui s'occupait de la gestion de la voie inexploitée. Je n'étais alors pas au courant du revirement de ses employeurs. Cette personne avait souligné le manque de connaissances écologiques sur le site et regrettait le manque de budget pour traiter ces questions. Pourtant, lorsque la Ville s'est engagée dans la démarche, il a suffi de quelques mois à RFF pour débloquer quelques dizaines de milliers d'euros et devenir majoritaire dans le financement du volet biodiversité, ce qui lui a permis d'occuper une place décisive dans la direction de l'étude. Lors des réunions de pilotage entre la Ville, RFF et les prestataires<sup>237</sup>, auxquelles j'ai assisté, la représentante de l'entreprise ferroviaire a influencé le choix des prestataires, les conditions de réalisation de l'étude et certaines orientations dans les préconisations d'aménagements<sup>238</sup>.

Une seule candidature a été faite en réponse au second volet de l'étude, finalement intitulé « adaptation au changement climatique », mais il a été jugé financièrement inacceptable. Pour le lot « biodiversité et continuités écologiques », cinq dossiers ont été reçus par les commanditaires. Les différents experts de la biodiversité y étaient tous représentés et diversement associés : chercheurs, bureaux d'étude, associations. Une offre émanait d'un bureau d'étude seul, les autres associaient deux ou trois entités différentes<sup>239</sup>. Selon la Division du patrimoine naturel (DEVE-AEU), qui a étudié les dossiers en collaboration avec des représentants de RFF, la différence majeure entre les candidats résidait dans le prix des prestations (avec des écarts de plusieurs dizaines de milliers d'euros), corrélé notamment aux méthodes de terrain préconisées : plus les jours de terrain prévus étaient nombreux, plus le prix, bien sûr, était élevé. L'évaluation des offres a reposé sur un système de notation comptant pour 60% sur la valeur technique de l'offre et 40% sur le coût. Le

---

<sup>237</sup> J'ai personnellement assisté à sept réunions entre janvier 2014 et avril 2015.

<sup>238</sup> Un dossier de candidature au marché public a été écarté par RFF, car il impliquait des personnes avec qui ils ne désiraient pas travailler.

<sup>239</sup> Les services municipaux ont explicitement demandé à ce qu'aucun nom, ni aucun chiffre relatif à ces propositions ne soient diffusés.

dossier de SETEC Environnement et de l'Institut d'écologie appliquée était parmi les moins chers, mais aussi le mieux noté pour la partie technique.

Il est probable qu'aux considérations financières et techniques, bien réelles, s'ajoutent des considérations politiques dans le choix de bureaux d'études comme prestataires. Les relations observées entre commanditaires et prestataires relevaient de « relations clients » assez classiques. La petite ceinture est un sujet sensible pour l'administration parisienne comme pour son propriétaire et il n'est pas impossible que le choix se soit porté sur des experts de bureaux d'étude rompus au jeu politique, peut-être plus malléables que des scientifiques protégés par leur institution. Il se pourrait aussi, concernant cette petite ceinture, que l'engagement de certains scientifiques, montés au créneau pour la défendre quand ils jugeaient qu'il existait une menace, ait constitué un frein pour leurs dossiers. On peut aussi émettre l'hypothèse que l'institution et les bureaux d'études partagent une culture et des pratiques professionnelles plus proches, sur les temporalités et les exigences d'opérationnalité. Un marché comme celui-ci met en concurrence des experts qui n'ont ni les mêmes cultures professionnelles, ni les mêmes contraintes, ni les mêmes rapports à la connaissance. Une institution scientifique reconnue, associée à des associations, avaient notamment fait une proposition, dont le coût était bien plus élevée que le budget préconisé dans le marché. J'ai échangé avec un chercheur qui avait participé au montage du dossier et il m'expliquait qu'il ignorait comment faisait les bureaux d'études pour proposer des prix si bas. Pour lui, ils rognait nécessairement sur la rigueur scientifique ou le salaire des chargés d'inventaire. En outre, après la mise en concurrence, l'institution exige une mise en commun. La première phase de l'étude consistait en une synthèse des données existantes et les services municipaux ont clairement indiqué que les prestataires devaient se procurer eux-mêmes les données auprès des différents acteurs susceptibles d'en posséder (autrement dit, aucun budget n'était prévu pour les monnayer). Des personnes et des organismes qui avaient postulé pour l'étude se sont vus demander des données sans aucune contrepartie.

Des réunions régulières ont été organisées pour le suivi des travaux. Des comités techniques sur des sujets précis réunissaient au moins, côté prestataires, un représentant de l'IEA et un de SETEC Environnement (parfois accompagné de sa supérieure) et, en face, une représentante de RFF ainsi que les responsables de la Division patrimoine naturel pour la mairie de Paris (pilote, donc, de l'étude). Le responsable de l'Observatoire parisien de la biodiversité (DEVE) et le paysagiste ayant réalisé la promenade dans le XV<sup>e</sup> arrondissement (DEVE-Service du paysage et de l'aménagement) ont parfois été associés. Trois comités « élargis » ont accueilli l'APUR et le Secrétariat général de la Ville. Il m'a été possible de mesurer l'enjeu des réunions en fonction du niveau hiérarchique des personnes présentes, côté mandataires ou côté prestataires. Des élus et leurs cabinets ont été plusieurs fois invités, mais aucun n'a jamais participé. Au titre d'observatrice, j'ai été invitée par la Division du patrimoine naturel (service DEVE pilote de l'étude) à la plupart de ces réunions, exceptées les plus techniques. Chez RFF, on aurait peut-être préféré que

je sois tenue à l'écart du processus<sup>240</sup>. Les réunions ont eu lieu alternativement au siège de la DEVE et à la direction régionale de RFF, quelques numéros plus loin, sur la même Avenue de France et dans un bâtiment tout aussi moderne. Le déroulement était souvent le même : une présentation des prestataires, ponctuée et suivie par des échanges entre les personnes.

L'étude comprenait cinq phases, dont chacune devait faire l'objet d'un rapport par les bureaux d'études. Les experts de la Ville ont été exigeants sur la méthodologie et la finesse des analyses. L'encadrement a été serré et ils n'ont pas hésité à régulièrement mettre la pression sur les prestataires. L'enjeu pour la Division du patrimoine naturel dépassait la petite ceinture, car l'étude allait alimenter le futur schéma de la TVB parisienne, notamment sur le plan méthodologique, pour l'évaluation de « la continuité ». Les exigences de RFF n'étaient pas les mêmes. La biodiversité n'est pas leur domaine et leurs attentes se focalisaient sur la dernière phase de l'étude, consacrée à des recommandations de gestion et d'aménagement. L'attitude des représentants oscillait entre un rappel régulier et ferme de la fonction ferroviaire de la petite ceinture, et une certaine fébrilité quant à l'émergence, un peu malgré eux, de cette fonction de trame verte et de ses implications. La chargée de développement durable RFF a apporté sa connaissance du terrain tout au long du processus. Elle a aussi consisté à constamment rappeler le caractère ferroviaire de l'emprise et les contraintes qu'une telle fonction implique. Ses interventions portaient notamment sur les clôtures et la réglementation. Pour le propriétaire, les clôtures représentent un des seuls moyens de lutte contre les infractions et les débordements dont la friche serait le théâtre. Or, le fonctionnement de la biodiversité, notamment basé sur le déplacement des organismes vivants, appelle à favoriser une perméabilité des espaces. La référente RFF rappelait aussi les règles pour pénétrer sur la voie ferrée : porter un gilet fluo, entrer par des accès officiels, accompagné des équipes d'entretien. Lors de la dernière réunion en avril 2015, le directeur délégué de RFF Île-de-France a rappelé à deux reprises que la priorité de l'entreprise était « *la fonctionnalité ferroviaire* » et souligna même que leur métier n'était pas de « *se balader dans un espace naturel* ».

Mes observations montrent que les représentants des bureaux d'études ont progressivement acquis une lecture fine des différents enjeux chez les commanditaires, et ont progressivement construit un discours et des réponses plus adaptées en évitant les impairs. Leurs relations avec les experts municipaux ont par moments été compliquées, car le travail était parfois en-dessous de leurs attentes au niveau de la rigueur méthodologique et de la précision de l'approche. Cependant, leurs échanges laissaient transparaître des signes de connivence, dans une sorte d'alliance face à un acteur ferroviaire avec lequel il fallait faire, mais dont les intérêts étaient ailleurs.

---

<sup>240</sup> La représentante de RFF a omis de m'inviter à la première réunion dans les murs de son entreprise, alors que j'étais associée depuis le début et qu'elle connaissait l'objet de mon travail. J'ai entretenu des relations ambiguës avec cette personne au cours de mon enquête, certainement liées au choix de n'avoir pas demandé d'autorisation à RFF pour mener une enquête ethnologique sur sa propriété (voir *infra*, p. 215).

Nous l'avons vu, la nature sur la friche a été caractérisée par les bureaux d'études comme ordinaire, mais aussi diverse, originale et précieuse. Un des derniers rapports conclut que « la petite ceinture ferroviaire n'est pas un site naturel, mais néanmoins un espace où la nature peut s'exprimer de nouveau, depuis l'abandon des activités ferroviaires. Elle possède de ce fait un grand intérêt patrimonial pour la faune et la flore sauvages » (IEA & SETEC 2015b : 89). Les êtres humains n'ont pas fait l'objet de tant de considération. Les personnes qui s'exprimaient sur la présence humaine le faisaient en des termes négatifs. On pouvait aisément se représenter la voie ferrée comme un endroit dangereux peuplé de voyous. Lors des premières réunions, les mandataires ont dépeint le plus noir des tableaux aux prestataires inquiets : la petite ceinture était un endroit où il ne fallait pas se rendre seul (surtout dans les tunnels et la nuit !), tapissé de déchets et de seringues, où il était impensable de laisser quoique ce soit sans que cela disparaisse ou ne soit détruit (ce qui est plutôt juste). Les discours les plus durs étaient tenus par la représentante de RFF, qui réduisait toutes les personnes s'introduisant sur la friche à une bande de nuisibles, dont les pires étaient les « *squatteurs* ».

La production de savoirs écologiques sur la petite ceinture fut une occasion d'identifier les experts de la nature urbaine et d'examiner leurs interactions. Quatre groupes se dessinent : l'administration municipale (dotée de ses propres experts), les associations (dont certaines sont productrices de savoirs naturalistes depuis très longtemps), les chercheurs et les chargés de mission des bureaux d'études. Aujourd'hui, la culture de la biodiversité des services municipaux s'appuie fortement sur l'expertise des bureaux d'études. À partir de savoirs scientifiques encore instables, ces entreprises opèrent une traduction pour fournir des outils opérationnels, que la Ville expérimente. Les chercheurs, mis en concurrence avec ces organismes privés, peuvent être en difficulté pour faire des offres compétitives qui, en même temps, sont en adéquation avec les exigences scientifiques. Quant à l'étude elle-même, le tâtonnement méthodologique confirme que l'étude de la nature urbaine, dans une perspective écologique, relève largement de l'expérimentation, dans une quête d'opérationnalité.

### III. De la campagne électorale au projet de mandature

L'actualité qui agite la petite ceinture est aussi politique. Dès 2013, la voie ferrée s'annonce comme un sujet important de la campagne des élections municipales de 2014.

#### A. La friche dans le tourbillon électoral

À en croire certains riverains et journalistes<sup>241</sup>, la petite ceinture est un serpent de mer qui refait surface à chaque élection municipale. Celle de 2014 n'a pas fait exception et la place qu'elle a prise dans la campagne était certainement inédite. Dès l'hiver 2012, en plein chantier de la promenade du XV<sup>e</sup>, Anne Hidalgo, alors première adjointe au maire et candidate socialiste pour 2014, annonce que la PC sera une priorité de sa campagne électorale<sup>242</sup>. En 2013, la voie ferrée fait progressivement son entrée dans la bataille médiatique. En juin, Christophe Najdovski, tête de liste EELV, entame le bal des candidats sur les rails dans le XIX<sup>e</sup>, pour l'un de ces premiers déplacements de campagne<sup>243</sup>. A la rentrée, la candidate UMP Nathalie Kosciusko-Morizet dévoile son projet de « ligne de vie » (figure 26). Elle souhaite créer une piste cyclable qui fasse intégralement le tour de Paris. Dans ce projet, la nature est présente sur tout le parcours, ponctué de jardins partagés et de gares réhabilitées pour des activités artistiques ou sportives. Elle propose de créer des places de stationnement pour vélos dans les tunnels. Ce projet est estimé à 300 millions d'euros<sup>244</sup>.

---

<sup>241</sup> Les sources journalistiques sur lesquelles repose largement cette partie ont été collectées grâce à une veille de la presse en ligne sur certains mots-clés, tout au long de la thèse. Sur le point précis dont il est ici question : entretiens riverains de la villa Bel-Air, 02/05/2014 ; « Paris : vélo, verdure, expos et champignons, la petite ceinture prise d'assaut par les candidats », *metronews.fr*, 02/02/2014. Disponible en ligne : <http://www.metronews.fr/municipales-2014/paris-velo-verdure-expos-et-champignons-la-petite-ceinture-prise-d-assaut-par-les-candidats/mnbb!Kq4WvLmfzbQHw/>, consulté le 10/02/2014.

<sup>242</sup> « Paris : la petite ceinture, belle au bois dormant devenue enjeu électoral », *leparisien.fr*, 21/09/2013. Disponible en ligne : <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/paris-la-petite-ceinture-belle-au-bois-dormant-devenue-enjeu-electoral-21-09-2013-3157023.php>, consulté le 23/09/2013.

<sup>243</sup> « Les Verts sur la petite ceinture », *leparisien.fr*, 27/06/2013. Source : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/paris-75/les-verts-sur-la-petite-ceinture-27-06-2013-2931753.php>, consulté le 22/10/2015.

<sup>244</sup> « Municipales à Paris : NKM veut aménager la petite ceinture », *rtl.fr*, 15/09/2013. Source : <http://www.rtl.fr/actualites/info/politique/article/municipales-a-paris-nkm-veut-amenager-la-petite-ceinture-7764574408>, consulté le 16/09/13.



Figure 26 : Projet de Nathalie Kosciusko-Morizet pour la petite ceinture : la « ligne de vie ». Source : <http://www.nkmparis.fr/nkm-propose-de-reconquerir-la-petite-ceinture/>, consulté le 16/09/13.

Cette annonce est l'occasion d'une série d'articles dans la presse, dont les titres témoignent de la montée en puissance de la petite ceinture comme sujet de campagne : « À Paris, la petite ceinture fait rêver les candidats aux municipales »<sup>245</sup>, « Paris : la petite ceinture, belle au bois dormant devenue enjeu électoral »<sup>246</sup>, « Petite ceinture : faire le tour de Paris à vélo et autres fantasmes »<sup>247</sup>...

<sup>245</sup> Article *metronews.fr*, 15/09/2013. Source : <http://www.metronews.fr/paris/a-paris-la-petite-ceinture-fait-rever-les-candidats-des-municipales/mmio!bwYaMcLUuizs/>, consulté le 16/09/13.

<sup>246</sup> Article *leparisien.fr*, 21/09/2013. Source : <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/paris-la-petite-ceinture-belle-au-bois-dormant-devenue-enjeu-electoral-21-09-2013-3157023.php>, consulté le 23/09/2013.

<sup>247</sup> Article *rue89*, 25/09/2013. Source : <http://www.rue89.com/2013/09/25/petite-ceinture-faire-tour-paris-a-velo-autres-fantasmes-245852?imprimer=1>, consulté le 25/09/2013.

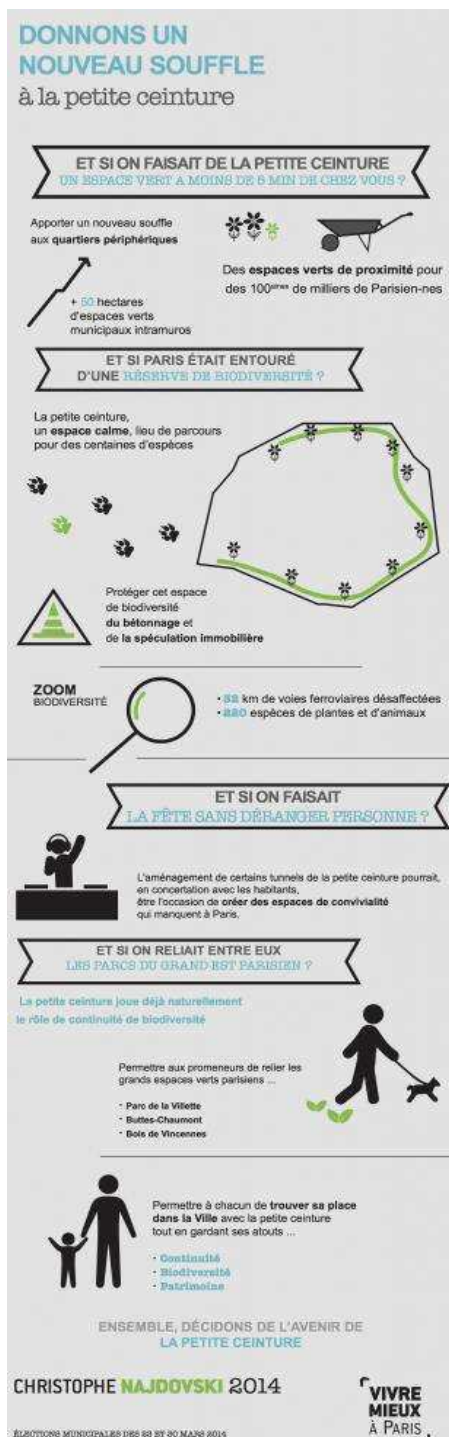


Figure 27 : Projet pour la petite ceinture de Christophe Najdovski, candidat EELV. Source : <http://archives.eelv.fr/municipales2014/najdovski.ecologie2014.fr/2014/01/un-nouveau-souffle-pour-la-petite-ceinture/index.html>, consulté le 28/10/2015.

Les mois passent, les projets se précisent et les candidats font chacun leur tour une apparition sur le site. Les écologistes entendent donner un « nouveau souffle » à ce lieu particulier (figure 27). Ils souhaitent que la voie soit conservée dans son intégralité et permette d'ouvrir de nouveaux espaces de nature. Leur argument phare est celui du déficit d'espaces verts de la capitale. Selon le candidat EELV, Paris n'offrirait que 2,5 m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant, quand l'UNESCO en préconise dix. Des chiffres peut-être sous-estimés : l'APUR évoquait en 2004 une surface de 5,8 m<sup>2</sup>, ou de 14,5 m<sup>2</sup> en incluant les Bois de Boulogne et de Vincennes dans le calcul. Des chiffres qui restent bas, quoiqu'il en soit, en comparaison à d'autres grandes villes européennes, comme Londres (45 m<sup>2</sup>), Bruxelles (59 m<sup>2</sup>) ou Madrid (68 m<sup>2</sup>). Les écologistes n'excluent pas d'autres usages, qui devront se décider en concertation avec les habitants <sup>248</sup>. Christophe Najdovski est le seul qui développe un discours sur l'esprit des lieux, leur ambiance particulière : son côté « sauvage »<sup>249</sup>, mais aussi « mystérieux et magique ». Pour la préserver, les aménagements devront être « légers », pour ne pas créer un espace « aseptisé »<sup>250</sup>. Son projet est aussi celui qui a le plus directement recours à un vocabulaire évoquant la biodiversité et les espèces.

<sup>248</sup> Source : <http://archives.eelv.fr/municipales2014/najdovski.ecologie2014.fr/2014/01/un-nouveau-souffle-pour-la-petite-ceinture/index.html>, consulté le 28/10/2015.

<sup>249</sup> Najdovski cité dans « Paris : la petite ceinture, belle au bois dormant devenue enjeu électoral », *leparisien.fr*, 21/09/2013. Source : <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/paris-la-petite-ceinture-belle-au-bois-dormant-devenue-enjeu-electoral-21-09-2013-3157023.php>, consulté le 23/09/2013.

<sup>250</sup> Najdovski cité dans « Petite ceinture : faire le tour de Paris à vélo et autres fantasmes », *rue89*, 25/09/2013. Source : <http://www.rue89.com/2013/09/25/petite-ceinture-faire-tour-paris-a-velo-autres-fantasmes-245852?imprimer=1>, consulté le 25/09/2013.



Anne Hidalgo est la dernière à dévoiler l'intégralité de son projet, qu'elle présente le 1<sup>er</sup> février 2014 place Balard (XV<sup>e</sup>), au pied de la nouvelle promenade. Elle s'offre ensuite, en compagnie des journalistes, quelques pas sur les rails aménagés et même une visite aux jardins partagés du Ruisseau, dans le XVIII<sup>e</sup>. Tout en préservant la mémoire des paysages ferroviaires envahis par la nature, son projet prévoit des aménagements classiques sur le modèle du XV<sup>e</sup>, mais aussi des portions plus sauvages. Certains espaces pourront être gérés par des associations, des conseils de quartiers ou des collectifs d'habitants<sup>251</sup>. Le programme est dense. En extérieur : promenade, vélos-rails et agriculture urbaine... Dans les tunnels : aquariums, salles de cinéma ou champignonnières<sup>252</sup>. A grands coups d'images de synthèse, la candidate crée l'image d'une voie ferrée branchée, vitrine du loisir dans sa version développement durable, sur laquelle tous les usagers sont étonnamment semblables : blancs, minces, plutôt jeunes et bien vêtus (figure 28). Difficile de ne pas voir à quelles populations s'adresse ce vaste programme.



Figure 28 : Illustrations du projet d'Hidalgo pour la petite ceinture. Source : <http://paris-ile-de-france.france3.fr/2014/02/03/anne-hidalgo-la-petite-ceinture-doit-devenir-un-espace-de-respiration-pour-les-habitants-408161.html>, consulté le 11/02/2014.

Au Front de gauche, la candidate Danielle Simonnet plaide pour un retour au ferroviaire partout où cela est pertinent, notamment pour du fret. Ailleurs, le devenir de la voie devra faire l'objet d'une concertation avec les habitants, mais la candidate est favorable aux

<sup>251</sup> Source : <http://www.anne-hidalgo.net/actualites/anne-hidalgo-devoile-son-projet-de-reconquete-de-la-petite-ceinture>, consulté le 11/02/2014.

<sup>252</sup> « Anne Hidalgo : "La petite ceinture doit devenir un espace de respiration pour les habitants" », *paris-ile-de-france.france3.fr*, 03/02/2014. Source : <http://paris-ile-de-france.france3.fr/2014/02/03/anne-hidalgo-la-petite-ceinture-doit-devenir-un-espace-de-respiration-pour-les-habitants-408161.html>, consulté le 11/02/2014.

circulations douces, à la promenade, aux jardins partagés et aux espaces artistiques<sup>253</sup>. Le candidat du Front national est le seul à ne faire aucune proposition, estimant que ce n'est pas une priorité dans les préoccupations des Parisiens<sup>254</sup>.

Le 26 février 2014, l'écologiste Christophe Najdovski retourne sur la petite ceinture en compagnie de journalistes. C'est l'occasion de critiquer les « projets pharaoniques » des candidates de gauche et de droite<sup>255</sup>. La candidate UMP est alors la seule à ne pas être apparue sur la PC. L'erreur est corrigée le 11 mars 2014. Le journal *Le Parisien* demande à chaque candidat de poser dans un lieu parisien qui lui tient à cœur et d'en parler. Nathalie Kosciusko-Morizet choisit un tronçon en friche de l'ancienne voie (photo 22).



Photo 22 : Nathalie Kosciusko-Morizet pose sur la petite ceinture pour *Le Parisien*, 11/03/2014. Source : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/paris-75/la-petite-ceinture-doit-redevenir-un-lieu-de-vie-11-03-2014-3661117.php>, consulté le 22/10/2015.

Un reportage sur le site du journal la montre en train de pénétrer par un trou du grillage en expliquant, très amusée, qu'ils ne sont pas autorisés à entrer ainsi. La candidate fait l'éloge du lieu, raconte ses aventures estudiantines dans les catacombes, mais précise que c'est aussi un endroit où l'on croise « des gens bizarres ». Devant un mur décrépi et taggué, elle

---

<sup>253</sup> Source : <http://www.daniellesimonnet2014.fr/la-petite-ceinture-biodiversite-transports-ecologiques-pour-paris/>, consulté le 24/03/2014.

<sup>254</sup> « Petite ceinture : faire le tour de Paris à vélo et autres fantasmes », *rue89*, 25/09/2013. Source : <http://www.rue89.com/2013/09/25/petite-ceinture-faire-tour-paris-a-velo-autres-fantasmes-245852?imprimer=1>, consulté le 25/09/2013.

<sup>255</sup> « Petite ceinture : le projet à bas coût des écolos », *leparisien.fr*, 27/02/2014. Source : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/paris-75/petite-ceinture-le-projet-a-bas-cout-des-ecolos-27-02-2014-3627187.php>, consulté le 14/03/2014.

explique qu'on peut faire ici « l'équivalent de la High line newyorkaise, un lieu de promenade, un lieu de vie pour les familles »<sup>256</sup>.

Le mot d'ordre de tous les candidats est la « reconquête », au nom de l'intérêt des Parisiens. Ce vocabulaire renvoie à l'idée d'ouvrir cet espace aujourd'hui fermé, comme confisqué aux habitants alors même qu'il n'est pas utilisé. Nature, jardinage, activités artistiques et sportives... Les propositions ont beaucoup en commun, même si le vélo domine à droite et que la promenade l'emporte à gauche. Najdovski et Hidalgo parlent d'un « espace de respiration ». La petite ceinture s'annonce comme le lieu du loisir et du déplacement sains pour le citoyen et pour l'environnement urbain. Autre référence commune : la fameuse High line de New York (photo 23). Ce parc urbain design, estampillé écologique, a été créé sur une voie ferrée aérienne de Manhattan sous l'impulsion d'habitants (Littke *et al.* 2015). Une littérature critique, en géographie, en urbanisme et en sociologie, s'est constituée autour de ce fameux jardin suspendu. Par son design et son incroyable attractivité vis-à-vis des touristes et des classes moyennes et supérieures, il est devenu un cas emblématique d'espace vert ayant concouru à la transformation et à l'embourgeoisement d'un quartier (Cataldi *et al.* 2011, Foster 2010, Langhorst 2015, Littke *et al.* 2015, Loughran 2014). Certains auteurs parlent de « gentrification écologique », manière dont des groupes socialement dominants utilise la nature comme instrument de pouvoir dans l'espace urbain (Bryson 2013).



Photo 23 : La High Line de New York, parc urbain design dont l'attractivité a transformé le quartier. Source : <http://www.dezeen.com/tag/high-line/>, consulté le 11/11/2015.

---

<sup>256</sup> « VIDEOS. Municipales : le Paris chéri des candidats à l'Hôtel de Ville », *leparisien.fr*, 11/03/2014. Source : <http://www.leparisien.fr/municipales-2014/paris-75/videos-municipales-le-paris-cheri-des-candidats-a-l-hotel-de-ville-11-03-2014-3662283.php>, consulté le 14/03/2014.

La bataille médiatique ne portait pas sur la biodiversité, les espèces ou la fonction de continuité écologique de la voie ensauvagée. Il est difficile de savoir s'il existait un véritable consensus sur la question ou si certains candidats avaient des propositions concrètes en faveur de la biodiversité, en dehors de la nécessité de sa conservation, sur laquelle tous s'accordaient. Dans les discours tels qu'ils ont été relayés par les médias, ce sont les nouveaux usages qui occupaient le devant de la scène. Bien qu'il ait été omniprésent en filigrane, l'enjeu public autour de la petite ceinture dans cette campagne n'était pas le destin du vivant installé là, mais la destination sociale de la voie, sa future utilité pour les citoyens, pour leur distraction et leur besoin d'air et de vert.

## B. Les projets de la nouvelle mandature

En mars 2014, la socialiste Anne Hidalgo devient la nouvelle maire de Paris. Elle constitue une équipe resserrée et rajeunie constituée de 21 adjoints (près de la moitié ont moins de quarante ans)<sup>257</sup>. Les socialistes « reprennent » les espaces verts : Pénélope Komitès devient adjointe au maire chargée des espaces verts, de la nature, de la biodiversité et des affaires funéraires<sup>258</sup>. Notons qu'en plus des termes « espaces verts » et « biodiversité » du précédent portefeuille, on a jugé bon d'y ajouter celui de « nature ». Une des idées maîtresses de la nouvelle politique est de donner une nouvelle place à la nature dans l'espace urbain, afin qu'elle sorte des espaces verts pour coloniser les espaces publics et les bâtiments. Alors que la biodiversité renvoie à des préoccupations plutôt techniques, le terme « nature » semble faire écho à cette ambition de « renaturation » urbaine globale. Chaque adjoint a reçu une feuille de route de la maire qui lui indique ces objectifs. Les deux maîtres mots pour celle de Pénélope Komitès sont la « végétalisation » et l'« agriculture urbaine »<sup>259</sup>. Les objectifs sont précisément chiffrés : d'ici à 2020, trente nouveaux hectares d'espaces verts devront être ouverts au public, 20 000 arbres supplémentaires plantés, cent hectares de toitures et de façades « végétalisés », « dont un tiers seront consacrés à la production de fruits et légumes ». Des stratégies sont proposées : recenser le potentiel de l'immobilier public et privé pour accueillir ces plantations, modifier le PLU, dans les « projets d'embellissement (Bastille, Nation, avenue Foch...) » élaborer des projets de nouveaux quartiers (Clichy-Batignolles, Bercy-Charenton, Paris Nord Est...)... Les habitants feront aussi leur part, en choisissant « 200 lieux de proximité à végétaliser (délaissés, pieds d'immeuble, mobiliers urbains, murs...) ». L'agriculture urbaine sera développée, avec des jardins partagés, mais aussi des « mini-fermes

---

<sup>257</sup> « Conseil de Paris : Anne Hidalgo opte pour une équipe réduite et plus jeune », *lemonde.fr*, 05/04/2014. Disponible en ligne : [http://www.lemonde.fr/paris/article/2014/04/05/conseil-de-paris-anne-hidalgo-opte-pour-une-equipe-reduite\\_4396435\\_1779311.html](http://www.lemonde.fr/paris/article/2014/04/05/conseil-de-paris-anne-hidalgo-opte-pour-une-equipe-reduite_4396435_1779311.html), consulté le 31/10/2015.

<sup>258</sup> Initialement, la socialiste Colombe Brossel avait été nommée à ce poste. Elle a été rapidement remplacée par Pénélope Komitès lors d'un remaniement en août 2014, suite à la nomination d'une adjointe au poste de Secrétaire d'État.

<sup>259</sup> Toutes les citations de ce paragraphe sont issues de la feuille de route de Pénélope Komitès datée du 16/05/2014. Disponible en ligne : <http://labs.paris.fr/commun/adjoints/BROSSEL.pdf>, consulté le 31/10/2015.

pédagogiques », des ruches, des appels à projets pour favoriser l'innovation et des arbres fruitiers dans les écoles. Le thème de la biodiversité, pour ainsi dire absent de cette feuille de route, est ici accolé à l'agriculture urbaine, à travers un lien qui ne va pas de soi.

Une rue entièrement végétale (il n'est pas expliqué de quelle manière), la transformation des centres sportifs en « parcs sportifs et de loisirs » ... Les actions à mener ne manquent pas ! Les objectifs de verdissement, vivrier ou non sont donc ambitieux, mais ils peuvent entrer en concurrence avec d'autres ambitions : l'adjoint chargé des questions de logement a pour objectif la création de 10 000 nouveaux logements par an<sup>260</sup>. D'ailleurs, le journal Le Parisien publie le 12 mars 2015 un article intitulé « Paris : 6600 logements vont pousser sur des friches ferroviaires », qui nous informe que la Sncf va céder des friches à la Ville (notamment dans le secteur de Bercy-Charenton, où passe la PC) pour participer à la réalisation de ses objectifs de construction. Ce qui étonne surtout dans cette feuille de route, et qui n'a pas manqué de sauter aux yeux des agents municipaux de l'Agence d'écologie urbaine, c'est la faiblesse de la référence à la biodiversité, en tout cas telle que la définissent les spécialistes, y compris dans les services techniques de la Ville. Pas un mot sur l'idée de conservation, sur les espèces ou sur la trame verte et bleue : en dépit de l'existence d'un plan d'action dédié, aucun objectif d'ordre écologique ne figure au programme de la nouvelle mandature. Une des seules références directes est liée à l'agriculture urbaine et à son développement prévu au sein des écoles, « pour expliquer l'importance de la biodiversité en Ville et de son respect ». Pour les agents de l'Observatoire parisien de la biodiversité, le lien entre cultures agricoles et biodiversité ne va pas de soi. Ils considèrent que certains modes de production, par exemple sous serre ou en hydroponie<sup>261</sup>, ne sont pas favorables à son développement. La végétalisation, affichée massivement, est ici quantitative. En introduction, les objectifs sous-jacents sont explicites : « rendre Paris plus verte », au nom du Parisien qui, d'ici à 2020, devra être au maximum à « 7 minutes de marche d'un espace de respiration, de verdure ou d'eau ». La nature est pensée en termes de bienfaits pour le citadin et doit renouer avec des fonctions productrices (selon des modèles productifs et économiques qu'il reste à définir). Quelques mois après l'investiture de la nouvelle équipe, le cabinet Komitès s'est pourtant saisi de la question : il a été décidé qu'une version réactualisée du Plan biodiversité verrait le jour, basée sur un bilan participatif<sup>262</sup> des actions menées.

Une autre évocation directe de la biodiversité concerne la petite ceinture, à laquelle un paragraphe entier est consacré :

---

<sup>260</sup> Voir la feuille de route de Ian Brossat. Disponible en ligne : <http://labs.paris.fr/commun/adjoints/BROSSAT.pdf>, consulté le 31/10/2015.

<sup>261</sup> Technique de culture hors-sol qui utilise des solutions nutritives et un substrat inerte (minéral ou végétal) pour se passer d'un sol. Les solutions sont contrôlées pour assurer aux plantes des apports optimaux.

<sup>262</sup> La participation citoyenne est un des leitmotiv du programme de la mandature : 5% du budget d'investissement de la Ville est désormais participatif, c'est-à-dire soumis à la décision des habitants (soit 426 millions d'euros sur toute la durée de la mandature) (Source : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>, consulté le 30/10/2015).

« S'agissant de la petite ceinture, vous engagerez, d'ici la rentrée, les discussions avec les acteurs concernés pour élaborer avec RFF, et en lien avec Jean-Louis MISSIKA <sup>263</sup>, un nouveau cadre conventionnel permettant de reconquérir ces espaces. Vous me proposerez un plan d'aménagement avec pour objectif d'ouvrir au public dans la mandature plusieurs tronçons comme lieu de promenade et d'y développer de nouveaux usages diversifiés (sportifs, culturels) tout en préservant la biodiversité »<sup>264</sup>.

On retrouve le maître mot de la « reconquête » et elle est urgente. Les discussions doivent être entamées au plus vite. Promenade, sport et culture : les orientations envisagées pour les nouveaux usages se basent sur des mots-clés très généraux, prononcés à profusion lors des réunions publiques en 2013. En revanche, la poursuite de la concertation pour décider de cet avenir, en dépit de ce qu'Anne Hidalgo avait annoncé en clôture de la consultation de 2013, n'est pas reprise ici.

Tout nouvel aménagement nécessitait en premier lieu l'établissement d'un nouveau protocole avec RFF. Le 7 avril 2015, une conférence de presse est organisée sur la voie ferrée dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement. Anne Hidalgo est accompagnée de ses adjoints à l'urbanisme et à la nature, et des présidents de la SnCF et de RFF (photo 24). La maire annonce la signature imminente d'un nouvel accord. Le lieu n'est pas choisi par hasard : le tronçon sur lequel ils se trouvent sera le prochain à ouvrir au public. Les dirigeants de la SnCF et de RFF se félicitent de la future nouvelle vie de l'infrastructure, tout en réaffirmant la nécessité de la préserver en tant que patrimoine ferroviaire. Après avoir rappelé les anciennes divergences entre la municipalité et les propriétaires de la voie, la maire brosse à grands traits le nouveau visage qu'elle voudrait dessiner pour cet espace. Elle souhaite des espaces verts classiques, comme dans le XV<sup>e</sup>, mais aussi des parties « plus libres et plus sauvages » : « ce sont des bons endroits pour nous faire rêver un peu et sortir peut-être des formules plus classiques qui sont celles de l'aménagement de nos parcs et jardins. Parce que ce n'est pas un parc et jardin, c'est la petite ceinture. Et elle doit être appropriée par les Parisiens avec des usages qu'eux-mêmes vont inventer ». Elle rêve d'« aménagements légers », d'un lieu « avant-gardiste »<sup>265</sup>, qui corresponde aux besoins de demain. Sur la page Facebook de l'Association pour la sauvegarde de la petite ceinture (ASPCRF), un sympathisant ferroviaire commente l'évènement en ces termes : « une élue chargée des affaires funéraires [Pénélope Komitès] est tout à fait symbolique de l'avenir funeste concocté par l'Amère de Paris à cette voie ferrée ». Le nouvel accord provoque une levée

---

<sup>263</sup> Adjoint à la maire chargé de l'urbanisme et de l'architecture depuis mars 2014.

<sup>264</sup> Feuille de route de Pénélope Komitès, 16/05/2014. Disponible en ligne : <http://labs.paris.fr/commun/adjoints/BROSSEL.pdf>, consulté le 31/10/2015.

<sup>265</sup> Conférence de presse du 07/04/2015. Source : [http://www.dailymotion.com/video/x2nbq13\\_conference-de-presse-sncf-ville-de-paris-sur-la-petite-ceinture-le-7-avril-2015\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x2nbq13_conference-de-presse-sncf-ville-de-paris-sur-la-petite-ceinture-le-7-avril-2015_news), consulté le 22/10/2015.

de boucliers des communistes, qui trouvent inacceptable de sacrifier une infrastructure de transport existante pour en faire une promenade<sup>266</sup>.



Photo 24 : De gauche à droite : Guillaume Pépy, président de Snfc Mobilités et du directoire du groupe Snfc, Sophie Boissard directrice de Snfc Immobilier, Jacques Rapoport, président de Snfc Réseau (anciennement RFF) et du directoire du groupe Snfc, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Eric Offredo, premier adjoint au Maire du XIIIe, Jean-Louis Missika, adjoint au Maire de Paris chargé de l'urbanisme et Pénélope Komitès, adjointe au maire de Paris chargée des espaces verts. Conférence de presse pour l'annonce du projet d'un nouveau protocole entre RFF et la Ville de Paris, le 7 avril 2015 sur la petite ceinture dans le XIIIe arrondissement. Source : [http://www.dailymotion.com/video/x2nbq13\\_conference-de-presse-sncf-ville-de-paris-sur-la-petite-ceinture-le-7-avril-2015\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x2nbq13_conference-de-presse-sncf-ville-de-paris-sur-la-petite-ceinture-le-7-avril-2015_news), consulté le 22/10/2015.

Le nouveau texte est présenté au Conseil de Paris les 13 et 14 avril 2015. Il reflète l'évolution du positionnement de RFF. Dès 2011, lors d'ateliers organisés par l'APUR autour de la nature à Paris, ses représentants avaient expliqué que l'état de friche et certains usages entraînaient des coûts d'entretien et des problèmes de gestion. Ils se disaient favorables à la réouverture de discussions et à « un aménagement pour ne plus être confronté aux plaintes de riverains et à ces potentielles mises en cause juridique » (APUR 2011c : 11). Le projet de protocole-cadre soumis au vote des mairies d'arrondissement et du Conseil de Paris commence par un préambule qui décrit la situation actuelle de la voie ferrée. Un paragraphe est consacré à ses fonctions écologiques pour la biodiversité. Elle accueille « une végétation sauvage spontanée, typique des friches urbaines ou des infrastructures linéaires », les strates de végétation jouent un rôle de corridor écologique et un rôle paysager. Les difficultés et les charges financières du propriétaire sont ensuite exposées. Elles sont liées à « diverses dégradations du fait d'intrusions, actes de vandalisme, décharges sauvages qui nuisent à sa préservation et à la qualité de ces espaces », qui engendrent des « charges d'entretien, de sécurisation et de gestion

<sup>266</sup> « L'avenir de la petite ceinture divise la gauche », *leparisien.fr*, 07/04/2015. Disponible en ligne : <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75005/l-avenir-de-la-petite-ceinture-divise-la-gauche-07-04-2015-4672997.php>, consulté le 02/11/2015.

courante ». RFF souhaite par conséquent faire évoluer les modes de gestion, pour diminuer cette charge, voire générer des revenus, tout en préservant le caractère ferroviaire en vue d'une éventuelle réactivation du trafic. La fin du préambule rappelle quelques-uns des grands principes qui ont émergé de la concertation de 2013 : la réversibilité des aménagements, la préservation de la continuité et du caractère unique de la PC, la mixité des usages, la demande de nouveaux espaces de nature et la sauvegarde de la biodiversité. Les réalisations envisagées sont l'ouverture progressive du plus grand nombre possible de tronçons, dans les XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> arrondissements. Les écologistes ont revendiqué l'ajout d'un tronçon pour le XVIII<sup>e</sup>, en dénonçant la différence de traitement entre arrondissements riches et quartiers populaires. Un amendement a été adopté *in extremis* en ce sens<sup>267</sup>. Le principe de large ouverture au public s'appuiera sur un « plan-programme »<sup>268</sup>, qui devra permettre le développement d'« activités de promenade, de loisirs, culturelles, économiques, sportives ou encore liées à l'agriculture urbaine et aux jardins partagés ». Le terme « économique », glissé au milieu d'autres notions qui font l'unanimité, a de quoi étonner, car les participants de la concertation publique s'étaient largement prononcés contre toute activité commerciale. Ce programme sera élaboré dans un partenariat entre la Sncf (qui regroupe désormais RFF et la Sncf), la Ville de Paris et l'APUR, avec l'aide d'un prestataire. ABCD Culture, petite agence créée en 1986, spécialisée dans « l'ingénierie culturelle et artistique » et qui accompagne les territoires dans leurs projets artistiques et culturels<sup>269</sup>, a été choisie cette mission. La mise en œuvre du programme devra intégrer des « dispositifs de participation » et d'information (désormais indispensables) aux habitants. Pour la gestion des espaces naturels, il est préconisé de s'appuyer sur le système des chantiers d'insertion déjà existant, « qui permet à des personnes éloignées de l'emploi de réintégrer le monde du travail en bénéficiant d'une formation qui assure en outre une prise en compte soigneuse des enjeux écologiques »<sup>270</sup>. La grande nouveauté de l'accord réside dans la mise à disposition à titre gratuit que consent RFF pour les nouveaux aménagements. Jusqu'alors, tout aménagement par la Ville entraînait le versement de loyers. En contrepartie, la municipalité prendra en charge l'aménagement et l'entretien des parties ouvertes au public (en-dehors des ouvrages ferroviaires). Ce nouveau protocole est valable pendant dix ans.

Dans ce nouveau texte, qui scelle les conditions du futur proche de la petite ceinture, la nature et le paysage de la voie sont largement évoqués. La volonté de les préserver et de les valoriser est affirmée, même si aucun détail n'est donné sur les actions à mener. A

---

<sup>267</sup> Source : <http://elus-paris.eelv.fr/2015/04/10/amendement-relatif-a-louverture-de-la-petite-ceinture/n>, consulté le 02/11/2015.

<sup>268</sup> Un plan-programme est un document qui vise à planifier et programmer un ensemble d'actions et de projets sur un territoire.

<sup>269</sup> Voir : <http://www.abcd-culture.com/programmation-petite-ceinture/>, consulté le 02/11/2015.

<sup>270</sup> Les citations sont issues du projet de « Protocole-cadre entre la Ville de Paris et le groupe Sncf concernant le devenir de la petite ceinture ferroviaire de Paris », soumis aux conseils d'arrondissements. Disponible en ligne : [https://www.petiteceinture.org/IMG/pdf/projet\\_de\\_protocole\\_cadre\\_petite\\_ceinture\\_mars\\_2015.pdf](https://www.petiteceinture.org/IMG/pdf/projet_de_protocole_cadre_petite_ceinture_mars_2015.pdf), consulté le 04/06/2016.



l'opposé, la manière dont la petite ceinture est investie actuellement par les habitants n'est abordée qu'en des termes négatifs, comme un ensemble de comportements déviants ayant des conséquences financières handicapantes pour le propriétaire.

## Conclusion du chapitre 3

L'actualité autour de la voie inutilisée montre que sa métamorphose en infrastructure verte se poursuit à un rythme soutenu. Dans ce processus, l'action de la municipalité, à travers ses élus écologistes et ses services dédiés à la biodiversité, a été déterminante ces dernières années. Elle a contribué à faire évoluer le statut de l'infrastructure dans les grands schémas d'aménagement et à produire de nouveaux savoirs sur la biodiversité des rails, notamment sous la forme d'inventaires, qui constituent désormais un nouveau « cadre de référence pour légitimer l'action publique » (Arpin *et al.* 2015b : 11). En parallèle, la « reconquête » de la petite ceinture est devenue un projet emblématique de la nouvelle mandature mise en place en 2014.

La petite ceinture semble être également un enjeu pour de nombreux Parisiens, en témoigne le succès de la concertation de 2013. Le budget participatif en 2015 a confirmé cet intérêt. Il s'est déroulé en plusieurs phases. Les Parisiens ont d'abord formulé plusieurs milliers de propositions, dont les thèmes les plus récurrents, selon le journal *Direct matin*, étaient la végétalisation des murs et l'aménagement de la petite ceinture<sup>271</sup>. Après une sélection de la Ville, 654 projets ont été soumis au vote des habitants sur internet. 67 000 votants ont retenu huit grands projets pour le territoire parisien (et plusieurs dizaines dans les arrondissements). Le projet « À la reconquête de la petite ceinture », dans la catégorie « cadre de vie », est arrivé en quatrième position avec 11 575 votes. Il a été élaboré à partir de propositions émanant de 73 Parisiens, de plusieurs conseils de quartier, d'associations et de collectifs composés d'acteurs diversifiés<sup>272</sup>. Sans surprise, il prévoit des aménagements « légers » et « réversibles », des activités de loisirs, culturelles, sportives, de l'agriculture urbaine et des promenades, mais aussi l'implantation de buvettes et de restaurants dans ce cadre unique, « dans le respect de la biodiversité et de son patrimoine ferroviaire ». Le projet représente un investissement de 7,5 millions d'euros<sup>273</sup>.

Après ce décryptage de l'actualité de la petite ceinture dans le débat public et l'action municipale, je vais désormais m'intéresser aux citoyens qui la fréquentent, l'habitent, se l'approprient de mille manières et lui confèrent du sens. Avant une immersion dans cet

---

<sup>271</sup> « Budget participatif de la Ville : les Parisiens imaginatifs », *Direct matin*, 16/03/2015.

<sup>272</sup> Le projet « La petite ceinture en partage » regroupait par exemple une entreprise d'architectes-paysagistes, deux associations, une école, un conseil de quartier, un foyer de travailleurs, une crèche et un centre social (Source : <https://idee.paris.fr/sites/default/files/oik-broussais-petiteceinturepartage-c.pdf>, consulté le 06/11/2015).

<sup>273</sup> Source : <http://budgetparticipatif.paris.fr>, consulté le 22/10/2015.

univers, le prochain chapitre sera consacré à la méthodologie adoptée pour mener l'enquête de terrain sur la voie circulaire.



# Chapitre 4 : Enquêter sur la friche

---

L'ethnologie s'est traditionnellement attachée à l'étude de petits groupes sociaux délimités spatialement. Les ethnologues du monde moderne ont beaucoup réfléchi sur la manière de transposer la discipline aux villes contemporaines, dont les limites sont floues, qui sont traversées par des flux constants et habitées par des populations diverses et dispersées. Leurs interrogations ont notamment porté sur la construction de l'objet de recherche et les techniques d'enquête (Agier 2015, Althabe 1990, Gutwirth 1982, Teissonnières & Terrolle 2012).

Comme je l'ai déjà souligné, toute enquête ethnologique de terrain nécessite un bricolage méthodologique (De Sardan 1995). Mon enquête sur la friche devait répondre à trois impératifs : le respect des exigences disciplinaires (immersion dans un milieu et proximité avec les enquêtés), l'adaptation aux lieux et aux milieux investis, l'adéquation avec la problématique de la recherche. La voie circulaire est un territoire vaste, interdit d'accès sur la plus grande partie de son parcours, pratiqué de manière souvent éphémère et par des groupes divers. Les réponses méthodologiques imaginées et mises en œuvre à chaque étape de l'enquête seront expliquées ici. Mon ressenti au cours de cette immersion sur un territoire interdit sera soumis à une démarche réflexive, car il est instructif autant sur la démarche de mon enquête que sur l'image sociale de tels lieux.

## I. De la globalité aux « lieux-objets »

La friche ferroviaire s'étale sur une vingtaine de kilomètres. Ethnographier la totalité du linéaire était impossible dans les délais impartis. L'enquête s'est focalisée sur certains sites et des tronçons de la voie. Alors que l'ethnologie a traditionnellement développé des analyses monographiques sur des groupes et des espaces délimités, faire une ethnographie partielle du territoire étudié était un parti pris et nécessitait une méthodologie raisonnée.

La première année de cette thèse a été consacrée à une approche globale du système petite ceinture, pour accéder à un premier niveau de connaissance et choisir les points ou portions de voie qui feraient l'objet d'une enquête plus fine. Un inventaire des usages et des acteurs sociaux a été effectué à partir de recherches sur internet (la toile et les réseaux sociaux regorgent de photographies et de témoignages de visiteurs) et de rencontres avec des acteurs historiques ou clé. L'enquête de terrain était prévue en deuxième année, mais l'actualité autour de la PC était intense et l'urgence du terrain s'est rapidement fait sentir, face à des événements qui s'annonçaient riches pour ma problématique et qui n'allaient peut-être pas se reproduire. Trois objets ont été étudiés : la concertation publique sur le

devenir de la petite ceinture (janvier et février 2013), la participation des équipes chargées de l'entretien de la voie à un programme de sciences participatives du Muséum national d'histoire naturelle (de mars à juillet 2013) et la création « sauvage » d'un jardin sur l'emplacement d'une ancienne gare dans le XX<sup>e</sup> (automne 2013). C'est par ces entrées que j'ai pénétré l'univers de la friche. Les propos de mes interlocuteurs, qu'ils aient été participants de la concertation, salariés en insertion ou jardiniers guérilleros, m'informaient toujours en filigrane sur la vie sociale du lieu. À chaque incursion sur la voie, je captais tout ce qui se déroulait autour des situations étudiées et repérais dans le paysage les traces des hommes et de leurs activités (Ginzburg 1980). J'enrangeais des documents, des photographies, des contacts... L'inventaire et les repérages spatiaux *in situ* ont constitué une base pour choisir les lieux à investir.

L'ethnologie classique nous somme de « ne pas fragmenter le réel, [de] le saisir dans sa globalité » (Pétonnet 2012a : 231). Or, la ville contemporaine est innombrable, fourmillante et cosmopolite. Il est commun en anthropologie urbaine d'utiliser un ou des lieux comme points de départ de l'enquête, que ce soit dans l'objectif d'étudier un groupe, une pratique ou même un phénomène global (Teissonnières & Terrolle 2012). La voie circulaire est une entité spatiale et sociale qui existe comme un tout (la petite ceinture), mais qui se compose aussi d'une diversité de situations, de configurations, de séquences, inscrites dans des contextes urbains et sociaux différents. La question de sa continuité et de son unité sociales se pose. Daniel Terrolle a qualifié mon approche de « carottage ethnographique »<sup>274</sup>. Le carottage est une technique de la géologie qui consiste à prélever des échantillons en forant le sol pour obtenir un cylindre de matière. Appliquée à la voie ferrée, la méthode vise à interroger les continuités et discontinuités sociales sur une même structure géographique. Mon questionnement porte sur les rapports à un espace, qui est à la fois le point de départ de l'enquête et l'objet d'étude, même si mes recherches m'ont parfois amené au-delà de ces limites physiques. Et il s'est rapidement avéré que l'emprise était fréquentée par des groupes divers. Il fallait donc aussi interroger ces personnes au regard de ce qu'elles avaient éventuellement en commun, de déterminer si les utilisateurs du délaissé ferroviaire forment, d'une façon ou d'une autre, un groupe, une communauté (et si la nature a un quelconque rapport avec ce commun).

Ma démarche diverge-t-elle vraiment des autres travaux d'anthropologie urbaine ? Jacques Gutwirth (1978) explique que l'objet de recherche est toujours découpé dans une réalité plus vaste et plus complexe. L'ethnologue a ensuite plusieurs possibilités pour accéder à une certaine totalité : des comparaisons et des mises en perspective, l'apport d'autres sciences, le recoupement des données récoltées *in situ* avec des données quantitatives, des documents d'archives, etc. (Agier 1996, Gutwirth 1982, Teissonnières 2012). L'essentiel est d'opérer des allers-retours constants « entre l'objet ponctuel et la trame dans lequel il s'inscrit » (Gutwirth 1978 : 33), en gardant central le « contact personnel avec le vécu »

---

<sup>274</sup> Com. personnelle lors d'un comité de thèse, 02/2014.

(*ibid.* : 54). En dépit d'un découpage, le souci ethnographique est resté au cœur de ma méthode.

Au début de la deuxième année, les lieux de l'enquête ont été choisis selon plusieurs critères. D'abord par rapport à la présence de systèmes d'acteurs et d'investissements particuliers, d'autant plus s'ils avaient trait à la nature. Les différentes configurations de l'infrastructure devaient être représentées. À un niveau physique et géographique : en déblai ou en remblai, le site n'offre pas le même paysage. Cela induit-il une pratique sociale différente ? Confronter appropriation et institutionnalisation de la friche demandait aussi d'étudier des sites sur des portions toujours fermées, interdites, et d'autres où elle a été aménagée et ouverte au public. Parce que l'ancienne ligne traverse neuf arrondissements aux sociologies contrastées (Pinçon & Pinçon-Charlot 2008, Clerval 2010), les sites devaient être spatialement distribués. Je les ai appelés des « lieux-objets ». La notion de lieu renvoie ici à une portion d'espace dans laquelle des individus investissent du sens et sur laquelle ils agissent de différentes manières, en la nommant, en la transformant, etc. Ces lieux sont aussi des « objets », dans le sens où je les ai définis et délimités par rapport à la réalité observable des pratiques, mais aussi en fonction de ce que je souhaitais observer et comprendre. Ils sont des constructions. L'ensemble devait permettre de répondre à ma problématique et aux attentes des services de la Ville<sup>275</sup>, tout en saisissant la réalité et la diversité de la vie sociale sur cette vaste structure.

Sur quatorze lieux identifiés, douze ont finalement fait l'objet d'une enquête, mais seule une partie d'entre eux ont été exploités dans ce manuscrit (figure 29). Ils se sont révélés concentrés sur certains secteurs, ce qui a été largement déterminé par la géographie de l'infrastructure. Elle est à 40% souterraine (APUR 2011b) et la nature étant au cœur de ma problématique, il était logique de privilégier les portions à l'air libre<sup>276</sup>. Certains sites ont été retenus pour observer un ou des groupes particuliers (les salariés en insertion par exemple, dans le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup>), des pratiques et des investissements (un jardin sur les rails ou les occupations festives d'une ancienne gare, dans le XX<sup>e</sup>). D'autres, comme une portion de voie ferrée dans le XIV<sup>e</sup>, ont été retenus pour la configuration particulière de la voie et de du végétal. Ces lieux devaient également permettre de saisir les deux processus décrits plus tôt : l'appropriation spontanée du délaissé et son institutionnalisation au titre de la nature.

---

<sup>275</sup> Voir *supra*, Introduction générale.

<sup>276</sup> Les tunnels ne sont pas exempts de toute vie. On y croise par exemple des chauves-souris, des hérissons, et probablement quelques mousses cavernicoles.



Figure 29 : Carte des lieux-objets et secteurs investis pour l'enquête. Réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012.

Ces sites n'ont pas tous été investis de la même façon. De mars à juillet 2014, j'ai étudié la voie dans les XX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements (entouré en orange sur ma carte, voir figure 29). C'est ici que l'enquête a été la plus systématique. Ce secteur présentait une continuité spatiale<sup>277</sup> (aucun obstacle à la circulation sur environ 3,5 kilomètres) et ses lieux-objets offraient la plus grande diversité de situations et d'acteurs. Les observations se sont concentrées sur ces points, mais l'enquête a aussi été menée de manière diffuse sur l'ensemble du tronçon et s'est notamment focalisée sur les pratiques circulatoires. D'août à octobre 2014, les autres sites ont été explorés dans l'optique d'une mise en perspective, pour compléter et comparer. Le terrain institutionnel s'est poursuivi jusqu'à fin 2013. Sur la friche, le travail de terrain a volontairement eu lieu de mars à octobre car, comme tout espace de plein air, c'est aux beaux jours qu'elle est la plus fréquentée. Des observations ponctuelles et des récits de visiteurs m'ont informée sur la période hivernale.

Les modalités de l'enquête ont été différentes la deuxième année. L'heure n'était plus à l'urgence, mais au contraire à l'immersion et à la présence longue, en multipliant mes visites sur la friche, pendant des matinées et des après-midis entières. Selon Daniel Terrolle (1993), il est des terrains où la répétition crée le temps long et se substitue à l'immersion ininterrompue.

<sup>277</sup> Plusieurs éléments créent des ruptures le long du linéaire. Dans le secteur sud par exemple, la promenade publique du XV<sup>e</sup> est isolée du reste du linéaire par des grilles, afin d'empêcher le public de pénétrer sur des portions non aménagées.

## II. L'ethnologie sur la friche

Territoire interdit, univers de la marge, fréquentation éphémère voire furtive, par des groupes multiples... Enquêter sur la friche m'inspirait au départ des craintes tant personnelles que méthodologiques.

### *Apprivoiser le terrain*

Enquêter sur l'espace ferroviaire a posé une première question : fallait-il demander une autorisation à son propriétaire ? Le risque était évidemment le refus, mais même en cas d'acceptation, les conditions imposées auraient certainement été peu compatibles avec celles d'une immersion. Je l'ai déjà évoqué, visiter légalement la voie exige d'être accompagné d'agents Sncf ou des salariés chargés de l'entretien et de porter des gilets fluorescents. Ces incursions encadrées sont normalement facturées. Or, je devais impérativement être libre de mes mouvements et de mes horaires. Comprendre cet endroit impliquait que je l'expérimente à la manière de ses usagers, en grim pant des murs, en passant à travers des grillages, en bravant l'interdit. Et quelles auraient été les chances de ne pas provoquer la fuite de tous en arrivant avec une escorte orange fluo ? Pour toutes ces raisons, aucune demande n'a été faite. Même si je ne suis pas immédiatement entrée par la petite porte, la connaissance que j'ai maintenant de ce monde confirme qu'il aurait été impossible de faire autrement.

Marges spatiales et sociales, les friches font l'objet de représentations négatives et sont associées à des comportements déviants (voir par exemple Dupré 2005, Andres 2006, Bachimon 2014). En débutant ce travail, je n'échappais pas aux appréhensions qu'inspirent les espaces à l'abandon. Autre élément qui m'inquiétait : l'espace est fermé, clôturé. On peut l'arpenter sur des centaines de mètres sans avoir la possibilité de sortir autrement qu'en grim pant de hauts murs ou des grilles surmontées de piques, ce dont j'aurais été bien incapable. En cas d'incident, même si j'ignorais lequel, j'étais prise au piège.

J'ai fait mes premiers pas sur l'espace ferroviaire dans le cadre très formel des visites organisées pour la concertation début 2013. Au cours de cette première année, j'ai ensuite travaillé sur des groupes précis et localisés. J'étais toujours accompagnée et profitais d'accès confortables : les équipes d'entretien ont les clés des portes de leur secteur et un des jardiniers du XX<sup>e</sup> vit dans une maison dont la porte de derrière mène à la voie. Quand vint le temps de l'immersion, une autre étape dut être franchie. J'étais une femme et je devais me rendre seule sur le délaissé. La question de ma sécurité a même été abordée lors de comités de thèse. J'ai commencé par organiser des promenades avec un ami, ravi de découvrir ce site insolite. Je bénéficiais d'une connaissance suffisante pour connaître quelques accès illégaux. J'ai profité d'être encore un peu accompagnée pour m'aventurer dans des zones que je n'avais encore jamais fréquentées. Mais cette situation ne pouvait



durer. Un terrain ethnologique nécessite de longues heures de présence, afin de « laisser venir »<sup>278</sup> les choses à soi. Lorsque je finis par sauter le pas, j'avais moins d'appréhensions qu'au départ. La voie commençait à être un environnement familier et je n'avais encore jamais observé d'incidents ou de violence.

Cette pratique solitaire m'a mise face à mon rapport à la transgression. On accède à l'emprise ferroviaire par des grillages troués, en escaladant des murs, des grilles, je l'ai déjà souligné... Avant d'entrer, on se trouve dans un espace public, la plupart du temps dans une rue, à la vue de tous. Avant de pénétrer dans l'espace interdit, je m'assurais toujours que personne ne pouvait me voir. J'attendais parfois plusieurs minutes, faisant des allers et venues devant le point d'accès à franchir. Je suis quelqu'un qui respecte les règles. La transgression n'est pas dans mes habitudes et, en scrutant de toutes parts, j'expérimentais le fait que la surveillance n'est pas seulement policière. Je craignais surtout que des passants ou des riverains me voient et m'interpellent, ce qui aurait traduit l'exercice d'un contrôle social à l'horizontal, entre les individus. On repense au panoptisme de Foucault (2011), mode de surveillance qui permet la discipline par le contrôle des corps, et qui prend tout son sens dans un univers urbain où la promiscuité des individus est telle qu'il est compliqué d'échapper au regard de l'autre. Les autres usagers n'avaient pas ces hésitations. J'en eu moi-même de moins en moins, car finalement personne ne me réprimandait. Les décennies d'absence de circulation ferroviaire et de fréquentation par des habitants ont engendré une relative normalisation de l'infraction<sup>279</sup>.

J'ai enquêté de manière indirecte sur la vie nocturne de la friche : j'interrogeais ceux qui la fréquentaient à de telles heures. J'y ai aussi passé quelques soirées tardives, notamment pour une prospection de chauves-souris dans le XIV<sup>e</sup>. Rien ne laissait penser qu'il y avait une réelle dangerosité, mais je me suis contentée de ces informations, confortée par le fait que les activités semblaient limitées.

Entrer en contact avec les personnes sans-abris qui vivent sur la voie fut compliqué. Ils se construisent des cabanes de fortune, plantent des tentes ou aménagent simplement des coins pour dormir, à l'abri sous des ponts ou des tunnels. Leurs habitudes sont à la discrétion, voire au camouflage. J'étais mal à l'aise à l'idée d'entrer dans l'intimité de ces personnes sans passer par les différents seuils autour desquels s'agencent les sphères du public et du privé, dont le passage nécessite certains rituels de politesse et de présentation, ainsi que la permission explicite de celui dont on cherche à pénétrer l'univers intime. Ces seuils prenant des formes inhabituelles, j'avais l'impression d'entrer par infraction dans l'intimité des personnes. J'ai finalement enquêté sur un groupe d'Albanais installé sous un pont dans le XII<sup>e</sup>. Au départ, j'ai abordé un membre du groupe alors qu'il était seul et ne semblait pas

---

<sup>278</sup> Com. personnelle, Lizet 03/2014.

<sup>279</sup> Relative, car il m'est arrivé une fois d'assister à la réprimande par deux habitants d'un groupe d'adolescents qui cherchait à pénétrer sur la voie.

occupé, pour m'introduire en douceur et imposer ma présence le moins brutalement possible. J'ai été chaleureusement accueillie par lui et par les autres ensuite.

Au fil de mon immersion, j'ai été confrontée à de rares épisodes de violence, et on m'en a rapportés. Pourtant, la connaissance et la compréhension profonde de ce petit monde, du sens qu'il a pour les gens qui le peuplent, de la sociabilité qu'il abrite, de son « esprit », a fait naître en moi un attachement au lieu qui a pris le pas sur les craintes. Ainsi, j'expérimentais personnellement une des facettes de ce « commun » dont je questionnais l'existence<sup>280</sup>. Mon ressenti fut très différent lorsque j'enquêtai ensuite sur des parties aménagées de la petite ceinture. Ce fut d'abord une sensation de repos qui m'habita sur ces promenades et dans ces espaces joliment jardinés. Je relâchais ma vigilance et profitais du sentiment de sécurité, mais sans que jamais je ne connaisse le même attachement que m'avait inspiré l'authenticité parfois brutale de la friche. Aussi subjectifs qu'ils soient, ces ressentis donnent à voir les multiples facettes des univers sociaux de la voie circulaire.

### ***Ethnographier l'éphémère et la multitude***

Pour Colette Pétonnet (2012a), il perdure dans le monde moderne un quelque chose d'archaïque, « qui maintient au fond des sociétés contemporaines une échelle humaine des rapports interpersonnels, des micro-groupes communautaires, des milieux développant des styles particuliers de partage et de commensalité » (*ibid.* : 231). Et c'est précisément ce qui intéresse l'ethnologue. En prenant comme point de départ les gens eux-mêmes ou des lieux de rassemblement, le chercheur accède à ce lien primordial entre les membres d'une communauté. Mais qu'en est-il lorsque le lieu ou le phénomène étudié implique différents groupes, voire la multitude de la foule dans le cas d'espaces publics ? Gilles Teissonnières (2012) étudie le tourisme urbain à partir d'un site touristique parisien, la Tour Eiffel, où se croisent et coexistent divers groupes sociaux et des individus originaires des quatre coins du monde. Comment pratiquer l'observation participante auprès d'une population mouvante et éphémère, qui constitue ce qu'il appelle une « communauté imaginaire » (*ibid.* : 82) ? Colette Pétonnet (1987) tente un exercice similaire en s'intéressant à la foule des citadins, caractérisée selon elle par le mouvement perpétuel et l'anonymat. Là encore, l'anthropologue peut atteindre une réalité à l'échelle des individus et de leurs interactions :

« La grande ville et les banlieues ont pour caractéristiques l'anonymat, l'absence d'interconnaissance. Mais elles offrent aussi une multiplicité de lieux de rencontres entre inconnus [...]. Cette situation permet des transgressions ou, du moins, un certain flou quant aux catégories sociales, ethniques, dont relèvent les individus. On est là en présence d'un comportement subtil, plus ou moins conscient, où jouent l'aspect physique et l'apparence vestimentaire, les attitudes, en un mot un système de "représentations" fondées sur une diversité d'interprétations, une ambivalence,

---

<sup>280</sup> Voir *infra*, chapitre 5.

au moins relative, des signes et symboles qui sont donnés à voir » (Gutwirth 1982 : 15).

Jacques Gutwirth (1982) et Gilles Teissonnières (2012) soulignent l'importance des travaux d'Erving Goffman sur *Les rites d'interaction* (1974) et la présentation de soi (1973) pour comprendre le jeu subtil des citadins anonymes. Les postures des corps, les échanges verbaux, les gestes et les regards sont « autant de matériaux susceptibles d'éclairer la situation dans laquelle se trouvent les protagonistes » (Teissonnières 2012 : 82). Les observations des manières d'être de chacun (déplacements, postures, tenues vestimentaires...) et avec les autres (échanges verbaux et gestuels) ont été précieuses pour comprendre les univers sociaux et les modes de sociabilité. Je me suis également inspirée de l'« observation flottante » expérimentée par Colette Pétonnet (1982). Elle consiste :

« À rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser “flotter” afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans *a priori*, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (*ibid.* : 39).

Il n'existe aucune statistique sur la fréquentation de la petite ceinture. La voie est interdite au public et, à ce titre, sa fréquentation n'est en aucun cas reconnue. Comme pour les participants de la concertation publique en 2013<sup>281</sup>, la sociographie des usagers sera tirée à grands traits, à partir de données récoltées sur les manières de se vêtir, de se comporter, d'interagir, de s'exprimer... Ces manières d'être sont en partie produites par les individus, qui ajustent constamment leur rôle dans le jeu social au travers de leurs interactions (Goffman 1974), mais elles sont aussi orientées par des normes qui diffèrent selon les groupes sociaux et leur habitus<sup>282</sup>. Observer les codes vestimentaires et les pratiques sociales, s'enquérir des goûts et du langage des individus, sont autant de façons d'éclairer des habitus de classe et donc d'identifier des appartenances sociales. J'ai porté une attention particulière à l'apparence physique (le corps et les objets qu'ils portent), qui représente la « face visible de l'individu [et] joue le rôle de révélateur de ses caractères sociaux et individuels » (Duflos-Priot 1981 : 83). Dans un contexte urbain densément peuplé et anonyme, elle prend une importance qu'elle n'a pas au village : « Dans la foule urbaine, [...] autrui surgit, dans le champ visuel de chacun, inconnu et dépourvu de toute *réputation*. L'aspect qu'il présente à ce moment précis constitue, au moins au premier instant, la seule

---

<sup>281</sup> Voir *supra*, chapitre 3.

<sup>282</sup> Ce concept, bien connu, a été construit par le sociologue Pierre Bourdieu (1979). Il désigne un système de dispositions intériorisées par les individus, qui se compose de catégories de jugement et d'appréciation et qui engendre des pratiques ajustées aux positions sociales. Le moment-clé au cours de l'existence pour l'acquisition de ces compétences culturelles est celui de la prime enfance. L'habitus se restructure ensuite en fonction de la trajectoire sociale. Il permet d'expliquer comment, dans des conditions similaires, des individus partagent des goûts ou une même vision du monde, qu'ils font des choix proches en ce qui concerne leurs loisirs ou les personnes qu'ils côtoient.

information reçue par le partenaire » (Duflos-Priot 1976 : 249). Dans ce système où chacun est à la fois émetteur et récepteur, la fabrication de cette apparence relève en partie d'une intention communicationnelle. Le vêtement participe d'un système pour signifier des statuts, des appartenances à des groupes ou des mouvements (*ibid.*, Delaporte 1980, 1982). Mais toutes les couches sociales ne sont pas égales dans « l'habileté au maniement de l'apparence » (Duflos-Priot 1976 : 262). Dans les classes populaires, l'usage de cet « instrument » serait plus limité et moins fréquent, avec la prédominance d'une dimension fonctionnelle du corps.

« Ainsi seules les classes supérieures et une partie des classes moyennes réuniraient les conditions favorables à l'utilisation de l'apparence comme moyen d'expression : la libre disposition physique et matérielle du corps et de sa présentation, le savoir nécessaire et éventuellement les moyens financiers requis pour un contrôle assez élaboré de l'apparence » (*ibid.*).

Cette méthodologie sociographique a des limites évidentes. Même s'ils relèvent d'un système commun, les signes de l'apparence sont traduits par l'observateur (moi-même) à partir de sa propre position sociale. Une approche quantitative des revenus et des catégories socioprofessionnelles des usagers informels aurait été complémentaire. J'ai d'ailleurs pris connaissance du métier exercé par la plupart des personnes que j'ai interrogées.

Ces réflexions se sont traduites par des procédés précis. Comme dans toute enquête de terrain ethnologique, ils ont été inventés et adaptés en fonction des spécificités des univers et des lieux investis.

### **III. Procédés ethnographiques et relationnels**

Dans un entretien réalisé par Cyril Isnart (2008), l'ethnologue Jeanne Favret-Saada explique qu'au début du terrain, le chercheur ignore ce qu'il est important de connaître chez ceux qu'il étudie. Il doit donc commencer par se taire, observer, écouter, pour être capable d'entrer « sans violence dans le jeu ordinaire de leurs préoccupations » (Favret-Saada & Isnart 2008 : 114). C'est dans un état d'esprit similaire que j'ai favorisé les observations pendant de longues semaines, en laissant flotter mon attention pour tenter de capter les passages, les occupations, les activités, les rencontres... La structure de ce qui n'était au départ qu'aléas et hasard s'est peu à peu dessinée, et les méthodes ont ainsi pu se préciser, s'affiner. La pratique spatiale de la friche se polarise autour de deux grandes attitudes : l'installation et la circulation. J'ai donc alterné les modalités de l'observation pour ethnographier ces deux comportements. Je restais parfois à un point fixe, assise sur un coin d'herbe ou un bord de quai, imitant les manières des habitués. L'endroit était stratégiquement choisi par rapport à des repérages antérieurs (se reporter aux critères de

choix de mes « lieux-objets »). Ainsi, je pouvais facilement noter les déplacements et les activités des usagers, mais sur un secteur limité, circonscrit. J’observais aussi en me déplaçant, en circulant le long des rails, afin de suivre les visiteurs dans leur déambulation. Dans ce cas, j’observais moins de personnes, mais pouvais les suivre tout au long de leur parcours, repérer les points d’accès et de sorties utilisés, les trajectoires suivies, les différentes activités au cours d’une incursion. J’ai appris à déceler les bons moments pour venir. Mes procédés ethnographiques se sont ainsi affinés avec ma compréhension progressive de la pratique sociale.

Les outils utilisés pour l’observation étaient des carnets de terrain manuscrits et un appareil photo. La collection photographique constituée répond à plusieurs objectifs. Elle est d’abord un ensemble de données visuelles qui ont permis de confirmer ou compléter les notes au moment de l’analyse. Dans certaines situations sociales, l’information fuse d’une telle façon que capter l’ensemble des gestes, des paroles, des allers et venues est assez acrobatique. Les images sont une ethnographie visuelle sur laquelle il est possible de revenir *a posteriori* pour détailler, compléter, confirmer les écrits. Cette iconographie sera également mobilisée en support de mon propos dans ce document.

Dans une seconde phase, j’ai combiné les observations avec des prises de contact, pour de courts échanges liés à une situation précise ou pour des entretiens semi-directifs. Le choix des individus interrogés s’est fait au gré des rencontres, en fonction des profils afin d’avoir un relatif équilibre chez les interrogés<sup>283</sup>, et de personne en personne via des systèmes d’interconnaissance. Auprès d’institutionnels, de chercheurs ou de professionnels, je jouais souvent de ma double casquette (Muséum national d’histoire naturelle et Mairie de Paris), ayant recours à l’une ou l’autre suivant mon interlocuteur. Mais sur la petite ceinture, j’ai opté autant que possible pour la neutralité. Cette recherche questionne les rapports à un lieu, dans lesquels j’interroge la présence et l’expression de pratiques et d’idées de nature. Or, le Muséum est une institution scientifique puissamment évocatrice et une telle appartenance allait de pair avec une étiquette naturaliste qui aurait certainement influencé les réponses de mes interlocuteurs. Quant à mon lien contractuel avec la Ville de Paris, je m’appliquais à le taire encore plus. La transgression est une composante inhérente à la fréquentation de la friche. Une appartenance institutionnelle aurait difficilement été neutre dans un tel contexte. De plus, elle me plaçait comme détentrice potentielle d’informations sur le sort de la voie, à propos duquel tous manifestaient une vive curiosité, voire une certaine inquiétude. Sans révéler mon statut, j’utilisais de tels renseignements comme contre-don en échange du temps que l’on m’accordait. Je me présentais donc comme une étudiante travaillant sur la petite ceinture, sans plus de précision si rien ne m’était demandé. La friche interdite est largement fréquentée par des populations jeunes. Mon âge et mon statut d’étudiant se fondaient à merveille dans le paysage sociodémographique.

---

<sup>283</sup> Les critères considérés étaient principalement la classe d’âge et le sexe.

Internet a également été un outil important. Grâce à une veille sur des mots-clés, je prenais connaissance d'évènements sur ou à propos de la petite ceinture. J'ai également pu prendre contact et suivre des personnes sur les réseaux sociaux. S'ils ont été si utiles, c'est parce que les portions interdites de la boucle sont notamment appropriées par des populations jeunes et des groupes fédérés autour d'intérêts ou de pratiques communes (l'exploration urbaine, l'agriculture urbaine, la photographie, etc.).

Interroger les visiteurs éphémères s'est révélé complexe. L'objectif était de saisir la diversité du lieu et je souhaitais donc enquêter à la fois sur les principales pratiques sociales (la promenade, la photographie, le graff, le squat...) et sur les différents usagers (selon leur appartenance sociale, leur âge et leur sexe). Ma situation est loin de celle de l'immersion longue au sein d'un groupe, pendant laquelle les relations peuvent progressivement se construire. Comme Daniel Terrolle (1993) lorsqu'il interagit avec les voyageurs d'un train, il n'y a ici « nulle relation d'enquête patiemment négociée et élaborée puisque cette dernière est au contraire subreptice et tacitement limitée au cadre provisoire dans lequel elle se noue » (*ibid.* : 243). J'ai utilisé autant que possible les réseaux d'interconnaissance et j'ai noué des liens avec les plus habitués, mais ce n'était pas suffisant pour saisir la multitude des gens et des pratiques. Au gré de mes déambulations, je suis donc allée à la rencontre de ceux avec lesquels cela m'intéressait d'interagir, pour leurs caractéristiques propres ou leur activité. Ce type de prise de contact avait l'inconvénient d'aboutir à des entretiens courts, mes interlocuteurs répondant comme à un sondage. J'ai tenté d'y remédier en privilégiant les gens installés, dans l'idée que l'absence de mouvement favoriserait de plus longs échanges. Je les ai accompagnés dans leur promenade, mais le problème a persisté. Finalement, j'ai eu trois grands types d'interaction avec les autres, qui ont produit des données différentes. Les entretiens semi-directifs que j'appellerai « formels » sont ceux qui ont fait l'objet d'un rendez-vous. Même sans construire une relation plus durable, le simple établissement d'un espace-temps dédié à l'échange était propice à des entretiens longs et approfondis. Ceux que je qualifierais d'« informels » se faisaient au fil des rencontres sur le terrain, guidés par une grille de questions, mais souvent brefs<sup>284</sup>. Le propos était plus superficiel, mais il m'a paru avoir un intérêt : qu'est-ce que les gens mobilisent immédiatement lorsqu'on les interroge sur la petite ceinture ? Qu'est-ce qu'ils délaissent ? Dans une société d'information et de communication comme la nôtre, il est difficile de déterminer ce qui est propre aux individus et ce qui est simplement la reprise d'idées dominantes. Cependant, il est intéressant d'observer ce que chacun en retient et comment ces idées sont éventuellement interprétées, traduites, utilisées. Enfin, je dialoguais aussi dans le vif des situations de terrain, dans l'observation participante, sans questions préétablies et en focalisant sur les préoccupations des individus. Au total, des entretiens

---

<sup>284</sup> Les entretiens formels duraient entre une et deux heures, les entretiens informels dépassaient rarement une demi-heure.

semi-directifs (formels et informels) ont été menés auprès d'environ 110 personnes<sup>285</sup>, appartenant à divers groupes sociaux et systèmes d'acteurs, environ 80 ont été mobilisés dans mon analyse. Un dictaphone a été utilisé pour la quasi-totalité des entretiens formels, sauf refus des personnes. Je désirais ainsi me détacher de la prise de notes et focaliser mon attention sur la discussion. Mes entretiens informels et les échanges sur le vif ont été souvent enregistrés, lorsque les situations s'y prêtaient. Je n'avais parfois pas le temps de le sortir ou l'intimité de certains moments me paraissait peu propice à l'usage de cet instrument intrusif.

S'interroger sur l'existence ou non d'une préoccupation (la nature, la biodiversité) implique de ne pas la susciter artificiellement. Mes grilles d'entretien étaient construites en ce sens. Le déroulé des thèmes était le suivant : la petite ceinture (modalités de la fréquentation et rapports au lieu), la nature sur la friche (caractérisation et représentations), la biodiversité. Une partie des questions étaient commune à tous, une autre série était adaptée aux personnes ou à leurs pratiques (pour les riverains ou les grappeurs par exemple). Avec certains, je pouvais naviguer allègrement dans les discours sur la biodiversité, mais avec la plupart je bannissais ce terme jusqu'à un moment avancé de l'entretien. Mise en garde sur les risques de ne récolter que l'« écume »<sup>286</sup> des discours dominants, j'ai peut-être même été trop prudente. Mes dernières questions étaient souvent vite évacuées et j'insistais peu. Mes hésitations étaient aussi liées au malaise que je percevais parfois chez les interrogés. Ces attitudes seront décryptées, car elles en disent long sur cette idée de biodiversité.

## Conclusion du chapitre 4

L'enquête de terrain ethnologique menée sur la petite ceinture a été source de difficultés d'ordre personnel et méthodologique, car elle est un lieu de la marge, vaste, investi par des individus divers, souvent de manière furtive. En veillant toujours à m'appuyer sur les fondamentaux disciplinaires (l'ethnographie, l'observation participante...), j'ai opéré un « carottage » ethnographique en identifiant le long de la voie des lieux investis par des systèmes d'acteurs et présentant des configurations diverses. Des enquêtes approfondies y ont été menées. Des procédés précis ont été mobilisés et expérimentés pour ethnographier le fixe et le flux, pour entrer en relation avec des usagers à la présence éphémère, méthodes qui se sont affinées avec la compréhension du monde social étudié. Dans un mouvement inverse, ces difficultés et ces bricolages ont constitué, en soi, des entrées par lesquelles

---

<sup>285</sup> Sur les 110 personnes interrogées, une trentaine l'ont été la première année. Les autres entretiens ont été effectués en 2014. En-dehors de quelques exceptions, un seul entretien a été mené avec chaque individu.

<sup>286</sup> Com. personnelle, Terrolle 02/2014.

comprendre ce monde, ses rythmes et ses habitudes, ses ambivalences, les représentations qu'ils suscitent, le commun qui lie ses visiteurs d'un jour et ses usagers quotidiens.





# Chapitre 5 : La friche interdite, étude d'un monde social spontané

---

Alors que le statut social public de la voie ferrée glisse vers l'espace de nature, en accord avec la politique municipale de biodiversité et de verdissement, quel sens a la friche interdite aujourd'hui pour ceux qui l'habitent ? Dans ce chapitre, je vais tenter de faire la lumière sur le sens de ce lieu, en réalité système complexe de significations, à travers son appropriation matérielle et idéelle. Cette compréhension sera fondée sur un portrait du monde social qu'abrite la friche interdite (en tant que système de pratiques, de représentations et de relations sociales), au sein duquel la place de la nature sera ensuite questionnée. Il s'agit à présent de considérer cet univers de l'intérieur, de comprendre à partir de son ethnographie ce que le lieu représente dans la vie des gens, au-delà des discours dominants et des projets institutionnels qui le prennent pour objet.

Une première partie sera consacrée à la présentation des tronçons et sites où a été menée l'enquête, en soulignant leur intérêt et les liens avec ma problématique. Le monde social des rails sera ensuite décrit et analysé, à travers la caractérisation de ses utilisateurs et de leurs relations, de leurs représentations de la voie ferrée ensauvagée et de leurs activités sur l'emprise. La problématique des rapports à la nature sera délibérément traitée dans un chapitre indépendant. Ce choix résulte de la compréhension même de ce monde, car comme je l'expliquerai, le sens social fondamental du lieu n'est pas là. Afin d'instruire la problématique de l'institutionnalisation, l'ethnographie et l'analyse ne devront pas faire l'impasse sur les présences éventuelles de la municipalité ou d'autres acteurs au rôle régulateur, ni sur les coopérations ou résistances qu'elles suscitent.

## **I. Les lieux de l'enquête : paysages et présences**

L'ethnographie de la friche, pour sa partie interdite, s'est concentrée sur un tronçon de plus trois kilomètres, entre la rue de Bagnolet dans le XX<sup>e</sup> et le boulevard Poniatowski dans le XII<sup>e</sup>, avec un investissement particulier sur les lieux-objets identifiés. Ce secteur a la particularité de ne présenter aucun obstacle physique (tunnel ou grille) sur une distance importante, ce qui était propice à l'observation des circulations. Un court segment a ensuite été investi dans le XIV<sup>e</sup>, afin de mettre en perspective les données obtenues. Une balade ethnographique le long de ces parcours ferroviaires va permettre de présenter les caractéristiques spatiales, paysagères et sociales majeures de ces sites, en lien avec la problématique de ma recherche.

## A. Du XX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> : continuité spatiale, diversité des investissements

Habitante des Lilas (commune limitrophe du nord-est de Paris), c'est par le tramway T3b, qui relie la Porte de la Chapelle à la Porte de Vincennes par les boulevards des Maréchaux, que je me rendis sur les premiers lieux de l'enquête pendant quatre mois. Parce que chaque accès que j'empruntais correspondait à une station précise, son tracé s'est intégré à la cartographie mentale de mon enquête. A travers la répétition du trajet, et sous l'influence de ma lecture récente du livre *Un ethnologue dans le métro* de Marc Augé (2013), je compris que c'était peut-être ici que mon immersion commençait. Ou peut-être était-ce un sas, une transition entre mon monde et celui de la voie abandonnée. Ce moyen de transport moderne et silencieux fait lui aussi le tour, le long des limites, de la frontière. Les usagers du tram reflètent la sociologie des quartiers périphériques traversés. Dans le XX<sup>e</sup>, j'y côtoyais des ouvriers en tenue de travail, des vieux appuyés sur des cannes, des groupes d'adolescents sac sur le dos, des équipes de jeunes sportifs, des mères et leurs enfants... C'était souvent bondé, bruyant, encombré. Avec ma peau blanche et mes traits caucasiens, j'étais du côté de la minorité. Ça causait beaucoup, dans des langues aux sonorités exotiques. Ce tramway, à l'ambiance populaire et métissée, fut un poste d'observation de l'environnement social de la voie dans l'est parisien.

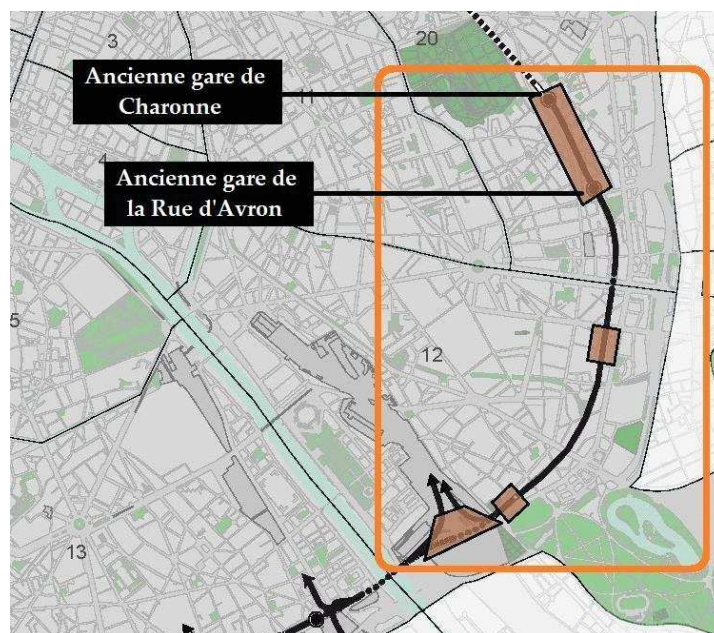


Figure 30 : lieu-objet au nord du tronçon XX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup>, entre deux anciennes gares (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012).

Ma description suivra un axe nord-sud, d'un site à l'autre. Le lieu-objet le plus au nord court entre les emplacements de deux anciennes gares, Charonne et rue d'Avron (figure 30). Au niveau de la rue de Bagnolet, le bâtiment principal de la gare de Charonne, qui surplombe les rails, accueille une salle de concert depuis les années 1990, dédiée à la découverte musicale dans des styles variés. En-dessous, les rails sont longés côté ouest par

un mur et des façades de hauts immeubles collectifs. Côté est, l'ancien quai a été conservé. Il est relié à la gare par un escalier que les gestionnaires de la salle de concert ont choisi de fermer à clé (photo 25).



Photo 25: Ancienne gare de Charonne accueillant la salle de concert la Flèche d'or. Source : <http://keblo1515.free.fr/souterrinterdit/pcest/charonne.htm>, consulté le 03/12/2015.

Des maisons individuelles s'alignent le long de ce quai. Elles appartiennent à la Sncf et sont louées à des artistes et des associations, et disposent d'un accès direct à la voie. Le quai est ensuite longé par un carré de terre, loué et cultivé dans les années 1990 par un cheminot, puis jardiné la décennie suivante par une personne sans-abri installée dans un local attenant. Ce petit bâtiment abandonné donne sur une grande cour en contrebas de la voie. Elle est accessible par un vieil escalier et donne directement sur la rue via une grande porte métallique. Réseau ferré de France s'efforce de la maintenir fermée, mais elle est régulièrement ouverte par des usagers ou suite à des interventions, notamment des pompiers. Ce fut le cas pendant la belle saison en 2013 et 2014, ce qui rendait l'emprise très accessible et intensifiait la fréquentation, selon les habitués du lieu. L'endroit compte également quelques locaux et bâtiments vides, souvent occupés par des sans-abris ou des militants du logement.

Ce qui a d'abord attiré mon attention, c'est le formidable investissement jardinier dont le site fait l'objet. Un groupe de personnes expérimente ici une sorte de permaculture urbaine depuis 2013. J'ai ensuite découvert une fréquentation intense, qui s'explique notamment par la géographie physique du lieu : il offre plusieurs possibilités d'accès (lampadaire à escalader, pente de béton en bas d'un mur, porte parfois ouverte) et des surfaces accueillantes pour s'installer (le quai) et pour graffer (de nombreux murs). Ce jardin de ballast occupe donc un espace qui est à la fois un lieu de passage et de rassemblement. Jeunes du quartier, voisins, promeneurs des beaux jours se croisent, se posent et s'occupent de mille manières. Ce site paraissait donc pertinent pour observer les interactions entre usagers et interroger leurs rapports au vivant.

En descendant vers le sud, les rails surplombent la voie publique, passent près de rues, de cours d'immeubles, de bâtiments parfois très proches. La végétation est assez basse en dehors de quelques arbres recouverts de lierre (photos 26). La ville, la circulation, la vie des citoyens sont à la fois omniprésents dans le paysage et mis à distance.



Photos 26 : La voie ferrée entre les gares de Charonne et d'Avron, vues sur la ville autour et végétation.  
Photos personnelles, avril 2014.

Quelques centaines de mètres plus loin, l'emprise s'élargit à l'emplacement d'une autre ancienne gare, celle de la Rue d'Avron. Un bout de quai coiffé d'une marquise en ruine subsiste. Du sol au toit, il est entièrement recouvert de tags sans cesse renouvelés. En face, une importante sur largeur accueille un petit bois d'ailantes et un tapis d'herbes (photo 27). Des escaliers descendent vers un passage sous la voie, fermé par une grille, qui amène aux différents locaux de la gare, accueillant des ateliers d'artistes. Le site est donc investi par des graffeurs, mais aussi par des groupes qui s'installent sur le quai, les rails ou l'herbe. Les week-ends de beau temps, plusieurs dizaines de Parisiens entre 20 et 40 ans peuvent être rassemblés là, parfois avec des enfants, partageant un repas, écoutant de la musique, peignant les murs. L'année de l'enquête, ces présences étaient sûrement favorisées par la possibilité d'entrer directement sur ce site, le grillage du chantier attendant ayant été découpé. Les groupes d'adolescents s'y plaisent aussi pour se réunir, fumer des joints, boire de la bière, éventuellement vivre quelques émotions fortes<sup>287</sup>. Mais les débordements sont contenus, car ce petit monde a son gardien. L'artiste qui occupe le bâtiment principal de la gare depuis une vingtaine d'années veille au grain. Cette portion entre les anciennes gares

---

<sup>287</sup> L'artiste, gardien officieux, m'a rapporté plusieurs anecdotes sur des groupes d'adolescents qui font brûler des gros objets ou grimpent sur le fragile toit de l'ancienne gare.

de Charonne et d'Avron est celle où j'ai observé l'appropriation la plus intense par la population.



Photo 27 : Le site de la gare d'Avron un week-end de printemps. Photo personnelle, mai 2014.

Le kilomètre qui sépare ce site du prochain lieu-objet a été peu investi lors de l'enquête. L'infrastructure est étroite, réduite aux rails et au ballast, bordée par des immeubles d'un côté et par un dépôt de bus Ratp de l'autre. À l'exception d'un ancien quai où pousse une étonnante haie de lilas, la végétation est rare et les visiteurs ne font souvent que passer. Le chemin de fer surplombe ensuite le Cours de Vincennes, large avenue qui relie la place de la Nation à Vincennes, commune limitrophe. Il est étonnant de marcher de la sorte au-dessus de la ville et de contempler le flot des piétons et des voitures qui s'engouffre sous nos pieds. Et alors que le marcheur est aux premières loges du spectacle urbain, la hauteur lui assure une quasi invisibilité. Passé ce pont, on pénètre dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, qui présente une sociologie différente du XX<sup>e</sup>, avec une population globalement plus diplômée, faiblement immigrée et qui accueille dans certains quartiers des populations plus aisées (APUR 2013). Selon Anne Clerval (2010), le processus de gentrification s'est achevé dans ces quartiers dans les années 1990.

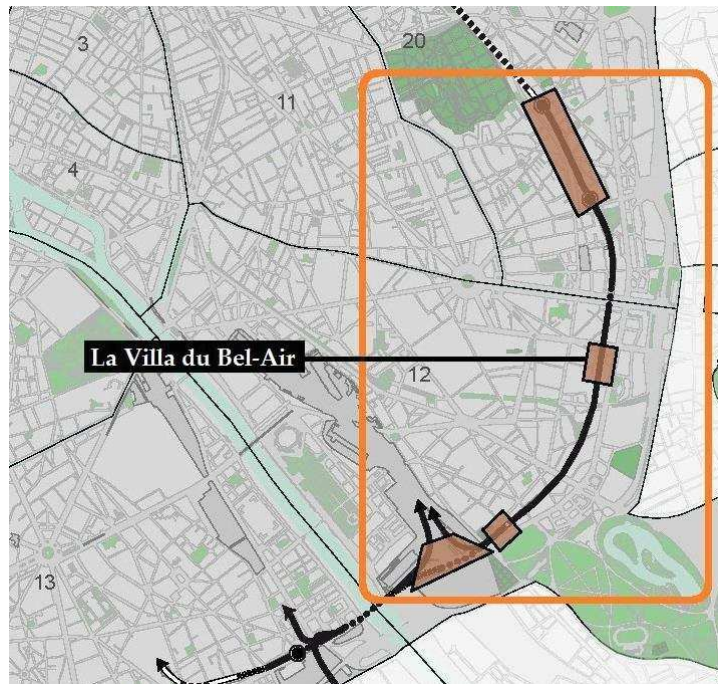


Figure 31 : Site de la Villa du Bel-Air (XII<sup>e</sup>) (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012).

Le paysage est d'abord proche de celui du XX<sup>e</sup> (en hauteur par rapport à la voie publique), puis l'infrastructure se rapproche progressivement du niveau de la rue. Elle voisine alors avec une impasse sur environ 300 mètres, la villa du Bel-Air (figure 31), jolie rue pavée et ponctuée de jardinets et de pieds d'arbres fleuris. Les rails et la rue sont séparés par d'anciennes clôtures, renforcées par un grillage vert plus récent. En face, un long mur taggué longe les rails. La proximité entre voie publique et ferrée facilite évidemment l'accès. Les grillages sont régulièrement découpés et, même lorsqu'ils sont refermés, il est facile d'escalader un muret dont les pierres manquantes offrent de parfaites prises. Dès la fin de l'impasse, d'anciens quais servent de supports à diverses installations. Ce site présentait plusieurs intérêts : un accès facile au linéaire et donc supposément pratiqué, des quais investis, une proximité avec la voie publique.



Photo 28 : La voie longeant la villa du Bel-Air (à gauche). Photo personnelle, mars 2014.

L'infrastructure reprend ensuite de la hauteur et passe au-dessus de l'ancienne promenade plantée, rebaptisée « Coulée verte René Dumont », qui court de Bastille à la rue Edouard-Lartet (XII<sup>e</sup>), premier chemin de fer urbain transformé en promenade, qui a notamment inspiré la High Line. Les talus sont ici fortement végétalisés et arborés. Un peu plus loin, l'emprise s'élargit à nouveau. D'un côté de la voie, une surlargeur en bas du talus accueille des habitations de fortune. Au printemps 2014, une tente y était installée et l'espace autour avait été joliment aménagé. Du côté opposé, un ancien embranchement est depuis 2008 ouverte au public sous la forme d'un sentier-nature, accessible depuis le square Charles-Péguy (XII<sup>e</sup>)<sup>288</sup>. Des rails en hauteur, les promeneurs admirent et photographient les plantations des jardins collectifs aménagés dans l'extension. Un bosquet a été conservé dans un des angles du terrain, au fond duquel des personnes ont construit une cabane, entre le talus et la clôture du square. Contrairement au campement d'en face, ces habitants cherchent à se camoufler : des canisses et des planches ont été fixées au grillage et des gros tas de branchages ont été déposés sur le bord de la voie. Après le square, quelques maisons basses sont flanquées de jardinets et de terrasses en bas du talus, dont les riverains utilisent la pente comme prolongement de leur jardin, pour planter en pleine terre ou dans des pots. Les rails continuent ensuite à sillonner à travers la ville. Sur cette partie, il est des saisons pendant lesquelles les immeubles se devinent à peine derrière les arbres touffus. Sur certains passages, au contraire, des intérieurs, des balcons, des jardins, des cours s'offrent au regard. Les espaces publics apparaissent ici et là au détour de ponts.

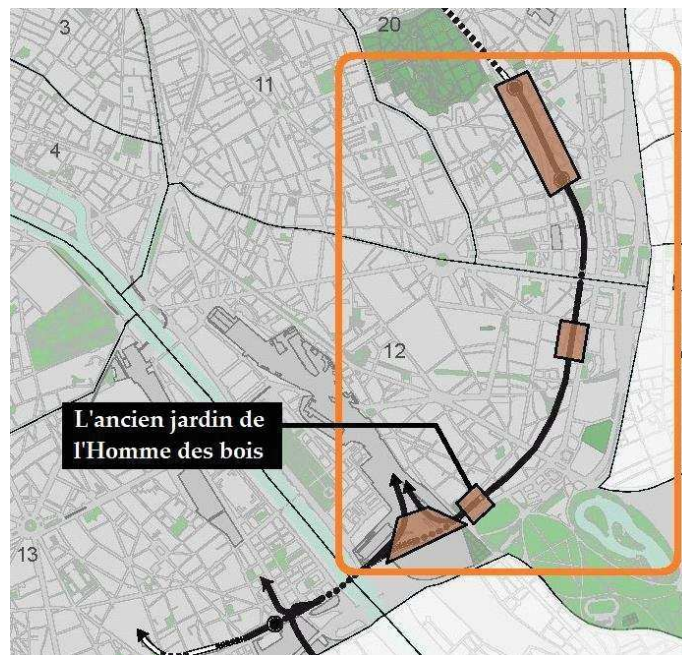


Figure 32 : Ancien territoire de l'Homme des bois (XII<sup>e</sup>) (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012).

Le prochain lieu finement observé est à nouveau l'emplacement d'une ancienne gare, celle de la Rue Claude Decaen (photo 29). En contrebas de la plateforme, la gare détruite peu après l'arrêt du transport voyageur a laissé place à un terrain qui accueille depuis 2012 un

<sup>288</sup> Voir *supra*, p. 169.



jardin partagé associatif. Auparavant, la parcelle avait été jardinée pendant une quinzaine d'années par l'Homme des bois<sup>289</sup> (figure 32), grâce à une convention avec la Sncf. Le jardinier, ancien militaire au caractère renfrogné, avait également en charge la voie ferrée entre la rue Claude Decaen et le pont de la rue de Charenton, soit quelques 350 mètres de linéaire. La zone porte les traces de son investissement. L'ancien quai est bordé de tulipes, d'iris, d'arbres fruitiers ... Sous la passerelle des Meuniers, un peu plus loin, s'épanouissent encore diverses plantes ornementales. L'emprise est ici proche du niveau de la ville alentour. Elle côtoie les parties communes de résidences et elle est encadrée parfois par les façades des immeubles construits à flanc de voie. Le pont de Charenton, qui passe au-dessus des rails, marque une rupture, car il est fermé par une imposante grille sur toute sa hauteur. D'une largeur de plusieurs dizaines de mètres, il abrite un groupe d'hommes originaires des pays de l'Est, venus en France à la recherche de travail et de meilleures conditions de vie. Certains d'entre eux occupent ce coin de ballast depuis plusieurs années. La grille du pont est un obstacle tout relatif. Nombre de promeneurs font demi-tour ici, mais une partie ne se laisse pas impressionner. Il est possible de se glisser en-dessous. La terre a été progressivement creusée et des cartons sont même régulièrement disposés au sol pour faciliter le passage des corps. En ce qui concerne ce lieu, mon intérêt portait sur la manière dont les plantes ornementales et fruitières étaient éventuellement perçues par les visiteurs. Je désirais m'intéresser aussi aux pratiques de nourrissage (j'avais observé des abris pour chats sur les quais) et aux personnes qui vivaient sous le pont.



Photo 29 : Quais anciennement jardinés par l'Homme des bois (XII<sup>e</sup>). Photo personnelle, août 2014.

---

<sup>289</sup> Voir *supra*, p. 124-125.

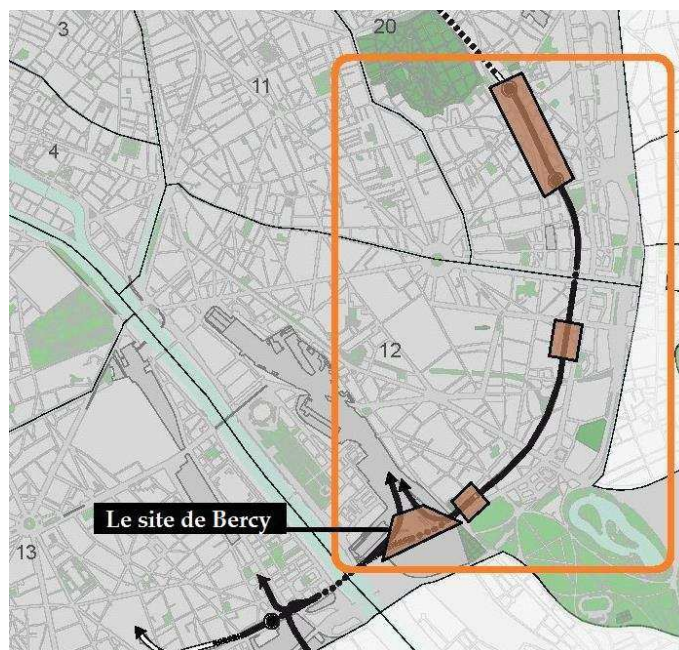


Figure 33 : Localisation du site de Bercy (XII<sup>e</sup>) (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012).

Le dernier lieu investi longe le boulevard Poniatowski, dans le quartier de Bercy (figure 33). La plateforme, qui servait ici aux manœuvres de trains, s'élargit en un large terrain et les voies se multiplient. Les usages informels les plus observés sur le reste de la friche (promenade, graff, barbecue...) sont rares ici, sans doute du fait de la proximité de locaux d'activités et du renforcement progressif des clôtures. Cependant, le lieu présentait pour moi l'intérêt d'une coexistence de pratiques et d'individus hétéroclites, sur un site très ouvert accueillant une flore étonnante (photo 30), qui suscitent l'intérêt de quelques naturalistes. Un groupe de personnes soigne et nourrit une population de chats depuis des années. Sur une partie clôturée, des wagons-couchettes abritent un centre d'hébergement d'urgence pour des sans-abris. Des locaux accueillent des employés de la Sncf et l'équipe de l'association Interface formation<sup>290</sup>, qui entretient le tronçon et cultive ici un jardin ornemental et potager.

<sup>290</sup> Voir *supra*, p. 154.



Photo 30 : Le site de Bercy en été, colonisé par la végétation. Photo personnelle, août 2014.

## B. Le XIV<sup>e</sup> : Catacombes et exubérance végétale

Afin de mettre en perspective ce que j'ai observé sur la voie dans l'Est parisien, j'ai choisi d'enquêter dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement (figure 34), dont la sociologie s'apparente à celle du XII<sup>e</sup> (APUR 2013), mais où la plateforme présente un profil différent : les rails courent ici au fond d'une tranchée de plusieurs mètres de profondeur. En veillant à ne pas répéter l'enquête, l'objectif était de savoir si cette configuration spatiale et paysagère différente induisait des investissements ou des représentations dissemblables.

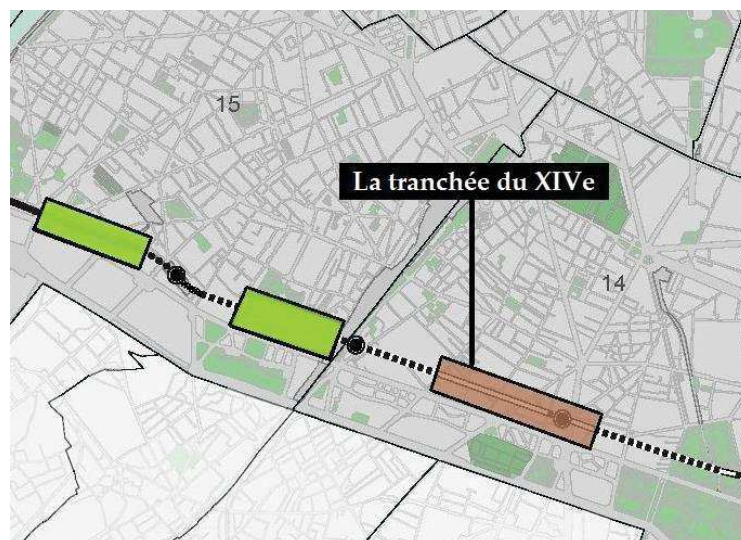


Figure 34 : Localisation du lieu-objet investi dans le XIV<sup>e</sup> (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012).

L'enquête a été menée sur une portion de voie entre deux tunnels, de la rue Didot à la rue du Père Corentin, sur environ un kilomètre. Entre le tunnel le plus à l'ouest (en pointillé sur la carte) et l'avenue Jean Moulin, le chemin de fer est enclavé entre deux hauts talus, sur lesquels poussent une végétation impressionnante. Aux beaux jours, on peut l'admirer des ponts qui jalonnent le tronçon, d'où elle forme comme un canyon vert. Vu d'en bas, les branches des arbres en été se referment en une voûte presque complète au-dessus des rails. Lorsqu'il avance de traverse en traverse sur l'unique voie<sup>291</sup>, le marcheur se trouve cerné par la masse végétale, derrière laquelle la ville disparaît presque (photos 31).



Photos 31 : La tranchée du XIV<sup>e</sup> vu d'un pont (en haut) et des rails (en bas). Photos personnelles, 2014.

En continuant à l'est, les talus laissent place à des murs en pierre, en haut desquels la végétation s'installe et dégouline. En 2007, l'association d'habitants Vert-tige a créé sur ces hauteurs un jardin partagé, accessible de la rue de Coulmiers dont il longe le trottoir. En bas, la végétation pousse abondamment sur la surface de la voie manquante. Une rangée de jeunes arbres y a été plantée par Espaces, association en charge du tronçon. On débouche ensuite dans le court tunnel de la gare de Montrouge. Les quais ont été conservés et amènent

---

<sup>291</sup> Une des voies a été supprimée dans ce secteur dans les années 1950.

à l'ancienne gare qui surplombe les rails et donne sur l'avenue Jean Moulin. Cette zone fait l'objet d'une opération d'aménagement. A l'été 2014, la dalle du tunnel a été détruite en vue d'être refaite pour accueillir des immeubles d'habitation. La gare, classée bâtiment protégé par la Ville de Paris, sera rénovée et devrait devenir un café-concert.

Après un court passage à l'air libre commence le long tunnel de Montrouge, qui débouche dans la fameuse tranchée Montsouris<sup>292</sup>. Il a nécessité de lourds travaux de consolidation lors de sa construction, car il traverse les carrières parisiennes. Il est d'ailleurs emprunté par de nombreux « cataphiles »<sup>293</sup> pour pénétrer dans le fameux réseau. Les passionnés de ce monde souterrain représentent une part importante des usagers de ce secteur, relativement accessible grâce aux divers ponts ou simplement par le grillage, qui porte les stigmates des découpages successifs. Il suffit ensuite de descendre les quelques mètres de talus qui, aux endroits de passage, forment presque des escaliers. Dans un vieux local en pierre au bord des rails loge depuis 18 ans un homme d'une soixantaine d'années, que nous appellerons Jacques. Il est un des personnages emblématiques de la petite ceinture, aimant le contact et passant une bonne partie de son temps à discuter avec les promeneurs, assis sur sa chaise pliante trouée devant sa maison. Au moment de l'enquête, un autre homme, travaillant en intérim dans les espaces verts, vivait dans une tente sous le tunnel de Broussais.

A partir de ces différents lieux et tronçons, l'enjeu était donc de saisir la diversité spatiale et sociale de l'ancienne voie ferrée. Comme exposé précédemment, leur choix a été raisonné en fonction d'une méthodologie précise, mais d'autres facteurs sont aussi nécessairement entrés en compte. La question des accès est par exemple cruciale. Elle n'a pas été un critère discriminant, mais la facilité d'accès sur certains tronçons détermine l'intensité de la fréquentation et des usages, tout en étant un élément facilitateur pour l'enquête. Se focaliser sur une partie de l'infrastructure n'a certainement pas permis de saisir toutes les particularités micro-locales. Cependant, la cohérence entre les résultats obtenus sur ces secteurs et les observations plus ponctuelles menées sur d'autres laissent penser que les grandes caractéristiques du monde social de la friche ont été mises au jour<sup>294</sup>.

---

<sup>292</sup> Dans l'iconographie de la PC diffusée sur internet, cette tranchée est un des sites les plus représentés.

<sup>293</sup> Amateur de visites clandestines des anciennes carrières souterraines de Paris, appelées « catas » en référence aux catacombes, qui occupent une partie de ces galeries.

<sup>294</sup> Une quarantaine d'entretiens formels, et informels surtout (voir typologie des entretiens, *supra*, chapitre 4), ont été menés auprès de personnes fréquentant le délaissé sans autorisation, complétés par de nombreux échanges difficilement quantifiables.

## II. Utilisateurs et fréquentations

La compréhension de l'univers de la friche nécessite dans un premier temps de caractériser ses usagers et les modalités de leur fréquentation. Cet exercice révèle plusieurs paradoxes et met à distance l'image univoque de la petite ceinture comme marge socio-spatiale.

### A. Sociographie des usagers

La voie ferrée est avant tout le territoire des jeunes, ce qui est peu étonnant au vu de leur goût pour s'amuser de la ville, la contourner et la détourner (Dibie 1998). Les plus précoces s'y rendent au début du collège, vers l'âge de onze ou douze ans, et ils sont surreprésentés jusqu'à une vingtaine d'années. La seconde classe d'âge la plus présente regroupe des personnes entre vingt et quarante ans. J'ai observé ponctuellement des personnes entre cinquante et soixante ans, mais rarement au-delà. En dehors de quelques exceptions aux beaux jours et accompagnés d'adultes, les enfants sont absents. Les plus jeunes collégiens sont presque exclusivement des garçons. Le rapport à la transgression chez les adolescents diffère entre filles et garçons, en fonction d'attentes sociales genrées. Selon l'anthropologue et sociologue David Le Breton (2005), spécialiste du corps et des conduites à risque, les exigences pour les garçons adolescents sont celles d'« une démonstration de soi » (*ibid.* : 42), à travers laquelle sont valorisées la performance, la résistance physique et la prise de distance avec l'autorité. Les conduites à risque des filles sont plus souvent tournées vers elles-mêmes et leur propre corps. Par ailleurs, l'accès à l'espace urbain est plus restreint pour les filles dans certains milieux (Buffet 2005), ce qui contribue aussi à leur arrivée plus tardive sur la friche. Quand l'âge progresse, les hommes restent majoritaires, mais la présence féminine est significative.



Photos 32 : Adolescents installés et promeneurs cinquantenaires. Photos personnelles, juin 2014.

Des méthodes plus systématiques demanderaient à être appliquées pour confirmer, mais au vu des éléments pris en compte, les usagers du délaissé, adolescents et adultes, semblent majoritairement issus des classes moyennes. Les tenues vestimentaires des personnes étaient toujours en bon état, quelques fois adaptées à la marche (pantalon léger, vêtements

« techniques », chaussures de marche), mais le plus souvent les styles étaient classiques (jeans ou pantalons, pulls ou sweats) ou à la mode (jeans ajustés, tennis ou baskets, tee-shirts ou chemises à motifs). Le langage plutôt soutenu de la majorité de mes interlocuteurs témoignait de la possession d'un minimum de capital culturel. Ces couches sociales intermédiaires ont tantôt été interprétées comme fraction des classes dominées ou des classes dominantes (Bacqué & Vermeesch 2013). On distingue souvent les classes moyennes inférieures, proches de couches populaires, et les classes moyennes supérieures, qui partagent des traits communs avec la bourgeoisie. Ces populations jouent un rôle prépondérant dans :

« Des processus de recomposition sociale des villes, soit par leur logique de conquête de l'espace et de domination dans le cas de la gentrification (Smith, 1986), soit par leurs logiques de fuite et d'entre-soi dans le cas de communautés fermées (Donzelot, 2004) » (Bacqué & Vermeersch 2013 : 63).

Le phénomène de gentrification est particulièrement lié au segment des classes moyennes doté en capital culturel. La géographe Anne Clerval (2013) explique la prédominance des cadres et professions intellectuelles supérieures chez les « gentrifieurs », avec des professions culturelles souvent à l'avant-garde. Elles comptent une diversité de statuts et de niveaux économiques, des plus précaires aux plus dotés en capital économique :

« En passant par toute une gamme de combinaisons de capital culturel, économique et symbolique. Cette hétérogénéité est caractéristique de la petite bourgeoisie intellectuelle, qui partage un fort capital culturel mais est traversée de contradictions » (*ibid.* : 141).

Ces nouvelles classes sociales avaient été identifiées par Bourdieu (1979) dès les années 1970, qui les caractérisait par une reconnaissance de la culture légitime telle qu'elle est définie par les classes dominantes. Ces groupes contribuent à l'embourgeoisement des quartiers populaires par la transformation de l'habitat (Clerval 2013), mais aussi par la diffusion de valeurs et de modes de vie particuliers. Les « gentrifieurs » valorisent la centralité, le multiculturalisme et la mixité sociale (même si, dans les faits, ils la pratiquent peu à l'échelle de leur quartier) (Corbillé 2013). Politiquement, ils se positionnent très largement à gauche, du côté du PS et des Verts en majorité, extrême gauche pour les gentrifieurs « marginaux ». Pour Sophie Corbillé (*ibid.*), la victoire de la gauche plurielle en 2001 a peut-être été « l'un des signes de l'embourgeoisement des arrondissements de l'est et du nord-est de Paris » (*ibid.* : 239). Ces populations contribuent, avec des professionnels spécialisés et des médias prescripteurs, à façonner une géographie et une économie symboliques de la ville, structurées autour de centralités. Ces lieux « branchés » prennent un sens particulier dans les quartiers gentrifiés, « participant plus nettement qu'ailleurs à la valorisation symbolique des lieux » (*ibid.* : 250).

Sur la friche aussi, les classes moyennes présentent une hétérogénéité, mais les fractions détentrices de capital culturel paraissent bien présentes (beaucoup d'étudiants dans l'enseignement supérieur ou d'actifs dont les métiers nécessitent un haut niveau de diplôme). Un Tunisien, habitant du XX<sup>e</sup> et fidèle de la PC pour des barbecues dominicaux, l'exprime en ces termes : « *Mais y'a des gens, ils sont calés. Ils ont le Bac+5 et ils viennent quand même ici, pour faire un barbecue. Ils connaissent l'endroit* »<sup>295</sup>. À l'heure de l'apéro ou le week-end, les jours de beau temps, pour se promener ou s'installer, certains points du linéaire se peuplent de ces Parisiens aux looks vestimentaires « hipster » et « bobo », à la sociabilité amicale intense mais sélective (Corbillé 2013), qui partagent le goût pour la convivialité et tout ce qui se range paradoxalement dans l'« alternatif ». Dès lors que c'est une mode, l'avant-garde ne perd-elle pas son sens ? La friche se constitue alors, par endroits et pour quelques heures, en un lieu branché au sein de la géographie de ces classes intellectuelles (photo 33).

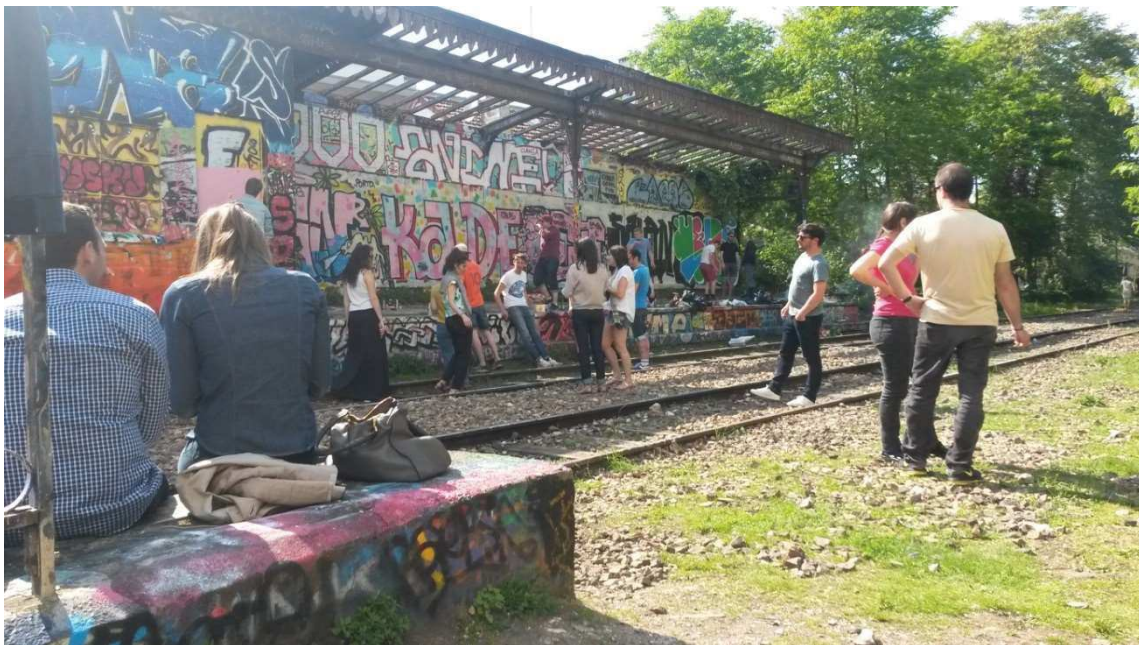


Photo 33 : Le site de l'ancienne gare d'Avron en été, sous des airs de lieu branché de la jeunesse parisienne. Photo personnelle, 2014.

Des personnes issues de milieux plus populaires fréquentent aussi la voie, en majorité des garçons adolescents. On retrouve chez eux des codes de la jeunesse masculine populaire, mélange de style sportif et de culture hip-hop, des coupes de cheveux très courtes, en adéquation avec l'image valorisée de la virilité (Mardon 2010, Pasquier 2005). C'est sur le tronçon du XX<sup>e</sup> qu'ils sont le plus représentés. Les couches populaires ont pu en partie se maintenir dans cet arrondissement du fait de nombreux logements sociaux (Pinçon & Pinçon-Charlot 2008). À partir de la rue de Bagnolet, la voie traverse le quartier Saint-Blaise, où l'habitat social est majoritaire et la densité une des plus fortes d'Europe. Les actifs y sont majoritairement ouvriers et employés. La part d'emploi précaire est importante

<sup>295</sup> Entretien personnel, 21/06/2014.



et le chômage au-dessus de la moyenne parisienne (APUR 2004b). Des adolescents de milieux populaires s'approprient aussi la friche dans les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>, mais ne sont pas majoritaires parmi les jeunes utilisateurs, ce qui reflète la sociologie de ces quartiers.

La voie est aussi investie comme lieu d'habitation par des personnes en situation de marge, principalement des hommes adultes. Pauvres, travailleurs précaires, ils sont parfois Français, mais le plus souvent issus d'une immigration récente. Ils sont souvent originaires d'Europe de l'Est, en quête de meilleures conditions de vie, et parlent peu français. Alors que les toxicomanes étaient souvent évoqués à propos du passé de la friche, je n'en ai rencontré qu'une fois, deux hommes et une femme qui vivaient dans une tente sur une surlargeur dans le XIV<sup>e</sup>, accompagnés de leurs deux chiens.

Sur le tronçon des XX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements, des riverains et des usagers de longue date font état d'une intensification de la fréquentation et d'une diversification des profils des visiteurs au cours des années 2000. Fred, un graffeur de 27 ans, se souvient par exemple que, lorsqu'il était adolescent, « *à part des taggueurs, des clochards ou des mecs qui [venaient] faire des trucs bizarres, y'avait pas grand monde sur la PC* »<sup>296</sup>. Pascal, artiste qui a son atelier dans une ancienne gare du XX<sup>e</sup> depuis les années 1990, raconte qu'il y a toujours eu une famille de temps en temps qui s'aventurait sur les rails, mais que, désormais, c'est plusieurs qui se rejoignent certains après-midis d'été, pour des barbecues, des anniversaires. Pour lui, le flux des visiteurs est parfois tel qu'on frôle le « *débordement* »<sup>297</sup>. Hector, lui aussi artiste et riverain dans le XX<sup>e</sup>, raconte que, dans les années 1990, sa maison était squattée avant son arrivée par des toxicomanes et que les sans-abris étaient très nombreux sur la voie<sup>298</sup>. Certains riverains de la Villa du Bel-Air (XII<sup>e</sup>) témoignent aussi de tels changements. Cependant, les riverains en question sont des observateurs extérieurs et non utilisateurs du lieu. Il est difficile de déterminer la part de projection dans leur point de vue, car les délaissés accueillent souvent des pratiques illicites, mais sont aussi « un terreau fertile des représentations de la dangerosité de proximité, de celle qui donne le frisson sans trop de dépaysement » (Bachimon 2014 : 44). Passer de l'extérieur à l'intérieur révèle ce décalage, même si beaucoup d'observateurs extérieurs s'accordent à dire qu'aujourd'hui, la voie n'est pas (ou plus) un endroit dangereux. Au vu des résultats de l'enquête et si l'on en croit les témoignages sur le passé récent de la voie, ses populations auraient donc suivi une trajectoire de normalisation, même si des éléments inhérents à la pratique de cet espace continuent d'opérer une sélection, que je présenterai plus loin.

J'ai repéré divers réseaux d'interconnaissance, en particulier chez les habitués, qui viennent surtout en groupe avec des amis. La pratique de la friche se transmet : beaucoup la font découvrir à d'autres, qui peuvent attraper le virus à leur tour. Dans le XX<sup>e</sup>, l'enquête a aussi

---

<sup>296</sup> Entretien personnel, 02/08/2014.

<sup>297</sup> Entretien personnel, 25/04/2014.

<sup>298</sup> Entretien personnel, 01/08/2013.

permis d'identifier des réseaux fondés sur une fréquentation commune de certains secteurs, comme l'emplacement de l'ancienne gare de Charonne. J'y ai observé des utilisateurs d'âges variés qui se saluaient, s'appelaient par leur prénom, échangeaient quelques mots, voire passaient du temps ensemble. Les entretiens confirment qu'une partie de ces relations sont nées sur les rails. Les périodes où la porte donnant sur la rue était ouverte ont été favorables à l'établissement de tels liens. Dimitri, architecte fraîchement diplômé, se souvient du groupe hétéroclite de voisins qui s'est formé à l'été 2013, réunissant des personnes âgées de douze à cinquante ans, et d'origines diverses. Grâce à l'énergie de quelques-uns, des moments collectifs ont été organisés autour de barbecues, de session de peinture, de projections vidéo... Certains affirment s'être fait des amis sur la petite ceinture, à l'instar de Brian, 17 ans, qui fréquente assidument le site depuis plusieurs années, ou comme Aline, habitante du XIV<sup>e</sup> âgée de 66 ans, descendue sur les rails deux ans avant notre rencontre, cédant à une curiosité de longue date. Ce jour-là, elle a fait la connaissance, comme tant d'autres avant elle, de Jacques l'autochtone, squatteur de longue date. Elle est venue ensuite chaque semaine et, au fil des visites, les deux sont devenus amis.

Quelques rares individus arpentent les rails en ayant l'autorisation de le faire. Ce sont majoritairement des professionnels : salariés en insertion, personnels de la Sncf et de RFF, ouvriers, professionnels de la nature et de l'environnement... Ils se distinguent souvent (mais certains contournent la règle) par le port d'un gilet orange, déjà évoqué. Ces signes distinctifs permettent de distinguer les personnes dont la présence sur l'interstice est légitime (Tonnelat 2008). Dans le cadre de projets d'aménagement, des agents et des élus municipaux peuvent faire partie des visiteurs. Ponctuellement, les habitants sont autorisés à déambuler sur des portions du linéaire dans le cadre d'évènements publics, comme la Fête de la nature ou la Fête des jardins<sup>299</sup>.

## **B. Modalités de la fréquentation**

Pratiquer la friche interdite implique d'abord d'y pénétrer. La première question que tout novice se pose est : par où vais-je pouvoir entrer ? Cette connaissance s'acquiert de plusieurs manières. Les accès sont parmi les savoirs les plus partagés et transmis entre utilisateurs. Une carte les indiquant a même été mise en ligne sur Google Maps en 2009<sup>300</sup>. Ils s'échangent au gré des rencontres sur place ou à l'extérieur, entre amis ou collègues. Lorsqu'elle explore un nouveau tronçon pour la première fois, Barbara, photographe en reconversion, attend patiemment de voir passer quelqu'un sur l'emprise pour le héler et lui demander par où il est possible d'entrer. Les passages se découvrent aussi par l'observation et l'imitation des autres, ou par l'exploration, préférée par beaucoup à la facilité de

---

<sup>299</sup> La Fête de la nature est un évènement annuel qui a lieu partout en France, en mai. La Fête des jardins est parisienne et se déroule en septembre.

<sup>300</sup> [https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=zpnHxJeJXrU.k83O1n04OBHs&hl=en\\_US](https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=zpnHxJeJXrU.k83O1n04OBHs&hl=en_US), consulté le 16/12/2015 (l'usage de ce lien nécessite d'être connecté à un compte Google).

l'information en ligne. Enfin, les accès se créent, en coupant ou en pliant des grillages, en dessoudant des pans de grilles, en coupant des barreaux...

La voie inutilisée est un endroit où l'on se rend seul (y compris lorsqu'on est une femme, adolescente ou adulte, voir photo 34), en couple, en groupe et plus rarement en famille. La fréquentation se concentre en fin de journée et le week-end. Elle s'intensifie aux beaux jours et pendant les vacances scolaires. Les usagers sont moins nombreux l'hiver, mais la voie est visitée toute l'année. En journée la semaine, l'emprise est souvent déserte, tout comme la nuit. Le rythme hebdomadaire est donc en adéquation avec la distribution dominante entre temps de travail et temps de loisir. Les usagers informels sont donc en décalage avec les individus à la présence officielle, dont les visites se déroulent pendant des horaires de travail classiques<sup>301</sup>. La plupart des personnes sans-abris qui vivent là décalent leur présence dans une troisième temporalité, plutôt nocturne. Ces tendances semblent valables sur l'ensemble du linéaire, même si certaines particularités micro-locales existent, notamment en fonction de l'accessibilité. La fréquence des visites varie d'une personne à l'autre sur un large gradient. Les plus fidèles, que nous appellerons les « habitués », peuvent passer du temps sur la friche plusieurs fois par semaine et pendant plusieurs heures, toute l'année ou par périodes. Ce sont majoritairement des adolescents ou des jeunes adultes. Pour eux, la petite ceinture est un lieu en bas de chez soi, pleinement intégré au quotidien. À l'inverse, des promeneurs ne tentent l'aventure qu'une seule fois, en touriste. D'autres viennent plusieurs fois par an, observant et capturant avec leur appareil photo les changements perpétuels du paysage.



Photo 34 : Jeunes filles en balade (XIV<sup>e</sup>). Photo personnelle, août 2014.

La fréquentation s'inscrit largement dans la proximité. Une majorité des interrogés, en particulier les utilisateurs les plus réguliers, habitent et (ou) vont à l'école dans les quartiers

---

<sup>301</sup> Certains relevés naturalistes font exception à la règle. J'ai personnellement participé à deux prospections nocturnes, dans les Buttes-Chaumont (XIX<sup>e</sup>) sur les insectes et dans le XIV<sup>e</sup> sur les chauves-souris.

attendants. Lorsqu'ils n'habitent pas à proximité, ils l'ont aperçue au détour d'un pont ou ont découvert son existence par une connaissance ou sur internet. L'immense majorité des personnes rencontrées étaient des Parisiens. Quelques rares interlocuteurs habitaient la banlieue, ou étaient originaires d'autres régions françaises ou de l'étranger.

La friche interdite est donc investie par des couches sociales diversifiées, particulièrement par la jeunesse parisienne, adolescents, jeunes adultes, étudiants ou travailleurs. Les classes moyennes intellectuelles y sont aussi très présentes, ce qui peut s'expliquer par des dispositions communes à la transgression ou, tout du moins, aux expériences alternatives. Cette sociographie à grands traits met en évidence la présence de populations en situation de marge et, à l'opposé, de groupes occupant une place centrale dans la société urbaine parisienne. Ces groupes dominants, les rythmes de la fréquentation, la présence féminine, le recul des populations marginales sont autant de phénomènes qui témoignent d'une certaine normalisation du lieu.

### III. Un espace *autre*

Après avoir fait la lumière sur l'identité des usagers, je vais m'intéresser à la manière dont ils se représentent ce lieu et aux raisons qui les poussent à braver l'interdit pour y pénétrer, y résider, s'y adonner à diverses activités. L'analyse s'appuiera notamment sur la notion d'hétérotopie de Michel Foucault (1984). Nous avons rapidement évoqué ce concept mais il est nécessaire de le préciser. Foucault définit les lieux hétérotopiques comme réels, construits dans une société à laquelle ils appartiennent, mais « absolument autres ». Ils représentent des sortes d'utopies effectivement réalisées, emplacements qui représentent en même temps qu'ils contestent, et inversent tous les autres emplacements de la société. Foucault a formulé une série de principes qui les caractérisent. Je reprendrai uniquement ceux qui entrent en résonance avec mon terrain et sont un appui pour comprendre en quoi l'espace de la friche est *autre* et ce qu'il nous apprend, par contraste ou reflet inversé, sur l'espace social et urbain par rapport auquel il se différencie.

#### A. Un ailleurs

« Sur 360 degrés, tu te sens un peu en dehors de Paris. [...] Là-haut, c'est les voitures et le goudron »<sup>302</sup> ; « if you wouldn't know you're in Paris and you walk here, this could be anywhere »<sup>303</sup> ; « ici, c'est un peu un échappatoire par rapport à tout le reste qui peut y avoir. Quand t'es sur les rails, t'es vraiment ailleurs. Eux en haut, ils courent dans tous

---

<sup>302</sup> Les citations d'enquêtés étant très nombreuses dans la suite de ce chapitre, les dates des entretiens ne seront pas systématiquement indiquées. Sauf mention contraire, ils ont tous été menés auprès d'utilisateurs illégaux de la PC, entre avril et octobre 2014.

<sup>303</sup> « Si tu ne sais pas que tu es à Paris, ça pourrait être n'importe où ».

*les sens. Toi t'es comme dans une bulle » ; « quand on sort de cette zone-là, hop, on retrouve Paris. C'est comme si c'était une bulle à part », qui permet de « sortir de Paris sans partir de Paris », « marcher hors de la ville », « voir Paris dedans et complètement à l'extérieur en même temps » ; « c'est un univers à part, qu'on a oublié », « un monde parallèle » ; « vu qu'on n'a pas toujours la possibilité de voyager très loin, c'est bien aussi de voyager ici et d'apprendre à connaître sa ville. Et je crois qu'il y a encore pas mal de territoires méconnus ».*

Accéder à la petite ceinture, c'est se rendre ailleurs, dans un lieu hors de la ville. Pour dire qu'il entre, le visiteur raconte par où il « monte », « grimpe », « descend »... Au fond de la tranchée dans le XIV<sup>e</sup>, la ville autour se résume en un simple « là-haut ». L'objectif du propriétaire, RFF, est de limiter au maximum les intrusions et il a parfois recours à des dispositifs matériels dissuasifs. Dans le XII<sup>e</sup>, une clôture récente est par exemple surmontée de petits picots, sur lesquels un adolescent s'est ouvert la main, me racontait une riveraine. Certains points d'accès sont plus faciles à emprunter que d'autres, mais l'entrée sur la friche requiert souvent un engagement du corps, voire une prise de risque. Suivant où l'on se trouve, il faut escalader (portes, grilles et grillages, murs et murets, avec l'aide éventuelle de mobilier urbain extérieur, comme les lampadaires), sauter, descendre pentes et talus. Entrer demande des capacités qui éliminent d'emblée certaines catégories de personnes (trop jeunes, trop âgées, invalides...), mais qui sont nécessaires pour changer de niveau. Passer du dehors au dedans, c'est souvent prendre de la hauteur ou s'enfoncer, c'est quitter le niveau public, celui où il est prévu que chacun soit. Engagement physique et changement de niveau matérialisent le passage dans un espace en dehors et opèrent une sélection entre ceux qui entrent et les autres, ce qui correspond à un des principes des hétérotopies. Tout le monde n'y pénètre pas comme il veut : « les hétérotopies supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables » (Foucault 1984).

Selon une jeune habituée, « quand on sort, on oublie qu'on était dans la ville ». La petite ceinture permet une coupure avec la ville, elle est un lieu propice pour se détendre, faire une pause, faire le vide. Yannick, un Allemand de 27 ans, travaille à Paris dans le domaine du jeu vidéo, une activité dans laquelle il est très sollicité. Quand il marche ici, il éteint son portable et profite du vide autour du lui pour faire le vide à l'intérieur de lui, « *to clear my mind* »<sup>304</sup>, dit-il. Aline, 66 ans, fréquente les rails dans le XIV<sup>e</sup>. Elle vit ses incursions comme « un lavage de cerveau ». La première fois que j'ai rencontré Paul, un étudiant qui fréquente les rails depuis des années, il était assis sur un quai avec son ami, près de la Villa du Bel-Air (XII<sup>e</sup>). Après des examens universitaires difficiles, ils s'étaient donné rendez-vous ici pour en discuter, se détendre, partager un joint. Pierre-Alain a la quarantaine, il est informaticien et photographe passionné. Il recherche aussi l'ailleurs pour allier pause et pratique artistique : « on aime bien savoir qu'il y a des endroits comme ça où on peut se

---

<sup>304</sup> « Pour me vider l'esprit ».

*promener tranquillement et sortir du rythme infernal. [...] Je suis à la recherche d'endroits comme ça où je vais pouvoir faire pause. C'est aussi pour ça qu'on fait de la photo ».*

Ces impressions se retrouvent chez les usagers des espaces verts urbains (Boutefeu 2005). Les géographes Nathalie Long et Brice Tonini (2012) ont étudié le ressenti de leurs usagers à Nantes et Angers. Le sentiment de sortir de la ville est associé selon eux à l'immersion dans le végétal, qui s'oppose au minéral et constitue ainsi un « échappatoire » (*ibid.*) pour oublier un moment la ville et la condition de citoyen. Pour Maïté Clavel (2010), ce qui caractérise le parc des Buttes-Chaumont réside plutôt dans « la relative liberté d'utilisation et d'appropriation du jardin » (*ibid.* : 619), où chacun invente ses cheminements et trouve sa place : « le jardin ouvre des possibilités diverses qui sont utilisées au gré de chaque promeneur. Chacun peut se construire "son" jardin, par la portion d'espace fréquenté et par la pratique qu'il privilégie, par les personnes qu'il rencontre, sans qu'il s'interdise de traverser, de s'arrêter, de parler, etc., dans d'autres espaces du jardin » (*ibid.* : 619). Marcher est une des activités dominantes sur le linéaire, qui procure aussi cette expérience de la trêve. Dans ses travaux sur la randonnée pédestre, Romain Bragard (2012) explique que « les marcheurs donnent à la randonnée le sens d'une sortie du quotidien. Ils disent chercher à oublier leurs problèmes, à se détendre, à dépressuriser, à prendre une bouffée d'oxygène. Bref, ils cherchent une rupture » (*ibid.* : 39).

Sur les rails, cette rupture se lit aussi dans l'apparence de certains. Deux tendances se distinguent. Les uns revêtent une tenue particulière pour arpenter la friche, proche de celle du randonneur, composée de vêtements aux matières « techniques » ou en toile ample, éventuellement d'un sac à dos adapté aux longues distances et des chaussures de marche. Les autres s'y rendent habillés comme à leur habitude, des jeunes femmes en talons munies de leur sac à main, des adolescents au look sportif, en passant par une panoplie de styles urbains, du plus neutre au plus branché. Les chaussures de marche sont aussi portées avec des tenues citadines, car la déambulation sur les rails n'est pas aisée. Ces différentes tendances vestimentaires laissent entrevoir la diversité des sens que recouvre la pratique de la voie ferrée, continuité de leur vie urbaine pour les uns, discontinuité pour les autres. Pourtant, tous ou presque expérimentent le dépaysement, qu'on ne se lasse pas de mettre en image et en récit, pour en abreuver la toile.

Dans les discours des utilisateurs informels, cette représentation de la voie ferrée comme lieu en dehors est mise en lien avec de multiples causes qui se conjuguent et s'agent différemment selon les personnes : le calme et le vide, le changement de rythme, le paysage désordonné et sauvage, le « bonjour » qu'échangent les inconnus qui se croisent, les rencontres inattendues... Dans l'esprit des citoyens, l'ailleurs renvoie à un lieu régi par d'autres règles. La notion en elle-même n'est donc pas suffisante pour expliquer la spécificité du lieu.

## B. Un lieu indéterminé

Les trains ne circulent plus sur ces rails depuis plusieurs décennies. L'espace est colonisé par la végétation et par les déchets, signes d'abandon, qui créent un flou fonctionnel et questionnent le statut de l'emprise. Ce phénomène est propice à des formes d'appropriation matérielles et idéelles, qui contribuent à leur tour à faire basculer l'espace dans l'indéterminé. Cette idée rejoint celle de Karen Franck et Quentin Stevens (2007) lorsqu'ils s'intéressent aux « loose spaces »<sup>305</sup>. Partout dans la ville, les habitants ont des activités qui n'ont pas été prévues par les aménageurs. Elles se déroulent sur des trottoirs ou des places, mais aussi sur des terrains qui n'ont pas ou plus d'usage défini. Un espace devient pleinement « vague » lorsque les individus reconnaissent les possibilités qu'il offre et les utilisent à leurs propres fins. Sur la petite ceinture, l'appropriation et le détournement sont la règle, car rien n'y est prévu et personne n'est censé s'y trouver. Le flou s'opère aussi dans les représentations. Dans son livre sur les *Terres incertaines*, Sergio Dalla Bernardina (2014) explique ainsi que « définir certaines zones comme "abandonnées", "mystérieuses", "inhospitalières", "sauvages", "désertiques", etc. revient à les soustraire à l'univers quotidien pour les situer dans un espace alternatif géré par des règles différentes » (*ibid.* : 11). La pensée occidentale fonctionnant sur un principe d'opposition entre le sauvage et le domestique, la nature et la culture, la matière et l'esprit, la singularité de ces espaces résulterait d'« un processus de mise en ambiguïté » (*ibid.* : 14). Dès lors, il faut préciser quelles images et quels éléments de la pratique du lieu engendrent l'indéterminé sur la petite ceinture.

### *Flou et incertitude*

Le caractère privé est brouillé par la fréquentation, moindre par rapport aux espaces publics parisiens, mais intense au vu de l'interdiction d'accès. Pour le géographe Don Mitchell (2003), c'est à travers les actions et les occupations d'un espace qu'il devient public. L'appropriation sociale rend le statut de la petite ceinture incertain, entre ouvert et fermé, privé et public. Il est à géométrie variable dans le temps et dans l'espace. RFF déploie plusieurs stratégies par rapport à la fermeture de son terrain. Les traces de passage laissent peu de doute sur les points les plus favorables aux infractions et, pourtant, certains ne font l'objet d'aucune mesure. En même temps, l'inventivité et l'envie d'explorer sont telles, que les gens trouvent toujours un moyen d'entrer. Des campagnes de clôture sont malgré tout menées. Les grillages sont recousus, remplacés, renforcés. Mais de nouveaux accès ne tardent pas à apparaître, à côté de ceux qui n'ont jamais cessé d'être empruntés. Les gestionnaires semblent avoir opté pour une régulation des flux (limiter au maximum, intervenir là où les brèches entraînent un flux trop important), participant ainsi, bon gré mal gré, au grand jeu de pistes des utilisateurs illégaux de la PC (photos 35).

---

<sup>305</sup> « Espaces vagues ».



Photos 35 : Traces de passage dans le paysage, XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>. Photos personnelles, 2014.

L'interdit lui-même est incertain dans les représentations de nombreux utilisateurs. Le sentiment de transgression se limite souvent au moment d'entrer, car en grimpant un mur ou en poussant un pan de grillage, l'interdiction est concrète, palpable. *« Moi j'y pense une seconde et après ça s'en va. C'est quand on descend en fait, juste ici, quand on écarte le grillage, je me demande s'il va pas y avoir des flics »*, me racontait une jeune habituée du XIV<sup>e</sup>. Entrer par infraction n'empêche pas certains de s'interroger sur la réalité de l'interdiction : *« c'est complètement interdit là ? Je me disais, je suis passé par une entrée... un peu bizarre »*, remarque ironiquement un promeneur débutant. *« En même temps, y'a aucun panneau ! »*, s'étonne une femme lors de sa première visite. Le flou repose sur des doutes quant aux risques encourus, qui s'avèrent faibles. Le sujet revient souvent dans les échanges : à quoi s'expose-t-on exactement en étant ici ? Quelle police a autorité ? Les contrôles sont-ils fréquents ? Le réseau ferré a sa propre police, la brigade ferroviaire. L'enquête montre que les contrôles sont rares et les verbalisations encore plus. Les rares expériences et le montant des amendes circulent dans les récits. Untel a dit qu'il s'était pris 300 euros d'amende. La brigade ferroviaire a prévenu untel qu'il risquait une amende de 2000 euros. Les enchères vont bon train. À certaines heures, il est possible de croiser du personnel de la Sncf ou de RFF, qui n'est pas agréé pour verbaliser, mais demande parfois aux gens de s'en aller. Lorsque des agents de police aperçoivent de la rue des personnes qui circulent sur les rails, il arrive qu'ils les somment de sortir ou qu'ils les contrôlent lors de leur sortie, ce que j'ai personnellement expérimenté. Vers 22h, je descendais de la voie en m'aidant d'un lampadaire pour atterrir sur le trottoir, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. Trois policiers m'ont entourée. Ils m'ont demandé mes papiers d'identité et m'ont interrogée sur ce que je faisais là-haut alors que c'est interdit. Je leur expliquai l'étude que je menais, mais tout ce qui les intéressait c'était de savoir si je détenais ou non des stupéfiants, ce qu'ils m'ont demandé à trois reprises. Je leur assurai que non et quelques minutes plus tard ils me laissaient partir.... Les riverains et les passants se montrent généralement indifférents aux infractions. J'ai assisté une fois à l'intervention de deux habitants dans le XIV<sup>e</sup>. Alors qu'un groupe de jeunes adolescents allait emprunter un



passage dans le grillage, une femme et un homme assez âgés sont soudainement apparus pour les réprimander. Ils leur expliquèrent que c'était un endroit dangereux et que le remplacement des clôtures « leur » coûtait cher. Les jeunes se sont éloignés et je constatai avec étonnement que les deux habitants étaient équipés d'une pince et de fil de fer, à l'aide desquels ils ont refermé le passage. Mais en dépit de leur bonne volonté, les gamins revinrent quelques minutes plus tard et le plus téméraire s'attela à défaire le fil de fer. Trois d'entre eux allèrent comme prévu marcher sur les rails, deux autres restèrent dans la rue, de peur que les habitants ne reviennent.

Le bien-fondé de l'interdit est aussi questionné. Un couple d'une vingtaine d'années qui réside à proximité dans le XIV<sup>e</sup> descend sur la voie une fois par semaine aux beaux jours. Adolescents, ils venaient entre amis se poser, discuter, graffer et boire de la bière. Aujourd'hui, ils viennent surtout à deux et accompagnés de leur chat en laisse, pour lui offrir une balade en dehors de leur appartement. Lorsque je les ai rencontrés, ils étaient assis sur la voie, avec de la bière et de quoi fumer. La laisse du chat était accrochée à un élément métallique et le félin, racé et élégant, badinait dans les branchages le long des rails, à la poursuite des nombreux insectes qui volètent à cette époque de l'année. Le couple imaginait mal être verbalisé : « *on fait rien de mal* ». Ils n'ont « *pas du tout l'impression de commettre un délit* ». Ils respectent les lieux et « *ça dérange personne* ». Dimitri, jeune architecte investi sur la PC dans le XX<sup>e</sup>, théorise ces questionnements : la loi de la propriété est-elle toute puissante dans de tels endroits ?

Sur les tronçons étudiés, la toponymie utilisée par les promeneurs s'est révélée limitée. L'infrastructure dans sa globalité est principalement désignée de trois façons : la « *petite ceinture* », la « *PC* » et « *les rails* » (les personnes disent qu'elles vont « *sur les rails* »). Le glissement du statut social de l'espace vers un haut lieu de nature ne se lit donc pas dans la toponymie utilisée par ceux qui se l'approprient. Pour situer des points précis sur le linéaire, les repères sont les éléments bâtis comme les quais et les gares, dont on connaît parfois le nom, comme pour les gares d'Avron (XX<sup>e</sup>) ou de Montrouge (XIV<sup>e</sup>). Le plus courant est d'avoir recours aux noms des rues autour, des stations de métro et des portes qui voisinent le point évoqué, ou certains espaces traversés, comme le canal de l'Ourcq ou les grands parcs. « *Je vais souvent dans le XIV<sup>e</sup> vers Alesia, Porte de Vincennes, Porte de Montreuil, les Buttes-Chaumont un peu plus loin* », m'expliquait par exemple Fred, un tagueur. Les repères spatiaux prennent donc appui sur la toponymie officielle de la ville environnante. Cette référence à l'extérieur pourrait ramener la voie à la ville, mais en réalité cela l'en distingue, du fait d'échapper elle-même à tout système d'appellation. Nommer une chose, c'est déjà la fixer.

### ***Mouvement***

L'incertain a sa traduction paysagère et spatiale. A première vue, la voie ferrée est un lieu très immobile. Le contraste avec l'agitation perpétuelle de la capitale qui l'entoure est

saisissant. En dehors de quelques périodes dans l'année sur certains sites, la fréquentation humaine est toujours diffuse. En pleine journée la semaine, il est possible de rester plusieurs heures sur la friche sans croiser personne. Nul véhicule ne vient troubler l'immobilité. Le lieu semble échapper au « mouvement perpétuel » de la ville (Pétonnet 1987). Cette ambiance inerte est d'autant plus saisissante que nous associons une telle infrastructure au flux, au mouvement de machines lourdes et bruyantes... C'est certainement ce qui lui vaut dans les médias l'image de lieu endormi. Mais le paradoxe est partout et l'immobilité relève uniquement de l'expérience immédiate. Une fréquentation régulière révèle un paysage en constant changement. La végétation occupe une place importante sur de nombreux tronçons. Elle évolue au fil des saisons et au gré des interventions des équipes d'entretien. D'un jour à l'autre, un tronçon sur lequel les rails se devinent à peine sous les herbes peut changer radicalement de visage sous l'action des débroussailleuses. Les modes de gestion laissent d'autres traces. Des tas de branchages sont par exemple disposés pour servir d'abri à la petite faune. Les graffitis sont aussi omniprésents. Ils recouvrent presque l'entièreté des surfaces bâties et, par leur renouvellement constant, contribuent aux évolutions du décor (photo 36). Les travaux effectués sur l'emprise ou à proximité, dans des zones fortement concernées par le renouvellement urbain<sup>306</sup>, transforment régulièrement des secteurs entiers du linéaire. Au moment de l'enquête, le site de la gare de Montrouge dans le XIV<sup>e</sup> était bouleversé par une opération d'aménagement, ses quais transformés en un immense tas de gravats (photo 37).



Photo 36 : Les graffs, élément de renouvellement constant du paysage. Photo personnelle, 2014.

---

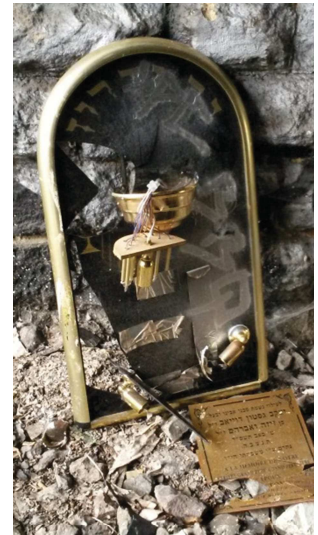
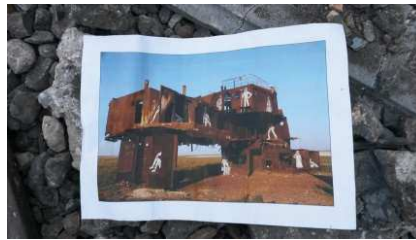
<sup>306</sup> Voir *supra*, chapitre 2, III.



Photo 37 : Les anciens quais de la gare de Montrouge lors de la destruction de la dalle. Photo personnelle, août 2014.

Moins immédiatement perceptibles, les changements les plus surprenants viennent probablement des objets de la friche (photos 38). Rebut, déchets, bien matériels divers dont les utilisateurs ont décidé de se débarrasser, ils reflètent les activités humaines sur les rails autant que les modes de consommation citadins. Les plus abondants sont des emballages de nourriture (produits industriels de supermarché et restauration rapide), de boissons (bouteilles en plastique et en verre, canettes) et de cigarettes. Les bombes de tags traînent aussi en masse, ainsi qu'une large variété d'objets manufacturés (sacs, vêtements, petits mobiliers...). Divers matériaux sont présents, souvent issus de la destruction : gravats, plastiques, métaux, bois, papiers. Une observation fine et régulière révèle que ces objets connaissent sur le délaissé des cycles de vie complexes. Ils apparaissent, disparaissent, se déplacent et se transforment, au gré des interventions, des utilisations, des petites inventions, des envies éphémères, des occupations spatiales qui se font et se défont (photo 39). Prenons le cas d'une chaise en bois. J'ai assisté à son arrivée sur la friche vers la villa du Bel-Air dans le XII<sup>e</sup>, dans les mains d'un garçon d'une douzaine d'années qui la faisait voltiger dans les airs pour qu'elle atterrisse avec fracas. Quelques jours plus tard, je la retrouvai quelques dizaines de mètres plus loin debout sur la voie face à un quai, trace d'une installation récente. Quelques jours passèrent et la chaise se déplaça encore, mais elle n'était plus debout, un pied lui manquait. Je la retrouvai une dernière fois, amputée d'un nouveau pied, puis elle disparut. En quelques jours, la chaise avait servi à plusieurs personnes, pour des activités diverses : le jeu, la destruction, l'installation. Les rails sont souvent bordés par d'étroites tranchées qui avaient pour vocation d'abriter des câbles. Elles sont recouvertes par des plaques de béton rectangulaires d'environ un mètre de long, qui sont manipulées et utilisées pour de petits aménagements, notamment pour s'asseoir (photos 38). L'utilisation, la manipulation, le déplacement des éléments physiques disponibles, pour des activités différentes que celles pour lesquelles ils étaient initialement

prévus, sont une composante des espaces vagues tels que les définissent Franck et Stevens (2007).



Photos 38 : Trouvailles, déchets, installations. Photos personnelles, 2013 et 2014.

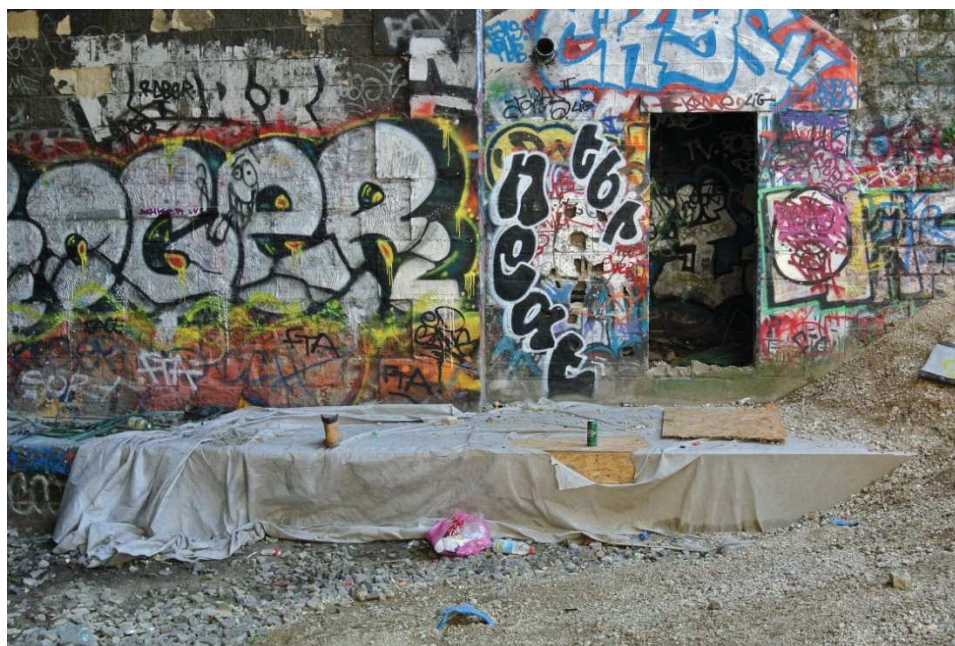


Photo 39 : Traces d'installation dans le XIV<sup>e</sup>. Photo personnelle, août 2014.

L'indéterminé est aussi temporel. Point d'horaires à respecter ici et nul gardien pour vous chasser l'heure venue, contrairement à la plupart des parcs parisiens, comme beaucoup me l'ont rappelé. Pour le géographe Tim Edensor (2008), la ruine industrielle opère intrinsèquement un brouillage temporel :

« Walking through ruins produces a complex sense of time, [...] and this acts to decentre easy divisions between past and present. For instance, derelict spaces are often replete with obscure signs of the past, a past that is rarely comprehensible, but they are also full of new forms of life »<sup>307</sup> (*ibid.* : 129).

L'incertitude est aussi temporelle, parce que « la friche est par essence un stade transitoire » (Ambrosino & Andres 2008 : 41), un « intermède » (Bachimon 2014). L'avenir de la petite ceinture est une question qui taraude ses utilisateurs. Parce que j'étudiais le lieu, j'étais souvent questionnée sur d'éventuels projets le concernant, non sans une certaine inquiétude. Car l'appropriation du terrain vague est toujours précaire. Des individus parviennent à en jouir plus ou moins discrètement, mais dans l'ignorance de ce qu'il adviendra, du moment où il disparaîtra ou se transformera.

### ***Freins à la fixation***

Il est vrai, comme le montre l'urbaniste et ethnographe Stéphane Tonnelat (2008), que les usagers informels des interstices n'ont pas les moyens de pleinement contrôler ces lieux. Mais, dans le cas de la petite ceinture, la manière dont elle est pratiquée et pensée contient des freins intrinsèques à la fixation, à la stabilisation, à l'appropriation individuelle, à la territorialisation. Dans le langage, la dénomination du linéaire repose sur une toponymie vague et limitée. Le changement perpétuel du paysage reflète les dynamiques à l'œuvre, qui sont contraires à l'établissement physique durable. Maintenir des objets ou des constructions légères sur la friche s'avère toujours compliqué. La chargée de mission RFF le sait bien lorsqu'elle déconseille aux personnes menant des études de laisser tout matériel sans surveillance, qu'il soit de valeur ou non. Les nourrisseurs de chats du XII<sup>e</sup> ont aussi dû élaborer des stratégies pour que les abris à chats restent en place. Au départ, ils construisaient ce qu'ils appellent des « chatélèmes » (jeu de mot tiré d'HLM), de véritables petits immeubles, joliment aménagés. Dès qu'arrivait l'été, les abris étaient détruits et même « *rageusement* » selon Danielle, nourrisseuse depuis les années 1990 :

« *Y'avait des casseurs fut un temps, qui piétinaient rageusement les maisons des chats. Rien n'était récupérable. Casser, casser, casser. Envoyer de tous les côtés.*

---

<sup>307</sup> « Marcher à travers les ruines produit une notion du temps complexe, [...] et participe à décentrer les frontières entre passé et présent. Par exemple, les espaces abandonnés sont souvent remplis de signes obscurs du passé, un passé rarement compréhensible, mais elles sont aussi pleines de nouvelles formes de vie ».

*Le plaisir de démolir. [...] Avec l'expérience, on a appris que c'était ça qu'il fallait faire : s'intégrer dans le paysage, pas faire des trucs visibles ».*

Après avoir chassé les squatteurs sur le site de l'ancienne gare de Charonne fin 2013, RFF a tenté de mieux clôturer la zone. Dès la pose des premiers grillages, des jeunes du quartier ont manifesté leur refus : ils ont arraché et plié le matériel installé (photo 40), brisé une vitre d'un camion. Le chantier a été stoppé et les clôtures transformées tour à tour par des usagers de la PC en canapés de rails (les grillages ont été pliés entre les rails, pour servir d'assises), puis en cabane-serre<sup>308</sup>.

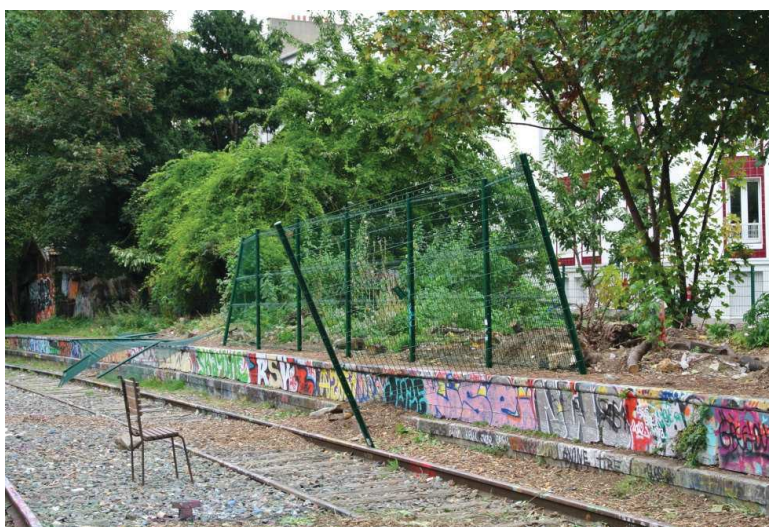


Photo 40 : Clôtures arrachées dans le XX<sup>e</sup>. Photo personnelle, 2013.

Les équipes de salariés en insertion chargées de la gestion font régulièrement de petits aménagements sur la voie. En 2013, le groupe d'Espaces s'est vu saccager un hôtel à insectes<sup>309</sup> qu'ils avaient construit, puis le potager qu'ils cultivaient dans le XV<sup>e</sup>. Ces freins n'empêchent pas l'existence de formes légères de territorialisation par des utilisateurs. Certains jardinent, d'autres aménagent des coins pour dormir, ce qui suppose d'occuper une portion d'espace et donc d'en prendre le contrôle. Cependant, nous le verrons, ce type d'occupation est précaire et demande souvent à être adaptée, négociée, circonscrite.

Trottoirs, routes, places, arrêts de bus, parcs... L'espace public, en particulier dans la ville dense, est aménagé de manière à assurer des fonctions précises, tout en limitant dans le même temps les occupations indésirables (Terrolle 2004). Il fait l'objet d'une surveillance et d'une gestion qui visent à maintenir son bon usage. Bien qu'il existe toujours une part d'appropriation et de détournement dans la manière dont les individus le pratiquent (De Certeau 1990, Franck & Stevens 2007), cette fonctionnalité s'accompagne de

---

<sup>308</sup> Voir *infra*, p. 276.

<sup>309</sup> Un hôtel à insectes est un objet qui vise à favoriser la présence et la survie hivernale de certaines espèces d'insectes. Il est composé de plusieurs cases dans lesquels différents matériaux sont entassés afin de servir de lieux de ponte.

réglementations et de normes sociales intériorisées par les individus. Le flou fonctionnel, le statut indéterminé et le paysage mouvant de la friche ferroviaire s'opposent au fonctionnement dominant de la ville.

### C. « *Ici, les gens se disent bonjour* »

Colette Pétonnet (1987) interprète le mouvement perpétuel et l'anonymat dans l'espace public urbain comme conditions à la « coprésence du grand nombre [...], protecteur de chacun, du soi non révélé » (*ibid.* : 249). L'anonymat n'est pas une absence de sociabilité, c'est une « pellicule protectrice » que l'individu peut aisément ôter pour communiquer, voire créer une plus longue connivence, mais toujours sans donner ni nom, ni adresse. Sur les rails, l'anonymat est aussi de rigueur, mais la sociabilité et l'utilisation de la pellicule protectrice est différente. Les individus qui se croisent échangent presque systématiquement un « bonjour », comme sur un sentier forestier ou un chemin de randonnée. Les échanges verbaux entre inconnus sont aussi plus fréquents et plus aisés à établir, souvent pour demander quelque chose à l'autre, un objet ou une information. Un des Tunisiens adepte des barbecues dans le XX<sup>e</sup> m'explique ainsi ses échanges avec les autres : « *on connaît les gens comme ça, bonjour, au revoir, voilà. [...] Dès fois, ils nous demandent des trucs. Bon on donne, quand on a, c'est tout. Moi je trouve que c'est sympa* ». Je l'ai déjà évoqué, les informations les plus échangées concernent la voie elle-même, et en particulier les accès. « *Par où on peut sortir par là ?* », « *par où t'es entré ?* », « *est-ce qu'on peut passer de ce côté ?* », « *qu'est-ce qu'il y a à voir dans cette direction ?* »... sont des questions récurrentes entre les gens. Par un week-end ensoleillé, je discutais sur un quai avec un étudiant chilien, lorsqu'un groupe d'adolescents s'adressa à nous. Débutants dans l'art du barbecue, ils nous demandèrent de l'aide pour allumer leur charbon. L'étudiant les accompagna jusqu'à l'endroit où ils étaient installés et leur montra comment faire. Un jeune promeneur et une photographe, ayant découvert la voie de fraîche date, voient dans ces interactions une forme de « *solidarité* », d' « *entraide* ».

La petite ceinture est un lieu de rencontre : « *je marchais, j'ai rencontré quelqu'un de super cool. On a marché ensemble, on a escaladé ensemble* », me racontai par exemple un jeune promeneur qui découvrait la friche dans le XIV<sup>e</sup>. Barbara explore la friche depuis plusieurs mois quand nous nous rencontrons. Elle ne compte plus les personnes à qui elle a parlé, en compagnie desquelles elle a marché ou cherché des accès. Pierre-Alain, photographe amateur, est à la recherche de ce « *genre d'endroits* » pour faire des photos mais pas uniquement : « *on fait toujours des rencontres, la preuve ! [dit-il en me désignant] C'est ça aussi qui est sympa* ». Avant de faire ma connaissance dans le XII<sup>e</sup>, il avait parcouru les rails vers Porte d'Orléans et avait discuté avec Jacques, l'autochtone des rails. Lorsque les échanges durent entre les inconnus, une part de l'anonymat tombe : on donne volontiers son prénom. À l'inverse, la friche est aussi un lieu où l'on peut être seul. J'ai observé de nombreuses personnes s'installant dans un coin, pour fumer un joint, écouter de la musique, prendre le soleil, en s'offrant le luxe d'un moment solitaire.

Entrer en contact avec l'autre est ici plus simple, et pas seulement avec un autre qui vous ressemble. Une des premières fois où j'explorais le secteur de la Villa du Bel-Air, je m'arrêtai un moment au bout de l'impasse pour observer qui entrerait sur la friche. Un groupe de garçons d'une douzaine d'années s'arrêta à ma hauteur et me demanda gentiment si je voulais entrer, parce qu'ils savaient par où passer. Nous avons discuté un moment de ce qu'ils faisaient habituellement sur les rails. Le jeune couple du XIV<sup>e</sup>, qui vient promener son chat en été, s'étonne que des visiteurs plus âgés parlent si facilement avec eux : « *c'est convivial, la petite ceinture !* »<sup>310</sup>. Pour Barbara, certains préjugés n'ont plus cours ici. Un dimanche d'avril 2014, la voie ferrée se repeuplait après un long hiver. Plusieurs groupes de jeunes occupaient l'ancien quai de la gare de Charonne. Quatre graffeurs, âgés de 25 à une quarantaine d'années, réalisaient une peinture à huit mains. Dans l'après-midi, Ronan débarqua en compagnie de son jeune fils. Ronan est un Irlandais d'une cinquantaine d'années, riverain de la petite ceinture et habitué du lieu. Son fils observait les artistes à l'œuvre avec envie. Il demanda à son père s'il pouvait leur emprunter un peu de peinture, afin qu'il puisse repeindre sa raquette en plastique. Le plus jeune peintre aida l'enfant à peindre son jouet (photo 41).



Photo 41: Graffeur aidant un enfant à repeindre sa raquette. Photo personnelle, mai 2014.

Brian et Clément sont lycéens et habitent le XX<sup>e</sup> arrondissement. Depuis quelques années, ils sont sur ces quais plusieurs fois par semaine :

*Brian : « Tous les âges ils se rencontrent. [Ronan], c'est un vieux, mais il nous parle normal ».*

*Clément: « Les adultes, ils nous laissent pas la parole d'habitude ».*

---

<sup>310</sup> Entretien, 01/09/2014.



[...]

*Brian* : « *Les gens qu'on voit dehors, à qui personne ne parle. Bah sur cet endroit, bah tout le monde, enfin pas tout le monde...* ».

*Clément* : « *La plupart des gens, ils se parlent* ».

*Brian* : « *Nous on a connu des gens là-bas. Après c'est devenu nos potes* ».

Cette sociabilité souple est parfois ambivalente. Les interactions peuvent être brutes, dénuées de formalisme. Certains jeunes hommes viennent se montrer, jouer les durs. Ils dissimulent leur visage sous une capuche, regardent de travers ceux qui croisent leur chemin, se moquent un peu des autres. Des conflits éclatent parfois, mais ils sont rares. Ces attitudes font écho au système des relations chez les jeunes de milieux populaires décrit par le sociologue David Lepoutre (1997). Fondé sur l'honneur et la réputation, il exige des garçons la démonstration de capacités physiques et mentales, et de mise en spectacle de soi-même. Lieu de transgression, où les règles et le contrôle sont plus lâches, les rails interdits offrent une scène adaptée pour les comportements de frime et les démonstrations de soi.

Par ailleurs, les utilisateurs de la friche ne sont pas tous partie prenante de cette sociabilité souple et intergénérationnelle. Les personnes en situation de marge optent souvent pour la discrétion et restent à l'écart. Les autres utilisateurs cherchent rarement à entrer en contact avec eux. La présence de Roms n'a pas été concomitante avec les lieux et les temps de l'enquête mais, presque chaque année, un camp est construit quelque part sur la voie inutilisée. Loin de chercher à être invisibles, ils construisent rapidement des camps de dizaines de cabanes. Je suppose que cet investissement leur garantit un temps minimal d'occupation, car le propriétaire du terrain est obligé de lancer des procédures administratives longues pour les chasser. Ces installations semblent donner lieu à des stratégies d'évitement par les autres usagers. Il y a aussi des exceptions. À l'été 2013, une famille bulgare était installée dans la cour en contrebas, près de l'ancienne gare de Charonne. Je l'ai évoqué, cet été-là, la porte de la rue était ouverte et les rails étaient le théâtre de divers événements entre habitués des rails et nouveaux venus. Certains ont noué des liens avec la famille et les ont aidés à mieux s'installer. Ils ont aussi repoussé un groupe de travailleurs immigrés qui dormait dans un vieux local, dans la même cour. Apparemment, ils rentraient saouls le soir, étaient bruyants et parfois bagarreurs, ce qui gênait la famille voisine. Les utilisateurs projetaient surtout d'investir le local en question. Ils l'ont repeint, aménagé, transformé en une sorte de salon de jeux-bibliothèque.

## **D. Un espace moins surveillé**

« *Calme* » et « *tranquille* » sont parmi les adjectifs les plus mobilisés pour parler de la petite ceinture. Les ambiances qui dominent le monde urbain sont souvent faites de nuisances que la friche permet de mettre à distance. Un homme d'une quarantaine d'années, qui visitait pour la première fois avec une amie, m'expliquait que son

appartement donnait sur le boulevard périphérique et, qu'en été, ouvrir les fenêtres était infernal. Le week-end, il était donc à la recherche d'un calme réparateur, qu'il trouvait dans des endroits comme celui-là. Suivant où l'on se situe sur le linéaire, les sons de la ville sont absents, estompés ou se rappellent au promeneur qui croise un pont ou traverse une zone en travaux. Le jeune au chat, dans le XIV<sup>e</sup>, apprécie particulièrement d'entendre le chant des oiseaux. Des images similaires ressortent d'enquêtes menées auprès d'usagers d'espaces verts publics :

« Se retrouver au milieu de la végétation permet de retrouver le contact de la nature et d'effacer de son esprit les aspects jugés les plus négatifs de la ville (stress, bruit, agitation). L'espace vert se définit alors en termes de calme, de lutte contre le bruit, de relaxation, de détente, etc. » (Long & Tonini 2012).

Cependant, le calme et la tranquillité sont plus souvent associés, sur la friche, au fait qu'elle échappe à la foule citadine, au grand nombre (photo 42). Lorsque je demandais ce qui était apprécié ici, on me répondait par exemple « *c'est relativement désert* », « *we feel more isolated* »<sup>311</sup>, « *c'est un Paris désertique* », « *je trouve ça charmant du fait qu'il y ait personne* ».



Photo 42 : Tranquillité et sentiment d'isolement sur la petite ceinture, XII<sup>e</sup>. Photo personnelle, mai 2014.

Cette présence humaine réduite induit un sentiment de surveillance réduit lui aussi. Le modèle de la société disciplinaire développé par Michel Foucault (2011) est précieux pour comprendre ceci. L'organisation d'une telle société est fondée sur un système de surveillance panoptique, qui permet de discipliner les corps et de les rendre utiles à la machinerie sociale et économique. Le philosophe en expose les mécanismes à partir de la

---

<sup>311</sup> « On se sent plus isolés ».

figure du *Panopticon*, modèle d'architecture carcérale imaginé par Jeremy Bentham à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans une telle prison, les détenus sont isolés les uns des autres et constamment exposés au regard d'un surveillant, dont la position centrale lui assure une visibilité constante sur l'ensemble des prisonniers. Ce gardien est rendu invisible, si bien que les détenus ont conscience de toujours être potentiellement observés sans jamais savoir s'ils le sont réellement. Ce dispositif « automatise et désindividualise le pouvoir » (*ibid.* : 235) :

« Peu importe, par conséquent, qui exerce le pouvoir. Un individu quelconque, presque pris au hasard, peut faire fonctionner la machine : la curiosité d'un indiscret, la malice d'un enfant, l'appétit de savoir d'un philosophe qui veut parcourir ce muséum de la nature humaine, ou la méchanceté de ceux qui prennent plaisir à épier et à punir. Plus nombreux sont ces observateurs anonymes et passagers, plus augmentent pour le détenu le risque d'être surpris et la conscience inquiète d'être observé. Le Panoptique est une machine merveilleuse qui, à partir des désirs les plus différents, fabrique des effets homogènes de pouvoir » (*ibid.* : 236).

L'assujettissement des individus est obtenu par l'intériorisation des contraintes du pouvoir :

« Celui qui est soumis à un champ de visibilité, et qui le sait, reprend à son compte les contraintes du pouvoir ; il les fait jouer simultanément sur lui-même ; il inscrit en soi le rapport de pouvoir dans lequel il joue simultanément les deux rôles ; il devient le principe de son propre assujettissement. Du fait même le pouvoir externe, lui, peut s'alléger de ses pesanteurs physiques ; il tend à l'incorporel ; et plus il se rapproche de cette limite, plus ces effets sont constants, profonds, acquis une fois pour toutes, incessamment reconduits : perpétuelle victoire qui évite tout affrontement physique et qui est toujours jouée d'avance » (*ibid.*).

Pour Foucault, ce schéma s'est progressivement diffusé à l'ensemble du corps social. La police est un appareil étatique, mais les mécanismes sur lesquelles l'exercice de son pouvoir repose relèvent d'une surveillance généralisée. Ainsi, elle exerce :

« L'indéfini d'un contrôle qui cherche idéalement à rejoindre le grain le plus élémentaire, le phénomène le plus passager du corps social. [...] Et pour s'exercer, ce pouvoir doit se donner l'instrument d'une surveillance permanente, exhaustive, omniprésente, capable de tout rendre visible, mais à la condition de se rendre elle-même invisible. Elle doit être comme un regard sans visage qui transforme tout le corps social en un champ de perception » (*ibid.* : 249).

Ces mécanismes disciplinaires ont été adoptés par une multitude d'instances et d'organisations du corps social, de l'école à l'hôpital, des organisations religieuses à la famille : « la modalité disciplinaire [...] assure une distribution infinitésimale des rapports de pouvoir » (*ibid.* : 251-252).

La métropole contemporaine concentre tous les pouvoirs. C'est aussi le lieu de la masse, de la foule, sans cesse densifiée, donc là où un système de surveillance généralisée est le plus nécessaire (pour contenir le grand nombre, éviter les désordres potentiels du rassemblement) et le plus aisé : la promiscuité est favorable à une visibilité constante de l'autre. La densité urbaine est propice à une trame serrée d'exercice du pouvoir, où tous sont surveillés et où chacun est un surveillant potentiel. Dans un tel modèle, l'interstice urbain apparaît comme un espace où le maillage du pouvoir se fait plus lâche. Sur la voie interdite, le relâchement de la surveillance est explicitement ressenti et désiré.

Le statut ferroviaire entraîne l'interdiction d'accès et donc une fermeture de l'espace. Les clôtures se doublent souvent d'un écran opaque créé par la végétation qui borde les rails. Sur la majorité du linéaire, la voie sillonne à un niveau soit supérieur, soit inférieur à celui de la voie publique. Par sa configuration et malgré sa porosité, l'infrastructure est en partie isolée du reste de l'espace urbain et ce qui s'y déroule peu visible de la voie publique. Comme je l'ai expliqué, l'appareil policier n'est pas non plus celui de l'extérieur. « *Ici, la police fait pas chier* », m'assure un graffeur dont la pratique, ailleurs, lui a valu des démêlés juridiques.

L'emprise est cependant exposée au regard de milliers de riverains depuis les fenêtres de leur logement et certains endossent le rôle de surveillants. Ils interviennent directement auprès des personnes dont ils désapprouvent le comportement ou, le plus souvent, optent pour une action indirecte en prévenant les autorités compétentes : la police, les pompiers, la SnCF ou RFF, la mairie. Ces signalements ciblent des nuisances précises : le feu, le bruit, la saleté, la violence. Faire du feu et jeter des ordures sur la voie inutilisée sont des pratiques très communes qui ne sont pas systématiquement réprimandées. Les riverains interviennent quand ils jugent que le désordre dépasse certaines limites et qu'il nécessite d'être contenu, car il est alors susceptible de nuire à leur cadre de vie ou de présenter un danger. L'objet et la fréquence des alertes diffèrent d'un quartier à l'autre et même d'un immeuble à l'autre, car certains habitants jettent des ordures par leur fenêtre. L'encadrant d'Espaces, responsable de la gestion des tronçons du XV<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> rencontré en 2013, témoignait de ces différences. Il m'expliquait qu'ils brûlaient parfois les herbes coupées avec son équipe. Lorsqu'ils faisaient leur feu vers l'embouchure du tunnel, près des logements sociaux des Périchaux, personne ne réagissait. Mais s'ils le faisaient un peu plus loin, près d'immeubles plus « *beaux* », il arrivait que les habitants appellent les pompiers et, une fois, leur lancent des verres d'eau depuis leur fenêtre.

À certaines périodes, des sites ont leur gardien. Pascal est un artiste de soixante ans. Son atelier est installé dans l'ancienne gare d'Avron depuis les années 1990. Il détient les clés d'une grille qui lui donne un accès direct aux rails<sup>312</sup>, sur un site parmi les plus investis du XX<sup>e</sup>, où un bout de quai en ruine fait face à un petit bosquet et un tapis d'herbes<sup>313</sup>. L'homme se présente aux promeneurs comme le « *responsable du site* ». Presque chaque jour, il revêt une tenue particulière et se munit de grands sacs poubelle pour aller ramasser les déchets qui jonchent ce qu'il désigne comme un « *jardin suspendu* ». Attentif à tout ce qu'il perçoit depuis son atelier, il « *monte* » régulièrement s'assurer que tout se déroule dans les limites qu'il a lui-même définies. Son intervention est directe ou indirecte, suivant les cas. Le feu et la mise en danger physique (les jeunes sont férus de grimpe sur la vieille gare en ruine) sont les débordements qu'il redoute le plus. Il a aussi prévenu le responsable de l'entretien du tronçon lorsque des cabanes sont construites en bas d'un talus, dont je n'ai pas saisi précisément l'origine. Une fois c'est l'œuvre des jeunes, une autre « *c'est un mélange de SDF, toxicos, pseudo-artistes... Toute une faune comme ça, je la connais bien parce que je la fréquente en partie. Et je peux pas la laisser s'installer là* ». Avec les cabanes, « *le problème, c'est le côté sale et moche* ». Les jeunes lui donnent le plus de fil à retordre. Une grande partie de notre entretien fut consacré au récit des milliers de bêtises qu'ils inventent. L'artiste est donc un régulateur autoproclamé, gardien de la morale, qui fait respecter sur un point du linéaire des règles qu'il a lui-même instituées.

Quelques rares utilisateurs endossent aussi ce rôle. Danielle nourrit des chats sur la petite ceinture depuis une dizaine d'années, sur le site de Bercy. Les premières années furent compliquées. Son groupe de bienfaiteurs connut des périodes de clandestinité :

*« Un nouveau chef [Sncf] est arrivé, question de responsabilité, de ceci, de cela, il a imposé sa loi et nous a interdit de passer par la rue du Baron le Roy. Là aussi, on a remué ciel et terre, mais rien à faire. Alors on rentrait clandestinement, par le boulevard, par des trous dans le grillage, avec une pince on coupait. C'était pas très facile avec notre charge ».*

Puis le chef change et il accepte de leur confier des clés, ce qui facilite grandement l'activité. Le contre-don de Danielle prend la forme d'une participation au contrôle de l'espace : « *c'est un avantage un peu donnant-donnant. Quand on voit des choses bizarres...* ». Elle signale aux agents de la Sncf des grilles coupées, des panneaux cassés, des agissements qui menacent les chats. Lorsque l'un d'eux semble avoir été attaqué par un chien, elle soupçonne ceux des sans-abris du centre d'hébergement qui est installé non loin de ses points de nourrissage. « *J'avais dit "Je crois que les gens du train là-bas, ils viennent se promener sur la Sncf. Ça m'est égal, mais c'est pas très bien. C'est un terrain privé". On me l'a assez dit !* ». À l'instar de Pascal, certains riverains exercent un contrôle

---

<sup>312</sup> J'ignore s'il détient ces clés en tant que locataire de la gare ou si elles lui ont été fournies par l'encadrant de l'équipe d'entretien, avec qui il est en contact étroit.

<sup>313</sup> Pour la présentation de ce lieu, voir *supra*, p. 228-229.

sur l'espace à travers le nettoyage, de manière individuelle ou collective. Selon la chargée de mission RFF, interlocutrice privilégiée sur la petite ceinture qui gère les plaintes relatives à la voie, les squats sont les activités qui génèrent le plus de plaintes des riverains. C'est une des raisons pour lesquelles ces occupations spatiales sont parmi les activités les plus contrôlées par l'entreprise propriétaire, nous y reviendrons.

En dehors de l'exemple de cette nourrisseuse, je décrirai plus loin le cas de la gare de Charonne, qu'un groupe jardinier s'est fortement approprié depuis quelques années et dont l'occupation contraint d'autres usages<sup>314</sup>. Mais de manière générale, l'exercice d'un contrôle entre usagers est très rare. La tolérance envers l'autre et ses activités est le principe qui domine. « *Tu peux faire un barbecue, profiter de ton après-midi sans être emmerdé, sans qu'il y ait trop de gens. La petite ceinture, c'est le top* », m'expliquait Fred, 27 ans, qui fréquente la PC depuis son adolescence. Parce que la tranquillité de tous repose sur une surveillance réduite, tenter de contrôler l'autre nuirait à ce que chacun vient chercher ici. Un des Tunisiens, habitués du XX<sup>e</sup>, l'explique en ces termes :

*« Un endroit comme ça à Paris, on n'en trouve pas beaucoup. [...] Des endroits où tu peux faire ce que tu veux, où tu peux faire un barbecue, y'en a pas beaucoup [...]. Maintenant tu peux aller à Buttes-Chaumont là, tu fais un truc comme ça, les flics ils arrivent tout de suite. "Qu'est-ce que vous faites Monsieur ? Le feu, c'est quoi ça ?". Là, qui c'est qui va venir ? Personne ! Personne embête personne. On est tranquilles ».*

Ce phénomène est plus facilement explicité par les jeunes, qui font l'objet d'un contrôle social resserré à l'extérieur. Le jeune Clément a commencé à passer du temps sur les rails, parce que « *c'était un endroit où y'avait des gens, du monde. Mais y'a personne pour nous dire "Ouais, fais ci, fais ça". On pouvait faire ce qu'on voulait, en fait* ». Son ami Brian parle des adultes qu'il rencontre sur les rails en ces termes : « *c'est pas des gens qui sont plus âgés que nous et qui vont nous faire la morale, tout ça. Ils sont dans le même délire que nous* ». Si les jeunes apprécient particulièrement cette surveillance faible, l'observation des occupations révèle qu'une majorité d'utilisateurs l'exploitent de multiples façons. Comme je l'ai évoqué, des résistances au contrôle de l'espace sont aussi à l'œuvre. L'ouverture constante de nouvelles voies d'accès en est un bon exemple. La destruction de toute installation matérielle peut aussi être interprétée comme tel. La pratique de la friche est intrinsèquement empreinte de désobéissance.

---

<sup>314</sup> Voir *infra*, chapitre 6, II.



Photo 43 : La petite ceinture, lieu de désobéissance. Photo personnelle, août 2014.

Foucault (1984) dit encore des hétérotopies qu'« elles ont, par rapport à l'espace restant, une fonction ». Elles sont soit un espace « d'illusion », « qui dénonce comme plus illusoire encore tout l'espace réel, tous les emplacements à l'intérieur desquels la vie humaine est cloisonnée », soit un espace de « compensation », aussi parfait que l'extérieur est brouillon. La friche ferroviaire s'apparente à la fois à un espace d'illusion (bien que la liberté des citadins n'y soit pas totale, elle montre par contraste combien, à l'extérieur, cette liberté est contrainte), et un espace de compensation (l'individu y est malgré tout plus libre qu'en dehors). Stéphane Tonnelat (2008) rejette l'image d'interstices urbains échappant à tout contrôle et où les personnes s'exprimeraient en dehors de tout carcan social. La surveillance de la petite ceinture est réelle et je n'en ai pas encore abordé toutes les dimensions. Elle contraint et limite certaines activités. Selon l'emplacement (qui détermine la configuration de la voie et la visibilité, mais aussi la sociologie du quartier environnant), le moment (la journée, la nuit...) et l'activité pratiquée, les utilisateurs informels ont plus ou moins de possibilités d'exercer leur liberté, mais toujours dans une mesure incomparable à ce que permet habituellement l'espace public urbain. Que font-ils de cette relative liberté ? Comment s'exprime-t-elle en acte et en discours ? Là où l'indéterminé règne et où rien n'est prévu pour l'humain, il paraît pertinent d'observer les formes que revêtent les « arts de faire » (De Certeau 1990) et la manière dont s'exprime « à bas bruit l'éternel génie humain » (Pétonnet 2012a : 236).

## IV. Les occupations

Il coexiste sur la friche des activités légales, alternatives ou tout à fait conventionnelles, et des pratiques illégales ou considérées comme déviantes. Ce phénomène est couramment observé sur les délaissés urbains (voir par exemple Bachimon 2014, Micoud 1997, Serfaty-Garzon 1991, Van Duppen 2010). Par la diversité de leurs occupations, tous les individus ne font pas la même expérience de l'hétérotopie. Aucune activité humaine n'étant prévue ici, on peut dire qu'elles relèvent toutes des « arts de faire » décrits par le philosophe Michel De Certeau (1990). Au sein de l'espace disciplinaire, certaines pratiques échappent au contrôle et prennent la forme de « tactiques », de « procédures » « multiformes, résistantes, rusées et têtues » (*ibid.* : 146). Ceux que nous considérons comme de passifs consommateurs (d'images télévisuelles, de produits de supermarché, d'espaces urbains...) sont en réalité des « producteurs méconnus, poètes de leurs affaires, inventeurs de sentiers dans les jungles de la rationalité fonctionnaliste » (*ibid.* : 57), experts dans l'art du « faire avec ». L'individu n'est pas uniquement récepteur, il produit sur le mode de la :

« “Consommation”, qui a pour caractéristiques ses ruses, son effritement au gré des occasions, ses braconnages, sa clandestinité, son murmure inlassable, en somme une quasi-invisibilité puisqu'elle ne se signale guère par des produits propres (où en aurait-elle la place ?) mais par un art d'utiliser ceux qui lui sont imposés » (*ibid.* : 53).

Au sein de systèmes contraignants, ces utilisations engendrent « de la pluralité et de la créativité » (*ibid.* : 52). La petite ceinture est une infrastructure ferroviaire, conçue pour la circulation de machines. Son usage piétonnier la détourne de sa fonction première et ouvre le champ des possibles quant à son utilisation. L'ethnographie des pratiques, des actes les plus spectaculaires aux gestes les plus minuscules, révèle ces arts de faire, qui s'appuient sur le sens social du lieu tout en participant à sa production.

### A. Circulation vs installation

Une liste des usages observés sur la friche a été dressée (tableau 4). Elle constitue une première entrée pour appréhender la diversité des activités informelles sur la friche et les comparer. Cependant, il s'est vite avéré compliqué d'en faire un inventaire exhaustif ou une véritable typologie, car à l'instar de ce que Maïté Clavel (2010) a découvert au parc des Buttes-Chaumont, « les pratiques des promeneurs se révèlent infinies » (*ibid.* : 614).



USAGES INFORMELS OBSERVES SUR LA FRICHE	
Entrer sur une propriété privée	Se faire peur
Se promener	Se cacher
Visiter	Jeter des objets
Explorer	Détruire, casser
Contempler	Fabriquer, construire
Marcher	Faire du feu
Randonner	Vivre des aventures
Passer	Courir
S'asseoir	Jardiner
S'allonger	Observer la nature
Photographier	Inventorier les espèces
Boire	Prélever des espèces
Manger	Tourner des vidéos
Fumer une cigarette	Jouer de la musique
Fumer un joint	Chanter
Se défoncer	Créer des installations
Graffer	Dessiner
Se reposer	L'étudier pour un travail scolaire
Ne rien faire	Jeter des déchets
Discuter	Ramasser des déchets
Téléphoner	Flirter
Se réunir	Faire l'amour
Prendre l'apéritif	Faire ses besoins
Faire un barbecue	Aménager un coin pour dormir
Faire un pique-nique	Construire un abri
Faire la fête	Dormir
Ecouter de la musique	Voler des matériaux
Jouer	Trier des butins
	...

Tableau 4 : Usages informels observés sur la friche interdite.

Elles se polarisent, je l'ai déjà souligné, autour de deux grandes modalités : la circulation et l'installation. En dehors de quelques adolescents agités, le rythme de la déambulation est lent, adapté à la promenade et à la contemplation. Maïté Clavel (2010) constate le même phénomène dans le parc des Buttes-Chaumont, que le citoyen utilise « pour suspendre [sa] course » (*ibid.* : 619). Mais sur le linéaire, c'est aussi par contrainte. Accidenté, irrégulier et encombré, le sol impose de marcher en regardant ses pieds (photo 44). Rails, traverses, déchets, câbles, plaques de béton, branches... les petits obstacles sont nombreux, si bien que contempler quelque chose ou avoir un échange avec quelqu'un en le regardant, nécessite de marquer l'arrêt. Si quelques surlargeurs offrent ici et là un certain confort, les voies sont souvent la seule surface circulaire. L'écart des traverses contraint à faire de

petits pas, le ballast pointe et se déplace sous les pieds, si bien que les promeneurs alternent entre les deux. La petite ceinture ne se laisse pas facilement arpenter, alors même que son caractère linéaire et les possibilités limitées d'accès font de la marche une composante centrale de sa pratique. Puisqu'il n'est pas prévu, le piéton invente ici ses cheminements. Les talus sont souvent en pente raide et donc peu pratiqués. Les utilisateurs déambulent principalement sur la partie plane de l'infrastructure, d'un côté à l'autre de la voie, du ballast aux traverses, au gré des inconforts, des obstacles et de ce qui attire leur curiosité.



Photo 44 : Groupe en déplacement sur les rails, les têtes légèrement inclinées, le regard tourné vers le sol. Photo personnelle, juillet 2014.

Les modes d'installations varient selon des critères spatiaux et temporels. Elles peuvent durer de quelques minutes à plusieurs années. Les occupations éphémères se concentrent sur les sites aux surfaces accueillantes, principalement d'anciens quais. On s'y assoit, on s'y couche au soleil. On s'installe aussi sur les surlargeurs, les coins d'herbe, le rail ou les traverses. Des objets, amenés de l'extérieur ou le plus souvent trouvés sur place, sont utilisés comme assises (photo 45) ou pour fabriquer des foyers dans lesquels brûler du bois ou du charbon. Selon la psychosociologue Perla Serfaty-Garzon (1991), ces petits aménagements des interstices reflètent la nécessité impérieuse de créer une « intériorité au cœur de l'extériorité » (*ibid.*), plus prononcée encore dans le cas d'habitat précaire. Les aménagements vont alors du simple matelas posé au sol à des cabanes construites à partir de divers matériaux de récupération. La plupart des personnes sans-abris choisissent des endroits discrets et à l'abri, sous les ponts, les passerelles et dans les tunnels, qui sont parsemés de traces d'occupations présentes et passées (matelas, foyers de feux, vêtements, déchets...). D'autres préfèrent les terrains plats et dégagés qu'offrent certaines portions de voie et surlargeurs. Les camps de Roms sont par exemple préférentiellement établis sur ces sites. Les installations reflètent souvent une organisation et la recherche d'un minimum de confort, voire d'une certaine décoration : un fil pour le linge, des couches sous les matelas pour s'isoler, un tapis au pied du lit pour pouvoir poser ses pieds nus au sol, un petit meuble

déglingué en guise de table de chevet, un vase et des fausses fleurs posés sur une table... De nombreux chercheurs ont montré que l'habitat précaire répond à un souci de construction d'un nécessaire chez soi (Lion 2014, Pichon 2002). Les activités de destruction sont omniprésentes sur la friche, mais les habitants de la voie rencontrés parvenaient à préserver leur coin.



Photo 45 : Divan éphémère. Photo personnelle, mai 2014.

Pour l'architecte Luc Lévesque (1999), le terme de « terrain vague » contient l'association paradoxale entre vide et limite, et donc entre nomadisme et sédentarité. Cette ambivalence fait écho aux dimensions à la fois locale et globale de la pratique du délaissé ferroviaire. La majorité des utilisateurs ont déjà, ou projettent d'explorer plusieurs tronçons, voire l'entièreté du linéaire. Les plus fidèles s'ancrent souvent sur un ou plusieurs points, suivant leur lieu d'habitation, celui d'amis, ou encore l'école qu'ils fréquentent. Chez beaucoup, pratique circulaire et installation alternent, se combinent lors des visites. Dans les discours aussi, la petite ceinture existe à la fois comme un tout, une vaste entité difficile à entièrement connaître, mais dont on sait et dont on explore la continuité et la circularité, et un ensemble de points, une série de petits lieux étonnants, accueillants, investis. L'expérience spatiale de la petite ceinture s'articule donc entre installation et circulation, entre petits lieux signifiants et habités, et vaste monde à explorer. La pratiquer relève à la fois de l'adaptation et de l'invention, à travers la débrouille et une multitude de petits arrangements.

## **B. Consommations de, et dans l'espace**

Les pratiques dominantes sont pour beaucoup tout à fait légales, voire conventionnelles. L'emprise est fréquentée comme un lieu de consommation touristique. On vient ici se promener, découvrir ou profiter du paysage jugé insolite. Les visiteurs admirent et photographient ses larges perspectives, les vues sur la ville, les graffitis colorés, les vieux

ouvrages d'art, parfois la nature. Les compagnons de promenade prennent la pose devant un pont taggué ou au beau milieu des rails. On se met soi-même en scène dans le décor pour un selfie<sup>315</sup>. Les promeneurs apprécient l'esthétique et le caractère « *atypique* », « *insolite* », « *le mélange de sauvage dans le paysage hyper-urbain* ». En hauteur, la voie offre des points de vue inédits sur la ville dont ils sont friands. Les dessous du décor urbain se dévoilent, l'envers des immeubles, les espaces privés ou semi-privés, balcons, cours et jardins. C'est aussi une part de l'intimité des Parisiens qui se laisse entrevoir du haut des rails.

Depuis les années 1990, de nouvelles formes de promenade urbaine intègrent une dimension de culture physique (Beck 2009). Sur la friche aussi, la promenade peut être plus sportive. Ces activités, si elles n'en portent pas toujours le nom, s'apparentent à la marche et à la randonnée pédestre. L'équipement complet ou minimum (les chaussures) et l'interaction corps-espace (avec des accès parfois difficiles et un sol toujours accidenté) rapprochent certains des randonneurs de pleine nature. Par son caractère relativement désert, ils trouvent en plein Paris un lieu propice à la rêverie que le marcheur recherche (Bragard 2012). Le développement de ces loisirs urbains s'inscrit dans un engouement général pour les pratiques sportives de nature en France (Corneloup 2007). Parallèlement, des pratiques « ludo-sportives » libres et auto-organisées ont émergé dans les villes (Augustin 2001, Lebreton 2010). Elles induisent des rapports spécifiques aux espaces urbains du fait d'un engagement corporel particulier et produisent ainsi de « nouvelles significations pour les formes urbaines » (Escaffre 2005 : 154).

L'espace n'est pas seulement consommé, il accueille aussi diverses consommations. Lorsque je demande à Paul et son ami ce qu'ils viennent faire sur la PC, ils me répondent avec malice : « *Bah boire et fumer !* ». Ajoutons « manger » et nous avons les trois activités préférées des usagers. Ces consommations sont parfois solitaires, mais surtout partagées, à deux, à trois, à dix. L'ambiance peut être intime : les couples y partagent des moments romantiques. Des jeunes m'expliquaient qu'ils se posaient là, en groupe, comme ils le feraient sur un banc public, mais avec une tranquillité que seule la PC leur offre. L'esthétique alternative, la faible fréquentation et la surveillance lâche font de l'emprise interdite un cadre prisé pour les réunions conviviales. On organise des apéros, des pique-niques et de véritables fêtes. Un samedi de juin 2014, sur les coups de 16h, je fis une rencontre étonnante. Le beau temps était au rendez-vous, les promeneurs illégaux aussi. Alors que je passais du temps vers la gare de Charonne, je vis sortir du tunnel un groupe composé de deux femmes et quatre hommes, âgés de 25 à 30 ans. Leurs vêtements, leur peau et leurs cheveux étaient recouverts d'une poussière noirâtre et leur visage était tiré par la fatigue. La nuit passée, ils avaient organisé pour la troisième fois une soirée dans ce tunnel, qui présente l'avantage de contenir le bruit d'une fête. Étudiants ou jeunes

---

<sup>315</sup> Cliché photographique de sa propre personne, éventuellement avec d'autres, généralement pris avec un téléphone portable.

travailleurs, ils organisaient ces événements sur leur temps libre via les réseaux sociaux. Selon leurs estimations, leurs fêtes avaient accueilli à chaque fois entre 50 et 200 personnes. Les dimanches ensoleillés, certains sites observés dans le XX<sup>e</sup> accueillent parfois jusqu'à quatre ou cinq groupes, plus ou moins nombreux. Le petit nombre (toujours au regard de la densité moyenne parisienne) permet autant l'existence d'une sociabilité souple et d'une rencontre avec l'autre, qu'un retrait de la personne ou du groupe dans des moments conviviaux ou intimes. Sur différents modes, la petite ceinture est un endroit privilégié à la fois pour être seul et pour être ensemble.

La réglementation des parcs et jardins parisiens interdit les feux, les barbecues et les boissons alcoolisées, même si elles sont largement tolérées à l'heure de l'apéritif estival. Initialement associé à la campagne, le pique-nique s'est considérablement développé en contexte urbain, dans l'espace public des grandes villes européennes notamment (Barthe-Deloizy 2008). Il reste associé à la présence de la nature, mais elle peut se limiter à un cours d'eau entre des berges bétonnées ou une pelouse et quelques arbres. Dans les villes européennes, il n'est plus l'apanage des couches populaires et concerne surtout des citadins jeunes et plutôt favorisés (Fleury 2008), ce qui se vérifie sur la petite ceinture. Les quartiers gentrifiés sont d'ailleurs souvent les lieux privilégiés de telles pratiques : « à la recherche d'une sociabilité plus ou moins mythique du quartier ou du village, ces catégories sociales mettent en œuvre des usages qui s'inspirent souvent de pratiques anciennes revigorées » (Fleury 2008). On mange beaucoup sur la friche, principalement de la nourriture industrielle ou de fast-food à emporter. L'exception est la viande, que l'on fait griller soi-même. Le niveau d'installation du pique-nique est très variable. On peut le déguster simplement assis ou déplier un drap, délimitant ainsi le bout d'espace que l'on s'approprie pour quelques heures. Le pique-nique le plus installé qu'il m'ait été donné de voir avait lieu un dimanche sous les ailantes, face aux ruines de la gare d'Avron, pour une fête d'anniversaire. Une table accueillait les mets, des décorations en papier coloré avaient été accrochées dans les arbres et un générateur électrique alimentait un ordinateur et des enceintes, qui diffusaient de la musique. Le barbecue est aussi courant qu'apprécié sur la friche. Là encore, le matériel utilisé varie. On dispose au minimum d'une grille métallique sur laquelle poser la viande. Les braises sont faites dans un trou ou à la surface du sol, entre des pierres ou des éléments en béton trouvés sur place. Certains construisent de petits barbecues sur pieds. Faire brûler du bois est réservé à d'autres usages. Pour la viande, on préfère la facilité du charbon en sac. Pour ces scénettes conviviales, la petite ceinture offre un décor à la fois bucolique et alternatif.

Boire accompagne les moments où l'on mange, ou constitue une activité en soi. Les boissons alcoolisées sont les plus consommées, même si ce ne sont pas les seules. Les innombrables capsules métalliques et bouteilles en verre sur le ballast témoignent de la préférence générale pour la bière, alcool populaire et peu dispendieux. On boit ici à peu près à toute heure, seul ou à plusieurs. L'heure de l'apéritif, véritable « rituel social » (Clarisse 1986), est souvent celle où la friche est la plus peuplée.

La consommation de cannabis est une pratique illégale en France et un comportement considéré comme déviant (Becker 1985). Ici, c'est une institution. Tout le monde fume ou presque, en particulier les jeunes. La sociologie de la jeunesse montre une corrélation en Europe entre l'allongement de cette période de la vie et l'augmentation de la consommation de psychotropes (Moreau 2010). Comme pour la boisson, on consomme seul ou accompagné, lors de simples moments entre amis, les jambes pendant à un quai, ou lors de rassemblements conviviaux plus animés. Je ne compte plus le nombre de fois où l'on m'a tendu un joint au cours de mon enquête, perpétuant ainsi la tradition du « faire tourner ».

Boire de l'alcool et fumer des joints n'a pas pour but la seule convivialité. S'enivrer, se défoncer est une composante de la pause, de la coupure qu'on s'offre dans l'espace en dehors. La sociologue Sophie Le Garrec (2011) décrit la pesanteur que représente le présent des jeunes dans la société actuelle. Les mutations en cours engendrent des incertitudes quant à l'avenir et le monde des adultes porte un regard souvent stigmatisant sur une jeunesse en difficulté pour faire face, à un moment de construction identitaire. Dans ce contexte, les pratiques de défonce représentent des moments de parenthèses.

Les formes les plus organisées et ritualisées des pratiques conviviales sont privilégiées par des personnes entre 20 et 40 ans, issues de couches sociales cultivées, public du Paris alternatif et branché. Je les ai observées sur les tronçons du XX<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup>. Pour la géographe Maria Gravari-Barbas (2007), ces nouvelles manières de faire la fête se sont progressivement détachées des schémas traditionnels (religieux, calendaires, commémoratifs...) pour intégrer la vie quotidienne urbaine et un certain marketing pour une « consommation du plaisir » (*ibid.* : 388), dans une ville postindustrielle où l'économie festive est lucrative. Dans une logique de marché, l'offre proposée est segmentée et ciblée, de façon à répondre à la demande socialement différenciée des consommateurs, notamment celle des élites culturelles urbaines. L'offre culturelle et festive est notamment déterminante pour attirer de nouvelles populations dans les quartiers gentrifiés. De ce point de vue, certains points du linéaire se transforment, quelques week-ends par an, en espace informel de la ville festive.

La voie enfrichée accueille donc des pratiques classiques sur l'espace public et notamment dans les parcs et jardins, comme se promener, boire et manger, ou simplement se détendre. Mais elles coexistent avec des usages ingénieux, futiles et transgressifs.

### **C. Débridage des corps et des esprits**

Même si la pratique d'un espace implique toujours une part d'appropriation et de création (De Certeau 1990), les aménagements et la surveillance induisent des modèles comportementaux, sans compter les barrières sociales que nous intériorisons sur ce qui est approprié, admissible et possible (Franck & Stevens 2007). Sur la friche ferroviaire, la

bride autour des corps et des esprits semble quelque peu se desserrer. Sans destination et peu surveillée, elle est une invitation à inventer, imaginer, expérimenter, explorer.

### ***Créativités artistiques***

Les rails accueillent des modes d'expression artistique, transgressifs ou non, dont le plus répandu est le graffiti. J'ai pu constater que le monde du tag a ses règles, sa hiérarchie, ses mots. Tagguer consiste à réaliser un dessin avec des bombes de peinture, souvent un « lettrage »<sup>316</sup>, sur les différents supports qu'offrent l'espace public et que l'on signe de son « blaze ». Ces actes sont punis par la loi et peuvent entraîner de lourdes peines. Deux types de « spots » accueillent ces réalisations : la rue, les toits, les tunnels et les métros... tout lieu ou support pour lequel le peintre « vandal » prend des risques ; les « terrains » (pour « terrains vagues » selon Fred), qui renvoient à tous les espaces où les risques d'une arrestation sont minimales. Pour obtenir la reconnaissance du groupe, le taggueur doit avoir un style, se rendre visible dans l'espace urbain et, dans une certaine mesure, prendre des risques : *« le monde du graffiti, c'est un monde de mégalos. C'est une certaine compétition entre les gens, à celui qu'en fera le plus, le mec qu'aura le meilleur style. Y'a beaucoup de compétition. C'est plus tu mets ton nom, quoi »*, m'expliquait Fred, taggueur habitué de la PC. Pour lui et deux jeunes novices de la discipline, chaque type de spot a ses avantages et ses inconvénients. Le tag vandal doit être réalisé rapidement, mais il est visible et moins facilement recouvert par d'autres peintres. Il est valorisé dans le milieu, mais se paye souvent cher, par des amendes de plusieurs dizaines de milliers d'euros et des peines de prison. Sur les terrains, les graffeurs peignent souvent en groupe, pendant plusieurs heures. Les bombes sont sorties des sacs à dos, posées debout le long des murs, à disposition (photo 46). Ce qui prime alors, c'est le moment partagé et la qualité de la production, qui sera immortalisée par une photographie, rituel qui permet de conserver l'œuvre malgré sa vocation éphémère. Mais parce que le terrain est accessible, les réalisations y sont rapidement recouvertes, ce qui représente un investissement peu intéressant pour obtenir la reconnaissance du groupe. La petite ceinture est un terrain, sans doute connu de tous les graffeurs parisiens. Il accueille des ados qui peignent en dilettante, des « anciens » respectés dans le milieu, des artistes reconnus. On y amène des praticiens d'ailleurs en visite à Paris. Les peintres ont plusieurs possibilités selon la météo et leurs envies : les façades et les murs quand il fait beau, les ponts quand il pleut, les tunnels pour faire un tag moins visible mais qui perdurera.

---

<sup>316</sup> Dessin composé de lettres, réalisées selon un graphisme particulier.



Photo 46 : Groupe de graffeurs réalisant une fresque (XX<sup>e</sup>). Photo personnelle, avril 2014.

Recouvrir un tag s'appelle « toyer ». Des règles précises encadrent ce geste qui, si elles ne sont pas respectées, peuvent entraîner de violentes représailles. C'est peu le cas sur la voie ferrée, car se faire rapidement recouvrir fait partie des règles du terrain. Ces spots sont investis en parallèle du mode vandal ou en fin de carrière, comme pour Fred, quand les conséquences juridiques ont eu raison de l'adrénaline. Car pour beaucoup, le vrai graff, c'est celui de la rue, le seul qui procure à la fois reconnaissance et frisson :

*« Je vais te dire un truc : si le graff c'était toléré, j'en ferais pas. C'est la base du graffiti. [...] C'est pour ta notoriété personnelle. Pour que les gens, quand ils voient tes trucs, ils se disent "putain lui il est trop fort, il en met partout !" . C'est une compétition, c'est à celui qu'en fera le plus. Et c'est à celui qui fera les endroits où c'est le plus chaud, où y'a le plus de risque. En fait, c'est basé sur le risque, l'adrénaline. C'est une sensation. Ça devient une drogue » (Fred).*

Cependant, même sur la friche ferroviaire, « le tag, simple signature de protestation, rappelle que toute personne a le droit à la parole et à l'expression » (Marconot 1995 : 65). Parce qu'il défie l'ordre établi et impose sa trace dans le paysage urbain, il constitue une prise de pouvoir sur des espaces contraints.

L'esthétique de la ruine industrielle s'oppose aux schémas esthétiques dominants, dans lesquels les objets sont distribués de manière disciplinée, afin de simplifier la lisibilité et les cheminements (Edensor 2006). Le règne du désordre inspire de nombreux artistes : photographes, vidéastes, illustrateurs, plasticiens... L'image de la voie ferrée est utilisée soit comme sujet, soit comme décor. Les tournages vidéo et les shoots photo sont très courants. Les séries photographiques sur internet sont innombrables, sur des sites amateurs comme Flickr. Pierre-Alain, photographe et informaticien, aime la « confusion



*temporelle* » du lieu. Il joue avec le temps en superposant dans ces clichés une voie ferrée plus que centenaire, une nature sauvage qui reprend ses droits et les immeubles environnants aux architectures hétéroclites. Barbara est une photographe quarantenaire en reconversion. Elle cherche ici à « *fixer la mémoire* », à « *témoigner de quelque chose qui va disparaître* ». Des photographes professionnels, ainsi que des artistes plasticiens, consacrent aussi des séries et des œuvres au lieu. La voie y apparaît presque systématiquement déserte. Seules des traces de présence humaine apparaissent, mais les corps ont disparu. La mise en art de la friche ferroviaire la construit en désert urbain. Ce qui est saisi est de l'ordre du fantomatique (voir par exemple photo 47 et figure 35).

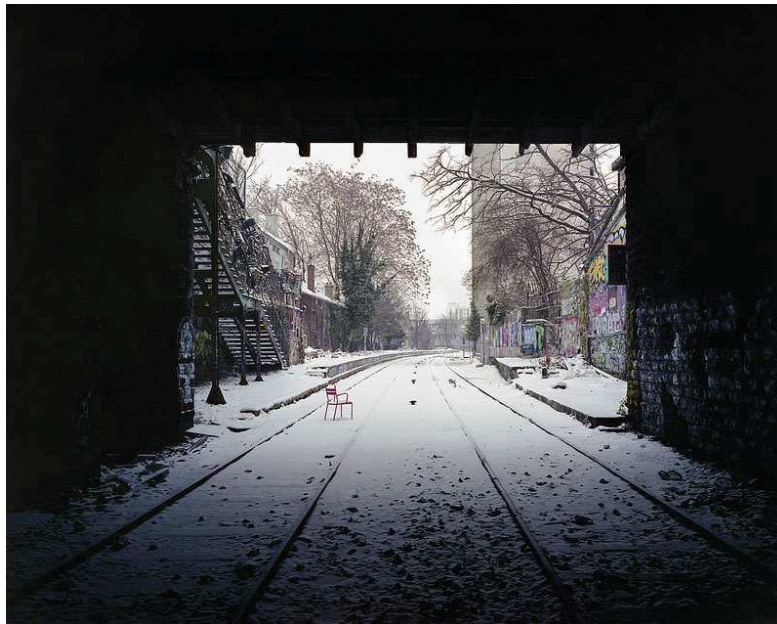


Photo 47 : Cliché de Pierre Folk, dont la série « *By the silent line, 2011-2015* » a été fortement médiatisée en 2015.

Source : [http://www.pierrefolk.com/lapetiteceinture\\_fr.html](http://www.pierrefolk.com/lapetiteceinture_fr.html), consulté le 14/02/2016.

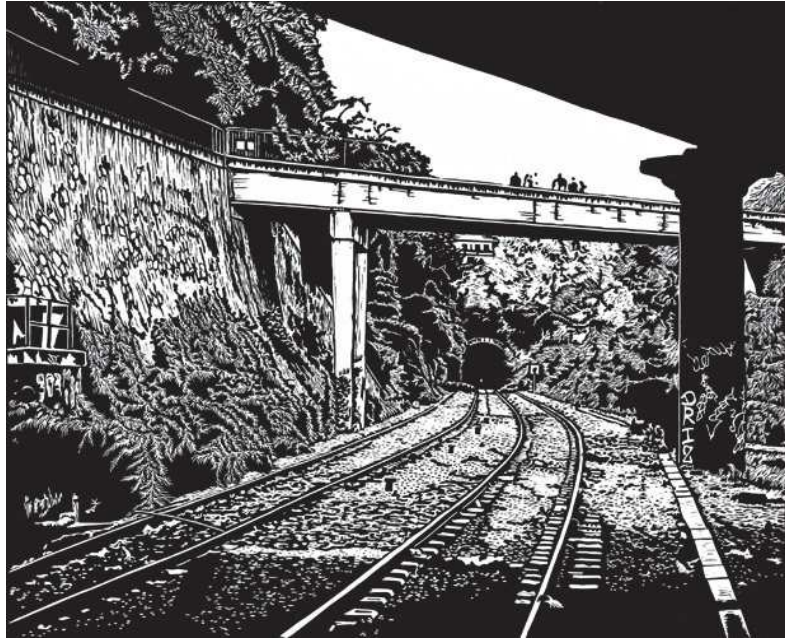


Figure 35 : Photogravure d'Ariane Fruit, les êtres humains sont représentés sur un pont au-dessus de la voie. Source : <http://arianefruit.com/index.php/estampes/la-petite-ceinture/>, consulté le 14/02/2016.

Un seul contre-exemple a été trouvé au cours de l'enquête, avec les illustrations de Victor Locuratolo, qui dessine une petite ceinture habitée et verdoyante, dans un imaginaire néo-hippie. Cependant, les entrées publiques qu'ils représentent laissent penser qu'il imagine un futur plus qu'il ne saisit une réalité présente (figure 36).



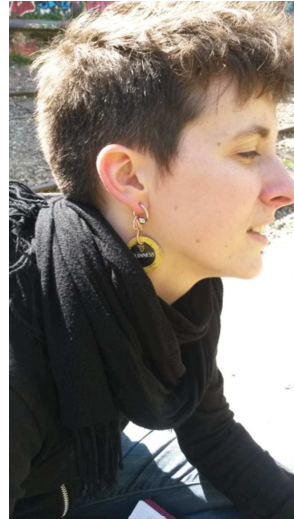
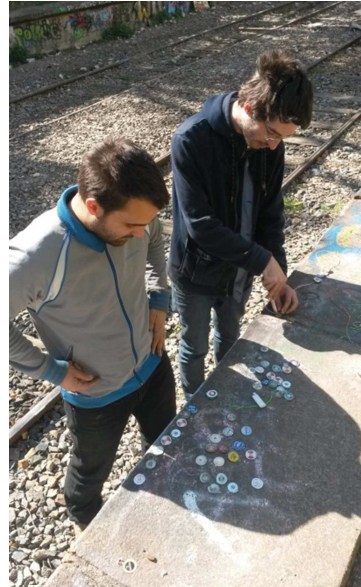
Figure 36 : Illustration de Victor Locuratolo, rare représentation d'une petite ceinture habitée, mais plutôt dans un futur imaginé, fait de verdure, de musique et de tentes dont on ne sait à qui elles sont destinées. Source : <http://www.yourparis.fr/interview-with-victor-locuratolo-and-his-paintings-of-paris/>, consulté le 14/02/2016.

## **Arts de faire**

La créativité s'exprime aussi de mille autres manières, presque invisibles, et qui engagent les corps autant que les esprits. L'architecte Luc Lévesque (1999) établit un lien entre espace indéterminé et pensée libérée :

« Alors que la culture orientale a intégré depuis longtemps la valeur du principe d'indétermination associée au vide, le rationalisme occidental nous en aurait plutôt écarté. Débarrassé de ses connotations négatives, l'indéterminé ouvre pourtant l'espace à l'imaginaire. Entre ruine et chantier, le terrain vague incarne cette potentielle libération de la pensée » (*ibid.* : 51).

Dans un même mouvement, le flou fonctionnel et le relâchement de la surveillance offrent au corps un espace d'expérimentation. Nous l'avons vu, parce qu'elle n'est pas prévue pour la fréquentation humaine, l'emprise ferroviaire induit un engagement corporel particulier. Tim Edensor (2007) explique que, dans les ruines industrielles, le corps est libéré des contraintes habituelles de la ville et se meut d'une manière non linéaire et improvisée. Sur les rails, le débridage des corps se lit aussi dans une multitude de petites expériences : crier, chanter, lancer, sauter, faire l'équilibre sur les rails, danser au son de la musique de son portable, prendre une posture de yoga sur un quai pour la montrer à son ami... Les objets disponibles jouent un rôle central. Là encore, les matérialités de la ruine permettent des interactions qui s'oppose à l'ordre urbain dominant, dans lequel la rencontre avec le matériel est ordonnée et restreinte, et le contact sensoriel au monde, limité (Edensor 2007). Le désordre physique de l'interstice encourage des usages inventifs, car il indique la faible surveillance tout en offrant espace et matériaux, en rendant visible l'étendue potentielle des actions (Lynch 1998). Dans l'action, les objets deviennent des outils pour une exploration active de nouvelles occupations (Franck & Stevens 2007), dans laquelle se combinent à des degrés divers expérience corporelle, inventivité et imaginaire. Les objets de la friche ferroviaire sont entrepris dans trois types d'actions : la manipulation, la construction, la destruction. Un jour de vacances scolaires, des habitués de l'ancienne gare de Charonne se lancèrent dans un jeu insolite. Le secteur était alors en travaux : une tranchée avait été creusée entre les deux voies pour faire passer des câbles. Un énorme engin allait et venait sur la voie. Dimitri, le jeune architecte, eut l'idée d'aligner sur les rails des capsules métalliques de bière. Après le passage de l'engin, elles devenaient toutes fines et parfaitement plates. L'activité a diverti plusieurs personnes tout l'après-midi. Tous cherchaient à ramasser le plus possible de capsules avant un nouveau passage de l'engin, en essayant de dégoter celles dont la marque sortait de l'ordinaire. Une fois obtenues, on comparait les plus parfaites, on inventait des manières de les utiliser. Elles ont ainsi servi à fabriquer le début d'une côte de mailles, des boucles d'oreilles, puis sont devenues pour quelques instants la nouvelle monnaie de la PC (photos 49).



Photos 48 : Le jeu des capsules. Photos personnelles, avril 2014.

Cet exemple fut certainement le plus étonnant de l'enquête, mais les objets sont ici constamment détournés. J'ai rencontré un groupe de garçons âgés d'une douzaine d'années qui remplissaient un sac plastique des centaines de « caps »<sup>317</sup> qui traînent sur le ballast. Ils me montrèrent le fruit de leur moisson avec des yeux pétillants, comme s'ils détenaient là un véritable trésor. Dans les mains d'un jeune homme debout en équilibre sur le rail, une branche est devenue, un instant, un club de golf imaginaire. Abandonné sur les rails, un plateau lorry artisanal<sup>318</sup> a fait la joie des promeneurs de tout âge pendant plusieurs jours. Combat de tuyaux, jonglage de ballast (photo 50), totem de cailloux ... Tout est susceptible d'être utilisé, manipulé, détourné.

---

<sup>317</sup> Un caps est l'embout en plastique par lequel la peinture sort d'une bombe. Différents modèles permettent d'en modifier le débit.

<sup>318</sup> Chariot que l'on pousse sur un chemin de fer. Selon Jacques l'autochtone, celui-ci appartenait initialement à l'équipe d'Espaces, en charge du tronçon.

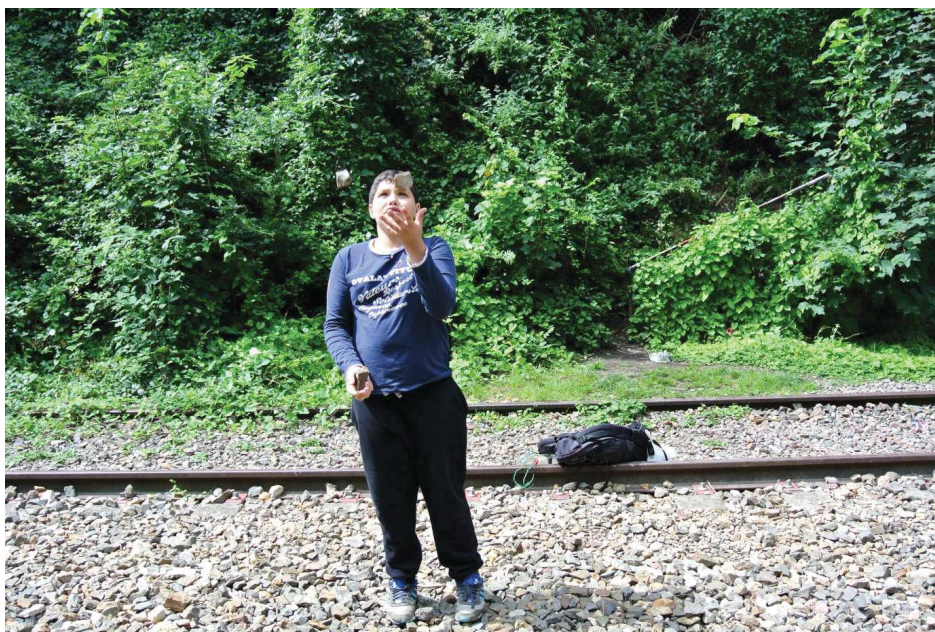


Photo 49 : Jeune adolescent qui jongle avec des cailloux du ballast (XIXe). Photo personnelle, juin 2014.

Objets et matériaux servent aussi à construire. Le groupe d’habitants investis dans le XX<sup>e</sup> (principalement le jeune architecte, un guérillero jardinier, un artiste jardinier et des jeunes du quartier, dont je reparlerai) a produit quelques réalisations spectaculaires. Les nouvelles clôtures qu’avait tenté de poser RFF fin 2013 ont d’abord été arc-boutées entre les rails et utilisées comme banquettes. Puis, avec l’aide du collectif de l’architecte, elles sont devenues la structure d’une cabane-serre (que j’appelle ainsi car elle a servi à ces deux usages), qu’ils ont entourée de large cellophane industrielle (photos 51). Les jeunes s’y réfugiaient par mauvais temps, les jardiniers du coin semaient le long des parois pour que la condensation ruisselante arrose les plants.



Photos 50 : Cabane construite à partir de clôtures et de cellophane industrielle (extérieur et intérieur). Photos personnelles, avril 2014.

Il arrive que certains tentent de fabriquer des machines qui puissent rouler sur les voies. Éric a 45 ans. Il y a quelques années, il a arpenté la boucle pendant plusieurs mois pour un projet photographique avec une amie. Par la suite, il a fabriqué un vélo-rail à partir de matériaux de récupération. Il a soudé des barres métalliques entre deux vélos pour enfants, sur lesquelles il a fixé une bâche en hamac, qui permet à deux personnes de s’asseoir. Aux

pieds, un pédalier entraîne les roues des vélos (photos 52). Les organisateurs de soirées souterraines, évoqués plus haut, ont tenté avec moins de réussite. Pour transporter leur lourd matériel de son, ils ont fixé des roulettes de skate à une grande planche carrée, mais les roues en caoutchouc ont progressivement fondu en frottant contre le rail en acier (photos 52).



Photos 51 : À gauche, Éric et son vélo-rail. À droite, des organisateurs de soirées et leur chariot sur rail artisanal.  
Photos personnelles, août et juin 2014.

Un simple barbecue peut aussi nécessiter de faire appel à l'art de la débrouille. Les cousins tunisiens, qui s'offrent ce plaisir chaque week-end de beau temps dans le XX<sup>e</sup>, utilisent une table pliante, des chaises et une grille qu'ils ont trouvées sur place. Ils les cachent dans un coin pour les retrouver d'une semaine sur l'autre. Parfois des choses disparaissent ou se déplacent mais peu importe, ils s'adaptent : *« la chaise, j'ai été la chercher là-bas. Parce que bon, on la laisse là, ils la prennent, ils s'assoient là-bas. Bon, tu la trouves toujours. Faut marcher un petit peu. Sinon on prend un bout de bois là, on s'assoit. On se débrouille ! »*. Pour faire griller la viande, ils creusent un simple trou dans le sol et posent leur grille dessus : *« C'est Koh-Lanta<sup>319</sup> ! »*, commente l'un d'eux. Ainsi, leur nourriture a le goût particulier de ce qu'on a fait soi-même : *« moi je trouve que c'est mieux comme ça, que d'avoir le truc. C'est plus sauvage. Allez vas-y, on fait ! Faut qu'on y arrive. Et tout ce qui est comme ça, c'est bien. Tu fais quelque chose, c'est meilleur. Même le goût, il est meilleur »*.

Le matériel sur la friche est aussi détruit, qu'ils s'agissent de déchets, de bâti inutilisé ou d'installations des gestionnaires de la voie ou d'autres usagers. On lance, on casse, on pulvérise, on brûle, on explose. Hector, artiste-jardinier et riverain dans le XX<sup>e</sup>, le résume en ces termes : *« tout ce qui est laissé sur les rails finit en petits morceaux ! »*. J'ai moi-même expérimenté la sensation de dévouement qu'une telle activité procure, en participant à un jeu qui consiste à dégommer des bouteilles de bière en verre avec des cailloux du ballast. Pensés à l'avance ou improvisés dans l'instant, relevant du détournement, du

<sup>319</sup> Emission de télé-réalité dans laquelle des personnes doivent survivre et subir des épreuves dans des zones isolées.

recyclage ou de la destruction, les arts du « faire avec » sur le délaissé révèlent l'inépuisable inventivité que déploient certains citoyens face à la possibilité de faire.

### ***Petites aventures***

Le débridage s'expérimente aussi sous la forme de l'aventure, c'est-à-dire de « ce qui advient dans le temps, généralement à un individu ou à un groupe d'individus, d'une manière plus ou moins imprévue ou normalement imprévisible »<sup>320</sup>. L'espace indéterminé est le lieu de l'imprévu et de l'inattendu, où l'on se rend pour être surpris. Dans un lieu où rien n'est fixé, on ne sait jamais ni sur quoi, ni sur qui on va tomber.

La surprise est provoquée d'abord par l'espace lui-même, ses changements, ses objets, ses obstacles. Parce qu'il est improbable, « *caché* » et « *secret* », il étonne et intrigue. « *C'est marrant. Tu commences et après t'as envie de voir où ça mène* », m'a dit un jeune promeneur. Accéder est une aventure en soi : par où vais-je entrer ? Le grillage sera-t-il encore ouvert ? Quelqu'un me verra-t-il entrer ? Par où pourrais-je sortir ? C'est ensuite le paysage qui surprend, son désordre, son évolution d'une incursion à l'autre, sa matérialité décalée : « *c'est marrant de retrouver des choses familières, qu'on reconnaît, mais qui ne sont absolument pas à leur place* », commente une novice. En dépit d'une trop grande notoriété, quelques adeptes de l'« urbex »<sup>321</sup> l'arpentent. Ces passionnés de lieux abandonnés explorent sans autorisation les ruines urbaines et industrielles. Le géographe Bradley L. Garrett (2014) souligne la portée politique de cette pratique. Construite en réaction à l'augmentation de la surveillance et du contrôle dans les villes, l'exploration urbaine est à la fois critique et ludique, et passe par la recherche du beau, de l'insolite et du non régulé. La linéarité de la PC est en soi une invitation à explorer. Le parcours est ponctué d'obstacles. Plongés dans une obscurité totale, les tunnels dissuadent certains promeneurs, par crainte ou par manque d'équipement. Mais beaucoup les intègrent à leur parcours sans la moindre hésitation, profitant d'une autre facette de la friche et de sa part de frisson. « *C'est impressionnant, on sait pas ce qu'on va trouver dedans* », m'a dit un jeune féru de chemin de fer. Certains se munissent de lampe, d'autres se lancent avec un téléphone portable ou un simple briquet. Ce monde de l'obscurité cache des traces humaines diverses : de vieux équipements techniques, des montagnes de déchets, des pièces à vivre faites de bric et de broc. Des infiltrations créent une ambiance humide et lugubre, où seul le bruit des gouttes perturbe le silence des profondeurs. Sur certaines parois, des concrétions luisantes donnent aux tunnels des airs de grottes naturelles. Le chemin de fer est parfois entravé par d'imposantes grilles ou portes, fixées sous des ponts et des tunnels, en particulier dans la partie sud. RFF les a installées il y a quelques années en vue de freiner la fréquentation, mais les effets sont mitigés. La plupart des portes ne restent pas longtemps fermées et, même si elles résistent, elles sont rarement hermétiques. Comme pour les

---

<sup>320</sup> Définition du *Trésor de la langue française* (en ligne).

<sup>321</sup> Abréviation d'exploration urbaine.

tunnels, un obstacle ne l'est pas pour tous. Enlever des barreaux, creuser, escalader... Les aventuriers de l'interstice trouvent toujours le moyen de passer.



Photo 52 : L'aventure sur la friche. Ici, deux adolescents tombés par hasard sur le plateau lorry démantibulé de l'équipe d'entretien, jouant à se pousser le plus vite possible sur les rails. Photo personnelle, septembre 2014.

L'inattendu est aussi dans l'évènement et dans la rencontre avec l'autre. Un soir où elle remontait d'une visite tardive à son ami vivant sur la voie, Aline, riveraine soixantenaire, vit du pont un petit animal sur les voies, qu'elle identifia comme étant un furet<sup>322</sup>. Une autre dame le vit aussi. Les deux femmes regardèrent l'animal avec curiosité, s'amusèrent de sa présence, discutèrent comme deux enfants émerveillés. De cette anecdote, Aline conclut qu' « *il manque des endroits comme celui-là, où y'a des choses spontanées* ». « *On cherche à être surpris. On sait pas ce qu'on va trouver. Aussi bien par le décor que par les gens qu'on rencontre. Parce qu'on sait que dans ce genre de territoire, on va faire des rencontres. Ça fait partie du jeu* », m'expliquai le photographe Pierre-Alain. L'imprévu était omniprésent dans le déroulement de mon enquête. Alors que j'allais sur la friche pour interroger telle ou telle personne, selon son profil ou sa pratique, il m'arrivait de ne rien faire de ce qui était prévu, allant de rencontre en rencontre, de surprise en surprise. Ce monde à part abrite aussi quelques personnages emblématiques. Jacques, sexagénaire évoqué à plusieurs reprises, vit au fond de la tranchée du XIV<sup>e</sup> dans un local de pierre, « *au milieu d'un jardin* » dit-il. Ermite sociable, rebelle grincheux et aimable, le bonhomme arbore des lunettes rondes, une chevelure et une barbe blanches. Devant son logis, le long de la voie (photo 54), il a pour habitude de s'installer sur une chaise pliante trouée, dans laquelle il confectionne ses clopes roulées à partir du tabac de vieux mégots. Assis là, il est

<sup>322</sup> Il pouvait s'agir d'un furet domestique échappé, ou plus probablement d'une fouine, espèce présente sur les rails (IEA & SETEC 2015b).



aux premières loges pour profiter du spectacle et tailler la bavette aux promeneurs dont la tête lui revient, l'occasion pour lui de partager son histoire et ses savoirs sur la voie ferrée, et de faire visiter son humble demeure. Jean-Paul Perrin est un autre de ces personnages. Ancien militaire et jardinier connaisseur, il a entretenu la voie entre les rues Claude Decaen et le pont de Charenton pendant une quinzaine d'années. Danielle la nourrisseuse de chats, l'ancien responsable de l'équipe d'entretien, l'artiste qui occupe la gare d'Avron, le responsable Sncf du tronçon... Tous s'accordent sur le caractère taciturne et instable de l'homme. Après une condamnation pour violence sur le terrain Sncf dont il s'occupe, il est envoyé en prison plusieurs années. À sa sortie, la Ville de Paris décide de créer un jardin partagé associatif sur le terrain. On peut l'y croiser les jours de permanence, ressassant à chaque oreille tendue son éternelle histoire : les pays où il a fait la guerre, les langues qu'il parle, le merveilleux jardin qu'il avait créé et qui a été détruit. J'ai aussi fait la connaissance de Jo la mygale, cataphile cinquantenaire au look de rockeur, travailleur social le jour, qui arpente les carrières souterraines la nuit depuis deux décennies, ou encore Sylvain le Stalker<sup>323</sup>, jardinier municipal qui déambule sur la « zone » en arborant un sweat à capuche dans le dos duquel il a fait inscrire « stalker ». Des gens autres, dans un espace autre.



Photo 53 : Ancien local technique devenue la maison de Jacques, qui y résidait depuis 18 ans au moment de l'enquête (XIV<sup>e</sup>). Photo personnelle, août 2014.

Et pour ceux à qui la surface ne suffit pas, il y a les catas, accessibles depuis un étroit passage creusé dans la paroi d'un tunnel. Le week-end, des hommes et des femmes en bottes<sup>324</sup> marchent vers la même destination (photo 55). Les carrières abritent elles aussi un monde social parallèle, avec ses codes, ses règles et ses pratiques, et dont le

---

<sup>323</sup> Film réalisé par Andreï Tarkovski sorti en 1979, autour d'une « zone » interdite d'accès car considérée comme dangereuse, où des passeurs nommés « stalkers » guident ceux qui souhaitent se rendre dans la « chambre », où tous les souhaits peuvent être réalisés. Par extension, le terme désigne parfois les personnes qui pénètrent dans la zone interdite de Tchernobyl.

<sup>324</sup> Dans les carrières, de nombreuses galeries sont partiellement inondées, si bien que les cataphiles réguliers investissent dans des cuissardes.

fonctionnement est comparé par les sociologues Florian Lebreton et Stéphane Héas (2007) à celui d'une société secrète.

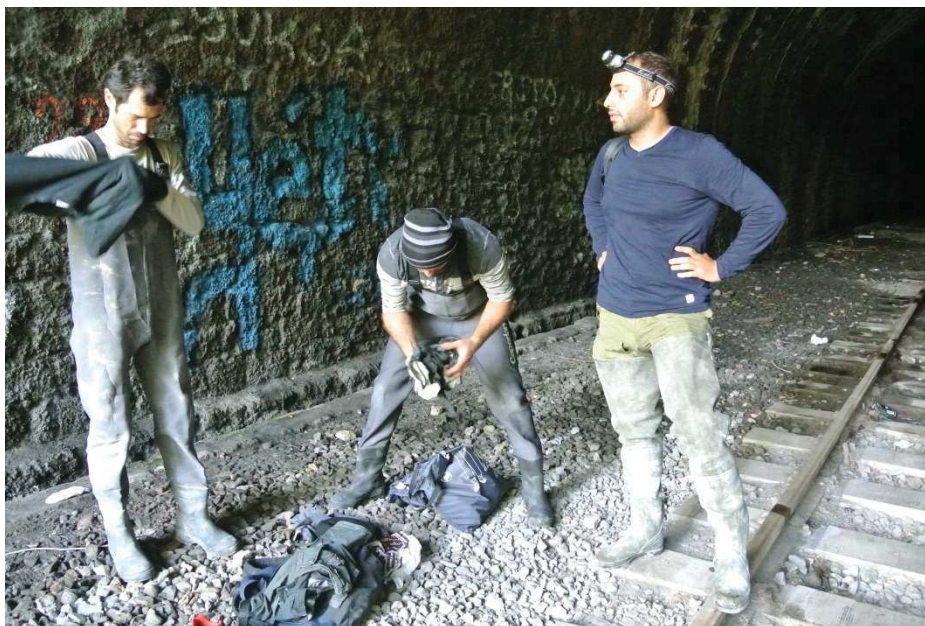


Photo 54 : Groupe de cataphiles qui s'équipent avant la descente. Photo personnelle, septembre 2014.

L'imprévu est un terrain fertile pour l'imaginaire, qui vient à son tour pimenter l'aventure. La friche est un univers mystérieux, où il fait bon se faire des frayeurs, se mettre en danger sans trop de risque. À l'exception de quelques reportages qui l'abordent sous un angle plus événementiel que quotidien<sup>325</sup>, l'histoire de la voie ferrée depuis l'arrêt des trains est invisible, souterraine, ce qui la rend propice aux projections et aux mythes. Il fut un temps où les tunnels auraient par exemple été fréquentés par des skins. La véracité des faits importe peu, mais l'anecdote fait partie d'une histoire orale qui se diffuse toujours et fait frémir les adolescents qui s'y aventurent. Certains promeneurs, souvent novices, peuvent être méfiants vis-à-vis de l'autre. Pour les mêmes raisons que l'inattendu est désiré, il est aussi craint.

#### **D. Une cachette, un refuge**

La petite ceinture est, enfin, un refuge pour des activités et des personnes hors normes, une cachette pour l'indésirable et le répréhensible. Le caractère déviant dépend en partie de la nature de l'acte, mais surtout de la réaction des autres. Il s'établit dans la transaction entre un individu et un groupe (Becker 1985). Dans l'espace en dehors, les individus trouvent un lieu pour se soustraire à ces réactions.

---

<sup>325</sup> Voir *supra*, chapitre 2, II.

## ***Transgressions et retraits***

L'interdiction d'accès est incertaine dans les représentations de certains utilisateurs, mais la transgression est malgré tout inhérente à la fréquentation de l'emprise, car y pénétrer, être simplement là, relève déjà de la violation d'une règle. Une part des activités est aussi de cet ordre. La friche sert de cachette pour des pratiques illégales : le graffiti, la fumette, le squat, le tri de butins... D'autres, sans enfreindre aucune loi, relèvent de comportements déviant ou socialement dévalorisés. Dans notre culture, par exemple, la destruction est considérée comme une forme de violence, un acte stérile et mortifère. Faire du bruit, ne pas être discret, en écoutant de la musique, en poussant des cris, en riant fort, sont autant de comportements qui, dans de nombreux espaces publics, sont jugés inappropriés et sont couramment observés sur la PC.

Un des comportements déviant les plus répandus est le jet d'ordures. Elles sont omniprésentes dans le paysage, mais se concentrent en certains points, là où la voie ferrée entre en contact avec la voie publique (par exemple au niveau des ponts) et en bas de certains immeubles. Les déchets sont souvent jetés par des personnes se trouvant à l'extérieur de la friche : passants, ouvriers du bâtiment, vendeurs ambulants et habitants de certains immeubles. La représentation et l'utilisation de la friche urbaine comme décharge est classique (Bachimon 2014, Lizet 2010). L'absence de fonction et le développement d'une végétation ordinaire, « qui voisine encore avec le déchet, au sens matériel et symbolique » (*ibid.* : 600), relèguent le terrain au rang de rebut, prompt à accueillir des objets au statut similaire. Les visiteurs sont aussi sources de nombreux détrit, traces matérielles de leur occupation. Ces habitudes sont un des rares sujets qui fait l'objet de critiques entre usagers, certains condamnant la souillure du lieu, dont les autres sont toujours responsables :

*« Moi je suis un peu contre les gens qui viennent dans des endroits qui sont plutôt sympas et qui dégradent tout, parce qu'à la fin, c'est le bordel partout si tu dégrades. Le minimum, même si tu te bourres la gueule, c'est de prendre un sac plastique, de mettre tes bières, d'aller les jeter dans une poubelle. Sinon c'est dégueulasse pour ceux qui passent après, quoi », (Fred le tagueur).*

*« C'est dégueulasse ici. Ça se voit moins là parce que y'a de la végétation, mais y'a pleins de Pakpak<sup>326</sup> dans le coin et ils jettent tout, et même les jeunes, ils jettent leurs bouteilles » (jeune fille au chat).*

Certains agissements illégaux laissent aussi des traces. Des sacs à mains vides jonchent parfois le sol. Des câbles sont déterrés et brûlés, et forment des tas entortillés. Pour des

---

<sup>326</sup> Pakistanais.

personnes en situation précaire, en récupérer le cuivre constitue une source de revenus (Olivera 2015).

La violence s'exprime parfois. J'ai assisté une fois à une bagarre entre plusieurs jeunes hommes, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. J'ai rencontré des adolescents qui venaient de se faire racketter dans le XII<sup>e</sup>. J'ai essuyé des jets de cailloux à deux reprises dans le XIV<sup>e</sup>, là où la voie est en tranchée, par des jeunes situés à l'extérieur. Selon le sociologue Pascal Hintermeyer (2008), « le conflit est fréquemment recherché à l'adolescence parce qu'il bouscule le *statu quo ante* (Julien Freund, 1983). Il impose sa propre logique, il modifie les hiérarchies et s'affranchit des règles ordinaires » (*ibid.* : 145). Face aux difficultés de l'existence, les adolescents disposent de moyens de défense et de ressources plus réduits que les adultes. « La violence et les incivilités sont pratiquées comme un moyen de s'affirmer et de se protéger » (*ibid.* : 149). Sur la friche, la transgression chez les jeunes confine souvent à l'expérimentation. Fumer des cigarettes et des joints, s'enivrer, caillasser, brûler... sont autant de mises à l'épreuve de leurs propres limites, du bien et du mal, du risque. Ces expériences débordent parfois en dehors des frontières de l'emprise. Dans certains quartiers, les cailloux visent les voitures atteignables des ponts ou le bâti autour. Les fenêtres des immeubles proches de la voie dans le XX<sup>e</sup> en portent les stigmates (photo 56).



Photo 55 : Bâtiment aux vitres brisées, le long de la voie dans le XX<sup>e</sup>. Photo personnelle, avril 2014.

Ces expériences se font parfois au détriment des autres et des plus démunis que soi. J'ai observé à deux reprises des groupes d'adolescents provoquant des personnes sans-abris qui vivaient sur la voie. La sociologie de la jeunesse montre que, dans les sociétés modernes, les rites de passage entre l'enfance et l'âge adulte se perdent. Les transgressions adolescentes et les prises de risque sont des épreuves physiques et morales parfois comparées avec les rites des sociétés traditionnelles. Cependant, elles en divergent de maintes façons : elles ne sont pas régies par les adultes et ne vont pas de pair avec une transmission des règles et une consécration des rôles (Jeffrey 2008). L'interstice urbain

joue le rôle de réceptacle pour ces mises à l'épreuve de soi. En dépit d'incidents ponctuels, les rails sont bien plus souvent une cachette efficace pour les déviances adolescentes légères, où une variété d'expérimentations peut être menée sans porter préjudice à des personnes ou dégrader des espaces.

Cette cachette permet aussi aux adolescents de se retrouver entre eux et de se soustraire un moment au contrôle des adultes. Si Clément s'est mis à grimper régulièrement sur la voie, c'est bien pour cette raison : « à la base, c'était plus pour être à côté de chez nous, mais que personne puisse nous voir ». Ainsi, ils expérimentent un monde où ils sont majoritaires. L'entre soi est un besoin des adolescents, car la mise à l'écart du monde adulte leur permet d'affirmer leur autonomie (Fize 2002). La sociologue Claire Balley (2015) a récemment montré « la force des liens d'amitié et d'amour entre adolescents et leur rôle fondamental dans la construction identitaire et l'acquisition de l'autonomie » (*ibid.* : 13). Pour François de Singly (2002), elle passe aussi par la conquête de l'espace urbain. Les parents définissent les âges et les conditions de la « libre circulation » de leur enfant, qui va progressivement conquérir l'espace urbain où, en contact avec ses pairs et à travers diverses activités scolaires et périscolaires, il va construire son propre monde, séparé de celui de sa famille.

Mais la transgression a aussi un rôle social régulateur à d'autres étapes de la vie. Pour le sociologue Franck Dorso (2012), « l'écart, les écarts, fonctionnent comme des soupapes nécessaires à la vie urbaine et plus globalement sociale » (*ibid.* : 35). Etre affilié à un groupe social implique le respect de normes et s'accompagne d'une pression sociale et de contraintes qui pèsent sur les individus :

« Cette pression est rendue vivable par la possibilité d'épisodes de décompressions, qui permettent de se relâcher, mais aussi de transgresser les interdits, de se mettre à l'épreuve, de ressentir son individualité et sa singularité. Ces épisodes peuvent être plus vifs et prégnants à certaines étapes de la vie (petite enfance, adolescence, changements dans les parcours de vie), mais la tension est présente tout le temps. Aussi de petites et fréquentes décompressions semblent intervenir régulièrement. Elles prennent plusieurs formes, et les pratiques de retrait et de transgressions en sont une expression. » (*ibid.* : 44).

Le sociologue Marc Hatzfeld (2011) va jusqu'à attribuer à l'acte transgressif un pouvoir transformateur de la société. En tant qu'il « comporte une part visible ou invisible de l'invention du monde : il interroge, il déconstruit, il met en cause, il critique, il ridiculise, il pèse le monde tel qu'il est pour l'ouvrir possiblement à d'autres façons de faire, de voir et de penser » (*ibid.* : 152-153). Frank Dorso (2012) décrit les transgressions qu'ils qualifient d'« existentielles » (*ibid.* : 52), lorsque l'individu n'a pas de volonté de changer le monde ou sa vie et qu'il retourne ensuite à son rôle social. Leur fonction est donc régulatrice et finalement favorable à un maintien de l'ordre. Les transgressions « oppositionnelles » (*ibid.* : 52) sont, quant à elles, un soulèvement contre l'ordre établi,

plus ou moins porteuses d'un projet. Nous verrons qu'elles se manifestent aussi sur la friche ferroviaire. Pendant la période d'enquête, deux points du linéaire étaient investis par des militants du végétal en ville<sup>327</sup>.

Parce qu'elle permet de se cacher, l'emprise sert aussi de refuge. Comme certains espaces verts (Jolé *et al.* 2009), les délaissés sont investis par des personnes en situation de marge et de précarité (Bachimon 2014, Gardin 2006, Tonnelat 2008), dépourvues d'une place à occuper ailleurs dans l'espace urbain. Ils sont utilisés comme « porte d'entrée de la ville, porte d'entrée où il est possible de prendre place indépendamment du confort, des normes et des lois, dans l'instabilité spatio-temporelle » (Vallet 2011 : 163).

### **Précarités**

Au niveau du quartier de Bercy, la petite ceinture présente une configuration particulière<sup>328</sup>. La plateforme est ici large de plusieurs dizaines de mètres. Les investissements informels sont moins nombreux que sur le reste du tronçon étudié, certainement du fait de la proximité de locaux d'activités (de la SnCF et d'Interface formation, l'équipe en charge de l'entretien du tronçon) et qu'elle a été progressivement, plus, et mieux clôturée : « *C'était ouvert à tout vent, c'était pas contrôlé comme maintenant [...]. Tout s'est fermé peu à peu, ça été tout grillagé* », me racontait Danielle, nourrisseuse de chats dans le secteur.

Au point le plus à l'est, le pont de Charenton et sa grande grille marquent une rupture. Quatre hommes bulgares dorment ici. J'ai d'abord rencontré Artur. Âgé d'une quarantaine d'années, cet homme divorcé vivait précédemment dans un espace vert proche. Quelques mois plus tôt, les jardiniers avaient jeté toutes ses affaires. Il s'est alors installé là. Les trois autres habitants y vivent depuis quatre ans. Amis depuis l'enfance, Adrian et Maxim ont 24 et 29 ans. Avec le quatrième homme, ils sont originaires de la même ville. Ils sont en France depuis presque dix ans, si bien qu'Adrian considère qu'il a grandi ici, dans ce quartier. Il est célibataire, mais Maxim a une femme et deux jeunes enfants, restés en Bulgarie et à qui il parle presque tous les jours sur Skype<sup>329</sup> dans un cybercafé. Salim a 70 ans et deux grandes filles, dont l'une fait des études supérieures au pays et l'autre est mariée et vit en Allemagne. Tous sont venus pour la même raison : la crise économique qui touche leur pays. Ils racontent que, chez eux, il n'y a pas de travail et que même si on trouve le moyen de travailler, les salaires sont trop bas pour vivre bien. Artur avait également des problèmes de santé et, sans argent, les soins en Bulgarie sont inaccessibles. En France, il a été soigné.

---

<sup>327</sup> Voir *infra*, chapitre 6, II.

<sup>328</sup> Pour la présentation de ce lieu, voir *supra*, p. 233.

<sup>329</sup> Logiciel qui permet de passer des appels nationaux et internationaux gratuitement et en vidéoconférence, grâce à une connexion internet. Il est une des nombreuses technologies utilisées par les migrants et les réfugiés pour garder le lien avec leur famille et leurs amis (Charmakeh 2013).

Leur campement est sommaire, principalement organisé autour des couches. Chacun a son propre lit. Les matelas sont posés sur des tapis et des cartons empilés pour s'isoler du sol. Les hommes se couvrent avec des draps, couettes et couvertures, une toile de tente dans le cas d'Artur, un équipement qui paraît encore bien insuffisant pour lutter contre le froid. Des tapis sont disposés le long des lits pour pouvoir y marcher pieds nus (photos 57). Tout a été récupéré dans la rue, parmi les déchets des Parisiens. Des sacs regroupent les quelques vêtements et affaires personnelles de chacun. Le coin de chacun est plus ou moins rangé et ordonné. De ce côté-là, Maxim est le plus maniaque et me dit avec fierté que son lit est « *toujours propre* ». La nourriture et les déchets sont dans des sacs plastiques, attachés à la grille en hauteur pour ne pas attirer les rats, ce qui n'empêche pas les bêtes de venir rôder la nuit autour des lits. Aucun ne connaissait le mot en français, alors pour me parler des bêtes, les hommes les imitaient tous d'un même geste : d'une main, ils attrapaient leur poignet opposé et agitaient les doigts pour mimer le mouvement des pattes. Les rats, le froid, le vent qui s'engouffre sous le pont et les bruits de la ville rendent les nuits difficiles.



Photo 56 : Campement de quatre Bulgares vivant sous un pont de la petite ceinture depuis plusieurs années (XII<sup>e</sup>).  
Photos personnelles, avril 2014.

À leur arrivée, Adrian et Maxim vivaient chez une amie. Chauffeur professionnel, Adrian possédait quatre camions, mais leur exploitation était illégale, car sans papiers français, impossible de travailler de manière officielle. Il a stoppé cette activité par peur d'avoir des problèmes. Possédant un meilleur français que les autres, il jouait souvent le rôle d'interprète pour moi. Maxim a des compétences dans les métiers du bâtiment. Il travaille par-ci par-là, quand l'occasion se présente. Artur le faisait aussi, mais ses problèmes de santé l'ont contraint à arrêter. Tous racontent combien il est épuisant de travailler dans des conditions illégales, car cela implique de toujours se soucier de la police, de prendre des risques, d'avoir peur.

Salim, Adrian et Maxim vivent principalement de la manche, qu'ils font chaque jour. Réveillés tôt, ils quittent le campement vers sept heures, pour n'y revenir que vers 21 heures le soir. Chacun a ses endroits habituels pour « travailler » : près d'une boulangerie, dans une gare, à une station de métro. Cette régularité est favorable à la création progressive de liens avec certains habitants, qui deviennent parfois des bienfaiteurs. Les moyens financiers et sociaux pour se déplacer manquent et leur univers se structure dans un espace socio-spatial circonscrit. Il se compose de quelques lieux qui leur sont accessibles : un cybercafé, le bar où Maxim regarde le football, les lieux de la manche, un local d'association, les rails... Un soir, ils insistèrent pour m'inviter à boire un café. Nous marchâmes longtemps avant qu'ils ne s'entendent sur le bar où nous allions nous installer. J'ai d'abord cru que c'était une question de prix. Mais en réalité, ils choisissaient le café avec minutie pour être sûrs d'être acceptés par les tenanciers. Adrian m'expliqua qu'ici il ne connaissait personne, mais qu'en Bulgarie il ne pourrait pas être comme ça, si « sale », alors même que je m'étonnais de leur capacité à conserver une apparence soignée en vivant dans de telles conditions. Parmi leurs repères figurent aussi quelques personnes, des habitants avec qui ils se sont plus ou moins liés, ou des membres d'associations auprès desquels ils trouvent un peu d'aide. Ils m'ont raconté que des personnes sont déjà venues voir ce qu'ils faisaient ici, mais jamais pour leur proposer de l'aide. Ils voudraient une « vie normale », un « vrai travail » et des papiers, mais ils ignorent les démarches à suivre et sont confrontés aux difficultés de la langue. Lorsque je leur apprends que les wagons stationnés quelques centaines de mètres plus loin accueillent des sans-abris, ils me demandent comment avoir une place. Je leur explique qu'il faut passer par des intermédiaires comme le Samu social et ils balaient l'éventualité d'un revers de main. Salim a essayé plusieurs fois. Il m'a mimé l'attente sans fin au téléphone qui débouche, dans le meilleur des cas, sur une conversation avec un interlocuteur qui explique qu'il n'y a aucune place disponible. Les places sont plus faciles à obtenir pour des familles que pour des hommes seuls. Maxim en a profité lorsque sa famille est venue lui rendre visite.

Tous se disent fatigués par cette vie. Salim est âgé et ces conditions de vie l'épuisent. Passer ses journées en tailleur sur le sol fait souffrir son corps. Au moment de mon enquête, il était malade depuis deux mois. Après une longue attente pour accéder à l'aide médicale, il avait récemment bénéficié de soins à l'hôpital. Comme Artur avant lui, il me montre les papiers administratifs délivrés par l'établissement, un à un, comme s'ils prouvaient sa propre existence, ou peut-être comme preuve qu'il y avait encore quelque chose qui justifiait sa présence ici, une chose qui vaille le coup. Salim se portait mieux depuis qu'il prenait les médicaments qu'une dame du quartier avait accepté de lui acheter. « 50 euros ! », s'exclamait-il les yeux écarquillés, brandissant le sac plastique contenant les précieuses boîtes. Leurs difficultés personnelles (économiques avant tout, parfois sanitaires), leurs conditions de vie et la situation en Bulgarie sont les sujets dont les quatre hommes m'ont le plus parlé. Ils sont parfois critiques vis-à-vis de la France, du peu d'aide qu'on leur offre, de l'impossibilité dans laquelle ils sont de travailler dans un cadre légal.



Sur la petite ceinture, ils ont moins à dire. Ils n'en connaissent qu'une portion d'une centaine de mètres, entre le grillage qu'ils escaladent pour entrer et le pont sous lequel ils dorment. La relation au lieu est utilitaire. Il est un habitat provisoire, où les quatre hommes sont tolérés par les gestionnaires, parce qu'ils ne provoquent ni vague, ni saleté. Les squats sont un des rares usages qui fait l'objet d'un contrôle renforcé sur la PC<sup>330</sup>. Ici ou ailleurs, c'est le campement en soi qui compte, car il n'offre pas seulement un lit. Il s'y exerce une sociabilité pour des individus qui, par ailleurs, sont socialement à la marge. C'est un lieu où retrouver les autres le soir, prendre le repas ensemble, partager une bière, jouer aux cartes, échanger des plaisanteries en dépit des difficultés de l'existence. Il est un repère, un substitut du chez soi, mais que tous rêvent de quitter. La vie de ces hommes, simplement entraperçue, traduit une intégration qui n'a pas lieu et qui circonscrit les êtres dans des univers limités, dans lesquels ils sont contraints de n'agir que selon des logiques de survie. Ces quatre hommes incarnent la figure de l'« étranger global » décrite par l'anthropologue Michel Agier (2011). Présent partout dans le monde, il erre, indésirable maintenu aux frontières des sociétés, exploitable mais dépourvu de tout droit. Si l'écart est volontairement expérimenté sur la friche, certains individus y subissent une existence à la marge.

À l'opposé du secteur vivent d'autres hommes démunis, mais dont la pauvreté est prise en charge, dans une version institutionnalisée du refuge. Le long du boulevard Poniatowski, un long et haut mur blanc cache un centre d'hébergement d'urgence (CHU) géré par le Centre d'action sociale protestant (CASP)<sup>331</sup>, en convention avec Réseau ferré de France (et dans la continuité d'un partenariat de longue date entre le CASP et la Sncf). Ces centres sont une des composantes du système de l'urgence qui s'est constitué depuis les années 1980, sous l'action commune d'associations caritatives (gestionnaires historiques des « vagabonds ») et de l'État, devenu leur principal financeur. Les CHU sont censés être un premier palier dans l'aide aux sans-abris, en offrant une réponse aux besoins élémentaires (lit, nourriture, hygiène) avant une orientation vers une structure d'insertion (Bruneteaux 2006). Le responsable du centre<sup>332</sup>, seule personne qu'il a été possible de rencontrer<sup>333</sup>, m'a expliqué que leur premier CHU sur la petite ceinture avait été créé en 2003 dans le XVII<sup>e</sup>, près de Pont Cardinet. Mais le site avait été aménagé et Réseau ferré de France leur avait

---

<sup>330</sup> Voir *infra*, chapitre 7, I.

<sup>331</sup> Association créée en 1981 (son ancêtre quant à lui, date de 1905). « La mission du CASP étant de lutter contre toutes les formes d'exclusion et de détresse, ses équipes s'attachent à accueillir et accompagner toute personne en difficulté et en souffrance confrontée à des problèmes de logement, de ressources et/ou d'emploi, d'ordre juridique et administratif, de nature psychologique et/ou relationnel, de santé » (Source : [www.casp.asso.fr/index.php/le-casp/beneficiaires.html](http://www.casp.asso.fr/index.php/le-casp/beneficiaires.html), consulté le 12/01/2016). L'organisation repose sur le travail de 380 salariés et environ 250 bénévoles. Elle gère des « services d'aide à l'insertion » et des « structures d'hébergement » de différents types. Site internet : <http://www.casp.asso.fr>.

<sup>332</sup> Entretien, 20/05/2014. Toutes les citations concernant le CHU sont issues de cette entrevue, mais elles reprennent en grande partie le vocabulaire dominant dans le domaine de l'urgence.

<sup>333</sup> Je lui avais demandé la possibilité de mener une enquête au sein de la structure. D'accord sur le principe, il devait faire valider par son service communication. Malgré plusieurs relances, je n'ai jamais obtenu de réponse, ce qui confirme la difficulté d'accéder à ces terrains (Bruneteaux 2006).

proposé de se déplacer sur le site de Bercy, où le nouveau centre avait ouvert en 2008. Selon le responsable, leur préoccupation première est le maintien du nombre de places, car les besoins sont réels. Le choix des lieux relève d'opportunités et non de choix. Les missions premières de la structure sont l'«*accueil*» et la «*mise à l'abri*». Celle-ci accueille un «*public*» précis : les «*hommes isolés en situation de précarité*». Les «*hébergés*» y passent uniquement la nuit. Après le petit déjeuner, ils doivent partir pour la journée et circulent souvent d'une structure à l'autre pour bénéficier de repas, éventuellement de soins, d'accompagnement social, etc. Pour Daniel Terrolle (2004), le système de l'urgence favorise cette circulation des individus, tout en supprimant leurs points d'ancrage dans le milieu urbain. Ainsi, il aurait pour fin une gestion de la visibilité du problème SDF plus qu'une résolution du problème. Bien d'autres travaux ont mis en évidence le dualisme des politiques de l'urgence en France, entre aide sociale et répression (Bruneteaux 2006).

Côté rue, le CHU est complètement dissimulé par un haut mur blanc depuis les travaux du tramway. L'accès se fait par une simple porte sur laquelle rien n'était inscrit le jour de ma visite. Quelques marches sur le talus montent jusqu'à un ancien quai, où l'accueil est assuré par un vigile en uniforme noir, à qui l'on doit expliquer les raisons de sa présence. Des wagons-couchettes, en partie recouverts de tags, sont stationnés sur la voie. Un long préfabriqué de plain-pied en plastique blanc s'aligne dans leur continuité. Des clôtures empêchent l'accès au reste de la friche. Sur le quai sont disposées quelques tables et chaises, et trois niches. Des résidents s'assoient ici le soir pour discuter et fumer jusqu'à 23 heures, moment où ils doivent regagner leur chambre. Des plantes poussent dans des pots et des jardinières. Au moment de ma visite, le centre accueillait un jardinier, qui avait aussi semé une prairie fleurie sur un talus. La structure peut accueillir 73 personnes (dont trois peuvent être accompagnées d'un chien), dans six voitures-couchettes contenant 39 «*cabines*» et dans des «*bungalows*» comptant 34 chambres. Les locaux abritent aussi des sanitaires et des «*espaces de vie*» (salles télévision et bibliothèque, cuisines). Wagons et bungalows sont accessibles par deux entrées distinctes, qui débouchent sur des bureaux d'accueil où les hommes à leur arrivée le soir «*s'enregistrent*» et, à leur départ le matin, déposent leur clé. Les chambres sont des «*espaces individuels*» et «*privatifs*», dont le bénéficiaire a la clé durant la nuit. Il dispose d'un lit, d'une table, d'une chaise et d'une armoire.

Les hébergés arrivent au centre par l'intermédiaire de «*prescripteurs*», principalement le Samu social et le Service intégré d'accueil orientation, qui centralise les demandes et les places disponibles pour Paris et l'Île-de-France. Après la mise à l'abri, un délai de deux ou trois semaines est accordé à la personne pour qu'elle «*reprenne des forces*», à l'issue duquel un «*contrat*» lui est proposé pour encadrer un «*parcours d'insertion*». L'individu fait alors l'objet d'une «*évaluation*» par un travailleur social, au niveau administratif, sanitaire, professionnel, etc. Ne pas y adhérer signifie le retour à la rue ou le transfert dans

une autre structure d'urgence. Ces procédures et la sécurisation du site<sup>334</sup> résonnent avec l'analyse de chercheurs comme Daniel Terrolle (2004), qui interprète le champ de l'urgence comme un ensemble de dispositifs qui assurent « un rôle de contrôle et d'encadrement d'une population urbaine jugée "dangereuse" » (*ibid.* : 151). Patrick Bruneteaux écrit en 2006 que les CHU sont des « aires de stockage des sous-prolétaires qui doivent se soumettre à une organisation dans laquelle ils ne disposent d'aucun droit » (*ibid.* : 114). Si les règles et les contraintes qui pèsent sur les hébergés paraissent toujours nombreuses, le système tel qu'il est décrit par Bruneteaux a évolué. Les arrivées le soir se font dans des plages horaires larges, les dortoirs ne sont pas collectifs et les personnes peuvent laisser leurs affaires dans leur chambre la journée. Une certaine appropriation des lieux est possible : certains accrochent des affiches sur les murs ou mettent des tapis au sol. Ces possibilités sont aussi laissées aux individus parce que le temps de séjour moyen, qui devrait se compter en semaine, est désormais d'une moyenne d'un an. Le système de l'urgence est ankylosé. Les structures d'insertion, censées assurer la suite du « *parcours* », sont saturées et, en bout de course, les logements sociaux manquent. Le système doit aussi faire face à un afflux de personnes sans-papiers, « *dont l'orientation est difficile* », m'indique le responsable du centre. Quelques questions supplémentaires et je comprends qu'il n'existe aucune solution pour ces populations. Ainsi, le temps de l'« urgence » s'étale dans une quasi-permanence. Alors que je prends connaissance de ces réalités dans un petit bureau du préfabriqué, je repense à Salim qui imitait l'attente téléphonique interminable.



Photos 57 : À gauche, quai le long des wagons-couchettes. À droite, une cabine aménagée par un hébergé. Source : [http://mairie12.paris.fr/mairie12/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=565](http://mairie12.paris.fr/mairie12/jsp/site/Portal.jsp?page_id=565), consulté le 11/01/2016.

Anticipant l'impossibilité de rencontrer des résidents, j'interrogeai le chef sur leur ressenti par rapport au lieu. Selon lui, ils apprécient le cadre pour son calme, son côté paisible, en particulier ceux dont les fenêtres donnent sur les rails et qu'ils appellent le « *côté entrepôts* » (présents en arrière-plan). Les hébergés disent se sentir bien, ce que le responsable interprète par le fait qu'ici, « *on est en même temps à l'intérieur et à l'extérieur* ». L'horizontalité et la linéarité de la structure offre une vue permanente sur

<sup>334</sup> En plus du mur opaque et du vigile qui accueille tout visiteur, je n'ai pas eu le droit de prendre des photos durant la visite des lieux sans autorisation préalable du service communication.

l'environnement extérieur. Même s'il concède que d'autres facteurs doivent entrer en compte, le gestionnaire relie l'absence quasi-totale de violence dans ce CHU (rare pour une structure de ce type) à cette situation spatiale et cette relation à un environnement extérieur dégagé et calme. Comme c'est souvent le cas, le CHU est « *sur la sellette* », « *dans le provisoire* ». La zone fait l'objet d'une opération d'aménagement qui n'a cessé d'être repoussée.

De l'autre côté des voies, un vieux bâtiment en brique rouge recouvert de végétation grimpante sert de « base de vie »<sup>335</sup> à l'équipe de salariés en insertion qui entretient la portion est de la petite ceinture. Elle abrite une cuisine, des sanitaires, des vestiaires, des bureaux et du matériel stocké. Face au bâtiment, les travailleurs cultivent un jardin ornemental et potager dans des bacs hors-sol (photos 59).



Photo 58 : Le long des rails, base de vie professionnelle et jardin de l'équipe en charge du tronçon XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>. Photos personnelles, août 2014.

Comme le champ de l'urgence, les chantiers d'insertion résultent à la fois de politiques publiques et d'interventions de la société civile. Leur objectif d'insertion repose sur une mise au travail des individus, auxquels il faut inculquer ou ré-inculquer les comportements considérés comme indispensables pour accéder à un emploi et produire ainsi des individus « employables » (Ebersold 2004, Fortier 2003, Mauger 2001a). Ces dispositifs reposent sur des contrats courts dans lesquels se combinent temps professionnel, temps de formation et accompagnement socioprofessionnel. Sur la petite ceinture, les salariés se forment à l'entretien paysager et écologique des espaces verts. Dans la pratique, ils ramassent les déchets et entretiennent la végétation sur la voie ferrée<sup>336</sup>. Réinsérer socialement des individus en plaçant leur lieu de travail dans des espaces à l'écart, en dehors, est plutôt paradoxal. Au chantier d'insertion comme au CHU, l'interstice ferroviaire apparaît comme une sorte de sas, dans lequel les individus doivent faire la preuve de leurs capacités sociales pour pouvoir prétendre à évoluer vers d'autres sphères, et donc d'autres espaces. Dans le même temps, ces personnes trouvent là des lieux où se reposer d'un quotidien

<sup>335</sup> Le terme est utilisé par les quatre associations d'insertion pour parler des locaux utilisés par leurs équipes. Il appartient au vocabulaire de chantier.

<sup>336</sup> Pour l'analyse sur ces équipes et leurs pratiques de gestion, voir *infra*, chapitre 7.

particulièrement contraint. Ajoutons que ces deux dispositifs relèvent de la même logique, celle d'un État qui se repose de plus en plus sur le monde associatif (Ernwein 2015) pour pallier ses propres manquements et sans lui offrir des moyens à la hauteur de la mission. Dans les deux cas, les chiffres sont imprécis (Bruneteaux 2006) ou montrent une efficacité limitée.

## Conclusion du chapitre 5

Les analyses de ce chapitre ont été formulées à partir de l'étude fine de deux tronçons et on peut s'interroger quant à leur validité sur l'ensemble des portions interdites de la voie. Des observations plus ponctuelles ont été menées en divers points du linéaire, dans les XIV<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> arrondissements. Les pratiques et les présences dominantes se répètent, mais avec des intensités différentes. Par exemple, la tranchée Pereire dans le XVII<sup>e</sup> paraît moins investie que d'autres secteurs. Elle porte des traces de passage, mais les immenses murs qui l'encadrent par endroits ne sont pas recouverts de tags et peu de déchets y traînent. Deux éléments pourraient concourir à cette situation : une configuration en tranchée, avec des talus abrupts, qui rendent l'accès vraiment périlleux ; un quartier attenant parmi les plus riches de Paris (Pinçon & Pinçon-Charlot 2008, APUR 2013), dont on peut supposer que la population majoritairement bourgeoise est peu encline aux pratiques urbaines alternatives et transgressives. Plus généralement, l'investissement de l'emprise interdite d'un secteur à l'autre semble être principalement déterminé par l'accessibilité, la sociologie des quartiers attenants et les risques de contrôle<sup>337</sup>.

Le sens fondamental du délaissé ferroviaire pour ses utilisateurs illégaux est celui d'un espace en dehors, régit par des règles différentes de celles qui dominent dans le reste de la ville. A l'inverse d'un espace public maîtrisé, contrôlé et entretenu, la voie se caractérise par l'indétermination et un contrôle lâche. Cet univers est logiquement traversé de paradoxes et d'ambivalences, dans lequel coexistent sédentarité et nomadisme, naturalité et artificialité, ouverture et cloisonnement, emplacements signifiants et monde à explorer, immobilité et perpétuel mouvement... Centralité et marginalité y coexistent aussi plus fortement que par le passé, signe d'une trajectoire de normalisation.

À côté de pratiques sages et conventionnelles, j'ai identifié l'expression d'un certain « débridage » des corps et des esprits. L'absence d'usage officiel et la faible surveillance encouragent les individus à s'approprier l'emprise à travers le jeu, l'inventivité, l'exploration, et à déployer une multitude d'« arts de faire ». Les rails ont aussi un rôle de refuge et de cachette pour des personnes à la marge par leur situation socioéconomique, leur statut civil ou leur âge. Ces activités et ces fonctions reposent sur le sens du lieu en tant qu'espace *autre*, en même temps qu'elles participent à le produire.

---

<sup>337</sup> Au nord, selon certains habitués, les parties électrifiées de la voie qui sont encore occasionnellement empruntées par des trains seraient plus surveillées.

Les utilisateurs illégaux expérimentent ici une certaine liberté à travers la possibilité de faire, qu'elle soit concrétisée en actes ou simplement potentielle. L'absence d'usage officiel et la faible surveillance encouragent les individus à s'appropriier l'emprise à travers la créativité, la transgression, l'exploration, et à déployer une multitude d'« arts de faire ». Explorer, manipuler, se faire peur, se cacher, imaginer ou enfreindre la règle... Le jeu est au cœur de la pratique de l'interstice ferroviaire et n'est pas réservé aux plus jeunes. Cette dimension se retrouve dans diverses formes de détournement des espaces urbains (Garrett 2014, Lebreton 2010), qui concourent à révéler et mettre à distance le fonctionnement urbain dominant, en inventant d'autres significations des lieux et en critiquant de manière active le contrôle toujours plus serré qui s'y exerce.

La possibilité de faire se concrétise aussi dans une multitude de petits riens, d'actions inutiles, ni productives ni reproductibles (Franck & Stevens 2007). Car la possibilité de faire, c'est aussi la possibilité de ne rien faire, de rompre avec le rythme et l'obligation de performance. Les hétérotopies créent des hétérochronies, « sorte de rupture absolue avec leur temps traditionnel » (Foucault 1984), dans des lieux d'accumulation du temps ou au contraire du passager, du précaire. Il s'agit de retrouver le temps de ne rien faire, parfaire « *l'art du chill*<sup>338</sup> » (Dimitri), « *rien faire, faire n'importe quoi* » (Clément). Pour Foucault (2011), la surveillance généralisée n'est pas seulement un moyen de contrôler et canaliser. La discipline « finalise les comportements, et fait entrer les corps dans une machinerie, les forces dans une économie » (*ibid.* : 245), elle fabrique « des individus utiles » (*ibid.* : 246). Le délaissé permettrait-il de s'extraire un moment de la machinerie ? Les occupations des usagers de la petite ceinture nous disent la nécessité de l'inutile (Kullmann 2014).

Enfin, si l'expérience de la friche est différente, c'est parce que corps et esprits s'engagent dans un environnement où tout n'est pas prévu et défini à l'avance. J'entends le terme d'engagement au sens de Tim Ingold (2001). Pour l'anthropologue, la transmission d'une culture et de ses savoirs relève d'un processus qui combine imitation (le novice imite les autres) et improvisation (le novice découvre et expérimente par lui-même). C'est à travers ce double processus que l'individu s'engage dans son environnement, en interaction avec lui. La voie ferrée n'est pas un espace prévu pour l'humain, ni matériellement, ni mentalement (le lieu n'a aucune fonction sociale officielle). Celui qui s'engage dans l'univers des rails imite pour une part ceux qui sont venus avant lui. Il se renseigne sur les accès, les sites à découvrir, les risques encourus. Il découvre que les gens se disent bonjour avant de le faire lui-même. Mais cet engagement implique aussi une part importante d'improvisation, en comparaison avec un environnement urbain habituellement sécurisé, lissé. Le visiteur improvise des façons d'arpenter, de cheminer, d'explorer, d'entrer corporellement en contact avec la matérialité du lieu et socialement en interaction avec les

---

<sup>338</sup> *To chill* signifie « se détendre » en anglais familier. Le verbe a donné naissance à l'anglicisme *chiller*, qui signifie flâner, glander, seul ou à plusieurs, profiter du fait de ne rien faire en particulier.

autres qui le peuplent. Cette improvisation peut aussi être interprétée comme l'exercice d'une liberté, car l'individu adopte ici une posture active et expressive, que les lieux contrôlés ont pour vocation d'annihiler. À travers une appropriation matérielle et idéelle de l'espace vague, les individus ne sont plus de simples consommateurs de lieux préconçus, ils les façonnent en fonction de leurs envies et de leurs besoins (Franck & Stevens 2007).

Cette liberté reste relative, des formes de contrôle existent, en particulier pour les usages les plus indésirables. L'appropriation est réelle, mais fugitive, parfois durable mais toujours fragile. Pour Stéphane Tonnelat (2003), les usages des interstices se caractérisent par l'impossibilité de « prendre place » (*ibid.* : 335). Si l'appropriation n'entraîne pas une réelle prise de contrôle de l'espace, le débridage des corps et des esprits observé représente malgré tout une marge de manœuvre sur tout ce qui est imposé aux individus. Médias et politiques diffusent l'idée d'un « espace de respiration », au titre des bienfaits de la verdure et de l'oxygène qu'elle procure, pour des citadins étouffés par les gaz d'échappements. Mais sur l'emprise interdite, la respiration est avant tout sociale. Et le monde qu'elle accueille a le mérite d'exister sans avoir été ni prévu, ni décidé. En cela, l'appropriation spontanée de la friche est une prise de pouvoir sur la ville.

Je m'interrogeai sur le fait qu'il y ait, ou non, du commun entre les promeneurs de la friche. Pour Dimitri, jeune architecte hyper investi sur la PC dans le XX<sup>e</sup>, « *c'est tous des fous ceux qui passent la barrière* ». Ce que les personnes partagent ici, c'est le simple fait d'être en ce lieu, de s'y être aventuré... Ce qu'il y a de commun entre eux, c'est le lieu lui-même, ou plutôt l'expérience de ce lieu, car elle est hors du commun : « *c'est un lieu atypique. Tu te dis "Si les gens sont là, c'est peut-être qu'ils pensent un peu comme moi"* » ; « *on partage quelque chose en se baladant là* ». La petite ceinture est vécue comme un lieu dont on partage le secret et où, finalement, les individus trouvent la possibilité de se rapprocher. L'expérience de la friche interdite contient une dimension intime.

Cependant, tous n'ont pas les mêmes activités et certaines sont préférées par des personnes proches par l'âge ou l'appartenance sociale. Différentes identités de l'espace se construisent ainsi, toutes bâties sur le socle commun précédemment décrit. Cette réflexion est inspirée de l'étude de Bernard Kalaora (1981) sur la fréquentation de la forêt de Fontainebleau à la fin des années 1970, dans laquelle il mettait en évidence que pratiquer la forêt reposait moins sur le besoin de vert que sur la signification de cette utilisation dans des systèmes de valeurs et son intégration à l'ordre hiérarchique de la société. Cette idée m'a amenée à réfléchir à la signification de l'utilisation de la friche en fonction de l'appartenance des individus. En croisant occupations et profils des personnes, trois grandes identités peuvent être distinguées. La première concerne au premier chef les adultes des classes moyennes, qui s'approprient le lieu en tant qu'espace « insolite ». Par le décalage, il leur offre un repos par rapport à tout ce qui est identifié comme contraignant dans la vie urbaine et un dépaysement esthétique et social. Préférentiellement chez les individus détenteurs de capital culturel, les rails offrent aussi un espace « alternatif », pour

l'expression de pratiques culturelles, artistiques ou même jardinières, mais aussi d'un certain mode de vie qui valorise l'expérimentation, la découverte et la convivialité. Dans une telle perspective, la libre appropriation des espaces urbains peut être explicitement pensée, voire revendiquée. Chez ces personnes, fréquenter la friche permet de se distinguer d'autres couches sociales (notamment de la bourgeoisie traditionnelle qui jamais ne s'y aventurerait) et en conformité avec les attentes du groupe, en fréquentant un lieu où il est bon de se montrer. Pour finir, la petite ceinture est pour d'autres un espace « échappatoire ». Cette identité est la plus forte chez les adolescents, les personnes issues des classes populaires ou dans des situations de marge, autrement dit des populations sur lesquelles pèsent au quotidien de lourdes contraintes.

L'interdit, à travers sa traduction matérielle et physique que sont les clôtures, se révèle comme une condition de l'existence de ce monde à part. De l'extérieur, les pointes des grilles sombres, les murs et les diverses clôtures constituent un vocabulaire négatif de la fermeture, de l'interdiction, de la menace d'une sanction. Mais la petite ceinture est précisément une histoire de dedans et de dehors. Si l'expérience du lieu devait être réduite à deux actions fondamentales, ce serait celles d'entrer et de sortir. De l'intérieur, les grilles deviennent une protection pour le monde que la friche abrite et de nombreux utilisateurs en sont conscients. « *C'est bien que ce soit interdit* », pense un organisateur de soirées clandestines. « *The good thing about it, is that's illegal, you're not allowed to go here. Because that makes it better*<sup>339</sup> », me dit un promeneur occasionnel. Les clôtures prémunissent de l'extérieur, de la masse, du rythme ininterrompu, du maillage serré du pouvoir, du poids de la norme, du tout planifié... Ce n'est pas seulement parce que la friche est interdite que les individus y pénètrent, c'est parce qu'elle est interdite qu'ils y trouvent un monde inventé par eux.

J'ai choisi de traiter, dans un premier temps, la question des rapports au lieu indépendamment de celles des rapports au vivant, car ils ne sont pas apparus comme fondateurs de ces relations. Le prochain chapitre leur ait consacré.

---

<sup>339</sup> « Ce qui est bien c'est que ce soit illégal, qu'on n'ait pas le droit de venir ici. Parce que ça rend l'endroit meilleur ».





# Chapitre 6 : Les rapports au vivant

---

Si les significations fondamentales du délaissé ne s'articulent pas autour de la nature, en est-elle quand même une composante et de quelle manière ? Chez qui et comment fait-elle sens ? Afin de répondre à ces questions, la nature sera d'abord abordée par le prisme des pratiques, qui sont le fait d'une minorité d'usagers, mais néanmoins diverses. Deux types d'interaction avec le vivant seront plus particulièrement développés : les pratiques naturalistes et le jardinage. Les représentations de la nature dominantes chez les usagers des rails seront ensuite analysées.

## I. La nature par la connaissance

À la marge des usages dominants, la petite ceinture, sur ses portions interdites, accueille parfois des pratiques naturalistes. Rappelons qu'un naturaliste est un scientifique, ou un amateur éclairé, qui pratique les sciences naturelles. Quelle que soit sa spécialité (règne végétal, animal ou minéral), son activité consiste à faire des relevés et des identifications sur, et dans la nature, ce qui le distingue du biologiste de laboratoire. Il est probable que le linéaire ensauvagé soit régulièrement exploré par des naturalistes en dehors de tout cadre organisé, mais l'enquête aléatoire sur les rails n'a pas permis d'en rencontrer par hasard. Les activités observées, dont les contextes et les finalités vont être précisés, consistent soit à produire de la connaissance sur la nature, soit à la transmettre<sup>340</sup>.

### A. Produire

Sur la friche ferroviaire, la production de connaissances naturalistes est en réalité une production de données, lors d'inventaires et de comptages. Au cours de l'enquête, j'ai surtout observé des chargés de mission de bureaux d'étude, employés ou indépendants prestataires de ces structures.

J'ai assisté à deux sessions d'inventaire pour l'étude d'impact du projet d'aménagement Bercy-Charenton (XII<sup>e</sup>), en mai et juin 2014, sur le grand site de la PC à hauteur du boulevard Poniatowski (se reporter à la figure 33). Les relevés étaient menés par deux

---

<sup>340</sup> Une exception : le programme de sciences participatives, déjà évoqué, auquel ont participé les salariés en insertion de la PC combinait ces deux objectifs (production et transmission). Il en sera question dans le chapitre suivant, qui est consacré à ces équipes.

jeunes employés du bureau d'études Teréo<sup>341</sup>. L'un était botaniste, l'autre était spécialiste de la faune et possédait des compétences sur les oiseaux, les papillons, les reptiles et les odonates<sup>342</sup>. Trois passages étaient prévus en avril, mai et juin. Les moyens déployés paraissaient limités, pour un espace ouvert et colonisé par la nature, au-dessus duquel l'opération d'aménagement prévoit la construction d'une immense dalle. Les deux experts m'ont assuré qu'avec un tel dispositif, ils pouvaient déjà produire une bonne connaissance de la biodiversité présente. Pour autant, et malgré leur jeune âge, aucun d'eux ne se faisait d'illusion sur l'issue de telles démarches. Trouver une espèce rare aurait simplement entraîné des démarches administratives supplémentaires pour les porteurs du projet, en aucun cas une protection réelle. Les exemples de chantiers bloqués sont mémorables, mais absolument minoritaires.

Entre juin et août 2014, j'ai accompagné à quatre reprises des naturalistes sur le terrain dans le cadre de l'étude sur les services écologiques de la PC<sup>343</sup>. Les sessions ont été bien plus nombreuses, mais il fut compliqué d'arriver à se coordonner avec les chargés d'inventaire. Une petite armada de naturalistes fut mobilisée (tableau 5). Pour chaque taxon, des périodes précises et plusieurs passages étaient prévus, selon un calendrier complexe (tableau 6). Les interventions étaient programmées sur des fenêtres de temps, puis les chargés d'inventaire s'adaptaient en fonction de leurs différentes missions et des conditions météorologiques. Leurs venues sur la PC étaient donc souvent décidées au dernier moment. Les experts de la Ville, pilotes de l'étude, avaient explicitement demandé à ce que les dates et les lieux des relevés leur soient indiqués, afin qu'ils puissent éventuellement participer. Cela n'a pas toujours été fait et les agents municipaux s'en sont plaints. Je n'ai pas de certitude sur les raisons, mais on peut supposer qu'il s'agissait soit d'oublis (la coordination de l'équipe de naturalistes a certainement été complexe), soit d'une volonté des naturalistes d'éviter de faire leur travail sous le regard du client. J'étais présente pour un inventaire des hétérocères<sup>344</sup> dans les Buttes-Chaumont en juin 2014. Les deux spécialistes prestataires étaient accompagnés de trois agents et de deux stagiaires de l'Agence d'écologie urbaine (DEVE). Un de ces agents est le spécialiste de la faune de la Division du patrimoine naturel, service pilote de cette grande étude. La passion avec laquelle ces personnes se sont mobilisées dans cette situation témoigne du fait que leur intérêt à participer était avant tout scientifique. Quoi qu'il en soit, j'ai suivi pour ma part quatre sessions de relevés<sup>345</sup>.

---

<sup>341</sup> Bureau d'études spécialisé dans l'expertise de la faune, de la flore et des milieux terrestres et aquatiques. Créée en 1995, l'entreprise est basée en Savoie et compte dix-sept collaborateurs (Source : <http://www.gen-tereo.fr/>, consulté le 28/05/2016).

<sup>342</sup> Le terme français pour désigner cet ordre est libellule.

<sup>343</sup> Voir *supra*, chapitre 3, II.

<sup>344</sup> Papillons de nuit dans le langage commun.

<sup>345</sup> En juin 2014, un inventaire de la flore et un autre sur les hétérocères dans les Buttes-Chaumont (XIX<sup>e</sup>), ainsi que des relevés hyménoptères (ordre d'insectes dont les représentants communs sont les abeilles, les guêpes et les fourmis) dans le XV<sup>e</sup>. En août, un inventaire d'autres ordres d'insectes dans le XIX<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup>.

Naturalistes	Taxons inventoriés
Clément CHERIE (IEA)	Oiseaux nicheurs et Amphibiens
Michaël ROLIN (IEA)	Chiroptères et Mammifères
Hubert GUIMIER (IEA)	Reptiles, Rhopalocères, Coléoptères, Odonates et Orthoptères
Jonathan LEREAU (IEA)	Reptiles, Rhopalocères, Coléoptères et Odonates
Franck FAUCHEUX (IEA)	Hétérocères
Guillaume LANNUZEL (IEA) et Christophe BACH (IEA)	Flore et habitats
Peter STALLEGGER (Consultant environnement)	Hyménoptères
Cédric POUCHARD (Consultant environnement)	Mollusques

Tableau 5 : L'équipe de naturalistes et les taxons qu'ils ont inventorié pour l'étude écologique de la PC (IEA & SETEC 2015b : 8).

<b>Flore/habitat</b>	3 passages (mai, juin et octobre)
<b>Oiseaux nicheurs</b>	2 passages (avril et mai)
<b>Amphibiens</b>	2 passages (avril et mai)
<b>Chiroptères</b>	3 passages (juillet, août et septembre)
<b>Reptiles</b>	4 passages (mai, août et septembre)
<b>Mammifères</b>	3 passages (juillet, août et septembre)
<b>Rhopalocères</b>	5 passages (mai et août)
<b>Hétérocères</b>	2 passages (juin et août)
<b>Coléoptères</b>	4 passages (mai)
<b>Odonates</b>	5 passages (mai et août)
<b>Orthoptères</b>	2 passages (août et septembre)
<b>Hyménoptères</b>	3 passages (mai, juin et août/septembre)
<b>Mollusques</b>	2 passages (juin et septembre)

Tableau 6 : Nombre et périodes des passages prévus pour les inventaires des différents taxons (IEA & SETEC 2015b : 6).

Enfin, j'ai participé à plusieurs comptages de chauves-souris dans le tunnel du XIV<sup>e</sup> <sup>346</sup>. Ce gîte d'hibernation de pipistrelles, espèce protégée, se trouve dans le périmètre d'une vaste opération d'aménagement, sur le quartier Broussais. Comme prévu par la loi, une demande de dérogation a été déposée et la DRIEE<sup>347</sup> a formulé une série de préconisations, dont la réalisation d'un suivi. Cette mission a été confiée à l'Office national des forêts (ONF). Quatre comptages annuels devaient être réalisés pendant toute la durée des travaux (jusqu'à fin 2016), dans le tunnel d'environ 600 mètres. À chaque session, la chargée de mission de l'ONF envoyait un mail à une liste de personnes, afin de recruter des volontaires. Il y figurait des agents de la Division patrimoine naturel (DEVE) et les chefs de projet de l'opération d'aménagement en cours sur le secteur, des Directions de l'urbanisme et de la voirie. Elle prévenait également la chargée de développement durable de RFF Île-de-

<sup>346</sup> Voir *supra*, p. 129-130.

<sup>347</sup> Les Directions régionales et interdépartementales de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) gèrent les demandes de dérogation en cas de présence d'espèces protégées sur des sites à aménager.

France, l'encadrant de l'équipe d'Espaces qui entretient ce tronçon et le chiroptérologue du Muséum qui suit cette colonie depuis les années 1990. D'autres personnes ont ponctuellement prêté main forte, notamment du côté des aménageurs et des financeurs de l'aménagement. Pour optimiser l'opération, trois équipes se partageaient les différentes parois : est, ouest et plafond. Les naturalistes les plus aguerris étaient dispatchés, les non-spécialistes venaient en appui.

Le seul inventaire en dehors de tout cadre contractuel que j'aie observé était une initiative d'une jeune écologue du MNHN, chargée de la mise en œuvre de suivis naturalistes participatifs avec les équipes d'entretien (j'y reviendrai). Suite à l'observation d'un papillon rare sur le site de la PC à Bercy (XII<sup>e</sup>), elle a proposé à d'autres spécialistes de son laboratoire<sup>348</sup> de faire des relevés sur cette zone. En juillet 2014, elle organise une sortie avec une botaniste et un entomologiste spécialiste des papillons. Les données récoltées ce jour-là ont été mises sur Cettia<sup>349</sup>, une base de données naturalistes pour l'Île-de-France, en ligne et accessible à tous.

Ces professionnels pénétraient sur les rails accompagnés de personnes habilitées (de RFF, de la Sncf ou des associations d'insertion qui disposent des clés des accès) ou par leurs propres moyens, à la manière des utilisateurs informels. L'autre exigence du propriétaire, à savoir porter un gilet orange pour signifier une présence autorisée, était respectée de manière aléatoire, au bon vouloir des naturalistes.

Dans toutes ces situations, les modalités de l'observation dans le temps et dans l'espace sont un enjeu crucial. Je l'ai évoqué, l'observation de certains taxons nécessite de réfléchir à la période la plus propice, en fonction des saisons, de la météorologie, du moment du jour et de la nuit. Le naturaliste doit aussi déployer son attention et ses radars sensoriels à travers l'espace de façon optimisée. Parfois, l'observateur se déplace constamment, d'autres fois, il mène ses investigations de point en point. Ses sens sont entraînés, son attention est « éduquée ». Chaque spécialiste porte un regard spécifique sur l'environnement, composé de « prises » différentes (Arpin *et al.* 2015a). En dépit de ces compétences, il y a toujours la possibilité de manquer quelque chose, parce que des espèces ne sont visibles qu'à certaines périodes et parce que, même si elles le sont, encore faut-il les détecter (*ibid.*).

La production de ces données *in situ* repose sur une imbrication entre la connaissance et la corporalité, et plus précisément la sensorialité. La vue est souvent le sens le plus engagé : l'expert regarde, reconnaît, interprète les morphologies, lit les traces de la présence. Selon les espèces auxquels il s'intéresse, il peut aussi toucher, manipuler, sentir ou écouter. Ces rapports passent souvent par des instruments, des plus technologiques aux plus artisanaux (photos 60). Leur utilisation vise à faciliter le contact avec le spécimen, pour optimiser

---

<sup>348</sup> Le Centre d'écologie et des sciences de la conservation (CESCO), laboratoire d'écologie du MNHN.

<sup>349</sup> Site internet : <http://cettia-idf.fr/>.

l'observation et faire une identification valide. Ils concernent surtout la faune, qu'il s'agit d'attraper et d'immobiliser grâce à des tubes, des filets, des pièges, etc. Car en plus de devoir repérer les présences, certaines espèces nécessitent de véritables poursuites ! D'ailleurs, et même pour les insectes qui se ramassent ou se dénichent, les entomologistes parlent de « chasse » et se désignent comme « chasseurs » (Delaporte 1994). Dans le cas des chauves-souris, le contact peut s'établir par l'ouïe, grâce à des batbox<sup>350</sup>. Les observations sont notées au fur et à mesure de l'exploration, sur des supports standardisés (formulaires, boîtiers électroniques) ou sous la forme de listes dans de simples carnets, mais l'information est toujours soigneusement consignée. Le plus souvent, l'identification est immédiate. En cas de doute ou d'espèces particulièrement difficiles à identifier, le spécimen est pris en photo ou capturé lorsque c'est nécessaire, ce qui permet de différer l'identification et ainsi d'avoir recours ultérieurement à des sources d'informations indisponibles sur le terrain. Chez ces professionnels, j'ai vu les signes de ce que Patrick Blandin appelle une « collecte responsable » (Blandin 2012 : 244) : la mise à mort de spécimens n'est pratiquée qu'en ultime recours.



Photo 59 : Les naturalistes et leurs instruments, du piège à bière à la batbox. Photos personnelles, août et septembre 2014.

Les représentations du vivant qu'abrite l'ancienne voie sont différentes chez ces experts suivant s'ils sont familiers ou non avec le milieu urbain. Lorsqu'ils exercent leur métier préférentiellement dans des environnements pensés comme plus « naturels », le regard qu'ils portent sur cette nature est souvent sceptique, voire négatif, en tout en premier lieu. Interprétée selon les critères scientifiques dominants, qui valorise le local plutôt que

<sup>350</sup> Boîtier électronique qui rend audibles les ultrasons émis par les chauves-souris.

l'exotique, la composition de la nature sur la voie ferrée présente une certaine impureté. Mais souvent, ce regard a rapidement évolué, parfois en l'espace d'un simple inventaire. Au fur et à mesure de leur exploration, les experts finissent souvent par reconnaître à ce vivant le mérite (déjà évoqué) d'être là, qu'étant donné les conditions, un autre vivant n'aurait certainement pas les capacités de se développer sur de tels sites et que, peut-être, celui-ci prépare le terrain pour d'autres espèces plus écologiquement « acceptables ». Le jugement naturaliste fait alors preuve d'indulgence.

Je n'ai pas eu l'occasion d'observer des inventaires réalisés par des bénévoles ou des salariés d'associations. Cependant, j'ai eu connaissance de relevés effectués par le passé au sein de l'association Espaces, sur les tronçons que l'organisation entretient. Pendant mon enquête, je me procurais les informations sur ces pratiques principalement par la voie des services municipaux dédiés à la nature, au sein desquels j'étais intégrée. Si j'avais privilégié une entrée par le milieu associatif naturaliste, mes résultats auraient sans doute été différents. Néanmoins, il est intéressant de noter que la Ville de Paris est, par différents biais (études naturalistes, études d'impact), à l'origine d'une production importante de données naturalistes. Il serait intéressant d'en suivre précisément l'utilisation. Leur centralisation et leur accessibilité dans des bases est une problématique de l'Agence d'écologie urbaine.

## **B. Transmettre**

La transmission de connaissances sur la nature a été principalement observée dans le cadre de « balades naturalistes », sortes de conférences *in situ*. Les modalités de transmission de savoirs sur la nature, que je vais rapidement décrire, s'ancrent dans une histoire scientifique (les sciences naturelles allaient de pair avec des sorties sur le terrain) et associative (les associations et plus largement les « amateurs éclairés » ont un rôle historique dans les sciences naturelles de terrain) (Dupré & Micoud 2007).

Je n'ai participé qu'à une seule sur un tronçon non aménagé de la petite ceinture, en mai 2014 dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement. Elle était organisée par l'association Espaces (qui gère ce secteur), dans le cadre tout à fait officiel de la Fête de la nature sous le titre de « visite guidée de la petite ceinture ». En tant que haut lieu de biodiversité, la friche ferroviaire est logiquement intégrée aux événements institutionnels autour de la nature à Paris et ouverte par endroits à ces occasions. Le guide était un ancien encadrant d'équipe de la PC, désormais animateur au Jardin solidaire de Clamart<sup>351</sup>. Il était accompagné par un jeune stagiaire et un bénévole de l'association, mais qui se sont peu exprimés. Le groupe comptait sept participants, dont un naturopathe d'environ 35 ans, organisateur de sorties sur les plantes sauvages comestibles et médicinales en région parisienne. Un ornithologue amateur

---

<sup>351</sup> Créé en 2004 par Espaces, le Jardin solidaire est ouvert aux habitants, accueille des activités pédagogiques et un chantier d'insertion.

d'une soixantaine d'années muni d'un appareil photo sophistiqué, une cinquantenaire belge se décrivant comme « *passionnée de botanique urbaine* » et deux jeunes architectes porteurs d'un projet d'habitat d'urgence « mobile », sur ce secteur de la petite ceinture, complétaient l'équipée.

L'approche du guide était orientée sur l'écologie, focalisée sur les interactions entre les espèces, et entre les espèces et le milieu (habitat, nourriture...). Il aborda aussi quelques-uns des modes de gestion favorables à la biodiversité et pratiqués par l'association Espaces sur la voie ferrée. L'importance des plantes sauvages fut soulignée, la petite ceinture présentée comme un corridor écologique, preuves à l'appui avec l'observation de larves de coccinelles et l'écoute de chants d'oiseaux. Son point de vue était, logiquement, celui d'un gestionnaire. Cette nature devait nécessairement être entretenue et selon deux objectifs liés : diversifier la biodiversité et éviter que certaines espèces prennent le dessus. Les connaissances du naturopathe offraient un point de vue différent sur le vivant. Son métier va de pair avec des connaissances botaniques importantes, sur les plantes et leurs différents usages. Pour les partager, il nommait les plantes, puis en découpait des parties précisément choisies et les faisait sentir, parfois goûter aux autres participants, qui attendaient sagement leur tour, ravis de ces petites expérimentations. Racines, fleurs, feuilles... Le vivant se décomposait alors en nourritures pour les sens. Ces interventions étaient improvisées et le guide laissa faire avec bienveillance. Mais la nature n'était pas le seul objet de la visite. Alors que l'animateur évoquait l'utilité des tas de bois morts comme habitat pour la faune, il affirma que ce n'était pas une pratique possible sur la friche : « *ils [les salariés d'Espaces] ne peuvent pas se permettre, car ici ça va forcément cramer !* »<sup>352</sup>. Il est pourtant très courant de voir des tas de bois sur ce tronçon... Tout au long de la visite, il commenta les usages informels de la friche, les dévalorisa souvent, grossit le trait pour l'exotisme et le frisson.

Lors du même évènement, j'ai suivi une balade organisée par le naturaliste de Paris côté jardins<sup>353</sup>. Le parcours du jour était consacré à la coulée verte dans le XII<sup>e</sup>, qui débouche sur l'extension du square Charles Péguy, aménagée sur un embranchement de la petite ceinture. Le groupe comptait sept personnes majoritairement âgées de 60 ans, dont un seul homme. Arrivé à l'extrémité de l'extension, qui marque la fin de la coulée verte, un petit terrain carré permet de contempler la voie, qui passe derrière un simple grillage. Le guide nous parla un moment de l'ancienne voie, qu'il présenta comme le « *dernier espace encore sauvage entre guillemets, ré-ensauvagé* »<sup>354</sup>. Il expliqua le statut actuel de l'espace, l'orientation des projets qui se dessinent pour son avenir et commenta sa gestion, offrant un point de vue divergent de celui du salarié d'Espaces. La richesse de la petite ceinture réside pour lui dans l'existence d'une mosaïque de micro-milieus. Les associations, dont il approuve la démarche sociale, appliquent un « *traitement écologique* », certes « *plus*

---

<sup>352</sup> Intervention du guide Espaces, 22/05/2014.

<sup>353</sup> Voir *supra*, p. 128.

<sup>354</sup> Intervention du naturaliste de Paris côté jardins, 27/05/2014.



*acceptable* » que les traitements chimiques antérieurs, mais qui « *uniformise* » le milieu. Même si, en favorisant les prairies, ils provoquent une « *explosion* » de la biodiversité. Son point de vue n'est clairement pas celui d'un gestionnaire. Il est avant tout fasciné par les capacités du vivant à se développer dans les plus petits interstices de la ville, comme sur le trottoir, où il s'est arrêté à plusieurs reprises entre le point de rendez-vous et l'entrée de la coulée verte, pour commenter la présence de plantes presque invisibles dans les sillons du bitume.

Dans les deux situations, les comportements des groupes alternaient entre déambulation, propice à l'« exploration libre de l'environnement » (Colon 2013 : 187) et ce que Paul-Louis Colon (2013) appelle « des moments de concentration attentionnelle collective » (*ibid.* : 187), au cours desquels les participants observaient et écoutaient l'animateur ou l'espèce sur laquelle il portait leur attention (photo 61). Colon rapproche l'apprentissage naturaliste de ce que Tim Ingold (2001) désigne comme une « éducation de l'attention ». C'est dans ces termes que l'anthropologue propose de comprendre la transmission d'une génération à l'autre d'une culture et de ses savoirs, transmission qui va permettre à l'individu novice de s'engager dans son environnement. Cette éducation est basée sur une « *guided rediscovery* »<sup>355</sup>, qui passe par l'action de montrer :

« To show something to someone is to cause it to be made present for that person, so that he or she can apprehend it directly, whether by looking, listening or feeling. Here, the role of the tutor is to set up situations in which the novice is afforded the possibility of such unmediated experience. Placed within a situation of this kind, the novice is instructed to attend particularly to this or that aspect of what can be seen, touched or heard, so as to get the “feel” of it for him- or herself. Learning, in this sense, is tantamount to an “education of attention” »<sup>356</sup> (*ibid.*).

La transmission de savoirs entre générations est donc indissociable du contexte environnemental dans lequel tout individu développe ses propres capacités de perception et d'action. En transmettant son savoir *in situ*, le naturaliste rend présents des éléments de l'environnement peu ou pas remarqués par le novice et lui révèle par l'observation des mécanismes naturels invisibles susceptibles de modifier la perception de son environnement. Dans un cadre naturaliste, cette éducation de l'attention s'apparente à une ouverture sur des dimensions du monde, qui sont expérimentées de manière à la fois cognitives et sensorielles, car ces pratiques s'attachent à identifier, nommer, décrire, mais aussi à observer, écouter, sentir, goûter.

---

<sup>355</sup> « Redécouverte guidée ».

<sup>356</sup> « Montrer quelque chose à quelqu'un c'est le rendre présent pour cette personne, de manière à ce qu'il ou elle puisse l'appréhender directement, que ce soit en regardant, en écoutant ou en ressentant. Ici, le rôle du tuteur est d'établir des situations dans lesquelles le novice a la possibilité de cette expérience directe. Placé dans une telle situation, il est attendu du novice qu'il fasse particulièrement attention à tel ou tel aspect de ce qui peut être vu, touché ou entendu, afin de le ressentir par lui- ou elle-même. Apprendre, dans ce sens, équivaut à une “éducation de l'attention” ».



Photo 60 : Moment d'attention et d'observation collective d'un oiseau lors d'une balade naturaliste. Photo personnelle, mai 2014.



Photo 61 : Engagement sensoriel partagé lors d'une balade naturaliste. Photo personnelle, mai 2014.

La petite ceinture est aussi utilisée comme support pédagogique pour la formation scientifique. J'ai eu connaissance de deux cas au cours de mon enquête, que je n'ai malheureusement pas eu l'occasion d'observer. Pour en faire le récit, j'ai rencontré un enseignant de l'École du Breuil<sup>357</sup>, qui emmène parfois ses étudiants sur la voie ferrée pour des travaux pratiques, sans demander aucune autorisation. En 2014 par exemple, il a dispensé un cours de phytosociologie<sup>358</sup> dans le cadre d'une formation pour adultes. Ces cours regroupent des publics de tout âge, des professionnels de la nature comme des jardiniers ou des paysagistes, mais aussi de jeunes chercheurs, des enseignants et des

---

<sup>357</sup> Je l'ai rapidement évoquée, l'École du Breuil est l'école d'horticulture de la Ville de Paris. Elle a été créée en 1867 et forme encore aujourd'hui la plupart des jardiniers, techniciens et cadres de la Ville sur la question du végétal dans l'espace urbain (Site internet : [www.ecoledubreuil.fr](http://www.ecoledubreuil.fr)).

<sup>358</sup> Branche de l'écologie dont l'objet est la description et l'étude des groupements végétaux, afin d'identifier des associations et de comprendre l'évolution des communautés végétales.

retraités. Cette fois-ci, il a emmené son groupe à l'emplacement de l'ancienne gare de Charonne dans le XX<sup>e</sup>. Son étude de cas fut quelque peu bouleversée lorsqu'il découvrit le jardin cultivé sur le site, mais il adapta son programme. Pour l'enseignant, l'intérêt de la friche réside dans sa biodiversité particulière, qui compte une grande part d'échappées des jardins, quelques espèces « à statut »<sup>359</sup>, mais surtout des espèces très courantes à Paris. La voie ferrée est un corridor écologique sur lequel il est passionnant d'observer la circulation de la flore et de la faune, sur un espace aux configurations variées. L'homme souligne néanmoins la nécessité de gérer les invasives qui s'y développent. Dans le cadre d'un enseignement du master Développement et aménagement intégré des territoires, dispensé par le MNHN et AgroParisTech, une professeure du Muséum a demandé aux étudiants d'enquêter pendant deux mois pour identifier les services écosystémiques rendus par la petite ceinture.

L'exploration naturaliste de la petite ceinture implique une interaction particulière avec la matérialité de l'espace (dont la nature est une composante), à travers un engagement cognitif et sensoriel. Cette interaction entre observateurs de la nature et matérialité de la friche se rapprochent de l'engagement corporel particulier identifié dans les pratiques des utilisateurs informels. Dans le même temps, une pensée normalisée sur la nature y est diffusée et produite et, en dépit d'une interaction corporelle, elles invitent les personnes à observer sans bousculer, à arpenter sagement. Le point de vue dominant chez la plupart des naturalistes rencontrés consiste à valoriser le vivant de la friche, à saluer sa vigueur malgré une naturalité relative, mais en appelant dans le même temps à l'action de gestion (le discours du naturaliste de David, de Paris côté jardins, fait exception). À travers les pratiques décrites, la petite ceinture se constitue comme terrain d'exploration naturaliste, comme support pédagogique, comme lieu de production et de transmission de connaissances sur le vivant. Elles participent à l'instauration du nouveau statut de la voie ferrée en tant qu'espace de nature. Elles sont aussi en accord avec les projets institutionnels en termes de biodiversité et de rapports à la nature sains et acceptables, et participent à leur réalisation en produisant les données exigées pour toute transformation spatiale.

---

<sup>359</sup> Espèces ayant un statut réglementaire de protection.

## II. Fabriquer la nature

La voie ferrée est un milieu plutôt hostile : sec, en grande partie minéral, soupçonné d'être pollué. Pourtant, des citoyens entreprennent de la jardiner.

### A. Jardinages

Je l'ai rapidement évoqué, sur certains points du linéaire, néanmoins très ponctuels, des riverains utilisent les terrains de la PC comme extension de leur espace privé. Sur les tronçons étudiés, c'était le cas dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, du côté de la voie opposé au square Péguy. La plateforme est ici en hauteur et ses talus en remblai sont immédiatement bordés par des jardinets et des terrasses privées en rez-de-chaussée de quelques immeubles et maisons individuelles. Sur ces talus, les habitants cultivent, en pleine terre ou en pots, des plantes ornementales (photo 63).



Photo 62 : Talus jardiné par des riverains, XII<sup>e</sup> arrondissement. Photo personnelle, 2014.

Sans l'avoir observé moi-même, j'ai su que des personnes sans-abris cultivaient parfois la friche. C'était le cas au début des années 2000 dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. Près de la gare de Charonne, un homme a squatté avec son chien pendant plusieurs années un local vide, devant lequel un carré de terre lui permettait de faire pousser des légumes. En 2014, l'écologue du MNHN, qui travaillait en partenariat avec les équipes chargées de

l'entretien<sup>360</sup>, m'a rapporté qu'un salarié vivait avec deux autres hommes, à l'entrée d'un tunnel du XIII<sup>e</sup> arrondissement. Ils avaient un petit potager qui leur procurait quelques légumes. L'un d'eux avait fabriqué une petite maison et planté quelques fleurs à l'entrée, reproduisant ainsi les coutumes pavillonnaires (Dubost 1997).

Le végétal est aussi planté par militantisme. Dans sa thèse en géographie sur les « vacants jardinés », Kaduna-Eve Demailly (2014) raconte qu'à l'hiver 2011, des habitants ont créé un jardin partagé alternatif sur la petite ceinture, sur une surplombeur au cœur des Buttes-Chaumont. Ils ont commencé par nettoyer la zone des nombreux déchets. Certains objets ont été récupérés pour décorer leur espace. Des cagettes en bois ont servi de support aux plantations (photo 64). Les initiateurs se présentaient comme des guérilleros jardiniers<sup>361</sup>. Ils plaidaient pour une réappropriation de la ville par les citoyens, notamment par la culture des interstices. Malgré le caractère informel et protestataire de l'action, le groupe a réussi à obtenir de l'aide des jardiniers municipaux du parc des Buttes-Chaumont, qui avaient accepté d'arroser leurs plantations depuis le pont qui surplombe les rails. Mais un an plus tard, le projet était abandonné, la cohabitation avec d'autres usagers et d'autres pratiques était trop problématique. Demailly (2014) évoque « des éléments perturbateurs » et la multiplication « des dégradations et des incendies » (*ibid.* : 405).



Photo 63 : Jardin partagé alternatif « PC 19 ». Source : <https://projetpc19.wordpress.com/page/2/>, consulté le 26/01/2016.

Pendant la période de mon enquête, deux points du linéaire ont été investis par des militants du végétal. Début 2013, une action de « réappropriation jardinière et potagère »<sup>362</sup> est organisée un samedi après-midi dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement, au niveau de la rue Ernest

<sup>360</sup> Voir *infra*, chapitre 7.

<sup>361</sup> Sur les origines de ce mouvement, voir *supra*, p. 59.

<sup>362</sup> Source : <https://quartiersentransition.wordpress.com/2013/03/18/une-reappropriation-jardiniere-et-potagere-de-la-petite-ceinture/>, consulté le 26/01/2016.

Roche. Plusieurs collectifs qui militent sur les questions de nature en ville et d'agriculture urbaine sont représentés parmi les personnes mobilisées : Quartiers en transition, Incroyables comestibles, Brin de paille, Guérilla gardening, Vergers urbains<sup>363</sup>... Sur quelques dizaines de mètres, une quinzaine de personnes ont retourné la terre d'un petit talus le long du ballast. Ils y ont planté des courges, des salades, des groseilliers et même des plants de jeunes merisiers, identifiés avec des étiquettes. Le contour des plantations est délimité par des branches tressées. Deux panneaux indiquent « Incroyables comestibles » et « Jardin citoyen ». À ce niveau du linéaire, les rails sont très visibles car elles longent la rue. Dans le *post* écrit sur leur blog, Quartiers en transition explique que l'objectif de cette action est de : « montrer la nécessité de rapprocher un peu plus l'agriculture du citoyen citoyen. En clair, l'agriculture urbaine n'est pas un effet de mode mais bien un mode de consommation et surtout donc de production à mettre de manière urgente à l'ordre du jour »<sup>364</sup>. Cette intention de présenter la culture maraîchère urbaine comme un moyen de produire et consommer de la nourriture est en décalage avec l'action en question. Même si ça n'a empêché les légumes de pousser, les interventions se sont faites rares par la suite (c'est aussi parce que l'accès a été plusieurs fois refermé) et, à ma connaissance, il n'y a pas eu de récolte. À la même période, un guérillero et un artiste créaient un jardin sur le tronçon du XX<sup>e</sup>, qui fera l'objet d'une analyse approfondie. Nous verrons que, dans ce cas également, c'est la dimension politique et symbolique de l'acte jardinier qui prime.

Le sens de ces appropriations jardinières diffère, mais elles ont en commun de trouver sur la petite ceinture un espace disponible pour un usage qui en nécessite. La voie est un terrain de choix pour un jardinage à caractère politique. D'abord parce qu'y cultiver, c'est déjà transgresser. Ensuite, l'activisme par le végétal permet une occupation concrète de l'espace, une visibilité dans le paysage urbain, à la condition que les végétaux ne soient pas détruits. Or, l'emprise ferroviaire présente l'avantage d'un entretien plus lâche que sur l'espace public. Ces modes d'action s'inscrivent dans un activisme écologiste urbain qui s'appuie sur des actes de désobéissance (Reynaud-Desmet 2012) et passe par l'appropriation d'un espace qui est à la fois « enjeu », « moyen » et « modalité » pour les mouvements sociaux actuels (Baudry 2012, Ripoll 2005). Les exemples de contestation par la culture illégale de terrains sont nombreux à travers l'histoire : jardiner peut être un moyen, pour des groupes privés du pouvoir d'agir concrètement sur leur environnement quotidien, de contester, détourner et résister à la norme que ceux qui détiennent ce pouvoir leur imposent (Baudry 2012). Dans des villes de plus en plus nombreuses, des groupes d'habitants et des collectifs militants investissent espace public et interstices urbains en y plantant des végétaux. Qu'ils s'effectuent dans un cadre légal ou non, Sandrine Baudry (*ibid.*) pense que ces appropriations sont toujours subversives et qu'elles permettent l'expression de conceptions différentes de la ville. Elles s'inscrivent également dans un

---

<sup>363</sup> Collectifs et associations militant pour différentes causes environnementales : la transition écologique, la permaculture, le végétal dans la ville, y compris sous des formes nourricières.

<sup>364</sup> Source : <https://quartiersentransition.wordpress.com/2013/03/18/une-reappropriation-jardiniere-et-potagere-de-la-petite-ceinture/>, consulté le 26/01/2016.

urbanisme qui appelle les habitants à agir sur l'espace public (Hou 2010), à « reconquérir les rues » (Soulé 2012), « à jardiner l'espace, à l'occuper et à le transformer » (Petrescu *et al.* 2007 : 12).

## B. Le cas du jardin des décombres

Depuis 2012, quelques individus cultivent un jardin, à l'emplacement de l'ancienne gare de Charonne (XX<sup>e</sup>), selon une démarche que l'un d'eux qualifie d'« agro-guérilla »<sup>365</sup>. Qui sont ces personnes et quelles représentations du vivant leur création porte-t-elle ?

### *Histoire d'une appropriation jardinière*

Hector est artiste et loue, depuis les années 1990, une maison qui dispose d'un accès direct à l'ancien quai de la gare de Charonne<sup>366</sup>. Il y a quelques années – il n'est alors ni jardinier, ni spécialement naturaliste –, il est pris de fascination pour une plante poussant sur le ballast à proximité de son habitation : la valériane<sup>367</sup>. Chaque année et pendant plusieurs mois, elle transforme une portion des rails en champ de fleurs roses. Il se met à l'étudier et cherche à la diffuser : il en récolte les graines, les sème plus loin sur le ballast et en offre à des connaissances du quartier. Grâce à ses lectures, il découvre que la plante appartient à ce qu'on appelle les « rudérales »<sup>368</sup> et, de fil en aiguille, il commence une « collection »<sup>369</sup> des plantes de la petite ceinture. Il l'installe sur le quai, au pied de la façade arrière de sa maison, déjà appréciée des graffeurs avec lesquels il devra négocier le partage de l'espace. À travers la manipulation du végétal, la découverte de notions botaniques et la construction de sa collection, l'artiste approche le monde végétal et humain de l'ancienne voie ferrée. Il interroge les idées de commensalité et du « *vivre ensemble* » sur un même territoire. Ses moyens économiques limités l'amènent à envisager de faire pousser des plantes comestibles. Sur un carré de terre jouxtant le quai, qu'il a connu sous la forme d'un potager par le passé<sup>370</sup>, il sème des classiques du potager, mais à part des courgettes et quelques radis, la récolte n'est pas fameuse, d'autant que la petite plantation se trouve sur la trajectoire d'un des accès les plus empruntés du secteur.

Cet été 2012, l'artiste rencontre Martin, venu prélever des plantes sur la friche. Le jeune homme a hérité de connaissances familiales (ses deux grands-pères jardinaient). Il a suivi une formation dans les aménagements paysagers (notamment à l'École du Breuil) et a fait une année de BTS sur les technologies végétales d'amélioration des plantes et des semences. Il est aussi un des leaders de la Guérilla jardinière à Paris. Apparu aux États-

---

<sup>365</sup> Le cas de ce jardin a fait l'objet d'une publication dans la *Revue d'ethnoécologie* (Scapino 2015).

<sup>366</sup> Officiellement, il n'est pas autorisé à l'utiliser.

<sup>367</sup> Valériane rouge, *Centranthus ruber* (L.).

<sup>368</sup> On qualifie de rudérales les plantes qui se développent sur les décombres, dans les friches, sur les tas de gravats ou d'ordures, considérées comme proches de l'homme.

<sup>369</sup> Entretien personnel avec Hector, artiste jardinier, 01/08/2013.

<sup>370</sup> Voir *supra*, p. 127.

Unis dans les années 1970, le mouvement ne s'est développé en Europe qu'à partir des années 2000. Un groupe est créé à Paris en 2009, que Martin rejoint dès les débuts. Ces militants végétalisent de manière sauvage les interstices et délaissés de la ville, pourvus d'un peu de terre ou simplement d'humus. Particulièrement porté sur la culture potagère, Martin voit dans la petite ceinture l'opportunité de créer une plantation à une échelle intéressante<sup>371</sup>. Avec une vingtaine de personnes de son collectif, il organise une première action nocturne sur une surlargeur proche de l'ancienne gare. Des choux, des framboises et des iris sont notamment plantés. L'artiste et l'activiste se lient d'amitié et se mettent à jardiner ensemble. De l'automne 2012 au printemps 2013, ils repèrent, conçoivent, réalisent et étendent le jardin sur toutes les surfaces jugées exploitables, offrant à la fois un peu d'espace et de terre. Les premiers travaux sont extrêmement physiques. Il faut décompacter, retourner, gratter... L'engagement corporel est là encore conséquent. Des formes se dessinent peu à peu et les espaces cultivés se multiplient.

Autour de ces deux protagonistes, les contours du groupe impliqué sont mouvants. Une petite dizaine de personnes viennent régulièrement travailler la terre, semer, tailler, construire des aménagements. Leur investissement est temporaire ou durable. En 2013 et 2014, il s'agissait notamment de membres de la Guérilla jardinière, d'un professionnel des espaces verts, d'une chercheuse en sciences de l'esthétique, de Dimitri le jeune architecte, d'un Montreuillois spécialiste de la taille douce des arbres... Le groupe est ensuite relié à un réseau composé d'individus et de collectifs engagés sur les questions de nature et d'agriculture urbaine, mais aussi dans les domaines de l'art ou de l'urbanisme alternatif. Quelques habitants du quartier habitués au lieu ont ponctuellement participé, notamment un groupe d'adolescents, fidèles des rails, motivé par les travaux de force et la construction. Pourtant, quelques anecdotes montrent qu'ils s'imprègnent de l'ambiance jardinière, retiennent et réinterprètent des savoirs diffusés parfois de manière étonnante. Clément a par exemple découvert une variété de chou le jour où il lui a pris de les arracher :

*Clément : J'ai juste arraché des choux, des choux géants, parce que je savais pas que c'était des choux !*

[...]

*Brian (son ami) : Après [Martin] lui a dit : "mais t'es fou, c'est des choux qui sont là depuis trop longtemps !".*

*Clément : On les a replantés dans les trous des poteaux qu'ils avaient faits pour la grille, mais ça a pas marché, ils sont morts...*

(Extrait d'entretien avec un groupe d'adolescents habitués des rails dans le XX<sup>e</sup>, 12/02/2014)

---

<sup>371</sup> La forme éclatée du potager rend la surface occupée difficile à évaluer. Une jeune agronome spécialiste de l'agriculture urbaine l'estimait en 2014 à quelques centaines de mètres carrés.



Démarche étonnante dans ce milieu ferroviaire très sec, une mare a été creusée en 2014, un « *activateur du vivant* »<sup>372</sup> selon le guérillero. Lors d'un entretien collectif, Dimitri, l'architecte impliqué sur le site et au jardin, m'explique l'utilité écologique de cette mare. Voici comment Brian la restitue à son ami, qui a manqué l'explication :

*« Il a fait un bête de truc ! En mode, il a fait une mare pour les plantes qui poussent, après les insectes ils viennent, après les oiseaux ils viennent manger les insectes, et les oiseaux ils ramènent le pollen, le pollen il fait des fleurs et les fleurs elles repoussent. Si les fleurs repoussent, les abeilles reviennent et la belle vie revient. [Il marque une pause]. Mais les schmitts, ils vont tout niquer ! [Tout le monde éclate de rire]. La chaîne alimentaire, elle finit par ça ! »* (Brian, 12/02/2014).

Les travaux sont le plus souvent lancés de manière spontanée, avec les personnes présentes sur le site à un moment donné. Les réseaux sont plus largement mobilisés pour des opérations de grande ampleur, pour remettre en état le jardin et faire les premières plantations à la fin de l'hiver, ou à l'occasion d'événements ponctuels, comme le Festival d'agriculture urbaine<sup>373</sup>. Ce fonctionnement est commun à de nombreux groupes militants écologistes, pareillement composés d'un noyau d'individus très actifs, autour desquels évoluent parfois des centaines de personnes, dont les actions sont plus ou moins régulières et dont les liens reposent sur internet et les réseaux sociaux (Reynaud-Desmet 2012).

La plantation a été créée sans aucune forme d'autorisation, mais un dialogue s'est instauré avec l'encadrant de l'équipe chargée de l'entretien du tronçon. Il respecte l'initiative et porte attention aux plantations. Les interventions de RFF sur le secteur, principalement en cas de squats, ont plusieurs fois entraîné la destruction d'installations et de cultures. L'épisode le plus marquant est certainement l'expulsion, en septembre 2013 (un an environ après le début du jardin), des squatteurs du grand bâtiment et de la famille rom vivant depuis plusieurs mois dans la cour. Cette cour accueillait aussi des carcasses de voitures sur lesquels avaient été planté des végétaux. Quelques temps après, la cour a été entièrement vidée par RFF (ce qui restait du campement, les carcasses de voitures, les déchets divers amoncelés). La grande porte donnant sur la rue, ouverte depuis plusieurs mois, a été refermée. Le propriétaire, je l'ai déjà évoqué, a également tenté de renforcer le système de clôtures. Malgré la violence de ces interventions, les cultivateurs de ballast ne se sont pas découragés et ont même tiré avantage de ces offensives : les clôtures sont devenues la structure de la cabane-serre et la cour vidée a été entièrement mise en culture (photo 65).

---

<sup>372</sup> Entretien personnel avec Martin, guérillero jardinier, 24/10/2013.

<sup>373</sup> Il a lieu au mois de mai, depuis 2012, dans le cadre du Festival des utopies concrètes, organisé par les villes en Transition Île-de-France, en association avec d'autres collectifs (<http://festivaldesutopiesconcretes.org/>).



Photo 64 : Mobilisation des troupes pour la mise en culture de la grande cour après les interventions de RFF pour vider les lieux. Photo personnelle, janvier 2014.

### ***Techniques, formes et ressources***

Les aménagements, objet de recherche permanente pour le jeune activiste, ont été conçus en fonction de plusieurs préoccupations : l'expérimentation technique, l'adaptation au lieu (à sa morphologie et à la manière dont il est pratiqué) et l'esthétisme.

Sans se revendiquer exclusivement de ce modèle, les jardiniers disent expérimenter une sorte de permaculture urbaine. La permaculture désigne « un système évolutif, intégré, d'autoperpétuation d'espèces végétales et animales utiles à l'homme » (Mollison & Holmgren 1986 : 15). Elle repose sur un ensemble de principes et s'appuie sur des techniques de culture pratiquées à travers le monde. L'objectif est la création de systèmes autosuffisants et résilients, notamment à partir d'une agriculture pérenne moins consommatrice en énergie, moins destructrice et moins coûteuse en travail humain. On retrouve dans ce jardin plusieurs motifs et dispositifs techniques courants en permaculture : la spirale<sup>374</sup>, les buttes (figure 37) ou encore les lasagnes (figure 38). Aucune de ses techniques n'est suivie à la lettre, elles sont librement adaptées.

---

<sup>374</sup> Les permaculteurs sont nombreux à utiliser la spirale aromatique, dont les différentes orientations permettent de cultiver au même endroit des espèces nécessitant des conditions écologiques différentes.

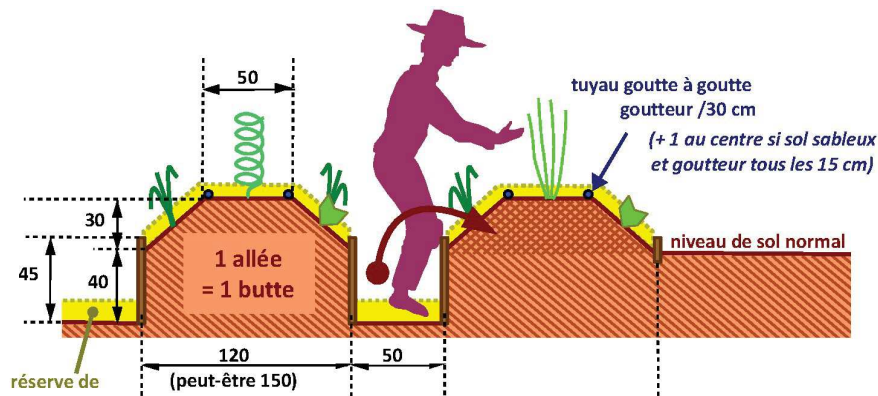


Figure 37 : La culture sur buttes consiste à creuser d'étroites allées et à former avec la terre enlevée des monticules linéaires de quelques dizaines de centimètres de haut et large de plus d'un mètre, sur lesquelles planter. Les buttes offrent plusieurs avantages : micro-climats, drainage ou encore confort pour cultiver à hauteur. Source : [http://www.permaculture.eu.org/blog/wp-content/uploads/jardinage\\_butte\\_permaculture.png](http://www.permaculture.eu.org/blog/wp-content/uploads/jardinage_butte_permaculture.png), consulté le 25/08/14.

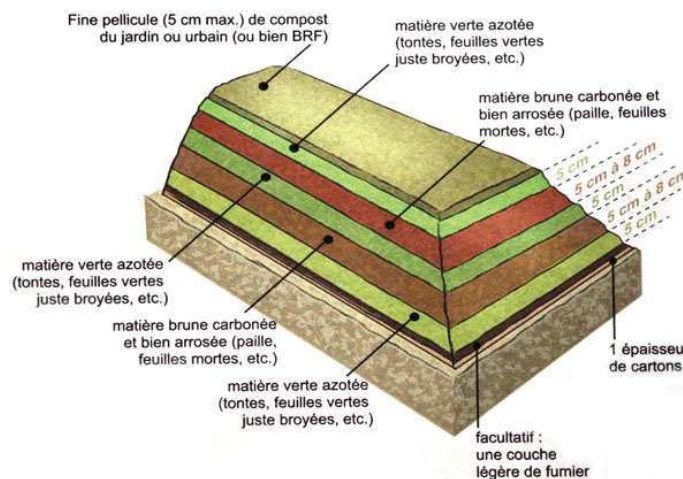


Figure 38 : Les lasagnes sont obtenues en alternant des couches de matière verte azotée et de matière brune carbonée, recouvertes d'une couche de terre, compost ou BRF (bois raméal fragmenté, obtenu par broyage de jeunes branches). Source : <http://prise2terre.files.wordpress.com/2011/10/2011-03-14-lasagnes.jpg>, consulté le 25/08/14.

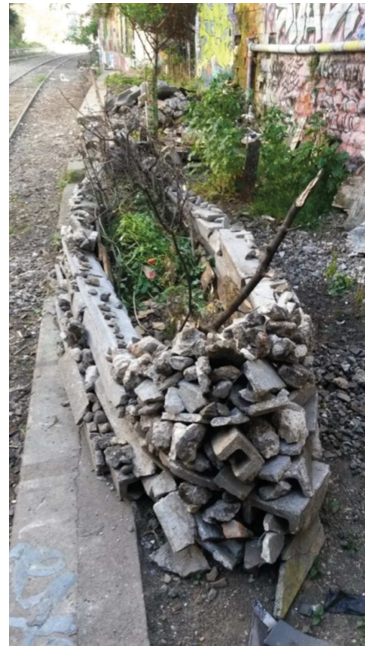
Les jardiniers font également référence à l'agro-écologie et au bio-intensif, d'autres approches fondées sur l'idée de cultiver la nature en l'imitant (Tassin 2011)<sup>375</sup>, autrement dit reproduire et amplifier les processus naturels à des fins productives. Le processus de dégradation de la matière organique est particulièrement valorisé, pour enrichir un sol ou le créer. Étant donné le peu de terre disponible sur la petite ceinture, les jardiniers ont systématiquement recours à ce procédé, que nous détaillerons plus loin.

La morphologie générale du jardin est contrainte par le contexte ferroviaire : le potager est éclaté sur plusieurs dizaines de mètres, distribué en espaces et formes de tailles variables qui s'enchaînent sur toute la longueur du quai, sur le ballast le long des voies, dans la cour et sur quelques surlargeurs. Bien loin du jardin traditionnellement clos et protégé (Dubost

<sup>375</sup> Il n'est pas question de réduire l'agro-écologie à une technique, elle comprend évidemment d'autres dimensions notamment politiques, sociales et économiques (Perez-Vittoria 2005).

1999), les limites sont floues et mouvantes, évoluant au gré des actions des cultivateurs et des interférences avec celles d'autres usagers. Les jardiniers sont très attentifs aux formes et à l'esthétisme. Ils jouent sur le dessin des surfaces et des structures cultivées, mettent en valeur certaines plantes (des roses trémières venues spontanément sur le ballast ont par exemple été entourées d'un tapis de BRF) et ornent le lieu de petites installations, peintures ou sculptures, souvent réalisées à partir d'objets trouvés sur le site.

Une des formes cultivées récurrentes, le « bateau » (énoncé des créateurs), illustre bien cette conjugaison des préoccupations. Né d'une collaboration entre Martin le guérillero et un autre jardinier (et dont ils se disputent un peu la création), le bateau est constitué de deux courbes réalisées en branchages entrelacés ou en pierres, qui dessine une figure allongée (photos 66). Elle est ensuite remplie de matières compostables (feuilles, branchages, fruits et légumes), en terminant par une couche de terre, selon une méthode inspirée des lasagnes. La proue est souvent agrémentée de gravats ou de bois mort planté à la verticale ou entortillé, dans un but à la fois ornemental et signalétique. La forme a aussi l'avantage d'être simple et « ludique »<sup>376</sup> selon Martin, idéale à réaliser collectivement (photo 67).



Photos 65 : Deux versions des "bateaux", en bois et en pierre sèche. Photos personnelles, 2013 et 2014.

<sup>376</sup> Entretien personnel, 24/10/2013.



Photo 66 : Réalisation collective d'un bateau lors du Festival d'agriculture urbaine en mai 2013, à partir de fruits et légumes récupérés. Source : <http://guerilla-gardening-france.fr/France/Actions/2013/>, consulté le 24/02/2016.

Les cultivateurs ont aussi créé ce qu'ils appellent des « *champs* », discrètement esthétisés par quelques billons<sup>377</sup> courbés et principalement dédiés à la culture de la pomme de terre. Des éléments présents sur la friche sont aussi utilisés et détournés, principalement du mobilier ferroviaire et des déchets. Des carcasses de voitures ont servi de grandes jardinières. Une rampe d'accès menant de la cour au quai a été fabriquée à partir de BRP<sup>378</sup> et de déchets qui traînaient là : planches, pots de peinture et bouteilles vides, carcasse d'écran d'ordinateurs...

Le dessin du jardin doit aussi s'adapter aux cheminements des autres utilisateurs. Le profil allongé du bateau est celui laissé au sol par le contournement d'un obstacle, ce dont les jardiniers ont joué sur tout l'espace : « *presque tout le jardin se fait comme ça, en fait. C'est pas nous qui le dessinons. On le dessine avec les jeunes, malgré eux* »<sup>379</sup>. L'objectif est d'éviter la destruction par le piétinement, soit en épousant les cheminements pratiqués, soit en tentant de les contraindre et de les orienter. Les orties laissées deviennent des « barrières », le dessin des buttes tente d'anticiper sur les pas des usagers, divers moyens de signaler et de protéger sont inventés, quitte à ériger des murs : « *à la base, c'est de la signalétique mes pierres et après ça devient des forteresses, parce qu'ils les voient pas !* »<sup>380</sup>.

<sup>377</sup> La culture sur billons consiste à cultiver en rangées sur de petites buttes de quinze à vingt centimètres de hauteur, légèrement aplatie sur le dessus pour former un plateau, au sommet duquel on plante. L'utilisation de cette technique est paradoxale. Dans des lieux secs (comme la PC), on plante plus souvent sur un terrain plat. Les buttes sont utilisées pour des contextes humides ou des cultures irriguées, pour limiter les effets d'une humidité trop importante. Ici s'imbrique les préoccupations pour le fonctionnel et l'esthétique.

<sup>378</sup> Les jardiniers s'en sont procuré une grande quantité par un professionnel des espaces verts qu'ils connaissent.

<sup>379</sup> Entretien personnel avec Hector, artiste jardinier, 01/08/2013.

<sup>380</sup> Idem.

Les ressources utilisées ont des provenances diverses et leur mode d'acquisition répond à des logiques d'action précises. La première consiste à « faire avec rien », grâce à des pratiques de récupération, d'échanges et de dons, dans un esprit anticonsumériste proche du « do it yourself » punk<sup>381</sup>, auquel ils se réfèrent parfois. Il s'agit aussi de privilégier ce qui est disponible *in situ* et localement. Côté matériaux, ce qui était disponible sur place fut intensément exploité : des matières compostables (feuilles mortes, branchages, herbes et plantes diverses), des objets hétérogènes, déchets d'origine domestique ou industrielle, employés à des fins utilitaires et (ou) ornementales (gravats, pièces métalliques, pneus, roues de vélo, bouteilles et canettes vides, restes de scooters désossés...). Certains objets sont devenus supports de culture, d'autres ont été transformés en petites sculptures et totems. À l'échelle de la ville, et en particulier du quartier, des semences ont été récupérées (par exemple auprès de commerçants du quartier, dans des fruits et légumes abîmés), récoltées ici et là, achetées sous la forme de graines à semer ou de mélanges alimentaires pour oiseaux. Elles proviennent aussi de la réserve du groupe activiste, dont les locaux étaient à quelques rues du site. Autres matières collectées : le fumier des chevaux de la Garde républicaine, des pétales de cerisiers ornementaux tombés sur la chaussée, des plumes de vieux oreillers... Certaines ressources viennent aussi du réseau d'interconnaissances, comme le BRF ou des jeunes fruitiers offerts par une connaissance normande. Le groupe se fournit enfin auprès de l'association Kokopelli<sup>382</sup> et de sa gamme de variétés méconnues, souvent en voie de disparition.

La ressource en eau est pour ainsi dire absente du milieu. Outre quelques arrosages ponctuels par l'artiste depuis son habitation, de menus aménagements ont été réalisés pour tenter d'acheminer l'eau de pluie de là où elle ruisselle (le long de murs, au bout de gouttières et de toits) jusqu'aux plantations. Certaines techniques, comme le paillage, doivent aussi aider les plantes à résister au manque d'eau.

Par-delà la dimension subversive de la pratique, les techniques et les préoccupations qui la traversent correspondent aux idéologies actuelles de la ville durable et résiliente. Le déchet urbain est transformé en ressource, les ressources disponibles localement et les systèmes « en boucle »<sup>383</sup> privilégiés. Ce qui fait la particularité et la signification de ce jardin réside, de manière moins immédiatement visible, dans ce qu'on y cultive.

---

<sup>381</sup> Éthique anticonsumériste et anticapitaliste liée au mouvement punk, qui prône l'idée de « faire par soi-même » (voir par exemple Hein F. 2012).

<sup>382</sup> Association fondée en 1999, qui œuvre pour la libération des semences et la protection de la biodiversité alimentaire, notamment à partir d'une collection de plus de 2200 variétés, dont une partie est vendue.

<sup>383</sup> Les Ateliers d'été de l'agriculture urbaine, organisés par Natureparif à Paris en juillet 2014 ont été l'occasion de constater la volonté de développer des systèmes formant des boucles, c'est-à-dire capables de se renouveler en limitant les externalités, avec des concepts comme la permaculture ou l'économie circulaire.

## ***Idéologie du jardin des décombres***

Le jardin donne immédiatement l'impression d'une profusion d'espèces, confirmée par l'inventaire botanique : topinambours, iris, haricots, fèves, soucis, choux, oignons, tournesols, courgettes, pavots, tomates, blettes, capucines, sarrasin... Plantes ornementales et plantes comestibles, ce qui se mange et ce qui est beau, poussent côte à côte dans un joyeux mélange cultural. Il pousse aussi quelques variétés rares et anciennes de légumes, affectionnées par un jardinier (par exemple des choux branchus du Poitou ou des ocas du Pérou<sup>384</sup>, photo 68). La pomme de terre occupe une place particulière : plusieurs variétés sont cultivées, en quantité et dans des espaces dédiés. De jeunes fruitiers ont été plantés : pruniers, noisetiers, noyers... Ils ont été mis en jauge dans des bateaux ou alignés le long du mur côté ouest de la voie (majoritairement détruits sous les pieds des graffeurs ou suite à des travaux). Certaines espèces, comme la moutarde, sont semées à profusion comme engrais vert<sup>385</sup> ou pour leur réputation de régénérateurs de sols. Le choix de certaines plantes est aussi stratégique, pour empêcher à la fois la destruction et la récolte sauvage : une partie des légumes ont été choisis car ils sont peu connus et donc rarement identifiés comme comestibles. La pomme de terre a un avantage similaire : elle pousse cachée.



Photo 67 : Hector et ses ocas du Pérou. Photo personnelle, janvier 2014.

Si certaines formes demandent un minimum d'entretien pour se maintenir, les espaces cultivés sont largement livrés à eux-mêmes après leur mise en place. Des plantes spontanées se réinstallent librement et s'ajoutent au mélange. Les vertus de cette diversité spécifique (optimisation de l'espace, meilleure résistance aux maladies, interactions écologiques, effet esthétique...) font l'objet d'un discours élaboré chez le guérillero. Mais l'ethnographie du lieu et la participation à des moments de plantation révèlent d'autres

---

<sup>384</sup> *Oxalis tuberosa*, dont les petits tubercules ont le goût de la pomme de terre. La plante a été introduite en Grande-Bretagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>385</sup> Technique basée sur des plantes à croissance rapide, qui se développent même en fin de saison en couvrant le sol de façon importante. Sur une courte période, elles constituent une forte quantité de matière organique pour enrichir naturellement la terre.

dimensions. Si les espaces sont dessinés, le végétal se développe quant à lui dans un fouillis et une liberté délibérés, dans un désordre à l'image de celui que la nature pourrait spontanément engendrer (photos 69). D'autres pratiques participent de cette esthétique du sauvage, comme la culture de variétés raréfiées aux formes méconnues et souvent biscornues, ou la manière dont les jardiniers laissent monter en graines certains spécimens. Salades et choux prennent parfois une taille surprenante !



Photos 68 : La culture sauvage d'une nature nourricière. Photos personnelles, octobre 2013.



On sème dans l'aléatoire, le mélange et la générosité, brouillant volontairement les frontières entre sauvage et cultivé. Quand Martin donne des conseils à Hector, il lui dit ceci :

*« Comment tu dois semer tes légumes ? Bah exactement comme quand tu plantes tes plantes sauvages, c'est-à-dire un peu partout, de la même manière. Considère que cette plante domestique, c'est comme si c'était une plante sauvage. Donc tu la mets dans les pires conditions, et on va voir où elle va pousser et comment »* (Martin, 28/10/2013).

Place est laissée au hasard et à l'action sélective d'une nature sur laquelle on agit par ailleurs intensément, mais sans vouloir tout maîtriser :

*« Moi je fais un peu des composts mal faits, parce que quand ton compost est mal fait, les graines meurent pas. Du coup, t'as les graines d'adventices, enfin de plantes sauvages, et t'as des graines de légumes et du coup, t'as déjà un mélange tout fait. Du coup, là, t'avais des pieds de tomates qu'ont poussé spontanément, des courges qu'ont poussé spontanément »* (Martin, 28/10/2013).

Les moments de plantation collective sont révélateurs : les paquets de graines sont posés à la vue de tous et chacun, avisé ou novice, est libre d'en prendre et de semer. Peu importe finalement ce qui poussera ou non, car avant de se nourrir ou même d'expérimenter quelque modèle, c'est l'acte d'injecter un vivant régénérateur et nourricier dans un lieu symboliquement antinomique avec la vie, aux conditions hostiles, qui fait le sens de l'action jardinière. Sur la voie ferrée, en plein cœur de l'urbain, le retour à la nature, « *la vague de la biodiversité* » comme dit l'artiste, sont savamment orchestrés par des mains d'hommes. Après les plantes des décombres (nom parfois donné aux rudérales), ces jardiniers inventent les légumes des décombres, à la manière des « plantes archéologiques » du Dr Gidon<sup>386</sup>, dans un imaginaire qu'ils qualifient eux-mêmes de « *post-apocalyptique ou post-pétrole, le jardin de Mad Max !* »<sup>387</sup>. Le délaissé ferroviaire devient le symbole d'une société industrielle révolue, sur les décombres de laquelle une nature complexe, à la fois sauvage et vivrière, prend le pas sur l'artifice et le contrepied des pratiques dominantes de production (standardisation, industrialisation, recours à la chimie...). En matérialisant des propositions pour un autre usage des espaces urbains, pour d'autres manières de produire de la nourriture, ce « *laboratoire agricole* »<sup>388</sup> constitue un discours en soi. Mais c'est aussi un support de discours. Lors de la visite de militants, de

---

<sup>386</sup> « Espèces étrangères à la flore spontanée locale d'un pays qui vivent cependant à l'état sauvage ou demi-sauvage sur les décombres, les ruines, les anciens sols cultivés "et que l'on sait avoir été autrefois cultivées comme espèces alimentaires, condimentaires ou aromatiques" » (Gidon cité par Chevalier 1938 : 30). Ferdinand Gidon (1874-1944) était Professeur de médecine à l'Université de Caen, docteur en médecine et en sciences naturelles.

<sup>387</sup> Entretien personnel avec Martin, guérillero jardinier, 24/10/2014.

<sup>388</sup> Idem.

scientifiques ou même de politiques, ou lorsque leur action est publicisée dans le cadre de manifestations (photo 70), le jardin de ballast devient une véritable tribune. « *Notre pays c'est la biodiversité, ici c'est l'ambassade !* »<sup>389</sup>, proclame l'artiste. La mise en visibilité de l'action peut aussi être une stratégie de protection pour des usages informels et donc précaires (Ambrosino & Andres 2008).



Photo 69 : Visite guidée lors des Ateliers d'été de l'agriculture urbaine, organisé par Natureparif. Photo personnelle, juin 2014.

Il s'agit de mener cette intervention, ici comme dans le reste de la ville, sur des espaces appartenant à d'autres ou gérés par d'autres, mais considérés comme libres du fait de leur mauvais, ou non usage. Bousculer les interdits, agir aux limites du licite, fait partie de ce qui anime ces jardiniers des milieux hostiles. S'approprier des territoires privés ou publics permet également d'attirer l'attention, d'adresser des messages aux puissants (propriétaires, gestionnaires, décideurs...) et aux autres habitants, de donner une portée politique aux actes. À ce titre, les relations des activistes de la voie avec les dynamiques sous-jacentes de normalisation de la friche peuvent paraître ambiguës. Ils fondent leur action sur la désobéissance et sont très critiques vis-à-vis de certaines actions des pouvoirs publics. Pourtant, ils utilisent des événements publics d'organismes institutionnels pour publiciser leur propre action. Ils se méfient de la « reprise » de leurs initiatives et de leur travail, mais sont en relation avec certains élus et espèrent pérenniser leur jardin dans les futurs aménagements de la Mairie. A partir de 2015, les deux fondateurs ont aussi travaillé pour le compte de la Recyclerie, bar restaurant dans l'ancienne gare d'Ornano (XVIII<sup>e</sup>), dont le public blanc et classe moyenne est en décalage avec le quartier populaire et métissé dans lequel le lieu a été créé. Leur positionnement vis-à-vis de l'institutionnalisation et de

<sup>389</sup> Entretien personnel, 01/04/2014.

la normalisation de l'ancienne voie oscille donc entre critique et collaboration négociée, entre conviction politique et pragmatisme utilitariste.

Les discours des fondateurs portent sur des problématiques actuelles comme l'accaparement des terres agricoles ou la libération des semences. Un de leur sujet de prédilection est l'ancienne voie elle-même, dans ses dimensions écologiques et sociales, et leur implication sur ce territoire, en relation avec ses usagers. L'appropriation jardinière des espaces est théorisée et s'appuie sur des références historiques ou la pensée d'auteurs tels que Jean-Claude Nicolas Forestier, déjà évoqué. Fonctionnaire de la Ville de Paris de 1887 à 1927, il a imaginé « un système de parcs » au niveau régional, organisé autour d'« espaces libres » reliés par différents types de voies, comme des avenues-promenades. Nos deux créateurs reprennent cette notion et la teintent d'une couleur politique revendicatrice. Les espaces libres sont des espaces mal, ou non utilisés. Autrement dit, à conquérir. Le mode opératoire est le suivant : repérage, éventuelle cartographie, intervention (le passage à l'« *attaque* », comme l'un d'eux le formule). Les armes de la conquête et les moyens de l'expansion sont la graine et la terre. Les bateaux deviennent des « *machines à fabriquer de la terre* », le compost, « *le nerf de la guerre* ». On « *diffuse* », on « *se répand* », on « *s'étend* » ...

*Hector : Ils avaient un sac de 200 litres de souci. Bah oui, si tu veux envahir Paris !  
[Il me montre les graines de soucis] Donc celle-là, c'est Batman un peu tu vois, elle vole.*

*Enquêtrice : C'est une graine ?*

*H. : Ouais, ouais, t' imagine ! Ça c'en est une autre, qui s'accroche tu vois. Et celle-là, c'est celle qui peut tomber. Donc t'as le vent, paf elle tombe, l'autre le vent, elle peut s'envoler, et l'autre elle s'accroche.*

*E. : Ah ouais, c'est la dispersion totale.*

*H. : C'est du pur stratégie invasion !*

(Extrait d'entretien, 01/08/2013).

L'idéologie du jardin des décombres est imprégnée de l'esprit guérillero. Dans un livre devenu la référence sur le sujet, Richard Reynolds (2010) définit le mouvement par ces mots : « la guérilla jardinière, c'est la culture illicite du terrain d'autrui. [C'] est une lutte pour les ressources, une bataille contre la rareté de la terre, la destruction de l'environnement et le gaspillage des opportunités » (*ibid.* : 15). « Les guérilleros jardiniers reprennent du terrain à des forces ennemies » (*ibid.* : 19). La conquête est ici à double visage : c'est celle du vivant et du nourricier sur la ville artificielle, y compris dans ses recoins les plus hostiles ; c'est aussi celle d'espaces qui appartiennent à d'autres et sont jugés mal utilisés, par ceux qui n'ont pas leur mot à dire dans la fabrication de la ville.

La conquête potagère de la petite ceinture relève d'une contestation de certaines appropriations et usages de territoires, mais elle est elle-même une appropriation, et la prise de pouvoir jardinière induit des ambiguïtés dans les rapports avec les autres usagers. Première source d'ambiguïté, l'ouverture du jardin aux autres. Il est effectivement ouvert, à diverses semences et à d'autres jardiniers, inspiré d'un modèle qualifié d'« *open farm* »<sup>390</sup>. Mais il est aussi fermé, quand il s'agit de récolter : les personnes qui ont semé ont la légitimité pour récolter. Les relations avec les utilisateurs susceptibles d'être sources de destruction ne sont pas simples. Le groupe (vague) des « *jeunes* » est volontiers mobilisé dans les discours lors de moments de publicisation de leur initiative, pour signifier que c'est aussi pour eux et avec eux que leur jardin existe. En *off*, le ton change et devient souvent réprobateur. Stratégies et petits pièges sont imaginés contre les « *gamins* » et les « *graffeurs* ».

Il y a parfois peu de place pour des visions différentes d'intervention sur cette portion de la PC ou pour des envies de jardiner indépendantes. Cherchant sans cesse à repousser les limites, les semeurs fous ont commencé à cultiver ici et là sur le site de l'ancienne gare d'Avron, un peu plus loin sur le tronçon, ce qui a engendré des tensions avec le gardien officieux des lieux, l'artiste installé dans la gare, Pascal, dont j'ai parlé précédemment. Un samedi, il monta comme à son habitude sur les rails pour vérifier que tout se passait bien. Il surprit alors trois jardiniers en plein labour, près du bosquet d'ailantes. Pascal les interroge sur ce qu'ils font et les autres répondent qu'ils vont planter des poireaux. L'homme s'oppose à cette intervention, au nom d'un piétinement trop important dans la zone et du risque de cultiver dans des sols pollués. Le ton monte rapidement, les guérilleros jardiniers ne s'en laissent pas facilement compter. C'est l'exercice d'un pouvoir sur l'espace qui se dispute ici :

*« Ils ont l'espace là-bas, qu'ils territorialisent bien. Qu'ils fassent le mieux possible leur espace. Après qu'il y ait un truc en collaboration, un truc en pierre, alors là oui. Mais qu'ils viennent me voir. [...] Ce que j'accepte pas, c'est leur discours anarcho que je supporte pas. C'est-à-dire "Ici y'a rien, et tu es rien" »* (Pascal, 25/04/2014).

Ce sont aussi des idées de nature qui se confrontent. Pascal valorise la présence de quelques arbres et d'herbacées qu'il identifie comme une « *pelouse* », pour leur côté bucolique et l'usage agréable qu'ils offrent à la belle saison. Avec l'équipe de salariés qui gèrent le tronçon, il a par exemple planté quelques rosiers, soigneusement disposés autour de l'embouchure de l'escalier qu'il emprunte pour pénétrer sur la voie. Les guérilleros se gaussent d'une telle entreprise. Pascal proscrit la culture de comestibles, car au beau milieu d'une pelouse et dans des sols pollués, il la juge inappropriée.

---

<sup>390</sup> Entretien personnel avec Martin, 28/10/2013. Le terme fait sûrement référence à l'*open source*, initialement lié à la production de logiciels libres de droit, mais qui s'étend désormais à divers domaines en s'appuyant sur l'idée des biens communs.

Françoise Dubost (1999) écrivait que, « même lorsqu'une partie des tâches est collective, le jardin est toujours approprié individuellement, c'est le territoire, l'œuvre de quelqu'un » (*ibid.* : 19). Rien d'étonnant à ce que la cohabitation entre les conquérants jardiniers et les autres usagers puisse être parfois problématique, d'autant plus quand le sens social de l'espace partagé réside dans le fait qu'il échappe à la contrainte de la règle. Malgré tout, alors que toute installation matérielle sur les rails est précaire, le jardin perdure depuis trois ans, les plantations sont généralement respectées et les destructions dues aux utilisateurs, limitées. Les personnes rencontrées apprécient le travail effectué sur le site de la gare de Charonne, qu'ils perçoivent comme un embellissement du lieu, d'autant que, selon les habitués, le site aurait gagné en propreté depuis le début de la plantation.

### ***Produire de la biomasse, optimiser les capacités du vivant***

L'esthétique du sauvage s'intègre si bien dans le paysage de la petite ceinture qu'il est arrivé que l'illusion fonctionne parfaitement. À des périodes où la végétation était foisonnante, certains promeneurs ne remarquaient pas que le site était cultivé. L'impression qu'ils n'ont « touché à rien » fut le compliment le plus apprécié par l'artiste jardinier. L'idée est d'autant plus paradoxale que leur création repose sur un rapport au vivant profondément interventionniste : l'action consiste à transformer et à enrichir le milieu. Les moyens sont la « *matière organique* », l'« *humus* ». Leur utilisation s'inscrit dans un cycle, dont les processus permettent de produire de la « *biomasse* »<sup>391</sup>, qui deviendra elle-même une matière à utiliser. L'intervention sur le vivant et le milieu est massive et intense. Elle repose sur la reproduction et l'intensification de dynamiques naturelles, par la création de certaines conditions et l'injection de matière et d'espèces. Les semeurs des interstices sont des manipulateurs passionnés de vivant. Comme dans l'appropriation spatiale, ils s'épanouissent dans l'action concrète et le jeu sur les limites et les conventions. Mais si le rapport est interventionniste, la maîtrise totale n'est pas pour autant recherchée. Après l'intervention, il est ensuite laissé libre cours à l'expression aléatoire du vivant. L'heure est à l'admiration du spectacle de la vie et de la conquête par le végétal.

La mise en scène sauvage du cultivé matérialise la vision d'un vivant intégré. Tout ce qui pousse, tout ce qui vit, forme un tout : c'est du vivant, de la « *biomasse* ». Horticole ou sauvage, vivrier ou fleuri, tout cela ne fait qu'un :

*« Même si y'a plus de végétation, c'est toujours dans le même esprit de relation rudérale, que les plantes vivent ensemble dans un espace, qu'elles se mélangent, entre les bonnes et les mauvaises herbes. Pas de discernement »* (Hector, 01/08/2013).

---

<sup>391</sup> En écologie, la biomasse est la masse totale des organismes vivants présents à un moment donné dans un biotope. Ce terme et ceux qui le précèdent habitent les discours des deux principaux jardiniers.

Sauvage et horticole sont des catégories à la frontière floue, car les espèces naviguent de l'un à l'autre :

« *C'est quoi la limite entre une plante sauvage et une plante horticole ? [...] Y'a des orties horticoles, y'a des coquelicots horticoles, enfin de chaque plante sauvage, y'a des trucs horticoles. Et à la fois, y'a des plantes horticoles qui se ré-ensauvagent. Et là, tu vois, ça devient vraiment compliqué* » (Martin, 28/10/2013).

Leurs représentations de la nature sont aussi imprégnées d'optimisme et de confiance. Les capacités intrinsèques du vivant sont bien plus considérées que ses fragilités. « *Les gens ils s'inquiètent trop par rapport aux espèces et aux machins. Les espaces qu'on jardine, ils sont tellement recolonisés vite par les plantes sauvages !* » (Martin, 28/10/2013). Le vivant est capable de s'adapter et de résister suite à des perturbations, de se régénérer et de régénérer des espaces dégradés. En outre, les questions de pollution sont relativisées, l'activiste y voyant surtout des prétextes empêchant l'avènement de la ville vivrière<sup>392</sup>. Les pesticides n'ont jamais été évoqués et il suffirait, selon le guérillero, de ne pas planter près des traverses pour éviter la créosote. Pour le reste, l'acte jardinier et les capacités intrinsèques du vivant et de certaines espèces se chargent du nettoyage.

Les représentations des deux fondateurs sont chevillées par des notions scientifiques issues de la botanique, de l'agronomie et de l'écologie. Ces personnes baignent de corps et d'esprit dans la biodiversité, mais la notion en tant que telle est plus volontiers appropriée par l'artiste, qui a fait son entrée dans le monde biologique par les plantes sauvages. Les membres d'un mouvement comme la Guérilla jardinière peuvent être perçus comme des perturbateurs de milieux par les tenants de la biodiversité, notamment certains écologues. Martin me racontait que, dans certaines conférences, ils passaient pour de la « *mauvaise herbe* »<sup>393</sup>. L'enrichissement du milieu s'oppose aux principes de la gestion écologique pratiquée sur la friche, qui consiste au contraire à maintenir un milieu pauvre et ouvert, pour le conserver à un stade pionnier favorable à une grande diversité d'espèces. Les activistes ont connaissance de ces principes, mais l'enrichissement et l'introduction d'espèces diversifiées sont pensés comme des actions positives pour l'écosystème. « *Plus je rajoute des plantes, plus avec le BRF, on ramène tous les insectes de l'arbre, donc là pour la biodiversité, c'est tout bénéf'* » (Hector, 01/08/2013). Ces idées s'appuient sur des observations concrètes de la faune, dans une attention générale portée sur la présence animale. Le jour où l'équipe s'est procuré 1000m<sup>3</sup> de BRF, il a été entreposé dans la grande cour :

---

<sup>392</sup> L'agriculture urbaine faisant désormais l'objet d'une commande publique, les porteurs de projet, les services techniques municipaux, les élus et les chercheurs se saisissent des questions de pollution par rapport à la production de plantes comestibles en milieu urbain (Baudeflet 2015).

<sup>393</sup> Entretien personnel, 28/10/2013.

*« Moi je m'en rappelle quand on l'a ramené, qu'il y avait des branches partout, tous les oiseaux qui venaient faire leur nid avec ça. Tu vois quand même qu'il y a directement une interaction, un truc. Même dans la cour, y'avait rien, y'avait aucun oiseau. Et depuis qu'il y a des vers dans le BRF et tout ça, tous les merles et tout ça, ils se gavent. Ils savent qu'il y a une source de nourriture » (Martin, 28/10/2013).*

Le jour où Hector voit une libellule pour la première fois sur la petite ceinture, il s'exclame : *« j'ai mis des petits points d'eau planqués à certains endroits, mais je te jure que j'en ai jamais vues. Faut faire un vœu ! »*<sup>394</sup>. En accord avec sa vision englobante du vivant, Martin est sceptique quant à la valeur attribuée aux espèces indigènes, en particulier dans un milieu comme celui de la petite ceinture : *« sur la PC, les arbres spontanées indigènes, tu veux que je te dise y'a quoi ? Y'a trois merisiers, je pense. C'est tout, c'est les seuls que j'aie vus. Le robinier, il vient d'Amérique du Nord, et y'a quasiment que ça »*<sup>395</sup>.

La notion de corridor écologique est présente dans les conceptions des fondateurs, mais elle apparaît difficile à s'approprier et à appliquer de manière concrète : *« au niveau urbain, c'est quand même assez compliqué à appliquer. Il faut des connaissances assez poussées, je pense. Il faut connaître le déplacement de chaque animal, chaque truc. On essaye, mais c'est pas toujours évident »*<sup>396</sup>. Elle est pourtant intégrée à leur pratique et leur projet, et se décline à différentes échelles. Celle du site d'abord, où elle prend la forme de « mini-corridors », de « maquettes de corridors », à une échelle « homéopathique » :

*« Sur la PC, c'est là où on l'a poussé le plus loin. En tout cas on a testé de recréer des petites trames, des trucs, après ça a été détruit, y'a des trucs qu'ont pas marché, y'a des sortes d'écotones<sup>397</sup>, enfin ce qu'il [un autre jardinier] appelle écotone, les espèces de chemins de BRF, qui sont des autoroutes pour les insectes [photos 71], parce que les insectes des fois une différence de quelques degrés, par rapport au ballast ou des choses comme ça, fait qu'ils peuvent pas se déplacer » (Martin, 28/10/2013).*

---

<sup>394</sup> Entretien personnel avec Hector, 01/08/2013.

<sup>395</sup> Entretien personnel avec Martin, 28/10/2013.

<sup>396</sup> Idem.

<sup>397</sup> Zone de transition écologique entre différents écosystèmes.



Photos 70 : Chemins de BRF, "écotones", "autoroutes à insectes". Photos personnelles, juillet 2013.

L'échelle du linéaire dans sa globalité, en connexion avec d'autres espaces, a été évoquée une fois par le guérillero : « on sait très bien qu'on est dans un corridor et on sait qu'en le jardinant, il faut qu'on le renforce »<sup>398</sup>. La réflexion porte ensuite sur le quartier et la ville, en réactualisant le concept de « système de parcs » de Jean-Claude Nicolas Forestier.

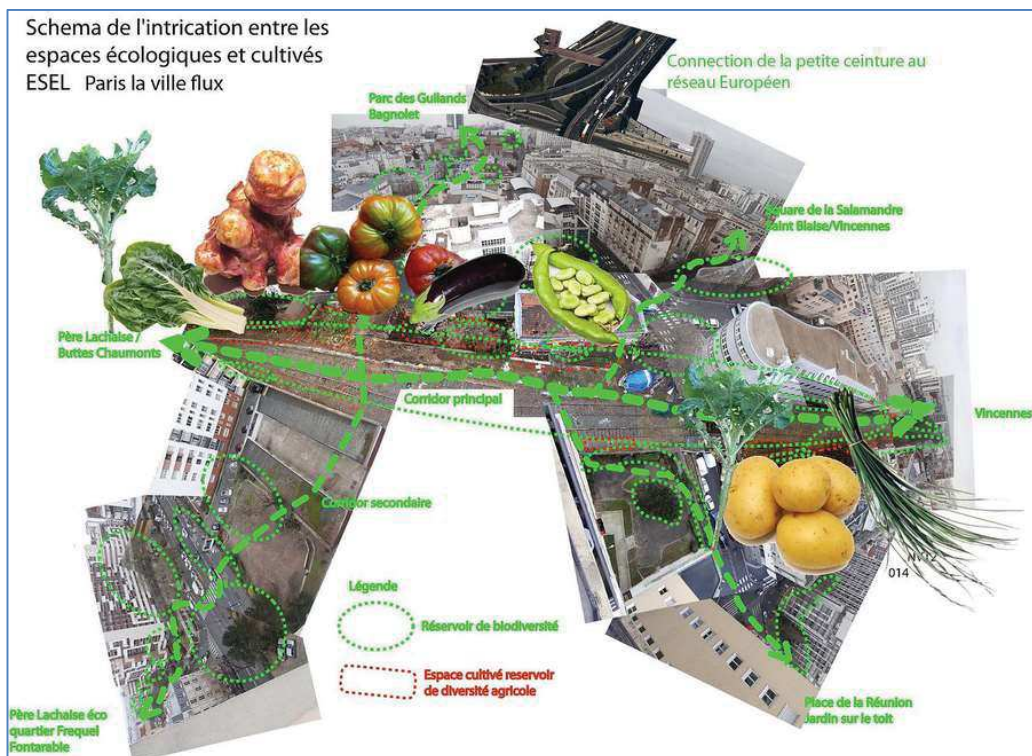
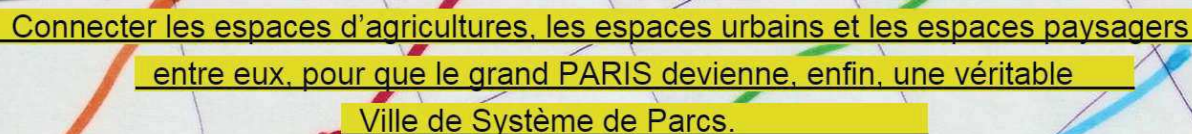


Figure 39 : Trame écologique et vivrière à l'échelle du quartier environnant le jardin de ballast dans le XX<sup>e</sup>, imaginée par ses fondateurs. Source : <http://venueofmeet.wix.com/esel>, consulté le 23/02/2016.

<sup>398</sup> Entretien personnel avec Martin, 28/10/2013.





Connecter les espaces d'agriculture, les espaces urbains et les espaces paysagers  
entre eux, pour que le grand PARIS devienne, enfin, une véritable  
Ville de Système de Parcs.

Figure 40 : Texte extrait du site de l'association ESEL créée en 2014. Source : <http://venueofmeet.wix.com/esel>, consulté le 23/02/2016.

Les figures 39 et 40 sont tirées du site internet de l'association ESEL, École spéciale des espaces libres, créée en 2014 par les fondateurs du jardin (statut qui est une condition pour toute collaboration avec la municipalité). Le cultivé vivrier et l'écologique sont pleinement imbriqués, processus du vivant et processus productif ne sont pas dissociés, au sein de « *corridors vivriers* »<sup>399</sup>.

Une partie des cultures est récoltée et consommée, mais ce qu'on cultive ici est avant politique et idéologique. Le végétal est l'arme de la conquête et le média par lequel passe la prise de pouvoir sur l'espace urbain. À l'heure où une végétation plus spontanée est mise à l'honneur dans les espaces verts urbains (Clément 1999, Lizet 2010) et où l'envie pressante de développer une véritable agriculture urbaine en France se fait sentir, de telles pratiques préfigurent probablement de nouvelles hybridités jardinières, qui combinent souci écologique et production vivrière, alors qu'un clivage se dessine entre biodiversité et agro-biodiversité, biodiversité spontanée et biodiversité cultivée. On peut s'interroger sur la mise en concurrence de ces natures par rapport au nombre de plus en plus restreint de friches à Paris, alors que le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) prévoit que « les tronçons non nécessaires au trafic ferroviaire [...] deviennent des réserves de biodiversité tout en permettant d'y installer de nouveaux usages » (*ibid.* : 12).

Quels usages et pour quels modèles de nature ? Nous l'avons évoqué, les objectifs de verdissement et de production agricole de la nouvelle mandature, largement quantitatifs, inquiète les tenants de la biodiversité, qui plaident pour une approche également qualitative, en adéquation avec les préceptes de la science écologique. Les rares délaissés parisiens sont convoités aujourd'hui pour leurs potentialités à la fois biologiques et agricoles, mais ils ont aussi des propriétés sociales, celles-là même qui permettent l'expression de pratiques sociales alternatives, inventives, hors normes, comme ce potager de ballast. L'indéterminé de l'espace ferroviaire l'habite et le rend possible, à travers un jeu sur le flou entre public et privé, ouverture et fermeture, licite et illicite, sauvage et domestique, publicisation et confidentialité, écologie et agriculture, valorisation du lieu et action transformatrice... Ces jardiniers de l'hostile s'immiscent dans les interstices de la ville et de la norme, questionnent nos catégories de nature et nos représentations de l'environnement urbain, tant du côté de ses « possibles » que celui des risques auquel nous l'associons.

---

<sup>399</sup> Martin reprenait ici l'expression utilisée par une étudiante du Muséum national d'histoire naturelle qu'il côtoie.

### III. Le sens du sauvage

Si les pratiques dont elle fait directement l'objet sont relativement marginales, la nature est une composante importante de l'identité du lieu. Une large majorité des visiteurs en parle spontanément lorsqu'ils sont invités à parler de la petite ceinture. Quelques espèces animales et végétales sont évoquées, mais les significations de ce vivant libre ne sont pas écologiques.

#### A. Social, spatial et symbolique

Lorsqu'elles évoquent la nature sur la voie ferrée, les personnes pensent d'abord et souvent uniquement au végétal, élément du paysage immédiatement perceptible (et seule nature prise en considération dans la ville pendant deux siècles). Il est appréhendé en premier lieu à travers une dimension visuelle, un aspect. Quelques personnes, sur la quarantaine interrogée, ont fait référence à la campagne, dans trois cas pour comparer directement la nature de la friche et la nature champêtre. Un jeune habitué dans le XIV<sup>e</sup> formule ainsi ses impressions : « *si tu regardes vers là-bas, tu peux te dire que t'es dans un rail de campagne, tu vois, un vieux chemin de fer abandonné. Moi j'en ai un à côté de chez moi, à côté de Dreux, et ça me fait rappeler exactement ça* »<sup>400</sup>. D'autres invoquent des périodes de vie à la campagne ou la possession d'une maison secondaire pour expliquer leur sensibilité à une nature comme celle-ci, « *bucolique* ».

La qualification la plus mobilisée est sans aucun doute celle de « *sauvage* »<sup>401</sup>, qui semble s'étendre d'ailleurs au lieu dans son entièreté. Cet adjectif renvoie à un paysage végétal en « *bordel* », « *fouillis* », avec « *des herbes de partout* », et à l'aspect visuel de certaines plantes : « *quand tu regardes ces arbres, c'est particulier quand même, t'en as pas deux pareil* » ; « *une plante qui fait comme ça, avec des grosses feuilles comme ça, on dirait un arbre, alors qu'on voit que c'est pas un arbre, c'est juste une plante !* ». Cette façon d'appréhender la nature par l'esthétisme est héritée du mouvement pictural du paysagisme des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Brady 2007) et correspond au langage de nature qui s'est imposé dans la ville haussmannienne, dont le vocabulaire visuel et le contrôle technique fixaient le vivant en un décor urbain. Plus fondamentalement encore, on retrouve ici la distinction fondatrice de la pensée moderne occidentale entre nature et culture, sauvage et domestique (Descola 2004). À la question qu'est-ce que le sauvage, Valentin Pelosse et André Micoud (1993) répondent qu'« à première estimation, est domestique ce que dans le monde naturel l'homme contrôle, maîtrise, alors que tout ce qui échappe à son entreprise de domination ou vient la perturber ressortit au sauvage » (*ibid.* : 10). En effet, l'idée de

---

<sup>400</sup> Comme pour le chapitre précédent, les citations de cette troisième partie sont toutes issues d'entretiens menés auprès d'utilisateurs illégaux de la PC, entre avril et octobre 2014.

<sup>401</sup> C'était aussi le cas chez les participants de la concertation de 2013 (voir *supra*, chapitre 3, I).

sauvage chez les usagers de la petite ceinture fait référence à un végétal qui s'installe sans être planté, se développe sans être taillé, en dehors du contrôle de l'homme et de ses exigences esthétiques. Un vivant à l'existence autonome. Un jeune homme commentait l'aspect des herbes en ces termes : « *elles poussent n'importe comment, où elles veulent* ». Pour Éric, qui a arpenté le linéaire pendant de longs mois pour un projet photographique, la végétation est « *libre* », elle n'est « *pas taillée dès qu'elle dépasse* », « *elle s'arrange toute seule* », « *elle n'est pas planifiée* ». Ces représentations se construisent en opposition à une nature urbaine de référence qui est la végétation des parcs et jardins, caractérisée par une maîtrise que, là encore, les personnes lisent dans la mise en ordre des formes. Les adjectifs pour la qualifier fleurissaient : « *bien fait, carré* », « *ordonné* », « *compartimenté* », « *stricte* » ... « *C'est pas comme dans les parcs, parce que là y'a des sortes de lianes. Dans les parcs, les arbres ils sont bien travaillés, là les arbres ils font bien une voûte* », me disait encore la fille au chat. « *C'est pas la verdure d'un parc, c'est plus forêt, ça pousse anarchiquement. Ils essayent de couper mais...* », ajoutait son compagnon. Les personnes plus âgées ont parfois comparé aux jardins à l'anglaise, qu'ils disaient mieux apprécier que ceux à la française : « *Je préfère beaucoup ça aux jardins à la française, bien alignés. [...] Je préfère les parcs à l'anglaise, cette végétation un peu touffue, pas toute cette symétrie* » (Danielle, nourrisseuse de chats âgée de 70 ans).

Paradoxalement, ce sauvage ne fait pas de la voie ferrée un espace naturel. L'idée du sauvage s'adosse à celle d'une nature qui « *reprend ses droits* », « *reprend sa place* », « *reprend le pas* »... Ce qui fascine les visiteurs, c'est le spectacle et la vitalité du vivant qui « *envahi* », qui trouve les moyens de se développer dans l'interstice le plus hostile, qui « *recouvre* » d'une nappe verte le plus artificiel des paysages. Ils rejoignent ainsi les conceptions de nombreux naturalistes et d'activistes, fascinés par la capacité de la vie à coloniser et exister dans l'hostilité : « *c'est pas la nature qui a été aménagée, parce que tu sens que c'est un ancien truc fait par l'homme. Et la nature est venue un peu envahir. Y'a même des petites feuilles au milieu du chemin de fer* » ; « *elle est assez tenace cette végétation, passer sous les rails, sortir d'entre les cailloux, tout ça. Sauvage, tenace. [...] Elle a du caractère cette végétation* ». Entre végétal et minéral, c'est presque un combat que les personnes perçoivent : « *on voit presque la bataille entre la ville et la nature* ».

« *On est toujours en train de dire "l'impact de l'humain sur la nature, les choses définitivement abîmées..." En fait, vous laissez tout, ne serait-ce qu'un simple jardin, même quelques mois, vous voyez déjà le résultat. Quelques années etc. Et vous vous rendez compte que la nature reprend le dessus avec une violence même extraordinaire* » (Fabien, photographe amateur).

Reprenant la dernière phrase d'un livre de l'écrivain Michel Houellebecq, ce même Fabien, dentiste cinquantenaire, scande : « *la victoire du végétal est totale !* ». Et elle est d'autant plus remarquable qu'il s'agit de la victoire de plantes que les gens savent souvent mal aimées, en dehors des canons esthétiques dominants dans les jardins urbains, celles qu'on

appelle « *mauvaises* », mais qui, ici, cessent de l'être. Ces discours montrent que, malgré cette invasion végétale, la voie reste un lieu éminemment humain, artificiel, construit. L'idée du végétal qui reprend ses droits et partout s'imisce crée une image des rails qui s'apparente plus à celle d'une ruine qu'à celle d'un milieu naturel.

Ce qui différencie fondamentalement le végétal sur la friche est donc lié à des questions d'ordre et de contrôle. Il fait donc sens d'une manière qui raisonne avec les significations fondamentales du lieu dans lequel il se développe (un espace en dehors, régi par d'autres règles, qui échappe en partie au contrôle). Il est signifiant par rapport à un contexte socio-spatial, dans lequel une nature ordinaire devient extraordinaire du simple fait d'être là, sous cette forme débridée. Elle symbolise dans le paysage ce qui échappe au tout contrôlé, et qui est aussi au cœur de l'expérience des usagers. Sa valeur n'est pas avant tout liée à ce qu'elle est intrinsèquement, mais à ce qu'elle représente. Les photographes Pierre-Alain et Fabien le formulent ainsi lorsque je leur demande s'ils prennent des clichés de la végétation :

*P.-A. : Plus comme partie intégrante d'un ensemble [...].*

*F. : Le végétal, il nous aide à montrer qu'on est dans un ensemble sauvage, en plein cœur de la cité.*

*P.-A. : Au même titre que les rails, le ballast, etc.*

La nature identifiée comme sauvage est le reflet de ce que les humains trouvent dans ce lieu, l'incarnation matérielle, paysagère et vivante de la liberté qui le caractérise. La petite ceinture est un refuge à la fois pour des hommes, des pratiques et des formes du vivant qui n'ont d'autres espaces pour exister. Quelques personnes expriment ce parallèle de manière explicite. Lorsque les jeunes piétinent les plantes sauvages vers l'ancienne gare de Charonne (XX<sup>e</sup>), Hector, jardinier et riverain, leur dit ceci : « *la mauvaise herbe, c'est toi et moi* ». Pour cette promeneuse novice, plantes et hommes trouvent ici « *un lieu d'expression* » :

*« On a la nature qui reprend ses droits sur ce qui avait été aménagé par l'homme avant et, au niveau des ponts, on ressent le fait qu'il y a des êtres humains qui viennent, qui ont envie de manifester quelque chose et qui le font via les tags ».*

Le jeune architecte Dimitri est celui qui exprime le plus directement cet effet miroir entre social et biologique :

*« Ce qu'on dit sur les plantes, c'est que c'est des échappées de balcon. Toutes ces plantes qui sont sorties de l'esclavage en fait, qui étaient esclavagisées dans les jardins à la française, en mode garde à vous, monoculture, et toute cette culture qu'existe dans le reste de la ville. Et ce microcosme qui dit "non à la monoculture, vive les échappées de jardin, vive les sauvages, vive les rudérales", et autant pour*

*les plantes que pour les êtres humains ! C'est ça qui est assez beau, cette analogie, mettre ensemble ces deux trucs-là, autant l'humain que ces plantes sauvages. En fait, on est tous échappés ».*

Si ces significations sont liées au sens fondamental de la friche, l'association entre monde sauvage et sentiment de liberté est aussi une constante de la culture citadine occidentale. Le sauvage, associé au mythe rousseauiste d'un état de nature, offre un espace censé échapper aux règles et aux contraintes de la société humaine, tout au moins dans les représentations. Or, le vide, le désert relèvent aussi d'une construction culturelle, ce qui ne les empêche pas d'être effectifs pour ceux qui utilisent les espaces désignés comme tels (Dalla Bernardina 2014). En contemplant les herbes folles qui poussent entre les cailloux, les mousses qui recouvrent les traverses, les lianes qui dégoulinent des arbres, les visiteurs sont avant tout fascinés par le spectacle de ce qui advient quand l'emprise de l'homme se relâche. Certains perçoivent les signes d'un entretien minimum, mais ils sont rares. Dans une étude sur un marais artificiel dans un parc périurbain, Pierre Donadieu (1998a) a montré qu'une création artificielle peut facilement devenir un lieu vécu par le public comme naturel et sauvage, pour peu que son image se construise en opposition à la ville par une certaine esthétique et qu'il abrite des formes de vie autonomes. Dans leur étude sur la fréquentation de la forêt par les citadins, Granet et Dobré (2009) expliquent que le désir de sauvage se passe volontiers des inconvénients ou des risques qu'induirait une véritable immersion dans un espace non maîtrisé :

« Il s'agit d'une "mise en scène" de nature sauvage, dont les caractéristiques seraient, comme dans le parc anglais, un savant désordre évoquant l'absence de main humaine et l'éloignement de toute civilisation, mais où l'on pourrait s'orienter à l'aide d'un GPS nous reliant à la haute technologie » (*ibid.* : 528).

Deux ingrédients fondamentaux fondent donc les significations associées au sauvage des rails : les représentations de la nature urbaine héritées de la période haussmannienne et de la culture horticole, à partir desquelles toute nature en ville est comparée ; le sens social de la voie ferrée en tant qu'espace non contrôlé. On peut s'interroger sur les raisons qui font que ce vivant libre est unanimement désiré et valorisé par les visiteurs, car nos rapports au sauvage sont ambivalents. La nature qui échappe à la maîtrise de l'homme est souvent associée à une menace (Terrasson 1988) et ses formes spontanées en ville sont parfois mal acceptées<sup>402</sup>. Mais le sauvage est ici contenu, circonscrit. Il envahit et s'oppose à l'ordre urbain dominant, mais dans l'enceinte d'un espace clos, duquel il déborde tout au plus par quelques branches qui s'aventurent au-dessus des clôtures ou dans les trous des grillages. Toujours en considérant la dimension spatiale de l'ordre et du désordre (Douglas 2005), c'est un sauvage qui est à sa place, bien qu'il n'ait pas été planifié par le pouvoir, car il est en adéquation avec la signification de l'espace où il est installé, en tout cas pour ses

---

<sup>402</sup> Voir *supra*, p. 62.

utilisateurs. Les géographes Long et Tonini (2012) ont montré à travers l'exemple de Nantes et d'Angers que le végétal est différemment jugé suivant le type d'espaces où il se développe et l'intensité d'entretien attendue. La friche ferroviaire, cet ailleurs indéterminé, est propice à accueillir une nature autre, qui participe au désordre. Reste à questionner le sens qu'elle revêt pour les riverains par exemple, qui côtoient le linéaire de près mais sans en faire l'expérience de l'intérieur. On peut supposer que ces conceptions sont aussi probablement influencées par le développement moins contrôlé des mauvaises herbes depuis les politiques du « zéro phyto », par les discours dominants sur la renaturation de la ville et par des pratiques actuelles de nature qui témoignent d'une volonté de « s'épanouir dans des espaces ressentis comme sauvages » et d'une « recherche effrénée du naturel » (Kalaora 2001 : 596).

## B. Et la biodiversité ?

Le végétal est spontanément abordé comme un tout, de manière générique, à travers les termes de « *végétation* » et de « *verdure* », ou simplement en parlant des « *plantes* ». Je n'ai pas demandé aux personnes de citer toutes les espèces qu'elles connaissaient. Je les ai d'abord questionnées sur la petite ceinture, puis je leur posai des questions générales sur la nature qu'accueille la voie. Il est cependant intéressant d'examiner les mots utilisés et les espèces qui ont été spontanément évoquées.

Un premier niveau de distinction se dessine lorsque cinq individus me parlent des « *herbes* », cinq autres des « *fleurs* » et deux des « *arbres* ». Sur une quarantaine de visiteurs illégaux interrogés<sup>403</sup>, une dizaine d'entre eux ont cité des noms de plantes, dix-sept au total<sup>404</sup>. Il s'agit de plantes communes, dont la plus grande partie est horticole ou comestible. Les plantes sauvages (en opposition aux horticoles) sont principalement représentées dans cette liste par la ronce et l'ortie, respectivement mentionnées par un, et trois individus. Si elles sont peu nommées, quelques personnes tentent de les qualifier en tant qu'ensemble. Ce sont des « *herbes folles, ce mélange de plantes qu'on ne trouve pas dans les villes* » pour Danielle, celles que l'on qualifie souvent de « *mauvaises* » pour deux promeneurs, « *ce qui pousse quand on ne fait rien* ». Deux individus ont aussi parlé d'une nature de « *jachère* ».

En ce qui concerne la faune, huit personnes m'ont parlé des oiseaux, qu'ils ont vus ou entendues sur la petite ceinture : passereau, merle, pigeon, corneille (appelée corbeau à deux reprises), moineau (pour dire leur absence). Jacques, qui habitait sur la voie dans le

---

<sup>403</sup> Les résultats exposés dans cette sous-partie ne prennent pas en compte les fondateurs du jardin dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, dont les savoirs sur la nature sont exceptionnels par rapport aux autres utilisateurs de la friche.

<sup>404</sup> Ronce, ortie, lierre, sureau, coquelicot, acacia, viorne, rose trémière, saule pleureur, euphorbe, mirabelle, fraise des bois (en réalité fraisier d'Inde : *Potentilla indica* Th. Wolf). Rose, noyer, cerisier, poirier et figuier ont été identifiés par une seule personne sur la portion anciennement jardinée par l'Homme des bois, entre la rue Claude Decaen et le pont de Charenton (XII<sup>e</sup>).

XIV<sup>e</sup>, connaissait aussi les troglodytes et leur statut d'espèce protégée. Plusieurs mammifères ont été cités, souvent parce qu'on suppose leur présence, comme les souris et les rats. Ces derniers sont souvent redoutés, ils inspirent peur et dégoût. Les nourrisseurs de chats du XII<sup>e</sup> les côtoient de près, car ils ont creusé des galeries sous un point de nourrissage. Mais Danielle se rassure : « *c'est pas des vilains gros rats, c'est des petits rats des champs* »<sup>405</sup>. Des animaux poilus et allongés sont régulièrement observés et identifiés comme des furets ou des fouines, à raison pour la fouine puisqu'elle est effectivement présente sur les rails (IEA & SETEC 2015b). Les chauves-souris ont été évoquées à deux reprises, notamment les fameuses pipistrelles (dont je rappelle la présence d'un important gîte d'hibernation dans un tunnel du XIV<sup>e</sup>), par Jacques, leur voisin. Alors qu'il était la vedette de la concertation publique en 2013, seules deux personnes m'ont parlé du renard. Sur le terrain, la star était le hérisson. Non pas que tous l'évoquent, mais il est facilement observable et il inspire curiosité et ravissement. Paul et son ami en ont vu circuler sur le rail un soir : « *j'ai vraiment halluciné ! Déjà un hérisson en plein Paris, mais là c'était pas un hérisson, c'était trois !* ». Les nourrisseurs de chats sont aussi familiers du mammifère piquant, car ils mangent les croquettes destinées aux félins et squattent les abris fabriqués à leur intention. Mais contrairement aux rats, ces pique-assiettes sont considérés avec tendresse. J'ai observé à quatre reprises la rencontre entre un hérisson et des gens sur la friche et, à chaque fois, tous veulent voir, s'émerveillent, s'étonnent. Le hérisson est un animal considéré comme sympathique. Il n'est ni dangereux, ni vif, et rarement observé par les Parisiens. La présence de nombreux chats est aussi remarquée, animaux domestiques ré-ensauvagés, mais pas assez pour survivre sans l'aide des hommes. Quelques-uns m'ont parlé des lézards. En été, ils filent sous les pas des promeneurs. Une dizaine de personnes m'ont rapporté la présence d'insectes, des papillons, mais aussi des mouches et une seule fois des abeilles, ce qui est étonnant au vu de l'attention médiatique, politique et citoyenne qui leur ait accordée. Au sein de ce bestiaire, seuls les rats et les pigeons ont fait l'objet de discours négatifs, toujours associés à la saleté et au risque sanitaire. Les frontières de l'indésirable semblent évoluer, tout au moins dans les discours. Des animaux sauvages font l'objet d'une bienveillance réelle (comme le hérisson) ou idéale (avec le renard par exemple, que certains souhaiteraient observer sur la petite ceinture, mais qui suscite encore la peur lorsqu'il fait des apparitions dans Paris<sup>406</sup>). De plus, nous l'avons vu, ces formes de vie autonomes sont ici à leur place. Les personnes qui portent un regard bienveillant sur cette vie sauvage seraient susceptibles d'adopter des postures différentes s'il s'agissait de partager avec lui des espaces de leur quotidien.

Le terme de biodiversité a été utilisé spontanément par seulement deux personnes interrogées. Lors des premiers entretiens, j'avais choisi de ne pas prononcer les termes de

---

<sup>405</sup> Les inventaires menés en 2015 n'ont pourtant pas trouvé trace du rat noir (aussi appelé rat des champs) et ont uniquement identifié la présence du rat surmulot, ou rat d'égout (IEA & SETEC 2015b).

<sup>406</sup> En 2015, un renard a été vu dans le square des Arènes (V<sup>e</sup>), qui abrite le service municipal qui m'accueillait pour cette recherche. Sa présence a été vécue comme une menace, le square a été fermé au public, l'information remontée aux hiérarchies municipales et des mesures de capture envisagées. Mais l'animal a rapidement quitté le square.

biodiversité ou de trame verte, afin de ne pas orienter les discours. Mais un problème s'est posé : après une vingtaine d'entrevues, personne n'avait jamais employé ces mots. Comment alors faire la lumière sur l'appropriation de l'idée de biodiversité ? Cette absence constituait un premier résultat, mais j'ai ensuite décidé de terminer les entretiens par des questions plus directes en utilisant sciemment les termes que j'avais bannis. Elles n'ont donc été posées qu'à une vingtaine d'individus. Je demandais notamment le sens que recouvrait, pour eux, le terme biodiversité. Mes résultats confirment ceux d'une étude menée à Angers (Cormier *et al.* 2012) : le concept de biodiversité ne fait pas sens, ou difficilement, pour les habitants. Plusieurs personnes n'ont pas répondu. Parmi les réponses obtenues, les définitions renvoient au « *rapport des plantes entre elles* » pour Éric, à un « *éventail d'espèces dans un lieu approprié où ça peut se multiplier, se diversifier* », pour la jeune femme au chat. La biodiversité, « *ça veut dire que dans un espace, on va retrouver énormément de sortes de plantes, d'animaux, de fruits* », m'explique son compagnon, « *c'est le fait de préserver différentes espèces* », pour un jeune promeneur. Mais sans se référer directement au concept, la diversité des espèces est valorisée dans les discours. Chez les personnes qui l'évoquent par rapport à la voie ferrée, cette diversité peut être constatée, supposée ou connue (principalement par les médias). En dehors de cette dimension, les discours sur les caractéristiques ou le fonctionnement écologique de l'écosystème furent anecdotiques et ne se formulaient jamais en des termes scientifiques. Par exemple, deux personnes m'ont parlé d'espèces (papillons dans un cas, oiseaux et abeilles dans l'autre) dont la présence était un « *bon signe* », à l'instar d'espèces indicatrices. Deux autres évoquèrent l'importance de cette végétation comme « *poumon* », pour « *respirer* ». Certains propos portaient plus ou moins explicitement sur l'utilité écologique de certaines espèces. Un jeune qui découvrait la voie me dit par exemple : « *ici, on va avoir des espèces qui sont un peu bâtardes. On n'a pas envie de les garder, nous en tant qu'êtres humains. Du coup, ici, elles vont s'épanouir. Mais elles sont utiles. Comme les orties, c'est chargé d'orties ici* ». Pascal, l'artiste dont l'atelier est dans l'ancienne gare d'Avron (XX<sup>e</sup>), regrette que le nouvel encadrant chargé du tronçon ait laissé ses salariés couper le lierre qui entourait les arbres sur ce site, parce que « *c'était des super volières pour les oiseaux. Toute l'année, parce que c'est persistant le lierre. Du coup y'a des passereaux, des merles* ». Mais les considérations pour ce type d'interaction furent très rares. De manière générale, la dimension dynamique du fonctionnement de la biodiversité est absente des représentations, en termes d'interaction entre espèces et encore plus en termes de déplacement. Les concepts de trames vertes ou de corridors écologiques sont pour ainsi dire inconnus.

Sur ces thèmes, introduits dans les échanges par mes propres questions, les connaissances sur les espèces et les discours sur la biodiversité étaient parfois liés à des observations ou à des connaissances naturalistes préalables. Mais le cas le plus courant fut la reprise de discours médiatisés, principalement sur internet et dans quelques reportages télévisés. La presse écrite et internet relaient un discours naturaliste sur la petite ceinture. Excepté les adolescents, de nombreux promeneurs novices préparent leur première visite en se rendant



sur la toile. C'est l'occasion de prendre connaissance de ce discours, qui porte l'idée d'un écosystème unique à Paris, d'une diversité spécifique importante et de la présence d'espèces peu représentées ailleurs dans la capitale. « *Apparemment ici, c'est un écosystème incroyable, de ce que je lisais. [...] L'écosystème, la biodiversité, un endroit unique à Paris, la petite ceinture... Grosso modo, c'est ce que j'ai compris de mes lectures* » (Pierre-Alain, photographe amateur). « *Au niveau de la végétation, on lisait qu'il y avait des végétaux, même des animaux, qu'on trouve pas forcément partout, ailleurs dans Paris* » (promeneuse novice). Les moyens de communication dans notre société se sont démultipliés et l'information sature l'espace social. Une des conséquences est la difficulté de différencier ce qui relève des catégories propres aux personnes et les catégories savantes ou les discours dominants repris par les gens, idées qui peuvent être plus ou moins appropriées, traduites, intégrées de diverses manières à leurs systèmes de représentations. Cela dit, il est peut-être symptomatique que, lorsque j'abordais la question de la nature sous l'angle de la biodiversité ou de l'écologie, les personnes ne s'exprimaient pas, ou restituaient des informations recueillies via différents médias, sur internet surtout. Dans les deux cas, ces savoirs paraissent être extérieurs à eux, ne pas leur appartenir, aucun lien ne semblait être fait avec leur expérience personnelle et sensible de ce qu'ils avaient autour d'eux.

Tous ou presque s'accordaient sur la nécessité de préserver cette nature, mais bien plus au titre de l'exception qu'elle représente qu'au nom de considérations proprement écologiques. Ce vivant est considéré comme rare, comme lorsqu'un cataphile expliquait qu'il devait certainement pousser ici « *quelques espèces qui font le bonheur des botanistes parce que, tiens, on trouve plus trop ça en région parisienne, parce qu'il y a des pesticides partout et ici ça fait longtemps qu'ils en ont pas trop mis* ». Cette rareté est plus souvent encore rattachée à une unicité dans le paysage parisien : « *ce qu'il y a là, c'est pas ailleurs* », il faut préserver ce lieu « *pour la biodiversité, qu'on retrouvera pas ailleurs* ». La fonction écologique pensée par certaines personnes est donc celle d'espace refuge. Mais l'idée de fonctionnalité de l'espace et de sa nature s'ancre largement du côté du social et non de l'écologique. Les projets de préservation portés par le Plan biodiversité de Paris rejoignent le désir des utilisateurs, mais sans reposer sur les mêmes considérations, ni sur les mêmes conceptions. Le plan d'action municipal était d'ailleurs inconnu de toutes les personnes interrogées.

## Conclusion du chapitre 6

La nature de la voie ferrée est identifiée comme sauvage et suscite une fascination commune chez la plupart des naturalistes rencontrés, les jardiniers activistes et les visiteurs de la friche au nom de sa vigueur, de sa capacité à coloniser, à reprendre le dessus. Chez une poignée d'utilisateurs (dont des naturalistes à la présence autorisée), la nature occupe

une place centrale dans leurs rapports au délaissé ferroviaire, qui se constitue comme lieu de production et de transmission de savoirs sur la nature. La sensorialité est centrale dans leurs relations à l'espace, mais, en même temps, leurs modalités participent d'une pratique spatiale acceptable et les données produites, principalement dans le cadre de la commande municipale, pourront ensuite servir à transformer le lieu. Chez les activistes, le vivant, préférentiellement nourricier, est intensément fabriqué, dans un acte avant tout symbolique et politique. Ces jardiniers utilisent les dynamiques biologiques et font pousser dans une esthétique du désordre et de l'aléatoire. Les capacités du vivant et sa matérialité sont mobilisées au service d'une prise de pouvoir sur l'espace urbain. Naturalistes et activistes partagent une fascination pour les mécanismes de la vie, mais aussi une volonté d'intervention sur eux, sous la forme d'une gestion pour les uns et d'une production (de nourricier, de vie, de biomasse) pour les autres.

Chez les usagers, la nature est une composante de l'identité du lieu et doit être pensée au sein de cet univers social particulier, qui ne se résume pas à celui d'une infrastructure verte. La nature sur la friche est considérée comme sauvage au titre de son installation et de son développement autonome, que les personnes lisent dans un aspect, des formes, dans lesquels ils devinent l'absence de la main de l'homme. Ce sauvage est valorisé car il reflète un contrôle relâché qui contraste avec la nature des parcs, et plus généralement avec la bonne tenue des espaces urbains. Il est donc apprécié avant tout pour ce qu'il représente, plutôt qu'au titre d'une valeur intrinsèque (même s'ils appellent à sa préservation) ou d'un intérêt écologique. Les significations qui s'y rattachent se construisent en fonction d'un contexte socio-spatial, dans lequel le critère de l'ordre est central. Cette valeur symbolique et socialement fondée ne doit pas être considérée comme moins puissante qu'une valeur intrinsèque. Au contraire, elle dépasse son objet et s'inscrit dans la relation riche et complexe qui se noue entre la voie et les gens qui se l'approprient. La valorisation du sauvage chez les usagers des rails ne signifie pas, de manière automatique, que les Parisiens sont prêts à accueillir de nouvelles formes de vivant partout dans leur ville. Le sauvage est ici à sa place et les personnes qui pénètrent sur l'emprise ont pour point commun de prendre le risque de l'imprévu.

Les deux prochains chapitres seront consacrés à l'étude des dynamiques d'institutionnalisation sur la petite ceinture, à travers sa gestion écologique et ses aménagements en promenade par la municipalité. Que devient la nature de la friche dans ces transformations ? Quelles significations du lieu sont produites ? Quelles dynamiques sous-jacentes accompagnent la réalisation du projet de biodiversité sur la voie ferrée ?



# Chapitre 7 : Des chantiers d'insertion : gérer un espace, sa nature et ses hommes

---

La petite ceinture fait l'objet d'appropriations informelles multiples. Depuis quelques années, cette dynamique en croise une autre. Le statut de la petite ceinture a progressivement glissé de l'infrastructure ferroviaire à celui de haut lieu de nature<sup>407</sup>, au nom de laquelle s'organise sa reconquête institutionnelle. L'angle problématique de l'institutionnalisation est entendu, à la manière de Virginie Tournay (2011), comme un « processus tendant momentanément vers une plus grande stabilisation des pratiques et des normes » (*ibid.* : 3). Une des étapes clé de ce processus fut l'établissement d'une gestion écologique et différenciée par des chantiers d'insertion. Conventionnés par l'État, ils proposent une activité professionnelle et un accompagnement social à des personnes « en difficulté » et « éloignées de l'emploi ». Leur mise en place sur la petite ceinture en 2006 fait suite au premier protocole-cadre signé entre Réseau ferré de France et la Mairie de Paris, négocié pour répondre aux plaintes d'habitants sur des problèmes de saleté et d'insécurité. Cette réponse passe par une nouvelle gestion de la nature et des déchets, à travers un dispositif à vocation sociale, en partenariat avec quatre associations réparties sur le linéaire<sup>408</sup>. En quoi consiste cette gestion écologique ? Comment participe-t-elle à un renforcement du contrôle de l'espace ? Comment les travailleurs du délaissé se représentent-ils la nature de la friche et l'entretien qu'ils mettent en œuvre ? L'enquête a été menée au printemps et à l'été 2013 auprès de deux équipes, rattachées aux associations Espaces et Halage, dans leurs activités quotidiennes et lors de leur participation à un projet de sciences participatives. Ces associations sont spécialisées dans les travaux paysagers et l'environnement, mais les caractéristiques des deux équipes et les tronçons dont elles s'occupent présentaient des disparités propices à la comparaison<sup>409</sup>.

## I. Gestion de l'espace et mise en ordre

La végétation est entretenue depuis 2006 selon des principes qui répondent à la fois à des exigences techniques, des préoccupations écologiques et des stratégies politiques. Les données que j'utilise ici proviennent des cahiers des charges que doivent respecter les associations, mais aussi d'observations sur le terrain, d'entretiens avec les encadrants des

---

<sup>407</sup> Voir *supra*, chapitre 2 et 3.

<sup>408</sup> Sur les chantiers d'insertion, la présentation et la répartition des associations, voir *supra*, chapitre 2, III.

<sup>409</sup> Espaces gère la partie sud de la voie et un tronçon dans le XVII<sup>e</sup>, alors qu'Halage entretient la partie nord. La sociologie des quartiers attenants diffère. L'hypothèse était que les problématiques de gestion n'étaient peut-être pas les mêmes, ce qui s'est avéré relatif. Les encadrants et les salariés en insertion des deux équipes présentaient aussi des profils contrastés (voir *infra*, p. 346).

équipes et avec la chargée de mission environnement et développement durable chez RFF, dont j'ai déjà parlé et qui supervise la gestion de la voie circulaire.

## **A. Contraintes ferroviaires et demandes extérieures**

Chaque association dispose d'un cahier des charges dans lequel les actions à mener sur leur tronçon sont décrites. Il est rédigé par les chefs d'équipe et validé ensuite par RFF et la SnCF. Les formats sont très variables, plus ou moins développés ou concis. Chaque année, un comité technique est organisé pour chaque association (sous la forme d'une visite de terrain) avec RFF et la SnCF, qui émettent un avis sur l'entretien réalisé. Les changements envisagés sont discutés (sites d'intervention, demandes particulières des commanditaires sur tel lieu ou tel ouvrage d'art, etc.). Le cahier des charges est ensuite modifié.

Comme certains représentants de Réseau ferré de France s'attachent à constamment le rappeler<sup>410</sup>, la voie n'est pas officiellement fermée à la circulation et doit donc être entretenue de manière à ce qu'un train puisse passer à n'importe quel moment, même si la probabilité d'un tel événement est extrêmement faible. Maintenir la fonctionnalité de l'infrastructure exige une gestion adaptée du végétal. RFF et la SnCF exigent que les ouvrages d'art et les murs de soutènement soient dégagés de toute végétation. Ces opérations ne sont pas toutes réalisées par les salariés en insertion, car elles nécessitent certaines habilitations (par rapport à la hauteur surtout). Il semblerait que ces interventions soient surtout faites ponctuellement, en cas de contrôles des ouvrages. La chargée de mission RFF m'expliquait que le développement de certaines plantes dans les anfractuosités pouvait fragiliser les constructions et, du même coup, les constructions mitoyennes. Les vieux murs à interstices sont effectivement un habitat favorable pour certains organismes vivants. Les rapports de l'étude écologique de 2015 contenaient des propositions pour tenter de rendre ces différents enjeux compatibles (IEA & SETEC 2015e). Toujours pour des raisons de sécurité, les arbres qui menacent de tomber sont abattus (ils sont souvent signalés par les riverains), mais aucun élagage régulier n'est réalisé. De manière générale, les interventions sur les talus sont rares. Ils constituent donc les surfaces sur lesquels la flore, et notamment les arbres, se développe le plus librement.

La circulation d'un train nécessite l'élimination de toute végétation sur les voies, afin de prévenir les risques de déraillement et d'incendie. Sur le réseau « circulé », SnCF Infrastructure utilise des trains désherbeurs, qui projettent des produits chimiques afin d'éradiquer ce qui pousse sur le ballast. L'absence de trains sur la petite ceinture ne nécessite pas des solutions si drastiques, mais les voies doivent être régulièrement dégagées, car le développement de certaines plantes, en particulier les « invasives », pourraient les détériorer :

---

<sup>410</sup> Comme lors de la concertation publique de 2013, à chaque réunion publique.

« *La voie, on va dire qu'elle est dégagée pour qu'on n'ait pas d'espèces invasives qui puissent repousser et que, du coup, ça nous abîme les traverses et les rails. Parce que les espèces invasives sont tellement fortes, le buddleia, les ailantes, que ça pousse et ça fait déplacer justement nos infrastructures* » (chargée de mission environnement RFF, 13/09/2013).

Il est donc demandé aux équipes de débroussailler régulièrement les voies et leurs abords, sur environ un mètre cinquante de large. Ces travaux font partie des tâches les plus courantes dans le quotidien des cantonniers.

La gestion de la nature est aussi orientée en fonction de demandes extérieures, qui émanent de riverains, de membres de jardins partagés installés sur l'emprise et de la Ville de Paris, de mairies d'arrondissement surtout, qui relaient les doléances d'habitants ou d'agents municipaux. Des interventions spécifiques sont menées pour y répondre. Elles peuvent devenir régulières et être intégrées aux cahiers des charges des associations. La chargée de mission rencontrée chez RFF est la personne par laquelle transitent ces demandes. Elle ne m'a pas autorisée à les consulter, même de manière anonyme, ce qui n'est pas très étonnant étant donné le sujet sensible et politique que représentent les plaintes d'habitants. Mais elle a accepté de m'en résumer le contenu sur les sujets liés à la nature. Les riverains se manifestent principalement à propos des rats et des arbres. Les équipes en place ne s'occupent pas des dératisations et peuvent intervenir pour de la taille, mais l'élagage nécessite de faire appel à des prestataires habilités. Les habitants se plaignent lorsque les arbres menacent de toucher les bâtiments ou, problème récurrent, apportent trop d'ombre dans les logements des premiers étages. Les jardins partagés formulent aussi des demandes spécifiques aux cantonniers. En 2013, l'équipe d'Halage entretenait un ancien quai en prairie, sur demande du jardin associatif voisin, les Jardins du Ruisseau, dans le XVIII<sup>e</sup>. Espaces intervenait une fois par an sur un talus le long du jardin de la rue de Coulmiers dans le XIV<sup>e</sup>, « *parce que la végétation [de la friche] commençait à concurrencer leur potager, à envahir un peu* », m'expliquait Sébastien, l'encadrant technique<sup>411</sup>. La même équipe fauche un talus une fois par an suite à des protestations d'habitants : des vendeurs à la sauvette du quartier y jettent des fruits pourris, ce qui fait sale et « *attire les bestioles* »<sup>412</sup>, autrement dit les rats.

Les agents municipaux peuvent aussi avoir des requêtes, lorsque les plantes de l'emprise ferroviaire débordent sur la voie publique, au-dessus des ponts, à travers ou par-dessus les clôtures. Elles poussent sur un espace dont ils n'ont pas la responsabilité et ils considèrent que ce n'est pas à eux de s'occuper de la végétation qui s'en échappe. Le débroussaillage le long des grillages est souvent intégré aux cahiers des charges, pour éviter ces problèmes. Selon la responsable RFF, cela permettrait aussi de limiter le jet de déchets à travers les

---

<sup>411</sup> Entretien personnel, 02/07/2013.

<sup>412</sup> Idem.

clôtures. Elle suggère ainsi qu'une végétation fouillis est interprétée par certains passants comme un manque d'entretien, ce qui favorise la décharge sauvage. Dans le cahier des charges d'Espaces, ces actions se traduisent en termes de mise en visibilité. L'objectif d'entretenir les abords est de « créer une transparence entre l'environnement urbain et la PC »<sup>413</sup>.

Sur certains sites, les exigences des uns et des autres peuvent être contradictoires. Lorsque, sur les consignes d'un responsable SnCF, l'encadrant de l'équipe Halage, Tsvetan, doit dégager la végétation d'un mur situé à proximité des Jardins du Ruisseau, les réactions ne se font pas attendre :

*« Elle [une riveraine qui vit au-dessus du jardin] a gueulé un peu parce que moi, j'ai fait des saletés. J'ai dit : "je vais nettoyer, je m'excuse, mais je suis obligé, Mr G. [interlocuteur SnCF pour la PC dans le XVIII<sup>e</sup>] m'a demandé de bien nettoyer les murs pour voir l'état technique. C'est tout, après ça va repousser". Mr L. [un des responsables du jardin partagé] m'a demandé : "là il y a quelques clématites", ou je-sais-pas-quoi, "qui donnent des très belles fleurs, qui ont des bonnes odeurs". On laisse, bien sûr ! On le laisse, mais on nettoie ! » (encadrant Halage, 05/07/2013).*

Autre exemple, celui des voisins de la petite ceinture, dont l'appréciation des arbres longeant la voie diffère en fonction de l'étage où ils vivent :

*« On a le riverain du rez-de-chaussée ou du premier étage qui trouve que ça fait de l'ombre. Et on a le riverain du huitième ou du neuvième, qui va trouver que c'est très bien et lui, il a pas du tout d'ombre, et par contre ça va l'embêter qu'il n'y ait plus de végétation. On se retrouve aussi à avoir ces situations-là où, dans le même immeuble, on a deux personnes qui nous appellent pour deux sujets diamétralement opposés. Donc là, en général, on fait rien » (chargée de mission environnement RFF, 13/09/2013).*

La gestion de la nature sur la petite ceinture n'est donc pas uniquement orientée en fonction de considérations écologiques. Il faut souligner le soin particulier avec lequel RFF répond aux demandes émanant des autres acteurs urbains, élus, agents municipaux ou habitants<sup>414</sup>. Étant donné le passé difficile entre RFF et la municipalité, on devine l'enjeu politique que représente pour le propriétaire de répondre à ces doléances. Le végétal qu'abrite la petite ceinture est globalement valorisé dans les représentations des acteurs étudiés (utilisateurs, riverains, élus, agents municipaux, professionnels de la nature et du paysage...). Cependant, certains tiennent à ce qu'il soit contenu. On apprécie le sauvage, ce vivant qui

---

<sup>413</sup> Source : cahier des charges Espaces, 2013-2014.

<sup>414</sup> Nous nous focalisons ici sur celles qui concernent le vivant, mais ce ne sont pas les seules. Pour les autres sujets, voir *supra*, p. 122, 137.

se développe indépendamment de l'homme, mais à condition qu'il reste dans l'espace qui lui est réservé (Douglas 2005). C'est peut-être la raison pour laquelle ce végétal désordonné est apprécié : il se développe dans un grand enclos. Il peut devenir gênant lorsqu'il déborde ou favorise des pratiques indésirables.

## B. Faucher

Pour la chargée de mission responsable des chantiers, ingénieure de formation, la gestion « différenciée » (terme qu'elle utilise plus volontiers qu'« écologique ») s'organise dans le temps et dans l'espace, entre des surfaces où la végétation doit être contenue, voire éliminée, et d'autres où il est possible de la laisser plus librement se développer. Elle souligne la portée pédagogique de cette action en interne, vis-à-vis de professionnels du ferroviaire à qui il s'agit de démontrer qu'il est possible de ne pas systématiquement tout éradiquer avec des produits chimiques. C'est aussi un sujet sur lequel RFF et la SnCF communiquent à l'extérieur. Leurs campagnes sur les chantiers d'insertion abordent tour à tour leur dimension à la fois sociale (figure 41) et écologique, toutes deux favorables à une image positive. Ils n'hésitent pas à valoriser le vivant de la friche, en présentant l'écosystème et les espèces qui le composent<sup>415</sup>.



Figure 41 : Affiche de la campagne SnCF sur les chantiers d'insertion, portant sur leur dimension sociale et sur laquelle on voit des ouvriers en insertion qui taillent et débroussaillent. Source : <http://www.chantierecole.org/SNCF-un-programme-ambitieux-pour-l.html>, consulté le 03/03/2016.

<sup>415</sup> Voir notamment les plaquettes de présentation des chantiers d'insertion de la petite ceinture : « 4 chantiers d'insertion pour valoriser la petite ceinture parisienne », 2011 ; « Des chantiers d'insertion pour valoriser la petite ceinture », 2013, disponible en ligne : <http://api-site-cdn.paris.fr/images/135505.pdf>. Voir aussi la page internet de présentation de cette action sur le site de la SnCF : <http://www.sncf.com/fr/presse/article/petite-ceinture-laboratoire-biodiversite>, consulté le 06/03/2016.



En dehors de quelques exigences élémentaires, comme proscrire les produits phytosanitaires, les associations jouissent d'une marge de manœuvre importante. En 2013, la chargée de mission RFF soulignait qu'il était difficile d'optimiser ces pratiques, car aucune étude écologique récente et globale n'avait été menée, seule démarche qui permettrait de connaître précisément les espèces et leur répartition, et d'adapter les interventions<sup>416</sup>. Ce que ces commanditaires attendent d'une action sur le végétal, ce sont des résultats de l'ordre du beau et du propre :

*Chargée de mission RFF : Nous, on leur demande un résultat en termes d'entretien et de visuel. Après on leur demande que ce soit un entretien écologique, donc ne pas utiliser de produits phytosanitaires, pas de coupe à blanc, donc tous ces aspects-là. [...]*

*Enquêtrice : C'est intéressant quand vous dites que vous attendez un résultat "visuel".*

*Chargée de mission RFF : Bah visuel, aussi pour les riverains en fait. [...] Les plantes invasives, on les éradique, enfin on essaie de les enlever, comme le buddleia, mais il a quand même un aspect visuel bah, pour les gens qui passent, les riverains. Donc on essaie d'en conserver quelques-uns. De toute façon, ça revient très vite.*

*E. : Ok, donc le visuel, c'est cet aspect un peu... paysager ?*

*Chargée de mission : Oui.*

(Extrait d'entretien, 13/09/2013)

Chez les deux encadrants rencontrés, la gestion différenciée s'articule autour d'une préoccupation centrale : faucher, où et quand. La fauche renvoie à un acte technique, à une organisation spatiale et temporelle, et un peu chez Espaces, à des modalités particulières (en mosaïque, sélective, etc.). Alors que l'outil utilisé est une débroussailleuse, c'est le terme de fauche qui est préféré. Débroussailler signifie « débarrasser un terrain de ses broussailles »<sup>417</sup>, qui sont une « formation végétale basse, de plantes ligneuses et très rameuses, buissonnantes » et, au figuré, un « fouillis inextricable ». Faucher signifie « couper (des fourrages, des céréales) avec une faux, une faucheuse ». L'activité est donc initialement associée à une agriculture non mécanisée et des végétaux utilitaires. Le choix de ce terme est un moyen d'anoblir la pratique autant que les plantes qu'elle concerne, anciennement considérées comme « mauvaises ».

Les techniques de fauche différaient sur quelques points d'une association à l'autre. Ces interventions se concentrent logiquement entre avril et octobre, période de l'année à laquelle la végétation se développe. En accord avec les exigences ferroviaires, les voies et

---

<sup>416</sup> Nous l'avons vu, une telle étude a finalement été menée en 2015, à l'initiative de la Ville de Paris et cofinancée par RFF (voir *supra*, chapitre 3, II).

<sup>417</sup> Définitions du *Trésor de la langue française* (en ligne).

leurs abords sont les surfaces les plus régulièrement débroussaillées. Sur le terrain, l'équipe d'Halage avait tendance à dégager plus largement qu'Espaces, qui réduisait les coupes aux surfaces strictement obligatoires. Les surlargeurs n'étaient fauchées qu'à l'automne, sur le principe de la fauche tardive, qui laisse le temps à la végétation d'accomplir un cycle complet et de se ressemer. L'encadrant d'Espaces favorisait les prairies sur toutes les surfaces planes et accessibles de l'emprise. La prairie, comme la « friche », n'est pas toujours définie de la même façon par les gestionnaires, qui parlent de traitement « en prairie » (fauches ou coupes éloignées dans le temps), et par les botanistes, qui se réfèrent aux espèces qui la composent (Legrand 2015). Chez certains, comme Sébastien, les deux définitions se superposent : le traitement en prairie permet de favoriser, puis stabiliser une végétation pionnière herbacée, constitutive de la prairie. De tous les stades de la succession écologique, elle est réputée abriter une grande richesse spécifique, avec des plantes particulièrement utiles aux insectes et aux oiseaux. Dans les jardins urbains, la prairie (en particulier dans sa version « fleurie ») est devenue un des motifs végétaux emblématiques d'un jardinage écologique (Allain 1999, Dubost & Lizet 2003, Aggéri 2010, Dubost 2010, Legrand 2015)<sup>418</sup>. En milieu urbain, la naturalité de ces milieux (plantes spontanées ou non, sauvages ou horticoles) est à géométrie variable. Comme l'a expérimenté l'équipe Espaces, des coupes régulières sur une surface donnée pourraient épuiser la végétation en place et entraîner le « retour » de la prairie. Mais jardiniers professionnels et amateurs ont aussi la possibilité d'acheter des mélanges de graines, ce que l'encadrant Halage a par exemple fait pour créer une prairie face aux Jardins du Ruisseau<sup>419</sup> (photo 72). Sébastien pratiquait aussi la fauche « *en mosaïque* », qui consiste à ne pas intervenir sur toutes les formations végétales en même temps, pour ne pas laisser une parcelle nue et « préserver des zones refuges »<sup>420</sup> pour la faune. Bien que l'approche soit moins savante chez Halage, Tsvetan m'expliquait qu'à certaines périodes, ils sélectionnaient les plantes fauchées : « *partout, on laisse des petites plantes qui poussent avec des fleurs. S'il y a des fleurs, s'il y a du pollen dans les fleurs, ça attire les abeilles et les papillons* »<sup>421</sup>.

---

<sup>418</sup> En 2013, le Muséum national d'histoire naturelle a même lancé un programme de sciences participatives appelé FLORILEGES, dont un des deux volets est consacré à la diversité floristique des prairies urbaines.

<sup>419</sup> Depuis l'enquête menée en 2013, le quai en question a été racheté en même temps que la gare d'Ornano, dans laquelle a été créé le bar restaurant la Recyclerie.

<sup>420</sup> Source : cahier des charges Espaces, 2013-2014.

<sup>421</sup> Entretien personnel, 05/07/2013.



Photo 71 : Prairie semée par Halage face aux Jardins du Ruisseau (XVIIIe). Photo personnelle, mai 2013.

Les différences dans les pratiques de fauche entre les deux équipes s'expliquent par les formations initiales des encadrants, plus ou moins spécialisées. Au moment de l'enquête, l'encadrant de l'équipe Espaces était un homme d'une trentaine d'années. Il avait une formation en « gestion et protection de la nature » et une expérience professionnelle antérieure dans des entreprises d'espaces verts. Il travaillait depuis six ans pour l'association et depuis trois ans sur la petite ceinture. Le responsable du groupe Halage, un homme d'une cinquantaine d'années, avait travaillé brièvement dans l'entretien des espaces verts avant d'être salarié en insertion dans cette même association, où il a ensuite été promu comme encadrant. De plus, si Halage met en avant, sur son site internet, les méthodes douces et respectueuses de la nature pratiquées, Espaces s'est construit une véritable culture de la biodiversité et déploie une communication élaborée sur ses techniques inspirées de l'écologie urbaine. Enfin, l'interlocuteur Sncf d'Halage pour le tronçon nord est plus intrusif qu'au sud. Il est demandeur de « visibilité », pour ne pas créer des cachettes et ne pas favoriser les déchets. Pour justifier le bien-fondé des ordres de son supérieur, Tsvetan me lance très sérieusement : « *imagine, il pourrait y avoir un cadavre là-dedans !* »<sup>422</sup>.

Pour la chargée de mission RFF et les encadrants, les espèces végétales « invasives » sont gênantes car elles peuvent causer des dégâts matériels (la chargée de mission et Tsvetan font référence à leurs puissantes racines) et elles ont tendance à dominer dans les milieux. Le cahier des charges d'Espaces préconise une approche globale pour les limiter et quelques actions ciblées sur des points précis du linéaire, notamment pour les ailantes et

---

<sup>422</sup> Entretien personnel, 05/07/2013.

les robiniers (seules espèces explicitement nommées). Le sujet n'est pas développé dans le document d'Halage, mais il est présent dans le discours de l'encadrant, qui mêle d'ailleurs espèces invasives (d'origine exotique) et indigènes au fort pouvoir de colonisation : buddleias, clématites, ronces, orties... Sébastien, d'Espaces, relativise l'efficacité d'une intervention, probablement en s'appuyant sur son expérience : « *au bureau, l'année dernière, y'avait N. qui me disait que, pour elle, quand on voyait un robinier, fallait le couper. Bon après, souvent, tu déstabilises la végétation et ça peut être pire après. Sur les talus, il vaut mieux rien faire en fait* »<sup>423</sup>. Sur le terrain, ces espèces sont le plus souvent gérées au gré des fauches (qui éliminent les rejets, particulièrement vigoureux chez le robinier) et de quelques opérations ciblées et ponctuelles. Chez Sébastien et Tvsetan, la gestion ne s'appuie pas sur une distinction entre espèces indigènes et exotiques. Quelques rares plantations sont parfois faites sur les tronçons d'Espaces, les espèces locales sont alors privilégiées.

L'encadrant d'Espaces mène aussi d'autres actions en faveur de la biodiversité. Près de leurs locaux (à l'entrée d'un tunnel dans le XIV<sup>e</sup>), des nichoirs ont été installés dans les arbres. Deux mares ont été créées sur le tronçon sud, même si, selon certains experts, elles sont trop petites pour une colonisation optimale (IEA & SETEC 2015c). Sur quelques sites, l'équipe expérimente la « restauration écologique », via une réouverture du milieu pour l'installation de la prairie ou la réhabilitation de certains talus. Des tas de bois morts sont laissés sur les abords des voies pour servir d'abris à la petite faune, en particulier en hiver. En 2013, un hôtel à insectes avait été construit, mais rapidement détruit par des utilisateurs de la friche. L'association assure aussi un suivi de la biodiversité, en réalisant des inventaires ponctuels et des comptages pour des programmes de sciences participatives. Les pratiques de ce type sont moins développées par Halage. Espaces a fait de la biodiversité son métier, son fonds de commerce. Sa communication et les méthodes qu'elle promeut sont imprégnées des savoirs de l'écologie scientifique. Sur la petite ceinture, les objectifs de l'encadrant sont la diversification des espèces, la préservation et la création d'habitats. La gestion consiste à modeler et jardiner le milieu par touches, de sorte à ce qu'il soit accueillant et utile pour la faune et la flore, en raisonnant les coupes dans l'espace et dans le temps.

### **C. Mise en ordre**

L'action de ces équipes relève aussi d'une mise en ordre spatiale. Dégager la végétation, c'est agir sur la visibilité de l'espace. Entretenir l'ouverture du milieu facilite son contrôle visuel et limite les cachettes possibles (au sein de la grande cachette que constitue la friche). Les plantes peuvent se mettre au service de stratégies visant à limiter certains comportements. Pour certaines clôtures longeant la voie publique, le chef d'équipe d'Halage coupait la végétation pour éviter que les herbes dépassent à l'extérieur, mais en

---

<sup>423</sup> Entretien personnel, 02/07/2013.

laissant juste une bande le long de la clôture, afin de créer un écran végétal qui complique le passage d'objets à travers. Pour le tronçon du XVII<sup>e</sup>, le cahier des charges d'Espaces prévoyait une expérimentation un peu particulière. Aux côtés des nichoirs et des tas de bois pour la biodiversité, il prônait une « réflexion à mener afin de bloquer les accès sauvages au niveau des ponts : plantation d'arbustes locaux à caractère défensif »<sup>424</sup>. La chargée de mission RFF l'a aussi évoqué lors d'un comité de pilotage de l'étude écologique menée en 2014 et 2015. J'ignore si le projet a finalement été concrétisé. La littérature fait état d'autres interstices où le traitement du végétal sert de telles stratégies (Tonnelat 2008, Vallet 2011).

Agir sur le végétal, c'est aussi contrôler l'image du lieu. Les déchets et les herbes folles sont les signes qui disent l'abandon, ce qui favorise l'expression de conduites marginales ou déviantes et fragilise la légitimité du propriétaire, pénalement responsable de l'état de sa propriété (APUR 2011c). Les chantiers d'insertion prennent en charge les deux problématiques. Le ramassage et l'évacuation des déchets, nombreux sur la voie, est une des principales tâches des travailleurs. Même si les effectifs et la taille des tronçons ne permettent pas aux équipes d'assurer une propreté constante, le phénomène est régulé<sup>425</sup>. Alors que, par définition, la friche n'a pas de fonction officielle, les chantiers d'insertion confèrent à la petite ceinture une utilité sociale (par l'insertion socio-professionnelle) et écologique. La prise en charge des déchets et de la végétation contribue concrètement à la construction d'une image acceptable du délaissé. La gestion différenciée et les contraintes ferroviaires auxquelles elle est soumise organisent le sauvage, le circonscrivent et rétablissent un ordre visuel. L'espace est maintenu ouvert et empruntable, les rails sont visibles, l'invasion végétale manifestement contenue. Pour le géographe Philippe Bachimon (2014), les friches se caractérisent par un processus de « naturalisation du lieu qui s'effectue par la reconquête végétale et animale et qui se conclut par la disparition, par destruction et enfouissement, des traces d'un passé d'occupation humaine » (*ibid.* : 45), dont la matérialité peu à peu s'estompe et « disparaît dans la naturalité » (*ibid.* : 46). La gestion de la nature sur l'infrastructure joue sur les deux tableaux. En dégagant la voie et les éléments bâtis, l'identité ferroviaire du lieu est préservée et rendue visible, mais c'est grâce à une gestion écologique qui valorise aussi la nature de la friche. La naturalisation est en même temps contenue et soignée. Enfin, aussi écologique soit-elle, l'opération gestionnaire peut aller de pair avec un toilettage du végétal, notamment en favorisant les herbacées. Le succès de la prairie réside certainement dans son esthétisme champêtre (Aggéri 2010) et l'ouverture rassurante du paysage qu'elle génère. Elle offre au mieux un doux mélange de couleurs ou, même quand elle est homogène, un tapis végétal léger et aérien (photo 73), qui s'oppose absolument au « fouillis inextricable » de la broussaille. Une surlargeur dans le XIV<sup>e</sup> avait justement été colonisée par la ronce, broussaille piquante en plus d'être entortillée. Pourtant réputée utile à une certaine biodiversité, le chef d'équipe

---

<sup>424</sup> Source : cahier des charges Espaces, 2013-2014.

<sup>425</sup> Plusieurs personnes qui ont connu la friche avant les chantiers d'insertion témoignent d'un changement radical de la quantité de déchets mais aussi de leur taille (gravats et encombrants étaient bien plus courants).

d'Espaces se félicitait de la méthode employée pour l'éradiquer : pendant des mois, il l'a faite couper très régulièrement, jusqu'à l'épuiser et provoquer ainsi le retour des graminées.



Photo 72: Légèreté et esthétique champêtre de la prairie. Photo personnelle, juillet 2013.

Avant les chantiers, Danielle la nourrisseuse de chats n'était pas rassurée lorsqu'elle se rendait sur les voies, dans le quartier de Bercy. Si le renforcement des clôtures a contribué au sentiment de sécurité, propreté et jardinage ont aussi joué un rôle :

*Enquêtrice : Vous voulez dire que ça faisait plus peur avant ?*

*Danielle : Ah oui, quand c'était ouvert de partout, sale, mal planté. C'était moche partout. Enfin, vous me direz que c'est peut-être pas terrible maintenant. Mais depuis qu'ils travaillent, ils ont un peu arrangé les arbustes, ils ont fait un bon jardinage.*

(Extrait d'entretien, 10/06/2014)

Les équipes de salariés, en particulier leur chef, assurent une surveillance. Leur présence est bien connue des riverains et remarquée par quelques utilisateurs, même si ce n'est pas la majorité, car cantonniers et visiteurs informels ne fréquentent pas les rails aux mêmes heures. Quoiqu'il en soit, ces individus sont les représentants officiels du propriétaire les plus présents sur le terrain. Qu'ils portent leur gilet orange ou non<sup>426</sup>, les observer quelques instants suffit à comprendre que leur présence est officielle et qu'ils travaillent. Les encadrants sont les yeux du propriétaire : ils assurent une veille et signalent à RFF, et

---

<sup>426</sup> Le port du gilet orange est normalement obligatoire pour ces travailleurs, mais certaines équipes prennent des libertés avec cette règle.

parfois à la Sncf, des incidents comme les vols de câbles, les dégradations matérielles (destruction de bâti, ouvertures de grillages...) et les squats. Le signalement n'est cependant pas systématique :

*Enquêtrice : Est-ce que tu pourrais me faire une liste de ce que tu signales et aussi peut-être de ce que tu ne signales pas ?*

*Sebastien (Espaces) : Alors, ce que j'ai signalé dernièrement, c'est les câbles qui ont été tirés et brûlés. Les portes d'accès qui ont été mal refermées, laissées ouvertes.*

*E. : Et pour les grilles ouvertes par les gens, genre la nouvelle grille là<sup>427</sup>, tu signales ou c'est trop récurrent ?*

*S. : Ouais, non. Ça, j'ai abandonné. Quand ils ont posé la porte des Périchaux, la première fois je l'ai signalé, deuxième fois, et puis après j'ai laissé tomber, quoi.*

*E. : Et les squats ?*

*S. : Non, pas trop.*

*E. : Tu signales pas trop ?*

*S. : Non. Sauf si ça nous pose problème. Enfin tu vois, le squat qu'il y a là<sup>428</sup>, je l'ai jamais signalé quoi, c'est eux-mêmes, quand je t'ai montré les mails, c'est eux-mêmes qui s'en sont rendu compte. Après, je les ai appelés quand ça devenait problématique, parce que leur chien faisait des dégradations et c'est à la demande de mon équipe que je l'ai fait. Comme pour appeler les flics, tu vois. La première fois qu'ils se sont fait caillasser, je l'ai pas fait, tu vois. Je suis pas trop dans le signalement.*

*E. : Et les squats, c'est un truc que tu devrais faire normalement et que tu choisis de pas faire ?*

*S. : Non. On m'a jamais précisé au moindre squat de signaler. Non, on n'est pas habilité à faire la police.*

(Extrait d'entretien, 02/07/2013)

L'approche est similaire chez Halage :

*Tsvetan (Halage) : Alors dans la liste des activités de l'encadrant, ça n'existe pas exactement. Mais ça fait partie quand même de la sécurité. [...] Alors s'il y a du squat, parfois il y a des bagarres, parfois il y a des conneries qui se passent entre eux, alors dans ce cas, si ça peut être un risque, même pas pour le boulot, mais pour la santé de l'équipe, il faut que je sache comment réagir.*

---

<sup>427</sup> En 2013, RFF a fait installer une nouvelle grille haute en travers de la voie dans le XIV<sup>e</sup>, qui a rapidement été ouverte.

<sup>428</sup> Pendant plusieurs mois en 2013, trois personnes (une femme et deux hommes) ont vécu dans une tente sur une surlargeur du tronçon d'Espaces avec deux chiens, non loin du potager cultivé par l'équipe.

*Enquêtrice : Bien sûr. Et dans le cas où y'a une personne seule qui pose pas de problème, tu le dis pas forcément ?*

*T. : Non, non. Je peux juste signaler si je trouve que c'est embêtant.*

(Extrait d'entretien, 05/07/2013)

Tsvetan et Sébastien affirment tout deux qu'aucune consigne officielle ne leur est donnée. Pourtant, la demande de RFF et de la SnCF semble pressante :

*« Hier et avant-hier, les Gitans ont essayé de voler des câbles à côté du potager. Et j'ai fait des photos et je leur ai envoyé. [...] Dans le XVIII<sup>e</sup>, le matin quand je suis passé, quelqu'un a cassé la clôture. J'ai fait des photos. Ça, je vais les envoyer à Mme F. et à Mr G.<sup>429</sup>. Les deux ils veulent beaucoup que je les tiennent au courant » (encadrant Halage, 05/07/2013).*

Il est même envisagé la formalisation d'une procédure plus systématique :

*« Dernièrement au comité de pilotage, y'avait, tu sais on fait un ordre du jour, et y'avait un point "Rôle de l'encadrant", et donc c'était de faire le relai avec RFF et de signaler un peu tous les dysfonctionnements qu'il pourrait y avoir, les incidents, etc. Et qu'on ait tous un peu la même procédure : prendre une photo, envoyer un mail, machin. Avant ça se faisait plutôt de façon informelle. On appelait. [...] j'avais déjà ce rôle-là. Là on l'a plus formalisé » (encadrant Espaces, 02/07/2013).*

Le rythme de passage des équipes est aléatoire d'un tronçon à l'autre. Elles sont plus souvent sur les secteurs proches de leurs locaux ou de leur potager<sup>430</sup>, ailleurs elle est intermittente. Contrôler des hommes passe par l'espace (Foucault 2011), et inversement : contrôler un espace nécessite de contrôler les hommes qui le peuplent (Loschak 1978). Les encadrants sont un rouage du système panoptique sur les rails. Leur passage régulier (ajouté à celui des personnels SnCF et RFF pour le suivi technique) assure un quadrillage de l'espace, qui permet de repérer les activités et les présences indésirables.

L'exercice de ce contrôle se concentre sur les indésirables, qu'ils soient humains ou non-humains. Les plantes invasives entrent plus ou moins dans cette catégorie, mais nous avons vu qu'entre RFF et les encadrants, les visions n'étaient pas homogènes et surtout, qu'aucune véritable lutte ou surveillance n'était engagée. L'animal le plus problématique est le rat. Considéré comme intelligent, il fait partie de ces bêtes dont le nombre indéfini et la capacité à envahir effraient. Il est aussi associé à la saleté, car il vit de nos déchets (Blanc

---

<sup>429</sup> Tsvetan fait ici référence à ses interlocuteurs chez RFF et la SnCF.

<sup>430</sup> Voir *infra*, chapitre 7, III.



2000). Chez les hommes, les plus indésirables sont les « *squatteurs* »<sup>431</sup>. Leur « indésirabilité » est fonction des plaintes dont ils font l'objet de la part des riverains (parfois relayées par la municipalité) et des salariés, car ils sont plus ou moins générateurs de désordres (saleté, bruit, violence) :

*« Là on a de plus en plus de camps, de 20-30 personnes, de camps bah, j'imagine de Roms, qui amènent beaucoup de déchets et font des baraquements sur site. Et on a certains squatteurs qui, eux, se mettent dans un coin et, je dirais, c'est eux qui gênent le moins finalement [...]. C'est surtout des grands camps qui, en plus, eux gênent les riverains, bah parce que c'est sale, quoi. C'est sale, ils font des feux, on se retrouve à ce que souvent ils se battent aussi. Donc pour les riverains, c'est pas vivable »* (chargée de mission RFF, 13/09/2013).

Dans le discours de cette employée, principale interlocutrice chez RFF en ce qui concerne la petite ceinture et son entretien, le vocabulaire de l'invasion par ces camps qui « *grossissent à vue d'œil* » fait écho à des sentiments nourris envers certains animaux qu'il est difficile d'individualiser, ce qui « les transforme en une matière sans forme » (Blanc 2000 : 53). Sur la petite ceinture, l'indésirable attire l'indésirable : les squats génèrent des déchets, qui attirent les rats, et donc les plaintes. Constructeurs de camps, rats et déchets appellent à une opération d'élimination globale :

*Chargée de mission RFF : Du coup, quand on évacue des squats, y'a derrière toute une procédure de nettoyage et de sécurisation du site qui est mise en place. Donc en gros c'est un package, le jour ou le lendemain de l'évacuation, tout est fait pour que les gens ne reviennent pas surtout. Parce que on a pu voir qu'il y a eu des fois des évacuations qui avaient eu lieu sans nettoyage derrière, bah les gens reviennent, parce qu'ils retrouvent leurs affaires, quoi.*

*Enquêtrice : Et à ce moment-là, y'a quelque chose au niveau des rats qui est fait ?*

*Chargée de mission RFF : Oui.*

(Extrait d'entretien, 13/09/2013)

Cette gestion des camps de « Roms », en tout cas de ceux qui sont désignés comme tels, correspond aux représentations de ces populations décrite par l'ethnologue Martin Olivera (2015), en tant qu'« *encombrants urbains* », voire de « *déchets humains* » (*ibid.* : 499). Leur gestion par RFF résonne avec ce qu'explique Daniel Terrolle (2016) à propos de « *habitat vernaculaire des plus démunis* », destiné à être temporaire, mais dont :

*« La temporalité s'est sérieusement rétrécie depuis l'époque de la Zone, car notre société empêche de plus en plus qu'il surgisse dans l'espace et qu'il dure dans le*

---

<sup>431</sup> Terme utilisé par la chargée de mission environnement RFF, en entretien et dans diverses réunions.

temps. Ainsi, elle le combat toujours au nom des mêmes critères de dénégation, interdisant à ceux qui n'ont rien d'en faire quelque chose et de prouver ainsi leur autonomie dynamique, leur volonté de vivre, de bricoler leur "chez soi", leur langue, leurs usages. À la richesse de cette sociabilité, on préfère substituer une aide et un contrôle social qui, au prétexte de leur venir en aide, permet de mieux les réduire, le plus souvent à néant, sans jamais leur apporter de solution pérenne » (*ibid.* : 80).

L'expulsion la plus récente, très médiatisée, date de février 2016. Sur le tronçon nord, un campement installé depuis juin 2015 abritait presque 300 personnes dans une centaine de baraques. Il a été évacué et détruit sur décision de justice suite à une demande de RFF, sans solution de relogement pérenne : les personnes qui l'ont accepté ont été conduites dans des hôtels d'Île-de-France pour une proposition d'hébergement de quinze jours renouvelable<sup>432</sup>. J'ai observé une fois une forme d'entraide à l'égard de Roms sur la petite ceinture, de la part d'un encadrant d'équipe. Il avait noué des liens avec un couple de ferrailleurs précaires. Il signalait lorsqu'il trouvait des métaux sur l'emprise, afin qu'ils viennent les récupérer.

Ce rapprochement entre indésirables humains et non-humains donne parfois lieu à des déplacements de langage. Lors des réunions de pilotage de l'étude écologique<sup>433</sup>, les représentants des commanditaires (RFF et Mairie de Paris) parlaient de « *faune* » pour désigner les humains peuplant la voie. Lorsque les prestataires envisagèrent de réaliser des inventaires sur la section nord de la voie, la chargée de mission RFF fit ce commentaire éloquent : « *tout ce que vous allez trouver dans le nord, c'est des buddleias et des squatteurs* »<sup>434</sup>. Plusieurs auteurs ont souligné combien « comparer les discours appliqués aux humains et aux non-humains montre bien la perméabilité des frontières d'un domaine à l'autre » (Rémy & Beck 2008 : 207), notamment dans les registres autour de l'altérité et de l'invasion (Fall & Matthey 2011, Claeys & Sirost 2010).

---

<sup>432</sup> Source : « Un campement de Roms évacué à Paris », 03/02/2016. Source : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/02/03/evacuation-en-cours-d-un-campement-de-roms-a-paris\\_4858335\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/02/03/evacuation-en-cours-d-un-campement-de-roms-a-paris_4858335_3224.html), consulté le 06/03/2016.

<sup>433</sup> Pour rappel, ces réunions réunissaient au minimum les bureaux d'étude prestataires et des représentants des deux commanditaires, RFF et la Mairie de Paris.

<sup>434</sup> Comité de pilotage de l'étude écologique de la petite ceinture, 26/02/2014.

## II. Un projet de sciences participatives, ou la rencontre entre deux mondes<sup>435</sup>

Trois mois après le début de mon travail de thèse, un des terrains d' « urgence »<sup>436</sup> de ma première année se présenta. Le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, institution scientifique à laquelle j'appartiens moi-même, lançait un projet de sciences participatives sur la petite ceinture, en collaboration avec les associations d'insertion chargées de son entretien. Ce projet était l'occasion idéale pour observer les rapports au vivant des travailleurs de la voie et, qui plus est, dans des interactions avec une écologue<sup>437</sup>. Lorsque je demandai à cette personne s'il était possible de l'accompagner sur le terrain, elle accepta sans hésitation et, à chaque étape, nous avons échangé nos impressions et points de vue sur les situations. J'entrais donc par cette porte dans le monde des salariés du délaissé.

### A. Un « partenariat institution-citoyens »

En 2012, le Centre d'écologie et des sciences de la conservation (CESCO), laboratoire d'écologie du MNHN et les associations d'insertion de la petite ceinture, avec en fer de lance Espaces, répondent à un appel à projet de la Région Île-de-France, pour un « Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation » (Picri)<sup>438</sup>. Le projet, intitulé « Co-construction d'un observatoire de la biodiversité des emprises vertes », vise à réaliser des suivis de biodiversité avec les équipes de salariés en insertion qui entretiennent la petite ceinture et s'inscrit dans le nouvel axe du programme Vigie-Nature. Initialement orienté vers les naturalistes, puis vers le grand public, les observatoires s'adressent désormais à des publics spécifiques : les scolaires, les agriculteurs et les gestionnaires d'espaces verts, qu'ils considèrent « en première ligne pour prendre en compte la biodiversité »<sup>439</sup>. L'émergence de ce projet est fortement lié à des relations interpersonnelles qui liaient l'association Espaces et le laboratoire<sup>440</sup>, mais il affirme publiquement la collaboration, même s'il en va autrement dans les coulisses : certains collègues du laboratoire jugeaient que le travail de l'écologue – jeune chercheuse en post-

---

<sup>435</sup> Le programme décrit dans cette partie a fait l'objet d'une publication dans un ouvrage de vulgarisation (Dozières & Scapino 2015).

<sup>436</sup> Voir *supra*, chapitre 4.

<sup>437</sup> Son statut était celui de post-doctorante.

<sup>438</sup> Le Picri vise à favoriser la collaboration entre laboratoires publics et société civile pour la production de connaissances. Les projets bénéficient d'un financement maximum de 150 000 euros sur une période maximale de trois ans. Source : <http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/partenariats-institutions-citoyens-recherche-innovation-picri>, consulté le 14/03/2016.

<sup>439</sup> Dans ce passage, les citations dont l'auteur n'est pas précisé sont issues du texte de la demande de subvention, soumis en 2012 par le CESCO et les associations à la Région Île-de-France en réponse à l'appel à projets Picri.

<sup>440</sup> Notamment à travers un programme de recherche antérieur, également financé par la Région Île-de-France, sur la régulation des pigeons.

doctorat de surcroît – avec les salariés des rails n’était pas véritablement scientifique. S’il a surtout été choisi par opportunité, le site d’étude de la petite ceinture est, comme le précise le texte du projet, hautement « symbolique » pour accueillir ce projet hybride, à la fois scientifique, social et politique, qui est aussi une opportunité financière pour les deux parties. On sait que la recherche publique est désormais financée « sur projet » dans une logique de marché (Hubert & Louvel 2012, Bush 2014). Les associations, de leur côté, doivent s’adapter au retrait progressif des aides de l’État (Tchernonog 2012).

Le texte du projet précise que, pour les gestionnaires d’emprises, les suivis de biodiversité sont aussi un outil par lequel appréhender les relations entre leurs modes d’entretien et la biodiversité, dans l’objectif d’une meilleure « appropriation » de la problématique par ces acteurs du vert. Les associations impliquées soulignent aussi l’intérêt d’une collaboration avec des chercheurs pour le « public » que constituent les salariés en insertion, susceptible de leur apporter un sentiment d’utilité et de les valoriser. Le leitmotiv du projet, qui répond à l’injonction du financeur, est la « co-construction » entre scientifiques et acteurs du terrain. Après avoir choisi des protocoles permettant de couvrir les « différents compartiments » de la biodiversité, l’écologue en charge du projet devait accompagner les équipes sur le terrain, afin d’évaluer les protocoles *in situ* et éventuellement les adapter avec les participants pour une plus grande faisabilité. Ce souci de collaboration à chaque étape vise aussi une appropriation par les utilisateurs, qui ne va pas de soi, car ces programmes sont traversés par une « tension entre la standardisation des outils et procédures de participation, et la place laissée à l’initiative individuelle » (Legrand 2013 : 67). Ce projet était pensé comme un prototype pour un futur observatoire de la biodiversité des emprises vertes chez Vigie-Nature, les protocoles adaptés devaient être généralisés. Mais la réalité du terrain a amené les concepteurs à revoir ces objectifs.

Comme je l’ai évoqué, la mise en œuvre sur le terrain fut confiée à une jeune post-doctorante, au sein du CESCO et de l’équipe Vigie-Nature. La gouvernance du projet s’exerça à travers des « comités de pilotage » réguliers, qui réunissaient les partenaires principaux : le MNHN (l’écologue et parfois son responsable, en première ligne sur les sciences participatives au Muséum), les associations d’insertion (les encadrants des équipes<sup>441</sup> et, ponctuellement, d’autres représentants) et Noé conservation<sup>442</sup>. Dès la première réunion, la chargée de mission environnement de Réseau ferré de France a été partie prenante, car l’accord et la présence de l’entreprise était incontournable. A cette occasion, l’écologue proposa d’élargir le comité à la Mairie de Paris, à des associations dont la PC est l’aire d’action et à des associations de quartier comptant des riverains de la voie. La représentante de RFF s’est opposée à la présence de riverains sur l’argument

---

<sup>441</sup> L’encadrant d’Halage a été peu présent dans ces réunions, il n’a pas non plus participé aux suivis sur le terrain. Nous verrons que le faible capital scolaire et culturel de certains salariés a pu les mettre en difficulté dans ce projet. L’encadrant d’Halage étaient lui-même issu de l’insertion et, contrairement aux salariés, avait la possibilité de se soustraire au projet, ce qu’il a plus ou moins fait.

<sup>442</sup> Cette association de protection et de sensibilisation à la biodiversité était partenaire pour élaborer des outils d’animation.

suivant : « *il faudrait pas qu'ils se disent que c'est un jardin* »<sup>443</sup>. Ces propos révèlent l'ambivalence de la posture de cette personne (et à travers elle celle de son employeur ?), qui œuvre au sein de projets et d'études consacrant la biodiversité de l'infrastructure comme une nature de valeur et d'intérêt scientifique, tout en réaffirmant sans cesse le statut pleinement ferroviaire de cet espace. Les associations les Jardins du ruisseau (jardin partagé sur un quai du XVIII<sup>e</sup>) et Paris côté jardins furent associés aux réunions suivantes. Après un rendez-vous avec le cabinet de Fabienne Giboudeaux, alors adjointe au Maire chargée des espaces verts, l'Observatoire parisien de la biodiversité, c'est-à-dire mes collègues, rejoignirent le dispositif. Je fus associée dès le départ au titre d'observatrice.

Une étroite collaboration s'établit rapidement entre l'écologue et moi. Elle m'associa à son travail de terrain avec les salariés dès les premières rencontres et nous interagissions aussi en dehors de ces situations en confrontant nos points de vue, chacune nourrissant son travail du regard de l'autre. Mon rôle a dépassé celui d'observatrice, même dans une perspective participante, car nos échanges relevaient véritablement d'une démarche réflexive commune. Mon regard a influencé sa posture et le sien, ma propre analyse. Ces méthodes ont certainement outrepassé le cadre orthodoxe de l'observation participante, mais la confrontation de nos regards fut éclairante, d'autant qu'elle avait une connaissance globale des salariés de la petite ceinture que je ne possédais pas (je n'enquêtais que sur deux équipes) et elle pouvait mettre mes interprétations en perspective.

## **B. Portrait des salariés**

Les chantiers d'insertion sont ouverts aux personnes sans emploi, jeunes, chômeurs de longue durée, allocataires des minima sociaux. Contrats à durée déterminée, ils conjuguent travaux sur le terrain, formation et accompagnement socioprofessionnel. L'objectif premier est la « remise au travail » (Fortier 2003 : 87) et l'intégration (ou réintégration) de normes de comportements adaptées au monde du travail (respect des horaires, travail en équipe...) pour des personnes qui l'ont quitté depuis longtemps ou peinent à l'intégrer. Les chercheurs en sciences sociales sont nombreux à durement critiquer ces dispositifs. Ils contribueraient à fragiliser la condition salariale (Eme 1997) et à stigmatiser les personnes inactives. Les chômeurs sont désormais des « inemployables » à rééduquer, ce qui reporte la responsabilité du non-emploi sur les personnes elles-mêmes et leurs capacités (Ebersold 2004, Mauger 2001a). Le sociologue Gérard Mauger (2001b) classe ces dispositifs parmi les « nouvelles formes d'encadrement des classes populaires ». En outre, leur efficacité en termes d'insertion professionnelle semble limitée<sup>444</sup>.

---

<sup>443</sup> Comité de pilotage du projet PICRI, 05/03/2013.

<sup>444</sup> En 2011, 23% des salariés sortis d'un atelier ou d'un chantier d'insertion déclaraient avoir un emploi 6 mois après la fin de leur contrat, durable dans seulement 12% des cas (Source : « L'insertion par l'activité économique en 2011 », *Dares analyses* n°63, 2013).

Les contrats des travailleurs de la petite ceinture sont d'une durée de 12 mois, pour 26 heures hebdomadaires. En 2013, l'équipe Espaces comptait huit salariés, dont deux femmes, et sept pour Halage, exclusivement des hommes. Leur âge allait d'une vingtaine d'années à la cinquantaine passée dans les deux équipes, avec une moyenne d'âge légèrement plus élevée chez Halage. Les deux équipes présentaient un certain multiculturalisme, avec des personnes originaires des Antilles, d'Afrique du Nord, d'Afrique noire, d'Europe du sud et de Russie. Peu d'entre elles étaient issues d'une immigration récente, à l'exception de celui que tous, chez Halage, appelaient « le Tchétchène », qui parlait très peu français. En plus de situations professionnelles précaires, certains rencontraient des problèmes de logement, d'addiction ou avec la justice. L'année de mon enquête, plusieurs salariés au sein des quatre équipes étaient sans domicile, d'autres souffraient d'alcoolisme. A ma connaissance, au moins deux travailleurs d'Espaces ont eu des démêlés avec la justice au cours de l'année. Le passé de certains est marqué par des épisodes de vie difficiles (guerre, enfance en famille d'accueil, grave accident...).

La composition des deux équipes résulte de politiques de recrutement différentes, qui correspondent aux deux tendances identifiées par Agnès Fortier (2003) dans les jardins d'insertion<sup>445</sup> qu'elle a étudiés, qui privilégiaient soit la démarche d'insertion, soit l'activité professionnelle. Sébastien, chef d'équipe d'Espaces, m'expliquait qu'après avoir rencontré des problèmes de démobilisation avec certains groupes, l'association avait opté pour l'embauche d'un noyau de personnes très motivées par le métier, avec ce que Sébastien appelle une « sensibilité », pour porter la dynamique collective<sup>446</sup>. Les salariés d'Espaces disposaient en moyenne d'un capital culturel et scolaire plus important que ceux d'Halage. Deux jeunes détenaient même le CAPA<sup>447</sup> Travaux paysagers. Espaces recrute aussi des personnes qui savent lire et écrire, alors que plusieurs travailleurs d'Halage étaient en difficulté avec l'écrit et que l'un d'eux ne parlait pas français. Malgré une importante hétérogénéité chez les salariés, l'enquête montre qu'ils partageaient majoritairement une culture populaire et ouvrière, qui valorise les attitudes viriles, la force physique et les savoir-faire avant les savoirs théoriques (Willis 1978), associés au « monde de la culture » (Mauger 2001c : 84). Nous l'avons vu, les encadrants avaient eux aussi des profils différents. Au vu des difficultés auxquelles ils étaient confrontés, il est utile de préciser qu'ils ne possédaient aucune formation dans le domaine social.

---

<sup>445</sup> Les jardins d'insertion se sont développés à partir des années 1980. Ils proposent à des personnes sans emploi des contrats à durée déterminée pour des travaux agricoles dans des jardins majoritairement maraîchers (Fortier 2003).

<sup>446</sup> J'ignore si cette politique concerne l'ensemble des chantiers d'Espaces ou seulement ceux de la petite ceinture.

<sup>447</sup> Le Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) est un diplôme accessible par la voie de l'apprentissage. Le CAPA Travaux paysagers forme des ouvriers du paysage et des espaces verts.



Photos 73 : À gauche, quatre salariés d'Halage. À droite, une partie de l'équipe Espaces. Photos personnelles, mai et juillet 2013.

L'observation participante a été pratiquée au sein des deux équipes, lors des sessions organisées par la scientifique du Muséum et pendant des journées de travail ordinaires. Des entretiens plus approfondis ont été effectués avec cinq salariés par groupe, d'âge divers<sup>448</sup> (tableau 7). Plusieurs auteurs ont souligné l'influence des expériences passées dans les rapports à la nature des citadins (Blanc 2000, Fortier 2003, Le Bot & Sauvage 2011), qui sont des « terreaux » sur lesquels ces rapports se construisent. Au vu de ma problématique, j'ai choisi d'interroger des personnes aux origines variées. Trois types de terreaux se sont dessinés : l'origine citadine, l'origine rurale et une origine citadine qui s'est conjuguée, pendant l'enfance ou plus tardivement, à la fréquentation régulière ou périodique de milieux plus naturels ou ruraux. Les expériences de nature étaient souvent associées à des pratiques de culture de la terre, potager familial ou agriculture mécanisée. Six salariés sur dix possédaient aussi des expériences professionnelles en rapport avec la nature, mais souvent de courtes durées (tableau 7).

---

<sup>448</sup> Ils ont été réalisés en juin et juillet 2013.

Pseudonyme	Âge	Terreau	Expérience professionnelle dans le domaine de la nature
<b>ESPACES</b>			
Annie	42	Origine citadine	Non
Sabrina	37	Origine citadine Plusieurs années passées en zone semi-rurale dans le sud de la France Membre d'un jardin partagé parisien	Non
Adrien	20	Origine citadine	Obtention du CAPA Travaux paysagers Stages durant la formation
Gilles	52	Origine citadine Fréquentation d'un bord de rivière pour pratiquer la pêche en banlieue parisienne depuis l'enfance Aide au potager de sa mère pendant l'adolescence	Non
Jérôme	29	Origine rurale Enfance à la campagne, nature comme terrain de jeu Aide au potager de sa mère	Quelques mois dans les espaces verts
<b>HALAGE</b>			
Bruno	44	Origine rurale Enfance dans une ferme au Portugal chez ses grands-parents paysans Aide à la ferme : travaux aux champs, soins aux bêtes	Expérience dans la réalisation de jardins pour les particuliers
Marco	41	Origine citadine	Quelques mois dans l'entretien des espaces verts pour la Mairie de Paris (Travaux d'intérêt général)
François	37	Origine citadine Aide à la culture familiale en Guadeloupe, agriculture semi-mécanisée	Non
Matteo	21	Origine citadine	Non
Laurent	26	Origine rurale Enfance à la campagne chez une famille d'accueil d'agriculteurs Aide aux champs, agriculture mécanisée	Première formation chez Halage

Tableau 7: Récapitulatif des expériences antérieures de nature chez les dix salariés interrogés.

Les différences de recrutement entre les deux équipes ne se lisent pas de manière évidente dans les expériences antérieures de nature de ces dix salariés : les origines sont diverses



dans les deux cas, l'expérience professionnelle n'est pas plus importante dans un groupe<sup>449</sup>. Pourtant, des activités antérieures ou actuelles caractérisées par une proximité avec le monde naturel (la culture d'un potager, la pêche sur un bord d'eau, la nature comme terrain de jeu), qui existe chez un seul individu dans le groupe d'Halage, sont apparues déterminantes dans les rapports au vivant observés.

### **C. L'entrée sur le terrain : faire connaissance, réduire la distance**

La première étape du projet de suivis naturalistes fut le choix de protocoles issus du programme Vigie-Nature et la construction d'un calendrier pour leur réalisation sur une année. L'écologue a ensuite organisé une rencontre avec chaque équipe, en mars et avril 2013, période à laquelle démarrent les contrats des nouveaux salariés pour un an. Elle y présentait le projet et ses objectifs, ainsi que les suivis d'espèces prévus. J'ai assisté aux présentations pour Halage et Espaces. D'une équipe à l'autre, le ton des échanges fut quelque peu différent, mais certains mécanismes comportementaux se rejoignent.

Nous rencontrâmes une première fois les salariés d'Halage dans leur local à Porte de la Chapelle (XVIII<sup>e</sup>)<sup>450</sup>. L'écologue l'avait envisagé comme un premier contact avant une présentation plus officielle, mais les attitudes des membres de l'équipe laissent penser que, de leur point de vue, la situation ne fut pas aussi informelle. Notre venue fut préparée avec soin : lorsque nous arrivâmes à l'entrée du local, la salle principale était soigneusement rangée, le sol encore mouillé après le passage de la serpillière. « *Juste pour vous, Mesdemoiselles !* », annonça l'un d'eux. Nous hésitâmes à entrer, mais Tsvetan, le responsable de l'équipe, nous assura d'un air stressé que ça n'avait pas d'importance et nous nous installâmes autour de la grande table. On nous offrit un café et les salariés s'assirent regroupés face à nous. L'écologue expliqua rapidement le projet et répondit aux questions. Si elle s'est dissipée au fur et à mesure des échanges, l'intimidation se lisait dans le comportement de certains hommes. La distance entre eux et nous s'imposa de manière criante. D'abord, nous étions deux jeunes femmes qui faisons irruption dans un univers entièrement masculin. Le commentaire sur le ménage quelques minutes après notre arrivée a clairement mis en évidence que notre appartenance à la gente féminine n'était pas anodine. Mais surtout, nous étions deux scientifiques, qui allaient mener une étude avec et même sur eux, car à la suite de l'écologue, je présentai brièvement mon travail et la raison de ma présence, même si je n'en dévoilai que le minimum. Les comportements adoptés par ces hommes, qui se reproduiront dans d'autres situations, s'apparentent à ceux observés par le sociologue Gérard Mauger (1991) lorsqu'il enquête auprès de jeunes de milieux populaires, « de l'assurance à la démission en passant par toutes les formes de l'insécurité et de la timidité » (*ibid.* : 134). Dans ces cas, la situation d'enquête est acceptée à condition

---

<sup>449</sup> Je parle des dix individus concernés, non des deux équipes dans leur globalité.

<sup>450</sup> Cette rencontre a eu lieu le 25/03/2013.

d'y « revendiquer un moi acceptable » (*ibid.*) (le sociologue reprend ici les termes de Goffman). Mais les enquêtés de Mauger pouvaient se dérober, alors que les travailleurs d'Halage étaient relativement captifs.

Lors de cette première rencontre, certains eurent recours à la plaisanterie, un mode de communication fréquent dans la sociabilité masculine des milieux populaires et ouvriers. Lorsque l'écologue demanda : « *vous avez des questions ?* », un court silence passa et l'un d'eux lança : « *eah... Vous voulez une merguez ?* », ce qui provoqua l'hilarité générale. Les blagues étaient avant tout destinées à faire rire les collègues, mais si l'écologue et moi rions aussi, l'opération était doublement réussie. Dans des contextes professionnels, l'humour est mobilisé comme régulateur des relations sociales (Ghasarian 1999) – notamment dans des situations multiculturelles (Deschenaux & Clement 2013) – et comme un mode discret de résistance pour des individus pris dans des rapports de domination (Le Lay & Pentimalli 2013, Linhart 1978). Dans le cas de cette confrontation entre deux femmes scientifiques et un groupe de salariés en insertion, le recours à l'humour est aussi une façon « d'insérer du *jeu* au sein d'articulations sociales mises à rude épreuve » (Deschenaux & Clement 2013 : 105) et de reléguer les différentes appartenances sociales et culturelles au rang des choses à ne pas prendre au sérieux. Le rire est presque convoqué comme une protection. Unanimement partagé, il dédramatise et réduit la distance, tout en offrant aux blagueurs un certain contrôle sur la situation, par l'intermédiaire d'un mode de communication lui-même maîtrisé. D'autres firent le choix d'une conduite sérieuse : ils rirent aux plaisanteries mais n'en firent pas eux-mêmes, manifestèrent leur intérêt par des questions et des attitudes corporelles. Ceux-là semblaient, par « la volonté de s'en sortir » (Mauger 1991 : 140), dans l'espoir de bénéfices immédiats et futurs. Les autres, enfin, restèrent silencieux. Après quelques remarques sur les espèces, nous y reviendrons, les salariés nous posèrent des questions auxquelles nous nous attendions moins, tel que « *vous aussi vous préparez un CAP ?* ». Nous leur expliquâmes que nous faisons une thèse et un post-doctorat, notions qui leur étaient peu familières. Ils nous demandèrent comment nous avions obtenu nos contrats. Certains s'étonnèrent que nous soyons payés pour de telles activités. L'écologue et moi marchions sur un fil, tout le jeu consistait à répondre aux interrogations, sans creuser plus l'écart. Si nous étions forcément classées dans le « monde des autres » (*ibid.* : 134), ces questions ont sûrement aidé les salariés à mieux nous situer, grâce à des critères comme le type de contrat et le niveau d'études. Dans un second temps, les équipes d'Halage et d'Interface formation<sup>451</sup> ont été réunies dans une salle pour une présentation plus formelle, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. La salle était disposée comme pour un cours : un bureau au centre, des tables en U, une présentation projetée. Avec l'encadrant d'Interface, nous étions assis sur des chaises, derrière les salariés. L'écologue tenait la place de l'enseignante, les salariés celle d'élèves. Deux membres de l'équipe d'Interface sont

---

<sup>451</sup> Interface formation est une autre association qui gère un chantier d'insertion sur la petite ceinture. Cette équipe entretient le tronçon est, dans les XX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements (voir *supra*, chapitre 2, III).

beaucoup intervenus, mais ceux d'Halage furent bien plus discrets que lors de la première rencontre dans leur local.

Le ton fut différent chez Espaces. La présentation eut lieu dans une salle de réunion, dans des locaux de l'association à Meudon (92)<sup>452</sup>. Nous étions assis autour d'une longue table ovale. L'écologue trônait à un bout et j'étais assise à ses côtés, mais les autres personnes étaient autour de la même table, dans une configuration qui différenciait moins fortement les statuts des uns et des autres, par rapport à la situation vécue avec Halage. Certains comportements observés avec l'autre équipe ont aussi été observés ici : plaisanterie, posture sérieuse ou silencieuse. Cependant, cette première confrontation n'a pas engendré la même intimidation. Certains se sont montrés timides, mais les échanges et les attitudes n'ont pas fait sentir le même décalage qu'avec les hommes d'Halage. Alors qu'ils devaient eux aussi n'avoir qu'une idée floue de notre statut précis ou de la nature de nos activités, les informations dont ils disposaient semblaient suffisantes à nous situer, deux scientifiques qui étudions tel ou tel sujet. Ils sont plus intervenus sur l'objet même du projet, les suivis, les espèces. En dehors des deux plus jeunes qui sont restés silencieux, les autres ont posé des questions, commentés, exprimés des avis, fait part de certains de leurs savoirs, y compris les deux femmes (dont une participait aux échanges de plaisanteries). Le groupe est apparu motivé et même enthousiaste vis-à-vis de ce que leur proposait la scientifique. Ces différences dans les attitudes des salariés lors des premiers contacts, d'une équipe à l'autre, suggèrent que l'intimidation face à la culture légitime que l'écologue et moi-même représentions fut plus importante chez ceux qui disposaient du capital culturel le plus faible.

La présentation de l'écologue rappelait les menaces globales qui pèsent sur la biodiversité et dont l'homme est principalement l'origine. Elle focalisait ensuite sur la ville qui, sans être un milieu naturel, comprend « *des espaces qui peuvent jouer un rôle* »<sup>453</sup>, comme la petite ceinture qui est à la fois une sorte de « *réserve* » et un « *couloir* » pour le déplacement des espèces. La scientifique poursuivait ensuite sur les suivis, dont l'objet serait la « *nature ordinaire* », composée d'« *espèces qu'on voit tous les jours* », sur lesquels repose le bon fonctionnement de l'écosystème. Elle dit quelques mots sur chaque groupe d'espèces concerné par les suivis, sur les protocoles envisagés et le retour des salariés qu'elle attendait, pour améliorer leur faisabilité dans leur contexte professionnel. Elle précisa que leur participation reposait sur le volontariat. Les protocoles et leur adaptation étaient au cœur du projet. Elle n'insista donc pas sur l'utilité des résultats de tels suivis, mais expliqua simplement l'intérêt de la récolte collective de données par des non spécialistes. Dès ces premiers échanges avec les salariés, il apparut clairement qu'une part du langage utilisé par la scientifique n'était pas signifiante pour ses interlocuteurs. Je lui fis remarquer, mais elle était elle-même attentive aux réactions de ces interlocuteurs. Elle s'adapta en évitant ou en définissant des termes relevant de jargons scientifiques, naturalistes ou techniques. Elle

---

<sup>452</sup> 03/04/2013.

<sup>453</sup> Citations de l'écologue lors des présentations de son projet à Halage et Espaces, 25/03/2013 et 03/04/2013.

remplaça biodiversité par nature, compara les protocoles à des recettes de cuisine à suivre. Cette déconstruction partielle de son discours fut difficile, car des catégories évidentes pour elle ne faisaient pas sens pour eux. L'incompréhension dépassait la question du jargon et s'enracinait dans des écarts majeurs entre capitaux culturels et scolaires.

Etre introduite par ce biais m'a offert dans un premier temps le statut confortable d'accompagnatrice et observatrice. Sans céder à l'illusion de passer inaperçue (Mauger 1991), mon travail et ma présence étaient au second plan. Je profitai du cadre de ce projet pour faire connaissance avec les travailleurs et une fois que nous fûmes plus familiers, je passais des journées avec eux indépendamment de la présence de ma collègue. L'inconvénient majeur fut le biais introduit par le fait d'arriver à eux via un programme scientifique autour de la biodiversité, ce qui n'est évidemment pas neutre. En réponse, je m'efforçai de montrer aux salariés que mon intérêt pour eux dépassait largement ces sujets. Je privilégiai aussi l'observation participante et ne menai des entretiens semi-directifs qu'à la fin de mon enquête, trois mois après nos premières rencontres. Pourtant, les interroger ne fut pas simple, et plus encore sur de telles questions. L'expérience de la nature chez les citoyens est parfois difficilement formulable (Le Bot 2013). La dissymétrie de statuts avec les salariés, même si je m'efforçais de la réduire, n'arrangeait rien. Et c'était sans compter sur des comportements taiseux et un virilisme valorisant peu les sujets considérés comme sérieux. Mes questions ont mis en difficulté certains salariés, sur des sujets qu'ils ne maîtrisaient pas, ou ne se sentaient pas la légitimité d'aborder. Je retrouvai ce que décrivait Mauger (1991) à propos des jeunes de milieux populaires, pour lesquels l'enquête était une situation où ils subissaient la domination, le chercheur représentant une culture légitime qui les avaient discrédités. Pour toutes ces raisons, j'ai conscience que les discours issus des entretiens doivent être considérés avec précaution, tant ces situations furent laborieuses et même source de malaise pour certains, en particulier chez Halage. Ces difficultés ont compliqué l'enquête, mais elles m'ont aussi obligé à porter encore plus d'attention à ce qui avait du sens pour ces personnes, au-delà de mes propres questionnements.

## **D. Les suivis de biodiversité : distances et implications**

L'écologue choisit de faire les formations lors des suivis sur le terrain et non en salle, situation qu'elle jugeait moins appropriée. Pour chacun des protocoles, elle prenait rendez-vous avec les équipes par l'intermédiaire de leur responsable, qui aménageait des moments consacrés aux suivis sur le temps de travail. Pour une plus grande régularité, les protocoles furent réalisés sur les tronçons les plus fréquentés par les cantonniers, à proximité de leur base de vie ou de leur potager pédagogique. Le premier protocole fut consacré aux mollusques terrestres (escargots et limaces). J'assistai par la suite aux formations et à des relevés concernant les abeilles solitaires, les reptiles et les papillons de jour<sup>454</sup>. Les

---

<sup>454</sup> Ces formations et relevés ont eu lieu entre fin avril et juillet 2013. Le reste de l'année, des suivis des oiseaux et des vers de terre ont aussi été réalisés.

formations se déroulaient en plusieurs temps. D'abord, la scientifique faisait une présentation orale des taxons concernés, en indiquant leur rôle et les services qu'ils assurent dans les écosystèmes, quelques traits de vie (reproduction, alimentation,...) et les enjeux de conservation éventuels (types de menaces et statuts de protection). A cette étape, les travailleurs étaient statiques, installés face à l'écologue, debout ou plus souvent assis, dans leur potager ou sur les rails. Le cadre était donc plutôt informel, mais les prises de rôle très claires : d'un côté la scientifique, l'enseignante, celle qui dispose du savoir et le transmet, de l'autre les élèves, qui l'écoutent et reçoivent ce savoir. Les supports pédagogiques utilisés étaient principalement des fiches plastifiées sur lesquelles figuraient les photos et les noms d'espèces et de regroupements d'espèces<sup>455</sup>, sélectionnées en raison de leur présence en Île-de-France et de la probabilité de les observer sur la petite ceinture. De telles méthodes de simplification sont couramment utilisées dans les protocoles Vigie-Nature destinés au grand public (Legrand 2013). Pour les escargots, l'écologue avait également amené des spécimens de coquilles dans des tubes en plastique. Pendant la présentation, elle fit circuler tubes et fiches entre les salariés (photos 75). Elle expliquait ensuite les protocoles. Leur exploitation statistique nécessite leur standardisation (*ibid.*), c'est-à-dire qu'ils répondent à un ensemble de règles que tous les utilisateurs doivent respecter, pour que la comparaison soit possible. Ainsi, ces dispositifs sont censés être des compromis, adaptés « à la fois aux particularités biologiques des organismes, aux connaissances et capacités des observateurs et aux objectifs scientifiques » (Couvét & Teyssède 2013 : 51).



Photos 74 : Formations au protocole de suivi des mollusques terrestres, avec utilisation de supports pédagogiques. À gauche l'équipe Espaces, à droite Halage. Photos personnelles, avril 2013.

Sur les quatre suivis auxquels j'ai assisté, trois reposaient sur des supports matériels confectionnés et utilisés selon la logique suivante : procurer des abris artificiels adaptés aux besoins des animaux concernés, afin qu'ils viennent s'y installer et qu'ils puissent ainsi être observés et comptés. Ces supports furent fabriqués à partir de matériaux récupérés par la scientifique : des planchettes en bois pour les mollusques, des plaques en caoutchouc

<sup>455</sup> Des espèces trop difficiles à distinguer sont regroupées sous un seul nom. Par exemple, les papillons appelés piérides blanches comptent en réalité les piérides de la rave, du chou et du navet, très proches au niveau morphologique.

pour les reptiles, des nichoirs faits à partir de bouteilles en plastique et de tubes en carton pour les abeilles solitaires. Ceux-là furent fabriqués avec les salariés, dont quelques-uns posèrent fièrement avec leur ouvrage pour la photo (photo 77). Les supports étaient ensuite installés avec les salariés sur une portion de voie ferrée, selon les critères énoncés par la formatrice. Les endroits choisis devaient présenter des conditions favorables à l'installation des organismes, comme la chaleur pour les reptiles ou l'humidité pour les mollusques. Sur la petite ceinture, il s'ajoutait des critères d'ordre stratégique, par rapport aux risques de dégradation. J'ai expliqué précédemment que la manipulation et la destruction d'objets étaient des activités courantes sur le délaissé, ce qui rend toute installation matérielle précaire. Les planches à escargots furent camouflées dans les herbes. Les plaques et les nichoirs, plus visibles, furent explicitement identifiés comme supports d'expérimentation scientifique (photos 76), dans l'espoir de dissuader les visiteurs les plus entreprenants. À ma connaissance, le matériel a été peu endommagé, seules les plaques à reptiles ont été plusieurs fois déplacées. Pour les papillons, le protocole était basé sur le déplacement de l'observateur, le long d'une ligne imaginaire. Un petit cahier avait été fourni à chaque groupe. Sur la page de gauche, les salariés devaient renseigner les emplacements précis des supports de suivi. Les pages de droite étaient « *plus libres* », selon les termes de la scientifique, et devaient servir à consigner les observations faites par les travailleurs dans leur quotidien, en dehors des suivis.



Photo 75 : Un salarié Espaces et l'écologue après fabrication d'un nichoir à abeilles solitaires. Photo personnelle, mai 2013.

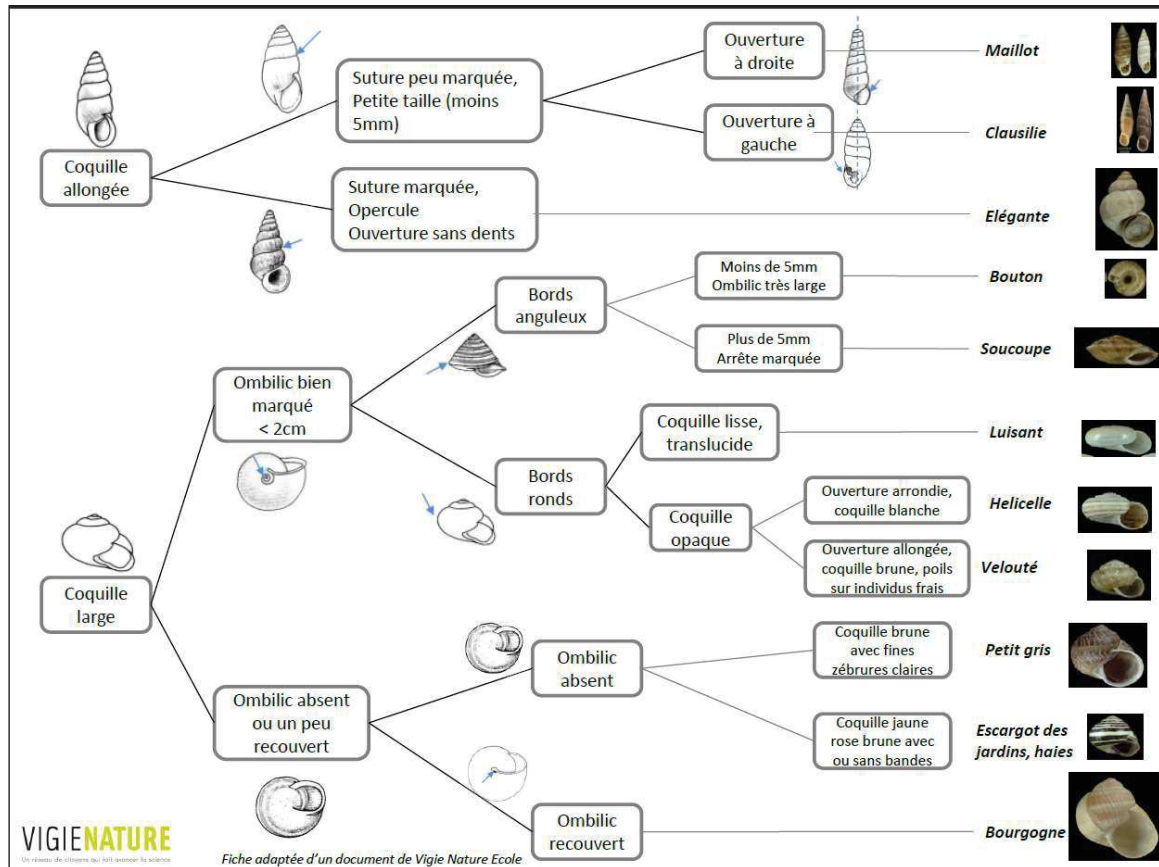


Figure 42 : Clé de détermination des espèces d'escargots, adaptée d'un document de Vigie Nature.

Une fois l'opération lancée, des sessions de relevés étaient menées, consacrées à un ou plusieurs protocoles, la plupart supervisées par l'écologue. Les données relevées *in situ* demandent à être contextualisées, car ce contexte donne sens à la donnée brute. Différents éléments devaient donc être renseignés sur les fiches fournies par la scientifique : nom de l'observateur, numéro de nichoirs, planches ou plaques, nom du transect pour les papillons, date et heure de l'observation. D'autres informations demandées étaient propres à chaque suivi, comme par exemple la température pour les papillons, la hauteur de végétation pour les nichoirs et la date de la dernière pluie pour les escargots. Pour identifier les espèces, les observateurs utilisaient les fiches de photos déjà évoquées, ainsi que des clés de détermination, comme pour les escargots (figure 42). Ces schémas se lisent de gauche à droite et permettent d'aboutir à la détermination en empruntant divers chemins suivant les caractéristiques morphologiques du spécimen considéré. En plus de critères généraux comme la taille et la couleur, la scientifique attirait l'attention des salariés sur des éléments déterminants à considérer pour chaque taxon, comme la présence de poils sur les coquilles d'escargots ou le nombre et l'emplacement des ocelles<sup>456</sup> sur les ailes des papillons. Pour des profanes mis face à la diversité et à la complexité du vivant, ces détails constituaient des points d'entrée qu'ils pouvaient facilement s'approprier. Au contraire, d'autres facettes des suivis étaient sources de difficultés pour une partie des salariés. Tableaux, fiches,

<sup>456</sup> Tâche arrondie qui sert de leurre ou de moyen d'intimidation sur certains animaux.

classifications, prédominance de l'écrit, méthodes standardisées à respecter... les outils proposés par l'écologue répondaient à des normes et à une grille de lecture du réel proprement scientifiques.

Les attitudes des salariés lors des suivis furent diverses, du retrait total à la participation la plus active, de manière constante ou changeante d'une session à l'autre. L'attention pouvait se manifester oralement, avec la formulation de commentaires et de questions, ou à l'inverse de manière silencieuse, par des postures et des regards concentrés. La dynamique différa aussi d'une équipe à l'autre. Chez Espaces, la participation des uns et des autres était parfois aléatoire, mais un noyau d'au moins trois ou quatre personnes était toujours mobilisé. Les autres suivaient de loin ou étaient occupés à autre chose. Ces comportements reflètent le fonctionnement général de l'équipe, dont l'encadrement peu directif laissait une part d'initiative aux individus, même si ça n'était pas toujours voulu par leur chef. La participation de l'équipe d'Halage fut plus aléatoire et plus faible. Les salariés semblaient plus captifs, les suivis de biodiversité s'inscrivant dans leur emploi du temps comme n'importe quel autre module de leur formation. Si deux d'entre eux ont moins participé, c'est par décision du responsable lui-même. Certains ont par moments manifesté de l'intérêt en posant des questions, en participant à la pose des supports matériels, mais des comportements de retrait ou de résistance furent nombreux : beaucoup ne prenaient aucune initiative, ne réagissaient pas aux consignes, ralentissaient le déroulement des séances. Ces comportements collectifs et individuels évoluaient parfois au cours d'une même session avec l'écologue, par une curiosité progressivement attisée.

Ces dynamiques divergentes s'expliquent par différents facteurs, dont un me semble majeur. Chez Halage, les rapports à des situations et des cadres de pensée scientifiques furent problématiques pour certains individus. Chez Espaces, le cahier et les fiches fournies par la scientifique atterrirent assez naturellement entre les mains d'Annie, quarantenaire et ancienne « secrétaire » selon ses collègues, qui prit son rôle de script très au sérieux. Dans l'autre groupe, un homme bénéficiant d'une certaine autorité somma le jeune Matteo de s'en occuper lors du lancement du premier suivi, sous prétexte qu'il écrivait bien. Le jeune accepta sans protester, mais ce fut une épreuve. À chaque fois qu'il fallait noter une information, il était hésitant, le stylo suspendu au-dessus de la feuille, le visage tendu par la peur d'être pris en flagrant délit d'ignorance. Je tentai de l'aider et de le rassurer, mais ma présence au-dessus de son épaule avait l'effet inverse. Des attitudes similaires furent observées par l'écologue dans plusieurs équipes, lorsqu'elle soumit des questionnaires pour évaluer les connaissances sur la nature des travailleurs. Plusieurs étaient nerveux et lui rappelaient qu'ils n'avaient pas été préparés pour le « test ». Ces difficultés face à certains types de savoirs furent exprimées par des salariés d'Halage, lorsqu'ils parlèrent des enseignements théoriques (et parfois en salle) que comprend leur formation :



*Laurent : Honnêtement, reconnaissance des végétaux<sup>457</sup>, j'ai pas fait beaucoup, j'ai raté pas mal de cours.*

[...]

*Matteo : A la longue, c'est chiant. C'est compliqué des fois. Tu sais, le nom des espèces en latin, tout ça, il nous sort pleins de trucs. C'est vrai que c'est intéressant [...]* Mais tous les trucs à retenir, là.

*Enquêtrice : C'est compliqué ?*

*Matteo : C'est compliqué.*

*Laurent : C'est un travail sur nous-mêmes.*

(Extrait de conversation avec Laurent et Mattéo, deux jeunes salariés d'Halage, 01/07/2013)

*Enquêtrice : Et dans les cours que vous avez, y'a des trucs qui t'intéressent ?*

*Marco : Rien du tout. Ça me saoule. L'école là, ça me saoule.*

*E. : Tout ? Parce que vous faites des trucs quand même où y'a de la pratique.*

*Aménagements paysagers ?*

*Marco : Ouais, ouais, j'aime bien ça.*

*E. : Où vous apprenez les plantations, et tout.*

*Marco : Ouais, mais faut montrer sur place, pas à l'école, je comprends rien.*

*E. : Ah, c'est quand t'es en salle que t'aimes pas ?*

*Marco : J'aime pas moi, ça me saoule. Ça me stresse.*

(Extrait d'entretien, 24/06/2013)

Mener des entretiens avec des salariés d'Halage suscita aussi ce genre de réactions, dans une situation qu'ils vivaient comme un « quasi-examen », voire un « quasi-procès » (Mauger 1991 : 133). Ces comportements et les résistances du groupe reflètent une culture construite en opposition à la culture dominante et aux savoirs théoriques qu'elle valorise. Dès les années 1970, le sociologue Paul Willis (1978) a décrit la culture « anti-école » chez des enfants d'ouvriers en Angleterre, qui valorise les conduites viriles (parmi lesquels le défi des autorités officielles) et l'aptitude physique plutôt que les savoirs théoriques. Ces valeurs oppositionnelles sont un moyen de faire face à l'humiliation que représente l'expérience scolaire pour les plus démunis culturellement (Mauger 2001c). Selon Paul Willis (1978), ces valeurs amenaient les jeunes anglais à orienter délibérément leur choix vers un métier manuel, participant ainsi à la reproduction sociale. En 2011, un numéro spécial de la revue *Agone* montrait que la théorie de Willis restait pertinente pour comprendre la contribution actuelle du système scolaire à la reproduction sociale en France

---

<sup>457</sup> Les salariés d'Halage suivent des cours sur la reconnaissance des végétaux. Pour les détails de leur formation, voir *infra*, chapitre 7, III.

(Laurens & Mischi 2011a). Encore aujourd'hui, chez les jeunes des classes populaires, l'« inclination à privilégier le travail manuel plutôt que le prétendu "travail intellectuel" a été intériorisée tout au long de leur vie scolaire et au gré de leurs réactions face à l'école » (Willis 2011 : 69). Si leur destinée les conduit désormais moins souvent à l'usine, la position qu'ils occupent dans la hiérarchie sociale est similaire. Les formes de culture anti-école qui persistent permettent aux jeunes d'« adapter leurs aspirations scolaires à ce qui leur semble accessible » (Palheta 2011 : 110-111) et d'interpréter en des termes plus valorisants ce qui est qualifié par les institutions scolaires comme du décrochage et de la démotivation. Les résistances observées chez les salariés d'Halage résonnent aussi avec les moyens auxquels les ouvriers et les employés subalternes ont recours pour avoir un contrôle sur leur travail dans des contextes contraints (Brochier 2006). Qu'ils se manifestent par la résistance ou le malaise, les comportements pendant les situations d'investigation scientifique (naturaliste ou anthropologique) montrent que l'écologue et l'ethnologue, ainsi que les méthodes mobilisées, incarnaient une culture dominante face à laquelle certains salariés ont certainement été jugés en échec par le passé.

La mobilisation des groupes et des individus lors des suivis a aussi été influencée par d'autres facteurs<sup>458</sup>. Espaces comptait trois salariés qui possédaient quelques connaissances sur les animaux. Gilles, âgé de 52 ans, fréquentait depuis tout petit un « bord d'eau » en région parisienne, héritage familial où il pêchait et profitait de moments en plein air, seul ou avec des amis. Jérôme n'avait pas la trentaine et vivait dans un squat avec ses chiennes. Pendant son enfance à la campagne, la nature fut son terrain de jeu. Les deux hommes étaient souvent impliqués dans les suivis, parce que ces objets naturels leur étaient familiers et renvoyaient parfois directement à des épisodes de leur passé. Jérôme, par exemple, savait que les orvets ne sont pas dangereux et qu'ils s'installent parfois sur les talus, car c'est là qu'il allait les dégoter, enfant, pour ensuite les déposer dans les boîtes aux lettres des habitants du village :

*« Chez moi, à l'époque, ils étaient dans le talus les bordels. On grimpe dans le talus. Qu'est-ce qu'on a pu les faire chier ces bestioles-là ! [...] Tu soulèves la pierre, souvent ils se mettent en-dessous, ils sont en boule. Hop, tu l'attrapes vite fait, bien fait. Il gigote dans tous les sens, le bordel ! Quand tu connais pas, c'est impressionnant » (Jérôme, salarié Espaces, lors de la formation au suivi des reptiles, 02/07/2013).*

La mobilisation variait aussi en fonction des animaux concernés par les suivis, principalement selon des critères esthétiques et le niveau de rareté des observations. Les papillons suscitèrent par exemple plus d'enthousiasme que les escargots. L'observation d'un orvet a marqué la vie du groupe chez Espaces, du côté des hommes surtout. La

---

<sup>458</sup> Sur ces éléments, les données ont été obtenues à la fois par l'observation participante et par des entretiens réguliers avec l'écologue chargée du projet.

construction d'objets et une dimension de jeu ou de défi favorisaient aussi l'implication de certains. Pour apprendre à reconnaître les papillons, une chasse au filet et un quizz suscitèrent un engouement général chez Espaces. Du côté d'Halage, le « Tchétchène » se lança aussi dans le maniement du filet, alors qu'au début du projet, il avait confié à son encadrant le non-sens que représentait pour lui huit « gars » en train de compter des papillons. L'utilisation d'instruments tels qu'une boussole ou une batbox ont aussi intéressé certains salariés. Après en avoir compris les ressorts (utilisation des outils, critères à considérer), une partie des salariés s'est prise au jeu de la détermination (photo 77). L'écologue identifia aussi la participation active des encadrants comme élément facilitateur (certains, comme chez Espaces, participaient à tous les suivis, alors que d'autres restaient à l'écart). La motivation était aussi influencée par les aléas de la vie des groupes, parfois chaotique, car traversée par des conflits internes et par les problèmes personnels. Ce fut particulièrement le cas chez Espaces en 2013.



Photo 76 : Le quizz des papillons avec des salariés d'Espaces. Photo personnelle, juin 2013.

Il était prévu que l'écologue forme aux suivis et que les équipes assurent ensuite des relevés réguliers, indépendamment de sa présence. Ce fut le cas uniquement dans les groupes où l'encadrant s'impliqua. Même si elle variait d'un groupe à l'autre, la part d'initiative des salariés était limitée. Ces travailleurs sont placés dans des postures d'exécutants et d'apprenants, voire d'individus à rééduquer. De plus, la formation à ces suivis s'inscrivait dans une perspective largement prescriptive, comme dans de nombreuses démarches d'éducation à l'environnement (Jacqué 2003, Legrand 2015). Ces prescriptions s'imposent d'autant plus qu'elles reposent sur des savoirs scientifiques légitimes (Callon *et al.* 2001) et sont adressées à des individus dépourvus des moyens culturels et de la légitimité qui leur permettraient de les discuter. Cette conjoncture ne se prêtait pas à la « co-construction » prévue par les concepteurs.

## E. Rapports à l'animal et reconfigurations

Dès les premières présentations du projet, les deux équipes investirent différemment la question du vivant. Seules deux espèces furent spontanément évoquées par les travailleurs d'Halage lorsque l'écologue les rencontra : les rats et les papillons. Deux d'entre eux se montrèrent sceptiques quant à la possibilité d'observer des espèces intéressantes sur la voie. Au contraire, plusieurs salariés d'Espaces s'exprimèrent sur les animaux pendant la première réunion. Ils évoquèrent spontanément le hérisson, et d'autres espèces emblématiques comme le renard (qui emprunterait la petite ceinture pour se rendre dans certains parcs), les chauves-souris<sup>459</sup> et les faucons crécerelles (un des rares rapaces qui nichent à Paris). Plusieurs firent part d'observations sur la petite ceinture, faisant ainsi le lien entre les organismes évoqués et leur expérience vécue. Ils confirmèrent par exemple qu'il n'y avait pas encore de papillons sur la voie (nous étions en avril) et que de nombreux escargots logeaient sous les pierres. Trois salariés qui possédaient quelques savoirs sur la faune, affirmèrent leur intérêt pour des taxons particuliers : les petits mammifères pour Gilles, les papillons pour Sabrina, les oiseaux pour Jérôme. Leur comportement témoignait d'une familiarité avec ces objets.

Certains travailleurs se mobilisèrent plus facilement autour d'espèces esthétiques, colorées, comme Sabrina chez Espaces, qui ne jurait que par les oiseaux et les papillons, insectes pour lesquels elle a plusieurs fois fait seule les relevés. Pour des animaux à l'aspect moins attirant, l'intérêt pouvait prendre d'autres voies. Lors du suivi des mollusques, plusieurs chez Espaces s'amuserent à soulever des pierres pour en débusquer, un salarié d'Halage en glissa dans ses poches. Le suivi des reptiles motiva plusieurs hommes dans l'équipe Espaces. À l'inverse, des animaux inspirèrent parfois peur et dégoût. Lors de la première rencontre, deux employés d'Halage exprimèrent des craintes sur les reptiles et les chauves-souris, considérant qu'il était dangereux de déranger de telles bêtes. Chez Espaces, Sabrina s'étonna du dessin d'un petit rongeur sur le calendrier des suivis : « *vous faites le suivi des rats ?* », demanda-t-elle avec un air entre dégoût et scepticisme. Idem côté mollusques : « *les limaces, les grosses loches<sup>460</sup> ... ça me fait pas vibrer, vois-tu !* »<sup>461</sup>. En dépit de ces ressentis négatifs, une catégorie d'animaux considérés comme nuisibles<sup>462</sup> (même si le terme n'a pas été utilisé) n'est apparue que chez deux salariés, qui comptent logiquement parmi les plus fervents jardiniers. Seuls le pigeon reste mal aimé par le plus grand nombre, pour sa supposée saleté. Ces représentations négatives et les espèces qu'elles concernent (rats et pigeons notamment) se retrouvent classiquement chez les urbains, nous l'avons déjà évoqué (Blanc 2000, Colon & Lequarré 2013).

---

<sup>459</sup> Le tronçon sur lequel l'équipe passait le plus de temps en 2013, avec leur base de vie et leur potager, était proche du tunnel habité par la colonie de pipistrelles plusieurs fois mentionnée.

<sup>460</sup> La grande loche est une espèce de limace.

<sup>461</sup> Entretien personnel, 5/07/2013.

<sup>462</sup> Les « nuisibles » constituent une catégorie juridique qui regroupe des animaux sauvages causant des dégâts au gibier et aux cultures, dont la chasse est autorisée en dehors des périodes d'ouverture pour réguler les populations.

Chez Espaces, quelques rares observations furent notées dans le cahier destiné à cet usage, mais il a été complètement délaissé par les travailleurs d'Halage. Cependant, certains salariés faisaient bien état d'observations d'espèces à l'écologue. Face à des codes et des outils issus du moule scientifique, les salariés ont inventé leurs propres modes d'appropriation, en privilégiant l'oral et le visuel : ils rendaient compte de leurs observations par le récit et la prise de photographies avec leur téléphone portable.

Le vivant fut parfois intégré de manière originale dans les discours de quelques cantonniers, ce qui donna lieu à des déplacements sémantiques. Lors des premières réunions, un salarié dans chaque équipe, reprenant ainsi le vocabulaire de la scientifique, associa l'idée de biodiversité à la diversité humaine, à propos de leur groupe ou du peuple des rails. « *Niveau biodiversité, ici, y'a des Roumains et des zombies !* », plaisanta Marco (Halage). « *La biodiversité, c'est nous* », affirma Sabrina (Espaces). Lorsque Jérôme et son collègue fabriquèrent des nichoirs à abeilles, le premier souligna l'ironie de la situation : ils construisaient des maisons pour des insectes, alors qu'eux-mêmes n'en avaient pas. En dépit du cadre scientifique, le système de relations à plaisanteries chez Espaces continuait pleinement de fonctionner lors des sessions avec l'écologue. Chez Espaces, il participait véritablement à la structuration du groupe, par inclusion et exclusion, entre ceux qui lançaient les plaisanteries et les vannes, ceux qui en faisaient l'objet, ceux qui répondaient ou non, ceux qui restaient en dehors. Le vivant prit parfois place dans ce système. L'exemple le plus remarquable fut le surnom dont le « vanneur » le plus actif affubla un jeune plus réservé, dès la présentation du projet. Alors qu'il parcourait des yeux la fiche présentant les espèces de mollusques terrestres, il s'exclama qu'il reconnaissait le jeune sur une photo de limace, celle appelée la « grande loche ». Tout le monde éclata de rire et le surnom lui resta plusieurs mois.

Toujours chez Espaces, j'observai aussi des formes d'empathie et un souci pour le bien-être de certains animaux. Au début du projet, l'écologue expliqua le principe du protocole de suivi des vers de terre : verser de la moutarde diluée dans de l'eau sur la terre, afin de faire remonter les vers à la surface. « *Pauvres bêtes...* », commenta Sabrina, alors que d'autres compatissaient aussi en imaginant les petites bêtes fuir la substance piquante. L'écologue préconisait d'étudier les oiseaux en hiver en utilisant des mangeoires, car leur venue serait facilitée par la rareté de la nourriture à cette saison. Nous n'étions qu'en avril et Jérôme refusa d'attendre si longtemps pour nourrir les volatiles : « *je vais ramener ma scie sauteuse, j'accueille tous les oiseaux de la PC, moi !* »<sup>463</sup>. L'épisode d'une capture de papillon fut aussi éloquent. Après l'avoir attrapé au filet, l'insecte fut placé dans un tube en plastique pour pouvoir l'observer de près. Les salariés Jérôme et Medhi détenaient l'animal (photo 78) et attendaient que le reste du groupe les rejoignent pour que tous le

---

<sup>463</sup> Intervention de Jérôme lors de la présentation des protocoles, avril 2013.

regardent. Les deux travailleurs se mirent à plaisanter sur ce que devait se dire l'animal emprisonné :

*Jérôme. : Le pauvre, il se dit « Qu'est-ce que vous branlez, laissez-moi tranquille ! ».*

*Medhi : « C'est clair, j'étais en train de faire un tour, tranquille ! ».*

*Jérôme : « On peut plus butiner tranquille, c'est quoi ce bordel ?! ».*

Les minutes passant, ils commencèrent à s'inquiéter pour l'insecte, de même que les collègues qui les rejoignirent progressivement, et en dépit des tentatives de la scientifique pour les rassurer :

*Jérôme : Il doit avoir chaud, le pauvre.*

*Medhi : Si ça se trouve il est en train de claquer. Prends une photo, comme ça on va le jeter en l'air.*

*Clément : Il va mourir là. Y'a pas d'air, si ?*

*L'écologue : Non, mais ça va. Non, je pense pas.*

*Jérôme : Bon, vous venez voir le papillon avant qu'il crève là ? Parce que là, il va avoir un coup de chaleur, le pauvre.*

*Gilles : Eh, mais il va crever, vous êtes inhumains !*

Et quand vient le moment de le relâcher :

*Sabrina (décue) : Oh, on le relâche ?*

*Medhi : Pourquoi, tu veux le garder ? Laisse-le faire sa vie !*

(Extraits de conversations entre salariés, suivi des papillons chez Espaces, 07/06/2013)

A l'empathie s'ajoute ici des propos de Jérôme et Medhi sur la liberté de l'animal et la manière dont on le traite, que l'on serait tenté d'interpréter à la lumière de leur propre condition. Il est nécessaire de préciser qu'en dehors des vers de terre attaqués à la moutarde, ce souci pour l'animal s'est particulièrement exprimé pour les oiseaux et les papillons, objets d'un capital sympathie.



Photo 77 : Jérôme et le papillon en tube. Photo personnelle, juillet 2013.

Retenir les noms d'espèces fut difficile. Les finalités du projet et des suivis étaient souvent mal comprises. Cependant, y participer a certainement transformé les représentations du vivant de nombreux salariés. Certains découvrirent l'existence d'une diversité dans des ensembles qu'ils pensaient auparavant sans distinction intérieure, comme les papillons ou les escargots. Pour beaucoup, la présence d'une diversité d'espèces en pleine ville était aussi insoupçonnée. Tous ces organismes ont acquis une existence, dans leur esprit et leur environnement. Les suivis les ont amenés à porter leur attention sur des formes de vie autour d'eux de manière inédite, parce que leur présence était inconnue ou parce qu'ils n'avaient jamais été regardés de cette façon. Les sessions avec la scientifique donnèrent d'ailleurs lieu à des observations parallèles (photo 79). Il est impossible d'ignorer l'influence du cadre scientifique de ces démarches. Cependant, ce que l'écologue a certainement fait de plus fondamental, c'est « montrer »<sup>464</sup>, au sens de Tim Ingold (2001), c'est-à-dire rendre présent à l'autre, qui sera ensuite en capacité d'appréhender lui-même les éléments de son environnement<sup>465</sup>. Finalement, du fait de participants au capital culturel et scolaire éloigné de la culture dominante, le projet s'est transformé en une initiation à l'observation de la nature et, même si des données ont été produites, les exigences scientifiques se sont assouplies. Dans leur enquête auprès des jardiniers municipaux de Grenoble, Arpin *et al.* (2015a) ont aussi décrit les inventaires naturalistes comme une « technologie de mise en visibilité qui participe au changement de régime de perception<sup>466</sup> » (*ibid.* : 91). Ils ont permis de rendre visibles aux jardiniers des êtres et des phénomènes qui ne l'étaient pas. Pour le Service des espaces verts de Grenoble, c'était

---

<sup>464</sup> Le terme original utilisé par l'auteur est *showing*.

<sup>465</sup> J'ai déjà évoqué ces idées d'Ingold à propos des pratiques naturalistes, voir *supra*, chapitre 6, I.

<sup>466</sup> Les auteurs entendent par régime de perception « un ensemble dynamique incluant les éléments perçus et non perçus ; les dispositifs et technologies qui visent à diriger l'attention vers certains éléments et à la détourner d'autres éléments et qui déterminent la manière de porter attention aux premiers ; les individus, collectifs et institutions qui conçoivent, mettent en œuvre et maintiennent ces dispositifs et technologies ainsi que les référentiels qui leur sont associés » (Arpin *et al.* 2015a : 91).

aussi un moyen pour qu'ils perçoivent les effets bénéfiques des nouveaux modes de gestion du végétal.



Photo 78 : Larve de coccinelle, mue et coccinelle vivante, lors du lancement du protocole sur les reptiles avec Espaces.  
Photo personnelle, juillet 2013.

L'autre dimension cruciale de cette démarche a été la rencontre entre monde scientifique et monde de la précarité. Dans la perspective de montrer, le rôle du médiateur (« tuteur » chez Ingold) apparaît central. Malgré la distance initiale, et même si ce fut moins le cas dans certains groupes, la scientifique et une grande part des travailleurs du délaissé trouvèrent des voies pour collaborer. Ce rapprochement s'est peut-être en partie construit sur des aspects communs entre la pratique naturaliste et l'activité de ces ouvriers du paysage. Les inventaires naturalistes sont des pratiques scientifiques dont le laboratoire, contrairement aux sciences confinées (Charvolin 2009), est en pleine nature (Matagne 2005). Les salariés, nous le verrons, plébiscitent le fait d'être à l'extérieur dans leur activité professionnelle. Comme le travailleur, le naturaliste s'engage dans un rapport physique avec le terrain à travers son exploration, sans se préoccuper des risques de salissure ou des dangers de piqûres par exemple. L'écologue me racontait qu'au début de leur collaboration, les salariés étaient nombreux à lui manifester des attentions particulières pour lui épargner certaines situations. Ils lui proposaient par exemple de porter ses sacs ou de pédaler pour elle sur le vélo-rail. Puis, ils l'ont vu mettre les mains dans la terre, planter des clous, prendre des insectes dans les mains, et elle est progressivement devenue quelqu'un qui leur ressemblait.

Plusieurs imprévus sont venus bousculer les objectifs initiaux du projet, comme l'absence de co-construction sur le terrain et la difficulté de généraliser les protocoles testés, qui ont été réalisés dans un contexte contraint : un site d'étude à l'accès limité, une présence des salariés sur le terrain partielle et un planning souvent bousculé. Mais plus encore, l'approche scientifique a laissé place à des modes d'appropriation des observations d'espèces propres aux salariés. Les objectifs du projet se sont finalement plus directement



tournés vers eux, à travers une réflexion sur les moyens de valoriser leur expérience pour une future embauche.

### **III. Les travailleurs du délaissé au quotidien**

Les relations au vivant observées lors des suivis de biodiversité se sont exprimées dans un cadre bien spécifique. Nous allons désormais nous intéresser aux regards que les salariés portaient sur la friche, sur leur activité et le végétal qu'ils jardinaient, dans leur quotidien professionnel.

#### **A. Lieux**

Halage et Espaces gèrent des tronçons aux configurations différentes. Au nord, le secteur d'Halage est fractionné, du fait de portions électrifiées (donc considérées comme dangereuses) et de nombreux tunnels. En dehors de la tranchée Pereire dans le XVII<sup>e</sup>, celui d'Espaces offre une certaine continuité. Les déchets sont présents sur tout le linéaire, mais les sites où ils s'accumulent paraissent plus nombreux au Nord. Ces particularités déterminent en partie l'organisation et les travaux des équipes. Les deux groupes disposent de ce qu'on appelle des bases de vie, qui servent notamment à stocker leur matériel. Celle d'Halage est située à Porte de la Chapelle dans le XVIII<sup>e</sup>. Elle surplombe une portion électrifiée de la petite ceinture, qui n'est donc pas entretenue par l'équipe, et jonchée d'une grande quantité de déchets. Cette localisation oblige l'équipe à se déplacer chaque jour en camionnette avec le matériel de travail pour se rendre en différents points du linéaire. Leur base de vie est un ancien local électrique de la Sncf en piteux état (photo 80). Une première pièce dispose de tables, de chaises et d'un coin cuisine. Les murs sont ornés de deux grands cadres contenant des photos des équipes précédentes. Des plantes en pot et des boutures cultivées par le chef de l'équipe sont disposées sous une des fenêtres. La base compte également des toilettes délabrées, des vestiaires et un vieux canapé, où des salariés font parfois la sieste le midi. Une dernière salle sert à stocker tout le matériel de débroussaillage et de jardinage. La base d'Espaces est installée en plein air, à l'entrée d'un tunnel fermé par une grande grille. Deux petits préfabriqués contiennent des vestiaires et des sanitaires. Derrière, un étonnant salon se compose de sièges de TGV et d'une table. Les salariés disposent aussi d'une grande table avec des bancs en bois où ils prennent leurs pauses. Le long du mur, une cafetière, de la vaisselle et du matériel de bricolage sont disposés sur un établi. L'hiver est rude sous le tunnel et l'équipe fait parfois du feu dans un seau pour se réchauffer. Ces conditions d'accueil des salariés laissent songeur quant à la manière dont ils sont considérés.



Photo 79 : Local de l'équipe Halage, tagguée et ornée de barbelés, pour éviter que des gens escaladent, selon l'encadrant. Photo personnelle, mai 2013.

Les groupes passent aussi beaucoup de temps dans leur potager, cultivé à des fins pédagogiques. Halage a créé le sien à la fin des années 2000, selon Tsvetan (photo 81). Attenant à une résidence du XVII<sup>e</sup>, il occupe un terrain qui longe la voie ferrée, mais qui est isolé d'elle par un grillage. Il est organisé autour de différents supports de culture : parcelles de pleine terre, bacs en bois, parterres isolés du sol par du géotextile et délimités par des branchages tressés ou des planches. Un coin de pelouse accueille deux hôtels à insectes, fabriqués par le personnel d'une grande entreprise de restauration rapide, venue passer la journée au jardin dans le cadre d'un partenariat avec l'association. Les fleurs sont cultivées en nombre, aux côtés de fraises, tomates et salades. Le jardin est aussi équipé d'une cabane à outils et d'une mare. Le potager d'Espaces est situé à l'embouchure du tunnel de leur base, sur une surplombe qui surplombe la voie. Au fur et à mesure des années, l'espace a été progressivement aménagé. Deux volées de marches, faites de terre et de traverses, permettent de monter confortablement la pente du talus. Une grande station de compost occupe une première zone, entourée d'arbustes et de jeunes arbres, la plupart plantés par les équipes successives. Le potager est ici cultivé en pleine terre. Sa frontière a d'abord été marquée par une clôture rudimentaire, composée de petites branches plantées dans le sol et de ruban de chantier rouge et blanc. Elle a été installée suite aux incursions destructrices des chiens appartenant aux sans-abris installés un peu plus loin. Elle a ensuite été remplacée par une barrière en bois fabriquée par un salarié (photo 82). A l'intérieur, des parcelles sont dessinées grâce à de fines planches posées sur le sol, sur lesquels les jardiniers marchent pour éviter d'écraser la terre et les plantes. Plus loin, d'autres petites parcelles rondes et triangulaires parsèment le reste de l'espace. L'année de l'enquête, les salariés avaient notamment planté des salades, des fraises, des haricots et des poivrons. Un haut mur longe les plantations, en haut duquel se situe le parc Georges Brassens, où de vilains farceurs s'amuse parfois à lancer des cailloux sur les travailleurs.



Photo 80 : Jardin aménagé et clos d’Halage, dans le XVIIe. Photo personnelle, avril 2013.



Photo 81 : Jardin d’Espaces, plus artisanal mais ordonné, dans le XIVe. Photo personnelle, juin 2013.

Ces potagers constituent des espaces à part. Les cultures sont délimitées physiquement par des éléments matériels qui font frontières pour protéger et marquer la rupture, entre différents espaces et différentes natures. Les règles qui président pour le spontané sur la friche valent moins ici, même si c’est plus prononcé pour le potager d’Halage où, pour les grandes occasions (visites des supérieurs ou opérations avec des grandes entreprises), la débroussailleuse est passée entre les parterres et le long de chaque bordure, comme on passerait un coup d’aspirateur dans une maison. L’esthétique est moins sophistiquée chez Espaces, mais les platebandes sont aussi soigneusement désherbées. Pour les deux équipes, les jardins sont des espaces tenus propres.

## B. Cultures de la nature diffusées

Chez Halage, deux jours par semaine sont passés sur le terrain, les autres heures sont consacrées à la formation, en salle ou en extérieur. Certains cours permettent de valider des unités du CAPA Travaux paysagers : « vie sociale et professionnelle », « secourisme » et « vie et pratique du chantier ». Ce dernier module forme aux techniques et gestes professionnels nécessaires à l'aménagement d'un jardin ou d'un espace vert, techniques horticoles, mais aussi maçonnerie, dallage, etc. L'option « conduite raisonnée des espaces verts », sur la gestion différenciée, était autrefois proposée aux salariés, mais elle a été supprimée car les résultats étaient trop bas. Les employés en contrat d'insertion suivent aussi des cours de biologie végétale et de reconnaissance des végétaux.

J'ai d'abord assisté à une journée de formation sur le terrain en aménagement paysager<sup>467</sup>. Il était dispensé par un formateur d'une trentaine d'années, dans le potager d'Halage, sur les abords de la voie ferrée dans le XVII<sup>e</sup>. Ces formations pratiques ont lieu habituellement sur une plateforme en Seine-Saint-Denis. Mais à l'occasion d'une visite imminente des « chefs »<sup>468</sup>, le cours était organisé au jardin ce jour-là, de sorte à le mettre au propre. Deux membres de l'équipe d'Interface formation étaient également présents (les deux équipes ont des cours en commun). Comme annoncé par le formateur, la journée fut consacrée au désherbage et aux plantations. Les salariés furent dispatchés sur les parcelles et les massifs. Ils devaient soit désherber entre des plantes, soit tout éliminer. Le plus grand des massifs était complètement envahi par la végétation. Le formateur identifia un arbuste et des pieds de pavot, et demanda à trois salariés d'enlever le reste (photo 83). Il conseilla une méthode, que tous ne suivront pas : griffer la terre par petites zones et retirer au fur et à mesure les herbes dans la terre remuée en reculant, afin de ne pas avoir à remarcher là où la terre a été retournée (ce qui l'aplatirait d'une manière peu élégante et dommageable pour la structure et la vie du sol). Cette méthode fut présentée par le formateur comme la plus efficace en dehors des produits phytosanitaires, seul moyen d'obtenir selon lui un résultat « nickel »<sup>469</sup>. Pendant plusieurs heures, bêches, fourches, griffes et transplantoirs s'activèrent. Tout le monde s'affaira à arracher des touffes d'herbe, à remuer la terre et à en éliminer le moindre bout de racine, menace de repousse intempestive. Lorsque je demandai aux salariés s'ils connaissaient les herbes que nous arrachions, cela donna lieu à l'échange suivant :

*Enquêtrice : Et vous savez un peu ce qu'on est en train d'arracher ?*

*François : Non. Mauvaises herbes.*

*Laurent : Mauvaises herbes.*

*François : Ça se voit.*

*Laurent : Ah bon, comment tu vois ça ?*

*François (sur le ton de la plaisanterie) : Ça se voit à l'œil nu !*

---

<sup>467</sup> 06/06/2013.

<sup>468</sup> Terme utilisé par l'enseignant.

<sup>469</sup> Idem.

(Extrait d'une conversation avec des salariés d'Halage pendant le cours d'aménagement paysager, 06/06/2013)

La catégorie « mauvaises herbes » s'applique dans ces échanges à des plantes qui ne sont pas connues, ni reconnues (elles sont identifiées par le formateur, qui détient le savoir, comme à éliminer).

Autour des fraisiers, il fut ensuite disposé un paillage, pour garder l'humidité et surtout empêcher la pousse des mauvaises herbes, expliqua le professeur à un salarié. Les plus appliqués firent quelques finitions, pour obtenir un sol régulier et une terre joliment ratissée (photo 84).



Photo 82 : Élimination des plantes adventices sur un massif, cours d'aménagement paysager, Halage et Interface formation. Photo personnelle, juin 2013.



Photo 83 : Parcelle de pieds de tomates après nettoyage, cours d'aménagement paysager, Halage et Interface formation. Photo personnelle, juin 2013.

Une fois le désherbage général accompli, l'heure fut aux plantations. Tous se placèrent face au formateur, agenouillé dans la terre près de deux jeunes fruitiers en pots, un pêcher et un cerisier. Pendant une trentaine de minutes, il détailla les gestes à accomplir pour les planter, en manipulant la plante par le tronc, à grands renforts de vocabulaire technique. Il désigna la « motte », définit le « chignon racinaire », expliqua la « taille d'habillage ». Il choisit un emplacement sur la parcelle en réfléchissant à l'ombre que le futur arbre apporterait aux plantes voisines. Il creusa une « fosse de plantation ». Avant de le mettre en terre, il présenta les différentes parties de la plante : le « collet », le « tronc », les « branches charpentières et secondaires » ... A chaque nouvelle action, il demandait à son assistance si quelqu'un connaissait le terme ou savait ce qu'il fallait faire à telle ou telle étape. En dehors d'un homme d'Interface formation qui possédait de nombreuses connaissances, peu de salariés répondaient. Certains étaient attentifs, d'autres moins. Les apprentis devaient ensuite réaliser eux-mêmes des plantations. Le formateur avait amené des plantes horticoles qu'il nomma et dont il décrivit les futures fleurs, ainsi que des semis de tomates. Les salariés commençaient par poser les plantes sur la terre pour imaginer une jolie disposition. L'animateur contrôla le résultat final et incita certains à figurer l'esthétique, avec un dernier coup de griffe ou de râteau. Quelques salariés prirent le résultat en photo, fiers de leur réalisation.

A la fin du même mois de juin, j'ai accompagné les mêmes équipes à un cours de reconnaissance des végétaux au Jardin des plantes (V<sup>e</sup>)<sup>470</sup>. Le formateur était aussi l'encadrant de l'équipe Interface. Pépiniériste de formation, ce cinquantenaire était depuis plus de sept ans chez Interface, sur le chantier de la petite ceinture. La balade commença dans les allées principales du jardin. Nous visitâmes ensuite la roseraie, le jardin botanique et le jardin alpin. Le groupe suivait le formateur, qui s'arrêtait régulièrement pour parler des végétaux qu'ils croisaient, en les abordant sous de multiples dimensions : leur nom (platane, orme, lierre, berbérís, digitale...), leur histoire (origine géographique, introduction en France...), des considérations horticoles et esthétiques (floraison, couleur des feuilles, type de taille...), les maladies dont ils peuvent être sujets (parasites, champignons, pourritures...), leur rôle pour la faune (l'utilité du lierre pour les insectes et les oiseaux, les insectes sur les iris...), les usages (des huiles à partir du millepertuis, la qualité du bois de l'orme...). Il précisait aussi le caractère envahissant ou invasif de certaines. Comme les naturalistes observés sur la friche, l'homme touchait les plantes dont il parlait, caressait leur feuillage. À l'exception de quelques intéressés qui posaient des questions, l'attention du groupe fut aléatoire, certains suivant vaguement le mouvement, d'autres discutant en retrait. La roseraie, fleurie et colorée, capta l'attention quelques instants, mais ce fut surtout les animaux qui peuplaient les bassins de l'école de botanique (oiseaux, grenouilles et canards), qui attirèrent et attendrirent les salariés. Le jardin alpin,

---

<sup>470</sup> Le Jardin des plantes, ancien Jardin du Roi, appartient au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Sur vingt-quatre hectares, il est constitué de plusieurs espaces qui donnent à voir la nature sous différentes facettes, du jardin alpin au jardin écologique, en passant par le potager pédagogique, la roseraie ou la ménagerie.

avec ses arbres en voûte, son petit ruisseau et ses passerelles, fit aussi son effet. Plusieurs se mirent à toucher les végétaux, arracher des feuilles et les sentir. Une fois leur attention captée, ils semblaient avoir le besoin d'entrer en contact avec l'objet ou l'être vivant observé.

Sur le terrain, Tvsetan, l'encadrant Halage, diffusait à petites doses des savoirs écologiques, par exemple lorsqu'il demandait de ne pas débroussailler toutes les plantes à fleurs sur une zone ; mais sa direction d'équipe se focalisait surtout sur les tâches pratiques à accomplir sur la voie et au potager. À travers leur formation, ce sont différentes cultures du vivant qui étaient diffusées aux salariés d'Halage, mais dans laquelle la culture horticole et l'esthétique du propre sont prégnantes. La catégorie « mauvaises herbes » est encore bien établie pour les adventices, qui ne font l'objet d'aucune considération sur les parcelles jardinées. L'opposition est saisissante entre l'élimination minutieuse des racines dans la terre et la manière dont les guérilleros du XX<sup>e</sup> intègrent volontairement des « *composts mal faits* »<sup>471</sup> dans leur terre, pour que les graines qu'ils contiennent s'ajoutent à celles qu'ils sèment. Ces pratiques contrastent aussi avec les considérations qui sous-tendent la gestion de la nature sur la friche. Mais ce n'est pas le seul discours que les salariés reçoivent. Le second formateur diffusait dans son cours des considérations d'ordre écologique et témoignait d'une bienveillance envers le spontané, parce que « *sans ça, il n'y a pas de vie* »<sup>472</sup>.

L'association Espaces a pris de la distance avec le CAPA Travaux paysagers et ses enseignements. La formation est entièrement dispensée sur le terrain et assurée par les encadrants « en situation de production »<sup>473</sup>. Elle s'organise autour de quatre activités : débroussailler une prairie, abattre un arbre de petite dimension, réaliser une plantation et tailler une haie. Les salariés s'entraînent ponctuellement à les réaliser. Les acquis peuvent être validés devant un jury de professionnels, afin d'obtenir une attestation de compétences. Au niveau théorique, les savoirs transmis portent principalement sur les grands principes de l'écologie et les pratiques de gestion respectueuses des cycles de la nature. Leur transmission se fait au gré des situations rencontrées sur le terrain, de manière informelle et diffuse. Pour Sébastien, son rôle d'encadrant consistait avant tout à « *sensibiliser* »<sup>474</sup> son équipe, même si cela ne faisait pas officiellement partie de la formation. Il estimait sa mission réussie lorsque, à la fin de leur contrat, les salariés avaient compris l'intérêt de se préoccuper d'écologie.

Deux des activités les plus courantes pour l'entretien de la friche sont le débroussaillage (selon les modalités décrites plus haut) et le ramassage des déchets, qui peuvent d'ailleurs être effectuées de concert (photo 85), dans la perspective générale d'un nettoyage. Comme

---

<sup>471</sup> Entretien personnel avec Martin, jardinier guérillero, 28/10/2013.

<sup>472</sup> Citation du formateur, cours de reconnaissance des végétaux, 26/06/2013.

<sup>473</sup> C'est-à-dire pendant les heures de travail consacrées aux travaux du chantier.

<sup>474</sup> Entretien personnel, 02/07/2013.

je l'ai expliqué plus tôt, le dégagement de la végétation sur les rails répond à des questions de sécurité ferroviaire et de préservation de l'infrastructure technique, mais relève également d'un travail sur l'image du lieu, qui rend visible son identité ferroviaire et l'action d'entretien de son propriétaire. Comme sur d'autres surfaces (les pieds d'arbres par exemple), la mise au propre passe par le ramassage des déchets et l'élimination d'une partie de la végétation, toujours lue comme un signe de non entretien.



Photo 84 : Intervention de l'équipe Halage dans le XVIIIe. Certains salariés débroussaillent, les autres ramassent les déchets. Photo personnelle, mai 2013.

Le végétal fait aussi l'objet d'une taille et d'un petit élagage, mais l'enquête n'a pas été menée à la période de l'année où ils sont pratiqués. Les plantations sont très rares en dehors du potager. Je ne l'ai observé qu'une fois chez Espaces. Sébastien a expérimenté la restauration d'un talus, entre les deux escaliers qui mènent au potager. Un géotextile a été fixé sur le sol, couvert de terre et un mélange de graines a été utilisé pour « *faire le semis* ». Sébastien faisait régulièrement réaliser à son équipe des petits aménagements favorables à la biodiversité, comme un mur en pierre sèche ou une mare, auquel s'ajoutent parfois des motivations paysagères. Il avait également le projet, sur un talus plus important, d'essayer de replanter différentes espèces d'arbres sur une zone test, toujours dans l'idée de diversifier la biodiversité :

*« Je vais débroussailler tout en haut une bande de trois mètres. Une fois que c'est débroussaillé, on va faire une zone de plantations test, voir si ça prend bien. [...] Pour enrichir un peu les talus, parce que t'as vu, c'est que du robinier. Donc essayer d'enrichir un peu le patrimoine végétal, toujours dans l'idée de biodiversité [...]. Le gars de l'ONF<sup>475</sup> avait préconisé du frêne et je sais plus quoi » (encadrant Espaces, 18/06/2013).*

<sup>475</sup> L'Office national des forêts assure le suivi de la fameuse colonie de pipistrelles qui hiberne non loin du secteur en question. Un chargé de mission de cette organisation avait préconisé à Espaces la plantation de certaines espèces d'arbres.



## C. Regards sur la friche et l'activité

Une partie des salariés interrogés a accepté ce travail suite à une proposition du Pôle emploi et ils sont plusieurs à ne pas savoir s'ils continueront dans cette voie. Cependant, ils étaient tous plutôt satisfaits de leur activité. Un aspect était presque unanimement apprécié : être dehors. « *Travailler dans les espaces verts* », « *dans la nature* », « *sur la petite ceinture* », c'est avant tout avoir une activité en extérieur :

*« J'aime la nature, la liberté. Déjà, je me sens pas enfermé, quoi. Comme les gens qui sont toute la journée dans un bureau, enfermés. La nature, je me sens pas enfermé »* (Bruno, salarié Halage, 24/06/2013).

*« C'est l'espace qu'il me faut. Je suis pas quelqu'un qui reste à l'intérieur, ça m'énerve vite »* (Adrien, salarié Espaces, 05/07/2013).

*« Travailler à l'extérieur. On peut respirer, on a moins de stress »* (Matteo, salarié Halage, 01/07/2013).

*Marco (Halage) : Les plantes tout ça, c'est tranquillo, j'aime bien, moi. Je suis dehors au moins, je suis pas enfermé.*

*Enquêtrice : T'aimes pas bosser enfermé ?*

*Marco : Non, j'ai horreur !*

(Extrait d'entretien, 24/06/2013).

Dans les années 1970, les ouvriers anglais étudiés par Paul Willis (1978) opposaient déjà l'atelier au bureau, entre lesquels, une fois l'école terminée, se répartissaient d'un côté les « gars », fils d'ouvriers, et de l'autre les « fayots » petits bourgeois. Le monde de travail a bien évolué depuis. Dans toutes les grandes villes des pays industrialisés, le processus de désindustrialisation a été de pair avec l'essor du secteur tertiaire comme un processus d'adaptation au nouveau capitalisme mondial. Les bureaux ont remplacé les usines comme lieu principal de travail (Polèse 1988, Clerval 2013). Mais comme nous l'avons vu, la division perdue entre travail « intellectuel » et travail « manuel » (Grignon 2011, Willis 2011). Annie, salariée Espaces, était une ancienne secrétaire, figure emblématique du travail de bureau. Son langage soutenu, qui contrastait avec le franc-parler de ses collègues, et certaines de ses attitudes lui valaient des moqueries récurrentes et ils ont occasionné des conflits. Même l'encadrant levait aux yeux au ciel en m'expliquant qu'avant d'aller sur le chantier, Annie se remaquillait. L'idée insupportable d'un travail « enfermé » et le rejet d'une culture considérée comme « intellectuelle » chez les salariés relèvent selon moi des mêmes processus que Paul Willis (1978) observait chez les ouvriers anglais il y a plus de quarante ans : formuler le choix « volontaire » de certains métiers, là où la réalité sociale contraint les individus. A l'opposition atelier/bureau se substitue ici celle

d'extérieur/bureau, avec un extérieur associé à l'idée de liberté, tel un moyen de rendre vivable la réalité implacable de la condition, dedans ou dehors, d'êtres humains dominés.

Si certains n'ont aucune préférence, d'autres n'ont pas un intérêt égal pour l'ensemble des tâches ou des volets de leur formation. Deux clivages se dessinent : le premier entre jardinage au potager et tâches plus physiques (débroussaillage, bricolage, aménagements...), le second entre pratique et apprentissage théorique, en particulier au sein de l'équipe d'Halage, où la formation s'organise plus autour de cette division. Lorsque je les interrogeai sur ce qu'ils préféreraient dans leur travail, trois hommes d'Halage ont évoqué leur équipe. L'appartenance à une « bonne » équipe est valorisée, le fait de faire partie d'un tout. *« J'aime bien la convivialité entre nous, c'est sympa. On est une bonne équipe, je trouve »*<sup>476</sup>, m'expliqua Bruno. *« Y'a le respect. On rigole bien. On bosse bien quand il faut. Ça, c'est très important »*<sup>477</sup>, jugea François.

La petite ceinture est un cadre de travail majoritairement apprécié, souvent pour son caractère réservé, associé à la tranquillité et à une certaine liberté. Ces impressions rejoignent celles des promeneurs informels, d'autant plus que les heures auxquelles les cantonniers arpentent le linéaire sont les plus calmes en termes de fréquentation. Deux employés d'Espaces se sentent même privilégiés :

*« Avec ce travail, j'ai la chance chaque jour d'être dans des endroits pleins de verdure, avec pleins de fleurs, pleins de senteurs. Y'a des arbres magnifiques, y'a des coins magnifiques qui m'étaient complètement méconnus. Nous sommes extrêmement privilégiés. En travaillant ici, nous avons la chance de voir ce que d'autres ne peuvent pas voir »* (Annie, salariée Espaces, 05/07/2013).

La voie ferrée est donc valorisée par certains salariés pour la nature qu'elle abrite. Chez Espaces, Gilles et Annie sont plus attachés au potentiel qu'elle représente, à ce qu'elle pourrait devenir. Mais tout n'est pas édénique :

*« En fait tu nettoies la semaine, le week-end ça passe, et du coup le lundi tu repasses et c'est encore pire qu'avant. [...] T'as vu l'hôtel à insectes là-bas ? Qu'ils ont brûlé et tout ? Je trouve ça dégueulasse »* (Adrien, salarié Espaces, 05/07/2013).

Le travail des salariés est en effet constamment soumis aux comportements indisciplinés des visiteurs. D'ailleurs, deux salariés d'Halage ne l'apprécient guère : Bruno, Portugais quarantenaire, n'y voit pas d'intérêt et le jeune Matteo l'évoque comme un lieu abandonné, sale et mal famé.

---

<sup>476</sup> Entretien personnel, 24/06/2013.

<sup>477</sup> Entretien personnel, 24/06/2013.

## D. Le végétal

La méthode pour interroger les cantonniers fut la même que pour les promeneurs : poser en premier lieu des questions générales sur la petite ceinture pour voir si les personnes mobilisent spontanément la nature dans leur discours. Alors que les travailleurs d'Espaces l'évoquent presque tous, ce n'est le cas d'aucun chez Halage. Lorsque je demande ce qu'il pense de la voie, l'un d'eux évacue même volontairement le sujet en jouant avec ce qu'il pense que j'attends de lui :

*Marco : Et le lieu aussi, c'est bien, c'est le rail, y'a personne qui te fait chier.*

*Enquêtrice : Ah c'est sûr.*

*Marco : Y'a pas un chat, tranquille. [Une pause] Tu veux que je te raconte quoi ? Des papillons, des oiseaux ou je sais pas ?*

*E. : Ah non, non, je veux juste que tu me dises ce que tu penses.*

*Marco : Voilà. J'aime bien la petite ceinture, c'est tranquille.*

(Extrait d'entretien, 24/06/2013).

Lorsque je les questionne plus particulièrement sur la végétation, six salariés (dont cinq chez Espaces) les trouvent particulières, différentes de celles que l'on trouve habituellement dans la ville : « *bah là, les fleurs que t'as, tu les vois pas dans les parcs, c'est des trucs, la végétation, elle est pas pareille* », me dit Gilles<sup>478</sup>. Les travailleurs d'Espaces la qualifie presque tous de « *sauvage* », en référence à un aspect visuel :

*« Un parc c'est structuré, tu vois. T'as tel truc à faire, ça, ça. C'est carré encore. [...] c'est pas structuré, la petite ceinture. [...] Moi je préfère la petite ceinture. Parce que c'est sauvage, c'est boisé »* (Sabrina, salariée Espaces, 05/07/2013).

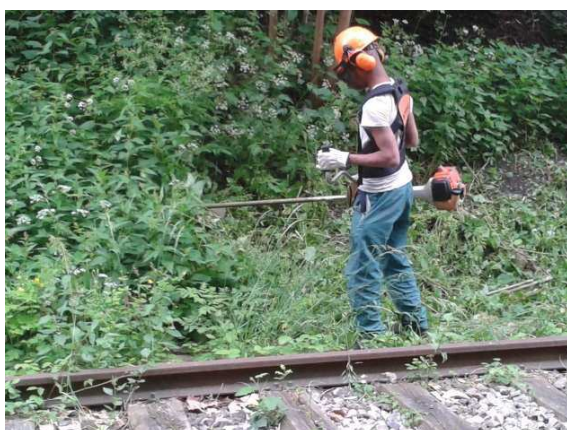
Son collègue Jérémy, qui a grandi à la campagne, la compare aussi à un milieu forestier. Aucun salarié d'Halage n'a développé un discours particulier sur la nature de la friche. Matteo la différencia spontanément de celle des parcs, qu'il lui préférerait car elle est belle et variée, même s'il reconnaît que « *c'est pas très naturel, parce que c'est les gens qui plantent les choses* »<sup>479</sup>. Au quotidien, le végétal ordinaire de la petite ceinture attire l'attention (surtout chez Espaces), lorsqu'il présente un caractère remarquable, en termes d'abondance ou de fleurissement par exemple. D'autres interactions avec le végétal spontané ont été ponctuellement observées. Lors d'une formation à un suivi, un salarié d'Halage constata la présence de pissenlits. Il prit une boule de « *pollen* » qui éclata entre ses doigts et demanda à ses collègues si c'était du pollen ou des pistils. Ils l'avaient vu en cours, mais personne ne sut répondre. En dehors de cette anecdote, le regard porté sur le

<sup>478</sup> Entretien personnel, 05/07/2013.

<sup>479</sup> Entretien personnel, 01/07/2013.

végétal de la friche semble différer plus fortement en fonction des équipes qu'en fonction des individus.

La fauche ne favorise pas un rapprochement avec cette flore. Les outils utilisés sont des débroussailleuses thermiques, avec des têtes à deux fils. L'engin fait une longueur totale d'environ 1,80 mètre pour une dizaine de kilos. A un bout se trouve le moteur, duquel part un long tube au bout duquel un fil en plastique tourne à grande vitesse et découpe les plantes. Près du moteur, un manche avec deux poignées permet à l'utilisateur de piloter la machine. L'équipement comprend aussi un harnais qui enserre le haut du corps, auquel on fixe la machine pour ne pas la porter à bout de bras. Pour des questions de sécurité, il est nécessaire de porter un casque anti-bruit à visière (photos 86). Il atténue le bruit infernal de l'engin et protège le visage et les yeux des projections d'herbes, de cailloux et de tout ce que rencontre le fil lancé à pleine vitesse. Pour les mêmes raisons, il est recommandé de ne pas travailler avec des manches ou un pantalon courts. Pour avoir moi-même expérimenté la chose, c'est très physique. La débroussailleuse est lourde et bruyante, sa maniabilité limitée. Elle est adaptée aux « gros œuvres » sur la nature. Cependant, son efficacité se limite aux herbes un peu hautes. La fragilité des fils qui cassent au contact de surfaces dures est peu adaptée à une coupe à ras ou à des tiges plus épaisses.



Photos 85 : Salariés Halage équipés pour le débroussaillage. Photos personnelles, mai et juillet 2013.

Le sociologue Michel Verret (1982) définit l'ouvrier comme un travailleur, ce qui renvoie à l'idée de besogne et à une activité de production : le travailleur se met à l'ouvrage et transforme la matière en un produit. Le travail ouvrier se distingue des activités qui ne débouchent pas sur une œuvre, où la force se dépense dans la relation à autrui, à travers des services, mais aussi des travaux dont le produit et les conditions de production appartiennent au travailleur. L'artisan n'est pas un ouvrier, car il est propriétaire de sa force de travail, des objets qu'il utilise et des produits qu'il crée. Les ouvriers sont « propriétaires de leur force de travail, mais sans propriété, ni possession des objets, terre ou matière, ni des moyens, outils et machines, hors desquels la force ne peut se dépenser productivement » (*ibid.* : 10). Sur la friche, les ouvriers utilisent un matériel qui ne leur appartient pas et agissent sur la matière végétale et les déchets, pour produire un paysage

en ordre. Le rapport au végétal dans le débroussaillage peut être qualifié d'ouvrier. L'usage de la machine et l'équipement de sécurité induisent également un rapport distancié au végétal sur lequel le travailleur agit, qui est une matière à transformer avant d'être une matière vivante.

Le rapport au végétal cultivé au potager est différent. Ici, point de machines bruyantes ou de pinces à déchets. Les outils du jardinier règnent, les mains tripotent la terre, manipulent les plantes (photos 87). Des liens particuliers se nouent entre certains salariés et ce qu'ils cultivent, qu'Haudricourt (1962) a décrit comme « amical », entre les hommes et les espèces qu'il a domestiquées, et qui ne sont pas sans rappeler les relations des hommes entre eux. Plusieurs ont fait l'expérience de la culture de la terre dans leur enfance. Faire pousser des plantes au potager les ramène à leur histoire personnelle et familiale, à des souvenirs, des lieux, des proches, tout un monde de l'intime : la mère de Jérôme et son potager à la campagne, la grand-mère de David dans sa ferme au Portugal, le beau-père de François qui cultivait des ananas en Guadeloupe, l'exploitation agricole de la famille d'accueil de Laurent... Gilles aidait aussi sa mère dans le jardin qu'elle cultivait derrière son bar. Il a même eu son propre potager sur son « coin de pêche » en banlieue parisienne. Mais dans ce travail, il préfère les tâches plus physiques, car trop de temps passé au potager l'ennuie. Sabrina et Adrien s'y sont mis plus tard, par des voies différentes. Après un parcours scolaire chaotique, Adrien a finalement opté pour un CAP Travaux paysagers, univers dans lequel il s'est enfin senti bien. Sabrina est venue au potager par les convictions politiques autour de l'alimentation, de l'agriculture intensive et plus globalement des problèmes environnementaux. Elle s'occupe d'une petite parcelle dans un jardin partagé de son quartier. Certains jardiniers tirent une grande fierté de ce qu'ils cultivent (photo 88). Ils expriment parfois un lien à la fois possessif et affectif aux végétaux qu'ils ont plantés. Pendant le cours d'aménagement paysager, Bruno râlait contre la manière dont François paillait les jeunes fraisiers, encore fragiles. Il ne le trouvait pas assez précautionneux et l'accusait de les abîmer. « *C'est nos enfants !* », s'indignait-il. Les pronoms possessifs sont souvent utilisés pour parler de ce qu'on a planté. Cette comparaison au lien parental est significative, car prodiguer les bons soins exige l'observation du développement des plantes, dans lequel se conjuguent des processus naturels (c'est-à-dire indépendants de l'homme) et l'action du jardinier. Le petit miracle qui s'accomplit est source d'émerveillement chez certains salariés :

« *Quand tu plantes après, tu vois l'évolution de tes plantations, ça c'est cool. [...]*  
*Le céleri qu'on a planté, ça commence à pousser, c'est marrant* » (Adrien, salarié  
Espaces, 05/07/2013).

« C'est vraiment le jardin que je préfère. La culture. Tu sais, c'est plus enrichissant. [...] Tu vois l'évolution. Tu vois tes trucs pousser, grandir. Ça germe, après ça pousse. T'as un intérêt, tout de suite » (Sabrina, salariée Espaces, 05/07/2013).

« Tu sais quand tu plantes une graine à terre, après tu sais que, quelques semaines ou quelques mois, ça cultive, ça te fait une beauté énorme dans un jardin » (Bruno, salarié Halage, 24/06/2013).

Ces observations corroborent celles d'Agnès Fortier (2003) dans les jardins d'insertion, où « les jardiniers sont très sensibles au fait de donner la vie, et [...] expriment un véritable ravissement à l'idée d'avoir eux-mêmes pu engendrer un tel processus » (*ibid.* : 92). Produire des légumes consommables à partir d'une graine acquiert alors « une dimension spectaculaire, presque magique » (*ibid.*). Elle avance l'idée que ces ressentis sont d'autant plus forts chez des personnes ayant été confrontées à des situations d'échec. Il y a en effet dans le végétal que l'on fait pousser quelque chose à soi et de soi. C'est encore et toujours « l'œuvre de quelqu'un » (Dubost 1999 : 19). Chez les salariés en insertion, j'y vois un lien d'autant plus signifiant que, contrairement à la dépossession qui caractérise le travail ouvrier (Verret 1982), ils vont pouvoir jouir de la plante qu'ils ont fait pousser, en l'admirant ou en la consommant.



Photos 86 : Le jardin, espace privilégié du contact à la terre et au végétal. Cours d'aménagement paysager Halage et Interface formation. Photo personnelle, juin 2013.



Photo 87 : Jérôme montre avec fierté les radis qu'il vient de récolter. Photo personnelle, mai 2013.

Le potager offre aussi la possibilité de consommer des aliments de bonne qualité. Matteo n'affectionne pas particulièrement de s'en occuper, mais il a particulièrement apprécié les salades qu'il a ramenées chez lui : « *ça c'est intéressant, j'avais oublié de dire. J'ai ramené des salades ! [...] Et c'est super croquant tu vois, comparé aux salades commerciales, là. Elles sont super bonnes. C'est bio, c'est bio, c'est pour ça* »<sup>480</sup>. Faire soi-même offre une garantie sur l'aliment, contrairement aux produits industriels ou issus de l'agriculture intensive, objet de tous les soupçons : « *tu manges aussi un peu ce que tu as planté. Tu sais ce que tu manges, parce qu'aujourd'hui, tu sais pas trop ce que tu manges* »<sup>481</sup>. Ces impressions sont partagées par les jardiniers d'Espaces, qui cultivent en pleine terre sur un terrain en hauteur, mais attendant à la voie et peut-être pollué, pourtant une telle possibilité n'est pas envisagée :

*Enquêtrice : T'as pas peur que le sol soit pollué ?*

*Jérôme (Espaces) : Bah attends, bien sûr que non !*

*E. : Tu t'en fous ?*

*J. : Bah, c'est pas pollué !*

*[...]*

*E. : Avec la voie ferrée et tout ?*

*J. : Bah non, sinon on se ferait pas chier à faire pousser tout ça. [...] Même les radis qu'on avait et tout, j'en ai bouffé. L'année dernière on a fait topinambours, pommes de terre, salades, euh, les tomates aussi qu'on avait eues. On les bouffait, on n'a jamais été malade. [...] Si tu savais toutes les saloperies qu'on mange habituellement, tout ce qu'on respire. Un grec, je crois que c'est l'équivalent de 10-15 jours de bouffe ici. Et un grec sans frites !*

(Extrait d'entretien, 05/07/2013).

<sup>480</sup> Entretien personnel, 01/07/2013.

<sup>481</sup> Entretien personnel avec Bruno, salarié Halage, 24/06/2013.

Les plus jardiniers sont aussi ceux qui possèdent le plus de connaissances sur le végétal, en particulier quand ils ont pratiqué dans leur enfance une culture potagère ou paysanne. Ses savoirs portent logiquement sur les espèces potagères, qu'ils savent reconnaître et nommer, et certaines de leurs caractéristiques et besoins, orientés selon l'objectif de culture. Ils partagent avec les naturalistes cet œil affûté que nous avons déjà évoqué, qui identifie des éléments dans l'environnement qui échappent aux novices<sup>482</sup>. L'œil du jardinier différencie principalement plantes cultivées et adventices, c'est-à-dire celles qu'il a lui-même choisies et plantées, et celles qui sont venues s'installer spontanément sur ses platebandes. Cette différenciation aboutit le plus souvent à l'élimination du spontané au profit du volontairement cultivé et Françoise Dubost (1999) a bien montré que cette technique ne répondait pas à de simples exigences culturales. Chez Sabrina, cette compétence lui permet aussi de repérer le comestible au milieu du sauvage. Là où je ne voyais qu'un tapis d'herbes, elle repéra immédiatement, noyée au milieu de la masse verte, de petites pousses de roquette sauvage qu'elle s'empressa de goûter et de me faire goûter.

## E. Gestion et écologie

Espaces qualifie ses employés d'« éco-cantonnier ». Dans le parc de la Courneuve étudié par Marine Legrand (2015), les gardiens sont aussi devenus des éco-gardiens, lorsque leur surveillance s'est étendue au domaine naturel. Pour autant, cette dimension de la gestion de la petite ceinture fait-elle sens chez ceux qui la mettent en œuvre ?

Les questions sur la biodiversité et l'écologie furent les plus compliquées lors de mes entretiens avec les salariés. Dès que j'abordais ces sujets, je sentais qu'ils perdaient en maîtrise dans l'échange, ce qui mettait certains mal à l'aise. L'écart que je tentais de réduire en construisant des relations avec eux s'imposait en quelques mots. Je diffèrai en commençant par leur demander s'il trouvait une utilité à leur gestion de la petite ceinture et de la nature qu'elle accueille. Seul Adrien évoqua d'emblée l'utilité écologique, pour l'écosystème et les espèces :

*« Ça permet aux espèces de se développer, après t'as les insectes, enfin c'est tout l'écosystème qui bouge je pense, avec notre travail. Et le fait qu'on retire les déchets et tout, après la terre elle est plus saine » (Adrien, salarié Espaces, 05/07/2013).*

Il m'a expliqué avoir acquis ces connaissances dans le cadre de son CAP Travaux paysagers, et surtout lors des stages en entreprise qu'il a effectués pendant cette formation. En creusant la question, Annie (Espaces) finit aussi par associer leur gestion à une action bénéfique pour le vivant, par une sélection favorable au milieu :

---

<sup>482</sup> Voir *supra*, chapitre 6, I.



*« Tout ce que nous débroussaillons n'est pas particulièrement utile et ça recouvre entièrement les rails, alors qu'on a besoin de cet espace-là [...] et de conserver des végétaux qu'il est bon d'avoir, pour tout le petit écosystème qui se trouve ici »* (Annie, salariée Espaces, 05/07/2013).

Laurent (Halage) souligna l'utilité pour l'environnement, mais difficile de dire si l'idée lui appartient ou s'il reprenait des discours qu'il a entendus :

*Laurent : Je pense que c'est utile. Déjà pour l'environnement, biodiversité, tout ça.*

*Enquêtrice : Tu penses que vous faites un truc bien ?*

*L. : Un truc bien pour la nature, ouais. Et elle nous le rendra.*

*E. : Et c'est quoi que vous faites pour la nature ?*

*L. : Bah on entretient.*

*E. : Et en entretenant, c'est bon pour la nature ?*

*L. : C'est déjà une première partie, l'entretien.*

(Extrait d'entretien, 24/06/2013)

Pour Sabrina (Espaces) aussi, ce qu'ils font, « *c'est de l'entretien* », mais le meilleur pour la nature serait de ne pas intervenir, ce qui signifierait de renoncer au lieu :

*Sabrina : Parce que sinon, après c'est une forêt. Moi ça me dérange pas, j'adore.*

*E. : Si on fait rien, c'est une forêt ?*

*S. : Bah les ronces, elles envahissent. Tu peux plus marcher après, donc c'est important de le faire.*

*E. : Et pour la nature elle-même ?*

*S. : Bah pour la nature, moi je laisserais tout pousser. Mais après faudrait condamner. C'est un choix. Mais pour moi, la nature elle pousse, c'est merveilleux. Mais la nature, tu peux la réguler aussi, sinon tu te fais déborder, tu te fais envahir.*

(Extrait d'entretien, 05/07/2013)

Ils sont une majorité à reconnaître l'intérêt de ne pas utiliser de produits chimiques. Cet aspect de la gestion écologique semble être celui qui fait le plus sens. Les pollutions et leurs risques sont explicitement évoqués : « *c'est plus sain, faire les choses sans produits chimiques, les machins, les désherbants, qui polluent. [...] C'est pour la nature et pour nous aussi* »<sup>483</sup>. Le sujet était plus facilement évoqué, ce qui s'explique peut-être par la forte médiatisation dont il fait l'objet depuis de nombreuses années. Une partie importante des savoirs des salariés semble provenir des médias. Ils faisaient souvent référence à des

---

<sup>483</sup> Entretien personnel avec Matteo, salarié Halage, 01/07/2013.

reportages vus à la télévision. Leur intervention sur le chemin de fer revêtait aussi une utilité sociale, une nécessité d'entretien pour les riverains ou pour un usage futur de l'espace. D'ailleurs, si ça ne tenait qu'à Gilles (Espaces), il débroussaillerait beaucoup plus souvent la plateforme « *pour faire propre* », mais ne toucherait pas aux talus, parce que « *ça habille* »<sup>484</sup>.

Je finissais les entretiens en leur demandant ce que le terme biodiversité leur évoquait. Il ne fit vraiment sens que chez un salarié sur dix, toujours le jeune Adrien chez Espaces. La biodiversité renvoie pour lui à une diversité des espèces, qu'il faut favoriser et par endroits protéger des actions humaines. Il était le seul à avoir des notions d'écologie et une vision écosystémique du vivant. Un seul salarié employa le terme spontanément lors de l'entretien, mais interrogé plus avant, il ne développa aucun véritable discours autour de cette idée. Certains ont proposé des bricolages :

*Gilles (Espaces) : bah déjà y'a le mot bio, et puis diversité bah ça va un peu loin, quoi. Qu'est-ce tu veux que je te dise de plus ? Bah plusieurs façons de faire peut-être, je sais pas. Bio, déjà y'a pas d'engrais, y'a pas tout ça. Et puis, comment tu dis déjà ?*

*E : Biodiversité.*

*Gilles : Bah diversité, sur différents trucs quoi. Divers trucs.*

(Extrait d'entretien, 05/07/2013)

D'autres ne tentent rien. Certains lient explicitement le terme à un savoir scientifique, académique :

*Marco : Ouah, je sais plus comment ça s'appelle, je l'ai fait le cours là.*

*E : Et pour toi sinon, quand quelqu'un dit biodiversité, pour toi, c'est quoi ?*

*Marco : C'est les fleurs, non ? Je sais plus, je l'ai fait le cours. Je sais plus comment ça s'appelle. C'est la tige ou la tête ?*

(Extrait d'entretien, 24/06/2013)

Une fois, je fis l'erreur de poser la question à deux salariés en même temps, chez Halage. Voici un extrait des échanges que ma demande engendra :

*Enquêtrice : C'est quoi pour vous la biodiversité ?*

*François : Ah. [Il se tourne vers Laurent, son collègue]. Réponds en premier !*

*[...]*

*E. : Moi je veux juste savoir ce que c'est pour vous.*

---

<sup>484</sup> Entretien personnel, 05/07/2013.

*François : Ouah, la pression qu'elle nous met !*

*E. : Mais non, justement. [Matteo arrive près de nous] Matteo, tu comprends que c'est pas de la pression ? J'aurais pas dû leur poser la question à tous les deux.*

*Jean : bah oui, ça se fait pas !*

[...]

*Laurent : La biodiversité...*

*E. : Si ça se trouve c'est rien pour vous, tu peux dire, « j'en sais rien ».*

*François : Bon, biodiversité, déjà bio. C'est tout ce qui est euh, bio.*

*Laurent : Voilà.*

*François : Et diversité, c'est tout ce qu'est divers. Alors c'est différents bios. Voilà, y'a rien de compliqué les gars ! Voilà, ça c'est ma réponse.*

*E. : Ok.*

*Laurent : Je suis d'accord !*

Ils rigolent et me demandent ensuite quelle définition j'en ai et nous en discutons. Puis ils commentent la situation qui vient de se dérouler.

*Bruno : Personne voulait répondre devant les autres, parce qu'on a peur de se tromper et que les autres ils rigolent.*

*E. : Oui, je sais.*

*François : Ouais, parce que là, on est tous...*

*E. : Ouais, vous aviez la pression ?*

*François : Voilà, trop de pression !*

(Extrait de conversation avec des salariés Halage, 24/06/2013)

Qu'elle soit due au langage, au type de savoir auquel il est associé ou à la confrontation avec une enquêtrice qui l'incarne, c'est à nouveau une grande intimidation que j'observais chez certains salariés face à ces questions. Le sociologue Philippe Sahuc (2010) s'est intéressé aux agents d'entretien des chemins périurbains dans l'aire toulousaine. Leur métier est entré dans un registre de « légitimité environnementale » (*ibid.* : 151), au nom de laquelle ils agissent selon des modalités définies par d'autres, qui ont des compétences distinctes. Les valeurs et références qui fondent ces modes d'action, « cela sort parfois des compétences que se sentent la plupart des ouvriers des chemins. La question est alors de savoir si cela ne les transforme pas en gardiens aveugles d'un ordre nouveau » (*ibid.* : 152).

## Conclusion du chapitre 7

Sur la petite ceinture aussi, l'attention pour la biodiversité urbaine et les modes de gestion de la nature qu'elle induit vont de pair avec des formes renouvelées d'intervention sur l'espace (Aggéri 2010), qui sont autant de mises en ordre (Legrand 2014, 2015). Nous avons montré qu'elles recouvrent d'autres enjeux que les soins au vivant et participent d'un contrôle renforcé de l'espace, de son image et des hommes qui y circulent. Les chantiers d'insertion sont très profitables pour RFF et la SnCF. Alors que la friche est officiellement une « vacuité fonctionnelle » (Serfaty-Garzon 1991 : 6), ces dispositifs confèrent à la voie une fonction à la fois sociale et écologique. Le nettoyage, l'embellissement et la limitation des usages indésirables (notamment grâce à leur signalisation), assurés par les équipes, participent à une maîtrise de l'image du lieu, et donc du statut que les habitants lui accordent, tout en renforçant la surveillance. Ainsi, les relations de RFF avec le voisinage s'en trouvent apaisées et l'action sur son territoire légitimée. Ces bénéfices contrastent avec la condition dans laquelle les salariés sont ici placés. J'ai déjà souligné l'ambiguïté que porte l'idée de réinsérer des hommes en les plaçant sur un espace qui est lui-même une marge urbaine et spatiale. L'incidence de cette situation n'est pas seulement symbolique. Ces personnes, jugées socialement en échec, mobilisent leur force de travail sur un espace constamment souillé, dans lequel leurs réalisations sont susceptibles d'être dégradées ou détruites et où ils sont susceptibles d'être ponctuellement exposés à une certaine violence. La précarité caractérise aussi leurs contrats (à temps partiel, d'une durée d'un an et payé au minimum légal) et les conditions dans lesquels ils sont accueillis sur la friche.

Le second volet de ce terrain portait sur les rapports au vivant des travailleurs, qu'il s'agissait de mettre en lumière et d'interroger par rapport au prisme de la biodiversité. Entrer sur ce terrain par un projet de sciences participatives du Muséum a induit certains biais, mais observer cette collaboration fut des plus instructifs. Dans le projet initial, les suivis de biodiversité étaient pensés par les concepteurs scientifiques et associatifs comme des outils scientifiques et pédagogiques, susceptibles d'être adaptés par les participants à leur pratique professionnelle. La réalité du terrain et la position sociale occupée par les salariés en insertion n'étaient pas compatibles avec de telles ambitions. Ce qui s'est joué ici, c'est bien plus fondamentalement la rencontre entre des mondes sociaux éloignés, monde scientifique et monde de l'insertion, entre culture légitime et culture populaire.

La conservation de la nature, les outils pédagogiques et les pratiques gestionnaires qui en découlent constituent un ensemble largement fondé sur les savoirs scientifiques, face auxquels tous les individus ne sont pas également outillés en termes de capitaux et de légitimité. La posture problématique de certains salariés pose question quant à une éducation à l'environnement et une « écologisation » de la ville (et finalement de tout environnement humain) largement fondée sur des approches scientifiques et techniques (Jacqué 2003). Chez les travailleurs du délaissé, les rapports au végétal et à l'animal

s'articulaient en premier lieu autour de significations personnelles, affectives et symboliques. L'intégration de nouvelles valeurs et savoirs sur le vivant est possible, mais à condition qu'il soit laissé aux personnes la possibilité de les inscrire dans des cadres de pensée et d'action dans lesquels ils peuvent faire sens.

## Chapitre 8 : Aménager au titre de la nature

---

Le changement de statut de la petite ceinture se matérialise depuis une dizaine d'années par des aménagements qui ponctuent le linéaire. Ils sont de deux types : des jardins partagés associatifs et des espaces verts. Dans ces transformations, l'institutionnalisation renvoie à la fois à un processus de normalisation (Tournay 2011) et au résultat de l'action de l'institution (Fossier & Monnet 2009). Elles sont en effet orchestrées par le pouvoir municipal (même si dans le cas des jardins partagés, elles sont nées d'initiatives d'habitants). Plusieurs tronçons et terrains ont été ouverts au public par la Ville de Paris à des fins de promenade. Les aménagements successifs témoignent de l'évolution de la fabrique publique de nature : un jardin public horticole dans le XVII<sup>e</sup> en 2005, les « sentiers nature » dans le XVI<sup>e</sup> en 2007 et dans le XII<sup>e</sup> l'année suivante, et leur nouvelle version sur la promenade de la petite ceinture du XV<sup>e</sup>, inaugurée fin 2013. C'est sur ce lieu que nous focaliserons dans ce chapitre, dernier aménagement en date au moment de l'enquête<sup>485</sup>. À travers l'ethnographie de cette promenade<sup>486</sup>, j'interrogerai la manière dont le projet institutionnel de biodiversité se réalise sur la petite ceinture ferroviaire. Que deviennent la friche et sa nature dans ces processus ? Comment y sont mobilisés la biodiversité et l'écologie urbaine ? Qui sont les usagers de ces espaces ? Quels rapports au vivant s'y expriment, émergent, se construisent ? Il ne s'agit pas de comparer avec une situation antérieure à l'aménagement<sup>487</sup>, mais plutôt de mettre en perspective les observations menées sur la petite ceinture là où elle est aménagée au titre de la nature et là où elle est encore une voie ferrée interdite au public.

### I. « PC15 »<sup>488</sup> : une promenade sur un chemin de fer

Comme les chantiers d'insertion, l'aménagement de la petite ceinture du XV<sup>e</sup> s'inscrit dans le protocole-cadre de 2006 entre RFF et la Ville de Paris. Il donnait la possibilité à la

---

<sup>485</sup> Depuis, une nouvelle portion a été ouverte dans le XIII<sup>e</sup>, en janvier 2016.

<sup>486</sup> L'enquête a été menée en août et septembre 2014 auprès des usagers et des concepteurs de la promenade. L'observation participante sur le site a été pratiquée pendant de nombreux jours et une dizaine d'entretiens semi-directifs ont été effectués. La multiplicité des terrains m'a obligé à moduler mon investissement d'un lieu à l'autre (voir *supra*, chapitre 4). Le faible nombre d'entretiens nécessite de traiter les discours recueillis avec précaution. Ils seront principalement mobilisés pour corroborer des observations, pour être mis en perspective avec les discours des visiteurs informels de la friche et éventuellement formuler des premières pistes d'analyse.

<sup>487</sup> La connaissance acquise sur la petite ceinture au cours de cette recherche permet de formuler des hypothèses sur ce qui préexistait à l'aménagement. Cependant, aucune enquête spécifique n'a été faite, et les données sont donc insuffisantes pour comparer un avant et un après.

<sup>488</sup> Diminutif repris dans le nom de la promenade officielle de la promenade qui figure ainsi sur le site paris.fr : « Petite ceinture du 15<sup>e</sup> (PC15) ».

municipalité, dans certaines conditions, d'ouvrir au public des tronçons de la voie pour accueillir d'autres usages que ferroviaires. Cependant, la réflexion avait été entamée à la Ville bien plus tôt. Un article de presse parle d'un projet d'espace vert né en 1999<sup>489</sup> et un document de l'APUR daté de 2000 (b) l'évoque. La volonté de conserver les milieux en place a émergé très tôt, mais elle a particulièrement porté et affirmé par l'élue écologiste Fabienne Giboudeaux, en charge des espaces verts de 2008 à 2014. Lors d'une visite organisée pour une délégation montréalaise en janvier 2014, le paysagiste de la Ville<sup>490</sup>, concepteur de la promenade finalement réalisée, expliquait le pari de l'aménagement en ces termes : concilier ouverture au public et préservation, et même créer les conditions pour le développement de la biodiversité, tout en conservant l'essence et l'histoire du lieu.

La PC15 a été réalisée dans le cadre de la convention entre la municipalité et RFF qui définit les conditions d'occupation et le loyer annuel qu'elle induit, d'environ 200 000 euros<sup>491</sup>. Au sein de la Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) de la Ville de Paris, le Service paysage et aménagement (SPA) gère la création des espaces verts (annexe 1). Il est composé de plusieurs Divisions, dont un certain nombre dédiées aux « Études et travaux ». Leurs missions principales sont de mener des opérations de création, d'extension, de restauration d'espaces verts, du début à la fin des projets, à partir de compétences internes (qu'ils possèdent pour réaliser de tels travaux) ou avec des prestataires extérieurs. L'une de ces cellules est en charge des transformations sur la petite ceinture depuis le premier jardin créé sur la voie en 2005, dans le XVII<sup>e</sup>. Pour le XV<sup>e</sup>, l'équipe dédiée était composée du paysagiste déjà évoqué, d'une assistante paysagiste, d'une ingénieure, d'un technicien et d'un « *horticole* », c'est-à-dire un agent dont la compétence lui permet de traduire en espèces végétales ce que le paysagiste désire en termes d'ambiances, de volumes, de couleurs<sup>492</sup>...

Selon les conditions du protocole, l'aménagement devait être compatible avec la préservation de la fonction ferroviaire. Cette exigence de RFF est liée au fait que ce tronçon est la seule voie de circulation par laquelle pourraient être transportés les transformateurs électriques qui alimentent la gare Montparnasse en cas de panne. Les implications techniques étaient importantes et ont induit des travaux colossaux. Une voie devait être préservée, les talus et toutes les nouvelles installations devaient pouvoir résister aux

---

<sup>489</sup> « Paris : sur les rails de la petite ceinture réaménagée », 21/08/2014, 20minutes.fr. Source : <http://www.20minutes.fr/paris/1431063-20140821-paris-rails-petite-ceinture-reamenagee>, consulté le 20/04/2016.

<sup>490</sup> D'une formation initiale en arts appliqués, ce paysagiste DPLG (diplômé par le gouvernement) a été formé à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Il a travaillé une dizaine d'années en agence, puis est entré à la Ville de Paris en 2009. Il a travaillé sur différents types d'opérations urbaines, ZAC, parcs, etc.

<sup>491</sup> Source : <https://www.petiteceinture.org/Situation-actuelle-de-la-Petite-Ceinture-juin-2015.html>, consulté le 20/04/2016. Le nouveau protocole-cadre signé en 2015 établit, pour les nouveaux aménagements, l'occupation par la Ville à titre gratuit (voir *supra*, p. 207).

<sup>492</sup> Entretien personnel, chef de la division Études et travaux (DEVE-SPA), responsable hiérarchique du paysagiste en charge, 20/11/2014.

vibrations qu’entraînerait le passage d’un train. RFF a dirigé une partie du chantier, en déléguant la mission à la SnCF, qui disposait des compétences nécessaires. Le paysagiste m’expliquait que les talus étaient par endroits constitués de « *terre armée* »<sup>493</sup>, que les escaliers et les ascenseurs étaient de véritables ouvrages de génie civil. La fréquentation du public impliquait aussi la « *mise en sécurité* » et la « *mise aux normes* » d’un site qui, pour une partie, est à sept mètres de hauteur par rapport à la voie publique et n’a pas été conçu pour une telle vocation. L’opération la plus lourde et coûteuse fut l’enfouissement des câbles électriques à haute tension alimentant la gare Montparnasse qui passent par l’ancienne voie, à une profondeur suffisante pour ne présenter aucun danger pour les piétons, protégés sous la terre par du béton et du métal. La hauteur de la plateforme demandait aussi l’installation de nombreux garde-corps. La DEVE dirigea les opérations pour les volets du paysage et de l’accueil du public. Il s’opéra à travers ce partenariat une première rencontre entre deux cultures professionnelles : « *on avait un choc des cultures assez intéressant, puisqu’on est sur un projet, qui est un projet d’aménagement paysager de promenade, mais qui, en même temps, est une ligne ferrée, avec une exploitation ferroviaire possible* », commente le paysagiste.



Figure 43 : Plan de la PC15, qui figurait sur l'ancienne version du site de la Mairie de Paris, toujours en ligne sur le site <http://www.sortiraparis.com/arts-culture/balades/articles/64953-la-petite-ceinture-ouverture-de-la-partie-balard-parc-georges-brassens>, consulté le 20/04/2016.

La promenade court sur une longueur d’1,3 kilomètre, de la place Balard à la rue Olivier de Serres<sup>494</sup>. Elle est délimitée d’un côté par de hauts grillages en travers de la voie, de l’autre par un tunnel fermé par une grande grille. La Ville loue une surface précise, qui exclut aussi les talus. Elle doit veiller à ce que le public de sa promenade reste canalisé. Le long du parcours, cinq accès placés à intervalles réguliers permettent de rejoindre la promenade qui surplombe la voie publique (figure 43). A l’exception de l’entrée rue Olivier de Serres à l’extrémité est, tous les accès sont tournés vers l’intérieur de Paris. La promenade tourne le dos aux boulevards extérieurs et à la banlieue. En dehors de la place

<sup>493</sup> La terre armée associe du remblai et des armatures résistantes en acier ou synthétiques. Sauf mention contraire, toutes les citations qui ont trait à la description de l’aménagement sont issues d’un entretien personnel avec le paysagiste du projet, le 02/12/2014.

<sup>494</sup> Elle devait permettre de relier les parcs André Citroën (XV<sup>e</sup>) et Georges Brassens (XIV<sup>e</sup>). Or, côté XIV<sup>e</sup>, cela demandait d’emprunter un tunnel de plusieurs centaines de mètres. La mise aux normes aurait entraîné de nouveaux coûts faramineux. Une allée a donc été créée au-dessus du tunnel. Elle sillonne entre les immeubles, de la rue Olivier de Serres jusqu’au parc Georges Brassens.



Balard, directement accessible des boulevards en passant sous la petite ceinture, tous les autres accès nécessitent d'être dans des rues côté intérieur de Paris. Lorsque j'interrogeai sur ce point la chef de la division chargée de la petite ceinture, elle en fut vivement étonnée et m'assura que ça n'avait pas été volontaire. J'ignore ce qui est le plus surprenant, entre le choix de ces entrées ou le fait que personne n'ait relevé l'intérêt de faire des accès sur la face extérieure. Le dessin d'un tel projet est validé par plusieurs niveaux hiérarchiques et par des élus au niveau central et local. Un document de l'APUR datant de 2000 (b) contient un plan sur lequel la plupart des entrées sont représentées côté boulevards des Maréchaux. Alors que Paris soigne ses bordures et devient métropole, l'orientation des entrées de cette promenade est symptomatique d'une indifférence et d'une ville qui se pense encore (par le biais de ses principaux décideurs et aménageurs) fermée sur elle-même.

Selon la chef de division, les entrées se voulaient visibles. Certaines se fondent dans le tissu urbain, mais d'autres ont des dimensions monumentales (photos 89). Elles sont composées de rampes ou d'escaliers en métal, auxquels s'ajoutent pour trois d'entre elles des ascenseurs, pour les personnes en fauteuil roulant. Nous sommes loin des discrets trous dans le grillage et du jeu de pistes pour accéder à l'espace secret sur les tronçons interdits.



Photos 88 : Entrées de la PC, discrète à gauche rue de Vaugirard, imposante à droite, place Balard. Photos personnelles, août 2014.

L'élément central de l'aménagement est une allée, qui se déroule selon le paysagiste tel un « bandeau », un « fil d'Ariane » continu tout au long de la promenade. Construite en « stabilisé »<sup>495</sup> clair sur les deux tiers du parcours, puis en « platelage bois »<sup>496</sup>, largement dimensionnée pour une déambulation confortable même en cas d'affluence, « nettement délimitée » et d'une régularité millimétrée, l'allée s'impose par contraste dans le paysage plus sombre et moins structuré qui l'entoure, et prédomine visuellement sur la voie

<sup>495</sup> Sol en matériaux compactés, dont la taille des granulats et les couleurs sont variables.

<sup>496</sup> Plancher.

conservée qui la longe (photos 90). Ces choix esthétiques sont en rupture avec les sentiers-nature des XVI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements, où les chemins sont d'aspect naturel, simplement maintenus grâce au mulch<sup>497</sup> (Foster 2010). L'effet bandeau accentue la profondeur de perspective qu'offre le linéaire. Un des partis-pris paysagers était de conserver et de jouer sur ces « *compositions profondes* », cet « *horizon* », ces « *grandes percées* », que le paysagiste du projet considère comme rares et précieux dans Paris. Le contraste est tel qu'une rupture visuelle est créée entre l'espace de circulation qu'est l'allée, et le reste de la friche. Une seconde frontière sépare la plateforme, que les humains sont autorisés à arpenter sur toute sa largeur, et les talus, exclus de la convention entre RFF et la Mairie de Paris. Si elle est réelle et efficace, cette seconde frontière est tracée par des barrières gris clair, basses et minimalistes, plutôt discrètes. Cette séparation entre espace des promeneurs et talus a aussi un intérêt écologique. La conservation de la biodiversité dans les espaces de nature va de pair avec la canalisation des flux et la création d'espaces isolés, où les dérangements sont limités (Claeys *et al.* 2012, Legrand 2014, 2015).



Photos 89 : L'allée tel un "fil d'Ariane" qui se déroule à travers le paysage de la promenade. Photos personnelles, août 2014.

Le cheminement est ponctué de quelques élargissements et décrochages, souvent au niveau des accès, où sont installés des bancs. À mi-distance, on traverse une petite esplanade, de laquelle part une contre-allée étroite, parallèle au chemin principal, en partie camouflée derrière un léger écran végétal. Une montée longue de bancs mène à une sorte de recoin (photo 91), où un banc est tourné vers la ville et la rue, qui passe ici sous l'infrastructure.

<sup>497</sup> Le mulch est une technique de couverture de sol, pour laquelle peuvent être utilisés des déchets de tontes, de la paille ou certaines écorces. Il est étalé sur les chemins ou au pied des végétaux pour empêcher la pousse d'herbes, préserver l'humidité du sol et enrichir la terre en se décomposant.



Photo 90 : Allée parallèle et, au bout, un recoin isolé. Photo personnelle, septembre 2014.

Sur sa partie est, le tronçon est en viaduc étroit sur plusieurs dizaines de mètres. Les concepteurs ont décidé d'installer une voie unique au centre et de la couvrir d'un platelage en bois. Le long, une bande de terrain est maintenue inaccessible grâce à une signalétique discrète : un fil de fer à environ trente centimètres du sol, tendu entre des piquets en bois. Il protège un « *milieu repéré comme remarquable* » par des naturalistes<sup>498</sup> : une pelouse à orpins<sup>499</sup>. On longe ensuite les anciens quais d'une gare qui abrite un tennis club de la Sncf depuis des années. Ces quais sont inaccessibles et séparés des rails par de hautes grilles pointues. Les employés de la Sncf utilisent l'ancien quai comme une terrasse et ont posé de hautes canisses sur les grilles pour se cacher des promeneurs. À l'extrémité est, l'escalier qui permet de rejoindre la rue Olivier de Serres a été volontairement construit entre les arbres, pour une « *véritable immersion* »<sup>500</sup>.

La hauteur du site a obligé les aménageurs à installer plusieurs kilomètres de serrureries<sup>501</sup> et de garde-corps, pour respecter les normes de sécurité et canaliser le public sur la plateforme. Les serrureries ont été faites sur mesure, dans des modèles et des couleurs qui se voulaient minimalistes et proches d'une esthétique industrielle, en métal gris clair. La voie conservée a été restaurée, certaines traverses ont été changées<sup>502</sup>. Le ballast rosé (et non noirâtre comme ailleurs sur la friche) ne semble pas d'origine. Un vieux butoir<sup>503</sup> en bois, portant les traces de tags partiellement effacés, a été placé à un endroit où l'allée fait

---

<sup>498</sup> Je reprends ici les mots du paysagiste. Selon Philippe Jacob, le milieu a été repéré lors d'une étude préalable à l'aménagement menée en 2008 par Biotope, associé à Espaces.

<sup>499</sup> Orpin blanc, *Sedum album* L.

<sup>500</sup> Visite de la PC15 commentée par le paysagiste pour une délégation montréalaise, dans le cadre d'une coopération sur les questions de nature en ville, 31/01/2014.

<sup>501</sup> Ouvrages en métaux et en fer forgé.

<sup>502</sup> Source : site de l'association ASPCRF <https://www.petiteceinture.org/Reaction-a-l-ouverture-au-public-529.html>, consulté le 01/04/2016.

<sup>503</sup> Un butoir, ou heurtoir, est placé à l'extrémité d'une voie ferrée en cul-de-sac, pour arrêter d'éventuels trains en dérive.

un décrochage. Les points kilométriques<sup>504</sup> inscrits sur le sol de l'allée sont un autre clin d'œil à l'univers ferroviaire. Ils alternent avec le nom des rues qui croisent la voie. Les bancs sont d'un modèle unique au design épuré, composés de poutres en bois clair massives. Les graffitis ont été volontairement conservés comme composante du paysage, pour « *garder la poésie* »<sup>505</sup>.

D'un point à l'autre de la promenade et selon les heures, l'ambiance sonore est tour à tour dominée par le calme et les chants d'oiseaux, ou par les moteurs de voitures et les bruits de chantier, car la voie traverse des zones de rénovation urbaine<sup>506</sup>. L'intensité avec laquelle ces sons urbains pénètrent la voie semble être accentuée par les ouvertures paysagères effectuées dans les talus (qui impliquent l'élimination d'une partie de la végétation), sur lesquelles nous reviendrons.

Le parcours est ponctué de panneaux pédagogiques, supports couramment utilisés sur les sentiers-nature (photo 92). À intervalles réguliers, ils présentent des milieux, comme la lisière et la pelouse à orpins. Un panneau est consacré à la « *belle découverte* »<sup>507</sup> du chantier : l'orme champêtre, devenu rare suite aux ravages d'un parasite. Mais ce sont surtout les espèces animales qui sont évoquées en nombre, avec en premier lieu les oiseaux : rouge-gorge, accenteur mouchet, grimpereau des jardins, sittelle torchepot et gobe-mouche gris (menacé, comme on nous le précise). Le crapaud commun, l'orvet fragile, le hérisson et la pipistrelle commune sont aussi nommés. D'autres ensembles du vivant apparaissent sous des noms génériques : champignons, hyménoptères, coléoptères, papillons. Un panneau est aussi consacré à l'intérêt de conserver des « chandelles »<sup>508</sup>, favorables à l'installation de diverses formes de vie. Un panneau plus grand, disposé à chaque entrée, présente la promenade « déroutante » de la PC15. Dès le rapide historique, la question de la biodiversité est abordée. Un paragraphe est consacré à l'écosystème en place : les types de milieux, le nombre d'espèces, le rôle de corridor entre les parcs... La conception et la gestion écologiques sont aussi présentées. Plusieurs images illustrent : une carte de l'ensemble du linéaire et un plan de la promenade, les photos d'une coccinelle et d'une fleur rose sur laquelle butine un insecte. Cette signalétique a été faite sur mesure, car les concepteurs ont jugé que les équipements habituels de la Ville n'étaient pas adaptés à l'esthétique de la friche ferroviaire. Le registre est donc naturaliste, mais aussi écologique (avec une insistance sur les interactions entre la faune et la flore, le fonctionnement de certains milieux) et gestionnaire (vertus de pratiques comme laisser du bois mort, pour la faune). Les espèces exotiques, en particulier floristiques, brillent par leur absence, alors même qu'elles représentent une grande part de cette nature spontanée publicisée. Tozzi

---

<sup>504</sup> Marque ou repère chiffré le long d'une voie de transport, qui correspond au kilométrage compris entre le point du repère et un point zéro propre à chaque voie.

<sup>505</sup> Visite commentée par le paysagiste, 31/01/2014.

<sup>506</sup> Voir *supra*, chapitre 2, III.

<sup>507</sup> Entretien personnel avec le paysagiste chargé de la PC15, 02/12/2014.

<sup>508</sup> Tronc d'un arbre mort, dénué de branches, mais toujours debout sur ses racines.

(2013) lit dans ces distinctions les traces d'un néo-hygiénisme. Les constructions écosystémiques redéfinissent le bon et le mauvais, entre l'écologiquement utile et l'invasif.



Photo 91 : Des panneaux pédagogiques sur la nature ponctuent le parcours. Photo personnelle, août 2014.

Le discours du paysagiste de la DEVE témoigne d'une approche du lieu largement esthétique, résolument tournée vers le « *vocabulaire* » d'une friche ferroviaire et urbaine. Toute esthétique, ou rhétorique qualifiée de « *néo-rustique* », souvent appliquée à l'aménagement d'espaces « naturels » ou « semi-naturels », a été volontairement écartée : « *parce que la petite ceinture est tout sauf un endroit naturel. [...] On a ouvert une friche ferroviaire au public, on n'a pas créé un espace entre guillemets "naturel"* »<sup>509</sup>. Pour les mêmes raisons, le nom de la promenade fut vivement discuté. Certains plaidaient pour le « sentier-nature », dans une continuité avec les tronçons aménagés dans le XVI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup>, mais l'équipe du projet s'y opposa et la « promenade de la petite ceinture du XV<sup>e</sup> » s'imposa. En dépit de ces différences paysagères et sémantiques, le lieu met explicitement à l'honneur la nature, en privilégiant dans sa communication un angle scientifique et gestionnaire. L'esthétique est en rupture avec les aménagements précédents, mais il n'a pas non plus cédé au design ultra-sophistiqué d'une autre voie ferrée urbaine devenue promenade, la High Line new-yorkaise (Langhorst 2015, Millington 2015). Langhorst (2015) décrit son agencement comme une séquence de tableaux, qui transforme le site en un objet exclusivement esthétique, dont les images sont statiques. Dans le cas de la PC15, l'esthétisation est moins poussée et le végétal bien moins contrôlé : il est la seule composante du paysage qui soit dynamique. Les graffs occupent un espace restreint et se renouvellent trop peu pour modifier le décor. Aucun objet ne traîne, car les utilisateurs jettent peu leurs déchets par terre et les équipes d'entretien travaillent six jours sur sept. Le principal mobilier introduit est constitué de bancs, qui sont solidement scellés au sol et

<sup>509</sup> Entretien personnel, 02/12/2014.

régulièrement nettoyés. Les cheminements sont tracés, les accès localisés. Aménager la friche contient un paradoxe peut-être inextricable, car cette action revient à nier ce qu'elle est, un espace proprement indéterminé. L'aménagement définit l'espace et le ferme ainsi à de nombreux possibles (Lévesque 1999).

## II. Opérations et articulations jardinières

La volonté de préserver les milieux présents et de créer les conditions du développement de la biodiversité fut affirmée très tôt et figurait dans le programme<sup>510</sup>, première étape d'une opération d'aménagement. Le paysagiste avait déjà travaillé sur des projets dans lesquels une strate devait être préservée, mais jamais dans une injonction de conservation presque intégrale. Malgré cet objectif, le végétal a été minutieusement jardiné.

### A. Mobilisation des expertises, mise en cohérence des objectifs

Paysagisme et écologie scientifique s'agencent de façons multiples dans les projets d'espaces verts, en articulant les problématiques, les savoirs et les objectifs selon diverses modalités. Cette diversité renvoie aussi aux différentes places attribuées dans les projets au naturel et au spontané. La distinction est volontaire car, en ville, la flore spontanée est souvent un mélange d'espèces indigènes et exotiques, parmi lesquelles certaines sont considérées comme invasives<sup>511</sup>. Le naturel des naturalistes, quant à lui, est composé d'espèces indigènes ou naturalisées, typiques d'une aire géographique donnée. Certaines réalisations paysagères recréent des milieux dits naturels, en s'appuyant sur les savoirs scientifiques. C'est par exemple le cas du marais du Sausset, dans le parc du même nom, créés par les paysagistes Claire et Michel Corajoud, et Jacques Coulon (Donadieu 1998a) ou du Jardin naturel à Paris<sup>512</sup>, composé d'une mosaïque de milieux représentatifs d'Île-de-France (Dubost 2010). La friche peut aussi être entièrement reconstituée, y compris à partir des versions horticoles des espèces sauvages qui la composent, comme pour le square parisien Juliette-Dodu (X<sup>e</sup>) (Lizet 2010). D'autres projets intègrent pleinement les installations spontanées, en leur réservant des emplacements délimités (Dubost 2010) ou en les plaçant au cœur de la composition végétale (Clément 1999, Mousquet 2011).

Pour PC15, l'approche n'a pas été la même sur les talus et sur la plateforme, où les travaux, comme l'enfouissement de câbles, ont entièrement bouleversé la végétation et les sols (photo 93). Ainsi, la Ville a dû recréer des substrats proches de ceux qui existaient avant les travaux, afin d'obtenir des milieux similaires : « *c'est des endroits où on a dû, à un*

---

<sup>510</sup> Un programme est élaboré au début d'un projet d'aménagement. Les objectifs, besoins et enjeux de l'opération y sont décrits par le maître d'ouvrage, qui va pouvoir ensuite consulter les maîtres d'œuvre.

<sup>511</sup> Voir *supra*, chapitre 2, III.

<sup>512</sup> Conçu par les paysagistes Agnès Bochet, Laurent Gérard et Virginie Formigé.

*moment donné, reconstituer les substrats, même pauvres* », explique le paysagiste. Selon la directrice du Service du paysage et de l'aménagement, une telle entreprise est l'« *antithèse* » de ce qu'ils réalisent habituellement<sup>513</sup>. Une fois les sols installés, il ne restait que des surfaces nues, difficiles à laisser en l'état pour l'inauguration officielle. L'équipe s'est interrogée sur le fait de semer ou non. Elle a finalement décidé de le faire car, comme l'explique le paysagiste, la petite ceinture ne constitue pas un « *milieu originel* »<sup>514</sup>. Des mélanges de graines, commandés à un producteur régional, ont donc été semés pour habiller en attendant une reconquête végétale spontanée. Ces graines, dans lesquelles quelques petites horticoles florifères se sont glissées pour bien faire passer la biodiversité (photo 94), sont pour l'équipe un compromis raisonnable entre exigences écologiques et attentes esthétiques, pour un espace dont l'ouverture fut fortement médiatisée dans la presse papier locale et sur internet.

*« On a semé essentiellement des espèces dites régionales, avec un petit peu d'horticole dedans, deux-trois fleurettes, au début, ça fait plaisir à tout le monde. C'est d'ailleurs ce que tout le monde a photographié, c'est très drôle. C'est toujours ça »* (paysagiste PC15, 02/12/2014).



Photo 92 : La plateforme pendant les travaux. Photo personnelle, juin 2013.

---

<sup>513</sup> Comité de pilotage de l'étude écologique sur la PC, 23/01/2015.

<sup>514</sup> Visite de la PC15 commentée par le paysagiste, 31/01/2014.



Photo 93 : Les « fleurettes » des débuts. Photo personnelle, mai 2014.

Les interventions des acteurs du chantier (entreprises de construction et employés de la Sncf principalement) ont aussi dû être adaptées à l'objectif de maintien des milieux. Après les travaux les plus lourds, l'aménagement a par exemple été réalisé à reculons, pour que les ouvriers ne reviennent jamais sur leurs pas. La préservation est aussi passée par ce que le paysagiste désigne comme des « *micro actions* ». Le paysagiste nous livre deux exemples, celui d'une fougère protégée<sup>515</sup> et celui d'un rosier sauvage (églantier) qu'il a lui-même exigé de garder, deux plantes qui se trouvaient sur le tracé prévu pour la serrurerie :

*« T'as des fougères qui sont sur des murs, des micro-fougères, qui doivent faire dix centimètres, au niveau des chalets. Tu vois que la serrurerie elle fait des détours, des trous. Bah c'est pas un hasard ! Parce que moi, j'aime pas les serrureries qui font des floches. Bah voilà, par exemple, on a fait le choix de découper. Un moment, au niveau de l'aire d'observation, qui donne sur les Maréchaux, t'as une Rosa canina, c'est un rosier sauvage, sur lequel t'as des clôtures. Bah ça je peux te dire, il est énorme, mais il était énorme aussi pendant le chantier. Les serruriers, ils étaient à quatre à le tenir avec des sangles, le rosier, parce que j'avais dit "Je veux garder ça !" . Parce que c'est facile de dire ça, mais quand t'es ouvrier, que tu dois faire de la vis chimique<sup>516</sup> pour mettre tes trucs et que tu te cognes les épines des rosiers... » (paysagiste PC15, 02/12/2014).*

Ces exigences figuraient aux cahiers des charges des entreprises, mais ont nécessité selon le paysagiste un travail pédagogique important, voire par moments « *une lutte acharnée* ».

<sup>515</sup> Il pourrait s'agir soit de la capillaire des murailles (*Asplenium trichomanes* L.), soit de la rue des murailles (*Asplenium ruta-muraria* L.), citées toutes les deux dans l'étude préalable faite par Biotope en 2008.

<sup>516</sup> Système de fixation avec de la résine, utilisé pour des éléments lourds.



Sur les talus, les interventions n'ont été lourdes qu'au niveau des accès. Ailleurs, le jardinage du végétal a combiné des objectifs sanitaires, paysagers et écologiques, donnant lieu à des collaborations pluridisciplinaires et pluri-professionnelles<sup>517</sup>, souvent *in situ*. Des experts « *naturalistes* » (selon les termes du paysagiste) et écologues ont été présents tout au long du projet. Ils étaient internes à la Ville : plusieurs experts de l'Agence d'écologie urbaine (AEU) furent associés, en particulier ceux des divisions du patrimoine naturel et de l'Observatoire parisien de la biodiversité (annexe 1). Ils fournirent des données d'inventaires réalisés par leur soin au cours des années 2000, formulèrent des préconisations et assurèrent un suivi. Cependant, ces services ne comptent pas un personnel suffisant pour mobiliser quelqu'un à plein temps sur un projet, ce qui, selon le paysagiste, était nécessaire dans le cas de la PC15. Le Service du paysage et de l'aménagement s'est donc offert les services d'un « AMO environnement ». C'est une nouvelle fois le bureau d'études Biotope qui fut choisi pour cette mission. Dès la rédaction du projet, le prestataire fit des préconisations pour le déroulement du chantier, les aménagements et l'entretien, en s'appuyant notamment sur les inventaires de l'AEU et quelques autres études, dont les sources ne m'ont pas été précisées. Selon le paysagiste, les inventaires montraient que la diversité spécifique augmentait sur ce secteur<sup>518</sup>. L'écologue de Biotope fut aussi présent pendant le chantier et sur le terrain, au moment où se programmaient les différentes actions. Un spécialiste des arbres comptait aussi parmi les experts. Sa mission consistait en un assainissement sanitaire, de nombreux sujets souffrant de la maladie de la suite<sup>519</sup>, et à assurer la sécurité, pour des arbres ou des branches fragilisés. Étant donné l'exigence de maintien de la végétation, le paysagiste dit avoir « *travaillé avec cette matière brute* » pour ouvrir des vues, créer de la visibilité ou, au contraire, de l'intimité :

*« La manière dont on a sculpté la matière végétale existante avait un double objectif, qui était un objectif bien sûr de maintien des milieux, mais, avant toute chose, qui était un objectif paysager, qui était de pouvoir préserver des grandes perspectives profondes, [...] de garder la perception du milieu urbain de manière latérale ou, au contraire, en jouant sur les masses, pour recréer de l'intimité », (paysagiste PC15, 02/12/2014).*

Un expert horticole complétait l'équipe : « *Donc tu avais le regard du naturaliste, du paysagiste, mais aussi le sylvicole, l'entreprise<sup>520</sup> et l'horticole. Alors tout ça, ça donnait des discussions qui étaient assez intéressantes* ».

---

<sup>517</sup> Il est nécessaire de souligner un biais dans l'enquête, qui a été menée uniquement auprès des concepteurs de la promenade et non auprès des prestataires qui les ont assistés et accompagnés sur le jardinage des talus.

<sup>518</sup> Cette augmentation est certainement liée à l'évolution des modes de gestion, avec l'arrêt des produits phytosanitaires à la fin des années 1990 et la mise en place d'une gestion différenciée à partir de 2006.

<sup>519</sup> La maladie de la suite vient d'un champignon qui se développe dans les cellules du bois suite à des périodes de grandes sécheresses.

<sup>520</sup> Je suppose que le paysagiste faisait ici référence à l'entreprise qui réalisait les travaux.

La végétation des talus a été jardinée avec minutie, d'un spécimen à l'autre, d'une espèce à l'autre, d'une zone à l'autre. Des arbres malades ou fragilisés ont été abattus. D'autres ont été taillés et élagués. Ce travail de « *nettoyage* » (terme du paysagiste), sur des talus qui n'avaient pas été entretenus depuis de longues années, concernait aussi des sujets sains, dans l'objectif d'ouvrir de vues. À l'inverse, certains spécimens furent précieusement conservés et favorisés : des espèces indigènes, comme le chêne, et parfois rares, comme l'orme champêtre. Pour favoriser leur développement, des spécimens exotiques (qui dominent la strate arborée) ont été éliminés autour des plants d'indigènes pour leur apporter espace et lumière. De jeunes arbres et arbustes, des « *essences indigènes* » selon le responsable du pôle horticole du XV<sup>e</sup><sup>521</sup>, ont aussi été plantés ici et là, pour « *renforcer* »<sup>522</sup> la végétation et créer à terme des écrans épais. Certains riverains avaient demandé à ce que leur intimité soit préservée après l'ouverture de la promenade. Pour des raisons principalement financières, le choix a été fait de n'apporter ni l'eau, ni l'électricité sur la plateforme. Les jeunes plants ont donc été plantés en grande densité, en prévision de pertes importantes dues à l'absence d'arrosage.

Action paysagère et exigences écologiques ont été concrètement articulées de deux façons. Une intervention unique remplissait parfois les deux objectifs :

*« Dans les talus par exemple, on a fait des trouées de lumière, donc ce qui permettait d'avoir une végétation de type héliophile qui arrivait, plutôt qu'avant un taillis dense. Ça permettait d'avoir en même temps des perspectives »* (paysagiste PC15, 02/12/2014).

Dans d'autres cas, une seconde action succédait à celle du paysagiste, pour servir des intérêts écologiques :

*« Mais aussi ce qu'on décide d'enlever : est-ce qu'on abat carrément ou est-ce qu'on laisse une chandelle ? Ce qu'on abat, certains c'était des abattages sanitaires, [...] mais d'autres qui étaient sains et qu'on abattait juste pour faire des éclaircies ou autre chose, on gardait les branchages sur place. Et vaut mieux les mettre plutôt là ou plutôt là ? [L'écologue de Biotopie] a été conseillère sur tout ça »* (chef de la division Études et travaux, 20/11/2014).

Préoccupations sanitaires, paysagères et écologiques ont donc été mises en cohérence. La spécificité du lieu et du projet, le défi de la complexité technique et la collaboration entre

---

<sup>521</sup> Le Service d'exploitation des jardins (annexe 1) gère et entretient les espaces verts. Il est divisé sur le territoire parisien en circonscriptions qui couvrent chacune un ou deux arrondissements. Les jardiniers de terrain sont regroupés en unités appelés « ateliers de jardinage », supervisés au sein des circonscriptions par des responsables de « pôle horticole ». Ce responsable pour le XV<sup>e</sup> arrondissement est aussi le référent de l'équipe Espaces qui gère la PC15 (entretien personnel, 19/04/2015).

<sup>522</sup> Entretien personnel avec le paysagiste, 02/12/2014.

des métiers multiples au service d'un même objectif de conservation ont fait de cette réalisation, aux yeux du paysagiste, une aventure humaine et professionnelle particulière.

André Micoud (1997) et Françoise Dubost (2010) ont souligné que les paysagistes redéfinissaient les cadres de leur métier pour mieux correspondre aux valeurs environnementales actuelles. Dans sa récente thèse en aménagement, Fanny-Anaïs Léger-Smith (2014) nuance en expliquant que les critères écologiques dans les marchés publics ne font pas évoluer de manière fondamentale les pratiques de conception de ces professionnels. Cependant, ils les poussent à s'adapter aux spécificités des sites, notamment écologiques, et à les intégrer comme « un outil constitutif du projet de paysage », « comme moyen nécessaire » (*ibid.* : 245). Les propos du paysagiste François-Xavier Mousquet (2011) vont dans ce sens, lorsqu'il affirme que l'écologie scientifique et le paysagisme « ne peuvent collaborer de manière saine et fructueuse qu'à condition d'affirmer leurs propres spécificités » (*ibid.* : 101). Dans le cas de la PC15, paysage et écologie ont été mis en adéquation, chaque expert est resté maître dans son domaine. Selon Gilles Novarina (2003), conserver ces spécificités n'est pas incompatible avec l'intégration progressive de préoccupations environnementales dans la pratique paysagiste. Le paysagiste de la Ville explique à ce propos que les réflexions sur l'usage des ressources (eau, énergie...) sont désormais systématiques et que les plantes locales trouvent place aux côtés des exotiques. La collaboration avec leurs collègues de l'Agence d'écologie urbaine (installé dans le même immeuble) contribue fortement à cette évolution. Malgré ces affirmations, j'ai assisté à des échanges lors d'une réunion qui laissaient entrevoir des façons de voir divergentes<sup>523</sup>. Néanmoins, le dialogue est effectif et un projet comme la PC15 semble favorable à la construction de compromis :

*« On a vu qu'on pouvait avoir en même temps des objectifs qu'étaient vraiment complémentaires. Et on est sorti un peu du schéma de l'opposition, du paysagiste saccageur, bétonneur, aménageur et, de la part du paysagiste, le naturaliste, espèce de réactionnaire, qui veut que rien ne bouge » (paysagiste PC15, 02/12/2014).*

Si ces disciplines s'interpénètrent (formation en écologie dans les écoles du paysage, créations paysagères fondées sur les dynamiques biologiques) et s'associent depuis longtemps pour répondre aux appels d'offres, il semblerait que les relations entre écologues et paysagistes, parfois complexes et concurrentielles, soient encore en construction.

Le jardinage du végétal spontané sur la promenade fait écho à un paradoxe énoncé plus tôt<sup>524</sup>. La part d'artifice est évidemment moins importante que dans les cas où des milieux

---

<sup>523</sup> Des discussions lors d'un comité de pilotage de l'étude écologique sur la PC (2015) portaient par exemple sur les espèces à favoriser pour les plantations, en tenant compte du changement climatique. Les paysagistes s'interrogeaient sur le choix de ne favoriser que des espèces régionales, alors que des plantes d'origine méditerranéenne seraient peut-être plus adaptées dans un avenir proche. Les écologues et naturalistes de l'AEU étaient mesurés sur la pertinence de cette proposition.

<sup>524</sup> Voir *supra*, p. 55.

ont été entièrement reconstitués (Dubost 2010). Cependant, le végétal de la friche a été savamment sélectionné, complété, renforcé. La nature urbaine, lorsqu'elle se « renaturalise », est l'œuvre de techniciens hautement qualifiés et se constitue en objet savant. Une complexité que son esthétique moins ordonnée rend opaque (photo 95). Il y a presque une vingtaine d'années, le sociologue André Micoud (1997) introduisait déjà l'idée selon laquelle le génie écologique était peut-être une nouvelle forme, et même une extension, de la maîtrise humaine sur la nature. Il suggérait qu'avec ces nouvelles techniques, cette maîtrise s'étendait « à ce qui, jusqu'à présent, témoignait d'une certaine capacité de résistance aux normes de l'industrie [...] jusqu'à ce que les perfectionnements de l'art humain rendent indistincts le naturel et l'artifice » (*ibid.* : 28).



Photo 94 : Les talus, jardinés de manière invisible. Photo personnelle, août 2014.

## B. Maintenir l'ouverture

« Le projet de PC15, au niveau des strates végétales, c'est un grand plan de gestion, à partir d'objectifs paysagers »<sup>525</sup>, qui vise à « maintenir la diversité des points de vue et des milieux », en empêchant qu'ils ne se referment. Cela nécessite un entretien régulier, le paysagiste est ferme sur ce point : « ce que je ne veux pas, c'est que le milieu se referme au fur et à mesure, parce qu'on s'extasie sur le premier truc qui pousse ». Il affirme qu'un jardin peut périlcliter en quelques semaines si les instructions de gestion ne sont pas respectées. Ses propos sonnent comme un reproche adressé aux jardiniers de terrain : « il suffit d'une mauvaise taille, de ratiboiser une haie prévue pour être en port naturel ou l'inverse. Ce qu'on voit très souvent, malheureusement ». Ces exigences apparaissent en

---

<sup>525</sup> Entretien personnel avec le paysagiste chargé de la PC15, 02/12/2014.

décalage avec l'idée d'une promenade qui valorise la friche, espace qui se caractérise par l'expression libre de dynamiques naturelles spontanées. Maintenir le milieu ouvert est une chose, mais on imagine mal une promenade comme celle-ci se métamorphoser en quelques semaines faute d'entretien.

Le plan de gestion élaboré par le paysagiste indique par strate et par zone, le type et la fréquence d'intervention souhaités. Pour le mettre en œuvre, la Mairie de Paris a passé une convention avec l'association Espaces, qui gérait déjà ce tronçon avant l'aménagement. Une petite équipe composée d'un encadrant et de trois salariés en insertion a été spécialement créée. Comme sur les autres tronçons, les salariés travaillent 26 heures hebdomadaires, mais réparties du lundi au samedi. Au moment de l'enquête, l'encadrant était parti et tardait à être remplacé. Un suivi du chantier est assuré par le responsable du pôle horticole du XV<sup>e</sup> arrondissement, qui chapeaute plusieurs équipes de jardiniers municipaux sur le terrain. Chose rare<sup>526</sup>, le paysagiste a aussi prévu un suivi annuel par l'équipe de conception, preuve qu'il lui tient à cœur de garder un œil sur l'évolution de sa création.

Le cahier des charges d'Espaces indique que l'équipe a la responsabilité de la propreté : ramassage des déchets (très peu nombreux selon les salariés, ce qui est confirmé par les observations), gestion des poubelles<sup>527</sup>, nettoyage des panneaux de communication et des bancs. Lorsque je rencontrai les trois salariés dépourvus d'encadrant, ils m'expliquèrent qu'ils n'avaient pas connaissance du cahier des charges. On leur avait simplement indiqué qu'il fallait couper ce qui dépassait sur l'allée (selon la volonté du concepteur, pour que l'allée se découpe nettement dans le paysage) et de temps en temps la voie. Le paysagiste souhaite qu'elle soit enherbée, mais le passage hypothétique d'un train oblige à régulièrement couper. Les salariés désherbaient aussi autour des jeunes arbustes et arbres plantés sur les talus, pour aider à leur croissance. Le responsable du pôle horticole m'expliquait qu'ils essayaient aussi de limiter certains végétaux, comme par exemple l'armoise, qui forme par endroits de larges taches. Les concepteurs souhaitent la présence d'un maximum de graminées. On retrouve cette volonté dans le cahier des charges, qui exige sur plusieurs zones le maintien de la strate « prairiale » ou « herbacée ». En dehors de la voie conservée, toutes les autres surfaces de la plateforme (surlargeurs) sont fauchées uniquement deux fois par an. Ce qui est taillé est laissé sur place ou composté, à l'exception des espèces invasives. Le cahier des charges ne précise pas lesquelles, mais indique des zones où les buddleias et les ailantes doivent être particulièrement surveillés. Le

---

<sup>526</sup> Le paysagiste m'a expliqué que le personnel du Service du paysage et de l'aménagement n'était pas assez important pour faire un suivi des espaces verts qu'il crée.

<sup>527</sup> Le responsable horticole m'a raconté que la promenade a été prévue et ouverte sans aucune poubelle. Malgré l'absence de déchets, la pression des riverains a rapidement entraîné l'installation de plusieurs poubelles sur le parcours.

responsable horticole a aussi évoqué l'attention portée sur la renouée du Japon<sup>528</sup>, apparemment présente sur ce tronçon.

La gestion de la strate arborée est minimale. Les cantonniers doivent simplement limiter les rejets d'ailantes. Les interventions plus importantes sont assurées par le Service de l'arbre de la Ville, mais le responsable horticole m'indiquait que l'élagage pratiqué était très « *doux* »<sup>529</sup>. De formation horticole, cet homme était perplexe sur cette promenade et l'absence de plantations (pas totalement absentes, mais tellement à la marge pour lui, qu'elles en deviennent insignifiantes). Il a progressivement changé de regard sur ce lieu et l'apprécie pour sa spécificité, mais pense qu'une telle gestion serait inapplicable dans des jardins plus classiques, dont l'histoire horticole doit être perpétrée. Il reconnaît que l'évolution vers des pratiques plus écologiques est tout à fait souhaitable, mais imagine mal du lierre sur les arbres du parc Georges Brassens (XIV<sup>e</sup>).

En dépit d'une vision stricte de la gestion chez le concepteur, les interventions régulières se concentrent sur certaines surfaces et une grande place est laissée à l'installation de la flore spontanée.

### C. La biodiversité des uns et des autres

En mai 2014, j'assistai à une balade naturaliste sur la promenade (ouverte neuf mois plus tôt), par un botaniste et écologue, créateur-animateur de Paris côté jardins, pour la Fête de la nature<sup>530</sup>. Ce fut l'occasion de constater que certains naturalistes pouvaient porter un regard critique sur le traitement de la nature dans cette réalisation. Le guide constata que les conditions, et donc les milieux, avaient été par endroits fortement modifiées. C'était le cas par exemple de la pelouse à orpins, longée désormais par le platelage sur lequel l'eau ruisselle, ce qui aurait fait régresser la présence des fameux sédums. Comme souvent lors de ses balades, l'homme s'attela à distinguer le sauvage du cultivé. Les petites fleurs horticoles sur les abords de la voie (même si elles sont dérivées de sauvages) furent jugées « *mal venues* » : « *c'est une biodiversité, mais c'est une autre biodiversité* ». Selon lui, elles sont moins résistantes que leurs cousines sauvages, mais pourraient malgré tout produire des graines, ce qui modifierait la biodiversité des rails. Il est d'autant plus gêné par la démarche qu'à l'inauguration, les discours des officiels encensaient l'idée de biodiversité. Cet érudit n'est pourtant pas de ceux qui mettent systématiquement dos à dos flore horticole et flore sauvage. Ces fleurettes, et plus largement les très à la mode prairies fleuries, dont les mélanges proposés par les grainetiers abondent, permettent de fleurir la biodiversité, de l'esthétiser, sous des formes à la croisée entre écologie et paysage.

---

<sup>528</sup> *Reynoutria japonica* Houtt., espèce originaire d'Asie orientale, considérée comme invasive avérée en Europe et en Amérique, et soumise à des programmes d'éradication.

<sup>529</sup> Entretien personnel, 19/04/2015.

<sup>530</sup> 24/05/2014.

Le paysagiste du projet a une vision plus souple de ce qu'est la biodiversité et de ce qui est censé la favoriser. Ce professionnel n'oppose pas horticole et sauvage. Il les distingue et sait ce que les naturalistes lui ont expliqué, à savoir que les interactions entre la faune et la flore sauvage étaient plus importantes. En outre, il souligne le manque de connaissance sur les interactions avec les plantes horticoles, considère que tout ensemble végétal est support de vie et renvoie à la complexité de ces fonctionnements.

*« La biodiversité, c'est une problématique globale qui se résout pas avec une liste, avec un choix de plante. C'est une question de milieu, d'interactions entre la faune et des milieux qui plus ou moins disparaissent, des interactions qui ont été plus ou moins brisées par l'action de l'homme. Maintenant, tu n'as pas d'un côté les méchantes espèces horticoles et de l'autre les merveilleuses espèces dites indigènes, ou dites locales. Y'a des espèces locales qui le sont depuis 300 ans. Enfin, c'est pas la pureté originelle du milieu, qui peut par ailleurs aussi avoir des effets pervers. [...] Quand je discute avec des gens ouverts comme à l'AEU, ils sont pas dans un discours binaire. Ils te disent ouvertement qu'on connaît pas encore les interactions entre l'horticole et la faune. Y'a des interactions prouvées plus bénéfiques quand on met une part importante de local. Quand je conçois des jardins, je veille à ce qu'il y ait une part importante. C'est quelque chose que j'ai intégré. En même temps, dans la palette, y'a des choses intéressantes. Je regarde surtout les notions de milieux. [Mais] pour moi, dans un massif de rosiers 100% horticoles, tu as de la vie là-dedans, c'est pas une terre stérile. Après, tu peux favoriser la notion de diversité. Moi, la biodiversité, ça veut dire qu'il y a tout type, faut que ça se développe, faut qu'il y ait un peu de tout. Donc tu vois c'est pas uniformité, c'est biodiversité » (paysagiste PC15).*

Ces mots du paysagiste reflètent la construction d'un discours élaboré sur la biodiversité, dans lequel s'articulent des savoirs scientifiques d'autres disciplines et les fondamentaux d'une pratique professionnelle. Car cet expert n'est pas pour autant prêt à tout accepter au nom de la biodiversité : Espaces s'est vu refuser l'installation de nichoirs à oiseaux dans les arbres et d'un hôtel à insectes, que le paysagiste a désigné comme une sorte de « totem ». Il a expliqué que son projet reposait sur la cohérence du paysage ferroviaire, dans laquelle ces objets n'entraient pas.

### **III. La petite ceinture bien élevée**

Dès son ouverture au public en septembre 2013, la promenade fut un succès en termes de fréquentation. Sans surprise, sa pratique sociale et spatiale se révèle disciplinée. Parmi les petits contournements à la règle, certains touchent à un végétal au statut encore indéterminé.

## A. Fonctionnement et populations

Comme la plupart des espaces verts parisiens, la petite ceinture aménagée est soumise à des horaires d'ouverture. Elle ouvre entre 9h et 9h30, ferme entre 16h45 et 20h30, suivant les jours et les saisons. La page de présentation sur le site [paris.fr](http://paris.fr) sous-entend que la fermeture nocturne est liée à la volonté de ne pas troubler la faune<sup>531</sup>. Le règlement affiché à l'entrée est le même que celui en vigueur dans tous les parcs et jardins parisiens. À sa lecture, plusieurs points attirent l'attention pour qui connaît les pratiques sur le reste de la petite ceinture : feux et barbecues sont interdits, les comportements « décents » attendus, toute activité susceptible de dégrader (plantations, ouvrages...) est prohibée, de même que le bruit, l'introduction et la consommation de boissons alcoolisées, le graffiti sur les mobiliers et équipements, qui doivent être utilisés conformément à leur destination. La pratique du camping est aussi interdite (une cabane de fortune entre-t-elle dans cette catégorie ?), les prises de vues photographiques et audiovisuelles professionnelles sont soumises à autorisation et toute occupation de l'espace réglementée. Pour la préservation de la faune et de la flore, une liste de onze interdictions encadre les interactions entre les promeneurs et le vivant, végétal et animal. Flore et faune sont d'emblée présentées comme « fragiles » et les milieux comme « sensibles ». La protection de la biodiversité est placée sous « la responsabilité de tous ». Il est notamment interdit de prélever quoi que ce soit qui touche au vivant, de grimper aux arbres et de casser des branches, d'introduire des espèces animales et végétales, de nourrir, installer des abris ou effrayer les animaux. Le règlement indique aussi que « tout dépôt de déchets, toute dégradation ou mauvais usage du site pourra faire l'objet d'un procès-verbal dressé par les agents publics habilités » (p. 11). À chaque entrée, une plaque de présentation de la promenade reprend sous forme d'images quatre règles : l'interdiction de promener les chiens, de cueillir des plantes, de faire des feux et des barbecues, de boire de l'alcool (photo 96). Une équipe d'agents municipaux d'accueil et de surveillance tourne sur les espaces verts du secteur. Sur la promenade, ils ouvrent le matin, font une « *ronde* »<sup>532</sup> en binôme l'après-midi, puis reviennent une dernière fois pour la fermeture.

---

<sup>531</sup> Source : <http://equipement.paris.fr/petite-ceinture-du-15e-pc-15-16841>, consulté le 06/04/2016.

<sup>532</sup> Entretien personnel agents de surveillance, 15/09/2014.





Photo 95 : Panneau de présentation de la promenade disposé à chaque entrée, sur lequel figure des éléments historiques et écologiques sur la PC, les horaires et le rappel en images de quatre règles. Photo personnel, août 2014.

La promenade n'est jamais déserte, mais la journée, en semaine, il arrive de ne croiser personne pendant plusieurs minutes. Comme sur les tronçons interdits au public<sup>533</sup>, les promeneurs sont plus nombreux à la belle saison et le week-end, pendant lesquels le site peut être particulièrement peuplé. Les visiteurs viennent seuls, en couple, en famille, entre amis ou entre collègues. Les grands groupes sont rares, ou alors dans des cadres organisés. Après une année d'ouverture, la promenade comptait son lot d'habitueés. En quelques semaines d'enquête, je croisai à plusieurs reprises les mêmes personnes. Certains adaptent leurs horaires de visite pour éviter l'affluence. Les habitants du quartier semblent constituer la majorité du public. En août, touristes français et étrangers faisaient aussi un détour par la nouvelle promenade. Les classes d'âge dominantes sont presque inversées par rapport aux autres tronçons étudiés<sup>534</sup> : les plus de 60 ans et les enfants, utilisateurs classiques des espaces verts de proximité (Alonso *et al.* 2002, Boutefeu 2005, Jolé *et al.* 2009), sont omniprésents. Les adolescents et les jeunes, jusqu'à une vingtaine d'années, sont au

<sup>533</sup> Voir *supra*, chapitre 5, II.

<sup>534</sup> Voir *supra*, chapitre 5, II.

contraire sous-représentés. Leur présence diffère d'un espace vert urbain à l'autre, en fonction d'aménagements qui répondent diversement à leurs attentes. Ils sont par exemple friands de cachettes ou de surfaces adaptées aux jeux et aux sports collectifs (Alonso *et al.* 2002, Jolé *et al.* 2009). Les adultes entre 30 et 50 ans forment le reste de la multitude. Tout ce petit monde s'enchaîne ou se croise de manière relativement réglée. La journée en semaine, les personnes âgées et les tout-petits accompagnés d'un parent ou de leur nourrice dominant. Le midi, des travailleurs du quartier font leur jogging ou s'installent sur un banc pour manger un sandwich et se détendre. Le week-end, joggeurs, familles et flâneurs se mélangent sur la longue allée.

Les tenues vestimentaires et le langage des personnes avec lesquelles j'ai échangé laissent penser que les classes moyennes et supérieures sont fortement représentées. Les tenues vestimentaires allaient d'une certaine élégance au *sportwear*, en passant par des styles plus neutres, mais les gammes des vêtements, les codes de goût et certaines attitudes reflétaient dans leur majorité une appartenance à des couches socioéconomiques relativement favorisées (photos 97). Ces groupes sont aujourd'hui dominants dans ces quartiers. La géographe Anne Clerval (2010) analyse la dynamique d'embourgeoisement comme un processus de diffusion spatiale. C'est pourquoi la gentrification des arrondissements à proximité des quartiers historiquement bourgeois de l'Ouest parisien est plus avancée. C'est le cas du XV<sup>e</sup>, où le processus a démarré dès les grands travaux haussmanniens et s'est renforcé dans les années 1960-1970, au terme d'opérations de démolition et reconstruction. En dehors d'une poignée d'ouvriers qui travaillent dans le quartier et viennent casser la croûte à midi, les couches populaires sont quasiment absentes.



Photos 96 : Les promeneurs de la petite ceinture du XV<sup>e</sup>. Photos personnelles, août et septembre 2014.

Les promeneurs sont majoritairement accompagnés. Des générations différentes se côtoient : les personnes âgées se baladent souvent en compagnie de jeunes, leurs petits-enfants probablement. Mais cette sociabilité, comme dans d'autres espaces de ce type (Jolé *et al.* 2009, Long & Tonini 2012), s'exerce surtout « à un niveau élémentaire, celui de l'individu et de la famille » (Barthe-Deloizy 1998 : 131). J'ai observé peu de contacts entre des inconnus. La « pellicule protectrice » (Pétonnet 1987) de l'anonymat est ici de vigueur. En ce qui me concerne, j'ai échangé plus de « bonjour » que la moyenne, car avec mon carnet et mes questions, j'ai été repérée par quelques habitués qui se sont mis à me saluer.

## B. Circulation et canalisation

Certaines études précédemment citées soulignent l'influence déterminante des aménagements sur la pratique de certains espaces de nature (Alonso *et al.* 2002, Barthe-Deloizy 1998). Sur la PC15 aussi, « l'aménagement et la composition de l'espace sont de puissants organisateurs des flux » (Long & Tonini 2012 : 8). Selon Henri Lefebvre (1974), l'espace se lit et met en ordre, il « commande aux corps ; il prescrit ou proscriit des gestes, des trajets et parcours. Il est produit dans ce sens ; c'est son sens et sa finalité » (*ibid.* : 168).

Comme y invite l'allée unique et continue, les pratiques circulatoires sont dominantes, pour la promenade, la visite ou le passage. De nombreux habitants utilisent la PC15 comme alternative au trottoir, pour relier leur domicile à différents lieux du quartier, comme le métro ou les commerces. Peut-être est-ce l'effet de la nouveauté, mais le site se visite aussi beaucoup, individuellement ou en groupe dans des cadres organisés, sur le thème de la nature ou du patrimoine<sup>535</sup>. Lors de leur déambulation, les individus regardent et photographient les perspectives qu'offrent le linéaire, les vues sur la ville (rues, immeubles, mais aussi des grues en action sur un chantier en contrebas), plus rarement les graffitis. La végétation fait aussi l'objet d'attention, avec une intensité bien plus importante que sur les portions interdites. L'esthétique de la petite ceinture aménagée est un véritable attrait.

Le flux des marcheurs se concentre sur l'allée (photo 98). Rien n'entrave l'accessibilité à la voie conservée qui la longe sur près d'un kilomètre. Pourtant, même en cas de grande affluence, la proportion de promeneurs en dehors du cheminement est infime. Quelques-uns marchent sur les traverses en bois ou en équilibre sur les rails, tout le long de la promenade ou sur quelques mètres. D'autres s'éloignent de l'allée pour observer les feuilles d'un arbre ou le versant opposé de l'infrastructure, du haut d'un pont ou d'un talus, puis la rejoignent pour poursuivre leur balade. Chez certains qui la découvrent, la déambulation peut s'apparenter à une sorte d'exploration. Pour autant, la volonté du paysagiste de « guider le public le long du plateau », à travers ce « fil d'Ariane » utilisé

---

<sup>535</sup> Depuis l'ouverture en 2013, l'Office de tourisme de Paris organise des visites tous les ans pour les Journées du patrimoine, en septembre.

« *instinctivement* »<sup>536</sup>, est pleinement accomplie. Les rapports à l'espace induits divergent de ceux observés sur les tronçons non aménagés, où fréquenter la voie ferrée va de pair avec un engagement corporel particulier, sur un espace désordonné et encombré, qui n'est pas conçu pour le piéton et l'oblige à une attention et une invention constantes<sup>537</sup>. Sur la PC15, l'allée régulière, large et parfaitement plane, invite à se laisser porter, à s'abandonner à la rêverie et à la contemplation. Si ce repos est bienvenu pour un citoyen souvent acculé par le tumulte urbain, il inscrit l'utilisateur dans un rapport à l'environnement matériel passif et limité, qui domine dans les espaces publics (Edensor 2007). Sur les rails interdits, l'imprévu règne et pousse à une exploration active de l'espace et des activités qu'il offre. Quelques surprises jalonnent toutefois la promenade aménagée, en particulier les vues souvent étonnantes sur la ville autour. La végétation et les panneaux d'information attirent aussi la curiosité. Cependant, et en dépit d'un aménagement léger et d'un végétal relativement libre, l'espace est en ordre : un cheminement fortement identifié le structure, des frontières séparent espace circulé et espace non autorisé, aucun objet ou presque ne traîne sur le sol. Les perspectives profondes permettent d'appréhender de loin la continuité de l'espace et de son paysage, simplement rompue par quelques variations de matériaux ou de largeur de l'allée, ou les changements de configurations de l'infrastructure.

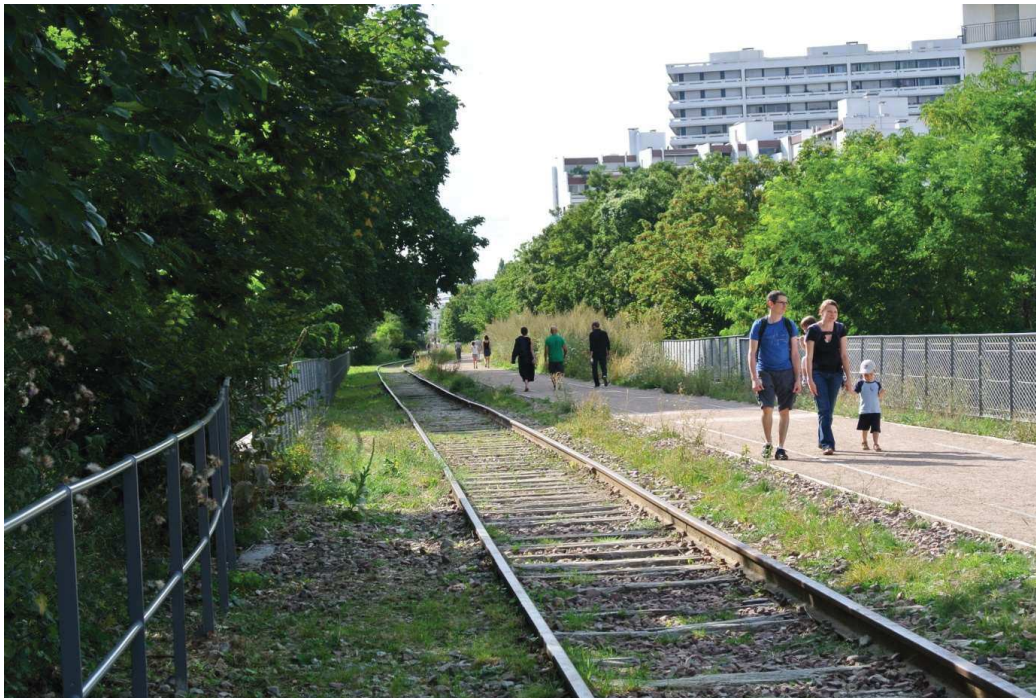


Photo 97 : Le flux des promeneurs canalisé sur l'allée. Photo personnelle, août 2014.

L'aménagement municipal a donc largement favorisé la circulation, à un point tel que le concepteur désigne la petite esplanade centrale, pourvue de quelques bancs, comme une « *aire de repos* ». Les visiteurs s'installent presque exclusivement sur les quelques bancs, pour une simple pause ou plus longuement. Assis là, les personnes regardent autour d'elles,

<sup>536</sup> Entretien personnel, 02/12/2014.

<sup>537</sup> Voir *supra*, chapitre 5, IV.

lisent, consultent leur téléphone portable ou discutent avec leur compagnon de promenade. Les adultes en compagnie d'enfants s'y assoient parfois pour surveiller les petits qui jouent. À l'exception de ceux qui longent la contre-allée, tous les bancs sont au bord de l'allée centrale, tournés vers le flux. Alors que sur les portions interdites, les visiteurs informels s'assoient régulièrement sur les voies, de telles occupations sont rares sur la PC15. Le responsable du pôle horticole me rapportait que, pour le moment, ils (concepteurs et gestionnaires de la municipalité) résistaient à la demande d'une partie du public d'installer plus de bancs, ce qui entraînerait des coûts supplémentaires d'entretien<sup>538</sup>. Peut-être qu'ils occasionneraient aussi des pratiques qui ne sont pas celles désirées ou attendues sur un espace dédié à la circulation. Les bancs sont souvent des sujets délicats (Lizet 2010), notamment par rapport à l'installation de personnes sans-abris (Terrolle 2004).

### **C. Activités dominantes et petits contournements**

Les visiteurs mangent et boivent plus ponctuellement, ici, que sur la friche non aménagée. Nous l'avons vu, quelques travailleurs prennent un en-cas le midi, installés sur les bancs, seuls ou entre collègues. Je n'ai assisté qu'une seule fois à un pique-nique familial sur un coin d'herbe le long du chemin. Les barbecues sont interdits et personne ne déroge à la règle.

À l'exception de quelques personnes qui s'amuse à marcher en équilibre sur le rail, le jeu est ici largement réservé aux enfants. Ils sont les plus friands de la voie, sur laquelle ils déambulent en imitant le bruit des trains. L'accès au rail, univers technique habituellement inaccessible, les fascine. Quelques-uns jouent avec les cailloux du ballast, les manipulent et les jettent, ce qui peut leur valoir des réprimandes.

Si certaines activités se transforment par rapport aux tronçons interdits, d'autres sont inédites et deviennent même dominantes, comme le sport, principalement la course et la marche, dans sa version classique ou rapide<sup>539</sup>. À certaines heures, le linéaire s'apparente à une véritable piste, ce qui ne ravit pas tous les promeneurs, dont le rythme est en décalage. Les sportifs revêtent des tenues confortables improvisées ou sont équipés de vêtements spécialement adaptés. La plupart pratiquent seuls, des écouteurs dans les oreilles, isolés de ce qui les entoure. Des chercheurs se sont intéressés au sport comme instrument de distinction sociale (Bodin *et al.* 2004). S'il est largement une question d'âge, le sport est aussi favorisé par des personnes diplômées et avec un niveau de vie élevé, notamment la randonnée pédestre et le footing (Muller 2006). Ces pratiques sont donc en adéquation avec la sociologie des usagers et du quartier. Le linéaire accueille aussi des objets qui roulent, totalement absents du reste de la friche du fait d'un ballast impraticable : poussettes (en

---

<sup>538</sup> Entretien personnel, 19/04/2015.

<sup>539</sup> Sport d'endurance qui se pratique à un rythme plus soutenu que la marche quotidienne, mais sans courir.

nombre !), chaises roulantes, trottinettes, vélos (pourtant interdits du fait d'une allée jugée trop étroite) ...

J'ai observé d'autres petits contournements à la règle, somme toute très innocents. Les espaces urbains de nature accueillent souvent des usages qui vont à l'encontre de ce que contient le règlement (Alonso *et al.* 2002, Clavel 2010). Sur la promenade, c'est souvent par ignorance. Les surveillants m'expliquaient que les rappels à l'ordre les plus courants concernaient les chiens, qu'il est interdit de promener ici, les vélos, et plus rarement l'alcool, consommé par des jeunes. J'ai observé à plusieurs reprises l'infraction d'une autre règle, pourtant rappelée en image sur les panneaux à l'entrée : l'interdiction de cueillir. L'acte est récurrent chez les promeneurs, j'y reviendrai, pourtant les surveillants n'en ont pas fait mention. La PC15 accueille aussi sa part d'occupations insolites (*ibid.*). J'ai par exemple fait la connaissance d'un homme habillé en trappeur américain qui s'entraînait pour un spectacle dans lequel il jongle avec de faux pistolets, ou encore d'un jeune sportif, torse nu, qui prenait des postures méditatives au milieu de l'allée.

La transgression reste marginale. L'alcool n'est que ponctuellement consommé, sur les bancs de la contre-allée et du recoin isolé. C'est aussi là que quelques rares individus s'installent pour fumer un joint ou faire la sieste (acte qui n'est pas en soi transgressif, mais n'a été observé sur aucun autre banc). Un dimanche d'août 2014, la contre-allée accueillait plusieurs jeunes Noirs, habillés en treillis ou dans un style hip-hop, autrement dit des personnes aux profils atypiques pour cet endroit. Certains écoutaient de la musique sur leur portable, roulaient des joints. Si les comportements transgressifs se sont révélés si limités, c'est aussi parce qu'ils s'expriment dans « les angles morts ou les contre-espaces » des jardins (Barthe-Deloizy 1998 : 204), qui sont rares sur cette promenade. Une fréquentation nocturne est tout de même constatée par les surveillants, qui en trouvent les traces au matin, comme des graffs ou des petites installations pour s'asseoir. Ces investissements doivent être plutôt discrets, car ils n'engendrent aucune plainte des riverains<sup>540</sup>.

Sur les parties interdites de la boucle, le graffiti tient bonne place. Nous l'avons vu, les tags ont été volontairement conservés par les concepteurs, en tant que composante de l'esprit de la friche. Le paysagiste lors d'une visite pour une délégation étrangère, ainsi que la responsable de la Division du patrimoine naturel (AEU) lors d'une interview<sup>541</sup>, se félicitaient que les graffs continuent à se renouveler après l'aménagement, ce qui est assez paradoxal. Le règlement des parcs et jardins est conforme à la loi et interdit formellement ce mode d'expression. Les surveillants m'ont confirmé qu'ils réprimanderaient toute personne prise en flagrant délit de peinturlurage intempestif. En deux mois d'enquête, je

---

<sup>540</sup> Entretien personnel avec le responsable du pôle horticole du XV<sup>e</sup> arrondissement, 19/04/2015.

<sup>541</sup> « Paris : sur les rails de la petite ceinture aménagée », 20minutes.fr, 21/08/2014. Source : <http://www.20minutes.fr/paris/1431063-20140821-paris-rails-petite-ceinture-reamenagee>, consulté le 12/04/2016.

n'ai observé aucun taggueur en action<sup>542</sup>. Si certains murs accueillent quelques dessins plus récents, la majorité se renouvelle peu, comme en témoigne leurs couleurs défraîchies. Ouverte au public, la petite ceinture n'est plus un « terrain » pour les graffeurs<sup>543</sup>. Ils y encourent désormais les mêmes risques que sur le reste de l'espace public, d'être vus et verbalisés. Peindre ici relève désormais d'une pratique « vandale », qui nécessite la discrétion. Malgré la valorisation par les concepteurs, rien n'a été prévu pour qu'il en soit autrement. Ajoutons que si certains représentants de la Mairie s'amuse de leur relatif renouvellement, les tags sont désormais circonscrits à des surfaces bien précises. En parallèle de la visite guidée avec le paysagiste, je discutai avec un salarié d'Espaces en train de nettoyer un banc avec un chiffon et du produit détergent. Il m'expliqua qu'il devait effacer les tags de manière urgente, car Anne Hidalgo venait en visite le lendemain<sup>544</sup>. Je découvrais plus tard que ce nettoyage est prévu au cahier des charges de l'équipe. Sur les murs ou les structures en métal, le tag est patrimoine et poésie, sur le nouveau mobilier, il est indésirable et éliminé (photo 99).



Photo 98 : Banc portant les traces de graffs effacés. Photo personnelle, août 2014.

Le sentiment d'être ailleurs qu'à Paris est exprimé, mais là où il jouait avec de multiples dimensions sur la friche interdite<sup>545</sup>, il s'articule ici autour de deux éléments, qui opposent la promenade et la ville : l'absence de circulation automobile et un végétal à l'image sauvage et champêtre.

---

<sup>542</sup> Les seuls que j'aie observés sur ce tronçon se trouvaient de l'autre côté du grillage qui délimite la promenade, côté Balard.

<sup>543</sup> Voir *supra*, chapitre 5, IV.

<sup>544</sup> Entretien personnel, 31/01/2014.

<sup>545</sup> Voir *supra*, chapitre 5, III.



## D. Une nature plus proche ?

Les rapports au végétal s'expriment plus intensément ici que sur les tronçons interdits étudiés<sup>546</sup>. Les plantes sont d'abord plus observées. De nombreux visiteurs les regardent pendant leur promenade, se rapprochent volontiers pour toucher les feuilles, observer de plus près les fleurs et les fruits. Il est aussi photographié, parfois par des amateurs de photographie de nature. On le contemple seul ou on partage avec ses compagnons de balade, on montre du doigt, on commente. La PC15 semble être devenue un endroit privilégié pour l'organisation de balades naturalistes. J'ai notamment assisté à une visite pour les seniors, organisée par la Mairie de Paris. Le guide-conférencier, spécialiste de nature et d'écologie, m'expliquait que les demandes pour la PC15 étaient nombreuses, certainement sous l'effet de la nouveauté.

Les plantes sont aussi manipulées et cueillies par certains (photos 101), malgré le règlement qui l'interdit pour des raisons officielles de préservation, mais peut-être aussi pour provoquer l'intérêt, l'estime, attirer l'attention sur. J'ai observé à deux reprises des personnes coupant les fruits en forme d'hélices des érables sycomores (les samares), pour montrer à quelqu'un comment ils tournoient lorsqu'on les lance. J'ai croisé des enfants qui cueillaient des petites fleurs pour faire des bouquets offerts à leurs parents. Un jour de septembre 2014, un couple amateur de cueillette dans les jardins urbains ramassait des fruits de sureau pour en faire des confitures ou du sirop (photos 100), et des graines de plantes qu'ils sèment ensuite dans des pots : « *c'est sympa d'avoir sur son balcon des plantes d'Île-de-France, de la région* »<sup>547</sup>. Les végétaux comestibles sont traditionnellement cueillis et ramassés en milieu rural et forestier (Papillon & Dodier 2011), mais de plus en plus aussi en pleine ville<sup>548</sup> et notamment dans les grands parcs urbains. Ce développement témoigne, comme la montée de l'agriculture urbaine, d'un changement des représentations sociales du milieu urbain, envisagé désormais comme pourvoyeur de ressources comestibles. Mais elles posent aussi question, par rapport aux pollutions, nous l'avons vu, ou au fait qu'autoriser officiellement la cueillette dans certains grands parcs pourraient menacer le bien commun qu'ils représentent (Legrand 2015).

---

<sup>546</sup> Sur ce point, il est nécessaire de prendre en considération la saison à laquelle j'ai effectué mon enquête, favorable à la végétation. Les pratiques liées au végétal doivent être très différentes en hiver.

<sup>547</sup> Echanges avec un couple de promeneurs, 29/08/2014.

<sup>548</sup> Un couple rencontré sur la PC15 me racontait qu'ils récoltaient souvent des plantes comestibles dans les jardins publics du quartier ou au Jardin des plantes. Des visites et des formations sont aujourd'hui proposées, notamment par des indépendants et des associations, aux citoyens désireux de connaître et consommer des plantes sauvages comestibles.



Photos 99 : La flore manipulée et cueillie. À droite, des fruits de sureau. Photos personnelles, août 2014.

Le plus étonnant eut lieu un jour d'août (2014). J'aperçus une femme d'une cinquantaine d'années, farfouillant dans la végétation le long d'un muret. Je m'approchai et constatai qu'elle coupait les feuilles d'une plante et les frottait sur un de ses pieds. Quand je lui demandai si elle se soignait avec des plantes, elle me répondit avec un accent antillais prononcé : « voilà ! Je suis allée à la pharmacie, la pharmacie du jardin ! »<sup>549</sup>. En quelques mots, elle me confia qu'elle avait découvert l'existence d'une plante qui enlevait les cors. Elle avait essayé d'en planter à son domicile, puis s'était rendue compte qu'il en poussait ici, sur la promenade près de chez elle. Depuis, elle y passait presque chaque jour pour faire ses « soins ». Quand je lui demandais quelle plante c'était, elle préféra ne pas me le dire, de peur que je ne m'empoisonne<sup>550</sup>. Je la rassurai mais elle partit rapidement, semblant mal à l'aise, comme si je l'avais surprise en train de faire quelque chose d'interdit.

L'émergence de telles pratiques, sur une promenade au cœur de l'urbain, se fondent sur le statut particulier que les individus accordent au monde végétal en place. Un échange avec une mère fut éclairant à cet égard<sup>551</sup>. Elle se promenait avec ses trois enfants, dont une petite fille de trois ans. Elle portait un sac en plastique que la petite remplissait des fleurs qu'elle cueillait le long du chemin. Lorsque j'abordai sa mère, elle se justifia d'abord en m'expliquant que les jardiniers coupent les herbes en bordure de l'allée et qu'elle leur avait demandé la permission d'en cueillir. Elle ajouta une seconde justification : originaire de la campagne, elle connaissait les plantes prélevées et savait qu'elles poussaient « à profusion », n'étaient certainement pas « rarissimes ». Elle ne nomma que le pissenlit mais me fit comprendre qu'elle reconnaissait visuellement les autres. Le végétal de la friche est identifié comme un vivant ordinaire qui s'installe librement, et qui est donc peu investi socialement, à l'inverse de l'horticole (qui dépend du travail d'un jardinier et est voué à être admiré pour son intérêt esthétique), mais aussi de la plante rare (dont tous désormais ont la responsabilité). Chez certains habitants, cette nature identifiée comme ordinaire autorise (bien que certains demandent la permission avant toute action), est propice à des

<sup>549</sup> Echanges avec une promeneuse, 20/08/2014.

<sup>550</sup> Il s'agissait sans aucun doute de la chélidoine, l'herbe aux verrues (*Chelidonium majus* L.), espèce pionnière qui pousse sur les friches, très efficace contre ces maux.

<sup>551</sup> Echange avec une promeneuse, 20/08/2014.

rapports moins contraints et plus intimes. En outre, ces herbes folles sont ici à leur place, dans un lieu qui leur est dédié (Douglas 2005), et où il n’y a plus de déchets auxquels les associer.

Une part des promeneurs porte aussi attention à l’animal. Oiseaux, papillons, abeilles, coccinelles, criquets, araignées, limaces, chauves-souris et hérissons furent évoqués par mes interlocuteurs, spontanément ou suite à mes questions. Leur intérêt semble largement guidé-par les panneaux d’information du parcours, auxquels il est beaucoup fait référence. Les discours que j’ai recueillis se déclinent de manière attendue autour des registres d’une nature « *sauvage* », perçue comme moins soumise à l’emprise de l’homme et associée (comme pour ses formes plus horticoles d’ailleurs). Elle relève aussi du « *champêtre* », dont l’image citadine trouve ses racines dans le genre pictural du paysage, qui offrait une représentation de la campagne pour des élites, dont la réalité de la vie agricole était exclue (Bourdeau-Lepage & Vidal 2014, Donadieu 1998b). Il est aussi devenu une référence classique de la gestion différenciée, notamment avec la fameuse prairie « fleurie » (Aggéri 2010, Allain 1999).

## Conclusion du chapitre 8

L’ethnographie de la promenade de la petite ceinture du XV<sup>e</sup> a été réalisée à un moment précis de sa jeune histoire. Son appropriation par les habitants évoluera peut-être. Mais quelques réponses aux questions préalablement posées sur le devenir de la friche lorsqu’elle est aménagée par l’institution municipale, en correspondance avec son projet de biodiversité, peuvent être apportées.

Le statut du lieu est ici stabilisé. Ce qui est indéterminé ailleurs sur le délaissé (entre public et privé, ouvert et fermé, nature et artifice...) est défini par l’aménagement et l’ouverture au public. La petite ceinture est identifiée ici, sans ambiguïté, comme un espace public de nature, dédié à sa contemplation. La manière dont la nature en place a été prise en compte et médiatisée<sup>552</sup>, dont elle est donnée à voir et portée à connaissance *in situ*, dont elle est intégrée à la pratique des usagers, consacre cette identité. Une partie des ambitions du Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011) est réalisée : faire de portions non exploitées de la voie des réservoirs de biodiversité, tout en installant de nouveaux usages. Sur les dix stations choisies dans la récente étude écologique, une des plus riches se situe le long de la

---

<sup>552</sup> La quasi-totalité des articles sur la PC15 relaient un discours sur la richesse de la nature abritée par la petite ceinture et certains sur sa qualité de corridor écologique. Voir par exemple « A Paris, balade dans un “corridor écologique” », 4/09/2013 (source : [http://www.liberation.fr/vous/2013/09/04/a-paris-balade-dans-un-corridor-ecologique\\_929144](http://www.liberation.fr/vous/2013/09/04/a-paris-balade-dans-un-corridor-ecologique_929144), consulté le 16/09/13) ; « Une prairie sur les rails », 15/09/2013 (source : <http://www.lejdd.fr/JDD-Paris/Une-prairie-sur-les-rails-629003>, consulté le 18/09/13) ; « Paris ouvre la petite ceinture », 04/09/2013 (source : <http://www.lemoniteur.fr/133-amenagement/article/actualite/22288773-paris-ouvre-la-petite-ceinture?tool=print>, consulté le 16/09/13).

promenade. Les bureaux d'étude concluent que, si le public est canalisé sur un certain périmètre, il n'est pas incompatible avec la présence d'espèces diversifiées (IEA & SETEC 2015b). Mais le renforcement des liens et la porosité avec les autres espaces non bâtis de la ceinture verte (Mairie de Paris 2011) reste à mettre en œuvre. Dans la communication municipale (sur le site paris.fr), la conservation de la biodiversité est même mobilisée pour justifier des choix qui répondaient aussi (voire avant tout) à d'autres impératifs. Sur le panneau disposé à chaque entrée, il est par exemple indiqué qu' « afin de ne pas troubler le rythme biologique des animaux, aucun luminaire n'a été installé. Le site est fermé la nuit. Les talus ne sont pas accessibles »<sup>553</sup>. Lors des entretiens, les concepteurs ont relié l'absence d'électricité à des questions de coût. Quant aux horaires, une ouverture 24 heures sur 24 aurait-elle été acceptée par les riverains ? Au vu de ce que certains ont exprimé lors de la concertation en 2013, rien n'est moins sûr. Et aurait-il été envisageable de louer les talus à RFF et de les rendre accessibles ?

Pour autant, il est indéniable que la friche et sa flore sont ici à l'honneur. L'aménagement fut bien moins transformateur que certaines réalisations antérieures, comme la coulée verte et le sentier nature dans le XII<sup>e</sup>, ou la High Line newyorkaise (Langhorst 2015, Millington 2015). Cependant, la friche n'a pas simplement été conservée. Le végétal y a été savamment jardiné et soumis à de nouvelles normes. L'aménagement a fixé et normalisé le paysage et la pratique spatiale, canalisée et cadrée. La trame verte urbaine assure ici sa fonction de base : faire circuler les vivants humains et non humains. L'immense majorité des visiteurs marchent où il est prévu de marcher, s'assoient où il est prévu de s'asseoir. Les nouvelles frontières créées sont efficaces. Les corps sont disciplinés, les transgressions marginales. L'ouverture au public, l'aménagement et ses grandes perspectives ont généré une mise en visibilité de l'espace, qui n'offre ni cachette, ni intimité. En témoignent l'absence de marginaux (aussi liée, soulignons-le, à la sociologie du quartier) et celle, relative, des adolescents. Par ses entrées monumentales, son imposante allée « *qui guide le public dans un lieu dans lequel on perd tous ses repères* »<sup>554</sup>, ou le nom des rues gravées sur son sol, la voie ferrée a réintégré la ville. J'ai montré que la friche interdite est une hétérotopie (Foucault 1984), à laquelle tous n'accèdent pas et dans laquelle ceux qui s'aventurent viennent chercher une expérience qui exclut la surveillance de l'autre. Sur la promenade, les agents municipaux sont peu présents, une partie des règles mal connue, l'exposition de la voie aux immeubles alentour similaire à d'autres tronçons non aménagés. Pourtant, parce qu'elle est un espace public ouvert, fréquenté et exposé, certains comportements sont attendus, d'autres tacitement ou réglementairement exclus, et chaque individu est susceptible d'être vu par les autres à chaque instant. Sur un peu plus d'un kilomètre, l'ancienne voie est désormais un espace du dedans, qui a réintégré la machine panoptique (Foucault 2011).

---

<sup>553</sup> Panneau de communication Mairie de Paris, « Petite ceinture du 15<sup>e</sup> : une promenade déroutante ».

<sup>554</sup> Entretien personnel avec le paysagiste en charge de la PC15, 02/12/2014.

Comme dans d'autres espaces de nature, l'œil est « convoqué comme organe préférentiel de prise de contact avec les lieux, au moment où la valorisation du panorama laisse en partie la place à celle de l'observation naturaliste » (Legrand 2015 : 368). Au Jardin naturel aussi (XX<sup>e</sup>), la conception paysagère reposait sur l'établissement de « cheminements » et de « points d'observation » permettant au public « de s'instruire et de jouir du spectacle » (Dubost 2010 : 634). L'aménagement structuré par un bandeau central, la mise en visibilité de l'espace, le privilège accordé à la circulation et au regard, sont autant d'éléments qui engendrent un effet « vitrine » : la friche, écologiquement et socialement mise en ordre, est donnée à voir à partir de ce point d'observation et de circulation, l'allée bandeau, qui forme comme une trouée à travers le paysage de la friche. Les bancs sont aussi exogènes et doivent le rester, même s'il est difficile d'en effacer correctement les traces des quelques libertés qui s'exercent encore à la marge. Les corps qui se déplacent lentement sur la longue ligne, la contemplation tranquille à laquelle les promeneurs s'adonnent rappellent les descriptions des promenoirs où, au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la noblesse, et les bourgeois ensuite, allaient pour voir et être vus, déambulant au rythme de la conservation entre bonne société (Montandon 1999)<sup>555</sup>. Les manuels de civilité ne dictent plus la conduite des promeneurs et l'idéologie de nature est passée du spectacle de l'exotisme à la contemplation pédagogique du vivant, mais les modalités de la pratique sont proches. Un phénomène similaire est décrit par des auteurs à propos de la High Line, où le visiteur est invité à contempler la ville et la nature sans interagir avec elles (Littke et al. 2015), telle une plateforme d'observation où toute expérience qui n'est pas une réception passive est découragée (Langhorst 2015). Les prélèvements végétaux, même s'ils sont marginaux, transgressent cette mise en vitrine à travers des rapports plus libres au vivant ordinaire. La conception paysagère s'est concentrée sur l'image du lieu plutôt que sur le renouvellement des relations entre les citadins et la nature (et ses lieux : Bailly 2013), mais ces changements pourraient être portés par les habitants eux-mêmes, face à une nature urbaine nouvelle qui ne socialisera probablement pas dans les mêmes termes que l'horticole qui jusqu'ici prédominait.

La PC15 ne donne pas seulement à voir la nature. D'autres composantes ont été sélectionnées par les concepteurs comme définissant l'essence du lieu : les vues sur la ville, le mobilier ferroviaire et les graffs. Ils ont donc été en partie conservés et mis en scène, mais dans un contexte profondément transformé. Une voie perdue, mais l'espace est désormais une promenade, sur laquelle les rails sont comme un objet de décoration. Les graffs ont été mis à l'honneur, mais leurs auteurs ne peuvent plus librement les réaliser. Les vues sur la ville ont été considérablement favorisées, au détriment de l'intimité et de l'isolement de la voie. Le lieu n'a pas été entièrement refaçonné comme sur la High Line (Langhorst 2015) ou dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, où toutes traces de l'histoire ont été effacées (Foster 2010), mais un tri a été opéré pour ne garder que certains éléments du

---

<sup>555</sup> Voir *supra*, p. 29.

délaissé, jugés esthétiques, patrimoniaux ou tout simplement acceptables<sup>556</sup>. Serfaty-Garzon (1991) souligne à ce propos que « nous assimilons le plein d'un lieu à la positivité et à la légitimité des activités qui y prennent place » (*ibid.*). Car ce qui fait l'essence de la friche, c'est tout autant l'indéterminé, la transgression, la souillure. En dépit d'une mise à l'honneur d'une nature moins maîtrisée, l'institutionnalisation de la friche a aussi été une aseptisation sociale et esthétique, à travers laquelle le délaissé a pleinement réintégré l'ordre urbain dominant. Si un flou persiste, il est autour d'une nature hybride, aux significations multiples.

---

<sup>556</sup> Une telle sélection a aussi été faite lors de la transformation de la friche Juliette-Dodu (X<sup>e</sup>), où ont été pieusement conservées des dalles de ciment et les marques sur un mur d'anciennes toitures de hangars (Lizet 2010).



# Conclusion générale

---

Après avoir décrypté la culture de la biodiversité que la municipalité parisienne s'est construite au fil des dernières décennies, j'ai interrogé les significations et les pratiques sociales d'une friche urbaine parisienne, instituée comme enjeu de biodiversité par la politique municipale. Dans cette conclusion, je confronterai ladite politique (à travers les savoirs et les représentations qui la fondent) aux catégories et pratiques populaires identifiées sur la petite ceinture.

## 1. Bref retour sur la méthode

Le « carottage » ethnographique de la petite ceinture s'est révélé efficace pour saisir une diversité de situations et évaluer des continuités et des discontinuités le long du linéaire. Une grande richesse ethnographique en a résulté, un corpus de données pertinent pour des comparaisons et des confrontations, qui sont loin d'avoir toutes été exploitées dans ce manuscrit. Cependant, la méthode a aussi des limites et pose certaines difficultés. Les « lieux-objets » étaient nombreux, fréquentés le plus souvent de manière passagère (avec de multiples retours toutefois), par une multitude d'habitants, en particulier lorsqu'ils étaient ouverts au public. Multiplier les « petits » terrains (l'étaient-ils vraiment ?) et les investir quasiment en parallèle<sup>557</sup> m'a demandé de jouer sur plusieurs fronts en même temps, si bien qu'il était parfois difficile de garder le fil des différents terrains en cours. Des efforts devaient être fournis pour que l'attention un peu éparpillée ne le soit pas au détriment de l'enquête. L'ethnographie de ces lieux a généré une quantité très importante de données, qui demandait de disposer ensuite des moyens temporels et méthodologiques pour son exploitation. Je n'ai pas suffisamment anticipé cette profusion de matière et plusieurs terrains n'ont pu être traités dans ce document. J'ai de la réserve pour la recherche à venir.

Lors d'événements publics (comme la concertation de 2013) ou sur la petite ceinture, la sociographie des groupes a été établie à partir d'un bricolage méthodologique. En ce qui concerne les utilisateurs légaux et illégaux de la petite ceinture, cette démarche mériterait d'être consolidée par d'autres méthodes, en s'appuyant de manière plus systématique sur les catégories socioprofessionnelles. Mes résultats laissent penser que l'appartenance sociale des individus pourrait être une dimension importante pour comprendre les représentations et les pratiques actuelles de nature à Paris.

---

<sup>557</sup> Les délais de la thèse m'y ont obligée.



Le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) a été saisi par le texte fondateur, et la gouvernance qui l'oriente. J'ai conscience que cette méthode est insuffisante pour comprendre toutes les implications de cette politique publique, ce qui aurait nécessité une enquête exhaustive. Elle porterait notamment sur l'implication des pilotes d'action et leur rôle dans la diffusion de la biodiversité au sein des différentes Directions. Les modalités du déploiement de la politique à l'extérieur de la municipalité devraient aussi être décryptées, à travers les collaborations avec d'autres acteurs parisiens (bailleurs sociaux, gestionnaires d'espaces verts non municipaux, associations, etc.).

## **2. La biodiversité n'est pas la nature**

Les résultats de ma recherche corroborent d'autres travaux (Cormier *et al.* 2012). La notion de biodiversité ne fait pas sens chez tous. À Paris, elle est investie par certains professionnels qui se posent en experts : des agents de la municipalité, des chercheurs, des chargés d'études ou dirigeants de bureaux d'études, des associatifs (ou salariés d'associations) et des indépendants. Sans revendiquer cette posture de l'expertise, d'autres professionnels mobilisent la notion, des gestionnaires d'espaces verts, des paysagistes, des architectes et des urbanistes. Le terme est aussi abondamment employé dans la sphère politique. Dans la société civile, une poignée de citoyens s'en empare, par passion, militantisme ou pour défendre leur cadre de vie, mais l'immense majorité de mes interlocuteurs – visiteurs informels de la friche interdite ou promeneurs de la PC15 – n'a pas mobilisé spontanément ce terme. Or, à Paris comme ailleurs, c'est à travers ce concept que se déploie aujourd'hui la pensée et les politiques en faveur d'une conservation du vivant.

La biodiversité des spécialistes de la nature que j'ai côtoyés (des professionnels jusqu'aux amateurs éclairés) était appréhendée selon grandes trois dimensions. La première est quantitative (nombre d'espèces et abondance des populations surtout), la seconde est qualitative (les espèces et leur statut, le type d'habitat...) (Claeys & Sirost 2010), la troisième est dynamique, « processuelle ». Elle a trait aux cycles, aux interactions (entre espèces, et entre espèces et milieux) et aux déplacements des espèces. Lorsqu'on interroge les habitants sur le sujet, ceux qui ignorent le sens du terme biodiversité (ou déclarent l'ignorer) sont nombreux. Chez ceux qui le définissent, c'est la composante quantitative qui est la plus systématiquement évoquée. Même sans connaître les mécanismes à l'œuvre, la diversité d'espèces est pensée comme positive. Parce qu'il requiert des connaissances naturalistes (sur les espèces, leur écologie, leur origine géographique...), l'aspect qualitatif est logiquement moins développé dans les conceptions. Chez quelques personnes, il apparaît à travers des présences animales considérées comme étant « bon signe », abeilles et papillons par exemple. La composante dynamique est presque toujours absente. Les interactions entre faune et flore, et entre espèces, ont été évoquées par quelques rares

personnes. La nécessité de déplacement des espèces est un phénomène qui semble inconnu. C'est pourtant un aspect qui prévaut dans le projet de conservation de la biodiversité sur les territoires. À Paris, le schéma de la trame verte et bleue en cours de construction orientera en partie où et quelle nature doit être implantée. Au-delà de la simple question de connaître le vivant ou non, la prédominance depuis le XIX<sup>e</sup> siècle d'un végétal décor, étroitement contrôlé, parqué et réduit à l'ornement, constitue probablement un frein à l'intégration dans les représentations d'une dimension liée aux cycles et, surtout, aux mouvements.

Les échanges que j'ai eus avec de nombreux habitants laissent entrevoir d'autres freins à la diffusion de l'idée de biodiversité. Elle a constitué la diversité du vivant en une totalité, un tout en soi (Blandin 2009), sur lequel l'homme peut envisager d'agir. Si, pour le commun des mortels, elle est quantitativement pensée, elle n'en est pas moins incalculable. « La » biodiversité est abstraite, presque infinie, indélimitable. Insaisissable, elle dépasse le cadre de l'expérience. Par ailleurs, la biodiversité a une origine à la fois scientifique et étatique (Aubertin *et al.* 2006). Autrement dit, elle émane d'une culture légitime dominante, elle vient du haut. En dépit de sa diffusion dans la société civile, la notion reste empreinte de scientificité et fait partie des références mobilisées dans les grands discours politiques actuels. Dès lors, au-delà de qui sait la définir ou ne sait pas, certains – et pas d'autres – se sentent légitimes à en parler, se l'approprient par la parole et l'action. Ce sentiment d'illégitimité, je l'ai lu dans des réactions à mes questions, des hésitations, de légers malaises, des yeux baissés, des tentatives de justification, lorsque j'abordais ces sujets de front (biodiversité, écologie urbaine, trame verte...). Bien que ce ne fût pas systématique, la détention de capital culturel m'a semblé favoriser une plus grande aisance à les aborder. Sur cette problématique, il serait intéressant d'étudier les modalités selon lesquelles la biodiversité et l'écologie s'imposent aux jardiniers municipaux, qui occupent le bas de l'échelle administrative pour les espaces verts.

Comprendre ce qui relève du « sauvage » et du « naturel » constitue aussi une entrée intéressante pour confronter la nature des spécialistes (et d'une politique comme le Plan biodiversité) et celle des gens. La friche urbaine était un site idéal pour confronter ces conceptions, qui concordent sur quelques points : est naturel et sauvage ce qui vit, s'installe et se développe sans intervention humaine. Mais ce qui est simple sur le plan des idées l'est moins dans les faits. Une végétation en désordre, apparemment non entretenue, sera souvent qualifiée par le profane de sauvage. Mais ce terme ne sera certainement pas utilisé par un naturaliste s'il s'agit de plantes horticoles, simplement laissées à elles-mêmes. Où commence et où finit aujourd'hui le sauvage, à l'heure de son « pilotage » (Blandin 2009) ? Pour Pierre Donadieu (1998a), la différence entre une espèce de bouleau dans la lande, considéré comme sauvage, et dans un parc où il devient artificiel, c'est la présence ou l'absence de « projet social » (*ibid.* : 16). Or, l'accueil du sauvage dans la ville fait désormais l'objet de projets sociaux. Et qu'en est-il du sub-spontané, ces espèces déplacées par l'homme et qui s'échappent en-dehors des parcs et des jardinières, pour aller conquérir

de nouveaux milieux avec plus ou moins de succès ? Il y a, à un moment donné, projet social (faire vivre dans le parc ou la jardinière), mais les organismes s'autonomisent ensuite. Dans de tels cas, le sauvage du spécialiste (ce qui s'installe et se développe sans intervention humaine) est-il forcément considéré comme naturel ? J'ai aussi souligné que, du côté du génie écologique, le rapport à un vivant autonome est ambigu. D'un côté, un relâchement du contrôle sur les dynamiques naturelles dans le milieu urbain est souhaité et programmé dans la politique de biodiversité. De l'autre, les experts de l'écologie (chercheurs, agents municipaux...) s'affairent pour produire la connaissance et les méthodes nécessaires à la maîtrise de ces processus. Dans tous les cas, la différence du regard porté entre spécialistes et profanes se situe dans leur niveau de lecture des incarnations concrètes de la nature. Les critères considérés aboutissent à des classifications éventuellement divergentes entre sauvage et domestique. Chez les spécialistes, une même plante sera de l'ordre du sauvage et du naturel dans une aire géographique donnée, artificielle dans une autre, et même en dépit d'une installation spontanée. Un botaniste chargé de faire des inventaires sur la petite ceinture m'affirmait que, pour lui, cette friche n'avait rien de « *naturel* »<sup>558</sup>. Cependant, beaucoup font preuve d'une certaine bienveillance vis-à-vis du vivant des rails, pas des plus purs, mais étonnamment virulent, et qui a le mérite d'être là, au cœur de l'artificiel humain. Le végétal sauvage chez le non-scientifique est principalement appréhendé par l'esthétique des formes, alors que le naturaliste peut lire la présence ou l'absence d'intervention humaine à un autre niveau, en ayant connaissance des espèces et de leur origine géographique.

La biodiversité constitue le vivant en une totalité, mais les idées et les actions en faveur de sa conservation génèrent des clivages, des frontières à l'intérieur du vivant. De nouveaux tris s'opèrent entre bonne et mauvaise nature. La bonne nature est indigène et fonctionnelle. Les espèces qui la composent sont à leur place et remplissent efficacement leur fonction au sein des milieux auxquels elles appartiennent. Parce que leur rôle n'est pas optimal, le végétal horticole et l'animal domestique (ou ré-ensauvagé) sont quantité négligeable pour de nombreux spécialistes. La reconnaissance d'une nature anthropisée (Mougenot 2003) a ses limites. En milieu urbain, ces clivages complexifient l'hybridation entre les savoirs écologiques et les cultures professionnelles des jardiniers et des paysagistes, initialement fondées sur l'horticole. Cette rencontre donne cependant lieu à des compromis et des mises en cohérence diverses. J'ai développé à ce propos le cas de la promenade de la petite ceinture du XV<sup>e</sup>. Il serait intéressant de le comparer à celui de l'extension du square Péguy dans le XII<sup>e</sup>, créée sur un ancien embranchement de la voie circulaire. Sur ce terrain coexistent un végétal jardiné par les habitants, des milieux de friche et d'autres constitués d'arbres et d'arbustes d'origine régionale. L'équipe de jardiniers municipaux gère le square et son extension. Selon les générations, le clivage entre espace de biodiversité (l'extension) et jardin horticole (le reste du square) est plus ou moins prononcé. Le jardinier le plus jeune est celui chez qui les notions de l'écologie et les pratiques liées sont les plus intégrées.

---

<sup>558</sup> Entretien personnel, 04/06/2014.

Chez les plus âgés, dont la culture professionnelle était initialement exempte de ces dimensions, les pratiques en faveur de la biodiversité sont valables sur l'extension dédiée à cette vocation, elles pénètrent moins facilement l'espace du square, car l'image qu'ils s'en font est façonnée par la culture horticole. À une nature négligeable s'ajoute une nature menaçante, constituée par les invasives. Mais le cas de la petite ceinture montre que le milieu urbain n'est pas et ne peut pas être envisagé comme d'autres. Les exotiques, dont certaines sont invasives, apparaissent comme une composante intrinsèque du sauvage urbain.

À ce stade, un autre point commun se dessine dans les représentations de la nature chez les experts de la biodiversité et les utilisateurs de la petite ceinture, à savoir le rôle de l'emplacement, de la localisation de l'espèce considérée, qui détermine si celle-ci est à sa place ou non. D'autres études ont fait le constat de l'importance de la composante spatiale dans les représentations citadines de la nature (Long & Tonini 2012, Marco *et al.* 2014). Chez les usagers de la PC, les significations de la nature se construisent à partir des représentations dont font l'objet les êtres vivants eux-mêmes, qui s'articulent, interagissent avec les significations et les normes sociales qui régissent les différents espaces urbains. La théorie de Douglas (2005) est précieuse pour éclairer ces faits. La dimension spatiale de l'ordre et du désordre est essentielle : un objet « propre » à un emplacement sera « sale » à un autre. Ces constructions sont particulièrement valables pour le végétal dans mon cas d'étude. Ce qui émerge pour l'animal semble proche, mais ses déplacements et sa visibilité sont très différents de la flore. Mes données sont insuffisantes pour conclure, car faire parler les personnes sur la nature de la friche les amenait spontanément à parler bien plus du végétal que de l'animal. La centralité de la spatialité, attachée à des significations sociales particulières, amène à penser que le développement d'une autre nature urbaine ne se joue pas uniquement sur les représentations qui touchent au vivant lui-même, mais peut-être encore plus à celles qui définissent ce que la ville est et n'est pas. Redéfinir la nature urbaine, c'est redéfinir la ville elle-même et ses espaces.

Chez les utilisateurs de l'ancienne voie ferrée, aménagée ou non, la nature est largement identifiée comme sauvage et valorisée à ce titre, car elle est à sa place. Il y a adéquation entre significations de ce sauvage et celles de son emplacement, qui se caractérise par un relâchement du contrôle (en comparaison avec celui qui s'exerce dans le reste de l'espace urbain). À ce propos, les souhaits des tenants de la biodiversité et les représentations des utilisateurs de la friche convergent, même si les registres discursifs sur cette nature plus libre ne sont pas toujours similaires entre visiteurs informels et promeneurs de la friche aménagée. Quant à l'utilité d'une telle nature, elle est avant tout liée chez les habitants interrogés à l'évasion, au dépaysement et au bien-être qu'elle procure. Beaucoup reconnaissent aussi que sa présence a une valeur en soi, que cette nature ordinaire a aussi le droit d'exister au cœur de la cité. Une nature ordinaire qui, par sa rareté au sein de la ville, se constitue en une richesse *extra*-ordinaire. Mais bien plus au nom d'un droit à la différence, que d'un intérêt écologique.

La difficulté du projet de biodiversité réside dans le passage d'approches techniques du vivant à des incarnations concrètes dans un espace social. Le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) s'appuie sur des approches scientifiques de modélisation du vivant et de schématisation de ses fonctionnements. Ces modes de compréhension sont déconnectés de l'expérience, ils traitent d'une nature désincarnée. Ces questionnements rejoignent ceux d'Arpin *et al.* (2015b) sur la « bancarisation » des données d'inventaires dans des bases de données « destinées à favoriser l'accumulation, le traitement, la diffusion et le stockage de l'information » (*ibid.* : 14) et qui provoque le passage « d'un savoir vécu, sensible, à une connaissance abstraite, robuste, objectivée » (*ibid.* : 15). Le chemin inverse, de la modélisation au sensible, pose autant de questions.

### 3. De l'utilité du « vide »

Là où elle est une voie ferrée inexploitée, et alors que la présence humaine n'y est pas prévue, la petite ceinture fait pleinement lieu pour ses utilisateurs, en tant qu'espace signifiant (Cresswell 2004), porteur d'« un rapport au territoire médiatisant le rapport aux autres » (Agier 2015 : 126). Qu'il soit interprété comme une hétérotopie (Foucault 1984) ou comme frontière de la ville (Agier 2015), ce lieu se construit en relation avec l'espace social et urbain qui l'entoure et qu'il conteste. L'ailleurs est signifiant par rapport à un « ici ». Dans le cas de la petite ceinture, que nous apprend la dialectique entre le « vide » et le « plein » ?

La « PC » est pensée comme un ailleurs, avant tout parce qu'elle échappe à la surveillance dont font l'objet les espaces publics urbains. J'ai montré qu'une surveillance, cependant, s'exerçait. Le contrôle touche à ce qui est jugé de l'extérieur comme dépassant certaines limites, producteur de nuisances ou source de danger. Les personnes sur lesquelles il est le plus serré sont les squatteurs, hautement indésirables sauf à rester discrets. Cependant, cette surveillance est lâche et les normes sociales, qui définissent les comportements décents et appropriés dans les espaces publics, sont ici moins prégnantes. L'absence de destination, d'usage officiel concourt aussi à ce que j'ai interprété comme un « débridage » des corps et des esprits, qui se donne à lire dans des actes transgressifs, des bricolages ingénieux, des détournements minuscules ou des projections imaginaires. L'expérience *extra*-ordinaire qu'offrent les rails se place au cœur des liens éphémères ou durables qui se tissent entre les usagers informels.

Il se développe sur l'interstice une sociabilité plus souple que dans les espaces publics. À l'écart de la densité humaine de la capitale, les habitants se rapprochent ou restent à distance, dans des modalités où la rencontre et l'isolement sont tous deux facilités. Le contact avec l'autre est plus aisé, mais aussi plus risqué, car l'imprévu est autant spatial

qu'humain. Sur la petite ceinture, on part à l'aventure de l'autre. Cependant, dans les interactions observées, certains individus aux vies précaires restent à l'écart. À l'inverse, des populations transforment la marge, par moments, en une centralité alternative.

Le vide remplit ainsi des fonctions sociales de respiration et de refuge, offre la possibilité de l'écart (subi par certains), autorise l'expérimentation d'une certaine liberté, exploitée ou simplement appréciée.

Ce qui prédomine sur la friche s'oppose de plusieurs manières aux évolutions actuelles des espaces publics urbains, comme l'élimination de tout risque et de ceux qui l'incarnent. Sur la petite ceinture, le citoyen quitte l'« océan sécuritaire » (Dibie 1998 : 173) dans lequel il vit et prend le risque du désordre, pour le frisson mais aussi pour se reposer des habituelles contraintes. Il peut se rapprocher de l'autre, à l'opposé de lieux urbains où seule la circulation est favorisée, où l'occupation et le regroupement sont découragés, des populations exclues et les individus isolés. L'appropriation des rails s'apparente à une prise de pouvoir. Ses utilisateurs transgressent l'interdiction d'accès et imposent leur présence et leurs activités. Par leurs actes, ils produisent un monde non planifié et résistent à la fixation, car l'indétermination est la condition d'existence de ce monde dont ils partagent l'expérience. Pour Michel Agier (2015), toute création de commun dans les villes relève aujourd'hui d'une résistance :

« Nos villes sont aujourd'hui la marque de cette contradiction : fondées pour rassembler, relier, rapprocher les personnes et ainsi réduire les coûts des interactions et du travail, elles entretiennent le désir de moments de communauté. Mais elles placent la plus grande part de notre existence dans des cadres bureaucratiques et impersonnels, des systèmes de protection-surveillance, des organisations solitaires et narcissiques. Toute communauté, toute mise en commun, se place ainsi du côté de la résistance à cet ordre urbain de la solitude et de la négation du monde commun » (Agier 2015 : 183).

Dans sa version contemporaine, la « zone » n'est pas réservée aux ouvriers, aux pauvres et aux marginaux, comme elle l'était au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles. Son peuple reflète les évolutions des populations parisiennes, qui se nivellent par le haut. La nature y occupe toujours une place importante, mais sans être centrale. Les deux espaces se rejoignent fondamentalement dans leur rôle de respiration sociale. Et ce que le peuple de la zone partageait certainement avec celui de la PC, c'est un attachement au lieu. La petite ceinture a ses fidèles et même ses amoureux. « *Y'a toujours une magie, y'a un esprit du lieu, des esprits du lieu, tu vois. Ce côté qui incite à la rêverie, qui passionne les gens qui viennent ici* », m'expliquait Hector, riverain et artiste jardinier<sup>559</sup>. L'attachement est d'autant plus grand que tous ont conscience du caractère temporaire du lieu tel qu'ils le connaissent.

---

<sup>559</sup> Entretien personnel, 01/08/2013.

Alors que certains ont la nostalgie du passé, d'autres ont à l'avance la nostalgie de la petite ceinture telle qu'elle est aujourd'hui. Ces ressentis se révèlent lorsque la question de l'avenir est abordée, qui suscite des questionnements et une inquiétude sourde. « Ne toucher à rien » est le maître mot, mais il ne signifie pas la même chose chez tous. Un consensus existe sur la préservation de la nature existante, mais aussi sur des éléments du paysage qui en font la spécificité, comme tout ce qui a trait au ferroviaire. Car ce qui est le plus unanimement craint, c'est la banalisation d'un lieu considéré comme hors du commun. Les novices ou les promeneurs les plus occasionnels envisagent facilement la création d'une promenade, mais sous conditions. Il faudrait que la PC garde « *son espèce d'âme de petite ceinture, comme c'est là* », « *que ça reste un peu sauvage* », « *pas faire quelque chose de tout clean, bien design* »<sup>560</sup>. Les fidèles se dressent plus systématiquement contre toute ouverture, qui serait synonyme de mise sous contrôle :

*« Ça deviendrait un cadre trop conventionnel, où on pourrait pas faire ce qu'on veut. Là l'avantage, c'est que chacun vient quand il veut, chacun il fait ce qu'il veut, en général personne se fait chier ici. Des parcs y'en a partout à Paris. Ça existe déjà la coulée verte, pas besoin de faire la PC verte »* (graffeur, 02/08/2014).

*« J'adore les cultures alternatives, les gens qui viennent là faire des tags, chaque semaine ils ont changé. Alors qu'après ce sera un jardin comme les autres, avec son gardien qui te chasse à 17 heures. Hyper-réglémenté, comme partout à Paris »* (cataphile, 07/09/2014).

Certains en ont la conviction dès la première visite : « *faut rien toucher ici !* », m'assure une promeneuse quarantenaire qui découvre les rails<sup>561</sup>. Aline, soixantenaire dont l'ami vit dans un local en pierre au bord des rails, assume une opinion « égoïste ». Elle rejette l'ouverture et ne voit pas l'intérêt de faire ici « *un joli petit truc pour qu'on se promène le dimanche* ». Le retour à la ville signifierait aussi le retour de la foule citadine et la fin de la tranquillité : « *si tout est aménagé, tout le monde voudra y aller et y'aura plus justement ce côté sympa* », « *ce sera un lieu à la mode, tout le monde voudra y venir [...]. Y'aura plus ce havre de paix, de tranquillité qu'on trouve ici* ». Nombreux sont ceux qui envisagent un compromis : aménager une partie du linéaire et laisser l'autre telle qu'elle est : « *on peut peut-être ouvrir 10 km et garder 10 km en zone test, nature sauvage, friche, ça peut être bien aussi* ». A la fin de leur première incursion, deux jeunes femmes de 26 ans proposent la même chose : « *peut-être aménager un bout, mais laisser un autre comme ça, parce que nous, on a aimé le découvrir comme ça* ». Mehdi vivait sous un tunnel dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement au moment de l'enquête. Jardinier de métier, l'avenir qu'il souhaiterait pour la voie ferrée se rapproche de l'idée de corridor vivrier :

---

<sup>560</sup> Entretiens personnels avec des promeneurs de la friche interdite, réalisés entre avril et septembre 2014.

<sup>561</sup> Idem, pour toutes les citations de ce paragraphe.

« *Tout ça, tout ça, tout ça... à bouffer. C'est joli les fleurs des fraises, des tomates. C'est joli de voir des gens manger. Et gratuitement, pas de Franprix, pas de Carrefour [...]. Tu peux bien aménager ça, y'a mi-ombre, mi-soleil. En automne ce serait joli, t'aurais des pommes, toutes les variétés, des jaunes, des vertes, des rouges. De l'autre côté t'aurais des noyers, des châtaigniers... L'hiver t'as des kakis. C'est marrant à voir et bon à manger* » (Medhi, 07/09/2014).

Un jeune promeneur venu pique-niquer trouverait utile « *que ça serve à sensibiliser les Parisiens sur la flore, qu'ils se rendent compte qu'on peut faire pleins de choses avec ce qu'il y a ici* ». Sur une quarantaine de personnes interrogées, trois ont plébiscité la réactivation ferroviaire. Alors que les débats de la concertation publique de 2013 s'articulaient autour de la bataille entre trains et nature, ce qui importe aux utilisateurs actuels est la préservation de ce qui fait de la petite ceinture un espace différent. Mais le peuple du délaissé ferroviaire est majoritairement muet et invisible. Il n'a ni plan, ni projet qui pourraient entrer dans le cadre prédéfini de l'institutionnalisation. La richesse du monde des rails repose sur un secret certes illusoire, mais efficacement vécu, où corps et esprits s'offrent ce qui s'oppose par définition au « projet » : le dépaysement du désordre et de l'imprévu.

## **4. Mise en écologie de la friche**

Comme sur le plan des idées, la concrétisation du projet de biodiversité sur la petite ceinture a des implications sociales. Donadieu (1998a) écrit que :

« Créer un milieu humide comme planter un arbre ou une haie sont des actes qui ne peuvent être réduits à leurs dimensions fonctionnelles et à des processus écologiques. Ils doivent être également compris comme des pratiques esthétiques et symboliques qui expérimentent ou préparent la modification des rapports sociaux à l'espace et à la nature » (*ibid.* : 24).

L'histoire de la fabrique parisienne de nature révèle que, du côté de l'action publique, des liens forts unissent verdissement et embellissement urbain, que ce verdissement accompagne des visées moralisatrices et des processus d'embourgeoisement. La renaturation au titre de l'écologie doit être questionnée sous cet angle.

L'institutionnalisation de la voie ferrée au titre de la nature a été analysée à travers la gestion différenciée mise en œuvre par des chantiers d'insertion et la création récente d'une promenade publique sur un tronçon du XV<sup>e</sup>. L'étude de ces aménagements de nature a révélé qu'ils procèdent à une normalisation et à des mises sous contrôle des pratiques sociales et, selon des modalités nouvelles, du vivant non humain.



J'ai retrouvé sur mon terrain le paradoxe énoncé par nombre d'auteurs, également repéré dans le Plan biodiversité, sur une réhabilitation du sauvage et le développement parallèle de nouveaux modes de contrôle du vivant. La mise à l'honneur de la friche et de la nature qu'elle abrite sur la promenade du XV<sup>e</sup> ne signifie pas l'accueil pur et simple d'un vivant libre et spontané. Il est indéniable que l'action gestionnaire sur le milieu et les plantes est radicalement différente d'un traitement horticole classique et qu'une large place est laissée à l'expression de dynamiques spontanées. Cependant, un jardinage méticuleux a été effectué en amont de l'ouverture, sur des critères esthétiques, sanitaires et écologiques. La biodiversité génère la production de nouvelles normes, conformes à la science écologique. Le contrôle s'opère moins systématiquement à l'échelle de la plante. C'est le devenir des écosystèmes qu'on cherche à infléchir, par une sélection des espèces et des milieux à favoriser (même si, nous l'avons vu, la nature du délaissé fait l'objet d'un certain compromis par rapport aux canons naturalistes de l'indigénat). À ce titre, je rejoins André Micoud (1997) lorsqu'il avance que le génie écologique est une extension de la maîtrise humaine à un sauvage qui, jusqu'à maintenant, lui échappait. Sur la petite ceinture, cette maîtrise se concentre sur le maintien de l'ouverture et des milieux jeunes, prairiaux, au nom de la diversité spécifique qui les caractérisent. Ces préoccupations sous-tendent l'entretien paysager effectué par les équipes de salariés sur le linéaire non aménagé. Mais la gestion de l'espace et de sa nature s'est révélé répondre aussi à des impératifs réglementaires, un contrôle de l'image du lieu et des occupations humaines.

Le végétal sauvage est apprécié par les utilisateurs de la promenade. Là encore, il y a adéquation entre elle et les significations du lieu, pleinement institué comme espace d'une nature ordinaire. La création de jardins d'herbes folles contribue à faire évoluer les représentations citadines de la nature en milieu urbain, mais son épanouissement dans l'espace public est une autre étape, certes déjà amorcée, mais que les tenants de l'écologie urbaine et la municipalité parisienne voudraient voir évoluer vers un nouveau stade. Pour son acceptation et son maintien, cette nature déversée dans l'urbain devra nécessairement se socialiser. Or, les modalités de cette socialisation, telles qu'elles sont promues dans un aménagement comme la PC15, méritent d'être discutées. Elles passent principalement par la contemplation de la nature et la transmission de la connaissance scientifique, via des supports pédagogiques le long du parcours.

Sur la question de la connaissance, l'enquête auprès des équipes de salariés en insertion en charge de l'entretien de la voie ferrée, issus de milieux populaires et éloignés de la culture légitime, a été des plus instructives. L'observation de leur participation à un programme de sciences participatives a révélé le caractère primordial de la rencontre entre monde scientifique et monde de la précarité, bien plus que la transmission de savoirs sur les enjeux de la conservation ou la biodiversité. J'ai l'ai évoqué à propos de la notion de biodiversité : les questions de conservation sont fondées sur des savoirs scientifiques, face auxquels tous les individus ne sont pas également armés en termes de capitaux culturels et de légitimité.

Il paraît alors difficile de réduire leur intégration aux pratiques et aux représentations des habitants à une simple « sensibilisation », dans une logique prescriptive. Dans le cas des suivis d'espèces mis en œuvre, l'écologue du projet fut une médiatrice qui donnait à voir, qui révélait aux salariés la présence et la diversité des organismes vivant autour d'eux. La prégnance du cadre scientifique a reculé au profit d'appropriations individuelles de l'observation de la nature. Les autres pans de l'enquête, notamment autour du concept de biodiversité, vont aussi dans le sens d'une scientificité potentiellement déstabilisante pour les néophytes. Or, la diffusion de la connaissance scientifique est largement validée comme un moyen privilégié de sensibiliser, y compris dans le Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011).

L'aménagement de la promenade du XV<sup>e</sup> repose sur une délimitation visuelle nette entre l'espace des promeneurs et l'espace du végétal. Seule la voie conservée le long de l'allée principale est un entre-deux, légèrement enherbé, invitation pour les plus joueurs à déambuler sur les vieilles traverses et entre les herbes folles. La friche est mise en vitrine et le rapport à la nature promu de manière privilégiée par les concepteurs est celui de la contemplation.

Plusieurs chercheurs, sur des terrains diversifiés, ont montré que la contemplation de la nature par les citoyens était une pratique privilégiée par des groupes possesseurs d'un certain capital culturel. Ce fut le cas, dès les années 1970, de Bernard Kalaora (1981), lorsqu'il mena une enquête auprès des usagers de la forêt de Fontainebleau, où la marche était la pratique la plus valorisée par les classes supérieures, en tant qu'elle conjugait l'accomplissement de soi (par le plaisir, l'activité physique, la curiosité...) et la découverte de la nature par la contemplation. Cette activité saine pour le corps et l'esprit est décrite par l'auteur comme nécessitant un apprentissage, pour distinguer le beau du laid, le naturel et l'artificiel, et devenir ainsi un homme de goût. Elle permet en outre une « appropriation symbolique du paysage » (*ibid.* : 210), pour des groupes qui se distinguent d'individus aux pratiques plus vulgaires, comme le pique-nique familial. Vingt ans après cet ouvrage, le même auteur constate que la forêt est passée, avec les thèmes de l'écologie et de la préservation, de bien culturel à celui d'*être*, ce qui transforme les attitudes à son égard :

« A l'expérience collective, socialisée, où le touriste était orienté, canalisé dans les filières de récréation en fonction de son temps libre et de son statut social [...], se substituent les expériences individuelles qui débordent les catégories sociales et qui éclatent dans tous les interstices du temps. Elles touchent des individus qui ne cherchent plus à paraître mais plutôt à s'épanouir, pour certains même à s'éclater et à se défoncer, pour d'autres à se fondre dans une nature "sanctuaire" et protégée » (Kalaora 2001 : 592).

Si les rapports à la nature se formulent de manière plus individualisée, sur les registres du bien-être et de l'épanouissement, ces nouvelles valeurs et les pratiques qui s'y rapportent

sont-elles pour autant exemptes d'une dimension sociale et distinctive ? Des travaux menés depuis les années 2000 sur la fréquentation de différents espaces de nature vont toujours dans ce sens<sup>562</sup>. Philippe Sahuc (2010) a enquêté sur les chemins de randonnée périurbains en bordure de l'aire urbaine toulousaine. Contrairement aux aires de baignade ou de barbecue qui abritent une diversité sociale, les chemins qui ne mènent pas à de telles aménités sont empruntés par des individus d'un certain niveau social. Le regard constitue leur mode d'appropriation principal de la nature et s'exerce à partir du chemin qu'il faut suivre consciencieusement. Le chercheur fait aussi la rencontre d'une famille d'un milieu plus modeste, pour qui le chemin est une simple voie d'accès aux berges de la rivière, où elle s'autorise à jouir d'une certaine liberté en faisant du feu, en cassant des branches, en faisant éclater des pétards... Ces pratiques semblent marginales et sont découragées par les pouvoirs publics locaux, dont la brochure incite explicitement à ne pas quitter les chemins. Les randonneurs sur le GR20 en Corse (Bragard 2012), tout comme la majorité des usagers des calanques de Marseille (Claeys *et al.* 2012), partagent une appartenance à des couches moyennes et supérieures et la possession d'un capital culturel fort. Je rejoins l'analyse de certains auteurs selon laquelle, même si le désir citoyen d'accès à la nature est largement partagé, les rapports à cette nature s'expriment de manière socialement différenciée, notamment lorsqu'ils sont traduits dans un registre « écologiquement correct » (Sahuc 2010 : 156). En ce qui concerne les calanques marseillaises, les chercheurs formulent la conclusion suivante :

« La fréquentation du massif témoignerait d'une diffusion d'une certaine forme d'appropriation de la nature esthétique, sportive et naturaliste qui trouverait dans les Calanques une expression aboutie. La massification de la fréquentation des Calanques relèverait moins d'une démocratisation des loisirs de nature mais plutôt de la diffusion d'une forme de rapport à la nature qui n'est pas démocratiquement partagée » (Claeys *et al.* 2012 : 77).

La promotion de la contemplation de la nature de la friche résonne aussi avec l'ambition du Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) de « changer le regard » (et donc les représentations) des habitants et des professionnels de l'urbain sur un sauvage encore souvent mal perçu dans l'espace urbain. Elle peut effectivement y participer en créant des espaces verts éloignés des traditions horticoles. Cependant, les rapports à d'autres formes de vie en milieu urbain sont loin de se résumer à une relation visuelle. La promenade de la PC15 participe-t-elle finalement à la continuité d'un rapport à une nature « décor » ? Certes, le relâchement du contrôle rend visible les cycles du végétal, largement effacés dans la culture horticole, et rend le désordre végétal acceptable. Mais le modèle de la

---

<sup>562</sup> D'autres contredisent cette interprétation. Dans leur étude sur le massif de la Clape, près de Narbonne, Claeys-Mekdada et Jacqué (2000) affirment que les utilisateurs partagent une représentation du massif comme lieu de loisir, où s'exerce une fréquentation de nature qui ne répond pas à des logiques distinctives et qui est « centrée non pas sur un intérêt écologique élitiste mais sur la détente et le bien-être » (*ibid.* : 20).

promenade, mise à part l'introduction d'un discours pédagogique-scientifique sur la biodiversité, reste inchangé et les rapports des citoyens au vivant ne sont pas renouvelés. Les signes d'un nouveau se lisent peut-être dans les transgressions innocentes de cueilleurs (d'ailleurs souvent ignorants de l'interdiction), qui construisent avec un végétal plus libre, des rapports également moins contraints. Renouveler les rapports au vivant dans l'espace urbain revient à renouveler les rapports des habitants à la matérialité de cet espace. Or, sur la promenade comme dans les autres espaces publics, la surveillance et les formes urbaines assurent la discipline des corps et la passivité des individus par rapport à leur environnement matériel. Peut-être est-ce le projet urbain paysager, par lequel est mis en œuvre une renaturation de la ville, qui doit être revu. Selon Bailly (2013), son objectif est toujours celui de l'embellissement urbain, par une action sur l'image de la ville plutôt qu'un renouvellement des rapports des habitants aux lieux. Pascal Dibie (1998) écrit même que la ville devient toute entière un « univers vitrine [qui] n'a plus d'autre fonction que de donner à voir. [...] D'habitat, elle est devenue paysage. Tout sent ici la remise en ordre » (*ibid.* : 168).

Quelque chose résiste cependant à l'institutionnalisation telle qu'elle se matérialise sur la promenade du XV<sup>e</sup>, qui échappe au génie écologique et à la fixation, et c'est précisément cette nature hybride, au statut flottant, aux significations multiples : campagne bonne à cueillir, biodiversité à préserver, exotique et invasive malgré tout valorisée, à la fois ordinaire et exceptionnelle.

Là encore, il serait intéressant de mettre en perspective avec la conception et la pratique sociale de l'extension du square Péguy. Ce sentier-nature n'est accessible qu'à partir du square, par une petite passerelle. En raison de ce relatif isolement, elle est moins fréquentée que le reste du square. L'espace est structuré autour d'une unique allée, simplement maintenue par la disposition au sol de copeaux de bois. Le long du cheminement s'enchaîne une série de petits espaces différenciés. Un bosquet qui s'est spontanément développé sur le terrain a été conservé et les bancs installés à proximité sont souvent occupés par des groupes de jeunes ou des personnes seules. Cachés derrière les arbres, des individus vivent dans une cabane derrière la clôture, en contrebas du talus de la PC. Deux grandes surfaces sont dédiées à l'installation spontanée des herbacées. L'une est mise en défense par un fil, l'autre est accessible et entourée de bancs. Un jardin partagé d'habitants et un jardin pédagogique, un peu laissé à lui-même, sont observés de près par les promeneurs. Au bout du chemin, un grillage stoppe net le chemin, derrière lequel file la voie ferrée. Un simple banc invite à la contempler. L'enquête serait à poursuivre, mais l'agencement spatial et végétal semble propice à une certaine souplesse dans la pratique du lieu et, par endroits, à une certaine intimité.

L'institutionnalisation de la petite ceinture va plus largement de pair avec une normalisation de sa pratique sociale. La valorisation de la nature qu'elle accueille participe à la construction d'une version socialement acceptable du délaissé urbain, débarrassée

partiellement (comme sur les portions interdites d'accès) ou complètement (comme sur la promenade du XV<sup>e</sup>) de ses pratiques et populations indésirables. Plusieurs évènements, lors de terrains qui n'ont pu être exploités ici, montrent que la « reconquête » tant voulue par les élus parisiens pourrait facilement s'apparenter à un « nettoyage » social, auquel pourraient prendre part des acteurs divers. Le cas des jardins partagés serait intéressant à étudier. Sur les quatre qui existent aujourd'hui le long du linéaire, deux résultent de l'initiative d'habitants. Leurs motivations initiales convergent : jardiner la voie était avant tout pensé comme un moyen de l'embellir et ainsi de dissuader les indisciplinés de s'adonner au jet d'ordures, nuisible au cadre de vie. Face aux Jardins du Ruisseau dans le XVIII<sup>e</sup>, le bar-restaurant de la Recyclerie a ouvert ses portes dans l'ancienne gare d'Ornano fin 2014. Il promeut les valeurs du recyclage, du « faire soi-même » et de l'entraide. Les clients peuvent y réparer leurs objets, observer les chèvres de la petite ferme ou apprendre à faire des semis. Les sans-abris qui vivaient sous la gare n'ont pas bénéficié de ce bel esprit. Leurs affaires ont été jetées aux ordures pendant leur absence, quelques mois après l'ouverture du nouveau lieu. Les exploitants ont jugé que leur campement, sale et en désordre, n'était pas approprié pour la « vue » des clients depuis l'ancien quai, qui accueille désormais la terrasse et le jardin du restaurant. Lorsque je demandai au seul responsable présent ce jour-là s'il y avait une prise en charge prévue pour les personnes vivant là, il fut incapable de me répondre. Dernier exemple : Jacques, le rebelle sexagénaire qui squattait depuis 18 ans un local en pierre le long des rails, au fond d'une tranchée dans le XIV<sup>e</sup>. Lors de mon enquête durant l'été 2014, et alors que l'équipe municipale fraîchement élue s'attelait déjà à réfléchir à la transformation des tronçons de la PC, Jacques fut mis sous le coup d'une expulsion par RFF. Il parlait avec inquiétude du procès aux promeneurs de la voie, auxquels il avait l'habitude de faire la conversation. L'homme a finalement été chassé, sa maison murée.

La durabilité (comme l'hygiène et la santé au XIX<sup>e</sup> siècle) est une bannière qui apparaît consensuelle et neutre politiquement (Checker 2011). Cependant, la reconquête de la petite ceinture au titre de la nature montre que la réalisation du projet de biodiversité dans la ville s'appuie sur des catégories savantes et légitimes, promeut des pratiques qui ne sont pas « démocratiquement partagées » (Claeys *et al.* 2012 : 77) et accompagne des processus de normalisation sociale. Une attention mérite d'être portée sur ces phénomènes, pour que la biodiversité urbaine ne crée pas une nouvelle forme d'ordre vert.

Un parallèle se dessine entre monde social et naturel sur le délaissé ferroviaire. Sa colonisation par des humains et des non humains s'appuie sur les mêmes dynamiques. Elle repose sur l'exploitation d'une opportunité, la possibilité laissée par un relâchement du contrôle. Ne pourrait-on imaginer que les pratiques sociales qui émergent dans les interstices fassent l'objet d'une considération et d'une réhabilitation dont les « mauvaises » herbes ont bénéficié ? La « bio »-diversité ne pourrait-elle être une opportunité pour penser

la « socio »-diversité<sup>563</sup>, pour considérer différemment la fertilité de l'interstice (Lévesque 1999) ? Pourrait-elle être une occasion de lâcher la bride dans certains espaces urbains (et pas uniquement pour les non humains) ? Si ville et nature doivent s'imbriquer d'une façon nouvelle, peut-être est-il même nécessaire d'inventer des espaces nouveaux, pour renouveler les rapports entre les citoyens et la matérialité de leur ville, car si le sauvage doit en être une nouvelle composante, ils seront nécessairement amenés à interagir, et pas seulement par le « regard ».

---

<sup>563</sup> Cette expression a notamment été utilisée par Philippe Sahuc (2010) et Daniel Terrolle (com. personnelle, 2015).



# Bibliographie

AAVP 2001. *Les parcs et jardins dans l'urbanisme parisien XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Le journal de l'exposition, Maison du lac, Mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 15 p.

Aggéri G. 2010. *Inventer les villes-natures de demain... Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Dijon, Educagri éditions, 199 p.

Agier M. 1996. « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquête* [En ligne], n° 4. URL : <http://enquete.revues.org/683>.

Agier M. 2011. « Chercher refuge à Paris », in Agier M., Bouillon F., Girola C., Kassa S. & Vallet A.-C. (dir.), *Paris refuge, habiter les interstices*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, p. 9-18.

Agier M. 2015. *Anthropologie de la ville*, Paris, Presses universitaires de France, 248 p.

Akkouche M. et al. 2007. *Petite ceinture : nouvelles de la périphérie*, Paris, Arcadia éditions, 217 p.

Alcock I., White M. P., Wheeler B. W., Fleming L. E. & Depledge M. H. 2014. "Longitudinal Effects on Mental Health of Moving to Greener and Less Green Urban Areas", *Environmental Science & Technology* n° 48, p. 1247-1255.

Allain Y.-M. 1999. « La ville : un territoire nouveau pour la nature ? La gestion différenciée en Europe », in Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (dir.), *Sauvages dans la ville, de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, p. 199-217.

Alonso C., Boutefeu E. & Wiplier N. 2002. « Pratiques et usages dans trois espaces verts publics de Lyon : étude comparative », Lyon, CERTU, 39 p.

Alphand A. 1867. *Promenades de Paris : histoire, description des embellissements, dépenses de création et d'entretien des bois de Boulogne et de Vincennes, Champs-Élysées, parcs, squares, boulevards, places plantées : étude sur l'art des jardins et arboretums*, Paris, J. Rothschild.

Althabe G. 1990. « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, p. 126-131.



Ambrosino C. & Andres L. 2008. « Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 134, p. 37-51.

Andres L. 2006. « Les espaces en marge et en déshérence dans la ville aujourd'hui : des trajectoires d'évolution à l'épreuve des politiques urbaines et de la population locale », colloque *Territoires, action sociale et emploi*, Centre d'études de l'emploi, CNAM, Paris, jeudi 22 et vendredi 23 juin. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00112848>.

Andres L. & Bochet B. 2010. « Ville durable, ville mutable : quelle convergence en France et en Suisse ? », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 4, p. 729-746.

Andres L. & Grésillon B. 2011. « Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives. Regards croisés européens », *L'espace géographique*, vol. 1, tome 40, p. 15-30.

Ansart C. & Boutefeu E. 2013. « Sous le pavé, les fleurs », *Métropolitiques* [En ligne]. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Sous-le-pave-les-fleurs.html>.

APUR 1999. « La petite ceinture : inventaire des bâtiments, ouvrages et mobiliers », 118 p. URL : <http://api-site-cdn.paris.fr/images/135498.pdf>.

APUR 2000a. « Paris – Parcs et jardins publics : situation, évolution et projets 1981-1999 », 13 p. URL : <http://www.apur.org/etude/paris-parcs-jardins-publics-situation-evolution-1981-1999>.

APUR 2000b. « Réflexions et études pour le réaménagement de la petite ceinture. Dossier de synthèse », 123 p. URL : <http://www.apur.org/sites/default/files/documents/82.pdf>.

APUR 2004a. « Développer le végétal à Paris. Les nouvelles règles du Plan local d'urbanisme de Paris », 4 p. URL : <http://www.apur.org/sites/default/files/documents/4P13.pdf>.

APUR 2004b. « Aménagement des quartiers dans le cadre du GPRU de Paris. Etude de trois sites GPRU : J. Bédier (13<sup>e</sup>), Saint-Blaise et Porte de Montreuil (20<sup>e</sup>) », 55 p. URL : <http://www.apur.org/sites/default/files/documents/180.pdf>.

APUR 2010a. « La politique de la ville à Paris. Observatoire des quartiers prioritaires, rapport 2010 », 104 p. URL : [http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APPA1272\\_10.pdf](http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APPA1272_10.pdf).

APUR 2010b. « Situations et perspectives de la place de la nature à Paris. Rapport d'étape », 117 p. URL : [http://www.apur.org/sites/default/files/documents/nature\\_en\\_ville.pdf](http://www.apur.org/sites/default/files/documents/nature_en_ville.pdf).

APUR 2011a. « Des indices de synthèse pour mesurer la situation sociale à Paris », 25 p. URL : <http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APBROAPU544.pdf>.

APUR 2011b. « Etude prospective sur le devenir de la petite ceinture », 97 p. URL : <http://www.apur.org/etude/etude-prospective-devenir-petite-ceinture-phase-1-diagnostic-prospectif>.

APUR 2011c. « Situation et perspectives de la place de la nature à Paris. 3<sup>e</sup> atelier : la petite ceinture ferroviaire », 19 p. URL : [http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APAPU241\\_03.pdf](http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APAPU241_03.pdf).

APUR 2013. « La ceinture verte de Paris au XXI<sup>e</sup> siècle : hier, aujourd'hui, demain ? », 88p. URL : <http://www.apur.org/etude/ceinture-verte-paris-xxie-siecle-hier-aujourd-hui-demain>.

Arnould P., Le Lay Y.-F., Dodane C. & Méliani I. 2011. « La nature en ville : l'improbable biodiversité », *Géographie, économie, société*, vol. 13, n° 1, p. 45-68.

Arpin I., Mounet C. & Geoffroy D. 2015a. « Inventaires naturalistes et rééducation de l'attention : le cas des jardiniers de Grenoble », *Etudes rurales*, vol. 1, n° 195, p. 89-108.

Arpin I., Charvolin F. & Fortier A. 2015b. « Les inventaires naturalistes : des pratiques aux modes de gouvernement. Introduction », *Etudes rurales*, vol. 1, n° 195, p. 11-26.

Aubertin C. 2005. « La biodiversité : une notion en quête de stabilité », in Aubertin C. (éd.), *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Paris, IRD, p. 99-122.

Aubertin C., Boisvert V. & Vivien F.-D. 1998. « La construction sociale de la question de la biodiversité », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 6, no 1, p. 7-19.

Aubertin C., Couvet D. & Flipo F. 2016. « Une “marchandisation de la nature” ? De l'intégration de la nature en économie », *Revue du MAUSS permanente* [En ligne]. URL : <http://www.journaldumauss.net/?Une-marchandisation-de-la-nature>.

Aubertin C., Hourcade J.-C. & Vivien F.-D. 2006. « Les conventions sur le climat et la diversité biologique : instrument de coordination internationale », in Aubertin C. & Vivien F.-D. (dir.), *Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, p. 49-74.

Augé M. 2013. *Un ethnologue dans le métro*, Paris, Pluriel, 121 p.

Augustin J.-P. 2001. « Espaces publics et cultures sportives », *Géocarrefour*, vol. 76, n° 1, p. 27-30.

Auricoste I. 2003. « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », *Communications*, n° 74, p. 19-32.

Bachimon P. 2014. « Paradoxaux friches urbaines », *L'information géographique*, vol. 78, n° 2, p. 42-61.

Bacqué M.-H., Rey H. & Sintomer Y. 2005. « Introduction. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? », in Bacqué M.-H., Rey H. & Sintomer Y. (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, p. 9-46.

Bacqué M.-H. & Vermeersch S. 2013. « Les classes moyennes dans l'espace urbain : choix résidentiels et pratiques urbaines », *Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 2, p. 63-86.

Bailly A. & Bourdeau-Lepage L. 2011. « Concilier désir de nature et préservation de l'environnement : vers une urbanisation durable en France », *Géographie, économie, société*, vol. 13, n° 1, p. 27-43.

Bailly E. 2013. « Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable », *Articulo - Journal of Urban Research* [En ligne], n° 4. URL : <http://articulo.revues.org/2233>.

Bajolet E. 2002. « Fabriques du lieu, l'aventure sociale d'une friche en milieu urbain. Le cas de la petite ceinture de Paris », Mémoire de DEA, Paris, EHESS, 160 p.

Baldin D. 2014. *Histoire des animaux domestiques (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 384 p.

Balleys C. 2015. *Grandir entre adolescents, à l'école et sur internet*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romande, 140 p.

Baratay E. & Hardouin-Fugier E. 1998. *Zoos : histoire des jardins zoologiques en Occident (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, 294 p.

Barbault R. & Atramentowicz M. 2010. « Introduction. L'écologie des invasions : vieille question, grande actualité », in Barbault R. & Atramentowicz M. (eds), *Les invasions biologiques, une question de natures et de sociétés*, Versailles, Quæ, 180 p.

Barles S. 1999. *La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Seyssel, Champ vallon, 373 p.

Barles S. 2000. « L'essor de la circulation à Paris au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle : quantification, réponses techniques et réglementaires », 5<sup>e</sup> conférence européenne d'histoire urbaine, *European Cities : Networks and Crossroads*, Berlin, 30 août-2 septembre. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00007714/document>.

Barles S. 2010. « Ecologies urbaine, industrielle et territoriale », in Coutard O. & Lévy J.-P. (dir.), *Ecologies urbaines*, Paris, Economica-Anthropos, p. 61-83.

Barles S. 2011. « Les villes transformées par la santé, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Les Tribunes de la santé*, vol. 4, n° 33, p. 31-37.

Barron P. 2014. « Introduction. At the Edge of the Pale », in Mariani M. & Barron P. (eds), *Terrain vague, Interstices at the Edge of the Pale*, Londres, Routledge, 258 p.

Barthe-Deloizy F. 1998. *Parcs et jardins : étude des pratiques spatiales urbaines (Les Mureaux-Saint-Germain-en-Laye)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris-Sorbonne, 361 p.

Barthe-Deloizy F. (dir.) 2008. *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, Levallois-Perret, Éditions Bréal, 256 p.

Barthélémy C., Berttaudière-Montès V., Consalès J.-N., Deschamps-Cottin M., Goiffon M. & Lizée M.-H. 2014. « La friche comme révélateur de la “schizophrénie du vert” à Marseille : pour une approche icarienne et paysagère de la trame verte à Marseille », in Batard A. et al. (dir.), *Ordonner les lieux et les hommes*, Paris, Editions du CTHS, p. 43-57.

Barthélémy C. & Consalès J.-N. 2014. « Ré-enchanter le territoire à partir de la biodiversité ordinaire : l'artiste, la friche et le jardin à Marseille », in Menozzi M.-J. (dir.) 2014b. *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Société d'écologie humaine, p. 305-315.

Bassand M. 2007. « Métropoles et métropolisation », in Bassand M., Kaufmann V. & Joye D., *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 15-31.

Baudelet L. 2015. « Pollution et risque alimentaire dans les jardins partagés franciliens », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], n° 8. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/2441>.

Baudelet L., Basset F. & Le Roy A. 2008. *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens, Terre vivante, 157 p.

Baudry J. 1988. « Structure et fonctionnement écologique des paysages : cas des bocages », *Bulletin d'écologie*, vol. 19, n° 4, p. 523-530.

Baudry S. 2010. *Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville : approche anthropologique des community gardens de New York City*, Thèse de doctorat, Université Paris-Diderot, Paris, 474 p.

Baudry S. 2012. "Reclaiming Urban Space as Resistance: The Infrapolitics of Gardening", *Revue française d'études américaines* vol. 1, n° 131, p. 32-48.

Baudry S., Scapino J., Aubry C. & Rémy E. 2014. « L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris », *Géocarrefour*, vol. 89, n° 1, p. 41-51.

Beck R. 2009. « La promenade urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [en ligne], n° 116-2. URL : <http://abpo.revues.org/116>.

Becker H. 1985. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 249 p.

Benali K. 2012. « La reconversion des friches industrielles en quartiers durables : aperçu théorique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol 56, n°158, p. 297-312.

Berdoulay V. & Soubeyran O. 2002. *L'écologie urbaine et l'urbanisme : aux fondements des enjeux actuels*, Paris, La Découverte, 272 p.

Berger M. & Charles J. 2014. « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, vol. 2, n° 9, p. 5-36.

Bergues M. 2004. « Dire avec des fleurs ; manières de jardins et modèles de cultures », in Nahoum-Grappe V. & Vincent O. (dir.), *Le goût des belles choses : ethnologie de la relation esthétique*, Paris, Éditions de la MSH, p. 67-82.

Berque A. 2002. « L'habitat insoutenable. Recherche sur l'histoire de la désurbanité », *L'Espace géographique*, n° 3, 241-251.

Berque A., Bonnin P. & Gobin C. 2006. *La ville insoutenable*, Paris, Belin, 366 p.

Blanc J., Lizet B. & Dubost F. 2015. « Vivables, vivantes et vivrières : de nouveaux espoirs pour la ville ? », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], n° 8. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/2433>.

Blanc N. 1998. « 1925-1990 : l'écologie urbaine et le rapport ville-nature », *Espace géographique*, tome 27, n° 4, p. 289-299.

Blanc N. 2000. *Les animaux et la ville*, Paris, Odile Jacob, 232 p.

Blanc N. 2003. « La place de l'animal dans les politiques urbaines », *Communications*, n° 74, p. 159-175.

Blanc N. 2004. « De l'écologie dans la ville », *Ethnologie française*, tome 34, n° 4, p. 601-607.

Blanc N. 2013. « L'objet trame verte et les questions humaines et sociales », in Clergeau P. & Blanc N. (eds), *Trames vertes urbaines. De la recherche scientifique au projet urbain*, Paris, Éditions du Moniteur, p. 201-211.

Blanc N., Glatron S. & Schmitt G. 2012. « Trames vertes urbaines : recherches en sciences humaines et sociales », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 2. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9370>.

Blandin P. 2009. *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Versailles, Éditions Quæ, 122 p.

Blandin P. 2012. « Le papillon, de la nature à la boîte, regard sur le collectionneur, ses motivations et ses pratiques », in Lizet B. & Millet J. (dir.), *Animal certifié conforme : déchiffrer nos relations avec le vivant*, Paris, Dunod, Muséum national d'histoire naturelle, p. 221-248.

Blondiaux L. 2003. « Publics imaginés et publics réels. La sollicitation des habitants dans une expérience de participation locale », in Cefaï D. & Pasquier D. (dir.), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, p. 313-326.

Blondiaux L. 2007. « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, vol. 2, n° 50, p. 118-129.

Blondiaux L. & Sintomer Y. 2002. « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, p. 17-35.

Bodin D., Héas S. & Robène L. 2004. « Les goûts sportifs : entre distinction et pratique électorale raisonnée », *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n° 1, p. 187-207.

Bœuf G., Allain Y.-M. & Bouvier M. 2012. « L'apport des sciences participatives à la connaissance de la biodiversité en France », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], n° 144. URL : <http://ocim.revues.org/1119>.

Boisvert V. & Vivien F.-D. 2006. « Le développement durable : une histoire de controverses économiques », in Aubertin C. & Vivien F.-D. (dir.), *Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, p. 15-48.

Bonard Y. & Matthey L. 2010. « Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne]. URL : <http://cybergeog.revues.org/23202>.

Bonin M. & Antona M. 2012. « Généalogie scientifique et mise en politique des services écosystémiques et services environnementaux », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 12, n° 3. URL : <http://vertigo.revues.org/13147>.

Bonney R., Cooper C. B., Dickinson J., Kelling S., Phillips T., Rosenberg K. V. & Shirk J. 2009. "Citizen science: a developing tool for expanding science knowledge and scientific literacy", *BioScience*, n° 59, p. 977-984.

Bonnin P. & Clavel M. 2010. « Introduction. Quand la nature s'urbanise », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 4, p. 581-587.

Bourdeau-Lepage L. & Vidal R. 2013. « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », *Demeter 2013*, p. 195-210.

Bourdeau-Lepage L. & Vidal R. 2014. « Comprendre la demande sociale de nature en ville », in Chomarat C. (dir.), *Nature urbaine en projet*, Paris, Archibooks, p. 37-52.

Bourdieu P. 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 680 p.

Boutefeu E. 2005. « La demande sociale de nature en ville : enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise », Lyon, Éditions PUCA-CERTU, 85 p.

Boy D. 2010. « Le Grenelle de l'environnement : une novation politique ? », *Revue française d'administration publique*, vol. 2, n° 134, p. 313-324.

Brady E. 2007. « Vers une véritable esthétique de l'environnement : l'élimination des frontières et des oppositions dans l'expérience esthétique du paysage », *Cosmopolitiques*, n° 15, p. 65-76.

Bragard R. 2012. « L'appris, le repos, la rêverie : cas de la randonnée pédestre », in Brougère G. & Fabbiano G. (dir.), *Tourisme et apprentissages, Actes du colloque de Villetaneuse (16-17 mai 2011)*, Villetaneuse, Université Paris 13, p. 37-43.

Bretelle B. 2009. « L'action d'une association : l'inventaire de la Petite Ceinture de Paris », *Revue d'histoire des chemins de fer*, n° 40, p. 91-107.

Brochier C. 2006. « Le contrôle du travail par les ouvriers : analyses à partir d'observations participantes », *Sociologie du travail*, n° 48, p. 525-544.

Brun M. 2015. *Biodiversité végétale et délaissés dans l'aménagement urbain – contribution potentielle des délaissés urbains aux continuités écologiques*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 477 p.

Bruneteaux P. 2006. « L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance », *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 63, p. 105-125.

Bryson J. 2013. « The Nature of Gentrification », *Geography Compass*, n° 7-8, p. 578-587.

Buffet L. 2005. « Les différences sexuées de l'accès à l'espace urbain chez les adolescents de banlieues populaires », in Buisson M.-A. & Mignot D., *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Paris, De Boeck Supérieur, p. 303-319.

Bush L. 2014. *Le marché aux connaissances : néolibéralisme, enseignement et recherche*, Versailles, Éditions Quæ, 160 p.

Cabedoce B. 1991. « Jardins ouvriers et banlieue : le bonheur au jardin ? », in Faure A. (dir.), *Les premiers banlieusards : aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Éditions Créaphis, 283 p.

Cabedoce B. 1996. « Autrefois, la vie quotidienne au jardin, 1896-1940 », in Cabedoce B. & Pierson P. (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996*, Grane, Créaphis, p. 55-74.

Caggiano M. 2010. "Les "jardins partagés" in Paris : cultivating visions and symbols", *9th European IFSA Symposium*, Vienne, 4-7 juillet, p. 1214-1221.



Calenge C. 1997. « De la nature de la ville », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 74, p. 12-19.

Calenge C. 2003. « Idéologie verte et rhétorique paysagère », *Communications*, vol. 74, n° 1, p. 33-47.

Callon M., Lascoumes P. & Barthe Y. 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 358 p.

Carrière B. 1992. *La saga de la petite ceinture*, Paris, La vie du rail, 287 p.

Cataldi M., Kelley D., Kuzmich H., Maier-Rothe J. & Tang J. 2011. “Residues of a Dream World. The High Line, 2011”, *Theory, Culture & Society*, vol. 28, n° 7-8, p. 358-359.

Cavin J. S. 2011. « Quand la ville gagne à être connue », in Morisset L. K. & Breton M.-E., *La ville : phénomène de représentation*, Québec, Presses de l’université de Québec, 334 p.

Cavin J. S., Ruegg J. & Carron C. 2010. « La ville des défenseurs de la nature : vers une réconciliation ? », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, n° 2, p. 113-121.

Cefaï D. & Amiraux V. 2002. « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », *Cultures & Conflits* [En ligne], n° 47. URL : <http://conflits.revues.org/829>.

Celecia J. 1999. « L’écologie urbaine : la biodiversité et les enjeux contemporains des inventaires », in Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (dir.), *Sauvages dans la ville, de l’inventaire naturaliste à l’écologie urbaine*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d’histoire naturelle, p. 241-264.

Chagnon M. 2008. « Causes et effets du déclin mondial des pollinisateurs et les moyens d’y remédier », Fédération canadienne de la faune, Bureau régional du Québec, 70 p.

Charmakeh H. 2013. « Le rôle d’internet et de la télévision dans l’adaptation des réfugiés en France », *Alternative francophone*, vol. 1, n° 6, p. 36-51.

Charvolin, F. 2009. « Comment penser les sciences naturalistes “à amateurs” à partir des passions cognitives », *Natures Sciences Sociétés*, n° 17, p. 145-154.

Chaudun N. 2003. *Le promeneur de la petite ceinture*, Paris, Paris musées, Arles, Actes sud, 175 p.

Checker M. 2011. "Wiped Out by the 'Greenwave': Environmental Gentrification and the Paradoxical Politics of Urban Sustainability", *City & Society*, vol. 23, n° 2, p. 210-229.

Chevalier A. 1938. « L' "Archéologie de l'Alimentation" de F. Gidon », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, vol. 18, n° 197, p. 30-33.

Chevalier L. 1958. *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Paris, Plon, 566 p.

Christin P. & Goetzinger A. 1985. *La voyageuse de la petite ceinture*, Paris, Dargaud, 62 p.

Claeys C., Consalès J.-N. & Barthélémy C. 2012. « Marseille et ses natures : perméabilités spatiales, segmentations sociales », *Desenvolvimento e Meio Ambiente*, vol. 26, p. 69-85.

Claeys C. & Sirost O. 2010. « Proliférantes natures », *Etudes rurales*, vol. 1, n° 185, p. 9-22.

Claeys-Mekdade C. & Jacqué M. 2000. « Le massif forestier de la Clape : nature de proximité et nature pittoresque ? Étude de fréquentation auprès de ses usagers », *Forêt méditerranéenne*, tome 21, n° 1, p. 19-24.

Clarisse R. 1986. « L'apéritif : un rituel social », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 80, p. 53-61.

Clavel M. 2010. « Un ailleurs au sein de la ville : le parc des Buttes-Chaumont », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 4, p. 609-621.

Clément G. 1991. *Le jardin en mouvement*, Paris, Sens et Tonka éditeurs, 300 p.

Clément G. 1999. « Jardins en mouvement, friches urbaines et mécanismes de la vie », *In* Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J., *Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991)*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, p. 157-171.

Clément G. 2004. « Manifeste du Tiers paysage », 24 p. URL : [http://www.gillesclement.com/fichiers/admin\\_13517\\_tierspaypublications\\_92045\\_manifeste\\_du\\_tiers\\_paysage.pdf](http://www.gillesclement.com/fichiers/admin_13517_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf).

Clergeau P. 2007. *Une écologie du paysage urbain*, Rennes, Éditions Apogée, 137 p.

Clergeau P. 2008. « Préserver la nature dans la ville », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 4, n° 52, p. 55-59.

Clergeau P. 2010. « Ecologie urbaine et biodiversité », in Coutard O. & Lévy J.-P. (dir.), *Ecologies urbaines*, Paris, Économica-Anthropos, p. 154-165.

Clergeau P. & Blanc N. (dir.) 2013. *Trames vertes urbaines : de la recherche scientifique au projet urbain*, Paris, Le Moniteur, 340 p.

Clergeau P. & Hubert-Moy 2011. « L'émergence d'une problématique scientifique en relation avec une demande sociétale », in Clergeau P. (dir.), *Ville et biodiversité : les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 9-27.

Clerval A. 2010. « Les dynamiques spatiales de la gentrification à Paris : une carte de synthèse », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne]. URL : <http://cybergeo.revues.org/23231>.

Clerval A. 2013. *Paris sans le peuple : la gentrification de la capitale*, Paris, La découverte, 254 p.

Clerval A. & Fleury A. 2009. « Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris », *L'Espace politique* [En ligne], n° 8. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1314>.

Cohen J.-L. & Lortie A. 1992. *Des fortifs au péric : Paris, les seuils de la ville*, Paris, Picard, Pavillon de l'Arsenal, 320 p.

Colon P.-L. 2013. « Pourquoi est-il si difficile d'apprendre à écouter les oiseaux ? », in Gélard M.-L., *Corps sensibles : usages et langages des sens*, Nancy, PUN – Éditions universitaires de Lorraine, p. 181-207.

Colon P.-L. & Lequarré N. 2013. « Le nourrissage des pigeons dans la région parisienne », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 1, p. 155-162.

Combeau Y. 2013. *Histoire de Paris*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.

Consalès J.-N., Goiffon M. & Barthélémy C. 2012. « Entre aménagement du paysage et ménagement de la nature à Marseille : la trame verte à l'épreuve du local. », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 2. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9268>.

Conseil régional d'Île-de-France 2013. « Île-de-France 2030 : orientations réglementaires et carte de destination générale des différentes parties du territoire », 53 p.

Copans J. 2008. *L'enquête et ses méthodes : l'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Armand Colin, 128 p.

Corbillé S. 2013. *Paris bourgeoise, Paris bohème : la ruée vers l'Est*, Paris, Presses universitaires de France, 285 p.

Cormier L. 2011. *Les trames vertes : entre discours et matérialités, quelles réalités ?*, Thèse de doctorat, Université d'Angers, Angers, 384 p.

Cormier L., Joliet F. & Carcaud N. 2012. « La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 2. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9319>.

Corneloup J. 2007. *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature*, L'Argentière la Bessée, Éditions du Fournel, 390 p.

Cosquer A., Raymond R. & Prévot-Julliard A.-C. 2012. « Observations of everyday biodiversity: a new perspective for conservation? », *Ecology and Society*, vol. 17, n° 4 : 2.

Couvet D. & Teyssède A. 2013. « Sciences participatives et biodiversité : de l'exploration à la transformation des socio-écosystèmes », *Cahiers des Amériques Latines* [En ligne], n° 72-73. URL : <http://cal.revues.org/2792>.

Cresswell T. 2004. *Place: A Short Introduction*, Oxford, Wiley-Blackwell, 168 p.

Croci S., Clergeau P., Butet A., Georges A. & Le Quilliec P. 2011. « Quels animaux dans la ville ? », in Clergeau P. (dir.), *Ville et biodiversité : les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p.155-184.

Dalla Bernardina S. 2010. « Les invasions biologiques sous le regard des sciences de l'homme », in Barbault R. & Atramentowicz M. (éd.), *Les invasions biologiques, une question de natures et de sociétés*, Paris, Quæ, p. 65-108.

Dalla Bernardina S. 2014. *Terres incertaines : pour une anthropologie des espaces oubliés*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 222 p.

Daniel H., Pellissier V., Vallet J. & Rozé F. 2011. « La végétation des bois urbains », in Clergeau P. (dir.), *Ville et biodiversité : les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 123-154.

Dares 2013. « L’insertion par l’activité économique en 2013. Stabilité de l’emploi et de l’activité », *Dares analyses*, n° 063. URL : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-063.pdf>.

De Certeau M. 1990. *L’invention du quotidien, I. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 350 p.

De la Soudière M. 1988. « L’inconfort du terrain. “Faire” la Creuse, le Maroc et la Lozère... », *Terrain*, n° 11, p. 94-105.

De Sardan J.-P. O. 1995. « La politique du terrain », *Enquête* [En ligne], n° 1. URL : <https://enquete.revues.org/263>.

De Singly F. 2002. « La “liberté de circulation” : un droit aussi de la jeunesse », *Recherches et prévisions*, n°67, p. 21-36.

De Solà-Morales I. 1995. « Terrain vague », in Davidson C. (éd.), *AnyPlace*, Cambridge, MIT Press, p. 118–123.

Debié F. 1992. *Jardins de capitales : une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, Éditions du CNRS, 295 p.

Delaporte Y. 1980. « Le signe vestimentaire », *L’Homme*, tome 20, n° 3, p. 109-142.

Delaporte Y. 1982. « Teddies, rockers, punks et cie : quelques codes vestimentaires urbains », *L’Homme*, tome 22, n° 4, p. 49-62.

Delaporte Y. 1987. « De la distance à la distanciation. Enquête dans un milieu scientifique », in Gutwirth J. & Pétonnet C. (dir.), *Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques*, Paris, CTHS, 1987, p. 229-245.

Delaporte Y. 1994. « Entre nature et culture : l’insecte de collection », *Anthropozoologica*, n° 19, p. 17-28

Delavigne A.-E. 2001. « Les espèces d’intérêt patrimonial et la “patrimonialisation” des espèces : étude bibliographique », Ministère de l’aménagement du territoire et de l’environnement, Muséum national d’histoire naturelle, 147 p.

Demailly K.-E. 2014. *Jardiner les vacants : fabrique, gouvernance et dynamiques sociales des vacants urbains jardinés au nord-est de l’Île-de-France*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 514 p.

Deschenaux A. & Clément F. 2013. « Le rire des victimes : relations à plaisanterie au sein d'un univers de travail multiculturel », *Civilisations* [En ligne], n° 62. URL : <http://civilisations.revues.org/3299>.

Descola P. 2002. « L'anthropologie de la nature », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 57e année, n° 1, p. 9-25.

Descola P. 2004. « Le sauvage et le domestique », *Communications*, n° 76, p. 17-39.

Deslandres J. 1999. *Le contentieux des zones d'aménagement concerté*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris Assas (Paris II), 346 p.

Desrosières A. 2008. *L'argument statistique. II, Gouverner par les nombres*, Paris, Presses des Mines, 336 p.

Dessouroux C. 2003. « La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes », *Belgeo* [En ligne], n° 1. URL : <http://belgeo.revues.org/15293>.

Dibie P. 1998. *La passion du regard : essai contre les sciences froides*, Paris, Métailié, 186 p.

Dibie P. 2008 [1979]. *Le village retrouvé : essai d'ethnologie de l'intérieur*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 256 p.

Donadieu P. 1998a. « Des sciences écologiques à l'art du paysage ou l'invention du sauvage dans les marais paysagistes », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 35, p. 13-24.

Donadieu P. 1998b. *Campagnes urbaines*, Arles, Actes Sud, 224 p.

Dorso F. 2012. « Pour une sociologie de l'écart. Affiliation et différenciation dans les processus de socialisation et d'urbanisation », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 8, n° 1, p. 35-59.

Douglas M. 2005 [1971]. *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 210 p.

Dozières A. & Scapino J. 2015. « Biodiversité et insertion : un projet de sciences participatives avec les associations d'insertion de la petite ceinture parisienne », in Guillet F., Raymond R., Renault O., (dir.). 2015. *Atlas dynamique de la biodiversité de Seine-et-*

Marne. *Relations entre société et biodiversité*, Tome 4, Conseil Général de Seine-et-Marne, MNHN, p. 122-125.

Drouin J.-M. 1999. « Paul Jovet : les concepts de l'écologie végétale à l'épreuve de la ville », in Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (dir.), *Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, p. 75-85.

Dubost F. 1983. « Les paysagistes et l'invention du paysage », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 432-445.

Dubost F. 1996. « Le modèle des cités-jardins : La modernité à l'épreuve du temps », *Ethnologie française*, Nouvelle série, tome 26, n° 1, pp. 92-99.

Dubost F. 1997. *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 174 p.

Dubost F. 1999. « Plates-bandes et herbes folles : les ethnologues au jardin », in Brunon H. (éd.), *Le jardin, notre double : sagesse et déraison*, Paris, Autrement, p. 17-30.

Dubost F. 2010. « Les paysagistes sous la bannière de l'écologie urbaine », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 4, p. 629-638.

Dubost F. 2011. « Potager des villes, potager des champs », in Bonnain-Dulon R., Cloarec J. & Dubost F. (dir.), *Ruralités contemporaines*, Paris, L'Harmattan, p. 121-142.

Dubost F. & Lizet B. 2003. « La nature dans la cité », *Communications*, n° 74, p. 5-18.

Dubost F. & Rémy E. 1999. « Les inventaires naturalistes, rôle et place du mouvement associatif », in Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (dir.), *Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, p. 75-85.

Duflos-Priot M.-T. 1976. « Paraître et vouloir paraître : la communication intentionnelle par l'apparence », *Ethnologie française*, tome 6, n° 3-4, p. 249-264.

Duflos-Priot M.-T. 1981. « L'apparence individuelle et la représentation de la réalité humaine et des classes sociales », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 70, p. 63-84.

Dumont M. & Hellier E. 2010. *Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèle de la ville contemporaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 218 p.

Dupré L. 2005. « Des friches : désordre social de la nature », *Terrain*, n° 44, p. 125-136.

Dupré L. & Micoud A. 2007. « Savoirs publics sur la nature et politiques publiques de l'environnement : rôle et place des naturalistes amateurs et des professionnels », in Charvolin F. Micoud, A., Nyhart L., *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, Paris, Éditions de l'Aube, p. 219-232.

Ebersold S. 2004. « L'insertion ou la délégitimation du chômeur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 154, p. 92-102.

Edensor T. 2006. "Social practices, sensual excess and aesthetic transgression in industrial ruins", in Frank K. & Stevens Q. (dir.), *Loose Space: possibility and diversity in urban life*, Londres, Routledge, p. 234-252.

Edensor T. 2007. "Sensing the ruin", *Senses & Society*, vol. 52, n° 2, p. 217-232.

Edensor T. 2008. "Walking through ruins", in Ingold T. & Vergunst J. (eds), *Ways of walking: ethnography and practice on foot*, Londres, Aldershot, Ashgate, p. 123-141.

Eme B. 1997. « Aux frontières de l'économie : politiques et pratiques d'insertion », *Cahiers internationaux de sociologie*, Nouvelle série, vol. 103, p. 313-333.

Emelianoff C. 2000-2001. « L'écologie urbaine entre science et urbanisme », *Quaderni*, n° 43, p. 85-99.

Emelianoff C. 2007. « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe. », *L'Information géographique*, vol. 71, n° 3, p. 48-65.

Emelianoff C. 2011. « La ville durable en quête de transversalité », in Mathieu N. & Guermond Y. (dir.), *La ville durable, du politique au scientifique*, Versailles, Editions Quæ, p. 129-142.

Epstein R. 2015. « La démolition contre la révolution : réactualisation d'un vieux couple », *Mouvements*, vol. 3, n° 83, p. 97-104.

Ernwein M. 2015. *Jardiner la ville néolibérale : la fabrique urbaine de nature*, Thèse de doctorat, Genève, Université de Genève, 510 p.

Escaffre F. 2005. « Les lectures sportives de la ville : formes urbaines et pratiques ludosportives », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 122, p. 137-156.



Fall J. J. & Matthey L. 2011. « De plantes dignes et d'invasions barbares : les sociétés au miroir du végétal », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne]. URL : <http://vertigo.revues.org/11046>.

Faure A. 1993. « A l'aube des transports de masse : l'exemple des "trains ouvriers" de la banlieue de Paris (1883-1974) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 40, n° 2, p. 228-255.

Faure O. 1997. « Le bétail dans la ville au XIX<sup>e</sup> siècle : exclusion ou enfermement ? », *Cahiers d'histoire* [En ligne], n° 42. URL : <http://ch.revues.org/309>.

Favret-Saada J. & Isnart C. 2008. « En marge du dossier sur l'empathie en anthropologie », *Journal des anthropologues* [En ligne], n° 114-115. URL : <http://jda.revues.org/323>.

Fernandez M. 1983. « La zone : mythe et réalité », Ministère de la culture, 123 p.

Fize M. 2002. *Les adolescents*, Paris, Le Cavalier bleu, 127 p.

Flamant N. 2005. « Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise », *Terrain*, n° 44, p. 137-152.

Fleury A. 2008. « Istanbul/Berlin. Le pique-nique ou la ville en partage », in Francine Barthe-Deloizy F. (dir.), *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, Levallois-Perret, Bréal, p.175-199.

Foli O. & Dulaurans M. 2013. « Tenir le cap épistémologique en thèse CIFRE. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, n° 40, p. 59-76.

Forestier J.-C. N. 1908. *Grandes villes et systèmes de parcs*, Paris, Hachette, 54 p.

Fortier A. 2003. « Les vertus du jardinage d'insertion », *Communications*, n° 74, p. 85-102.

Fossier A. & Monnet E. 2009. « Les institutions, mode d'emploi », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], n° 17. URL : <http://traces.revues.org/4183>.

Foster J. 2010. "Off Track, In Nature: Constructing Ecology, on Old Rail Lines in Paris and New York", *Nature and Culture*, vol. 5, n° 3, p. 316-337.

Foster J. 2014. "Hiding in the plain view: Vacancy and prospect in Paris' Petite Ceinture", *Cities*, n° 40, p. 124-132.

Foucault M. 1984. « Des espaces autres (1967) », *Architecture, mouvement, continuité*, n° 5, p. 46-49.

Foucault M. 2011 [1975]. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 228 p.

Franck A. K. & Stevens Q. (eds) 2007. *Loose space: possibility and diversity in urban life*, Londres, Routledge, 303 p.

Fried G. 2012. *Guide des plantes invasives*, Paris, Belin, 264 p.

Frileux P. 2007. « La ville durable et ses territoires de nature : politiques vertes et évaluations », *Natures Sciences Sociétés*, n° 15, p. 307-312.

Frileux P. 2013. *Le bocage pavillonnaire : ethnologie de la haie*, Grâne, Creaphis, 287 p.

Frison C. 1999. « Nature urbaine, pédagogie et communication : Paris-Nature, Direction parcs, jardins et espaces verts », in Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (dir.), *Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, p. 357-371.

Gardin J. 2006. « La friche de l'île de Chatou, ultime frontière de l'axe historique de Paris ? », *L'Espace géographique*, tome 35, n° 2, p. 163-176.

Garrett B. L. 2014. "Undertaking Recreational Trespass: Urban Exploration and Infiltration", *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 39, n° 1, p. 1-13.

Gasnier A. 2006. « De nouveaux espaces publics urbains ? Entre privatisation des lieux publics et publicisation des lieux privés », *Revue Urbanisme*, p. 70-73.

Gaulin C. 1987. « Horticulteurs et maraîchers parisiens de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à la première guerre mondiale », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, vol. 34, n° 34, p. 113-123.

GEPC 1996. « Petite ceinture, le livre blanc », Paris, 178 p. URL : <https://issuu.com/alainquez/docs/petiteceinturelelivreblanc>.

Ghasarian C. 1999. « La "vanne" et la "pression" : ethnographie d'un chantier de la région de Marseille », *Ethnologie française*, tome 29, n° 4, p. 599-605.

Ghorra-Gobin C. 2001 (dir.). *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan, 266 p.

Ginzburg C. 1980. « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, vol. 6, n° 6, p. 3-44.

Glatron S. 1997. « Qu'est-ce qu'un expert ? », *Vacarme*, vol. 3, n° 3, p. 26-27.

Godard F. 1994. *Train special*, 17'.

Godard F. 1996. *Petite ceinture, petite campagne*, 44'17. URL : <http://www.telegodard.fr/pagesFilms/petiteceinturepetitecampagne.htm>.

Godard F. 1998. *Espaces à Auteuil*, 3'08. URL : <http://www.telegodard.fr/pagesFilms/espacesaauteuil.htm>.

Godard F. 2000. *Paris : un désir nommé tramway*, 51'34. URL : <http://www.telegodard.fr/pagesFilms/parisundesirnommetramway.htm>.

Godard F., Castells M., Delayre H., Dessane C. & O'Callaghan C. 1973. *La rénovation urbaine à Paris : structure urbaine et logique de classe*, Paris, La Haye, Mouton, 148 p.

Godet L. 2010. « La “nature ordinaire” dans le monde occidental », *L'Espace géographique*, vol. 4, tome 39, p. 295-308.

Goffman E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. la présentation de soi*, Paris, Les éditions de Minuit, 256 p.

Goffman E. 1974. *Les rites d'interaction*, Paris, Les éditions de Minuit, 240 p.

Gosselin M., Gosselin F. & Julliard R. 2010. « L'essor des sciences participatives pour le suivi de la biodiversité : intérêts et limites », *Sciences Eaux & Territoires*, vol. 3, n° 3, p. 76-83.

Gossiaux J.- F. 1992. « Ethnologie et pouvoirs. Le défi de l'indépendance », *Glasnik etnografskog instituta SANU*, vol. 41, p. 213-220.

Grafmeyer Y. & Joseph I. 1979. *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions du Champ urbain, 335 p.

Grandvoininet P. 2011. « Les emprises militaires dans l'urbanisme grenoblois du XXe siècle : des opportunités foncières au patrimoine paysager », *In Situ*, n° 16 [En ligne]. URL : <http://insitu.revues.org/217>.

Granet A.-M. & Dobré M. 2009. « Les citadins et la forêt en France », *Revue forestière française*, n° 5, p. 521-534.

Granjou C. 2003. « L'expertise scientifique à destination politique. », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 114, p. 175-183.

Gravari-Barbas M. 1998. « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique », *Norois*, tome 45, n° 178, p. 175-193.

Gravari-Barbas M. 2007. « De la fête dans la ville à la ville festive : les faits et les espaces festifs, objet géographique émergent », in Da Cunha A. & Matthey L. (coords.), *La ville et l'urbain : des savoirs émergents*, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, p. 387-416.

Grésillon E., Cohen M., Lefour J., Goeldner L. & Simon L. 2012. « Les trames vertes et bleues habitantes : un cheminement entre pratiques et représentations. L'exemple de la ville de Paris (France) », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 3. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9470>.

Grignon C. 2011. « L'ordre technique et l'ordre des choses », *Revue Agone*, n° 46, p. 15-32.

Groth J. & Corijn E. 2005. "Reclaiming Urbanity: Indeterminate Spaces, Informal Actors and Urban Agenda Setting", *Urban studies*, vol. 42, n° 3, p. 503-526.

Guitard É. & Milliot V. 2015. « Les gestes politiques du propre et du sale en ville », *Ethnologie française*, vol. 3, n° 153, p. 405-410.

Gutwirth J. 1978. « L'enquête en ethnologie urbaine », *Hérodote*, n° 9, p. 38-55.

Gutwirth J. 1982. « Jalons pour l'anthropologie urbaine », *L'Homme*, vol. 22, n° 4, p. 5-23.

Haddad Y. 1997. « Les arbres d'alignement urbains : un enjeu pour des partenaires multiples », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 74, p. 113-118.

Harvey D. 1989. "From managerialism to entrepreneurialism: the transformation in urban governance in late capitalism", *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, vol. 71, n° 1, p. 3-17.

Hatzfeld M. 2011. *Les lascars : une jeunesse en colère*, Paris, Editions Autrement, 157 p.

Haudricourt A.-G. 1962. « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, tome 2 n°1, p. 40-50.

Hausmann G. E. 1890. *Mémoires du Baron Haussmann, Tome II : Préfecture de la Seine*, Paris, Victor-Havard Editeur, 590 p.

Hein F. 2012, *Do it yourself ! Autodétermination et culture punk*, Neuvy-en-Champagne, Le passager clandestin, 176 p.

Hellec F. 2014. « Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE. Du désenchantement à la distanciation », *Sociologies pratiques*, vol. 1, n° 28, p. 101-109.

Hintermeyer P. 2008. « Violences et incivilités », in Le Breton B. (dir.), *Cultures adolescentes : entre turbulence et construction de soi*, Paris, Autrement, p. 140-150.

Hodak C. 1999. « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 156-169.

Hou J. (éd.) 2010. *Insurgent public space : guerrilla urbanism and the remaking of contemporary cities*, Londres, Routledge, 278 p.

Hubert M. & Louvel S. 2012. « Le financement sur projet : quelles conséquences sur le travail des chercheurs ? », *Mouvements*, vol. 3, n° 71, p. 13-24.

IEA & SETEC 2015a. « Étude des services écologiques rendus par la Petite Ceinture ferroviaire de Paris. Phase 1 : synthèse des données bibliographiques et choix des stations d'observation », Mairie de Paris, Sncf réseau, 80 p.

IEA & SETEC 2015b. « Étude des services écologiques rendus par la Petite Ceinture ferroviaire de Paris. Phase 2 : inventaire des espèces présentes », Mairie de Paris, Sncf réseau, 171 p.

IEA & SETEC 2015c. « Étude des services écologiques rendus par la Petite Ceinture ferroviaire de Paris. Phase 3 : étude et cartographie des habitats », Mairie de Paris, Sncf Réseau, 41 p.

IEA & SETEC 2015d. « Étude des services écologiques rendus par la Petite Ceinture ferroviaire de Paris. Phase 4 : propositions », Mairie de Paris, Sncf Réseau, 113 p.

IEA & SETEC 2015e. « Étude des services écologiques rendus par la Petite Ceinture ferroviaire de Paris. Phase 5 : évaluation et analyse de la continuité écologique », Mairie de Paris, Sncf Réseau, 145 p.

Ingold T. 2001. « From the Transmission of Representations to the Education of Attention », in Whitehouse H. (éd.), *The Debated Mind : Evolutionary Psychology versus Ethnography*, Oxford, Berg, p. 113-153.

Jacqué M. 2003. « La formation de l'écocitoyen », *Communications*, n° 74, p. 103-116.

Jeffrey D. 2008. « Les rites de passage à l'adolescence », in Le Breton B. (dir.), *Cultures adolescentes : entre turbulence et construction de soi*, Paris, Autrement, p. 97-110.

Jeudy H.P, 1991. « Le choix public du propre. Une propriété des sociétés modernes », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 53, p. 102-107.

Jolé M., Tonnelat S. & Newman A. 2009. « Le public des jardins de Paris entre observation et action », Rapport de recherche pour la Ville de Paris, 299 p.

Kalaora B. 1981. *Le musée vert ou le tourisme en forêt : naissance et développement d'un loisir urbain, le cas de la forêt de Fontainebleau*, Paris, Éditions Anthropos, 304 p.

Kalaora B. 2001. « À la conquête de la pleine nature », *Ethnologie française*, vol. 31, n° 4, p. 591-597.

Kullmann K. 2014. « The Usefulness of Uselessness: Towards a Landscape Framework for Un-Activated Urban Public Space », *Architectural Theory Review*, vol. 19, n° 2, p. 154-173.

Lacombe G. 1928. *La zone, au pays des chiffonniers*, 25'.

Laederich P. 1991. « La Petite Ceinture de Paris », *Connaissance du rail*, hors-série n°52, 50 p.

Langhorst J. 2015. « Rebranding the Neoliberal City : Urban Nature as Spectacle, Medium and Agency », *Architecture, Media, Politics, Society* [En ligne], vol. 6, n° 4. URL : <http://architecturemp.com/wp-content/uploads/2015/02/AMPS-Vol.6-no.4-Full-Paper-REBRANDING-THE-NEOLIBERAL-CITY.pdf>.

Lapp K. 2005. « La ville, un avenir pour la biodiversité ? », *Écologie & politique*, vol. 1, n° 30, p. 41-54.

Laroulandie F. 1997. *Les ouvriers de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Christian, 231 p.

Larrère R. 1994. « Sauvagement artificiel », *Le courrier de l'environnement de l'Inra*, vol. 21, no 21, p. 35-37.

Larrère C. & Larrère R. 2009. *Du bon usage de la nature : pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 355 p.

Lascoumes P. 1994. *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, Paris, Éditions de la Découverte, 317 p.

Lascoumes P. 2002. « L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix. », *Revue française d'administration publique*, vol. 3, n°103, p. 369-377.

Latouche S. 2003. « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement. », *Mondes en développement*, vol. 1, n° 121, p. 23-30.

Latour B. 1991. *Nous n'avons pas jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 210 p.

Laurens S. & Mischi J. 2011. « L'école et la clôture des destins sociaux. Éditorial », *Revue Agone*, n° 46, p. 9-13.

Le Bot J.-M. 2013. « L'expérience subjective de la "nature" : réflexions méthodologiques », *Natures Sciences Sociétés*, n° 21, p. 45-52.

Le Bot J.-M. & Sauvage A. 2011. « Les habitants et la biodiversité », in Clergeau P. (dir.), *Ville et biodiversité : les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 67-104.

Le Breton D. 2005. « Conduites à risque à l'adolescence : spécificité des filles et des garçons. Approche anthropologique », *Gynécologie, Obstétrique & Fertilité*, vol. 33, n° 1-2, p. 39-43.

Le Galès P. 1995. « Aspects idéologiques et politiques du partenariat public-privé », *Revue d'économie financière*, n° 5, p. 51-63.

Le Garrec S. 2011. « Le temps des consommations comme oubli du présent. », *Psychotropes*, vol. 17, n° 2, p. 19-38.

Le Guyader H. 2008. « La biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique ? », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 55, p. 7-26.

Le Lay S. & Pentimalli B. 2013. « Enjeux sociologiques d'une analyse de l'humour au travail : le cas des agents d'accueil et des éboueurs », *Travailler*, vol. 1, n° 29, p. 141-181.

Le Roux T. 2011. « Paris, capitale de l'industrie au XIX<sup>e</sup> siècle », cours publics saison 2011-2012, conférence du jeudi 15 décembre 2011, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris.

Le Strat P.-N. 2007. « Multiplicité interstitielle », *Multitudes* Vol. 4, n° 31, p. 115-121.

Leavell M. A. 2012. *Wild abandon and a new frontier : converting vacant railways into urban greenways*, Thèse de doctorat, Newark, University of Delaware, 130 p.

Lebreton F. 2010. « Des lieux ouverts aux lieux cachés. Une analyse socio-spatiale des déambulations sportives à Paris », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 106, p. 100-109.

Lebreton F. & Héas S. 2007. « La spéléologie urbaine : une communauté secrète de cataphiles », *Ethnologie française*, tome 37, n° 2, p. 345-352.

Lefebvre H. 1968. *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 164 p.

Lefebvre H. 1974. *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 485 p.

Lefeuvre J.-C. & Barnaud G. 1988. « Écologie du paysage : mythe ou réalité ? », *Bulletin d'écologie*, vol. 19, n° 4, p. 493-522.

Léger-Smith F.-A. 2014. *Évolution des pratiques des paysagistes face aux enjeux écologiques de la conception urbaine*, Thèse de doctorat, Angers, Université d'Angers, 286 p.

Legrand M. 2013. « Vigie-Nature : sciences participatives et biodiversité à grande échelle », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], n° 72-73. URL : <http://cal.revues.org/2805>.

Legrand M. 2014. « Le paradoxe de la gestion harmonique : construction d'un patrimoine écologique et dispositifs de contrôle de l'espace au sein d'un parc urbain »,



*ethnographiques.org* [En ligne], n° 29. URL : <http://www.ethnographiques.org/2014/Legrand>.

Legrand M. 2015. *La mise en ordre écologique des parcs urbains : savoirs, pratiques et paysages (exemple d'un grand parc francilien)*, Thèse de doctorat, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 425 p.

Lepoutre D. 1997. *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 362 p.

Leveau-Fernandez M. 2005. *La zone et les fortifs*, Montreuil, Le temps des cerises, 176 p.

Lévesque L. 1999. « Montréal, l'informe urbanité des terrains vagues : pour une gestion créatrice du mobilier urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 85, p. 47-57.

Lévi-Strauss C. 1983. *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 398 p.

Lévy J. 2010a. « La ville est le développement durable », *Métropolitiques* [En ligne]. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-ville-est-le-developpement.html>.

Lévy J. 2010b. « Le développement urbain durable entre consensus et controverse », *L'Information géographique*, Vol. 74, n° 3, p. 39-50.

Lévy J.-P. 2010. « Ville et environnement : pour un changement de paradigme », in Coutard O. & Lévy J.-P. (dir.), *Écologies urbaines*, Paris, Economica-Anthropos, p. 3-14.

Limido L. 2002. *L'art des jardins sous le second empire : Jean-Pierre Barillet-Deschamps, 1824-1873*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 282 p.

Linhart, R., 1978. *L'établi*, Paris, Editions de Minuit, 180 p.

Lion G. 2014. « En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de géographie*, vol. 3, n° 697, p. 956-981.

Littke H., Locke R. & Haas T. 2015. "Taking the High Line: Elevated Parks, Transforming Neighbourhoods, and the Ever-changing Relationship Between the Urban and Nature", *Journal of urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability* [En ligne]. URL : <http://dx.doi.org/10.1080/17549175.2015.1063532>.

Lizée M.-H., Bourdil C., Barthélémy C. & Deschamps-Cottin M. 2014. « Approche socio-écologique des parcs publics marseillais », *Méditerranée* [En ligne], n° 123. URL : <http://mediterranee.revues.org/7470>.

Lizet B. 1989. « Naturalistes, herbes folles et terrains vagues », *Ethnologie française*, Tome 19, n° 3, p. 253-272.

Lizet B. 1999. « Prologue », in Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (dir.), *Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, p. 131-156.

Lizet B. 2010. « Du terrain vague à la friche paysagée : le square Juliette-Dodu, Paris, X<sup>e</sup> », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 4, p. 597-608.

Lizet B. & Dubost F. 2003. « La nature dans la cité », *Communications*, vol. 74, n° 1, p. 5-18.

Lizet B. *et al.* 1999a. « Le maceron et la mygale : une enquête ethnobotanique sur les pratiques d'inventaire naturaliste à Paris », in Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (dir.), *Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, p. 219-239.

Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (éd.) 1999b. *Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 607 p.

Long N. & Tonini B. 2012. « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 12, n° 2. URL : <http://vertigo.revues.org/12931>.

Loschak D. 1978. « Espace et contrôle social », in Chevallier J. (éd.), *Centre, périphérie, territoire*, Paris, PUF, p. 151-203.

Loughran K. 2014. "Parks for Profit: The High Line, Growth Machines, and the Uneven Development of Urban Public Spaces", *City & Community*, vol. 13, n° 1, p. 49-68.

Low S. M. 2000. *On the Plaza – The politics of public space and culture*, Austin, University of Texas Press, 288 p.

Low S. M. & Lawrence-Zuniga D. 2003. "Introduction", in Low S. & Lawrence-Zuniga D. (eds), *Anthropology of Space and Place: Locating Culture*, Oxford, Wiley-Blackwell, 436 p.

Low S. M. & Smith N. (dir.) 2005. *The Politics of Public Space*, London, New York, Routledge, 175 p.

- Lucchini F. (dir.) 2012. « De la friche industrielle au lieu culture », Colloque international pluridisciplinaire, Sotteville-lès-Rouen, 14 juin 2012. URL : [http://www.univ-rouen.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHER=17987](http://www.univ-rouen.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=17987).
- Luginbühl Y. 1997. « La plante a-t-elle absorbé la nature urbaine ? », in Rivière L.-M. (éd.), *La plante dans la ville*, Paris, Inra éditions, p. 35-43.
- Lustrat P. & Julien J.-F. 1997. “Monitoring of an important hibernaculum in Paris (France)”, *Myotis*, n° 35, p. 109-110.
- MAE, 2005. « Rapport de synthèse de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire », 59 p. URL : <http://www.millenniumassessment.org/documents/document.447.aspx.pdf>.
- Mairie de Paris 2002. « Bien vivre avec votre chien à Paris : petit guide du maître », 35 p.
- Mairie de Paris 2005. « Bien vivre avec les animaux à Paris : protégeons notre environnement », 19 p.
- Mairie de Paris 2010. « Livre blanc de la biodiversité à Paris », 78 p. URL : [http://labs.paris.fr/commun/pdf/Livre\\_blanc\\_bivodiv\\_ok.pdf](http://labs.paris.fr/commun/pdf/Livre_blanc_bivodiv_ok.pdf).
- Mairie de Paris 2011. « Le Plan biodiversité de Paris », 76 p. URL : <https://api-site.paris.fr/images/73853>.
- Mairie de Paris 2014. « Rapport d'activité 2014 », 352 p. URL : [http://rapport.paris.fr/sites/default/files/pdf/rapport-d-activite-mairie-de-paris-2014\\_1.pdf](http://rapport.paris.fr/sites/default/files/pdf/rapport-d-activite-mairie-de-paris-2014_1.pdf).
- Manusset S. 2012. « Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 3. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9389>.
- Marco A., Menozzi M.-J., Léonard S., Provendier D. & Bertaudière-Montès V. 2014. « Nature sauvage pour une nouvelle qualité de vie : perception citadine de la flore spontanée dans les espaces publics », *Méditerranée* [En ligne], n° 123. URL : <http://mediterranee.revues.org/7483>.
- Marconot J.-M. 1995. « Les graffes dans la ville, les signes et le symptôme », in Marconot J.-M., *La langage des murs, du graffe au graffiti*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, Nîmes, Riresc, p. 13-69.

Mardon A. 2010. « Sociabilités et travail de l'apparence au collège », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, p. 39-48.

Marès E., Santini C. & Villalobos M. A. 2014. « Projet de nature et ville (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in Chomarar-Ruiz C. (dir.), *Nature urbaine en projets*, Paris, Archibooks, p. 15-35.

Mariani M. & Barron P. (eds) 2014. *Terrain vague, Interstices at the Edge of the Pale*, Londres, Routledge, 258 p.

Matagne P. 2005. « Les sciences citoyennes. Vigilance collective et rapport entre profane et scientifique dans les sciences naturalistes », *Natures Sciences Sociétés*, n° 14, p. 425-427.

Mathieu N. 1990. « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France, des années 50 aux années 80 », *Économie rurale*, n° 197, 35-41.

Mathieu N. 1996. « Rural et urbain. Unité et diversité dans les évolutions des modes d'habiter », in Jollivet, M., Eizner, N. (eds), *L'Europe et ses campagnes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 187-205.

Mathis A. & Mathis D. 2015. « Démilitarisation et reconversion de l'héritage militaire : l'exemple de Metz Métropole », *Projets de paysage* [en ligne]. URL : [http://www.projetsdepaysage.fr/demilitarisation\\_et\\_reconversion\\_de\\_l\\_heritage\\_militaire](http://www.projetsdepaysage.fr/demilitarisation_et_reconversion_de_l_heritage_militaire)

Mauger G. 1991. « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n° 6, p. 125-143.

Mauger G. 2001a. « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 136-137, p. 5-14.

Mauger G. 2001b. « Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 136-137, p. 3-4.

Mauger G. 2001c. « Disqualification sociale, chômage, précarité et montée des illégalismes », *Regards sociologiques*, n°21, p. 79-86.

Medhi L., Weber C., Di Pietro F. & Selmi W. 2012. « Evolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte », *VertigO – la revue électronique de l'environnement* [En ligne], vol. 12, n°2. URL : <http://vertigo.revues.org/12670>.

Meillerand M.-C. 2011. « Les terrains militaires comme ressort de l'urbanisation au XXe siècle dans l'agglomération lyonnaise », *In Situ*, n° 16 [En ligne]. URL : <http://insitu.revues.org/382>.

Menzio M.-J. 2007. « “Mauvaises herbes”, qualité de l'eau et entretien des espaces », *Natures Sciences Sociétés*, n° 15, p. 144-153.

Menzio M.-J. 2014a. « Les jardins, espaces de biodiversité. Introduction », in Menozzi M.-J. (dir.), *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Société d'écologie humaine, p. 247-250.

Menzio M.-J. (dir.) 2014b. *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Société d'écologie humaine, 362 p.

Menzio M.-J., Marco A., Bertaudière-Montes V., Léonard S., Provendier D. & Plante & cité 2011. « Les plantes sauvages en milieu urbain, un désordre naturel ? Synthèse de l'étude socio-écologique », 11 p. URL : [www.ecophytozna-pro.fr/data/synthese\\_etude\\_socio\\_ind.pdf](http://www.ecophytozna-pro.fr/data/synthese_etude_socio_ind.pdf).

Merzaghi F. & Wyss M. 2009. « Comment une friche ferroviaire se transforme en quartier durable : le quartier Écoparc à Neuchâtel en Suisse », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 9, n° 2. URL : <http://vertigo.revues.org/8757>.

Micoud A. 1997. « Les balbutiements du génie écologique : réflexions à partir de deux exemples-documents », *Les annales de la recherche urbaine* n° 74, p. 21-30.

Micoud A. 2000-2001. « L'écologie urbaine comme utopie contemporaine », *Quaderni*, n° 43, p. 101-116.

Micoud A. 2007. « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, n° 15, p. 121-133.

Micoud A. 2010. « Place aux petites bêtes », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 4, p. 669-671.

Millington N. 2015. “From urban scar to ‘park in the sky’: terrain vague, urban design, and the remaking of New York City’s High Line Park”, *Environment & Planning*, vol. 47, n° 11, p. 2324-2338.

Mitchell D. 2003. *The right to the city: social justice and the fight for public space*, New York, Guilford Press, 270 p.

MNHN 2014. « La fonctionnalité des continuités écologiques : premiers éléments d'illustration et de compréhension », Rapport SPN 2014-7, Centre de ressources trame verte et bleue, 32 p. URL : [http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references\\_bibliographiques/140220\\_-\\_rapport\\_fonctionnalite.pdf](http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/140220_-_rapport_fonctionnalite.pdf).

Mollison B. & Holmgren D. 1986. *Permaculture 1 : une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles*, Paris, Editions Debard, 180 p.

Montandon A. 1999. « Une pratique sociale / lieu de mémoire : la promenade », *Francia*, n° 25-2, p. 49-65.

Moreau C. 2010. « Jeunesses urbaines et défonces tranquilles. Évolution anthropologique de la fête et quête d'identité chez nos jeunes contemporains », *Pensée plurielle*, vol. 1, n° 23, p. 77-91.

Mormont M. 2013. « Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 21, n° 2, p. 159-160.

Mougenot C. 2003. *Prendre soin de la nature ordinaire*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Institut national de la recherche agronomique, 230 p.

Mousquet F.-X. 2011. « Paysage et environnement : une poétique commune. Entretien avec François-Xavier Mousquet », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 146, p. 93-104.

Muller L. 2006. « La pratique sportive en France, reflet du milieu social », *Données sociales : la société française*, Edition 2006, INSEE, p. 657-663.

Muller S. 2004. « Les abattoirs sous haute surveillance. Politiques et normalisation sanitaires à Saint-Maixent-l'École, du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 3, n° 51, p. 104-120.

Muratet A. 2006. *Diversité végétale en milieu urbain : l'exemple des Hauts-de-Seine*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris VI, 120 p.

Muratet A., Machon N., Jiguet F., Moret J. & Porcher E. 2007. « The Role of Urban Structures in the Distribution of Wasteland Flora in the Greater Paris Area, France », *Ecosystems*, n° 10, p. 661-671.

Muratet A., Shwartz A., Fontaine C. & Baude M. 2011. « Terrains vagues en Seine-Saint-Denis », *Plaine commune*, Natureparif, 16 p.

Nez H. 2008. *La démocratie participative à Paris : un cadrage général*, Rapport de recherche, Programme PICRI Île-de-France. URL : [http://www.adels.org/formations\\_etudes/TextesPicri/RapportCadrageParisien.pdf](http://www.adels.org/formations_etudes/TextesPicri/RapportCadrageParisien.pdf).

Nez H. 2012. « De l'expertise associative à la constitution d'un contre-pouvoir. Action collective et concertation à Paris Rive Gauche », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 151, p. 139-154.

Nielsen T. 2002. “The Return of the Excessive. Superfluous Landscapes”, *Space and Culture*, vol. 5, n° 1, p. 53-62.

Novarina G. 2003. « Ville diffuse et système de vert », *Revue de géographie alpine*, vol. 91, n° 4, p. 9-17.

Nowak D. J., Hirabayashi S., Bodine A., Hoehn R. 2013. « Modeled PM<sub>2.5</sub> removal by trees in ten US cities and associated health effects », *Environmental Pollution*, n° 178, p. 395-402.

Olivera M. 2015. « Insupportables pollueurs ou recycleurs de génie ? Quelques réflexions sur les “Roms” et les paradoxes de l’urbanité libérale », *Ethnologie française*, n° 153, p. 499-509.

Paillet Y., Le Quéau P. & Dodelin B. 2009. « “Into the wild” : convergences écologiques et sociologiques sur la perception de la naturalité des forêts de Chartreuse », *Ingénieries*, n° 57-58, p. 43-51.

Palheta U. 2011. « Retour sur le paradoxe de Willis : les destins scolaires des jeunes d’origine populaire dans l’école massifiée », *Revue Agone*, n° 46, p. 87-111.

Papillon P. & Dodier R. 2011. « Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l’espace prophylactique », *Revue de géographie alpine* [En ligne], 99-3. URL : <http://rga.revues.org/1562>.

Paquot T. 2009. *L’espace public*, Paris, La Découverte, 125 p.

Pasquier D. 2005. *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*, Paris, Éditions Autrement, p.183.

Pellegrini P. 2012. « Pieds d’arbre, trottoirs et piétons : vers une combinaison durable ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 2. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9329>.

Pellissier F. 2011. « L'entreprise et son environnement : le cas de RFF, entreprise publique française », Mémoire du diplôme d'ingénieur agronome, Paris, Agroparistech, 113 p.

Pelosse V. & Micoud A. 1993. « Du domestique au sauvage cultivé : des catégories pertinentes de la biodiversité ? », *Études rurales*, vol. 129, n° 1, p. 9-14.

Perez-Vittoria S. 2005. *Les paysans sont de retour*, Paris, Actes sud, 266 p.

Perrin-Joly C. 2010. « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche », *SociologieS* [En ligne]. URL : <http://sociologies.revues.org/3380>.

Pétonnet C. 1982. « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, vol. 22, n° 4, p. 37-47.

Pétonnet C. 1987. « L'anonymat ou la pellicule protectrice », *Le temps de la réflexion VIII*, p. 247-261.

Pétonnet C. 1991. « Le cercle de l'immondice. Postface anthropologique », *Les annales de la recherche urbaine* n° 53, p. 109-111.

Pétonnet C. 1996. « L'invitée du mois. Propos recueillis par Thierry Paquot (novembre 1995) », *Revue Urbanisme*, n° 286, p. 5-11.

Pétonnet C. 2012a. « Postface. De l'archaïsme », in Teissonnières G. & Terrolle D. (dir.), *A la croisée des chemins : contributions et réflexions épistémologiques en anthropologie urbaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, p. 229-236.

Pétonnet C. 2012b [1979]. *On est tous dans le brouillard : essai d'ethnologie urbaine*, Paris, CTHS éditions, 520 p.

Petrescu D., Querrien A. & Petcou C. 2007. « Agir urbain », *Multitudes*, vol. 4, n° 31, p. 11-15.

Pichon P. 2002. « Vivre sans domicile fixe : l'épreuve de l'habitat précaire », *Communications*, vol. 73, n° 1, p. 11-29.

Picon A. 2010. « Nature et ingénierie : le parc des Buttes-Chaumont », *Romantisme*, vol. 4, n° 150, p. 35-49.

Pinçon M. & Pinçon-Charlot M. 2008. *Sociologie de Paris*, Paris, La découverte, 121 p.



Pitrou P., Réda J., Soriano M. & Tardien B. 1982. *Le chemin de fer de petite ceinture de Paris : 1851-1981*, Périgueux, P. Fanlac, 127 p.

Polèse M. 1988. « La transformation des économies urbaines : tertiarisation, délocalisation et croissance économique », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 6, n° 2, p. 13-25.

Poulot-Moreau M. & Rouyres T. 2000. « La ceinture maraîchère et horticole francilienne entre production économique et production de paysage », *Méditerranée*, vol. 95, n° 3, p. 51-57.

Primack R. B., Sarrazin F. & Lecomte J. 2012. *Biologie de la conservation*, Paris, Dunod, 384 p.

Raffestin C. 2012. « Une société de la friche ou une société en friche », *Revista Movimentos Sociais e Dinâmicas Espaciais*, vol. 1, n° 2, p. 166-173.

Raulin A. 2001. *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 188 p.

Rémy E. & Beck C. 2008. « Allochtone, autochtone, invasif : catégorisations animales et perception d'autrui », *Politix* vol. 2, n° 82, p. 193-209.

Res Publica 2013. « Bilan de la concertation sur l'avenir de la petite ceinture, 27 décembre 2012 – 14 février 2013 », Mairie de Paris, RFF, 24 p. URL : <http://api-site-cdn.paris.fr/images/135583.pdf>.

Reynaud-Desmet L. 2012. « La fabrication de la ville durable entre conflit et participation : les activistes urbains écologistes en région parisienne », *L'information géographique*, n° 3, p. 36-51.

Reynolds R. 2010. *La guérilla jardinière*, Gap, Éditions Yves Michel, 274 p.

Rhein C. 2003. « L'écologie humaine, discipline-chimère. », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 49-50, p. 167-190.

Ripoll F., 2005. « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Norois*, n° 195, vol. 2, p. 29-42.

Ripoll F. & Veschambre V. 2004. « Appropriation (de l'espace) », *Hypergeo* [En ligne]. URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article602#>.

Ripoll F. & Veschambre V. 2005. « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois* [En ligne], n° 195. URL : <http://norois.revues.org/477>.

- Rodrigues-Malta R. 2001. « Régénération urbaine : variations sud-européennes », *l'information géographique*, vol. 65, n°4, p. 321-339.
- Sahuc P. 2010. « Chemins périurbains : aménités vécues et enjeux réels », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, n° 2, p. 147-157.
- Saint-Laurent D. 2000. « Approches biogéographiques de la nature en ville : parcs, espaces verts et friches », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, n° 122, p. 147-166.
- Santini C. 2013. « Promenades plantées et espaces verts : un regard historique sur la nature en ville de Paris », *Demeter 2013*, p. 211-226.
- Sardain M.-F. 2014. « Les servitudes militaires autour des fortifications au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue historique des armées*, vol. 1, n° 274, p. 3-14.
- Scapino J. 2012. « Modalités d'appropriation et niveau d'expérimentation dans les jardins partagés parisiens », Mémoire de Master, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 92 p.
- Scapino J. 2015. « Jardiner les décombres. Ethnographie d'une appropriation potagère sur une friche ferroviaire (Paris) », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], n° 8. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/2324>.
- Serfaty-Garzon P. 1991. « La ville et ses restes », in Germain A. (dir.), *L'aménagement urbain, promesses et défis*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 232-267.
- Serfaty-Garzon P. 2003. « L'appropriation », *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Éditions Armand Colin, p. 27-30.
- Simon L. & Goeldner-Gianella L. 2012. « Quelle biodiversité pour quels habitants dans la trame verte urbaine ? L'exemple du Val Maubuée (Seine-et-Marne, France) », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 2. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9326>.
- Smith N. 2003. « La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la régénération urbaine comme stratégie urbaine globale », in Bidou-Zachariasen C. (dir.), *Retours en ville*, Paris, Descartes & Cie, 267 p.
- Soulier N. 2012. *Reconquérir les rues : exemples à travers le monde et pistes d'actions*, Paris, Ulmer, 285 p.

Stefulesco S. 1993. *L'urbanisme végétal*, Paris, Institut pour le développement forestier, 323 p.

Tassin J. 2011. « Quand l'agro-écologie se propose d'imiter la nature », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 61, p. 45-53.

Tassin J. & Kull C. A. 2012. « Pour une autre représentation métaphorique des invasions biologiques », *Natures sciences sociétés*, n° 20, p. 404-414.

Tchernonog V. 2012. « Le secteur associatif et son financement. », *Informations sociales*, vol. 4, n° 172, p. 11-18.

Teissonnières G. 2012. « Le tourisme urbain : un objet pour l'ethnologie ? », in Teissonnières G. & Terrolle D. (dir.), *A la croisée des chemins : contributions et réflexions épistémologiques en anthropologie urbaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, p. 77-90.

Teissonnières G. & Terrolle D. (dir.) 2012. *A la croisée des chemins : contributions et réflexions épistémologiques en anthropologie urbaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 239 p.

Terrasson F. 1988. *La peur de la nature : au plus profond de notre inconscient, les vraies causes de la destruction de la nature*, Paris, Sang de la terre, 192 p.

Terrolle D. 1993. « "Entre-Deux" », in Pétonnet C. et Delaporte Y. (dir.), *Ferveurs contemporaines. Textes d'anthropologie urbaine offerts à Jacques Gutwirth*, Paris, L'Harmattan, p. 243-259.

Terrolle D. 2004. « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n° 116-117, p. 143-157.

Terrolle D. 2012. « Un objet dissimulé », in Teissonnières G. & Terrolle D. (eds), *À la croisée des chemins. Contributions et réflexions épistémologiques en anthropologie urbaine*, Bellecombess-en-Bauges, Éditions du Croquant, p. 113-122.

Terrolle D. 2016. « Zones d'ombres et de lumières : de la transmutation du déchet au recyclage social », *Les Carnets du Paysage*, ENSP, n° 29, p.64-81.

Teyssède A. 2004. « Vers une sixième grande crise d'extinctions ? », in Barbault R. & Chevassus-au-Louis B., *Biodiversité et changements globaux : enjeux de société et défis pour la recherche*, Paris, ADPF, p. 24-36.

Thomassian M. 2009. « Pratiques de la négociation dans les projets urbains ou la “fabrique” de décisions concertées en vue de réduire le risque d’inacceptabilité sociale. », *Négociations*, vol. 1, n° 11, p. 185-198.

Thorion G. 2005. « Espaces en friche, des lieux dédiés à l’expérimentation et à la création culturelle », *Communication et organisation*, n° 26, p. 114-126.

Tonnelat S. 2003. *Interstices urbains Paris –New York. Entre contrôles et mobilités, quatre espaces résiduels de l’aménagement*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris XII – Val de Marne, Institut d’urbanisme de Paris, New York, City University of New York, 590 p.

Tonnelat S. 2008. “‘Out of frame’: the (in)visible life of urban interstices – a case study in Charenton-le-Pont, Paris, France”, *Ethnography*, vol. 9, n° 3, p. 291-324.

Torre A. & Bourdeau-Lepage 2013. « Quand l’agriculture s’installe en ville... Désir de nature ou contraintes économiques ? », *Métropolitiques* [En ligne]. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Quand-l-agriculture-s-installe-en.html>.

Toublanc M. & Bonin S. 2012. « Planifier les trames vertes dans les aires urbaines : une alliance à trouver entre paysagisme et écologie », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 2. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9347>.

Tournay V. 2011. *Sociologie des institutions*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.

Tozzi P. 2013. « Ville durable et marqueurs d’un “néo-hygiénisme” ? Analyse des discours de projets d’écoquartiers français », *Norois* [En ligne], n° 227. URL : <http://norois.revues.org/4700>.

Vallet A.-C. 2011. « Dans les friches de la ville », in Agier M. (dir.), *Paris refuge, habiter les interstices*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, p. 119-164.

Van Duppen J. 2010. “The Curvybrache as Free Place: the diverse meanings of a wasteland in Berlin”, Mémoire de Master, Utrecht, Université d’Utrecht, 314 p.

Van Hille J. 2011. « La petite ceinture : la reconfiguration d’un site mythique », *Métropolitiques* [en ligne]. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-Petite-Ceinture-la.html>.

Vandeveld J.-C., Penone C., Kerbirou C. & Le Viol I. 2012. « Grandes infrastructures de transport et biodiversité : quelle prise en compte? », in Fleury C. & Prévot-Julliard A.-C. (dir.), *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*, Paris, Fayard, p. 195-209.

Vanpeene-Bruhier S., Bourdil C. & Amsallem J. 2014. « Efficacité des corridors : qu'en savons-nous vraiment ? », *Sciences eaux & territoires*, vol. 2, n° 14, p. 8-13.

Vaquin J.-B., Moret J. & Le Dantec J.-P. (dir.) 2006. *Atlas nature à Paris*, Paris, Le Passage, APUR, 287 p.

Verret M. 1982. *L'ouvrier français : le travail ouvrier*, Paris, Armand Colin, 238 p.

Watts S. 2004. « Boucherie et hygiène à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 3, n° 51, p. 79-103.

Wegmuller F. & Duchemin E. 2010. « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 10, n° 2. URL : <http://vertigo.revues.org/10445>.

Willis P. 1978. « L'école des ouvriers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24, p. 50-61.

Willis P. 2011. « La division "intellectuel/manuel" ou le recto-verso des rapports de domination, entretien avec Paul Willis », *Revue Agone*, n° 46, p. 65-85.

Wolf 1999. « L'herbier parisien de Paul Jovet. Première analyse », in Lizet B., Wolf A.-E. & Celecia J. (dir.), *Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, p. 35-52.

Zukin, S. 1998. "Urban lifestyles: Diversity and Standardisation in Spaces of Consumption. Urban Studies", vol. 35, n° 5-6, pp. 825-839.

# Table des figures

Figure 1 : Les alignements d'Alphand (1867). .....	32
Figure 2 : Schéma des composantes d'une trame verte et bleue selon les principes de l'écologie du paysage (présentation de la Division du patrimoine naturel-DEVE, d'après une illustration IRSTEA, 2014). .....	48
Figure 3 : Carte des structures de Paris-Nature, Mairie de Paris (Frison 1999). .....	66
Figure 4 : Couverture du livret "Bien vivre avec les animaux à Paris : protégeons notre environnement" .....	69
Figure 5 : Les services de l'Agence d'écologie urbaine, novembre 2014 (source interne). .....	71
Figure 6 : Carte des sites-pilotes choisis pour les ateliers citoyens du Plan biodiversité. Trois sur quatre sont traversés par la petite ceinture, représentée sur cette carte par un trait rouge entourant Paris. ....	75
Figure 7 : Couverture du document (Mairie de Paris 2010). .....	78
Figure 8 : Couverture du Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011). .....	83
Figure 9 : Carte des fortifications de Thiers, réalisée vers 1841. Les fossés longeant les remparts sont représentés en bleu clair et longés par une bande qui sera la zone non-constructible des servitudes militaires (légendée sur la carte comme suit : « zone unique des servitudes dans laquelle on ne pourra plus bâtir »). Source : <a href="http://www.parismetropolitaine.fr/naissancesdes20arrondissementsparisiens/diapo1-2.html">http://www.parismetropolitaine.fr/naissancesdes20arrondissementsparisiens/diapo1-2.html</a> , consulté le 03/07/2015. ....	98
Figure 10 : Plan des gares voyageur de la petite ceinture, 1921 (Bretelle 2009). .....	102
Figure 11 : Carte non datée de Paris et ses alentours, représentant notamment les chemins de fer et le système des forts et fortifications. La capitale est à la fois ouverte, pénétrée de toute part par des faisceaux reliant l'intérieur et l'extérieur, et fermée, grâce à un système annulaire notamment composé de la petite ceinture, de l'enceinte de Thiers et de la grande ceinture. Source : <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Fortifications_de_Paris_aux_XIXe_et_XXe_si%C3%A8cles">https://fr.wikipedia.org/wiki/Fortifications_de_Paris_aux_XIXe_et_XXe_si%C3%A8cles</a> , consulté le 04/07/2015. ....	103
Figure 12 : Train de l'inauguration de la première section de la petite ceinture en 1852, construite dans un environnement encore rural. Gravure extraite du n° du 29 janvier 1853 de l'hebdomadaire The Illustrated London News. Source : <a href="http://www.petiteceinture.org/Histoire-de-la-Petite-Ceinture-7.html">http://www.petiteceinture.org/Histoire-de-la-Petite-Ceinture-7.html</a> , consulté le 04/07/2015. ....	104
Figure 13 : Femme cueillant des plantes à des fins alimentaires ou médicinales, à l'emplacement d'une future gare de marchandises en 1876 (Pitrou et al. 1982). .....	104
Figure 14 : Avant-projet d'un plan d'extension de Paris, par un architecte de la Ville, Louis Bonnier, en 1913. Les tâches vertes indiquent les grandes promenades existantes et à créer, les lignes pleines et en pointillé représentent les voies existantes et celles à ouvrir ou à élargir, afin d'assurer une circulation entre les espaces. Une ceinture verteenserme Paris. Source : <a href="http://cdn.knightlab.com/">http://cdn.knightlab.com/</a> , consulté le 21/05/2015. ....	115
Figure 15 : Planche d'herbier présentant des plantes sauvages de la friche ferroviaire. Pour chaque espèce, il est indiqué en légende son nom français, son nom scientifique et un élément sur son écologie ou son origine (GEPC 1996 : 114). .....	136
Figure 16: Carte APUR des quartiers de la politique de la ville à Paris en 2015. Source : <a href="http://www.paris.fr/actualites/contrat-de-ville-priorite-aux-quartiers-populaires-2042">http://www.paris.fr/actualites/contrat-de-ville-priorite-aux-quartiers-populaires-2042</a> , consulté le 27/10/2015. ....	145
Figure 17 : Carte APUR du revenu médian des ménages par unité de consommation en 2006 (APUR 2011a). .....	146
Figure 18 : Les quartiers du Grand projet de renouvellement urbain (GPRU) de Paris, lancé en 2001 et toujours en cours. Source : <a href="http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/urbanisme-et-architecture/projets-urbains-et-architecturaux/grand-projet-de-renouvellement-urbain-gpru-2452">http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/urbanisme-et-architecture/projets-urbains-et-architecturaux/grand-projet-de-renouvellement-urbain-gpru-2452</a> , consulté le 27/10/2015. ....	147
Figure 19 : Carte APUR des périmètres d'aménagement parisiens pour la période 2011-2013, concentrés dans les quartiers périphériques et sur la ceinture parisienne. ....	149
Figure 20 : Carte RFF de la répartition des associations d'insertion en 2014. ....	153
Figure 21 : Financement des chantiers, plaquette RFF 2012. ....	153

Figure 22 : Proportion d'espèces communes et rares observées entre 1990 et aujourd'hui. Source : Huygue G. pour l'association Espaces, "La flore de la petite ceinture ferroviaire des 14-15ème arrondissements de Paris : pont du Garigliano / porte d'Orléans", 19 mars 2012. ....	158
Figure 23 : Richesse spécifique moyenne en oiseaux, papillons et plantes dans des friches, des squares, des jardins d'entreprise et sur la petite ceinture (IEA & SETEC 2015a : 26). ....	161
Figure 24 : Carte APUR (2011b) des propositions pour les futures vocations de la petite ceinture. ....	179
Figure 25 : Carte des objectifs proposée par la Ville de Paris pour le SRCE, qui intègre la ceinture verte (de la petite ceinture jusqu'au périphérique) et tous les faisceaux ferroviaires en tant que « liaisons reconnues d'intérêt écologique en contexte urbain ». Annexe de la délibération votée au Conseil de Paris le 12/02/2013.....	191
Figure 26 : Projet de Nathalie Kosciusko-Morizet pour la petite ceinture : la « ligne de vie ». Source : <a href="http://www.nkm.paris.fr/nkm-propose-de-reconquerir-la-petite-ceinture/">http://www.nkm.paris.fr/nkm-propose-de-reconquerir-la-petite-ceinture/</a> , consulté le 16/09/13. ....	198
Figure 27 : Projet pour la petite ceinture de Christophe Najdovski, candidat EELV. Source : <a href="http://archives.eelv.fr/municipales2014/najdovski.ecologie2014.fr/2014/01/un-nouveau-souffle-pour-la-petite-ceinture/index.html">http://archives.eelv.fr/municipales2014/najdovski.ecologie2014.fr/2014/01/un-nouveau-souffle-pour-la-petite-ceinture/index.html</a> , consulté le 28/10/2015.....	199
Figure 28 : Illustrations du projet d'Hidalgo pour la petite ceinture. Source : <a href="http://paris-ile-de-france.france3.fr/2014/02/03/anne-hidalgo-la-petite-ceinture-doit-devenir-un-espace-de-respiration-pour-les-habitants-408161.html">http://paris-ile-de-france.france3.fr/2014/02/03/anne-hidalgo-la-petite-ceinture-doit-devenir-un-espace-de-respiration-pour-les-habitants-408161.html</a> , consulté le 11/02/2014. ....	200
Figure 29 : Carte des lieux-objets et secteurs investis pour l'enquête. Réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012. ....	214
Figure 30 : lieu-objet au nord du tronçon XXe-XIIe, entre deux anciennes gares (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012). ....	226
Figure 31 : Site de la Villa du Bel-Air (XIIe) (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012). ....	230
Figure 32 : Ancien territoire de l'Homme des bois (XIIe) (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012). ....	231
Figure 33 : Localisation du site de Bercy (XIIe) (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012). ....	233
Figure 34 : Localisation du lieu-objet investi dans le XIVe (réalisée par Julie Scapino, à partir d'une carte APUR, 2012). ....	234
Figure 35 : Photogravure d'Ariane Fruit, les êtres humains sont représentés sur un pont au-dessus de la voie. Source : <a href="http://arianefruit.com/index.php/estampes/la-petite-ceinture/">http://arianefruit.com/index.php/estampes/la-petite-ceinture/</a> , consulté le 14/02/2016. ....	273
Figure 36 : Illustration de Victor Locuratolo, rare représentation d'une petite ceinture habitée, mais plutôt dans un futur imaginé, fait de verdure, de musique et de tentes dont on ne sait à qui elles sont destinées. Source : <a href="http://www.yourparis.fr/interview-with-victor-locuratolo-and-his-paintings-of-paris/">http://www.yourparis.fr/interview-with-victor-locuratolo-and-his-paintings-of-paris/</a> , consulté le 14/02/2016. ....	273
Figure 37 : La culture sur buttes consiste à creuser d'étroites allées et à former avec la terre enlevée des monticules linéaires de quelques dizaines de centimètres de haut et large de plus d'un mètre, sur lesquelles planter. Les buttes offrent plusieurs avantages : micro-climats, drainage ou encore confort pour cultiver à hauteur. Source : <a href="http://www.permaculture.eu.org/blog/wp-content/uploads/jardinage_butte_permaculture.png">http://www.permaculture.eu.org/blog/wp-content/uploads/jardinage_butte_permaculture.png</a> , consulté le 25/08/14. .	314
Figure 38 : Les lasagnes sont obtenues en alternant des couches de matière verte azotée et de matière brune carbonée, recouvertes d'une couche de terre, compost ou BRF (bois raméal fragmenté, obtenu par broyage de jeunes branches). Source : <a href="http://prise2terre.files.wordpress.com/2011/10/2011-03-14-lasagnes.jpg">http://prise2terre.files.wordpress.com/2011/10/2011-03-14-lasagnes.jpg</a> , consulté le 25/08/14. ....	314
Figure 39 : Trame écologique et vivrière à l'échelle du quartier environnant le jardin de ballast dans le XXe, imaginée par ses fondateurs. Source : <a href="http://venueofmeet.wix.com/esel">http://venueofmeet.wix.com/esel</a> , consulté le 23/02/2016. ....	327
Figure 40 : Texte extrait du site de l'association ESEL créée en 2014. Source : <a href="http://venueofmeet.wix.com/esel">http://venueofmeet.wix.com/esel</a> , consulté le 23/02/2016.....	328
Figure 41 : Affiche de la campagne SnCF sur les chantiers d'insertion, portant sur leur dimension sociale et sur laquelle on voit des ouvriers en insertion qui taillent et débroussaillent. Source : <a href="http://www.chantierecole.org/SNCF-un-programme-ambitieux-pour-l.html">http://www.chantierecole.org/SNCF-un-programme-ambitieux-pour-l.html</a> , consulté le 03/03/2016. ....	343
Figure 42 : Clé de détermination des espèces d'escargots, adaptée d'un document de Vigie Nature.....	366

Figure 43 : Plan de la PC15, qui figurait sur l'ancienne version du site de la Mairie de Paris, toujours en ligne sur le site <http://www.sortiraparis.com/arts-culture/balades/articles/64953-la-petite-ceinture-ouverture-de-la-partie-balard-parc-georges-brassens>, consulté le 20/04/2016. .... 399





# Table des illustrations

Photo 1 : Le Jardin sauvage Saint-Vincent (XXe). Source : <a href="http://equipement.paris.fr/jardin-sauvage-saint-vincent-1784">http://equipement.paris.fr/jardin-sauvage-saint-vincent-1784</a> , consulté le 16/05/2016. ....	55
Photo 2 : Le projet de "tour de la biodiversité" de Bouygues construction, dans le XIIIe arrondissement (source : <a href="http://blog.bouygues-construction.com/construire-durablement/ville-ilot-biodiversite/">http://blog.bouygues-construction.com/construire-durablement/ville-ilot-biodiversite/</a> ). ....	57
Photo 3 : Les Jardins du Ruisseau (XXe), jardin partagé parisien installé sur un ancien quai de la petite ceinture. Photo personnelle, août 2014. ....	60
Photo 4 : Un chiffonnier le matin dans Paris, avenue des Gobelins. Atget, 1899. Source : <a href="http://gallica.bnf.fr">gallica.bnf.fr</a> . ....	107
Photo 5 : Enfants faisant paître des chèvres aux fortifs, Agence Rol, 1913. Source : <a href="http://gallica.bnf.fr">gallica.bnf.fr</a> . ....	109
Photo 6 : Âne aux fortifications, Agence Rol, 1913. Source : <a href="http://gallica.bnf.fr">gallica.bnf.fr</a> . ....	109
Photo 7 : Un dimanche aux fortifs, 1905. Source : <a href="http://lesphotosdedaniel.unblog.fr/2014/04/12/sur-les-fortifs/">http://lesphotosdedaniel.unblog.fr/2014/04/12/sur-les-fortifs/</a> , consulté le 05/06/2015. ....	110
Photo 8 : Jardins dans le fossé des fortifications, quartier Saint-Lambert, XVe arrondissement. Charles Lansiaux, 1919. Crédit : Mairie de Paris. Source : <a href="http://www.paris.fr">www.paris.fr</a> . ....	116
Photo 9 : La zone à Porte d'Ivry en 1940, où quelques mètres séparent le bidonville des nouvelles constructions. LAPI/Roger-Viollet, 1940. Source : <a href="http://www.parisenimages.fr/fr/galerie-collections/770-11-paris-porte-divry-zone-1940">http://www.parisenimages.fr/fr/galerie-collections/770-11-paris-porte-divry-zone-1940</a> , consulté le 06/07/2015. ....	117
Photo 10 : Entre les anciennes stations de Grenelle et de Vaugirard dans le XVe, 1980 (Pitrou et al. 1982). ....	123
Photo 11 : L'"Homme des bois", jardinier de la voie dans le XIIe, image tirée de Petite ceinture, petite campagne (Godard 1996). ....	128
Photo 12 : Les murs du tunnel sur la PC14, lors d'un comptage de chauve-souris. Photo personnelle, 2013. ....	130
Photo 13 : Pipistrelle commune. Photo personnelle, 2013. ....	130
Photo 14 : Employé de l'association Espaces ramassant des déchets sur la petite ceinture dans le XIVe, image tirée d'Espaces à Auteuil (Godard 1998). ....	131
Photo 15 : La voie en hauteur entre les immeubles dans le XIIe. Photo personnelle, avril 2014. ....	164
Photo 16 : La voie en tranchée dans le XIVe, photographiée depuis un pont-rue. Photo personnelle, août 2014. ....	164
Photo 17 : Un photographe prend la vue sur la ville depuis un pont de la PC. Photo personnelle, août 2014. ....	165
Photo 18 : Les graffitis omniprésents dans le paysage recouvrent les surfaces verticales accessibles. Ici un pont et sa porte métallique dans le XIVe. Photo personnelle, août 2014. ....	166
Photos 19 : Le jardin municipal Paul-Didier, sur un ancien embranchement de la PC (XVIIe). Photos personnelles, juillet 2014. ....	167
Photo 20 : Le sentier-nature aménagé sur un ancien tronçon du XVIe. Source : <a href="http://www.unjourdeplusaparis.com/paris-insolite/promenade-dans-les-sentiers-nature">http://www.unjourdeplusaparis.com/paris-insolite/promenade-dans-les-sentiers-nature</a> , consulté le 19/05/2016. ....	168
Photo 21 : Réunion de concertation en mairie du XIIe arrondissement, le 07/02/2013. Source : <a href="https://www.facebook.com/Petite-Ceinture-Ferroviaire-de-Paris-384748434945135/?fref=ts">https://www.facebook.com/Petite-Ceinture-Ferroviaire-de-Paris-384748434945135/?fref=ts</a> , consulté le 12/11/2015. ....	176
Photo 22 : Nathalie Kosciusko-Morizet pose sur la petite ceinture pour Le Parisien, 11/03/2014. Source : <a href="http://www.leparisien.fr/espace-premium/paris-75/la-petite-ceinture-doit-redevenir-un-lieu-de-vie-11-03-2014-3661117.php">http://www.leparisien.fr/espace-premium/paris-75/la-petite-ceinture-doit-redevenir-un-lieu-de-vie-11-03-2014-3661117.php</a> , consulté le 22/10/2015. ....	201
Photo 23 : La High Line de New York, parc urbain design dont l'attractivité a transformé le quartier. Source : <a href="http://www.dezeen.com/tag/high-line/">http://www.dezeen.com/tag/high-line/</a> , consulté le 11/11/2015. ....	202
Photo 24 : De gauche à droite : Guillaume Pépy, président de Sncf Mobilités et du directoire du groupe Sncf, Sophie Boissard directrice de Sncf Immobilier, Jacques Rapoport, président de Sncf Réseau (anciennement RFF) et du directoire	

du groupe Sncf, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Eric Offredo, premier adjoint au Maire du XIII <sup>e</sup> , Jean-Louis Missika, adjoint au Maire de Paris chargé de l'urbanisme et Pénélope Komitès, adjointe au maire de Paris chargée des espaces verts. Conférence de presse pour l'annonce du projet d'un nouveau protocole entre RFF et la Ville de Paris, le 7 avril 2015 sur la petite ceinture dans le XIII <sup>e</sup> arrondissement. Source : <a href="http://www.dailymotion.com/video/x2nbq13_conference-de-presse-sncf-ville-de-paris-sur-la-petite-ceinture-le-7-avril-2015_news">http://www.dailymotion.com/video/x2nbq13_conference-de-presse-sncf-ville-de-paris-sur-la-petite-ceinture-le-7-avril-2015_news</a> , consulté le 22/10/2015. ....	206
Photo 25: Ancienne gare de Charonne accueillant la salle de concert la Flèche d'or. Source : <a href="http://keblo1515.free.fr/souterrinterdit/pecest/charonne.htm">http://keblo1515.free.fr/souterrinterdit/pecest/charonne.htm</a> , consulté le 03/12/2015. ....	227
Photos 26 : La voie ferrée entre les gares de Charonne et d'Avron, vues sur la ville autour et végétation. Photos personnelles, avril 2014.....	228
Photo 27 : Le site de la gare d'Avron un week-end de printemps. Photo personnelle, mai 2014. ....	229
Photo 28 : La voie longeant la villa du Bel-Air (à gauche). Photo personnelle, mars 2014. ....	230
Photo 29 : Quais anciennement jardinés par l'Homme des bois (XII <sup>e</sup> ). Photo personnelle, août 2014. ....	232
Photo 30 : Le site de Bercy en été, colonisé par la végétation. Photo personnelle, août 2014.....	234
Photos 31 : La tranchée du XIV <sup>e</sup> vu d'un pont (en haut) et des rails (en bas). Photos personnelles, 2014.....	235
Photos 32 : Adolescents installés et promeneurs cinquantenaires. Photos personnelles, juin 2014.....	237
Photo 33 : Le site de l'ancienne gare d'Avron en été, sous des airs de lieu branché de la jeunesse parisienne. Photo personnelle, 2014. ....	239
Photo 34 : Jeunes filles en balade (XIV <sup>e</sup> ). Photo personnelle, août 2014. ....	242
Photos 35 : Traces de passage dans le paysage, XII <sup>e</sup> et XIV <sup>e</sup> . Photos personnelles, 2014. ....	247
Photo 36 : Les graffs, élément de renouvellement constant du paysage. Photo personnelle, 2014. ....	249
Photo 37 : Les anciens quais de la gare de Montrouge lors de la destruction de la dalle. Photo personnelle, août 2014. ....	250
Photos 38 : Trouvailles, déchets, installations. Photos personnelles, 2013 et 2014.....	251
Photo 39 : Traces d'installation dans le XIV <sup>e</sup> . Photo personnelle, août 2014.....	251
Photo 40 : Clôtures arrachées dans le XX <sup>e</sup> . Photo personnelle, 2013. ....	253
Photo 41: Graffeur aidant un enfant à repeindre sa raquette. Photo personnelle, mai 2014. ....	255
Photo 42 : Tranquillité et sentiment d'isolement sur la petite ceinture, XII <sup>e</sup> . Photo personnelle, mai 2014. ....	257
Photo 43 : La petite ceinture, lieu de désobéissance. Photo personnelle, août 2014.....	262
Photo 44 : Groupe en déplacement sur les rails, les têtes légèrement inclinées, le regard tourné vers le sol. Photo personnelle, juillet 2014. ....	265
Photo 45 : Divan éphémère. Photo personnelle, mai 2014. ....	266
Photo 46 : Groupe de graffeurs réalisant une fresque (XX <sup>e</sup> ). Photo personnelle, avril 2014. ....	271
Photo 47 : Cliché de Pierre Folk, dont la série « By the silent line, 2011-2015 » a été fortement médiatisée en 2015. Source : <a href="http://www.pierrefolk.com/lapetiteceinture_fr.html">http://www.pierrefolk.com/lapetiteceinture_fr.html</a> , consulté le 14/02/2016.....	272
Photos 49 : Le jeu des capsules. Photos personnelles, avril 2014. ....	275
Photo 50 : Jeune adolescent qui jongle avec des cailloux du ballast (XIX <sup>e</sup> ). Photo personnelle, juin 2014. ....	276
Photos 51 : Cabane construite à partir de clôtures et de cellophane industrielle (extérieur et intérieur). Photos personnelles, avril 2014. ....	276
Photos 52 : À gauche, Éric et son vélo-rail. À droite, des organisateurs de soirées et leur chariot sur rail artisanal. Photos personnelles, août et juin 2014. ....	277
Photo 53 : L'aventure sur la friche. Ici, deux adolescents tombés par hasard sur le plateau lorry démantibulé de l'équipe d'entretien, jouant à se pousser le plus vite possible sur les rails. Photo personnelle, septembre 2014.....	279

Photo 54 : Ancien local technique devenue la maison de Jacques, qui y résidait depuis 18 ans au moment de l'enquête (XIVe). Photo personnelle, août 2014.....	280
Photo 55 : Groupe de cataphiles qui s'équipent avant la descente. Photo personnelle, septembre 2014.....	281
Photo 56 : Bâtiment aux vitres brisées, le long de la voie dans le XXe. Photo personnelle, avril 2014. ....	283
Photo 57 : Campement de quatre Bulgares vivant sous un pont de la petite ceinture depuis plusieurs années (XIIe). Photos personnelles, avril 2014.....	286
Photos 58 : À gauche, quai le long des wagons-couchettes. À droite, une cabine aménagée par un hébergé. Source : <a href="http://mairie12.paris.fr/mairie12/jsp/site/Portal.jsp?page_id=565">http://mairie12.paris.fr/mairie12/jsp/site/Portal.jsp?page_id=565</a> , consulté le 11/01/2016.....	290
Photo 59 : Le long des rails, base de vie professionnelle et jardin de l'équipe en charge du tronçon XIIe-XXe. Photos personnelles, août 2014.....	291
Photo 60 : Les naturalistes et leurs instruments, du piège à bière à la batbox. Photos personnelles, août et septembre 2014. ....	301
Photo 61 : Moment d'attention et d'observation collective d'un oiseau lors d'une balade naturaliste. Photo personnelle, mai 2014.....	305
Photo 62 : Engagement sensoriel partagé lors d'une balade naturaliste. Photo personnelle, mai 2014.....	305
Photo 63 : Talus jardiné par des riverains, XIIe arrondissement. Photo personnelle, 2014.....	307
Photo 64 : Jardin partagé alternatif « PC 19 ». Source : <a href="https://projetpc19.wordpress.com/page/2/">https://projetpc19.wordpress.com/page/2/</a> , consulté le 26/01/2016. ....	308
Photo 65 : Mobilisation des troupes pour la mise en culture de la grande cour après les interventions de RFF pour vider les lieux. Photo personnelle, janvier 2014.....	313
Photos 66 : Deux versions des "bateaux", en bois et en pierre sèche. Photos personnelles, 2013 et 2014. ....	315
Photo 67 : Réalisation collective d'un bateau lors du Festival d'agriculture urbaine en mai 2013, à partir de fruits et légumes récupérés. Source : <a href="http://guerilla-gardening-france.fr/FRANCE/Actions/2013/">http://guerilla-gardening-france.fr/FRANCE/Actions/2013/</a> , consulté le 24/02/2016.....	316
Photo 68 : Hector et ses ocas du Pérou. Photo personnelle, janvier 2014. ....	318
Photos 69 : La culture sauvage d'une nature nourricière. Photos personnelles, octobre 2013. ....	319
Photo 70 : Visite guidée lors des Ateliers d'été de l'agriculture urbaine, organisé par Natureparif. Photo personnelle, juin 2014. ....	321
Photos 71 : Chemins de BRF, "écotones", "autoroutes à insectes". Photos personnelles, juillet 2013. ....	327
Photo 72 : Prairie semée par Halage face aux Jardins du Ruisseau (XVIIIe). Photo personnelle, mai 2013.....	346
Photo 73 : Légèreté et esthétique champêtre de la prairie. Photo personnelle, juillet 2013.....	349
Photos 74 : À gauche, quatre salariés d'Halage. À droite, une partie de l'équipe Espaces. Photos personnelles, mai et juillet 2013. ....	358
Photos 75 : Formations au protocole de suivi des mollusques terrestres, avec utilisation de supports pédagogiques. À gauche l'équipe Espaces, à droite Halage. Photos personnelles, avril 2013.....	364
Photo 76 : Un salarié Espaces et l'écologue après fabrication d'un nichoir à abeilles solitaires. Photo personnelle, mai 2013. ....	365
Photo 77 : Le quizz des papillons avec des salariés d'Espaces. Photo personnelle, juin 2013.....	370
Photo 78 : Jérôme et le papillon en tube. Photo personnelle, juillet 2013. ....	374
Photo 79 : Larve de coccinelle, mue et coccinelle vivante, lors du lancement du protocole sur les reptiles avec Espaces. Photo personnelle, juillet 2013.....	375
Photo 80 : Local de l'équipe Halage, tagguée et ornée de barbelés, pour éviter que des gens escaladent, selon l'encadrant. Photo personnelle, mai 2013. ....	377
Photo 81 : Jardin aménagé et clos d'Halage, dans le XVIIe. Photo personnelle, avril 2013. ....	378
Photo 82 : Jardin d'Espaces, plus artisanal mais ordonné, dans le XIVe. Photo personnelle, juin 2013. ....	378

Photo 83 : Élimination des plantes adventices sur un massif, cours d'aménagement paysager, Halage et Interface formation. Photo personnelle, juin 2013. ....	380
Photo 84 : Parcelle de pieds de tomates après nettoyage, cours d'aménagement paysager, Halage et Interface formation. Photo personnelle, juin 2013. ....	380
Photo 85 : Intervention de l'équipe Halage dans le XVIIIe. Certains salariés débroussaillent, les autres ramassent les déchets. Photo personnelle, mai 2013. ....	383
Photos 86 : Salariés Halage équipés pour le débroussaillage. Photos personnelles, mai et juillet 2013. ....	387
Photos 87 : Le jardin, espace privilégié du contact à la terre et au végétal. Cours d'aménagement paysager Halage et Interface formation. Photo personnelle, juin 2013. ....	389
Photo 88 : Jérôme montre avec fierté les radis qu'il vient de récolter. Photo personnelle, mai 2013. ....	390
Photos 89 : Entrées de la PC, discrète à gauche rue de Vaugirard, imposante à droite, place Balard. Photos personnelles, août 2014. ....	400
Photos 90 : L'allée tel un "fil d'Ariane" qui se déroule à travers le paysage de la promenade. Photos personnelles, août 2014. ....	401
Photo 91 : Allée parallèle et, au bout, un recoin isolé. Photo personnelle, septembre 2014. ....	402
Photo 92 : Des panneaux pédagogiques sur la nature ponctuent le parcours. Photo personnelle, août 2014. ....	404
Photo 93 : La plateforme pendant les travaux. Photo personnelle, juin 2013. ....	406
Photo 94 : Les « fleurettes » des débuts. Photo personnelle, mai 2014. ....	407
Photo 95 : Les talus, jardinés de manière invisible. Photo personnelle, août 2014. ....	411
Photo 96 : Panneau de présentation de la promenade disposé à chaque entrée, sur lequel figure des éléments historiques et écologiques sur la PC, les horaires et le rappel en images de quatre règles. Photo personnel, août 2014. ....	416
Photos 97 : Les promeneurs de la petite ceinture du XVe. Photos personnelles, août et septembre 2014. ....	418
Photo 98 : Le flux des promeneurs canalisé sur l'allée. Photo personnelle, août 2014. ....	420
Photo 99 : Banc portant les traces de graffs effacés. Photo personnelle, août 2014. ....	423
Photos 100 : La flore manipulée et cueillie. À droite, des fruits de sureau. Photos personnelles, août 2014. ....	425

# Table des tableaux

Tableau 1 : Évolutions du service municipal parisien dédié à la biodiversité. Tableau réalisé par Xavier Japiot, chargé d'études faunistiques à la Division patrimoine naturel (DEVE-Mairie de Paris). .....	68
Tableau 2 : Nombre de participants aux ateliers citoyens, tableau réalisé par les prestataires RCT-Gondwana. ....	77
Tableau 3 : Les 30 actions, en trois axes, du Plan biodiversité de Paris (Mairie de Paris 2011). .....	86
Tableau 4 : Usages informels observés sur la friche interdite. ....	264
Tableau 5 : L'équipe de naturalistes et les taxons qu'ils ont inventorié pour l'étude écologique de la PC (IEA & SETEC 2015b : 8). .....	299
Tableau 6 : Nombre et périodes des passages prévus pour les inventaires des différents taxons (IEA & SETEC 2015b : 6). .....	299
Tableau 7: Récapitulatif des expériences antérieures de nature chez les dix salariés interrogés. ....	359

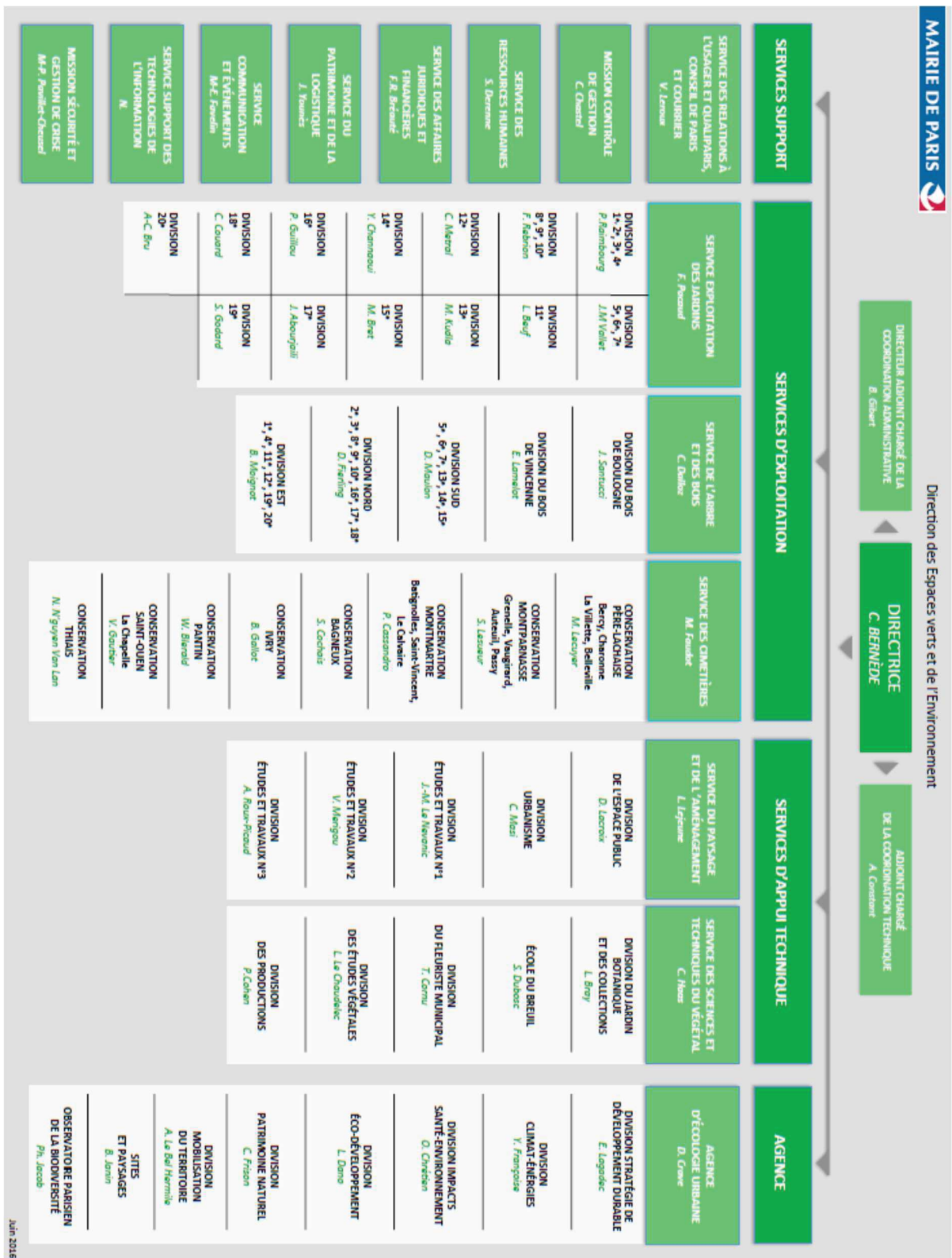


# Annexes





**ANNEXE 1 : Organigramme de la Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) et de l'Agence d'écologie urbaine (AEU), juin 2016 (source interne).**



## **ANNEXE 2 : Les 95 propositions d'actions du Livre blanc de la biodiversité (Mairie de Paris 2010)**

### ***I. Favoriser et approfondir la connaissance sur la biodiversité parisienne***

#### **A. Mieux utiliser et valoriser les études déjà menées**

1. Faire un état des lieux des connaissances de la biodiversité à Paris
2. Réaliser une cartographie précise de la biodiversité à Paris et dans chaque arrondissement
3. Pérenniser les suivis d'études naturalistes

#### **B. Orienter les nouvelles études sur les priorités du Plan Biodiversité**

4. Étudier l'impact du bâti sur la biodiversité
5. Faire l'inventaire des gîtes et des refuges pour les espèces
6. Recenser les délaissés urbains
7. Étudier les impacts des entreprises sur la biodiversité
8. Déterminer quel modèle de plantation est le plus favorable à la biodiversité
9. Effectuer un état des lieux pour connaître les impacts et la dépendance de Paris vis-à-vis des services écologiques

#### **C. Mutualiser, partager les connaissances scientifiques, coordonner les efforts de recherche**

10. Créer un observatoire de la biodiversité à Paris
11. Créer une communauté éducative de la biodiversité
12. Créer un Conseil scientifique de la biodiversité à Paris
13. Créer un réseau biodiversité entre différentes villes
14. Mettre en place une cellule d'experts pour aider les entreprises parisiennes à réduire leurs impacts
15. Centraliser les informations scientifiques dans une base de données
16. Généraliser la publication en ligne des recherches scientifiques sur la biodiversité urbaine

### ***II. Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs concernés par la biodiversité***

#### **A. Former et sensibiliser les professionnels**

17. Fournir aux élus des argumentaires sur le sujet
18. Mettre en place une campagne de sensibilisation à la biodiversité en interne à la Ville de Paris
19. Intégrer des critères liés à la biodiversité dans la politique de gestion des ressources humaines de la Ville de Paris
20. Prendre en compte la biodiversité dans les achats de la Ville de Paris
21. Intégrer la biodiversité dans les missions des coordinateurs d'espace public
22. Former l'ensemble des professionnels privés et de la Ville de Paris en charge des espaces verts et de l'espace public
23. Former les architectes, les urbanistes, les paysagistes
24. Sensibiliser les syndics et les copropriétaires
25. Sensibiliser les salariés des entreprises parisiennes aux enjeux de la biodiversité

26. Sensibiliser les PME

### **B. Informer et sensibiliser le grand public**

27. Changer les regards vis-à-vis d'une biodiversité mal acceptée

28. Informer sur les démarches initiées en faveur de la biodiversité

29. Privilégier un discours positif sur les services rendus par la biodiversité, plutôt qu'un discours moraliste et catastrophiste

30. Diffuser des connaissances naturalistes auprès du grand public

31. Utiliser les médias existants pour communiquer sur le thème de la biodiversité, en favorisant une éco-communication

32. Créer un portail Internet de la biodiversité à Paris

33. Mettre au point une application pour téléphone portable

34. Dédier une station de métro à la biodiversité

35. Mettre en place une signalétique biodiversité dans les lieux insolites

36. Créer des maisons de la biodiversité

37. Créer des parcours biodiversité à Paris

38. Développer les ateliers thématiques de formation ouverts à tous

39. Sensibiliser les conseils de quartier

40. Sensibiliser les citoyens lors de grands événements

41. Continuer à proposer des animations sur la biodiversité à Paris

42. Intégrer la biodiversité à l'offre touristique de Paris

### **C. Valoriser et stimuler et le rôle des citoyens**

43. Développer les sciences participatives autour de la biodiversité urbaine

44. Intégrer davantage la biodiversité dans les activités des établissements scolaires

45. Multiplier les outils de médiation (ruches, mares, composteurs, abris pour les insectes, nichoirs, observatoires...)

46. Associer les citoyens à la gestion des espaces publics

47. Confier à des jeunes la gestion d'un espace de nature dans leur quartier

48. Développer les jardins partagés, pédagogiques, solidaires, d'insertion

49. Créer des passerelles entre biodiversité et art

### **D. Inciter les différents acteurs à la préservation de la biodiversité**

50. Prendre en compte la biodiversité dans les marchés publics de la Ville de Paris

51. Encourager certains professionnels à modifier leurs pratiques

52. Faire prendre conscience aux habitants du rôle qu'ils ont à jouer en plantant les espaces qui leur appartiennent et les encourager

### **E. Favoriser la coordination des acteurs**

53. Créer un corridor économique de la biodiversité à Paris

54. Transposer le concept d'écologie industrielle à l'échelle de Paris

55. Favoriser la mise en réseau des acteurs pour soutenir l'agriculture biologique

56. Mettre en place un logo « Qualité Biodiversité »

## ***III. Mettre en place et diffuser des pratiques de gestion favorables à la biodiversité***

### **A. Préserver l'existant grâce à des modes de gestion plus écologiques**

- 57. Approfondir la gestion écologique des espaces verts, en donnant la priorité à l'évolution naturelle
- 58. Généraliser les techniques de gestion écologique à l'ensemble des espaces entretenus par la Ville de Paris
- 59. Encourager les propriétaires privés et les gestionnaires publics à mettre en oeuvre une gestion écologique de leurs espaces verts, en cohérence avec la démarche de la Ville de Paris
- 60. Poursuivre et développer la démarche « diagnostic - plan de gestion - évaluation » dans chaque espace vert de la Ville de Paris, en prenant en compte la biodiversité
- 61. Associer des compétences Biodiversité au processus « programmation-conception-gestion » des espaces verts
- 62. Mettre en place des temps de fermeture au sein des espaces verts pour la préservation de la biodiversité
- 63. Mettre en place des aménagements permettant de canaliser la densité de fréquentation des espaces verts
- 64. Limiter les pollutions lumineuses

**B. Renforcer et valoriser le rôle des espaces relais et des délaissés urbains**

- 65. Revaloriser les friches et délaissés urbains par la création d'un statut légal
- 66. Systématiser le fleurissement des pieds d'arbres grâce à la mise en place d'un comité de réflexion
- 67. Augmenter la végétalisation des immeubles et de la voirie
- 68. Encourager le verdissement provisoire sur les terrains des immeubles démolis

**C. Conquérir de nouveaux espaces**

- 69. Mettre en place des îlots d'évolution naturelle / zones de refuges au sein des espaces verts parisiens et des futurs aménagements
- 70. Aménager les berges de la Seine et des canaux en faveur de la biodiversité
- 71. Aménager des îlots naturels au milieu de la Seine pour favoriser la circulation des espèces
- 72. Mettre en place des abris pour les animaux

***IV. Prendre en compte la biodiversité dans la politique urbaine de Paris***

**A. Imaginer de nouvelles formes urbaines**

- 73. Développer la végétalisation des bâtiments (toitures et façades)
- 74. Faire évoluer la fréquence et la manière de nettoyer et de ravalier les murs

**B. Mieux intégrer la biodiversité dans les opérations d'aménagement et les documents d'urbanisme**

- 75. Mettre en place des comités scientifiques et techniques pour les projets d'aménagements
- 76. Augmenter et vérifier le respect de l'indice de végétalisation sur toutes les surfaces construites
- 77. Mettre en place la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles sur Paris dans le cadre de projets de construction
- 78. Introduire le principe de compensation écologique lors de travaux d'aménagement

79. Créer un schéma directeur dans les programmes d'aménagement des espaces verts pour définir des usages spécifiques
80. Prendre davantage en compte les contraintes des futurs gestionnaires dans la conception de ces espaces verts
81. Insérer un volet biodiversité dans les plans de construction de tous les logements sociaux à Paris
82. Encourager les constructeurs à prévoir des espaces verts dans le cadre de leurs projets
83. Intégrer la biodiversité dans les cahiers des charges des opérations d'aménagement à partir d'un état des lieux précis
84. Développer la prise en compte de la biodiversité dans le PLU
85. Utiliser la charte parisienne de la qualité de gestion du vivant dans le patrimoine bâti

### **C. Articuler le Plan Climat et le futur Plan Biodiversité**

#### ***V. Renforcer les continuités écologiques à l'échelle de la métropole***

##### **A. Préserver les grandes continuités écologiques existantes à Paris**

86. Préserver la Seine, les canaux et la Petite Ceinture

##### **B. Créer de nouvelles continuités écologiques**

87. Concevoir une vraie « ceinture verte » autour du boulevard périphérique
88. Favoriser les connexions entre différents espaces

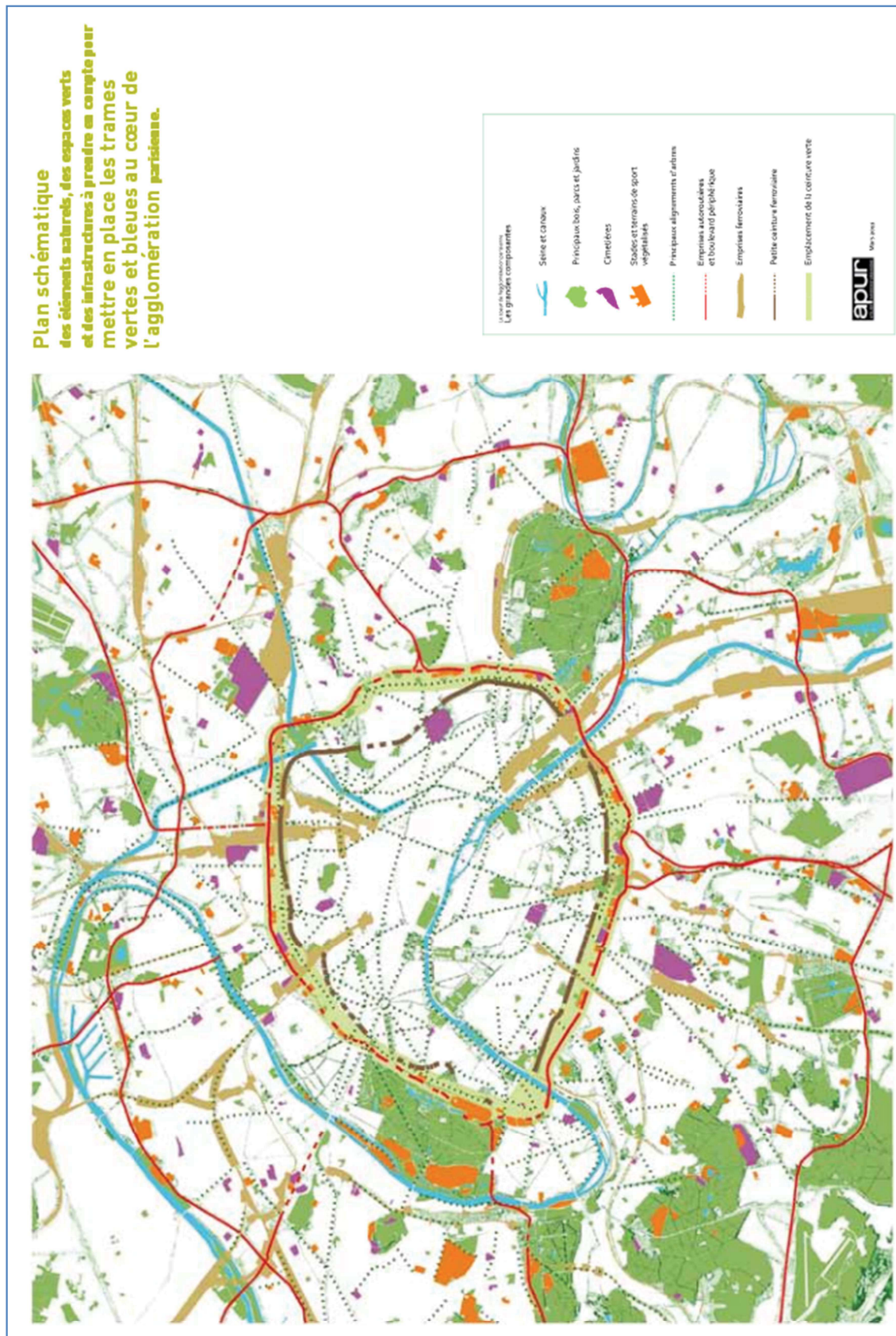
##### **C. Rapprocher les acteurs et coordonner l'action à l'échelle régionale**

89. Poursuivre l'implication de la Ville de Paris dans les groupes de travail organisés dans le cadre du schéma régional des continuités écologiques
90. Réfléchir à un mode de gouvernance de la Seine
91. Coordonner les pratiques de gestion et d'entretien sur les canaux pour mieux prendre en compte la biodiversité
92. Organiser une coordination entre la gestion des espaces verts et celle des cours d'eau
93. Travailler de façon coordonnée sur les emprises ferroviaires et routières

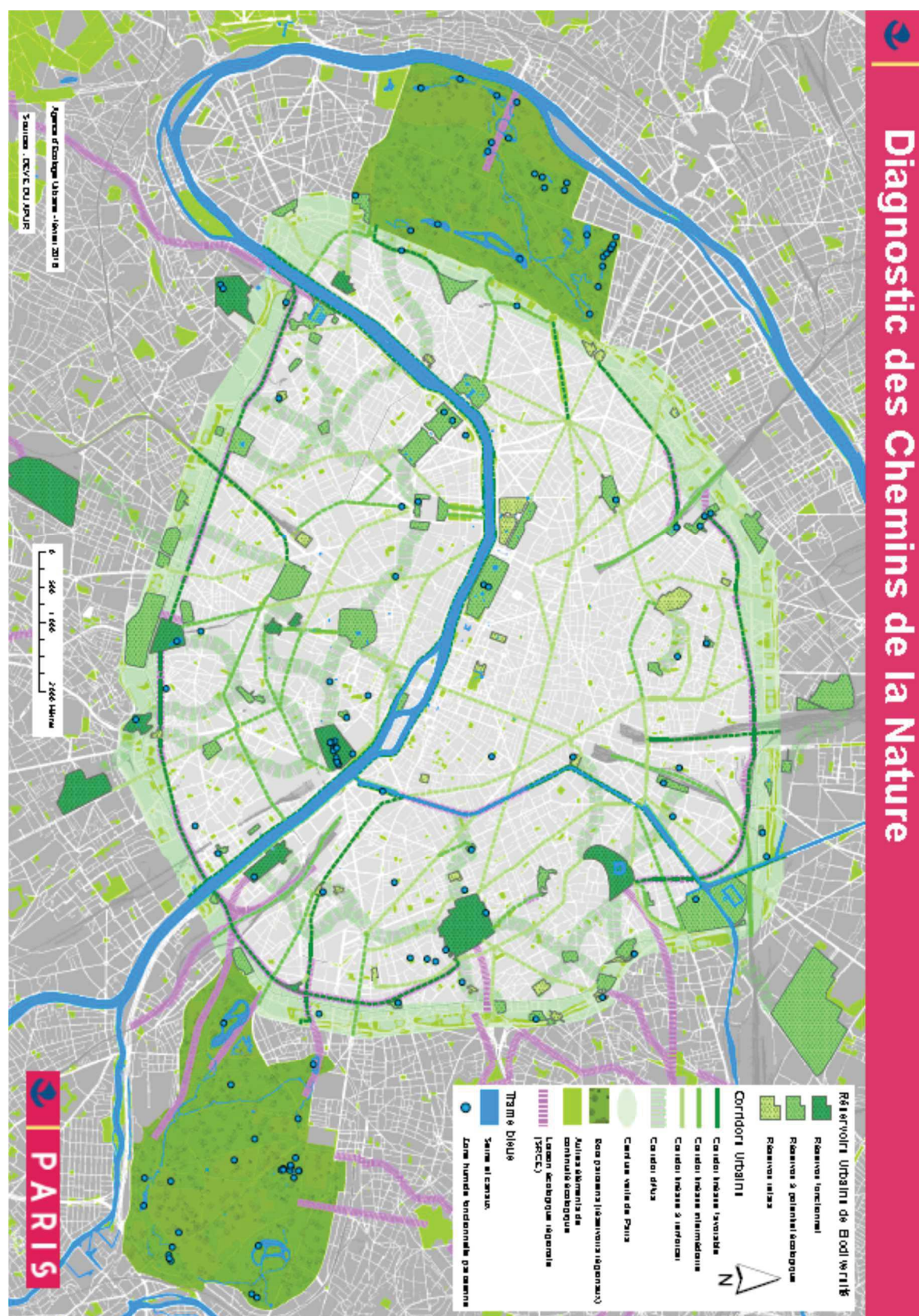
##### **D. Préserver la biodiversité dans les zones agricoles périurbaines**

94. Encourager le développement de l'agriculture biologique sur les zones de protection de captage d'eau potable en partenariat avec les collectivités territoriales locales
95. Mettre en place des baux agricoles bio

**ANNEXE 3 : Schéma APUR figurant dans le Plan biodiversité (Mairie de Paris 2011) des « éléments naturels, des espaces verts et des infrastructures à prendre en compte » pour les TVB parisiennes.**



## ANNEXE 4 : Schéma de la trame verte et bleue parisienne : diagnostic.






ANNEXE 5 : Affiche du colloque Paris côté jardin (1984).

LES AMIS DE LA TERRE DE PARIS

72, rue du Château d'eau 75010 Paris  
Tel. 770.02.32 l'après-midi



## PARIS COTE JARDIN

Combien y-a-t-il d'arbres le long des rues parisiennes ? Après les ormes, les platanes sont-ils menacés ? Qu'est ce qui pousse à Paris ? Pourquoi donc ne peut-on pas marcher sur les pelouses et grimper aux arbres ? Quelle est l'origine du Buddleia ? Peut-on herboriser à Paris ? Comment crée-t-on un espace vert, aujourd'hui, à Paris ? Quelle est la place de la végétation dans la ville ? ...etc...

**TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LA VEGETATION DE PARIS SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER...**

DIX JOURS POUR REPENDRE EN BALLADES, ET TABLES-RONDES, EN FIN D'APRES-MIDI ET LE SAMEDI MATIN DU 14 AU 23 JUIN 1984... "PARIS COTE JARDIN".

---

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

24<sup>e</sup> sem.

**JEUDI**

# 14

**JUIN**

S'ÉLISÉE

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

166-200

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

25<sup>e</sup> sem.

**MARDI**

# 19

**JUIN**

S'ROMUAED

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

171-185

**à 18 h. 30:**

**table ronde**

• AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE, AMPHITHEATRE POINCARÉ, 1 RUE DESCARTES, 75005 PARIS.

**"IMPORTANCE DE LA VEGETATION A PARIS ?"**

PARTICIPANTS:

- Bernadette LIZET (Ethno-botanniste au Muséum.)
- P. LEGRAND (Cabinet du secrétaire d'état à l'environnement.)
- R. BALLION (Sociologue au laboratoire d'économétrie de Polytechnique.)
- Un PAYSAGISTE, Un représentant de la ville de Paris (Sous réserves.)
- D. BIDOU (Amis de la Terre de Paris.)

**à 18 h. 30:**

**table ronde**

• AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE, AMPHITHEATRE POINCARÉ, 1 RUE DESCARTES 75005 PARIS.

**"QUELLE POLITIQUE DE LA VEGETATION A PARIS ? EXPERIENCES MENEES DANS D'AUTRES GRANDES VILLES."**

PARTICIPANTS:

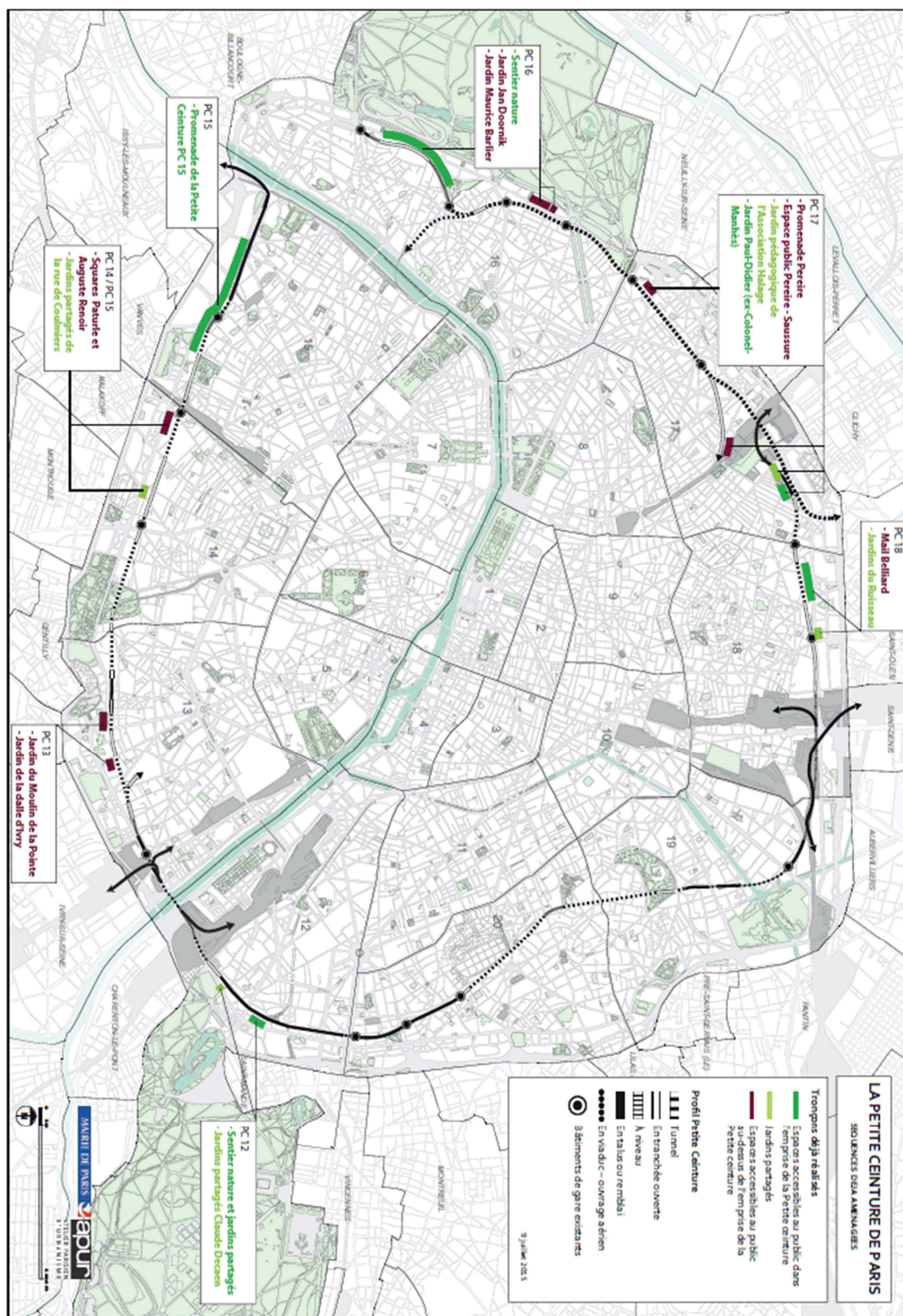
- J. P. REDURON (Chef du service des espaces verts de la ville de Mulhouse.)
- D. ROZAN (Chargé de mission. Parc forestier national de Sevrans)
- Ville de Paris (sous réserves.)
- F. SERRAND (Pdt d'association de quartier)
- M. Sicard
- H. FABRE-LUCE (Amis de la Terre Paris)

**4 visites guidées** du 15 au 24 juin (en semaine à partir de 18 h 30 et le samedi matin.) en groupe de 15 à 20 personnes. Jardins publics du VII<sup>e</sup> arr., le cimetière du Père Lachaise, les entrepôts de Bercy, la flore spontanée de la Coulee verte Bastille-Vincennes.

• RENSEIGNEMENTS, RESERVATIONS, TARIFS...: 770 02 32 (l'après-midi de 14 à 18 h.)

**FORFAIT: 100 francs - VISITES: 25 francs - TABLES-RONDES: 30 francs.**  
 REDUCTIONS: C.V., chômeurs, étudiants...

**ANNEXE 6 : Carte APUR et Mairie de Paris des aménagements réalisés sur les tronçons, les terrains attenants et les dalles de la petite ceinture, 2015.**







# Résumé

L'attention pour la biodiversité se porte aujourd'hui sur les villes : il faut désormais prendre soin des espèces et des écosystèmes jusqu'au cœur des milieux les plus artificiels. Or, accueillir une nature sauvage bouleverse les critères d'ordre et de propreté des espaces urbains, et modifie les cultures professionnelles de leurs concepteurs et gestionnaires. Fin 2011, la Ville de Paris s'est dotée d'un Plan biodiversité. Fondé sur les savoirs de l'écologie scientifique, il doit permettre de renforcer la présence du vivant dans la capitale et affiche la volonté de changer le regard sur le sauvage en ville. Cette politique est ici confrontée à l'ethnographie d'une vaste friche urbaine, enjeu territorial pour la biodiversité parisienne : la petite ceinture. Construite au XIX<sup>e</sup> siècle autour de Paris, cette voie ferrée, en grande partie inutilisée, a été colonisée par la flore et la faune. Officiellement interdite au public, elle est pourtant intensément fréquentée par de nombreux habitants.

Les rapports au lieu et à la nature qu'il abrite ont été étudiés chez les usagers informels des rails. L'absence de fonction officielle et une surveillance lâche permettent l'existence d'une vie sociale diversifiée, transgressive et inventive. Si la nature n'est pas centrale dans les relations à la friche, elle est une composante de l'identité du lieu. Le développement libre du végétal est valorisé pour sa rareté dans un monde urbain ultra-contrôlé, alors que son intérêt écologique est peu évoqué.

En parallèle, la petite ceinture s'institutionnalise au titre de la nature. D'une part, une gestion différenciée est appliquée depuis 2006 par des équipes dont l'action participe d'une mise en ordre de l'espace. D'autre part, la Mairie de Paris aménage certains points du linéaire en jardins associatifs ou publics. L'étude du cas d'une promenade dans le XV<sup>e</sup> arrondissement révèle une véritable attention portée à la biodiversité. Mais la reconquête du délaissé va aussi de pair avec des modalités nouvelles de maîtrise du vivant et une normalisation du lieu et de sa pratique sociale. Herbes folles et pratiques informelles émergent là où le contrôle se desserre. Si les mauvaises herbes ont été réhabilitées, peut-être est-il possible de changer notre regard sur la fertilité sociale de la friche.

Mots-clés : petite ceinture, friche, marge, appropriation sociale, institutionnalisation, biodiversité urbaine

The attention for biodiversity has drawn to cities: it is now necessary to take care of species and ecosystems even in the most artificialized environments. Yet, hosting a wild nature disturbs the order and cleanliness criteria ruling urban spaces, and changes the professional cultures of their designers and managers. By the end of 2011, Paris adopted a Biodiversity Plan. Based on ecological science knowledge, its aim is to reinforce the presence of flora and fauna in the capital and to change city-dwellers' perceptions on wild nature in cities. In this thesis, this policy is confronted to the ethnography of a vast urban wasteland, which is a territorial issue for Parisian biodiversity: the *petite ceinture*. Built during the XIX<sup>th</sup> century around Paris, this railway line, unused on a large portion, has been colonized by fauna and flora. Although public access is not permitted; this area is nevertheless intensely frequented by many inhabitants.

The study among informal users focused on their relations to the place and the nature within it. The lack of official function and the loopy surveillance allow a diverse, transgressive and inventive informal social life. If nature is not central in the relations to the wasteland, it is a component of the place's identity. The free development of plants is recognized for its rarity in an ultra-controlled urban world, while their ecological interest is not much mentioned.

At the same time, the *petite ceinture* is being institutionalized. On one side, a differentiated management is implemented since 2006 by a staff whose action participates in ordering the space. On the other side, Paris City Hall converts some spots of the linear into community and public gardens. The case study of a promenade in the XV<sup>th</sup> arrondissement reveals a true attention towards biodiversity. But the recapture of the railway goes together with new modalities of controlling life, and the normalization of the place and its social practice. Wild grass and informal practices take advantage of the same dynamics. Wild grass and informal practices emerge where control comes loose. If bad weeds have been rehabilitated, maybe it is possible to change our perspective on the social fertility of the wasteland.

Keywords : petite ceinture, wasteland, margin, social appropriation, institutionalization, urban biodiversity